LA

RANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Juin 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 40



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

—

1897

SOMMAIRE

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédaction spéciale.*

LES RITUELS DU F∴ L. MINOT

PRÉFACE ET PREMIER DEGRÉ

La *Revue maçonnique* vante beaucoup depuis quelque temps les nouveaux rituels maçonniques publiés par le F∴ Minot. Ils ont été déjà employés dans plusieurs Loges, et il est probable que l'usage s'en répandra dans un certain nombre d'Ateliers appartenant à l'ex-Grande Loge Symbolique maintenant fusionnée avec l'Ecossisme orthodoxe.

A ce titre, nous croyons devoir faire connaître ces nouveaux rituels. Leur portée philosophique est nulle, malgré les efforts évidents de l'auteur pour cacher sous de grands mots le vide des pensées. Ce sera probablement un des éléments du succès. Quoi qu'il en soit, voici des extraits qui donnent les parties essentielles de la préface et de la réception au 1er degré :

La préface débute majestueusement. On sent que le F∴ Minot vise à l'effet :

Tout change, tout progresse dans ce monde, selon l'inévitable loi. Les vêtements, les costumes, les mots, qui sont le vêtement de la pensée, l'orthographe, le style, les mœurs éprouvent des révolutions. Il n'est pas étonnant que les formes de la Maçonnerie tendent également à se modifier. En fait, elles sont bien loin des aspects primitifs.

Mais, si les formes extrinsèques des institutions humaines peuvent subir des changements, le fond de ces institutions demeure, tant qu'elles ont un caractère d'utilité. Elles se conservent scrupuleusement dans leurs bases fondamentales ou bien elles disparaissent par la caducité.

La Franc-Maçonnerie est essentiellement une Société secrète. Elle appelle à elle les seuls hommes qui pensent, qui ont des aspirations au-dessus du vulgaire, qui jugent la misère des préjugés et veulent poursuivre l'étude de la vérité au milieu de toutes les turpitudes sociales qui la contredisent et la rendent même périlleuse à connaître. On vient dans les Loges se fortifier dans la conviction du bien, tremper son caractère dans l'énergie commune, gagner les

vertus que la culture des idées généreuses fait naître ... juste conséquence qui est une récompense, jouir de la ... du plaisir des relations fraternelles entre les hommes ... pectent et s'estiment.

Par son but, la vie maçonnique est murée. L'élément ... doit pas pénétrer, sinon quand il est devenu apte au ... très sommairement pourquoi la Franc-Maçonnerie a eu ... ses mystères. Ici, mystère n'est pas pris dans le sens ... tion de cérémonies mystiques, mais dans le sens de li... permettant aux hommes de même foi dans l'œuvre du ... l'humanité de se reconnaître entre eux et d'engager ... ment des relations intellectuelles et privées qui n'ont pa... préface et de préparation.

Un de ces liens secrets est le Symbolisme.

Compliqué et excessif à l'origine, comme il devait l... époque où l'imagination devait être plus vivement saisie ... l'étreinte extérieure d'un passé qui avait alors tout s... s'est peu à peu allégé, suivant la loi commune de vari... certain moment, en France, une tendance s'est déclarée ... le sens de sa suppression totale. C'était une erreur qu... général a heureusement fait abandonner. Cette pensée ... lement de la Franc-Maçonnerie de ses formes tradition... pris naissance dans cette considération superficielle qu... régnant à l'extérieur avait rendu le groupement couvert ... nerie moins nécessaire. Au contraire, dans notre temps, ... indispensable que jamais, pour l'homme qui a les d... du cœur, d'avoir un milieu homogène et gardé pour s... de la contagion des vices sociaux et jouir de la liberté d'... communication intellectuelle à laquelle font obstacle le... les aveuglements du dehors (p. 5).

A la suite se place une dissertation sur la néces... Symbolisme qui « est la langue de l'égalité, car il ... ses signes la langue universelle (p. 5) ».

Aussi le F.·. Minot a-t-il conservé le symbolisme en l... tillant », selon son expression. Il résume ainsi son dess... composant ces rituels des trois premiers grades.

J'ai tenté de les assortir au progrès des esprits, sans les sou... aux traditions rituéliques de l'Ordre. J'ai raccourci les épreuv... boliques, en respectant la part d'importance qu'il convien... attribuer. Sans les épreuves, il n'y aurait véritablement p... tion et d'autre part, pas de garantie, au même titre que p... de la fermeté du caractère des candidats (p. 7).

Nous croyons inutile de donner ici les indications que nous trouvons dans ce rituel de l'*Ordre*, du *Signe*, de la *Marche*, de l'*Attouchement*, du *Mot sacré*, du *Mot de passe*, de la *Batterie* de l'*âge*, du *Temps du travail*, de l'*Acclamation* et de l'*Habillement* de l'apprenti. De même pour les règles, de l'*Ouverture des Travaux*. Nous passons au rituel de la réception.

Dans le *Cabinet de réflexions*, le profane est invité à répondre par écrit aux questions suivantes posées dans la formule de testament qui lui est remise :

Quel est votre devoir envers vous-mêmes? (*sic*) **— La famille? — La patrie? — L'humanité?**

PARTIE TESTAMENTAIRE

Quelles sont, en termes brefs, vos dernières volontés en vous supposant au moment de mourir?

Quels conseils croyez-vous devoir à ceux qui vivront après vous?

L'entrée du profane dans la Loge, les premières questions qui lui sont faites, offrent peu d'intérêt.

Pour l'interrogatoire, le Rituel présente ces remarques :

Il est convenable d'éviter dans l'interrogatoire de prendre des formes ...euses ou qui puissent donner au Prof.·. la fausse impression d'une ... à son égard. On ne doit point l'amener à des conclusions forcées. ... doit s'efforcer seulement de lui faire expliquer ses propres idées, sans contredire autrement qu'en lui exposant en quoi il peut paraître en contradiction avec lui-même, et surtout sans manifester une opinion à laquelle il semblerait qu'on voulût le faire adhérer. Si sa situation ...ale est dépendante, comme celle de militaire, ou d'agent de l'autorité publique, l'interrogatoire doit s'arrêter au moment où il deviendrait ... torture morale, inutile, et où l'on s'exposerait à une réponse de hasa... d'ostentation.

Les FF.·. présents participent à l'interrogatoire sous le contrôle du ... — Après :

Le Vén.·. *s'adressant au Prof.·.* — La F.·.-Maçonnerie se prétend ... élite sociale. Elle proclame l'indépendance et l'autorité de la ... Elle se propose pour devoir de servir noblement et avec une ...able persévérance la cause de l'humanité. Une conscience cou...geuse est indispensable au franc-maçon. Aussi, dans le passé, pour ...er les pusillanimes, la Franc-Maçonnerie imposait-elle au ... au venu un ensemble d'épreuves destinées à garantir l'énergie ... volonté. Aujourd'hui, la F.·.-Maç.·., tout en restant attachée



à ses traditions, tempère la rigueur des épreuves, parce que les formes de la lutte pour la vérité se sont adoucies au dehors. Êtes-vous décidé à subir les épreuves réservées au récipiendaire?

Après la réponse affirmative, le Prof.·., mené par une route semée d'obstacles, est d'abord conduit vers l'Or.·. par le Nord, puis, vers l'Occident par le Sud, et ramené à sa place par le Nord. Pendant ce voyage, les FF.·., armés de glaives, produisent un bruit intense et confus en frappant le parquet de la pointe de leurs épées, et quelques-uns en faisant entendre le cliquetis des lames. Tout doit être grave dans ces mouvements et en accord avec les hautes pensées dont ils sont l'accompagnement.

Le Vén.·. — Monsieur, le voyage que vous venez d'accomplir, comme vous avez pu le reconnaître, présente un caractère symbolique. Les aspérités de la route que vous avez parcourue, le bruit qui s'est fait autour de vous, rappellent les difficultés avec lesquelles l'homme se trouve aux prises dans le cours de la vie. L'assistance que vous avez reçue de la part de ceux qui vous ont accompagné et qui vous a permis de triompher des obstacles, est l'image de la solidarité entre des hommes et la démonstration de sa puissance. Le devoir du F.·.-maçon dans la société est d'enseigner et de pratiquer la solidarité.

Si nous frappons votre imagination par des symboles, c'est que la symbolique est une science universelle comprise par le sentiment et la raison. Elle redonne la notion de l'union de l'humanité avec la nature et ramène l'homme, par des impressions vives et profondes aux origines du droit de la justice (p. 20).

On passe ensuite à l'épreuve de la coupe d'amertume; le Profane est engagé à promettre de défendre la Maçonnerie, sa réputation, ses principes et ses membres; il est sollicité de faire une offrande. Pendant qu'on l'éloigne, sa réception est soumise au scrutin des FF.·. présents.

La formule du serment proposé ensuite est la suivante :

Vous, de votre propre et libre volonté, en présence de cette R.·. assemblée de Maç.·., vous promettez et jurez solennellement de ne jamais révéler aucun des secrets de la F.·. Maç.·. qui vont vous être confiés. Vous promettez d'aimer vos FF.·. et de leur porter secours dans le besoin (p. 22).

La lumière est sollicitée pour le récipiendaire auquel on enlève son bandeau pendant que tous les FF.·. dirigent vers lui la pointe de leurs glaives!!! Il reçoit du Vénérable le nom de F.·., et, après avoir juré fidélité aux règles fondamentales de l'Ordre, entend les avertissements suivants :

Souvenez-vous que vous avez le devoir de chercher et de répandre la vérité. Vous devez votre affectueux appui aux faibles et votre

commisération à tous les êtres sensibles. Vous devez avoir au cœur toujours actif l'amour de l'humanité, vous devez votre zèle à la paix entre les hommes, votre concours résolu à la patrie pour la défense de la famille nationale et le triomphe de la liberté. Vous devez votre dévouement intime à la famille privée. Vous vous devez à vous-même d'élever votre dignité personnelle et de régler tous vos actes d'après une morale supérieure qui satisfasse votre raison et votre conscience, mieux que ne pourrait le faire la morale vulgaire.

Dans la Maçonnerie, vous avez l'obligation d'observer la discipline intelligente mais rigoureuse que ses lois imposent.

Cette discipline est la garantie de sa force et de son unité. Elle habitue à l'idée nécessaire de sacrifice; elle est la plus sûre sauvegarde de la dignité personnelle des maç.·. dans leurs rapports entre eux et assure la dignité commune de l'Ordre (p. 24).

La cérémonie se termine par l'étreinte fraternelle, la donation du tablier, la promesse de la révélation des signes, du mot et de l'attouchement.

Avant la clôture de la réception, le nouveau F.·. doit encore subir le discours du F.·. orateur. Le modèle donné par le F.·. Minot mérite d'être reproduit en entier. On en remarquera la platitude et le vague :

La première et indispensable qualité morale que nous désirons dans la personne de ceux que nous accueillons, c'est le savoir-vivre. Nous avons cru trouver en vous, F.·., qui avez reçu ce soir la lumière maçonnique, cette précieuse vertu.

Le savoir-vivre procure des relations fraternelles et en assure la durée. Par le savoir-vivre, les hommes se touchent sans se heurter. Ils peuvent différer par la nuance des idées et des opinions. Ils demeurent unis par les convenances qui leur font goûter les avantages d'une tolérance réciproque. Ils se meuvent dans leur liberté sans cesser d'être liés par les habitudes de bienveillance mutuelle qui sont le produit et l'honneur de la civilisation.

Le savoir-vivre est plus qu'une forme de la civilisation. Il révèle chez celui qui le possède le sens intime du respect du droit des autres et la conscience du devoir dans les relations entre les hommes. Si l'on est délicat envers ses semblables, c'est que l'on sent qu'il y a en eux ce qu'il y a en nous-mêmes, des facultés, des droits, un besoin de dignité qui exigent une déférence réciproque. La loi de l'égalité découle de ce sentiment humain et généreux.

L'égoïsme est incompatible avec le véritable savoir-vivre. Apporté par l'éducation ou amené par la réflexion, le savoir-vivre implante, à la place de l'égoïsme, ce qu'on appelle dans la philosophie et la



morale moderne, l'altruisme, ou sentiment de ce qu'on doit à autrui.

Il ne faut pas s'y tromper, l'altruisme étant une perfection de la conscience humaine, on peut le rencontrer isolément chez des sujets dissemblables par leurs attaches de classes ou de partis.

On trouve parfois parmi les hommes que le hasard des origines ou des circonstances a placés dans un milieu social ou politique attardé des habitudes d'égards pour les autres qui appartiennent au tempérament démocratique pur et, au contraire, il arrive qu'on rencontre parmi les hommes qui se réclament de la cause du progrès des natures égoïstes et jalouses, mordues de l'envie et peu propres au développement de la sociabilité.

L'absolutisme orgueilleux et l'oppression tyrannique sur les inférieurs doivent être tenus soigneusement éloignés de son tempérament par l'homme juste et humain.

La Franc-Maçonnerie, dans sa noble mission, tend à opérer la sélection des hommes. Elle réunit ceux qui ont pour idéal l'altruisme. Elle leur donne, par l'organisation collective, la force de cohésion nécessaire à l'exercice d'une grande influence. Par la pureté des vues et la rigueur des principes, elle provoque leur élévation personnelle. Elle en fait une phalange d'élite se dispersant, au sortir des temples, dans le corps social, pour y porter, sous toutes les formes et par tous les modes, la vérité et les idées de justice.

Tout cela a pour point de départ, le savoir-vivre. Il convenait, mon cher et nouveau F.·. de présenter ces considérations à votre esprit, au moment où vous devenez membre de notre grande famille maçonnique et, en particulier, membre de la Resp.·. L.·.

Vous apporterez ici votre concours à l'harmonie qui est la loi de nos trav.·. et vous trouverez, en échange, de la part de vos FF.·., avec lesquels vous allez vivre sur le pied d'une parfaite égalité, l'empressement sympathique qui honore et le dévouement qui protège (p. 28).



LE CONVENT DU GRAND-ORIENT

EN SEPTEMBRE 1896

(Suite.)

A la première séance du 24 septembre, une question intéressante a été posée à propos de vœux proposés par des Loges de Marseille. Il s'agissait d'un abaissement du prix d'initiation.

Les observations échangées à ce sujet ne manquent pas de piquant. En voici quelques-unes :

Le F.·. **Dumas-Guilin**. — Je viens combattre la proposition faite par le F.·. de la L.·. de Marseille, car si nous n'autorisons pas les LL.·. à admettre des prof.·. à demi tarif, nous fermerons nos LL.·. aux ouvriers. Or, dans les centres populeux, nous avons intérêt à recevoir des ouvriers afin d'éclairer ceux qui sont les chefs du parti ouvrier. Il faut absolument que nos LL.·. s'ouvrent à la partie démocratique de la population; nous sommes accusés d'être des LL.·. bourgeoises; or, nous serons des LL.·. bourgeoises tant que nos tarifs seront élevés.

J'appuierais plutôt la proposition de notre F.·. Bontemps; je crois que les LL.·. devraient être libres de réduire le tarif fixé par le G.·. O.·., car les LL.·. connaissent leur trésor et les ressources dont elles disposent. Je demande donc au Convent de rejeter la proposition du F.·. Villard.

Le F.·. **Villard**. — TT.·. CC.·. FF.·., si la proposition qu'on vient de vous faire avait force et vigueur dans la Mac.·., je vous prierais de bien vouloir nous allouer des fonds pour secourir les malheureux, car il est bien certain que celui qui n'a pas 30 francs pour se faire recevoir ne peut pas continuer à payer ses cotisations. L'O.·. de Marseille est un O.·. cosmopolite; on vient tous les jours frapper à notre porte, nous ne demanderions pas mieux de recevoir tous ceux qui se présentent et sont honnêtes, mais si nous sommes obligés de secourir les autres, nous vous demandons de nous venir en aide à nous-mêmes.

Nous sommes à peu près d'accord avec le rapporteur, car il est un fait certain, c'est qu'on vous demande d'abaisser les prix. Dans



votre O.·. de Paris, si on recevait dans les LL.·. à 10 et 15 francs, où en seriez-vous? De même dans l'O.·. de Toulouse, de Bordeaux, en un mot, dans les grands centres, cela ne pourrait pas marcher; il faut donc un prix unique, et c'est pourquoi la L.·. la *Parfaite Sincérité* a déposé sa proposition (p. 89.)

Le F.·. Sentini voudrait un prix unique applicable à tous les maçons, et il le voudrait aussi réduit que possible, à 25 francs, par exemple. Il en donne la raison.

J'estime qu'avec le tarif de 50 francs, nous ne facilitons pas assez la pénétration de l'élément démocratique dans nos LL.·. On a eu raison de dire que nous étions des LL.·. bourgeoises et que nous ne nous trouvions pas assez en présence des éléments démocratiques; nous nous privons ainsi de certaines intelligences, d'hommes qui ont des idées très utiles et qui donneraient peut-être à la Maç.·. une influence et une poussée nouvelle; nous nous en privons, parce que ces intelligences et ces forces n'ont peut-être pas les 50 francs qui sont nécessaires pour entrer dans nos LL.·. (p. 91).

Le débat se termine par le vote de l'ordre du jour avec renvoi au Conseil de l'Ordre.

Dans la même séance a été agitée la question toujours brûlante pour les francs-maçons de la publicité de leurs noms. La discussion que nous allons reproduire montre bien la crainte salutaire qu'ont la plupart de ces *tabous* d'être connus du public. Ils reconnaissent que les cléricaux sont souvent exactement renseignés. On remarquera l'allusion faite au *Tout Paris maçonnique* et l'exposé des résultats de la campagne de la *Croix de Saône-et-Loire*.

Le F.·. **Combrisson**, rapporteur. — MM.·. FF.·., j'ai été chargé, par la Commission des vœux, du rapport sur le vœu suivant; j'appelle là-dessus toute votre attention, car il s'agit d'une question extrêmement grave :

Les LL.·. de l'Est,

Considérant que la Maç.·. a certainement un intérêt de premier ordre à propager ses doctrines d'émancipation et de progrès; mais ayant encore le devoir de protéger les plus modestes des siens, les travailleurs de tout ordre qui, à cette heure de combat suprême, sont surtout exposés aux coups du cléricalisme déchaîné, par suite de faiblesses coupables contre la République et la Franc-Maç.·. contre ses premiers et ses plus énergiques défenseurs.

Considérant que le Congrès antimaç.·. qui doit se réunir à Trente, le 26 courant, *pour rechercher les moyens pratiques de nous combattre*,



de rechercher une organisation particulière, bien conçue, bien outillée, pour détruire l'influence de la Franc-Maç.·.;

Considérant que ce Congrès, sous l'impulsion de *La Croix*, espère qu'en livrant à la publicité les noms des maçons dévoués qui prennent part à nos Congrès et nos Convents, dans le but de les livrer à la misère, détruire leur commerce ou leur industrie.

Les LL.·. de l'Est, tout en maintenant la publicité du compte rendu de nos travaux, proposent :

1° Que le compte rendu du Convent sera imprimé, comme par le passé, mais sans indiquer aucun nom de délégué;

2° Que le nom de chaque délégué ou suppléant occupant un poste ou prenant part à la discussion soit remplacé par le nom de sa L.·. et de son O.·..

Signé : Crescent, Bégnicourt, Lartigue, Gustelle, Michel, Schoch, Gonnot, Ménard, Sourd, Lenévé.

MM.·. FF.·., je dois vous déclarer tout d'abord que la Commission des vœux a approuvé d'une façon complète, absolue, le vœu déposé par les LL.·. de l'Est.

En effet, on est en train, dans un certain monde, de rechercher le moyen de nous combattre, de façon à détruire l'influence légitime qu'exerce la Maç.·. dans le monde prof.·. et même sur les gouvernements qui s'inspirent de l'opinion publique.

Nous avons pensé qu'il y avait là, en dehors d'autres, un moyen de nous combattre. Je n'insisterai pas sur les raisons spéciales qui nous font appuyer ce vœu; elle sont indiquées ici, et on pourrait en indiquer une raison, c'est que le Convent est déjà entré dans cette voie, hier, sur la proposition de la Commission des finances.

Le F.·. **Dequaire**, président. — Entre-t-il dans la pensée de la Commission que cet anonymat d'un genre spécial s'étende également aux officiers de l'Assemblée?

Le F.·. **Combrisson**, rapporteur. — La question n'a pas été soulevée.

Le F.·. **Alphonse Bouyer**. — MM.·. FF.·., je rends un complet hommage aux LL.·. qui ont pensé à mettre ce vœu sur pied, étant donné l'esprit dans lequel ces LL.·. ont agi; mais, pour ma part, je ne peux pas accepter dans son entier le vœu proposé, et voici pourquoi :

D'abord, je veux répondre à un précédent, ou à ce qu'on croit être un précédent établi hier. Il y a une différence considérable en ce que nous avons fait hier et ce qu'on veut faire aujourd'hui d'après le vœu. Ce que nous avons fait hier ne peut compter comme un précédent; je l'ai voté et je le voterai, chaque fois qu'on le demandera, car c'est là une défense qui est utile et dont on voit nettement les avantages. Mais cela n'a rien de commun absolument avec la publication des noms des francs-maçons.



On nous demande, MM.·. FF.·., de remplacer les noms des FF.·. par le nom de la L.·. dont ils sont délégués, suivi du nom de l'O.·. auquel ils appartiennent.

Eh bien! véritablement, MM.·. F.·., il faudrait peu connaître l'astuce et les moyens de pénétration de ces gens qu'on appelle les cléricaux pour croire que ce double renseignement : 1° le nom de la Loge, 2° le nom de l'O.·., ne soit pas suffisant pour arriver à connaître le nom du F.·.. N'oubliez pas qu'à l'heure actuelle les noms de presque tous les francs-maçons sont connus; il existe même des publications profanes qui donnent les noms d'un grand nombre d'entre nous.

Étant donné que nous envoyons toutes nos pl.·. par la poste, qu'il existe des imprimés que nous ne pouvons pas soustraire au monde profane — car il y a des gens qui laissent traîner des documents écrits, — le monde prof.·. arrivera toujours à savoir le nom des francs-maçons; à l'heure actuelle, la Franc-Mac.·. secrète est une illusion, c'est même un danger, ne l'oublions pas.

Il y a une ligue anti-maç.·., et j'ai vu dans le programme qu'un de nos FF.·. m'a communiqué que les moyens employés contre nous seront d'abord une prière matin et soir pour nous ramener au bien. (*Hilarité.*)

Le F.·. **Rodolphe Burgues.** — Cela ne nous fera pas de mal.

Le F.·. **Alphonse Bouyer.** — Puis, il y a une proposition de secours pour les francs-maçons qui nous quitteront, parce que, s'ils sortent de chez nous, les « horribles Fr.·.-Maç.·. » leur feront un tas de misères. Voilà la ligue anti-maç.·.

S'il y a des cléricaux qui sont très énergiques, très forts pour faire beaucoup de bruit, il y en a beaucoup moins pour faire de la besogne ; si en face des troupes cléricales, on voyait les troupes maç.·. se lever énergiquement, répondant protestations par protestations, si on nous voyait faire des manifestations, soit dans la presse, soit même devant la statue de Jeanne d'Arc, par opposition aux membres de l'Union catholique et mettre la police en mesure d'emprisonner ou les républicains ou les cléricaux, vous verriez bien vite les cléricaux s'éclipser. C'est la peur qu'il faut leur apporter, et la peur, pour les cléricaux, est le commencement de la sagesse. Alors que nous avions un ministère sincèrement républicain, ils ne montraient pas le nez, et maintenant, s'ils relèvent la tête, c'est parce qu'ils savent bien que le ministère les protège.

Maintenant, comme j'estime que, dans certains cas particuliers, il y a des FF.·. qui ont un intérêt de premier ordre à ne pas être connus, bien que ce soit des Mac.·. très militants, pouvant nous apporter une somme de travail respectable, il y aurait peut-être un moyen terme : à ceux qui ne veulent pas que leurs noms soient



publiés, qu'on accorde l'immunité de l'anonymat, je n'y vois pas d'inconvénient, parce que je suis convaincu, connaissant l'esprit de sacrifice que nous avons tous dans le cœur, je suis convaincu que nous trouverons toujours assez de FF.·. pour dire aux yeux de tous : Moi, je suis franc-maçon.

Le F.·. **Richard.** — L'orateur qui vient de me précéder à cette tribune a paru ne pas tenir un compte suffisant du péril clérical et des moyens que les cléricaux ont à leur disposition pour réduire les francs-maçons à merci ou pour essayer de les intimider.

A ce point de vue, je dois vous signaler le résultat d'une campagne qui s'est produite à Chalon-sur-Saône. La *Croix de Chalon-sur-Saône* s'est procuré des noms de Maç.·. des deux LL.·. française et écossaise, elle les a publiés, et le résultat a été pour les FF.·. commerçants de voir disparaître leurs clients réactionnaires. Heureusement pour beaucoup d'entre eux, cela a été sans effet, car ils étaient en état de se passer de ces clients réactionnaires; mais, enfin, ils ont subi des pertes importantes par la publication de leurs noms. D'un autre côté, quelques-uns de nos FF.·. ont même été obligés de donner leur démission publiquement pour éviter de se trouver réduits à merci.

Voilà les résultats de la divulgation des noms des maç.·.; les cléricaux sont résolus à faire la campagne contre les maç.·. non pas d'une façon active, mais en s'abstenant de porter leurs fournitures aux commerçants.

Dans ces conditions, je crois utile de pratiquer l'anonymat et de suivre la règle de la discrétion et, par conséquent, d'adopter le vœu des LL.·. de l'Est. Cependant, je ne m'opposerai pas à l'amendement présenté par le F.·. qui m'a précédé et qui consiste à dire que ceux-là seulement bénéficieraient de l'anonymat qui le réclameraient.

Le F.·. **Salières.** — MM.·. FF.·., le danger qu'on peut courir en publiant nos noms n'existe pas; est-ce que notre annuaire ne les contient pas?

Un F.·. — Non!

Le F.·. **Salières.** — Je vous demande pardon, tous les Vén.·. sont sur l'annuaire; on vient demander au Convent de ne pas publier les noms des délégués au Convent; je trouve, pour ma part, qu'il n'y a aucun inconvénient à les publier, par la bonne raison qu'ils sont connus.....

Au point de vue général, je vais citer un exemple : je suis d'un O.·. qui est bien clérical (Nantes); eh bien! nous avons fait dernièrement à Nantes, un mariage maç.·.; lorsque j'en ai parlé à ma L.·., beaucoup de FF.·. m'ont dit : « Nous ne pourrons pas y assister. » Je leur ai répondu : « Cela ne vous oblige pas à prendre vos insignes, je trouverai toujours assez de FF.·. porteurs de leurs

insignes pour recevoir le membre du Conseil de l'Ordre qui viendra nous visiter. Eh bien! MM.·. FF.·., tous ont pris leurs insignes.

Nous avons eu contre nous deux LL.·. : l'une de notre Fédération, l'autre du Sup.·. Cons.·. qui sont venues en prof.·.. Notre mariage maç.·. a eu un tel succès, que les journaux réactionnaires eux-mêmes, qui en avaient parlé avant, n'en ont pas parlé après.

Pour mon compte personnel, j'ai une situation toute particulière, je me la suis créée; j'ai fondé un journal, une imprimerie, qui est la plus importante de la localité; j'ai, comme imprimeur, des clients cléricaux, qui savent très bien que je suis franc-maçon; je n'en fais pas état; je ne vais pas le crier ostensiblement, mais tout le monde sait que je suis Vénérable de ma L.·., et personne ne m'a quitté; je sers mes clients comme je le dois; ils viennent chez moi, probablement parce qu'ils y trouvent leur compte.

Je crois donc qu'il n'y a pas un aussi grand danger qu'on veut bien le dire à la publication des noms des délégués; il n'en est pas de même pour la publication des noms des membres des At.·.. Prenons toutes nos mesures, faisons que les noms de quelques-uns d'entre nous, à qui la publicité pourrait porter préjudice, ne soient pas connus, mais que cela ne soit pas général, car si nous nous effaçons, nous ne serons plus rien. Il faut que quelques-uns d'entre nous aient le courage d'affirmer publiquement leurs idées.

Le F.·. **Orval.** — MM.·. FF.·., celui qui est à cette tribune est commerçant dans une petite ville bourgeoise, réactionnaire et cléricale, et cependant il demande le maintien des noms. Il est impossible à mon avis de cacher sa qualité maç.·. Pourquoi? qu'est-ce qu'un franc-maç.·. ? C'est toujours un républicain et un anticlérical. Comment voulez-vous cacher votre qualité d'anticlérical si vous vous mariez civilement, si vous ne faites pas baptiser vos enfants, si vous ne les envoyez pas à cette instruction spéciale qui consiste à tirer la langue au curé et à lui faire goûter votre cuisine.

Si vous êtes républicain anticlérical, comment voulez-vous qu'on ne le sache pas? Et si vous êtes républicain anticlérical militant, c'est-à-dire un maç.·., vous êtes obligé d'agir, et tout cela se sait bien vite dans une petite ville de province. Il y a de plus les tenues bl.·., les fêtes solsticiales, tout cela se sait. Je suis de Clermont (Oise); tous les ans, il y a des processions, on met des bannières aux fenêtres, moi je n'en mets pas, tout le monde sait que je suis anticlérical. Il ne faut pas nous cacher; au contraire.

Le F.·. **Combrisson,** rapporteur. — Puisque l'assemblée paraît à peu près fixée, je n'entrerai pas dans la discussion; nous vous demandons simplement de dire que les membres de l'Assemblée auront la faculté de mettre ou non leur nom.

Le F.·. **Bourde.** — MM.·. FF.·., dans toute cette question, on ne



se préoccupe que du danger qu'il peut y avoir à publier les noms, mais je me demande quelle en est l'utilité. Si, en effet, c'est inutile, cela ne doit pas se faire. Eh bien! à mon avis, c'est complètement inutile. Il est certain que, la plupart du temps, il n'y a là qu'une espèce de soif de publicité de la part de FF.·. qui veulent se faire une réputation d'orateur et tiennent à voir leurs noms figurer au Bulletin. Si on ne mettait pas de noms, il y aurait moins de discours.

Maintenant cette idée de professer sa foi à l'extérieur est tout à fait déplacée. La Franc-Maç.·. n'est pas une religion, c'est un sucre qui doit améliorer la société, il doit fondre (p. 98).

L'ordre du jour pur et simple est voté par l'Assemblée.

(*A suivre.*)



UNE LETTRE DU DOCTEUR ENCAUSSE

Au moment de notre mise en pages, nous recevons une lettre du docteur Encausse, *alias* Papus. Nous la reproduisons ci-dessous :

12 juin 1897.

Monsieur le directeur de la « Franc-Maçonnerie démasquée », Paris.

Monsieur,

On me communique plusieurs numéros de votre revue où vous avez publié sans autorisation des extraits de ma revue l'*Initiation*. Cela est formellement défendu, et je suis bien au regret d'être obligé de vous le faire rappeler par mon homme d'affaires. De toutes façons, je vous interdis tout nouvel emprunt pour l'avenir.

Et ne voyez pas là, Monsieur le directeur, une question financière de ma part. Je cherche simplement à éviter à votre rédacteur, M. Clarin (Vivant, Pierre, Abel), qui signe A. de la Rive, le ridicule rôle de successeur et imitateur de M. Léo Taxil. Il y a deux ans, dans mon ouvrage *le Diable et l'Occultisme*, j'ai prévenu les catholiques que M. Taxil se moquait indignement d'eux. — Il me serait pénible de voir M. de la Rive, qui est sincère, continuer à se tromper en remplaçant feu le Palladisme par le Martinisme. — Pourquoi publier comme mystérieux des documents que nous imprimons pour tout le monde et de vieux rituels sans valeur? Les commentaires qui, dans votre revue, accompagnent ces publications, ne font de tort qu'à ceux qui les signent.

J'ai horreur de la polémique; je tiens simplement à faire entendre ma protestation contre des accusations que je trouve aussi odieuses que ridicules, et je vous prie de publier ma lettre dans votre prochain numéro.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de toute ma considération.

Dr Papus.





UN APPEL PUBLIC AUX FRANCS-MAÇONS

La plupart des journaux ont signalé l'appel adressé vers la fin de mai aux francs-maçons par le *Comité d'action pour les réformes républicaines*. Aucun, croyons-nous, n'a publié le document *in extenso*. Il est important cependant et mérite d'être conservé, principalement à cause de la liste des députés et sénateurs adhérents.

Nous le reproduisons ci-dessous exactement. Pour plus de clarté, nous faisons mettre en italique les noms des sénateurs :

COMITÉ D'ACTION

POUR LES RÉFORMES RÉPUBLICAINES

62, rue Tiquetonne, Paris.

Paris, le 25 mai 1897.

Monsieur et T.·. C.·. F.·.

Le *Comité d'action pour les réformes républicaines*, convaincu de la nécessité d'une organisation forte et complète du parti républicain, en vue des *élections générales de 1898*, a décidé de faire appel, pour l'aider dans sa tâche, au dévouement de tous les francs-maçons, de ceux qui luttent quotidiennement dans nos temples, comme de tous ceux qui s'en sont momentanément éloignés, mais sans cesser de garder au cœur l'esprit vigoureux de notre Ordre et de conserver le sentiment des dangers que le cléricalisme fait courir à nos institutions républicaines, à nos conquêtes laïques et aux réformes démocratiques.

Les équivoques, dont pendant si longtemps ont vécu certains politiciens, sont dissipées, et c'est, il faut le reconnaître, la grande œuvre du ministère Léon Bourgeois, d'avoir mis en pleine lumière la réaction opportuno-conservatrice et groupé d'autre part tous ceux qui méritent le titre de républicains.



La situation est donc nette, et une surprise de suffrage universel serait désormais sans excuse.

Si le parti démocratique l'emporte, nous aurons enfin la république de fait, la république vraie, substituée à la république nominale. Si le pays nomme une majorité conservatrice composée de cléricaux, ralliés et opportunistes, la crise ouverte depuis quelques mois sera définitivement dénouée au profit de la réaction, et l'on ne peut dire pour combien de temps seront ajournées les réformes républicaines.

Mettre le parti démocratique et anticlérical en état de lutter avec avantage, avec certitude de succès, tel est le but que poursuit le *Comité d'action pour les réformes républicaines*, par l'organisation immédiate de la propagande dans le pays, au moyen de conférences, brochures, correspondances et journaux.

Il a résolu, pour faire face aux besoins de cette propagande, d'ouvrir une souscription au capital de *deux cent mille francs*, divisé en 2 000 parts de 100 francs chacune.

La Commission exécutive est résolue à mener à bien la tâche qui lui a été confiée par le Comité.

En présence des efforts de nos adversaires, elle a la conviction que tous ceux qui veulent, par le triomphe des réformes démocratiques, assurer le salut même de la République, sauront accomplir leur devoir, répondre à son appel, et l'aider à constituer le fonds de guerre indispensable à notre propagande.

Un service gratuit de l'organe du Comité sera fait jusqu'au 15 mai 1898 à chacun des souscripteurs d'une part de 100 francs.

Nous avons voulu, mon T.·. C.·. F.·., nous adresser à tous nos amis politiques — et les francs-maçons sont au premier rang — pour obtenir leur concours personnel.

Nous venons donc vous prier avec instance de vouloir bien adresser, dans le plus court délai possible, au président de la Commission exécutive :

1° Votre engagement de souscription personnelle pour une ou plusieurs parts;

2° Les noms des amis politiques auxquels nous pouvons nous adresser de votre part et sur votre recommandation pour obtenir des souscriptions et de nouvelles indications d'adhérents.

Veuillez agréer, Monsieur et T.·. C.·. F.·., l'expression de nos sentiments fraternels.

La Commission exécutive :

Le président, G. Mesureur.·., député, 21, rue d'Uzès.

COMMISSION EXÉCUTIVE

MM. Aimond, maire de Saint-Leu-Taverny.
Baduel, sénateur.
Bazille, député.



MM. Bérard (Alexandre), député.
Berteaux, député.
Chapuis, député.
Delarue, député.
Delpech, sénateur.
Dujardin-Beaumetz, député.
A. Grou, publiciste,
Guillain, avocat.
Hubbard, député.
Ignace, avocat
Jouanneau, avocat.
L. L. Klotz, conseiller général.
La Porte (de), député.
Lefèvre, avocat.
Lucipia, conseiller municipal.
Merlou, député.
Mesureur, député.
Renoult René, avocat.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS ADHÉRENTS

MM. *Abeille*.
Abel.
Alasseur.
Allemand.
Aucoin.
Baduel.
Balandreau.
Bastid.
Baudon.
Baulard.
Bazille.
Beauquier.
Bepmale.
Bérard (Alex.).
Bernard.
Berteaux.
Berthelot.
Bidault.
Bienvenu-Martin.
Bizot de Fonteny.
Blanc (Louis).
Boissy-d'Anglas,
Bony-Cisternes.
L. Bourgeois.
Brunet.
Caduc.
Casabianca (de).
Caussanel.
Chambige.
Chamerlat.
Chandioux.

MM. Chapuis.
Charonnat.
Chenavaz.
Clapot.
Alb. Le Clec'h.
Combes.
Compayré.
Cornudet.
Crémieux.
Déandréis.
Decker-David.
Defontaine.
Delanne.
Delarue.
Delbet.
Delmas.
Delpech.
Deproge.
Derveloy.
Desmons.
Deville.
Dindean.
Doumergue.
Dubief.
Dujardin-Beaumetz.
Dupon.
Dutreix.
Faure (Alfred).
Fiquet.
Frébault.
Gacon.

MM. Genet.
Genoux-Prachée.
Gerville-Réache.
Goblet (René).
Goujat.
Guieysse.
Guyot-Dessaigne.
Hubbard.
Humbert.
Jacques.
Jullien.
Lacombe.
Lacôte.
Lagnel.
La Porte (de).
Laterrade.
Laurens.
Lecomte (Max.).
Lefèvre (Alex.).
Lesage (Cher).
Levecque.
Leydet.
Leygue (Raym.).
Lhopiteau.
Lockroy.
Loup.
Magnien.
Mas.
Maurice-Faure.
Merlou.
Mesureur.



Milliès-Lacroix.
Montaut.
Mougeot.
Pams.
Pauliac.
Pédebidou.
Pétrot.
Peytral.
Pochon.
Pontallié.
Poupin.
Rabier.
Ragot.
Rajon.
Rameau.
Reboulin.
Ricard (Côte-d'Or).
Rivet (Gustave).
Rolland.
Rousse.
Samary.
Sever.
Talou.
Vallé.
Velten.
Verninac (de).
Ville.
Vival.
Vuillod.



ERRATUM

Dans notre dernier numéro (p. 108), sont indiqués quelques députés francs-maçons; c'est **Groussier**, *député de la Seine, qu'il faut lire, et non* Grousseau.

RECTIFICATION

A PROPOS DU PRÉSIDENT HIPPOLYTE

Nous recevons de Haïti la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire. L'auteur qui a signé sa lettre nous est personnellement connu et son témoignage a le plus grand poids.

7 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans le numéro de mars de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, p. 41, les paroles suivantes :

« Un curé d'une paroisse peu éloignée de Port-au-Prince (Haïti) écrivait vers la fin de l'année : « Le président Hippolyte, de Port-au-Prince, est tombé foudroyé..... Il a été trouvé porteur de trente-deux hosties, collées sur un ruban disposé en croix. Quelque temps auparavant, on avait constaté le vol d'un ciboire rempli d'hosties. »

J'avais déjà lu cette information fantaisiste dans d'autres revues qui donnaient le nom du curé en question. Comme elle n'a point été démentie, je crois qu'il importe à l'honneur de la vérité de ne pas la laisser s'accréditer par l'autorité de votre estimable revue. Voici la vérité :

Le président Hyppolite (*sic*) est mort subitement sur son cheval, le 24 mars 1896. On n'a point trouvé sur lui trente-deux hosties collées sur un ruban. Le curé qui écrit cela a cru trop facilement une légende qui a couru le pays; en effet, la paroisse qu'il dessert est à plus de 30 lieues de Port-au-Prince. La légende a été formellement démentie par le médecin qui a déshabillé le président après sa mort. Un ciboire avait été volé quelque temps auparavant dans l'église de Saint-Joseph, à Port-au-Prince. J'arrivais à la capitale le jour même du vol. Le curé de la paroisse m'a affirmé qu'il n'y avait pas plus de douze à quinze hosties dans le ciboire volé et qu'il les a retrouvées toutes ou à peu près dans un autre ciboire. *La Croix* avait publié, d'après *La Vérité*, une lettre d'un négociant du Havre relatant la même légende et ajoutant que l'archevêque avait rapporté en procession à la cathédrale les hosties trouvées sur le président défunt. Ceci est de la haute fantaisie. Personne n'a pu prouver qu'on

ait trouvé des hosties sur le mort et aucune procession n'a eu lieu à ce sujet.

Je vous serai obligé, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer la présente rectification dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer mon respect bien dévoué en Notre-Seigneur.

Un de vos abonnés,
missionnaire apostolique à Haïti.

P.-S. — Voici un fait authentique de vol d'hosties consacrées. En juillet 1890, on a volé dans l'église de Quartier-Morin (diocèse du Cap Haïtien), un ciboire contenant une vingtaine d'hosties ainsi que la lunule de l'ostensoir qui renfermait aussi une hostie consacrée. On n'a jamais pu retrouver ni ces hosties, ni le ciboire. Tout porte à croire que les auteurs de ce vol sacrilège sont des sectateurs de la secte diabolique des Vaudoux et que les hosties ont servi à d'odieuses profanations. Le *Bulletin religieux d'Haïti* du mois d'août 1890 a publié la lettre de l'administrateur du diocèse à ce sujet.

OMISSION RÉPARÉE

Nous avons publié la liste officielle des membres du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient. Nous avons négligé d'indiquer leurs distinctions honorifiques.

Ceux dont les noms sont dans notre liste suivis d'un I sont *officiers de l'Instruction publique ;* ceux que suit un A, *officiers d'Académie.*

De plus, les FF.·. Bourceret, Faure, Edgar Monteil, Priou et Roche sont chevaliers de la Légion d'honneur.



GRAND COLLÈGE DES RITES

SUPRÊME CONSEIL DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

MEMBRES ACTIFS

Les FF.·. :

Aussel (Antoine), ✠, ۞ I., 33e, expert assermenté près la Cour d'appel, 11, rue des Halles, à Paris.

Bergère (Charles-Désiré), ✠, 33e, ancien capitaine adjudant-major d'infanterie, ancien membre du Conseil de l'Ordre, chef du Secrétariat général du Grand-Orient de France, 16, rue Cadet, à Paris.

Bidou (Léon-Auguste-Clément), ۞ A., 33e, membre du Conseil de l'Ordre, ingénieur, à Lexy, par Cons-la-Grandville (*Meurthe-et-Moselle*).

Blanchon (Pierre), 33e, ancien membre du Conseil de l'Ordre, propriétaire, conseiller général de la Seine, 64, rue Turbigo, à Paris.

Blatin (A.), ✠, 33e, ancien président du Conseil de l'Ordre, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, ancien député, 5, rue Viollet-le-Duc, à Paris.

Bordier (Edgar), ۞ I., 33e, président de la Chambre de cassation, avocat à la Cour d'appel, 21, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

Clément (Joseph), 33e, comptable, 62, avenue de Courbevoie, à Asnières (*Seine*).

Croissant (Armand), 33e, secrétaire du Conseil de l'Ordre, architecte-vérificateur, 3, rue Scheffer, à Paris-Passy.

Dequaire-Grobel (Jules), ۞ A., ✠ O., 33e, membre du Conseil de l'Ordre, agrégé de philosophie, publiciste, 92, boulevard George-Sand, à Châteauroux (*Indre*).

Fontainas (Charles), 33e, membre du Conseil de l'Ordre, docteur en droit, avocat, 10, rue de la Victoire, à Paris.

De Hérédia (Séveriano), 33e, ancien membre du Conseil de



l'Ordre, ancien ministre, ancien député, 177, rue de Courcelles, à Paris.

Lartigue (Louis-Jules), ✠, 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, propriétaire, vice-président du Conseil général des Ardennes, maire de Givet (*Ardennes*).

Level (Georges-Adrien), ✠, 33ᵉ, ancien secrétaire du Conseil de l'Ordre, chef du contentieux des chemins de fer de l'Etat, 45, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris.

Lepelletier (Edmond), ✠, 33ᵉ, ancien secrétaire du Conseil de l'Ordre, publiciste, 54, rue Blanche, à Paris.

Masse (Léon), ✿ I., 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, avoué honoraire, juge de paix suppléant du IIᵉ arrondissement, ancien conseiller municipal de Paris, 6, rue d'Alger, à Paris.

Mauger (Albert), ✿ A., 33ᵉ, membre et ancien président de la Chambre de cassation, archiviste de l'Assistance publique, 30, rue de l'Eglise, à Neuilly (*Seine*).

Moulnier (Théodore), ✠, ✿ I, ancien membre du Conseil de l'Ordre, trésorier payeur général en retraite, 99, rue de Pessac, à Bordeaux (*Gironde*).

Poulle (Louis-Auguste-César), ✠, ✿ A, 33ᵉ ancien vice-président du Conseil de l'Ordre, président de Chambre à la Cour d'appel, 39, rue de la Tranchée, à Poitiers (*Vienne*).

Savigné (Ennemond-Joseph), ✠, ✿ I, 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, imprimeur-éditeur, publiciste, juge au tribunal de Commerce, à Vienne (*Isère*), maire de Sainte-Colombe-lès-Vienne (*Rhône*).

Sever (Jacques-Noël-Alex.), ✠, O, ✿ I, 33ᵉ, colonel breveté en retraite, député du Nord, 11, pass. Duclos, à Paris-Plaisance.

Sincholle (Bertrand), 33ᵉ, vice-président du Conseil de l'Ordre, architecte-voyer, ingénieur des arts et manufactures, 114, boulevard National, à Clichy-la-Garenne (*Seine*).

Thulié (Henri), ✻, ✠, 33ᵉ, ancien président du Conseil de l'Ordre, docteur en médecine, ancien président du Conseil municipal de Paris, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, 37, boulevard Beauséjour, à Paris.

Viguier (Paul-Louis), 33ᵉ, membre et ancien président du Conseil de l'Ordre, publiciste, membre du Conseil municipal de Paris et ancien président du Conseil général de la Seine, 9, avenue Carnot, à Paris.

MEMBRES HONORAIRES

Loth (J.-T.), 33ᵉ, her Majesty's Rule Pursuivant, 8, Asholl Place, à Édimbourg (*Écosse*).

Officer (William), 33ᵉ, S. S. C. agent of convention of Royal Burgs of Scotland, Chambers, 21, Castle Street, à Édimbourg (*Écosse*).

Desmons (Frédéric), 33ᵉ, président du Conseil de l'Ordre, sénateur du Gard, 52, boulevard Saint-Marcel, à Paris.

Crombie (John), 33ᵉ, magistrat de la municipalité d'Aberdeen (*Écosse*).

Ornières (Louis-Auguste), ✠, 33ᵉ, docteur-médecin, résident de France dans les pays de protectorat, 13, rue du Nord, à Enghien (*Seine-et-Oise*).

Burgues (Rodolphe), ✠, ✿ I, 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, publiciste. président d'honneur de la Société des Sauveteurs de la Seine, villa des Roses, à Saint-Prest, par Chartres (*Eure-et-Loir*).

Francolin (Gustave), 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, professeur et publiciste, 174, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris.

Brémond (Ernest), 33ᵉ, ancien membre du Conseil de l'Ordre, avocat, 37, rue Méry, à Marseille (*Bouches-du-Rhône*).

Malfuson (Edmond), ✿ I, ✳, 33ᵉ, avoué à Sancerre (*Cher*).

OFFICIERS DU GR.·. COLL.·. DES RITES

	Les F.·.
Gr.·. Comm.·	**Poulle.**
1ᵉʳ Lieut.·. Comm.·	**Masse.**
2ᵉ —	**Fontainas.**
Gr.·. Orat.·	**N.**
Gr.·. Chancel.·	**Paul Viguier.**
Gr.·. Trés.·	**Clément.**
Gr.·. M.·. des Cér.·	**Blanchon.**
Gr.·. Cap.·. des Gardes.·	**Sincholle.**
Gr.·. Orat.·. adj.·	**Mauger.**
Gr.·. Chanc.·. adj.·	**Bordier.**

(*Annuaire du Grand-Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises, pour l'Année Maçonnique commençant le 1ᵉʳ mars* 1897 (E.·. V.·.), pp. 29 à 34 inclusivement.)



IGNORANCE MAÇONNIQUE

Nous avons déjà plus d'une fois soutenu que les FF.·. sont tenus dans la grande ignorance des grades ou des degrés qu'ils ne possèdent pas encore ; nous sommes heureux de pouvoir appuyer nos assertions sur les aveux suivants, faits au Congrès des Loges de l'Est, troisième session tenue à Nancy, les 7, 8 et 9 juillet 1882.

Il s'agissait de la *séparation de la Constitution maçonnique de tout ce qui concerne les Hauts Grades.*

Le F.·. Josse, rapporteur de la 4e Commission, était d'avis que le Grand-Orient de France ait la suprématie sur toutes les Loges bleues et conférât seul le Grade symbolique du 1er au 3e exclusivement. Le Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien Accepté eût exercé sa juridiction sur les Chapitres, les Conseils, Consistoires, et conféré le Grade symbolique du 4e au 33e et dernier grade.

Le F.·. Zopff déclara qu'il voyait avec plaisir la Maçonnerie française comprendre mieux qu'autrefois l'utilité des Hauts Grades.

Il fut un temps, dit-il, où il était de mode de s'en moquer, mais les simples maîtres Maçons sont à l'égard des Hauts Grades dans la même situation que les profanes à l'égard de la Maçonnerie. Dans un cas comme dans l'autre, on a le tort de se moquer de ce que l'on ne connaît point. Pour sa part, il a préféré tenter l'ascension difficile des Hauts Grades. A mesure qu'il s'y élève, il en comprend de mieux en mieux la nécessité. Comme il n'a pas encore dépassé le 30e (C.·. K.·. L.·.), il ne peut pas être encore arrivé à une pleine lumière. Déjà, cependant, il croit pouvoir affirmer que dans les derniers degrés qui lui restent à franchir se condense un *travail Maçonn.·. international* d'une très grande profondeur. Ne serait-ce pas, dit-il, de ces sommets que viennent ces mots mystérieux qui, partis on ne sait d'où, traversent parfois les foules, au milieu d'un grand frémissement?.....



Le F.·. Vernole fit observer que, comme l'avait établi, avec raison, le précédent orateur, *la Maçonnerie bleue ne connait absolument rien de ce qui se passe dans les Ateliers supérieurs.* Du moment qu'elle n'en connait rien, le seul parti à prendre est de ne pas s'en occuper.....

Le F.·. Leclaire soutint que la question avait une réelle importance.

Plusieurs FF.·. demandèrent l'ajournement, qui, accepté par la Commission et appuyé par l'orateur, fut prononcé.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

SOMMAIRE : **Revue Mac∴** — *Janvier 1897* : Morale dans la politique. — Cléricalisme. — Fanatisme réfléchi. — O Tempora! — Le bureau de la G∴ L∴ de Fr∴. — Çà et là dans les Loges. — Le maçon libre.
Février : — Rabais démocratiques. — Doumer et Bourgeois se relâchent. — Double deuil. — Réunions de la Gr∴ L∴ de Fr∴. — Petites nouvelles.
Mars : Veto clérical. — Conférence ajournée. — Réformes pratiques. — Encore des deuils. — Pour le juif. — Documents officiels. — Les tièdes. — L'anniversaire de la mort de Louis XVI. — Robin-Malthus. — Correspondance garibaldienne.

Sous ce titre, nous reprenons les études si intéressantes et involontairement interrompues de notre collègue, *Le Chercheur*. Il nous a paru toutefois préférable de commencer par nous mettre au point pour l'année courante et d'aborder ensuite un travail rétrospectif qui comblera la lacune d'interruption.

Dans un article qui a pour titre *La morale dans la politique*, le numéro du mois de janvier dernier de la *Revue Maçonnique* nous fait part d'une découverte qui doit sauver le monde.

Tout d'abord, le rédacteur se montre navré de la multiplicité des nuances qu'il remarque dans le socialisme. Songez donc un peu : socialistes possibilistes et socialistes non possibilistes; socialistes individualistes et socialistes collectivistes; sans compter les socialistes chrétiens et les autres socialistes plus ou moins radicaux ou plus ou moins opportunistes, qui mettent en ballottage la saine doctrine.

Il n'en fallait pas plus pour dégoûter le feu F∴ Massol, qui, renonçant aux classements en cours, avait décidé de fonder quelque chose de nouveau et de mieux réussi, avec les FF∴ Caubet, Brisson, Vyroubof, de Bagnaux et autres éminents *veuvards* pour collaborateurs. Ce quelque chose de nouveau et de réussi, c'est tout simplement la doctrine positive de *la morale dans la politique*, avec journal *ad hoc*, d'où devait



jaillir, au grand *soulagement des consciences*, le parti nouveau de *la morale dans la politique*.

Faut-il conclure du projet que jusqu'à présent, il n'y en a pas de morale dans la politique, alors même que les FF.·. sont à la tête du gouvernement? On n'est jamais trahi que par les siens!..... Sans parler de tous les avantages que par brassées il doit apporter avec lui, tels que suppression des fraudes, des dilapidations, des guerres, de l'égoïsme, et des fruits secs, le parti nouveau de *la morale dans la politique*, honnête par les moyens et révolutionnaire par le but, sera encore et par-dessus tout « *antipodique* et *antagonique* à toutes les religions et à tous les dogmes de la métaphysique et du mysticisme..... » (p. 2).

Cette fois, nous y voilà, et pas n'est besoin d'insister : nos lecteurs ont compris.

Malheureusement, et c'est ce qui angoisse notre infortuné rédacteur, *ce parti-là n'existe pas encore*, *parce qu'aucune énergie individuelle supérieure* ne s'est manifestée *pour le constituer.....*; parce qu'*il ne suffit pas d'une masse bien disposée* (p. 2). Il est bien certain, en effet, que le Brisson lauréat de l'affichage n'est pas, à notre avis, « une énergie individuelle supérieure, » et que « la masse bien disposée » qui a voté l'affichage n'est qu'une masse aveugle. Sans doute, la *Revue Maçonnique* est convaincue que l'avènement du parti est fatal, inévitable; mais d'ici là, nous ferons comme elle, si vous le voulez bien. Nous attendrons, pour voir l'établissement de ce grand parti, qu'il ait eu ses apôtres et ses martyrs.

D'ailleurs, il n'y a pas que cet unique sujet de tristesse dans les Loges. Ne voilà-t-il pas maintenant que le F.·. Serin a dû prendre sa bonne plume pour instruire le T.·. C.·. F.·. directeur de la *Revue Maçonnique* « des monstruosités, dit-il, qui peuvent venir heurter la porte de nos temples et vous atteindre vous-même à l'occasion » (p. 2).

Et oui, il paraît qu'à propos d'un fait, où se trouvent mêlées la L.·. l'*Équerre* et la L.·. les *Vrais experts*, de malheureux FF.·., « avec la candeur de l'inconscience », ont prétendu que la dite *Revue* est *cléricale* (!). Heureusement, la direction est là pour prendre en « profonde pitié..... cette assertion bouffonne ». Non, elle n'est pas *cléricale*, la *Revue*.



et voici qui pourra vous édifier à ce sujet. Savez-vous ce qu'elle entend par *Fanatisme réfléchi?* Tout simplement la croyance en Dieu que nous portons bêtement au dedans de nous mêmes, et que nous conservons..... par orgueil humain. Quant à elle, *Revue Maçonnique,* respectueuse de la saine raison, elle est tout à fait proudhonesque. Rappelant, en effet, cette réponse de P. J. Proud'hon, lorsqu'il fut initié à la L.·. de Besançon en 1847, « qu'on ne devait à Dieu qu'une guerre déclarée », elle n'hésite pas à faire la petite remarque qui suit :

« Cette réponse n'était que le souvenir des maux terribles qu'a causés à l'humanité, dans sa longue histoire, cet absolu de l'esprit, cette conception fratricide dans ses effets, ce fanatisme intellectuel, qu'on nomme l'idée de Dieu » (p. 4).

C'est égal, il sera bien difficile de persuader à l'humanité souffrante qu'en supprimant l'idée de Dieu, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes et dans la meilleure des Républiques.

C'est un peu l'avis de l'*Alpina,* organe des LL.·. suisses. Cette bonne revue, qui croit encore à son *Architecte de l'Univers,* ne s'est pas montrée du tout satisfaite des hardiesses citées plus haut. Mais la *Revue Maçonnique,* qui est toujours prête à monter sur ses grands chevaux, lui lance son superbe dédain, et, avec grande commisération, lui conseille d'en faire son deuil et d'en prendre son parti.

« Le progrès, insinue-t-elle, ne s'accomplit qu'en laissant derrière lui des ruines. En France, les maillets de la Franc-Maçonnerie sont plus actifs dans les hardies démolitions qu'en *d'autres pays* » (p. 5).

Et cependant, pour tout dire, la *Revue Maçonnique* n'est pas absolument satisfaite du progrès. Il paraît même que la Maçonnerie n'est plus le puissant levier qu'elle était jadis, à l'époque de son origine et lorsqu'elle préparait la Révolution française. Alors, en effet, « les LL.·. qui tenaient la tête du mouvement étaient composées des plus hautes lumières surgies dans la génération..... la L.·. qui a reçu Voltaire était présidée par l'illustre astronome Lalande, assisté de Benjamin Franklin et de l'élite des penseurs et des écrivains du pays..... » (p. 6).

Et savez-vous pourquoi il n'en est plus ainsi? Parce que

« les jeunes générations bourgeoises ne prennent pas souci de se distinguer par la supériorité de l'esprit et la convenance des manières..... », parce que les étudiants n'écoutent pas les sages avis de contemporains éminents, tels que Francisque Sarcey, par exemple.

Aussi les Loges sentent qu'elles ont beaucoup à faire et s'empressent de vaquer à leurs petites occupations. C'est ainsi que nous apprenons que :

« Le Conseil fédéral de la G.·. L.·. de F.·. a procédé à la nomination de son bureau pour l'année 1897. Ont été élus :

Gr.·. M.·. F.· Magnien. LL.·. Gr.·. M.·. FF.·. Mamelle et Pontenay de Fontette.—Gr.·. Or.·. F.·. Soller. —Gr.·. Secr.·. Gén.·. F.·. Galy. —Gr.·. S.·. G.·. adjoint F.·. Juliard. —Gr. Très.·. F.·. Berthélemy » (p. 17).

Croiriez-vous que certains FF.·., quand ils sont arrivés au pouvoir dans l'ordre politique, osent se soucier de leurs serments comme d'une guigne? Fort heureusement, la Resp.·. L.·. les *Zeles philanthropes*, qui siège au Temple de la rue Croix-Nivert, 154, s'occupe de cette délicate question et étudie les peines maç.·. qu'il serait urgent d'appliquer en pareille occurrence. Pendant ce temps, la L.·. la *Justice*, s'inquiète de l'ingérence du clergé dans la politique.

La L.·. l'*Equerre* a conféré, le 14 janvier dernier, au F.·. L. *Minot* les grades de compagnon et de maître. Toutes nos félicitations au F.·. *Minot* et au F.·. Marsoulan, membre du Conseil municipal de Paris, gratifié d'une médaille d'honneur par la L.·. *Diderot* dont il fut autrefois Vén.·.

Tout n'est pas prospérité dans les Loges. On en cite deux qui plutôt que de tomber en sommeil, ont préféré réunir leurs épaves. Donc, les LL.·. *Lumière et Justice* et *Tolérance et Cordialité* à l'Or.·. de Lyon relevant de la Gr.·. L.·. de France, mettent en commun les quatre vertus qui les distinguent, pour ne plus former *qu'un seul et même Atelier.*

On rencontrait autrefois (il parait qu'on ne rencontre plus) dans les Constitutions de la Gr.·. Loge.·. symbolique Ecossaise, la devise : *Le maçon libre dans la Loge libre.* A ce sujet, un rédacteur de la *Revue* se croit autorisé à lancer une bouffée d'indépendance, tout en prenant la précaution de ne pas signer. Il n'entend pas que les chefs se permettent de « considérer la masse maçonnique qu'ils administrent comme



une armée où toutes les volontés individuelles sont abolies et remplacées par celle d'un centre omnipotent et jaloux de son autorité..... Le tout sous la réserve, bien entendu, des qualités primordiales du maçon qui doit être affranchi du *préjugé* et ami de l'humanité » (p. 21).

Quelqu'un qui a perdu une belle occasion de se taire et de ménager son encre, c'est l'auteur de la brochure : *La vérité sur la Franc-Maçonnerie*. La *Revue Maçonnique* désavoue ce défenseur malencontreux et préfère des actes aux paroles : « La meilleure brochure, dit-elle, c'est le recrutement des LL.·. et l'enseignement pratique dans la Loge, la fréquentation permanente des temples, les bons contacts et la nature heureuse des objets d'étude. Tout le reste n'est qu'une manière de perdre son temps et sa force » (p. 23).

Le numéro de février nous apprend que les FF.·. en font de belles à Marseille. Voilà ce que c'est que d'entrer dans la voie des concessions. On sait que le G.·. O.·., sous l'empire d'un sentiment qui partait d'un bon petit cœur, a voulu mettre l'entrée des Loges à la portée de toutes les bourses, et dans ce but a réduit de 50 à 25 francs le prix de l'initiation. C'est pour rien franchement, et nul ne serait pardonnable de se priver d'un petit air de Maçonnerie qui coûte si peu. Eh bien ! qui le croirait? Sans souci de la lettre, pas plus que de l'esprit, d'aucuns ont trouvé que c'est encore trop. La Marseillaise et Resp.·. L.·. la *Sincère Amitié* se plaint amèrement de la concurrence déloyale qui lui est faite par une Loge sœur du même cru, qui accueille les profanes à des prix dérisoires. *Zuze un peu, mon bon!* Dans la circonstance c'est notre *Revue Maçonnique* qui juge, et son jugement n'est pas ce qu'il y a de plus tendre pour les orateurs du Convent et pour les prolétaires. Sans doute, le zèle démocratique a du bon, mais pas trop n'en faut cependant. Il est urgent que ça rapporte un peu à la caisse, et pas n'est besoin de gens qui ne sont pas de qualité. « La Maçonnerie a-t-elle des charges ou n'en a-t-elle point? Vient-on dans son sein pour y donner ou pour y recevoir? Est-ce une élite, une sélection, un tout homogène ou un mélange d'éléments disparates, sans liaison par l'éducation, les facultés et les manières? Si c'est un lieu d'inégalités sociales où celui-ci fait des incisions sur le corps de l'autre pour en recueillir les sécrétions profitables .... la

Franc-Maçonnerie alors n'est plus l'école de la vertu et de la fraternité, un type moral perfectionné, etc. » (p. 25 et 26).

C'est à flots que le F.·. *** laisse couler son indignation contre le G.·. O.·. (*Voir* la délibération du Convent, p. 151).

« Abaisser le prix des initiations par excès, c'est aller au bariolage, au décousu et au désordre de la foire » (p. 26).

Comme s'ils n'étaient pas assez pitres déjà, les maçons, avec leur tintamarre de ferblanterie et leurs oripeaux de paillasses!

« Lorsque le G.·. O.·. a permis à ses LL.·. (Loges) d'abaisser le droit d'initiation de 50 à 25 francs, il a certainement, sans le prévoir, compromis l'utilité et le prestige de la Franc-Maçonnerie et on en voit le résultat dans ces assemblées de Convent où toute la fantasmagorie politicailleuse du tréteau électoral défile pour la plus grande humiliation de l'institution » (p. 26).

Un bon point au F.·. Caubet pour avoir dit : « que chaque année le Convent descendait d'un degré de plus » (p. 26).

Même récompense au F.·. Villard, de la L.·. de Marseille, la *Parfaite Sincérité*, pour avoir découvert et proclamé que, à Paris, certaines LL.·. du Gr.·. Or.·. poussaient l'inconscience jusqu'à recevoir pour 18 francs. Dix-huit francs! Non, c'est trop fort!

Sur un autre mode, et sous la plume du chroniqueur de la *Revue*, les objurgations continuent leur train à l'adresse des grands chefs. Où allons-nous, grand Dieu! Voici qui est de la dernière inconvenance de la part d'un Doumer et d'un Bourgeois. Le premier n'a-t-il pas,en effet, « planté ses genoux sur les sièges de velours de la chapelle de l'Elysée avec la plupart de ses collègues et de leur famille pour donner des gages à l'Église » (p. 28). Quant à l'autre, lors de son voyage à Rome, on n'est pas bien sûr qu'il n'ait point vu le Pape en *ratimini* (p. 28). Ce qui est certain, par exemple, c'est que le F.·. Bourgeois possède un chateau à Oger, village de la Marne, où « il tient la place honorée de l'ancien seigneur. A l'occasion de la solennité familiale de la Première Communion de son fils Georges et de sa fille Hélène, il a, paraît-il, fait don au curé d'un vitrail superbe représentant diverses scènes de l'Evangile et destiné à l'église voisine de son château. »

Avec de pareils exemples, il n'y a pas lieu de s'étonner



qu'un sous-ordre de l'ancien ministre, le préfet du Rhône, le F.·. Rivaud, ait l'audace de faire élever sa fille au couvent des Dames du Sacré-Cœur.

Pendant ce temps, les bons s'en vont. Une double batterie de deuil à la mémoire du F.·. Louis Amiable, ancien membre du Conseil du Gr.·. Or.·. et du F.·. Bérard, Vén.·. de la Resp.·. L.·. les *Amis de l'Humanité*, Or.·. de Paris (Gr.·. Or.·.).

Aux *Documents officiels*, nous trouvons d'intéressants détails sur les trois réunions de la *Grande Loge de France*.

Tenue du 18 décembre 1896.

Présidence du F.·. Magnien.

Les députés, car il s'agit d'une fédération, sont au nombre de 72, et nomment le F.·. Mesureur, président; le F.·. Soller, 1er surv.·.; le F.·. Friquet, 2e surv.·.; le F.·. Minot, orateur; le F.·. Bertrand, secrét.·. et le F.·. Hervet, couvreur (p. 32).

Le Conseil fédéral actuel, par la voix du F.·. Magnien, donne sa démission, et le F.·. Galy nous apprend que de la rue Rochechouart à la rue Payenne, on va pouvoir se donner la main. Après deux mois de travaux et de Commissions, les deux Conseils de la Gr.·. L.·. Symbol.·. et de la G.·. L.·. de Fr.·. vont enfin aboutir à la fusion des deux Obédiences; ce qui aura pour conséquence le relèvement de l'Écossisme en France.

La question du local commun agite quelque peu les FF.·., à l'occasion de la discussion du budget. Après débat, auquel prennent part les FF.·. Georges Martin, Silvy, Nicol, Wellhoff, Michel, Minot, Mamelle et Dugas, l'assemblée décide :

« 1° Qu'il y a lieu d'inscrire au budget de la Grande Loge de France le loyer du local des Loges de Paris;

» 2° Qu'il y a lieu de renvoyer le budget au nouveau Conseil fédéral » (p. 34).

25 membres formeront ce Conseil, dont 7 seront choisis parmi les maç.·. de la province.

Dès le soir même, 17 membres sur 18 sont élus pour Paris Ce sont : « les FF.·. Friquet, Magnien, Minot, Mesureur, Blanc, Mamelle, Lebon, Codet, Lardey, Sallefranque, Pontenay, Galy, Pézard, Barthélemy, Soller, Frache et Scellier » (p. 34).

Tenue du 19 décembre 1896.

Après ballottage, le F.·. Julliard est élu 18e membre du Conseil fédéral pour Paris.

A mains levées sont élus, pour la province, les 7 FF.·. dont les noms suivent : « Le F.·. *Bailly-Guibert* représentera la région de Lyon ; le F.·. *Rigoulleau,* celle de Bordeaux ; le F.·. *Letellier,* l'Algérie ; le F.·. *Wellhoff,* la région du Nord ; le F.·. *Grodet,* les colonies ; le F.·. *Fontès,* la région de Perpignan ; le F.·. *Gillet,* la région de Nantes » (p. 35).

Tenue du 20 décembre 1896.

L'assemblée décide « que le Convent, ou réunion annuelle aura lieu au mois de mai » (p. 37).

Le projet de budget, présenté par le F.·. Galy pour 1897, est adopté. Le total des dépenses prévues équilibre celui des recettes, soit : 22 490 francs.

Le nombre des juges au tribunal de cassation « est fixé à 5 membres titulaires et 2 membres suppléants. Sont nommés : les FF.·. Halter, Duval, Silvy, Gustave Lefèvre et Maquaire, juges ; Liverani et Lefèvre, juges suppléants » (p. 37).

A ce moment, survient la délégation du Sup.·. Cons.·., composée des TT.·. Ill.·. FF.·. D'Huin, Alavail et Ricadat. Ils arrivent justement pour la reprise des *travaux de mastication* dans la salle des agapes. Nous les y laisserons pour aller faire un petit tour en province.

Les LL.·. la *Libre Conscience* (Gr.·. L.·. de Fr.·.), *Mars et les Arts* et *Paix et Union* (Gr.·. Or.·.) de l'Orient de Nantes ont célébré en commun leur fête solsticiale.

A propos de la *Libre Conscience,* n'oublions pas de mentionner une bonne fortune dont elle se pourlèche encore. Au sein de cette respectable Loge, qui a le Dr Gafé pour Vén.·., le F.·. Minot, membre du Conseil fédéral, et le F.·. Grivaud, membre du Conseil du Gr.·. Or.·. et Vén.·. de la R.·. L.·. *Mars et les Arts,* se sont dit des choses délicieuses et on ne peut plus consolantes sur l'unité administrative de l'Ecossisme qui n'en marchera que mieux, au dire de Grivaud, avec le Gr.·. Or.·.. Désormais, la Maçonnerie française formera un double faisceau, une institution à deux têtes « toujours plus difficile à frapper que si elle n'en avait qu'une » (!).



A l'Or.·. de Périgueux, la Resp.·. L.·. la *Tolérance* s'est mise en frais pour offrir au Vén.·. le F.·. Boulle un cordon de 33e à l'occasion de son élévation à ce grade. Le Vén.·. a répondu par de bonnes paroles et un punch encore meilleur.

Un F.·. très tenace de Paris, président de la Loge *Diderot*, et connu sous le nom d'Urbain, s'inscrit en faux contre la fusion des deux branches de l'Écossisme. Pourquoi sa Loge, à lui, ne continuerait-elle pas l'ancienne Gr.·. L.·. Symb.·. qui vient de disparaître? La *Revue Maçonnique* conclut en disant que les raisons avancées par l'illustre F.·. ne sont que des fantômes sur lesquels il n'y a qu'à souffler.

Connaissez-vous le commandant Leblanc? C'est un brave militaire qui, après trente ans de service, était venu demander à un modeste village une retraite tranquille. Il avait compté sans les cléricaux et tout le tintouin qu'ils lui ont donné. Heureusement la L.·. la *Justice*, de l'Or.·. de Paris, a eu l'heureuse fortune de lui rendre la paix : « Depuis que vous m'avez accueilli, mes FF.·., j'ai retrouvé le calme et la sérénité..... » (p. 44). L'instruction au grade d'apprenti lui est allée droit au cœur : « Améliore-toi, perfectionne-toi ! où avais-je entendu tout cela?..... » (p. 44). Et malgré son grand âge et le fracas des batailles, le vétéran entend sonner à ses oreilles les deux seuls mots grecs dont il ait encore souvenir : *Gnoti seauton !*

Il est temps, en effet, à son âge, de se connaître un peu.

La Vén.·. S.·. Georges Martin fait parler d'elle dans les centres maçonniques. Elle aurait trôné, paraît-il, munie de ses insignes, dans différentes Loges, notamment celle de Blois, la *Cosmopolite* de Vichy, l'*Unité maçonnique* de Paris, toutes trois de l'obédience du Gr.·. Or.·..

Cette « rumeur naissante » est appelée à produire quelque émotion. Dans le numéro de mars, le Vén.·. J.·. Levilion, de la L.·. l'*Unité maçonnique*, envoie à son T.·. C.·. F.·. Dumonchel une petite rectification : « Mme Georges Martin n'avait pas le cordon de l'*autorité maçonnique*, elle ne portait que le cordon bleu..... » (p. 56), qui n'a rien de commun avec celui des cuisinières.

D'ailleurs, il y a cordon et cordon, c'est entendu. En Angleterre, il existe deux Maçonneries distinctes, suivant la condition sociale des initiés. J'avais toujours cru que l'égalité était



un des principes fondamentaux de la secte; il n'en est rien : « Les LL.·. pauvres ne comprennent pas de maç.·. dépassant le grade de maître. Les LL.·. bourgeoises..... ne travaillent qu'au degré supérieur, dont le moindre est le 18e » (p. 47).

La *Revista massonica* de Buenos-Ayres livre à la vindicte des FF.·. le forfait du F.·. Sauri. Voyant que le F.·. Saccone, qui était en même temps son beau-père, allait passer de vie à trépas, il eut la faiblesse de laisser envahir la maison par les *oiseaux noirs* du cléricalisme et de fermer la porte aux maçons. La L.·. *Liberi Pensatori* lui prépare un châtiment que nous sommes très curieux de connaître.

Il paraît, d'après la *Revue Maçonnique* du mois de mars dernier, que l'esprit des populations de la Côte-d'Or est dans un singulier état de surexcitation. Un certain Pacotte, condamné à mort pour plusieurs assassinats, sur la foi d'un seul témoin, a été gracié par le président de la République. Mais où la chose se corse, c'est quand on affirme que cette grâce est due à l'intervention du clergé. Si le fait est vrai, il faut avouer que le F.·. Félix Faure a montré une bien grande faiblesse en subissant l'influence cléricale et en laissant cette tête sur les épaules qui la portent! Il n'a qu'à bien se tenir désormais, le président, car la feuille opportuniste *Le Progrès de la Côte-d'Or* est obligée d'avouer elle-même que « s'il plaît à l'exécutif de venir visiter la capitale de notre belle province, il pourra sans crainte descendre à l'évêché, mais il fera bien d'éviter..... l'enthousiasme populaire » (p. 50).

Dans ce même numéro de la *Revue Maçonnique* se trouvent reproduits des fragments de la préface des nouveaux rituels du F.·. L. Minot. Nous n'en parlerons pas, puisque une étude sur ces rituels a été lue au commencement de ce numéro.

Relevons en passant une inexactitude du chroniqueur. On se rappelle peut-être que le F.·. Dequaire, membre du Conseil du G.·. Or.·., invité par les *Amis philanthropes et discrets* à venir prendre ses ébats au théâtre de Versailles à l'occasion de la fête de la L.·. devait donner, le 6 mars 1897, une conférence des mieux réussies. Cette conférence n'a pas eu lieu; mais la *Revue* se garde bien d'en préciser le vrai motif.

Je demanderai la permission de rappeler l'embarrassante question qui avait été posée quelques jours avant, par *la Croix de Seine-et-Oise* :



« Au Convent de 1892, le T.·. C.·. F.·. Dequaire a demandé la suppression de toutes les Congrégations, excepté la Congrégation maçonnique, bien entendu.

» Or, autrefois, cela ne remonte pas au déluge, un Dequaire de ma connaissance vit son grand-père hébergé et soigné — Dieu sait avec quel dévouement — par une de ces Congrégations maudites.

» Ne seriez-vous pas ce Dequaire? »

Le F.·. Dequaire n'a pas répondu, mais il a ajourné sa conférence.

Par contre, les FF.·. Gerville-Réache et Sever sont invités à ne pas ajourner leur zèle de députés maçons, en ce qui concerne des « réformes pratiques susceptibles d'une réalisation immédiate. Notamment

1° Modification de l'article 259 du Code pénal protégeant abusivement le costume religieux;

2° Fermeture de la chapelle de l'Elysée par application du principe de neutralité constitutionnelle;

3° Abolition du serment judiciaire religieux;

4° Suppression des évêchés non concordataires; etc, etc. (p. 53).

Le *féminisme* s'agite dans la Maçonnerie mixte, le *Droit humain*.

La Vén.·. S.·. Georges Martin arme sa smala pour partir en guerre contre l'antisémitisme, avec le F.·. Strauss, conseiller municipal, pour général en chef. Préparons-nous à marquer les coups.

Le Conseil fédéral de l'Écossisme porte à la connaissance des FF.·. les trois résolutions suivantes adoptées par la G.·. L.·. de France, au mois de décembre dernier :

1° Il n'y aura plus qu'une Assemblée générale annuelle ou Convent : elle aura lieu dans le courant du mois de mai.

2° Il a été décidé qu'à l'avenir la G.·. L.·. de France se réunirait tous les mois, le troisième mardi; la première réunion aura lieu en février prochain. Comme il serait difficile de demander aux députés n'habitant pas Paris des déplacements aussi fréquents, les LL.·. de province actuellement représentées par des membres actifs de leur At.·. sont priées de vouloir bien désigner un délégué, choisi parmi les membres actifs de la Féd.·., habitant Paris ou les environs et ayant grade de M.·.

3° La G.·. L.·. de France a adopté la proposition qui porte à 25 le nombre des membres du Cons.·. Féd.·.; 18 conseillers résidant à Paris, et 7 conseillers régionaux résidant en province (p. 58 et 59).

A l'occasion de la visite du F.·. Minot à la L.·. le *Réveil de la Côte-d'Or*, Or.·. de Beaune, on a quelque peu égratigné « les F.·. M.·. qui occupent le pouvoir et qui, en contradiction avec leur caractère d'initiés, ont un système de complaisance si regrettable pour le parti clérical et le monde réactionnaire..... » (p. 59).

La question est de savoir s'ils « ne pourraient être, sous une certaine forme, rappelés aux engagements de leur propre conscience » (p. 59), ou s'il ne serait pas préférable d'aviser autrement, car « nos politiques sont des discoureurs, mais très peu ont réfléchi sur l'organisme social et ont acquis sur ce sujet les lumières de l'expérience » (p. 59).

Entre frères, tout ceci n'est pas très gracieux; mais les faits sont là. Pour le F.·. Masson, il est avéré que « recommander aux FF.·. de forger les idées dans le sein de l'Atelier et de les porter ensuite au dehors, c'est faire une exhortation sans grande portée » (p. 60). Le désastre est même plus considérable qu'on ne s'imagine, d'après le F.·. Henri Ribierre, de la L.·. les *Artistes réunis*, Or.·. de Limoges, qui « a rappelé à ce propos la conduite des ministres F.·.-M.·. qui ont entravé la liberté des enterrements civils. A l'occasion d'une de ces affaires à Limoges, le Gr.·. Or.·., rue Cadet, à Paris, a convoqué les députés F.·.-M.·. en vue d'une interpellation au Parlement. Ils ont répondu par une dédaigneuse abstention » (p. 60).

D'ailleurs, c'est peut-être triste à dire, mais il n'y a affluence sérieuse au G.·. O.·., qu'à l'occasion de réjouissances. Ainsi, par exemple, la Resp.·. L.·. les *Droits de l'homme* a eu l'*excellente* idée de *fêter* l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Aussi il y avait là des dames, des demoiselles, de la musique, des violons, des chanteurs et..... des discours « selon l'habitude ». On ne dit pas si l'on a dansé, mais c'est probable, puisqu'il y avait des violons.

A la Loge l'*Équerre*, 5, rue Payenne, c'était mieux encore, il y avait un phonographe, et « les dames ont été fort surprises et charmées » (p. 62).



Comme *clou,* il y a mieux que cela encore : c'est la présence inattendue, à la tenue solennelle de la *Rose écossaise,* le 24 février dernier, du F.·. *Robin* (de Cempuis, bien entendu). Une discussion était ouverte sur ce sujet : « La Ligue néo-malthusienne et la dépopulation » (p. 63).

Le docteur F.·. C. Richet, qui n'arrive pas à la cheville de Robin, a osé démontrer savamment tous les dangers de la dépopulation. Mais le Robin était venu tout exprès de Bruxelles pour contester *que ce soit une loi de nature, d'avoir des enfants* (p. 64).

Le Vén.·. F.·. Scellier a dû probablement flairer quelque grabuge, et, renvoyant la question à un mois, il a donné le signal des agapes fraternelles. Je me figure facilement que cette expression « fraternelle » n'est qu'un mot sur les lèvres, et n'implique pas nécessairement une fraternité toujours bien réelle. A l'appui de mon dire, je citerai une lettre ancienne de G. Garibaldi, communiquée au cher F.·. Dumonchel par le non moins cher F.·. Hubert.

Mass.·. Ecoss.·. Ant.·. Acc.·.
Cabinet particulier du Grand-Maître.

Orient de Caprera, 27 décembre 1864.

» Tr.·. Ch.·. F.·. Simar,

» J'ai reçu et j'ai lu avec beaucoup de satisfaction votre journal maçonnique qui, j'espère, sera une force de plus pour contribuer au progrès et à l'union de la Maçonnerie universelle.

. . . .

» Les travaux maçonniques seront stériles, tant que la Maçonnerie sera divisée, comme elle est, en petites chapelles.....

» Votre journal, pour être utile à la cause de la régénération humaine, devra non seulement préconiser cette union, mais aussi la défendre avec énergie contre ceux qui s'opposent à la marche de l'humanité et à l'affranchissement des consciences, et qui, par leurs résistances, nous donnent aujourd'hui dans les deux mondes, un spectacle si navrant.

» Agréez mes félicitations et un salut fraternel,

» Votre dévoué,

G. GARIBALDI, 33e (p. 67-68).

Cette lettre était adressée au F.·. Simard, un des principaux fondateurs de la *Chaîne-d'union.* TOURMENTIN.



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

(*Suite.*)

Nous lisons dans le fascicule de janvier-février 1881 de la *Chaine d'Union :*

L'œuvre du sou des écoles laïques. — Dans une réunion à laquelle avaient été convoqués deux délégués de chaque Loge de Paris, l'œuvre du denier des écoles laïques libres a, suivant ses statuts, renouvelé son bureau pour 1881. Le Conseil fait un nouvel appel aux amis de l'instruction laïque.

Les demandes de renseignements et communications concernant l'œuvre devront être adressées à M. Desenne, son président, 21, rue du Faubourg Saint-Denis.

Association philotechnique. — C'est avec empressement que nous publions dans la *Chaine d'Union* la circulaire qui nous est communiquée et que la Commission de l'Association philotechnique répand dans toute la France, dans le but d'amener partout, où faire se pourra, la fondation de cours pour les adultes et les conférences.

« Monsieur, l'Association philotechnique de Paris existe depuis trente-deux ans; elle s'est héroïquement dévouée à la cause de l'enseignement populaire. Ses professeurs sont des volontaires désintéressés qui, *sous le drapeau de la science, combattent les préjugés et les ignorances du passé.*

» Ses débuts ont été modestes. Aujourd'hui, sa réputation est européenne.

» Ses 22 sections viennent d'inaugurer leurs leçons annuelles dans les 20 arrondissements de Paris; on y fera 260 cours gratuits à 12 ou 15 000 adultes âgés de plus de quinze ans. Les programmes embrassent les matières les plus variées, depuis l'écriture et les éléments de la langue française, jusqu'aux langues vivantes, l'histoire, le droit et les mathématiques supérieures.

» Forte de ses propres ressources, largement soutenue par les subventions du ministère de l'Instruction publique et du Conseil municipal de Paris, elle marche à côté de l'Université dans son parfait



accord avec ses représentants les plus éminents. Les professeurs les plus distingués de nos lycées lui offrent un concours précieux.

» Elle pourrait être tentée de se reposer sur des lauriers noblement conquis. Elle croit avoir mieux à faire encore; elle veut étendre son action, associer la province à Paris.

» Les résultats de sa propagande sont déjà considérables; 12 sections ont été organisées sous ses auspices, dans la banlieue de Paris. Des cours philotechniques ont lieu à Saint-Brieuc, à Foix, à Etampes, à Cahors. D'autres groupes se constituent, en ce moment même dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans le Cher. Ils gardent tous leur autonomie. Nous ne leur imposons ni notre direction, ni nos programmes. L'Association de Paris ne veut être pour eux qu'une sœur aînée et une amie. L'élan est général : députés, sénateurs, préfets, conseillers généraux, tous s'associent à notre pensée.

» Nous vous convions, Monsieur, à concourir avec nous à cette grande œuvre d'émancipation populaire. Le *Bulletin de l'Association philotechnique de Paris*, que vous recevrez en même temps que cette lettre, vous fera connaître l'organisation de l'Association du département du Nord, ses statuts et l'arrêté préfectoral qui les accompagne, pourront servir de type pour votre département.

» Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien répondre à notre appel; nous serons heureux de vous compter au nombre de nos volontaires.

» Veuillez agréez, etc. »

Le président de l'Association,
Signé : De Hérédia.

Le secrétaire général,
Signé : Unal.

Comme nos lecteurs peuvent le constater, l'Association philotechnique avait alors pour président le F.·. de Hérédia et pour secrétaire général le F.·. Unal, avocat, et que le *Bulletin hebdomadaire des Loges de Paris* portait en 1884, parmi les membres de la Loge les *Amis de la Patrie,*

Bien que l'Association philotechnique ne dépende pas de la Ligue de l'enseignement, nous avons tenu à publier les documents ci-dessus pour montrer comment la Franc-Maçonnerie patronne toutes ces prétendues Sociétés d'enseignement.

On lisait dans le *Phare de Bretagne* de mars 1881 :

Ligue de l'enseignement. — *Société républicaine d'instruction de l'arrondissement de Lorient.* Première conférence : *L'état de la France en 1789*, par M. Dukacinski, professeur d'histoire au lycée de Lorient.

Cette Société républicaine d'instruction avait été fondée sous l'initiative de Jean Macé, par la L.·. *Nature et philanthropie*, en 1879; parmi les membres du Comité, on comptait comme

maçons : le Président, le F.·. Rondeaux, le vice-président, le F.·. Esmiol, le Trésorier, le F.·. Coligna, et les FF.·. Blanchard et Gegoudez, membres. Il y avait donc cinq maçons sur neuf membres qui composaient le comité. (*Chaîne d'Union*, mars-avril 1881, p. 120.)

La *Fidélité* de Lille eut une brillante tenue le 5 mars. 75 Maîtres se pressaient sur les colonnes de l'Atelier. Les néophytes répondirent, paraît-il, d'une façon remarquable aux questions qui leur furent posées et parmi lesquelles nous citerons :

Le Darwinisme et la lutte pour la vie. — Les races humaines inférieures sont-elles perfectibles? — Des Sociétés libres d'instruction laïque.

La Loge décida qu'elle serait représentée au Congrès de la Ligue de l'enseignement à Paris. Un F.·. donna lecture d'un rapport sur les méthodes pédagogiques en usage. Il fut arrêté que les FF.·. Del... et Lev... iraient à Bruxelles comme délégués de l'Atelier et visiteraient l'école modèle fondée dans cette ville par les Loges et les Sociétés libres d'enseignement.

Le 12 mars, lors de la pose de la première pierre du nouveau Temple, le Vénérable prononça une allocution dont nous détachons ce qui suit :

Nous y viendrons combattre les préjugés et l'erreur, et nous n'aurons d'autre souci que celui de poursuivre jusque dans ses derniers retranchements l'*ignorance*.

Ce même jour, la loge la *Fidélité* s'occupa déjà des moyens de provoquer l'organisation d'une fête des Écoles pour le 14 juillet.

Sur le rapport du F.·. E. D., les FF.·. votèrent la création d'une Société chargée de la création de Bibliothèques populaires dans toutes les communes du département. Cette Société prit le nom de *Société Diderot*.

Une lowtonne de la Loge la *Française des Arts*, à l'Orient de Toulouse, fit cimenter maçonniquement son mariage, le 9 avril, en présence de représentants des cinq Ateliers toulousains et d'un grand nombre de femmes. La mère de cette malheureuse engagea les francs-maçons *à multiplier de pareilles fêtes, afin d'enseigner aux femmes les préceptes et les pratiques de la morale dégagée de toute superstition énervante,*



condition essentielle pour marcher dans la voie du progrès et de la République!! La jeune mariée déposa son bouquet de fleurs d'oranger aux pieds de la statue de Marianne!! Il serait peut-être bien instructif de savoir ce que ce monde-là est devenu?

Le 10 avril, à la fête solsticiale de la Loge *Renaissance par les Emules d'Hiram*, le F.·. Morin félicita les femmes de leur présence au milieu des francs-maçons, « car leur concours est indispensable pour arriver au but que se propose la Franc-Maçonnerie et qui est de contribuer au progrès de l'Humanité. »

Il faut pour cela détruire le *fanatisme*, l'*ignorance* et la *misère*.

Et quel est l'adversaire qui a intérêt au maintien de ces plaies de l'humanité? C'est le *cléricalisme*, c'est là l'ennemi qu'il faut combattre sans cesse.

Le cléricalisme étouffe la raison.....

Le clergé établit un régime de droit divin, consacre les privilèges, maintient l'esclavage.

La *Chaîne d'Union*, de mars-avril 1881, publie, aux p. 117 et 118 la note suivante:

Congrès de la Ligue de l'Enseignement, 20, 21, 22 avril 1881, Paris.

Les Chap.·. et les Loges de tous les Rites, ainsi que les Sociétés de dénominations diverses: *Cercles de la Ligue de l'Enseignement*, *Sociétés républicaines d'instruction*, *Sociétés du Sou des Ecoles*, *Sociétés de Bibliothèques populaires*, *Sociétés des amis de l'instruction*, *Sociétés de Cours d'adultes*, etc., dont l'ensemble constitue la Ligue de l'Enseignement en France, sont invités à se faire représenter au Congrès et à donner, dès à présent, communication au Comité d'organisation, 175, rue Saint-Honoré, Paris, des propositions qu'elles auraient à faire et des questions qu'elles désireraient voir traitées dans le Congrès.

Les Sociétés adhérentes recevront une carte de membre du Congrès au nom du délégué qu'elles auront choisi.

Le Comité d'organisation se charge de trouver à Paris un délégué pour les Sociétés qui n'en auraient pas à envoyer ou à désigner.

Les questions à l'ordre du jour du Congrès seront l'objet de rapports qui seront imprimés et envoyés à l'avance, en double exemplaire, dont un pour la Société adhérente et un pour son délégué.

La participation au Congrès est gratuite pour les Sociétés. En outre de leurs délégués, le Congrès reçoit des membres libres, pouvant prendre part aux travaux, moyennant une cotisation de 20 francs.

Adresser les adhésions au Comité d'organisation, au nom soit de

M. Jean Macé, soit de M. Emmanuel Vauchez, 175, rue Saint-Honoré, Paris.

Le 13 mai, l'Assemblée des Vénérables et des Délégués des Loges adhérentes à la fondation de l'Orphelinat Général Maçonnique, décida, à une grande majorité, sur la proposition du F.·. Deschamps, défendue par le F.·. Ferdinand Dreyfus, combattue par les FF.·. Risler et Bordier, que :

L'instruction sera essentiellement laïque et qu'aucune introduction religieuse ne sera donnée par les chefs d'institution, soit dans leurs établissements, soit *en dehors* de leurs établissements.

Comme une pareille décision montrait trop les instincts sectaires de la Maçonnerie, le F.·. E.-E. Hubert, afin de donner le change, se livra aux réflexions suivantes :

Nous croyons que l'Assemblée a ici excédé son droit et qu'elle a méconnu un des principes essentiels de la Maçonnerie, la tolérance. Nous sommes, pour notre part, fermement rallié à l'instruction rigoureusement laïque dans l'école, absolument laïque; mais, en dehors de l'école, sans que cela puisse gêner, arrêter l'enseignement de l'école, nous estimons que la famille doit rester maîtresse de l'instruction morale, religieuse ou non religieuse à donner aux enfants. Dans le cas de l'Orphelinat, le représentant direct des parents absents, c'est la Loge qui a présenté et fait adopter l'enfant. ce sont les tuteurs des enfants adoptés qui héritent des droits à cet égard.

Nous craignons que la décision que nous signalons, prise par l'Assemblée générale du 13 mai, n'enlève à l'Orphelinat l'adhésion de certains Ateliers et le concours jusqu'alors acquis de plusieurs maçons. (*Chaîne d'Union*, juillet-août 1881, p. 312.)

Le 21 mai, le F.·. Séverano de Hérédia, pendant les travaux d'Adoption de la Loge l'*Étoile Polaire*, remercia les femmes qui assistaient à cette fête solsticiale, dans l'hôtel du Grand-Orient de France, et les exhorta à être les collaboratrices de la Maçonnerie dans cette grande et lente évolution à laquelle elle travaille :

C'est en inculquant à nos jeunes enfants des idées d'indépendance et de tolérance universelle, en excluant de leur éducation les *vieux préjugés religieux*, que la France se fera la propagatrice de nos idées et de nos principes.

Au banquet de la Loge *Sincérité, Parfaite Union* et *Constante Amitié Réunies*, de l'Orient de Besançon, le 18 juin, lors de



la fête solsticiale de cet Atelier, le F.·. Duras parla « de la nécessité de l'enseignement laïque » et le F.·. Rambaud (de la *Clémente Amitié)* aujourd'hui ministre de l'Instruction publique, entretint les FF.·. des progrès réalisés et de l'Avenir de la démocratie. » Parmi les FF.·. de marque, la *Chaine d'Union,* de juillet-août 1881, p. 297, citait les FF.·. Bruand, Grosjean, Charrière, Ordinaire, Fontaine. Le F.·. Ordinaire, orateur, avait pris pour sujet de son discours : *Proudhon.*

La L.·. *Bienfaisance et Progrès* donna, le 19 juin, à l'O.·. de Boulogne-sur-Seine, une grande fête d'Adoption et de Maçonnerie blanche. Le F.·. Janvier, Vén.·., souhaita la bienvenue aux dames en ces termes :

Votre présence sur nos colonnes, très chères Sœurs, ne peut qu'affirmer notre courage, et nous avons le ferme espoir que bientôt vous nous aiderez à poursuivre l'œuvre de régénération sociale entreprise par nos pères, *les illustres Maçons du* XVIIIe *siècle*, QUI ONT PRÉPARÉ LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Et si depuis cette époque mémorable, nos efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, *c'est que la femme était restée soumise à la domination du prêtre, cet éternel ennemi de tout progrès, dont la pernicieuse influence se fait encore sentir jusqu'au foyer domestique.*

..... C'est alors seulement, Mesdames, *qu'après avoir vaincu et désarmé pour toujours les noirs soldats de l'obscurantisme*, nous pourrons nous reposer après la victoire. Mais pour arriver à cet éclatant triomphe, votre concours nous est absolument indispensable.

Visant plus particulièrement les maçonnes, le F.·. Lefileur dit :

C'est à vous enfin, TT.·. CC.·. SS.·., qu'il appartient de *prémunir l'enfant contre les doctrines funestes des religions qui en font des esclaves au lieu d'en faire des hommes libres!*

Le F.·. Vacca, Vén.·. de la L.·. la *Lumière*, O.·. de Neuilly, se flatta de voir augmenter le nombre des femmes qui deviendront les alliées de la Maçonn.·. « Cette alliance, dit-il, nous est nécessaire. Mais nous y comptons, parce que nous avons la conviction que nous sommes la vérité. »

Il s'appuya d'exemples tirés de Paul Bert pour essayer de flétrir la morale catholique et montrer l'immoralité de la confession.

Nous avons reproduit, plus haut, la circulaire envoyée par l'*Association philotechnique de Paris* à la *Chaine d'Union* et insérée dans le journal du F.·. E.-E. Hubert; l'*Association philotechnique du Nord*, suivant le mouvement imprimé à Paris, organisa, à Lille, une conférence dont les principaux orateurs furent les FF.·. Anatole de la Forge et le pasteur Dide!!! Depuis, le premier s'est suicidé et le second est mort moralement, dans des circonstances que nous n'avons pas à rapporter ici, mais dans lesquelles s'est effondrée aussi toute sa prétendue austérité de franc-maçon et de ministre protestant!

La Loge la *Réunion*, de l'Orient de Toulon-sur-Mer, consacra une somme de 300 francs à la création de petits livrets de la Caisse d'épargne en faveur des lauréats des écoles communales laïques des villes de Toulon et de la Seyne.

Et le *Radical du Var*, en son numéro du 9 août, avait l'aplomb de publier ces lignes hypocrites:

Dussions-nous braver les foudres du Vén.·. et de ses FF.·. de la T.·. R.·. L.·. de Toulon, et manquer au précepte Maçonn.·. qui veut que la main gauche ignore ce que donne la main droite, nous ne pouvons résister à la tentation de divulguer ce fait, qui doit être d'un bon exemple pour tous les véritables amis de la vraie démocratie.

En Maçonnerie surtout, la main gauche fait très bien d'ignorer ce que donne la main droite, car généralement cela se réduit à zéro. Si la somme a quelque importance, le fait, vu sa rareté, est célébré par tous les échos!!

Des livrets de la caisse d'épargne furent délivrés en prix, par la Loge *Paix et Union*, aux élèves des deux sexes des écoles communales laïques de Nantes. Les FF.·. Menerau, Goron et Bourgeois avaient été chargés de remettre ces livrets, le 5 août, aux jeunes filles et aux garçons; mais ces livrets n'ayant pu être préparés à temps, la Loge *Paix et Union* décida qu'ils seraient donnés aux intéressés, le 17 août, dans le local du cercle maçonnique. En effet, le 17 août, près de 200 personnes se réunirent dans la grande salle des banquets de l'Atelier, pavoisée, illuminée et disposée pour une tenue blanche. Le vénérable Thouvenin, le juif Ebstein, orateur, prirent successivement la parole. Un harmonium touché par la femme d'un F.·. exécuta la *Marseillaise* et le *Chant du départ*. Après la levée de la séance et « sous l'impulsion de quelques ins-



truments, on dansa, on valsa, on polka jusqu'à 4 heures du matin. »

Sous ce titre : *La Ligue de l'Enseignement et la Société générale d'éducation et d'enseignement*, nous trouvons ce qui suit à la page 313 de la *Chaîne d'Union*, juillet-août 1881 :

Si quelqu'un dit son fait à la Ligue de l'Enseignement, c'est certainement le T. R^me P. **Monsabré.** Ceux qui pourraient en douter n'auraient qu'à prendre la *Semaine religieuse* du diocèse de Rouen, du 11 juin 1881, et à lire (p. 566-570), l'extrait d'un discours du Révérend Père susnommé. Ce discours était d'un membre de la Société générale (on sait laquelle) en faveur de la Société générale d'éducation et d'enseignement. On le comprend, pure affaire de marchand. Prenez ma marchandise, elle est meilleure que celle de mon concurrent, de mon voisin. On ne réfute point de pareilles réclames, quoique cette pauvre innocente excommuniée, la Franc-Maçonnerie, soit la grande bête noire dont use et abuse le P. Monsabré, pour retirer, s'il est possible, quelques souscripteurs de la Ligue de l'enseignement.

Faisons donc le déplaisir à notre P. Monsabré de laisser parler à son tour la Ligue de l'Enseignement :

Ligue de l'Enseignement de Cochinchine. — Extraits de la circulaire. « L'Association fondée sous le titre de la *Ligue de l'Enseignement de Cochinchine* se donne pour but dans la colonie, en réunissant les ressources dont chacun veut bien disposer en sa faveur, de vaincre autant que possible les difficultés que l'homme rencontre pour s'instruire ; elle se donne la tâche de mettre le livre entre les mains de chaque homme.

» Et comme l'instituteur est nécessaire bien souvent pour expliquer le livre, et aussi pour enseigner ce qui n'est pas encore dans le livre, car la science progressant sans cesse amène tous les jours de nouvelles découvertes, la Ligue se propose de venir en aide à l'enseignement, à l'instruction, par conséquent, en facilitant la fondation de conférences et de cours gratuits.

» Elle aidera à publier les ouvrages reconnus utiles. »

Nos lecteurs sauront lire entre les lignes. Ces livres doivent être, avant tout, *utiles*..... à la Franc-Maçonnerie. Nous en trouvons la preuve dans le compte rendu de la 7e séance du Convent du Grand-Orient de France de 1881 :

Commission des livres utiles. — Le F.·. Francolin demande que le Conseil donne les noms des membres de cette Commission. Si elle n'a pas été nommée ou complétée, ce qui est regrettable, que le



Conseil avoue cette négligence. Si la Commission n'a pas fonctionné, que l'on dise pourquoi, mais que l'on donne une réponse définitive par oui et par non.

Les noms des membres de la Commission n'étant pas énoncés par le Bureau, ce F.·. dépose avec le F.·. Croissant un ordre du jour ainsi conçu.

Le Convent de 1881 constate que la Commission des livres utiles n'a pas encore été nommée par le Conseil de l'Ordre.

Il regrette le retard apporté à cette nomination.

Il invite le Conseil de l'Ordre à procéder sans délai à la constitution de cette Commission et passe à l'ordre du jour.

Signé : G. FRANCOLIN, CROISSANT.

Cet ordre du jour, repoussé par le Conseil de l'Ordre, mis aux voix par le F.·. Ali-Margarot, président du Convent, fut voté, après que l'ordre du jour pur et simple demandé par le Conseil eut été rejeté.

Le F.·. Francolin, répondant à une demande des FF.·. de Saint-Jean et Masse, qui voyaient dans l'adoption précédente un blâme infligé au Conseil de l'Ordre, expliqua que les termes mêmes du texte signé par lui impliquaient non un blâme, mais un regret.

En conséquence, un nouvel Ordre du jour explicatif, proposé par le F.·. Robert, qui demandait l'annulation de celui voté précédemment, fut repoussé par l'Assemblée, mais il resta que l'ordre du jour du F.·. Francolin, accepté par le Convent, ne comportait pas un blâme, mais un regret au sujet du retard apporté à la nomination de la Commission et avait pour objet d'inviter le Conseil à procéder sans délai à cette nomination.

A. DE LA RIVE.



A TRAVERS LES LIVRES

« **Inter pocula** ». — C'est le titre d'une plaquette de K. de Borgia, éditée chez Pierret, 37, rue Etienne-Marcel.

Comme l'auteur le proclame dans sa préface, « le ridicule tue chez nous ». Aussi sommes-nous loin de le blâmer d'avoir mis en relief le côté grotesque et ripailleur de la secte. Cet épisode de trois délégués maçons qui se font *refaire* en wagon par une dame qui lit l'*Imitation de Jésus-Christ;* le cauchemar de Lampion à l'hôtel du *Chou Pommé;* la dispute homérique des FF.·. au sein des travaux de la Resp.·. L.·.: le *Poireau verdoyant;* et enfin cette exécution de couplets sur un air connu :

Allons! compagnons de l'Équerre,
Le jour de boire est arrivé.....,

Avec accompagnement de force *beuveries* canailles, pour terminer cette fête de haut goût où chacun s'invective à l'envi ; tout cela paraît si drôle et si divertissant aux chevaliers de la truelle qu'ils se pâment d'aise en chantant :

Ah ! que les plaisirs sont doux.....

Lisez plutôt et vous m'en direz des nouvelles.

TOURMENTIN.



510-97. — Imp.-*gérant :* E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour valables 33 jours.
Billets individuels et billets collectifs (de famille).

Il est délivré, du 1er juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de bains de mer de 1re, 2e et 3e classe, à prix réduits, pour les stations balnéaires suivantes :

Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris Hyères, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Montpellier, Nice. Ollioules-Sanary, Saint-Raphaël, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. et doivent comporter un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour.

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels; ces réductions peuvent s'élever à 50 % pour les billets de famille.

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRE FACULTATIF

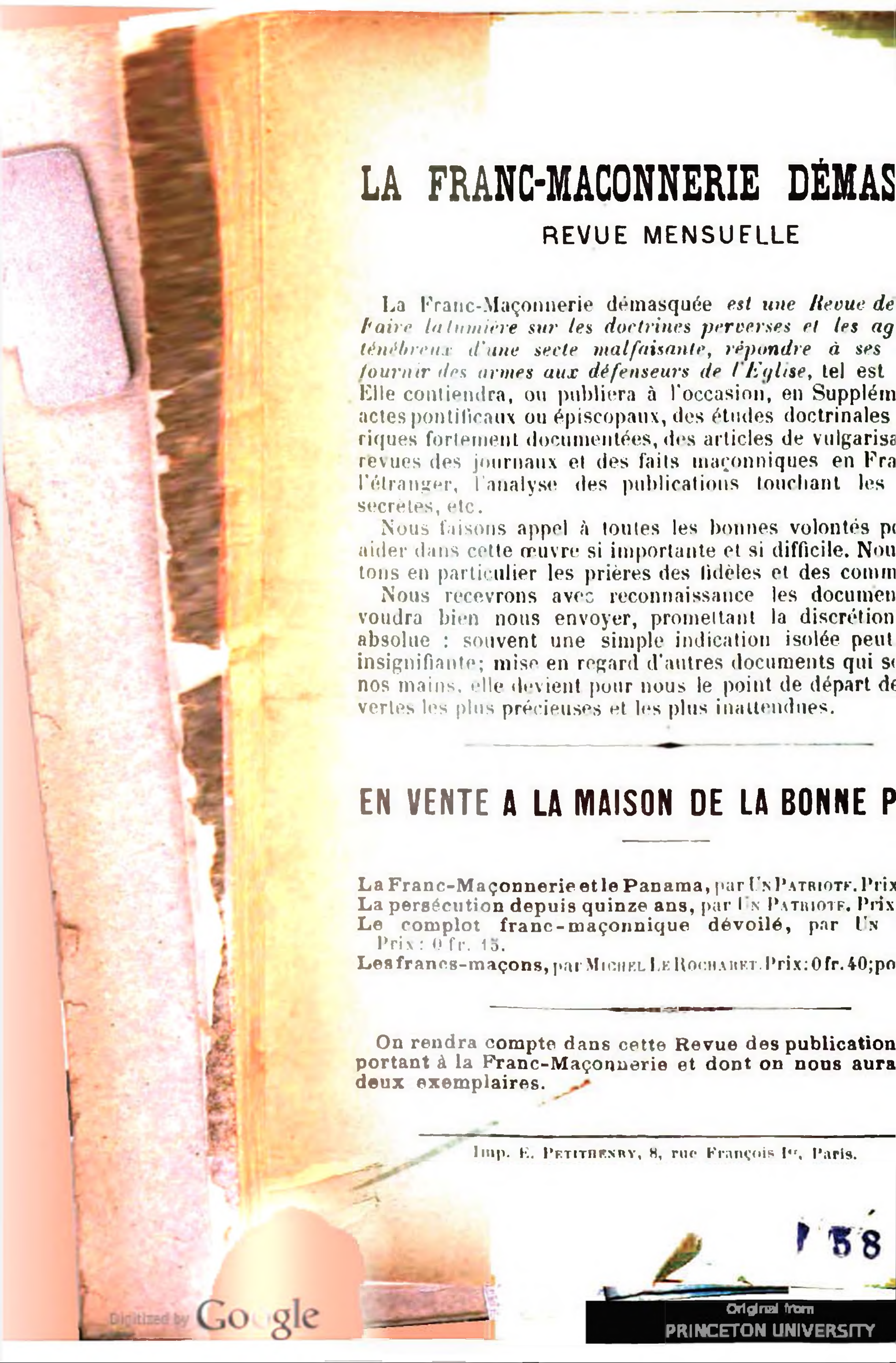
CARNETS INDIVIDUELS ET CARNETS COLLECTIFS

Il est délivré, pendant toute l'année, des carnets de voyages circulaires avec itinéraire facultatif sur les sept grands réseaux français permettant aux voyageurs d'effectuer, à prix réduits, en 1re, 2e et 3e classe, sur le seul réseau P.-L.-M., de nombreuses combinaisons de voyages circulaires, avec itinéraire tracé à leur gré. Ces carnets sont individuels ou collectifs.

Validité : La durée de validité des carnets varie de 30 à 60 jours suivant l'importance du parcours. Cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant un supplément de 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation.

Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elles doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ. Pour certaines grandes gares, le délai de demande est réduit à 3 jours.





LA FRANC-MACONNERIE DÉMAS

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de* *Faire la lumière sur les doctrines perverses et les ag* *ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses* *fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, en Supplém actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales riques fortement documentées, des articles de vulgarisa revues des journaux et des faits maçonniques en Fra l'étranger, l'analyse des publications touchant les secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés p aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nou tons en particulier les prières des fidèles et des comm

Nous recevrons avec reconnaissance les documen voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion absolue : souvent une simple indication isolée peut insignifiante; mise en regard d'autres documents qui s nos mains, elle devient pour nous le point de départ de vertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE P

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par UN PATRIOTE. Prix
La persécution depuis quinze ans, par UN PATRIOTE. Prix
Le complot franc-maçonnique dévoilé, par UN
Prix : 0 fr. 15.
Les francs-maçons, par MICHEL LE ROCHARET. Prix : 0 fr. 40; po

---

On rendra compte dans cette Revue des publication portant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura deux exemplaires.

Imp. E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Juillet 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 41



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897

SOMMAIRE

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François I[er], **à Paris.**

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédaction spéciale.*





RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS ET RÉVÉLATIONS RELATIVES

A LA FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS DOUZE ANS

Nous avons promis de faire un travail de revision portant sur les publications antimaçonniques parues depuis douze ans. Ce travail pourra être long sans doute, mais il ne sera pas sans intérêt. Nous le commençons dans ce numéro et devons à nos lecteurs quelques explications préliminaires sur la méthode que nous comptons employer.

Léo Taxil a trompé le public catholique : c'est un fait certain. Dans quelle mesure a-t-il été mystificateur? Ceci est plus difficile à dire.

Il faut reconnaître en effet que, selon l'expression très juste de M. Tardivel, « ses adversaires l'avaient à plusieurs reprises dénoncé, mais c'est lui-même qui s'est démasqué ».

La Commission chargée par le Congrès de Trente d'examiner la question avait formellement reconnu dans son verdict qu'aucune preuve péremptoire n'avait été donnée établissant une mystification.

Il est donc nécessaire d'étudier de plus près que jamais tout ce qui a été écrit sur le Palladisme et la Haute-Maçonnerie afin de faire la part exacte du vrai et du faux.

Nous nous mettons à cette tâche avec le seul souci de la vérité, n'hésitant pas à reconnaître que nous nous sommes trompés ou que nous avons été trompés sur tel ou tel point, mais aussi nous efforçant d'établir le vrai et de dénoncer le faux par des preuves indiscutables.

Nous ne suivrons pas de plan tracé d'avance, mais nous nous contenterons de publier nos recherches ou celles de nos amis sur des sujets particuliers, en donnant un titre et un numéro

d'ordre à chaque article pour pouvoir y renvoyer ensuite plus facilement.

La Rédaction.

I. — Mgr Meurin et le Palladisme.

Quelques jours après la conférence du 19 avril, M. Huysmans, interrogé sur ces questions, répondit dans un journal par une lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

Quant à la question satanique, elle n'est nullement atteinte par les palinodies de ce méridional; ses pseudo-révélations ne changent rien à l'affaire.

Le satanisme n'en sévit pas moins à l'heure actuelle.

D'autre part, le Lucifériauisme peut être accepté tant qu'il ne sera pas démontré que les renseignements donnés à son sujet par Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, dans son volume *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, sont inexacts.

J'ajoute que ce sont ces informations qui ont servi de base au volume de Taxil et consorts sur *Le diable au XIXe siècle;* mais ces mercantis les ont si singulièrement travesties, les ont noyées dans des détails si ridicules, que l'on peut se demander s'ils n'étaient pas payés pour détruire l'effet que les documents de Mgr Meurin pouvaient produire.

Dans cette lettre, M. Huysmans répète ce qu'il écrivait déjà en 1895 dans sa préface au livre de M. Jules Bois : *Le Satanisme et la Magie*. Voici le passage :

Tout le monde sait que le domaine du Déchu, sur cette terre, se divise en deux camps :

L'un, celui du Palladisme, de la Haute Maçonnerie, des Lucifériens, qui englobe le vieux et le nouveau monde, qui possède un antipape, une curie, un collège de cardinaux, qui est, en quelque sorte, une parodie de la cour du Vatican.

Le général Pike fut, pendant quelques années, le vicaire du Très Bas, le pontife installé dans la Rome infernale, à Charleston; celui-là est mort; maintenant c'est Adriano Lemmi, un filou condamné pour vol en France, qui est le saint-père noir. Il ne réside plus comme ses prédécesseurs en Amérique, mais bien à Rome.

De nombreux renseignements ont été fournis sur le Palladisme. Les plus sûrs, ceux auxquels on peut se reporter, sans crainte de se perdre dans des divagations singulièrement louches et dans des histoires à dormir debout, sont ceux qui nous ont été donnés par

Mgr Meurin, archevêque évêque de Port-Louis, en un livre approuvé par Léon XIII et qui porte ce titre : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan.* (p. XVI).

Il importe donc de savoir où Mgr Meurin a puisé ses renseignementssur le Lucifèrianisme ou Palladisme, puisque M. Huysmans emploie indifféremment l'un ou l'autre de ces noms. Nous avons justement publié dans *La Franc-Maçonnerie démasquée* (juillet 1895) un article qui se trouve maintenant d'une actualité saisissante et dont nous croyons utile de reproduire ici une partie :

L'organisation du Palladisme date de 1870, et cependant le secret fut si bien gardé, que, pendant trente ans le nom même en fut ignoré du monde catholique.

M. Léo Taxil, dans son ouvrage : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* publié au mois d'août 1891, parla le premier du *Rite palladique réformé nouveau*, dû à l'impulsion du général Albert Pike et de John Taylor. Il racontait la fondation à Paris de la Loge-Mère le *Lotus* en 1881 et des Loges *Saint-Jacques* en 1884 et *Saint-Julien* en 1889 (p. 208 et 235) et appelait Albert Pike le pape des Francs-Maçons (p. 273). C'est dans ce même ouvrage que M. Léo Taxil publiait les rituels pour la réception de l'Elue palladique et pour la Maîtresse templière; il donnait également une des formules d'évocation en usage dans le Palladisme, formule tirée de l'appendice du *Rituel du Palladisme nouveau et réformé.*

Quelques mois plus tard, paraissait un ouvrage de M. Adolphe Ricoux, ayant pour titre : *L'existence des Loges de femmes affirmée par Mgr Fava, évêque de Grenoble, et par Léo Taxil. Recherches à ce sujet.* Il contenait entre autres pièces un article de la *Gazette du Midi* du 13 août 1891, indiquant de nouveau l'existence du Rite Palladique Réformé Nouveau, signalant le soi-disant transport du Baphomet des Templiers à Charleston, et déclarant que, dans cette ville, siégeait le chef dogmatique, l'antipape secret (p. 38) (1). L'auteur lui-même, dans un chapitre intitulé *Le Pape des Francs-Maçons*, indiquait le résultat de ses propres recherches et signalait le grand dépositaire des traditions sacrées, qui est en quelque sorte le Grand Lama de la secte, le chef dogmatique, l'antipape secret, et qui est connu des chefs des Suprêmes Conseils, Grandes Loges et Grands-Orients, sous le titre de Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle, résidant à Charleston (p. 65).

---

(1) Cet article résume simplement les révélations contenues à ce sujet dans : *Y a-t-il des femmes?*



En 1893, Mgr Meurin, dans son bel ouvrage : *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, **se contenta de reproduire les affirmations de M. Adolphe Ricoux** sur le *Suprême Chef et Empereur Pape de toute la Franc-Maçonnerie* et sur le Satanisme et le Palladisme (p. 456 à 459).

Dans ces conditions, sur ce point spécial du Palladisme, le livre de Mgr Meurin, si profond d'ailleurs et si précieux par d'autres côtés, n'a de valeur que celle de l'ouvrage de M. Adolphe Ricoux.

Il était donc nécessaire de savoir exactement l'autorité de ce dernier auteur. Nous avons été trouver l'éditeur du livre signé de ce nom, et il nous a déclaré très loyalement que **le nom d'Adolphe Ricoux n'était qu'un pseudonyme de Léo Taxil.**

C'est donc sur les soi-disant révélations de cet imposteur que s'est uniquement appuyé Mgr Meurin dans cette question du palladisme.

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas plus tôt découvert cette fourberie. Cela tient à une autre ruse de ce misérable, ruse qu'il importe de dévoiler ici.

Dans la *Revue mensuelle* ont paru de savants articles sur les *Sociétés secrètes musulmanes*. Elles étaient signées Ad. Ricoux. Ayant demandé à Léo Taxil quel était l'auteur qui signait sous ce nom, il nous répondit que c'était un religieux missionnaire en Afrique. Il était d'ailleurs évident que ces études étaient écrites par un homme versé dans la connaissance de ces questions très spéciales. Il était dès lors à croire pour nous que ce même écrivain était l'auteur du volume *L'existence des Loges de femmes*.

Nous avons depuis interrogé l'éditeur de la *Revue mensuelle* et il nous a appris qu'en effet l'auteur de ces *Études sur les Sociétés secrètes musulmanes* était bien un religieux missionnaire dont il nous a donné le nom. Ce religieux ayant demandé que son nom ne parût pas, ce fut Léo Taxil, alors secrétaire de la *Revue mensuelle*, qui proposa ce nom d'Ad. Ricoux dont il s'était déjà servi. La confusion, dès lors, était facile à créer dans l'esprit de ceux qui voulaient se rendre compte des choses.

Aussi sommes-nous très décidés, dans *La Franc-Maçonnerie*

démasquée, à ne jamais analyser, et à plus forte raison, recommander un ouvrage antimaçonnique paru sous un pseudonyme, sans qu'on nous en ait fait connaître, sous le secret s'il est nécessaire, le véritable auteur. GABRIEL SOULACROIX.

II. — Contribution à l'étude des sources du « Diable au XIXe siècle ».

Puisqu'un travail de revision de l'œuvre taxilienne (1885-1897) s'impose, apportons quelques pierres à l'édifice que les antimaçons se sont promis, dès le premier jour, d'élever contre l'œuvre néfaste du maître mystificateur Taxil.

Dans cette œuvre, il y a beaucoup d'emprunts, les uns faits à des sources sérieuses, les autres à des sources douteuses. En faisant un peu de lumière dans ce chaos, nous verrons que la mystification est plus apparente que réelle, les documents employés étant vrais pour la plupart.

Aujourd'hui, nous nous bornerons à examiner le *Diable au XIXe siècle*, œuvre du Dr Bataille (Dr Hacks et Taxil).

I. **GRAVURES.** — Et d'abord, bon nombre des *illustrations* de l'ouvrage ne sont pas originales. Ce sont les suivantes :

Tome Ier, p. 89, Le Baphomet. — Cf. Eliphas LÉVI, *Rituel,* frontispice.

Pages 89 et 329, Signature de Baal Zéboub. — Cf. E. LÉVI, *Rituel*, p. 251.

Page 201, L'ombre fixée au mur. — Cf. E. LÉVI, *Dogme*, p. 109.

Page 209, Tableau palladique du Christ crucifié. — Cf. *Cours de Maçonnerie pratique,* t. II, frontispice.

Page 313, Urne palladique : chérubin à quatre têtes et Baal Zéboub. — Cf. E. LÉVI, *Dogme*, p. 353 et *Rituel*, p. 279.

Page 337, La divinité double. — Cf. E. LÉVI, *Dogme* frontispice.

Page 409, Instruments de Magie palladique. — Cf. E. LÉVI, *Rituel*, p. 109.

Page 409, Le trident de Paracelse. — Cf. E. LÉVI, *Rituel* p. 74.

Page 477, Lettres de l'alphabet des Mages dans le diplôme de maîtresse Templière. — Cf. CHRISTIAN, *Histoire de la Magie,* p. 177.



Page 477, Même diplôme : le triomphe d'Astarté. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 387.

Page 477, Même diplôme : le Saint-Sépulcre. — Cf. *Description de la chambre noire au grade de Kadosch*, dans le *Rituel officiel*.

Page 477, id. : Serpent d'Eden (au Tau). — Cf. E. Lévi, *Clef des Grands Mystères*, p. 443.

Page 496, Le pentagramme. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 105.

Page 849, Moloch. — Cf. *Dict. infernal* de C. de Plancy, p. 470.

Page 865, Belphégor et Mammon. — Cf. C. de P., id., p. 89 et 439.

Pages 873, Asmodée et Adramelech. — Cf. C. de P., id., p. 55 et 8.

Page 889, Behemoth. Cf. C. de P., id., page 86.

Page 897, Abizor, Boël, Alocer. — Cf. C. de P., id., p. 3, 71, 22.

Page 905, Orobas, Buer, Léchies, Amducias. — Cf. C. de P., p. 510, 123, 403, 24.

Page 913, Haborym, Zaëbos. — Cf. C. de P., p. 317, 711.

Page 921, Andras, Abraxax, Eurynome, Amon. — Cf. C. de P., p. 32, 4, 254, 28.

Tome II, p. 57, Cagliostro. — Cf. *Temple de Satan*, par S. de Guaita, p. 301.

Page 265, Portrait dit de S. de Guaita. C'est en réalité celui de Saint-Yves d'Alveydre. — Cf. S. de Guaita, *Temple de Satan*, p. 13.

Enfin, un certain nombre de portraits sont empruntés au *Cours de Maçonnerie pratique* (2e édit., II, p. 237).

Ce sont ceux des membres du Suprême Conseil du 33e degré pour la Suisse. Leurs noms suivent :

Baud, II, 513 ; Odio, II, 457 ; Pierre, II, 505 ; Amberny, II, 489 ; Duchesne, II, 513 ; Guiffrey, II, 497 ; Besançon, II, 441 ; Crémieux, II, 409 ; Lebatteux, II, 497 ; Ruchonnet, I, 129 ; Paschoud, II, 473 ; Riboli, I, 129 ; Pappaërt, II, 505 ; Cluydts, II, 489 ; Dr Lévi, II, 409 ; Dulon, II, 473 ; Sandeman, I, 529 ; Hamilton, II, 441 ; Montagu, II, 457.

II. **TEXTE.** — Le *Diable au XIXe siècle* est composé, semble-t-il, avec des ciseaux, tellement les coupures y abondent.

Tome I[er], p. 32, Toxicologie des occultistes. — Cf. E. Lévi, *Dogme*, 345.

Page 37, Signification du G. — Cf. E. Lévi, *Rituel*. 103.

Pages 84 à 88, Consécration des quatre éléments. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 82-92.

Pages 135 à 139, Expérience d'anabiose par un fakir. — Cf. D[r] Gibier, *Analyse de choses*, p. 168 à 175.

Page 154, Formule magique Hémen-Etan. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 249.

Page 215, Description du Baphomet. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 228.

Page 216, Signe de croix gnostique. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 93.

Pages 343 et 344, Prophéties relatives à l'empereur Maximilien et à sa femme, prêtées à Sophia Walder. Cf. Christian, *loc. cit.*, p. 558-559.

Page 367, Liste des Maçons Emérites (sauf trois). — Cf. *Chaîne d'Union*, Septembre 1888, p. 372.

Pages 481-482, Composition de la Manna di san Nicola di Bari. — Cf. E. Lévi, *Dogme*, p. 347.

Page 493, Description du Trident de Paracelse. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 74.

Page 498, Consécration du Pentagramme. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 100.

Page 663. Les tics dans l'hystérie. — Cf. Le *Geste*, par Hacks, p. 468.

Page 746-759, Aventure du Saint-Marcan. — Cf. Migne, *Dict. d'Occultisme*, II, p. 687 à 691.

Tome II, p. 35-37, M[lle] Lenormand. — Cf. Migne, *loc. cit.* p. 996-999.

Page 30, Le diable dans le Tarot. — Cf. Papus, *le Tarot*, p. 170.

Pages 54-55, Les songes. — Cf. Ragon, *Maçonnerie occulte*, p. 473-474.

Page 64, Oracle de la tête sanglante. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 254.

Pages 131-137, L'évocation magique. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, p. 189-208.

Page 179, Expériences de Crookes. — Cf. Crookes, *Recherches sur les phénomènes du spiritualisme*, appendice, p. 18-19.



De la p. 181 à la p. 204, Taxil étudie la vie de Hume d'après l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *Recherches sur ma vie surnaturelle* (1864). Il faut s'y reporter aux pages suivantes : 2-4, 7-11, 14, 15, 18-19, 22-23, 25-28, 29, 32, 24, 37, 53, 69, 78-80, 85, 93-94, 101, 106, 128-129, 130-131, 137-138, 134, 135-136, 141-142, 180-181, 303-304, 307-308.

Pages 218-222, Évocation d'Apollonius de Tyane. — Cf. E. Lévi, *Dogme*, p. 281-288.

Pages 243 à 245, Miroirs magiques. — Cf. du Potet, *Magie Dévoilée*, p. 106 à 114 et 140.

Page 254, Un procédé d'envoûtement au xive siècle. — Cf. de Rochas, *l'Envoûtement*, p. 9.

Pages 317 à 322, Le presbytère de Cideville hanté. — Cf. E. de Merville, *Des Esprits et de leurs manifestations*, p. 337-351.

De la page 512 à la page 518, Taxil fait différents emprunts à l'ouvrage de A. Weill intitulé : *Ma jeunesse* (1888). Il faut s'y reporter aux pages suivantes : 8, 12, 16, 25, 26, 60, 61, 62, 63, 69, 551, 75, 76, 77, 83, 93, 101, 104, 107, 108, 134, 135, 149, 174, 175, 225, 618, 454, 274, 499, 266, 518.

Pages 625-629, Discours initiatique pour une réception martiniste. — Cf. S. de Guaita, *Au seuil du mystère*, 3e édit., p. 151-159.

Pages 743-744, Une visite à L. Grange. — Cf. J. Bois, les *Petites Religions*, p. 105-115.

Page 878, Tableau du rituel Pike pour les évocations de daimons. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, 124.

Pages 880-882, Nuctéméron d'Apollonius de Tyane. — Cf. E. Lévi, *Rituel*, 412.

Les noms des diables, leurs attributions, les légions auxquelles ils commandent, tout cela a été puisé dans les dictionnaires de Migne et de C. de Plancy. — Plusieurs génies du Nuctéméron ont été également transformés en diables par Taxil. (Cf. E. Lévi, *Rituel*, 416-427.)

III. **LES COUPS DE CANON.** — Terminons cet aride rapprochement par une petite étude des *coups de canon*.

Ceux-ci ne sont pas une pure invention de Taxil, ainsi qu'on pourrait le croire.

Et d'abord, que sont les coups de canon? Papus va nous l'apprendre :

« Canon (Coup de), terme de Franc-Maçonnerie pour désigner une des cinq actions d'éclat qui constituent les buts secrets de l'ordre. » (*Petit Glossaire des principaux termes techniques d'occultisme*, par Papus et Chaboseau, p. 7.)

Le premier auteur, à notre connaissance, qui fasse mention des coups de canon, est le Profane, auteur du *Cours de Maçonnerie pratique*. Voici le passage qui les vise (t. Ier, 1885, p. 446-447) :

« *Le 1er coup de canon* et la 1re concentration eurent lieu quand Luther se mit à la tête de la révolte de l'intelligence contre la Forme.

» *Le 2e coup de canon* et la 2e concentration eurent lieu quand l'affirmation que tout gouvernement humain tient son autorité du peuple, et seulement du peuple, se produisit en Amérique.

» *Le 3e coup de canon* et la 3e concentration eurent lieu quand la proclamation de la doctrine de Liberté, Egalité et Fraternité eut lieu en France.

» *Le 4e et le 5e coup de canon* et la 4e et 5e concentration n'ont pas encore eu lieu. A la 5e *concentration* succédera le règne du Saint Empire, c'est à dire le règne de la Raison, de la Vérité et de la Justice. »

Qu'on ne dise pas que ceci est un document apocryphe. L'auteur (le Profane) nous donne en effet comme sources authentiques : les Rituels du 32e degré de Ragon (1860), D. Anghera (1874), Picke (1880), le Rituel manuscrit n° 867 de la collection du Grand-Orient de France, enfin *El Triple Triangulo*, par A. V. de Castro (1884).

Quoi qu'il en soit, ce passage du *Cours de Maçonnerie pratique* fut jugé assez intéressant et suggestif par Léo Taxil pour être reproduit intégralement peu après dans les *Frères Trois Points* (t. II, vers 1886, p. 290).

Puis Papus lui-même se risqua à reproduire le même extrait dans son *Traité méthodique des sciences occultes* (1891, p. 708). Chose importante à noter, le Grand Maître du Martinisme admet comme certaine cette doctrine des coups de canon, car il la transcrit sans commentaires et même il y revient en deux endroits lorsqu'il dit :

Page 689 : « Dans l'initiation à l'un des plus hauts grades maçonniques, on apprend en effet au récipiendaire que le



Protestantisme est une des victoires (coups de canon) remportées par la Franc-Maçonnerie sur la papauté », et p. 704 : « Signalons en passant la victoire remportée par le gnosticisme sur la Papauté et la Royauté par la réussite de deux nouvelles tentatives maçonniques : L'*indépendance de l'Amérique* et la *Révolution française*. »

Ces deux citations appartiennent à M. Papus en toute propriété.

Lorsque Taxil conçut le plan de sa fumisterie gigantesque, il reprit les coups de canon et en arrangea la signification à sa manière :

Signification des coups de canon

D'après les Rituels cités plus haut.	*D'après le diable et les œuvres de D. Vaughan.*
I. Protestantisme.	Luther brûle les bulles du pape à Wittemberg (10 décembre 1520).
II. Indépendance de l'Amérique.	Mort de Louis XVI (21 janvier 1793).
III. Révolution Française.	Abolition du pouvoir temporel du pape (20 septembre 1870).
IV. ?	Abolition du pouvoir spirituel, (29 mars 1996).
V. Règne du Saint Empire.	Triomphe de Lucifer (29 mars 1999).

HENRY D'OGER.

L'AFFICHAGE DU DISCOURS BRISSON

Nous écrivions dans notre numéro de mai que le F.·. Brisson avait, dans son discours blasphématoire, été le digne porte-paroles de la Franc-Maçonnerie. Nous ajoutions que de nouvelles félicitations allaient probablement lui être adressées par la secte.

Nous ne nous sommes pas trompés. Les journaux ont reproduit quelques lettres de Loges de province, envoyées au président de la Chambre. Mais il y a eu plus encore, et *La Croix de Marseille*, dans son numéro du 27 juin, a publié un document plus curieux et plus important. Cet article que nous reproduisons ci-dessous émane, en effet, du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient lui-même.

Les magistrales paroles prononcées à la rentrée du Parlement par l'éminent président de la Chambre des députés, Henri Brisson, ont été, pour la patrie française, un événement intellectuel de premier ordre.

Ceux qui rêvent la restauration en France des dominations cléricales et la préparent au moyen d'un régime innomé et nouveau, s'appuyant hypocritement sur elles, ne se sont pas mépris sur la portée de cette calme réplique à des défis accumulés dont un fanatisme monacal venait de mettre en pleine lumière la tendance dangereuse et le caractère abominable.

Interprète de la réprobation publique, ce n'est pas seulement aux conceptions infernales d'un Dominicain halluciné que le porte-paroles de la souveraineté nationale a répondu, c'est à toutes les conspirations ultramontaines, effrontées et prudentes, qui émiettent l'opinion publique, faussent la presse, obscurcissent le sens commun des foules, battent en brèche l'idée républicaine, exaltent tous les égoïsmes et ont fini par jeter l'indécision dans le Parlement et l'inquiétude dans tous les esprits.

La Chambre des députés, consciente du péril public, a compris ce jour-là qu'il s'agissait, non pas d'une querelle de partis politiques, mais d'un assaut effrontément livré à l'âme du monde moderne par des malfaiteurs que l'impunité encourage et qui se drapent dans des



suaires de revenants. Elle a saisi l'occasion de rassurer les bons citoyens, d'arrêter le flot des folies ultramontaines et des haines monacales, en leur opposant les réalités humaines qui sont devenues la loi du temps présent.

Pour faire pénétrer dans l'entendement du peuple cette conception nécessaire, elle a ordonné l'affichage dans toutes les communes des saines paroles qu'elle venait d'entendre.

La haute importance d'un tel acte peut se mesurer aux résistances audacieuses et désespérées qu'il rencontre dans son exécution.

Comme la férocité d'un Dominicain a suffi pour jeter un trait de lumière sur l'état d'âme de toute la milice papale, le refus d'obéissance et d'affichage, effrontément formulé par un maire qui a confondu la liberté de ses appréciations individuelles avec ses devoirs publics de magistrat, révèle aux yeux des plus imprévoyants l'existence d'une Vendée morale qui s'est peu à peu formée et répandue dans un grand nombre de départements français.

Cet esprit nouveau de chouannerie qui n'a, pour le moment, plus rien de royaliste — ou plutôt qui est essentiellement royaliste, puisqu'il n'a fait que changer de princes, — se flatte de faire retomber la France moderne dans les anciennes servitudes en faussant les institutions mêmes qu'elle s'est données en vue de la liberté; il constitue, à l'heure où nous sommes une véritable insurrection, plus dangereuse peut-être que celle du siècle dernier, puisqu'elle procède par surprises, se déguise pour frapper, fait appel pour égarer l'opinion à toutes les escobarderies de la casuistique, et en arrive à contester à la souveraineté nationale le droit de parler au suffrage universel ou de faire pénétrer sa parole jusqu'à lui.

Dans une telle lutte, qui dépasse de beaucoup celle des partis politiques ordinaires, l'enjeu de la bataille, c'est le progrès humain tout entier, aux destinées duquel nous sommes indissolublement attachés; car il est hors de doute que si la République se trouvait, dans les liens qui l'enserrent, paralysée à ce point que, en réponse aux fanatiques ayant la parole à toutes les heures, dans toutes les églises, dans toutes les chaires et dans tous les confessionnaux, les pouvoirs publics raisonnables et légaux ne pussent pas la prendre sur les murs en cas de nécessité, ce serait la substitution de l'autorité du Pape à celle de la nation civile et l'écrasement pour un long temps des droits que l'homme a eu tant de peine à faire proclamer!

Très perfidement, l'émeute monacale, par une « campagne de presse », a voulu réduire l'événement à une question d'économies ou à une querelle de doctrines entre un président d'assemblée et un religieux professionnel; nous ne laisserons pas s'accréditer une telle erreur qui s'adresse à la crédulité des simples.



Puis sont venus, pour annuler les résultats moraux de l'affichage, les petits et multiples moyens, produisant les grands effets :

La suppression pure et simple de l'affichage dans les communes où la réaction se savait en présence de l'ignorance publique;

L'affichage à un nombre dérisoire d'exemplaires, proportionnellement au nombre d'habitants, ou dans des conditions capables d'en rendre difficile la lecture, à l'envers ou en biais;

Les affiches recouvertes en partie ou en totalité, après un temps ridiculement court, par d'autres publications, ou — fait plus grave — par un factum attentatoire à l'esprit qui en avait déterminé l'appolition et pouvant faire apparaître, aux yeux de la foule, la mise en échec des pouvoirs civils par les prétendus pouvoirs issus du surnaturel;

Enfin, l'absence de toutes poursuites contre ces nombreuses falsifications de la publicité officielle.

Tous les loyaux citoyens de la République française qui ne prennent pas leur mot d'ordre à Rome ont le devoir de réduire à l'impuissance ces manœuvres indignes de notre caractère national.

Pour y parvenir, une première nécessité s'impose : la constatation des faits, tels qu'ils se sont passés exactement dans chacun des centres où la volonté exprimée par la Chambre devait recevoir son exécution.

Cette constatation une fois faite, les pouvoirs publics pourront en être saisis, et il leur appartiendra de dire s'il leur convient d'abdiquer ou de faire respecter leurs volontés.

Mais, d'abord et d'urgence, la constatation est à faire; et c'est à quoi nous convions l'initiative méthodique et tranquille de tous les hommes de bonne volonté qui veulent, dans chaque arrondissement, se faire les défenseurs de la République française et de ses droits fondamentaux.

. . . .

(Ici, il y a un pointillé dans l'original, et un renvoi recommandant au destinataire de cette circulaire de détacher la suite, qui contient des noms, s'il juge bon de communiquer cette prose indigeste aux journaux anticléricaux qui la donneraient ainsi comme venant de leur cru. Nous n'avons pas, on le comprend, les mêmes raisons que les F.·.-M.·. de cacher le nom des signataires et nous les donnons conformes à l'original.)

Les vice-présidents,	*Le président du Conseil de l'Ordre,*
SINCHOLLE, ALBERT PÉTROT.	F. DESMONS.
Le garde des Sceaux,	*Les secrétaires,*
POCHON.	BOURCERET, CROISSANT.



LE IESCHOUA

DES MARTINISTES ET DES ROSICRUCIANS

Nous avons eu entre les mains la carte d'un membre du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste. Elle porte en tête la formule suivante formant demi-cercle :
A∴ L∴ G∴ D∴ יהשוה G∴ A∴ D∴ L∴ U∴ qui se traduit ainsi: A la Gloire de Ieschoua, grand architecte de l'Univers.

Qu'est *ce grand architecte de l'Univers* pour les Martinistes et les Rosicrucians? Qui est ce *Ieschoua* dont le nom figure en tête de leurs documents officiels?

Leurs chefs vont nous l'apprendre. — Un appendice de l'ouvrage de Stanislas de Guaita, *Au Seuil du Mystère* (3e édit., 1895. p. 115), renferme un précieux commentaire des figures magiques dues à Henri Khunrath, le théosophe du XVIe siècle. Les doctrines de la Rose-Croix cabalistique y sont éloquemment exposées.

..... Considérons un instant l'hiérogramme Ieschoua יהשוה : de quels éléments se trouve-t-il composé? Chacun peut y voir le fameux tétragramme יהוה, écartelé par le milieu יה־וה, puis ressoudé par la lettre hébraïque ש *Schin*. Or, יהוה exprime ici l'*Adam-Kadmôn*, l'homme dans sa synthèse intégrale, en un mot, la divinité manifestée par son *Verbe* et figurant l'union féconde de l'Esprit et de l'Ame universels.

Scinder ce mot, c'est emblématiser la désintégration de son unité et la multiplication divisionnelle qui en résulte pour la génération des sous-multiples. Le *schin* ש, qui rejoint les deux tronçons, figure (Arcane U ou O du Tarot) le feu générateur et subtil, le Véhicule de la Vie non différenciée, le *Médiateur plastique universel* dont le rôle est d'effectuer les incarnations, en permettant à l'Esprit de descendre dans la matière, de la pénétrer, de l'évertuer, de l'élaborer à sa guise enfin. Le ש, trait d'union aux deux parties du tétragramme mutilé, est donc le symbole de l'émiettement et de la fixation, dans



le monde élémentaire et matériel, de יהוה en stase de sous-multiplication.

C'est ש enfin, dont l'addition au *quaternaire* verbal, de la sorte que nous avons dite, engendre le *quinaire* ou nombre de la déchéance. Saint-Martin a très bien vu cela. Mais 5, qui est le nombre de la chute, est aussi le nombre de la volonté, et la volonté est l'instrument de la réintégration.

Les initiés savent comment la substitution de 5 à 4 n'est que transitoirement désastreuse; comment, dans la fange où il se vautre déchu, le sous-multiple humain apprend à conquérir une personnalité vraiment libre et consciente. *Felix culpa!* De sa chute, il se relève plus fort et plus grand; c'est ainsi que *le mal* ne succède jamais *au bien* que temporairement et en vue de réaliser *le mieux!*

Ce nombre 5 recèle les plus profonds arcanes..... — Ce que nous avons dit du 4 et du 5 dans leurs rapports avec les Rose-Croix suffira aux *Initiables*. Nous n'écrivons que pour eux......

D'autre part, nous lisons, dans le *Rituel* d'Eliphas Lévi (2e édit., p. 67), un passage qui, pour être conçu à un point de vue dogmatique moins spécial, n'en est pas moins fort intéressant :

Le ternaire étant la base du dogme magique, doit nécessairement être observé dans les évocations; aussi est-il le nombre symbolique de la réalisation et de l'effet. La lettre ש est ordinairement tracée sur les pantacles cabalistiques qui ont pour objet l'accomplissement d'un désir. Cette lettre est aussi la marque du bouc émissaire dans la cabale mystique, et Saint-Martin observe que cette lettre, intercalée dans *l'incommunicable tétragramme*, en a fait le nom du *Rédempteur des hommes*, יהשוה. C'est ce que représentaient les mystagogues du moyen âge, lorsque, dans leurs assemblées nocturnes, ils exhibaient un bouc symbolique portant sur la tête entre les deux cornes un flambeau allumé. Cet animal monstrueux..... (1) représentait la nature vouée à l'anathème, mais rachetée par le signe de la lumière. *Les agapes gnostiques et les priapées païennes* qui se succédaient en son honneur révélaient assez la conséquence morale que les adeptes voulaient tirer de cette exhibition.....

Avant de passer à la recherche de la *signification hiéroglyphique du divin tétragramme*, on nous permettra de citer trois des « dix principaux noms donnés à la divinité par les théologiens hébreux....., avec la signification ésotérique moyenne

(1) Le Baphomet. (N. de la R.)



qui peut leur être attribuée ». (Voir S. de G. même ouvr., p. 118-119.)

..... יה. — L'indissoluble union de l'Esprit et de l'Ame universels.

יהוה. — *Iod-Hévé*, Κοπυλατιον des principes mâle et femelle qui engendrent éternellement l'Univers vivant (grand Arcane du Verbe).

..... שדי (*Shaddai*). — Le Fécondateur, par la Lumière astrale en expansion quaternisée; puis le retour de cette lumière au principe à jamais occulte d'où elle émane. (Masculin de שדה, la Fécondée, la Nature.).....

Continuant à feuilleter : *Au Seuil du Mystère*, nous trouvons, p. 39, ce passage qu'il nous semble utile de reproduire :

En Israël comme ailleurs, le sens ésotérique des primitives allégories se perdit peu à peu et les grands-prêtres ne comprenaient plus même le symbolisme du culte quand Jésus-Christ vint ranimer l'éternel dogme qui sommeillait sous le voile déjà suranné de la révélation mosaïque et lui donner un nouveau vêtement plus conforme à l'âme mystique du monde rajeuni. — A cette mission divine, nous croyons prudent de ne pas toucher ici : où la foi commence, peut-être conviendrait-il que la science toujours s'arrêtât afin d'éviter de tristes malentendus. Récusons-nous donc au sujet des Évangiles; abstenons-nous, pour l'heure, d'en pénétrer le symbolisme, et chaque fois qu'au cours de cette rapide esquisse il nous faudra toucher aux croyances religieuses, déclarons une fois pour toutes qu'aucunement compétent en matière de foi, nous envisageons les hommes et les faits du seul point de vue de l'intelligence et de la raison humaine, et sans jamais prétendre à dogmatiser.....

Puis, page 46 : Montan, Manès, Valentin, Marcos, Arius, tous les hérésiarques de la première heure, nous apparaissent plus ou moins sorciers.

Cette longue parenthèse fermée, revenons au *Tétragramme*.

Voici ce qu'en disait Éliphas Lévi (Rituel. 2[e] édit. p. 356) :

..... Le Quaternaire Symbolique, figuré dans les mystères de Memphis et de Thèbes par les quatre formes du Sphinx, l'homme, l'aigle, le lion et le taureau, correspondait avec les quatre éléments du monde antique figurés : l'eau, par la coupe que tient l'homme ou le verseau; l'air, par le cercle ou nimbe qui entoure la tête de l'aigle céleste; le feu, par le bois qui l'alimente, par l'arbre que la chaleur de la terre et celle du soleil font fructifier, par le sceptre enfin de royauté dont le lion est l'emblème; la terre, par le glaive de Mithra qui immole tous les ans le taureau sacré et fait couler avec son sang la sève qui gonfle tous les fruits de la terre.

Or, ces quatre signes, avec toutes leurs *analogies*, sont l'explication du mot unique caché dans tous les sanctuaires, du mot que les bacchantes semblaient deviner dans leur ivresse lorsqu'en célébrant les fêtes d'Iacchos, elles s'exaltaient jusqu'au délire pour IO EVOHÉ! Que signifiait donc ce mot mystérieux? C'était le nom des quatre lettres primitives de la langue-mère : le IOD, symbole du cep de vigne ou du sceptre paternel de Noé; le HÉ, image de la coupe des libations, signe de la maternité divine; le VAU, qui unit ensemble les deux signes précédents et avait pour figure dans l'Inde le grand et mystérieux Lingam. Tel était, dans le mot divin, le triple signe du ternaire; puis la lettre maternelle paraissait une seconde fois pour exprimer la fécondité de la nature et de la femme, pour formuler aussi *le dogme des analogies universelles et progressives* descendant des causes aux effets et remontant des effets aux causes.. Aussi le mot sacré ne se prononçait-il pas; il s'épelait et se disait en quatre mots qui sont les quatre mots sacrés : IOD, HÉ, VAU, HÉ.....

La même question du *Divin Tétragramme* est aussi traitée par S. de Guaita (p. 35, *Au Seuil du Mystère*) :

Symbole, non point de l'Être absolu (que l'homme ne peut définir), mais bien de l'idée qu'il s'en fait, le mot יהוה *Iod-hévé* ou *Jéhovah*, que les Kabbalistes épèlent lettre par lettre : iod, hé, vau, hé, s'analyse ainsi :

י *Iod :* L'esprit mâle: le principe créateur actif; *Dieu en soi;* le Bien. Il correspond au signe du Φαλλος, ou sceptre du Tarot, et à la colonne Jakin du temple de Salomon. (En alchimie, c'est le soufre.)

ה *Hé :* La substance passive; le principe producteur féminin; l'âme universelle plastique ; la vivante Psyché, la potentialité du mal; figurés par le Κτεις, la coupe des libations du Tarot, et la colonne Boaz. (En alchimie, c'est le mercure.)

ו *Vau :* L'union féconde des deux principes; l'éternel devenir; représentés par le lingham, le caducée et l'épée du Tarot. (En alchimie, c'est l'Azoth des sages.)

ה *Hé :* Fécondité de la nature dans le monde sensible; réalisations ultimes de la pensée incarnée dans les formes; le sicle du Tarot. (En alchimie, c'est le sel.) Cette dernière lettre associe à l'idée de Dieu celle de l'univers comme finalité.....

Le lecteur a certainement remarqué plus haut la mention faite en passant par Eliphas Lévi du *dogme des analogies universelles et progressives*. C'est ce dogme qui constitue la base de la doctrine chez les Martinistes comme chez les Rosicruciens. Il se trouve formulé dans les écrits d'*Hermès trismégiste*



de la façon suivante : *Quod superius, sicut et quod inferius* (1). Il a d'ailleurs donné naissance à une loi générale, « connue des Kabbalistes sous le nom de Lois des révolutions de יהוה. » (*Initiation*, septembre 1894, p. 194.)

Voici maintenant, tirés du savant traité de Papus sur *Le Tarot*, quelques passages du plus haut intérêt :

(P. 10)..... La science n'était transmise dans l'antiquité qu'à des hommes éprouvés par une série d'épreuves. Cette transmission se faisait dans les temples sous le nom de *mystères ;* et le savant prenait le titre de *prêtre* ou *initié*. (Voir *Jamblique*, *Porphyre et Apulée*.) La science était donc secrète ou occulte; de là le nom de *Science occulte*, donné par les contemporains à la synthèse antique.

..... Quand les initiés sentirent approcher le moment où toutes ces connaissances pouvaient être perdues pour l'humanité, ils firent tous les efforts imaginables pour sauver la synthèse de la destruction. Trois grands moyens furent employés à cet effet :

1° Les Sociétés secrètes, continuations directes des *mystères;*

2° Les cultes, traduction symbolique des hauts enseignements pour le vulgaire (2);

3° Enfin, le peuple lui-même devenu le dépositaire inconscient de la science.

Voyons ce que chacun de ces groupes a fait de son dépôt.

Les Sociétés secrètes.

(P. 11). L'École d'Alexandrie fut la source principale d'où prirent naissance les Sociétés secrètes occidentales.

..... Les sectes gnostiques, les Arabes, les Alchimistes, les Templiers, les Rose-Croix et enfin les francs-maçons forment la chaîne occidentale de transmission de la science occulte.

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur les enseignements de toutes ces associations pour constater que la Franc-Maçonnerie actuelle a perdu presque totalement le sens des symboles traditionnels constituant le dépôt qu'elle devait transmettre d'âge en âge.

Toutes les cérémonies du rituel paraissent ridicules au gros bon sens de l'avocat ou de l'épicier, vivant représentant à l'heure actuelle des profonds enseignements de l'antiquité.

---

(1) Hermès : *Table d'émeraude,* citée par S. de Guaita (*Clé de la Magie Noire*, p. 105).

(2) Remarquons en passant que les Pères de l'Église des premiers siècles ont vigoureusement combattu dès le principe la prétention des *Gnostiques* à la possession d'un imaginaire ésotérisme chrétien. (N. du R.)

Nous devons cependant faire quelques exceptions en faveur de grands penseurs comme Ragon et certains autres.....

Les Cultes.

(P. 12)..... Les Juifs seuls possèdent, non plus l'esprit, mais la lettre de leur tradition orale ou kabbale. La Bible écrite en hébreu est à ce point de vue une merveille. Elle contient toutes les traditions occultes; mais le véritable sens de la Bible n'a jamais été dévoilé.....

..... Chaque culte a cependant sa tradition, son livre, sa bible qui enseigne à ceux qui savent comprendre l'unité de ce culte avec tous les autres.

Le *Sepher Bereschit* de Moïse est la bible juive, l'*Apocalypse* et l'*Évangile ésotérique* forment la bible chrétienne, la *Légende d'Hiram* est la bible franc-maçonnique.....

Toutes ces bibles, quand on en possède la clé, révèlent une même doctrine. Cette clé, qui peut ouvrir l'ésotérisme est perdue pour les sectateurs de nos cultes occidentaux.....

Le Peuple.

..... Moïse avait choisi un peuple pour porter à travers les âges le livre qui résumait toute la science de l'Égypte (1); mais avant Moïse, les initiés indous avaient choisi un peuple pour porter aux générations de l'avenir le primitif enseignement des grandioses civilisations de l'Atlantide.

..... Le peuple chargé de transmettre dès la plus haute antiquité l'enseignement occulte, c'est *le peuple bohémien.*

Les Bohémiens.

(P. 14)..... Ce jeu de cartes nommé Tarot que possèdent les Bohémiens est la Bible des bibles. C'est le livre de *Tot Hermès Trismégiste*, c'est le livre d'*Adam*, c'est le livre de la Révélation primitive des anciennes civilisations.

Alors que le franc-maçon, homme intelligent et vertueux, a perdu la tradition, alors que le prêtre, homme intelligent et vertueux, a perdu son ésotérisme, le Bohémien, homme ignorant et vicieux, nous donne la clé qui nous permettra d'expliquer tous les symbolismes sans difficulté.

..... Ce jeu, sous les noms de **Tarot, Thora, Rota**, a formé succes-

(1) Voir pour la réfutation de cette doctrine *La Bible et les Découvertes modernes*, par l'abbé Vigouroux. N. du R.

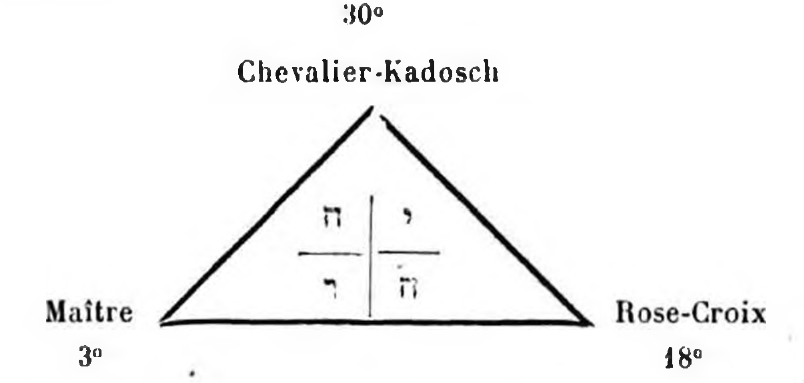


sivement la base de l'enseignement synthétique de tous les peuples anciens. (Voy. Court de Gebelin, *le Monde primitif;* Vaillant, *les Rômes, histoire des Bohémiens.*)

Là où l'homme du peuple ne voit qu'un moyen d'amusement, le penseur retrouve la clé de cette tradition obscure; Raymond Lulle base sur le Tarot son *Ars Magna* et parvient à remplacer le cerveau humain par le Tarot en marche ; Jérôme Cardan écrit sur les clés du Tarot un traité de la subtilité; Guillaume Postel retrouve dans ce Tarot la clé des choses cachées, alors que Louis-Claude de Saint-Martin, le philosophe inconnu, y voit décrits les liens mystérieux qui unissent Dieu, l'Univers et l'Homme!

C'est grâce au Tarot que nous allons poursuivre, retrouver et développer cette loi synthétique cachée dans tous les symbolisme.

L'heure approche où la parole perdue sera retrouvée; Maîtres, Rose-Croix et Kadosch, vous qui formez le triangle sacré de l'initiation maçonnique, souvenez-vous!



Souviens-toi, MAITRE, de cet homme illustre tué par la plus lâche des conspirations, souviens-toi d'*Hiram* dont tu attends avec foi la résurrection promise par la Branche d'Acacia!

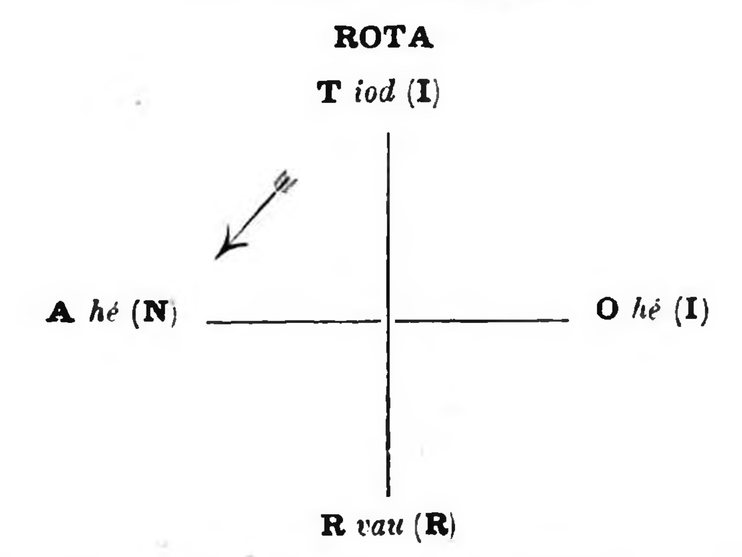
Souviens-toi, ROSE-CROIX, de cette *parole mystérieuse* que tu as si longtemps cherchée, mais dont le sens t'échappe encore?

Souviens-toi, KADOSCH, du *Symbole magnifique* qui rayonnait au centre du triangle lumineux, alors que la véritable signification de la lettre G te fut dévoilée!

HIRAM — INRI — IOD-HÉ-VAU-HÉ! indiquent le même mystère sous différents aspects.

Celui qui a compris l'une de ces paroles possède la clé qui ouvre le *tombeau d'Hiram*, symbole de la science synthétique des anciens; il peut ouvrir ce tombeau et s'emparer sans crainte *du cœur* du Maître vénéré, symbole de l'enseignement ésotérique.

Le Tarot tout entier est construit sur cette parole ainsi disposée en roue :



INRI! c'est la parole qui vous indique l'unité de votre origine, ô francs-maçons, ô catholiques!

Igne Natura Renovatur Integra,

Iesus Nazarenus Rex Iudeorum sont les pôles opposés, scientifique et religieux, physique et métaphysique d'une même doctrine.

IOD-HÉ-VAU-HÈ! (יהוה) c'est la parole qui vous indique l'unité de votre origine, ô francs-maçons, ô kabbalistes; TAROT, THORA, ROTA sont les paroles qui vous indiquent à tous, Orientaux et Occidentaux, l'unité de vos besoins et de vos aspirations en l'éternel Adam-Ève, source de toutes nos connaissances et de toutes nos croyances!.....

Il nous paraît curieux, puisque le nom de *Thot-Hermès Trismégiste* se trouve cité plus haut, de terminer cette série de citations en reproduisant certaines pages de la *Cité de Dieu*, consacrées par saint Augustin à celui-là même que les modernes occultistes proclament le plus grand des Initiateurs (Liv. VIII. Cap. XXIII à XXVI). « Apulée ne reconnaît pas les démons comme dieux, mais en admettant leur médiation entre les hommes et les dieux, médiation qui les rend nécessaires aux hommes, il ne sépare point leur culte de celui des dieux.

D'autre part, l'*Hermès Égyptien*, surnommé *Trismégiste*, admet deux espèces de dieux : le Dieu Souverain a fait les uns, dit-il, et l'homme a fait les autres. A s'en tenir à ce simple énoncé, on peut croire qu'il s'agit des idoles, ouvrages de l'homme. Mais *Trismégiste* assure que ces idoles visibles et tangibles sont comme les corps des dieux, et qu'intérieurement des *esprits appelés* y résident avec la puissance de nuire ou d'exaucer les vœux de ceux qui leur rendent un culte et des honneurs divins. Ainsi, unir par un art mystérieux ces esprits



invisibles à une nature visible et corporelle, c'est, suivant Trismégiste, faire des dieux!..... Mais je veux citer ici ses propres paroles, telles qu'elles sont traduites en notre langue.

Puisque nous traitons, dit-il, *des liens de société et d'alliance entre les hommes et les dieux, apprends à connaître, ô Esculape, les privilèges et le pouvoir de l'homme. Comme le Seigneur et le Père, Dieu en un mot, est l'auteur des dieux célestes, l'homme est l'auteur de ces dieux qui résident dans les temples et se plaisent au voisinage des mortels.....* Ici, Esculape, son principal interlocuteur: *N'est-ce pas des statues que tu parles, ô Trismégiste? — Oui, Esculape, quelle que soit ta défiance, ne les vois-tu pas, ces statues, animées de sens et d'esprit, opérant tant de prodiges; ces statues qui ont la science de l'avenir et l'annoncent par les sortilèges, les devins, les songes, qui frappent les hommes d'infirmités et qui les guérissent?..... Et cependant un temps viendra où l'on reconnaîtra que vainement les Égyptiens ont honoré la divinité d'un culte fidèle! Leurs plus saintes cérémonies tomberont dans l'abjection et dans l'oubli!*

..... Cette intuition d'un avenir qu'il déplore donne aux paroles d'*Hermès* un accent de tristesse profonde. Il était de ceux dont l'apôtre parle ainsi: *Ils ont connu Dieu sans le glorifier, connu Dieu sans lui rendre grâces; ils se sont dissipés dans le néant de leurs pensées, et leur cœur en délire s'est rempli de ténèbres.....*

..... Les esprits qui révélaient à Trismégiste l'époque de leur disgrâce étaient ces mêmes esprits qui, tremblants, disaient à Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle: *Pourquoi es-tu venu nous perdre avant le temps?*

.....Tel est l'enseignement de notre religion, qui ne peut ni tromper ni être trompée, bien différente de ce prétendu sage qui, flottant à tout vent de doctrine et mêlant le mensonge à la vérité, déplore la ruine future d'une religion qu'il confesse bientôt n'être qu'une erreur.

. Après une longue digression, il revient sur les dieux faits par les hommes: *C'est une merveille au-dessus de toute merveille,* dit Hermès l'Égyptien, *que l'homme ait pu inventer et créer une nature divine. L'incrédulité de nos ancêtres s'égarait en de profondes erreurs sur l'existence et la condition des dieux, délaissant le culte et les honneurs du Dieu véritable; c'est ainsi qu'ils ont trouvé l'art de se faire des dieux..... Impuissants à créer des âmes, ils ont évoqué celles des démons ou des anges pour les introduire dans les saintes images, dans les divins mystères, et communiquer aux idoles le pouvoir de bien faire ou de nuire.* Je ne sais si les démons eux-mêmes conjurés en confesseraient autant que cet homme!.....

Lui, *Hermès*, qui prévoyait avec douleur la venue des temps où le culte des idoles serait aboli, où les démons seraient déchus de leur empire sur leurs adorateurs, souhaitait donc, sous l'inspiration du

mauvais esprit, la durée éternelle de cette captivité..... Dans ces paroles, *Hermès* était l'organe des démons, qui frémissaient à la pensée des supplices futurs les attendant auprès des tombeaux des saints martyrs, car c'est là qu'ils souffrent la torture, confessent leur nom et sortent des corps des hommes par eux possédés.

Telle était sur le Prince de l'Occultisme Antique l'opinion du saint évêque d'Hippone, bien informé des erreurs gnostiques et manichéennes (héritières en partie des vieilles traditions d'Égypte), puisqu'il les avait lui-même embrassées avec ardeur dans sa jeunesse.

JEAN MEMOR.



DE LA SECTE DE TIEN-TÉE-WHÉE EN CHINE

Les renseignements suivants sur la secte connue à la Chine, sous la dénomination particulière de Tien-Tée-Whée, c'est-à-dire l'association du ciel et de la terre, ont été donnés en 1805, dans la ville Grissée, sur la côte Nord de l'île de Java, par le chef des Chinois de ce pays, à M. Le Chenault, naturaliste de l'expédition autour des terres australes. Ils viennent à l'appui de ce qu'a dit à ce sujet M. Krusenstern, capitaine de vaisseau au service de la Russie, dans son voyage autour du monde.

Depuis vingt-cinq ans environ, il existe en Chine, particulièrement dans les provinces de l'Occident et du Midi, une association connue sous le nom de Tien-Tée-Whée. La signification littérale de ces mots est : Ciel et Terre unis. On entend par là que le ciel et la terre ne formant qu'un tout commun soumis aux mêmes lois de la nature, les hommes ne doivent avoir qu'un même esprit et s'entr'aider mutuellement. Les principes de cette association sont l'égalité entre tous les hommes, l'obligation aux riches de partager leur superflu avec les pauvres. Les associés ont entre eux des signes de reconnaissance et une initiation : l'initié est placé au-dessous de deux sabres nus croisés sur sa tête, et il jure de périr plutôt que de dévoiler les secrets de la Société, ou de lui être infidèle. On lui tire quelques gouttes de sang, ainsi qu'à celui qui reçoit son serment; ce sang est mêlé dans une tasse de thé, et chacun en boit



une partie. Lorsque plusieurs personnes se trouvent réunies, les associés se reconnaissent par la manière dont ils offrent ou acceptent le thé par la manière dont ils présentent ou reçoivent une pipe pour fumer; espèce de politesse fort en usage en Chine, etc.

Cette association a été introduite en Chine par un nommé Tien-Tée, de la ville de Canton. Ses principes paraissent avoir donné beaucoup d'inquiétude au gouvernement chinois. L'empereur régnant rendit, il y a quelques années, une loi par laquelle tous ceux qui seraient convaincus d'appartenir à cette secte seraient sur-le-champ décapités.

Une autre association du même genre existe encore dans la partie septentrionale de la Chine. Celle-ci s'appelle Pelin-Kin, c'est-à-dire ennemie des religions étrangères. Suivant le célèbre voyageur, M. de Krusenstern, l'une et l'autre association sont composées de séditieux et de mécontents, en rébellion ouverte contre le gouvernement qui fait de continuels efforts pour arrêter le progrès du mal. On a assuré que plus de 4000 individus avaient subi, dans peu de temps, la peine capitale, sans que ces exemples et les lois sévères aient pu jusqu'à présent détruire ces niveleurs, c'est ainsi qu'on les appelle.

(*Histoire de la fondation du Grand-Orient de France*, seconde partie. Appendice n° 19, p. 233-235).

Le Petit Chercheur.

LE CONVENT DU GRAND-ORIENT

(SEPTEMBRE 1896)

(Suite).

Dans la séance du soir du jeudi 24 septembre, nous voyons par le compte rendu officiel que la batterie en l'honneur de l'élection des nouveaux membres du Conseil de l'Ordre est accompagné de cris divers, indiquant des nuances dans les opinions des délégués : « *Vive la République! Vive la République démocratique! Vive la République sociale!* »

A noter aussi l'attitude haineuse des Loges d'Hanoï et d'Haïphong contre le catholicisme. Ces Ateliers oubliant que, selon un mot célèbre, l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, signalent dans un vœu « l'influence regrettable que les missions catholiques prennent dans toutes les affaires qui se traitent dans la colonie » (p. 112).

Il est toujours intéressant d'entendre le F∴ Hubbard, député de Seine-et-Oise; dans le Convent, il était rapporteur de la Commission des études sociales. Nous cueillons d'abord dans son rapport ce passage qui ne manque pas de saveur :

La Maçonnerie, qui a été pour une si grande part dans la formation de la République, dans l'organisation des lois militaires et des ois scolaires, devenues les lois intangibles de notre régime, doit avoir à cœur de mettre sur le chantier la préparation d'une prochaine et plus importante étape de la transformation sociale. Notre terrain n'est pas le terrain mouvant des intérêts; notre devise ne saurait être un guide vacillant, elle se résume dans cette pensée maîtresse : la République doit évoluer vers la réalisation de plus en plus complète de ce que commande l'idée de la justice. Il nous appartient, d'une part, de préparer l'avenir en déblayant les études philosophiques que soulève le rôle du capital, ce facteur abstrait qui semble dominer notre vie économique au détriment de la vie même du plus grand nombre des membres de l'Atelier national.



Nous ne pouvons pas oublier, d'autre part, que mêlés aux luttes politiques de l'heure présente, dans ce pays, nous avons le devoir de courir au plus pressé. Nous devons accomplir une véritable besogne de discrimination.

Nous devons distinguer, en vue d'une sorte de classement d'urgence, ce qui est encore mal étudié, incomplètement examiné; séparer ce qui n'est pas mûr pour le moment, mais, en revanche, mettre en vedette et approfondir les réformes qui peuvent, par un vigoureux effort de nous tous, se trouver promptement réalisées.

Nous vous apporterons donc des rapports plus ou moins détaillés et des avis plus ou moins précis, suivant qu'ils porteront sur des problèmes qui nous sembleront bien posés et bien discutés ou sur des questions d'un ordre trop général, accompagnées de conclusions trop vagues (p. 115).

Plus loin, le même F.·. (Gustave-Adolphe Hubbard) touche aux questions brûlantes des instituteurs et des Congrégations. Il relève comme il convient la faiblesse scandaleuse de la Chambre des députés et du gouvernement. Ah! s'il était seulement ministre! Le morceau est intéressant :

L'armée des instituteurs reste fidèle à la République; mais, prenons garde, ils éprouvent quelques appréhensions. Il y a à leur égard des défaillances de la part du gouvernement républicain. On les laisse frapper parfois dans leurs intérêts, souvent dans leur situation morale. En ce qui concerne l'application de la laïcité, on nous signale de tous côtés des violations de la loi. L'organisation des garderies d'enfants aux mains des religieux est un moyen louche et hypocrite, comme tout ce qui sort en général des combinaisons ecclésiastiques, de faire subventionner par l'État le plus pur enseignement congréganiste dans l'âge le plus tendre de l'enfance, où les impressions reçues s'inculquent si profondément dans le cerveau humain. Nous vous demanderons pour défendre l'enseignement populaire de réclamer des mesures énergiques.

D'autres propositions se rattachant à cet ordre d'idées, mais plus délicates, seront aussi abordées par les FF.·. Lenévé et Bouvret; elles visent la politique que la République devrait suivre avec ténacité à l'encontre des Congrégations religieuses et de leurs propriétés de mainmorte. Nous devons persévérer dans la revendication des droits de la nation à l'égard des biens et des capitaux accaparés par ces associations que les lois ne reconnaissent pas, mais que la faiblesse des pouvoirs publics laisse peu à peu s'insinuer partout pour prélever ces dîmes employées à l'œuvre de domination que vous savez. Nous ne devons pas laisser prescrire cette revendication; elle ne s'est que trop affaiblie dans d'autres enceintes; ici, elle doit être



maintenue et accentuée. Les FF.·. Lenévé et Bouvret vous rapporteront les vœux qui nous ont été envoyés par les LL.·. à cet égard (p. 122).

Mais il est un sujet qui lui tient bien plus au cœur; après avoir longuement parlé d'un projet de caisse de retraite pour les vieillards qui deviendraient *pensionnaires* nationaux, le F.·. Hubbard, en grand homme de guerre (ne s'appelle-t-il pas Gustave-Adolphe!), cherche où l'on pourrait trouver l'argent pour cette entreprise; il n'est pas long à le découvrir.

L'administration publique, les travaux publics, les postes sont des organisations d'utilité sociale, il est bien difficile de trouver des contingents sérieux, même en rognant des dépenses, — ce ne sera guère que des économies de détail.

Je ne vois, quant à moi, qu'un moyen radical de dégager une forte somme, on m'accusera peut-être d'être un sectaire, on m'accusera peut-être d'avoir un objectif toujours présent, de vouloir frapper un ennemi, de vouloir arracher à l'adversaire des ressources qui sont employées contre nos doctrines, on pourra peut-être me reprocher d'opérer comme cette administration espagnole qui, en présence d'une insurrection, se saisit de la fortune des insurgés pour payer les frais de la guerre soulevée par eux. Soit! En vérité, il est naïf de fournir soi-même, à qui vous combat, des subventions pour qu'il puisse mieux vous frapper.

Ceux à qui je propose de reprendre les allocations qu'ils reçoivent, afin de les verser au service des retraites, sont des hommes qui pourraient travailler. Ce sont des personnes qui sont, en général, dans la force de l'âge, qui, la plupart, ne sont point dans le dénûment, qui pourraient fonder des familles.

J'aperçois, en un mot, dans le budget une somme annuelle de 53 millions qui pourrait trouver un emploi beaucoup plus utile.

Vous l'avez deviné, MM.·. FF.·., c'est le budget des Cultes qui, sans aucune injustice, par un simple acte gouvernemental, doit cesser d'être un prélèvement fait sur les ressources générales du budget au profit de certaines religions.

Ce sera là une première contribution fondamentale; la part de la coopération de l'État, c'est-à-dire de tout le monde; cette part de la subvention de l'État qu'on cherchait, la voilà trouvée (p. 133).

Et il développe son idée de transformation du budget des Cultes au profit du service des pensions nationales devenu une véritable administration.

Au service de cette administration autonome, nous pourrons mettre des ressources colossales, si nous savons les prendre là où



nous avons déjà frappé, en réclamant que le budget des Cultes soit transformé en un budget de prévoyance sociale. Personne ne le nie, personne ne le conteste, c'est par milliards que les biens capitalisés de toute nature existent entre les mains des Congrégations non autorisées. Or, il est véritablement prodigieux que dans un pays de juristes comme le nôtre, dans un pays où ce sont si souvent les avocats qui gouvernent et les avocats qui décident, que dans un pays qui a l'amour de la fiscalité romaine, ce principe de droit public qui est la sauvegarde du salut public, qu'aucune personnalité morale ne peut exister sans le consentement de la nation, sans l'aveu de la collectivité nationale, depuis la rentrée des Congrégations avec le Concordat et avec l'Eglise catholique, il ait pu se constituer des associations illégales avec une propriété de mainmorte, occulte, irrégulière, illégitime, qui atteint le chiffre de plusieurs milliards, aussi bien sous la forme immobilière que sous la forme mobilière.

Eh bien! à ce peuple que nous exhortons depuis si longtemps, il ne suffit pas de dire : « Il faut que les biens des Congrégations rentrent dans le domaine national »; il pourrait craindre que ce soit pour les employer à des besognes de gouvernement ou à des conquêtes inutiles; il y a avantage à lui dire : Mais c'est pour toi-même! c'est pour tes vieux! Il faut rendre la Caisse de retraite titulaire des biens des Congrégations non autorisées, parce que ces Congrégations n'ont pas le droit de posséder, elles n'ont pas même le droit d'être, elles sont inexistantes, et, avec leur fortune, il faut sauver la vieillesse indigente (p. 135).

Inutile d'ajouter que le rapport du F.·. Hubbard est qualifié de « merveilleux discours » par le secrétaire-rapporteur de la Commission des études sociales (p. 147).

Dans cette même séance, nous ne voyons plus que trois points à noter : les éloges adressés par le F.·. Desmons, président du Conseil de l'Ordre, au F.·. Lucipia, son prédécesseur, que « tous, dit-il, nous regrettons, que tous nous aimons et qui emporte notre sympathie et nos regrets » (p. 147) ; le regret exprimé par une Loge de Marseille de la rupture des relations avec l'Angleterre, à la suite de la suppression de la formule : *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers ;* on lui répond qu'on s'occupe de la question et qu'on a déjà pu grouper des maçons anglais et leur donner la Constitution du Grand-Orient de France (p. 162). Enfin, la Commission fait rejeter par l'assemblée, à cause des grands inconvénients qu'il y aurait à le réaliser, un vœu demandant que la liste de tous les francs-maçons inscrits sur les registres matricules



du Grand-Orient soit envoyée à tous les Ateliers. On a évidemment très peur des indiscrétions qui pourraient se produire au profit des antimaçons.

Le début de la séance du matin du vendredi 25 septembre fut occupé par la discussion d'un vœu qui jette une pleine lumière sur l'esprit antireligieux du Grand-Orient ; mais la discussion montre avec une grande évidence aussi qu'en ce point, comme sur beaucoup d'autres, la franchise n'est pas la vertu propre de la *Franc*-Maçonnerie.

Le F.·. *Crescent*, rapporteur, présente à l'assemblée les deux propositions suivantes signées par un certain nombre de FF.·.

I. — Aucun franc-maçon élu membre du Conseil de l'Ordre ne pourra être admis à prêter comme tel son obligation et sera considéré comme démissionnaire s'il n'a, au préalable, pris l'engagement écrit de ne recourir ni pour lui, ni pour ses enfants mineurs, aux pratiques des cultes religieux.

Signé : Alphonse Bouvier, Bouvret, Michel, Marcel, Huart, Lévillon, Edgar Monteil, Laurent, Collombet.

II. — Le Convent de 1896, restant dans les traditions maç.·. et se conformant entièrement aux votes émis par les Convents de 1892, 1893, 1894 et 1895, décide :

1° Que les membres du Conseil de l'Ordre devront prendre l'obligation de n'avoir recours, ni pour eux ni pour leurs enfants, dans aucune circonstance de leur vie, aux offices de l'une ou l'autre des religions.

La présente décision oblige les membres du Conseil de l'Ordre en exercice.

2° La ratification de cette décision sera soumise aux Loges de la façon suivante :

Les Loges sont-elles d'avis, par oui ou par non, que les membres du Conseil de l'Ordre soient obligés de se conformer aux principes de la Libre Pensée et de la République ?

Les FF.·. soussignés demandent, en outre, le scrutin nominal.

Signé : Schwander, Bérard, Fléty, Paillard, Pernot, Vasseur.

Ces deux propositions, vous le voyez, mes FF.·., sont à peu près les mêmes quant au fond; elles sont la reproduction des vœux antérieurs dont nous avons communiqué précédemment les résultats. On peut faire valoir en leur faveur les raisons de la plus haute éloquence. On ne peut admettre qu'un F.·. qui aspire aux importantes fonctions de membre du Conseil de l'Ordre puisse, à un moment quelconque de la vie, rejeter les principes qu'il a, comme Maç.·., toujours soutenus. Il serait profondément regrettable de voir un Maç.·. éminent, comme tous ceux, mes FF.·., dont se com-

pose toujours le Conseil, combattre le cléricalisme dans sa vie publique et s'adonner à des pratiques religieuses dans sa vie privée. Nous ne pouvons supposer un instant qu'ils en aient la pensée; ce serait les outrager. Nous savons qu'ils mettent toujours d'accord leurs actes avec leurs paroles, qu'ils nous donneront toujours le bon exemple. Que feraient les soldats si les chefs eux-mêmes éprouvaient de la défaillance?

Mais, chers Vénérables, est-il nécessaire, indispensable, que nous leur demandions un engagement écrit, une obligation matérielle? D'abord, cela est une marque de défiance; ensuite, cette obligation paraît à votre Commission pleine de dangers, outre qu'elle est en contradiction avec l'article Ier de notre Constitution. Elle y voit, elle craint que notre recrutement soit rendu plus difficile; nos adversaires crieront à l'intolérance. Auront-ils tort? Je ne le crois pas. Et puis, mes FF.·., cet engagement, après que vous l'aurez exigé des candidats aux fonctions de membre du Conseil de l'Ordre, ne serez-vous pas obligés, forcément, fatalement, de le demander, de l'imposer à tous les Vén.·. des Ateliers, puis à tous les Maçons: il n'y a pas de raison, en effet, pour ne pas aller jusque-là.

Le résultat de cette façon d'agir, vous le devinez comme moi, mes FF.·., serait de précipiter notre Institution vers sa ruine. Ce jour-là, la Maç.·. aurait disparu. Et la question des enfants mineurs ne vous paraît-elle pas grosse de difficultés au sein de la famille?

Et cet engagement, quels moyens auriez-vous pour le faire exécuter? De deux choses l'une, ou le candidat aux fonctions du Conseil de l'Ordre est un Maç.·. profondément honnête, un libre penseur convaincu, voyant dans cette haute situation le moyen de rendre de nouveaux services à la M.·., ou c'est un de ces ambitieux vulgaires, peu nombreux heureusement, et je le proclame hautement, un de ces ambitieux qui espèrent s'en faire un marchepied et nous abandonner après le succès? Du premier, mes FF.·., vous n'avez rien à craindre, vous n'avez pas besoin d'un engagement préalable; l'honnêteté de son passé vous répond de l'avenir. Quant à l'autre, il vous signera tous les engagements que vous voudrez, et le lendemain, revenu dans sa ville, dans sa famille, il prendra d'autres dispositions, vous n'aurez aucun moyen de les faire exécuter. Donc, mes FF.·., pour ces raisons, il a semblé à la Commission que les inconvénients des vœux proposés l'emportent de beaucoup sur les avantages, qu'il n'y a pas lieu de modifier l'article 28 de la Constitution. L'opinion des LL.·. s'est nettement prononcée, et nous vous demandons le maintien du *statu quo* et le passage à l'ordre du jour.

Hier, tous les membres ont prêté leur obligation sans qu'on ait eu besoin de les y obliger.

Le F.·. *Dequaire*. — MM.·. FF.·., je viens appuyer la proposition



de la Commission, au nom de nos relations extérieures. L'adoption de la proposition achèverait de nous créer des difficultés dans ces relations. Je passerais outre si un grand intérêt maç.·. était en jeu, et je serais le premier à voter la modification. Mais aucun grand intérêt n'est en jeu, puisque nous avons tourné la difficulté. On vous l'a dit; tous les membres entrant au Conseil de l'Ordre signent un engagement qui vous donne pleine satisfaction. Il y a une sorte de tradition du Conseil. Maintenons les choses à l'état de règlement oral, traditionnel, non imprimé, du Conseil de l'Ordre. Faisons la chose et n'en parlons pas (*Applaudissements*, p. 169).

Après un vote, l'assemblée, par 122 voix contre 75, adopte les conclusions de la Commission qui demande le *statu quo*.

Dans cette séance revient le desidératum du brave F.·. *Cercueil*. Nous nous contenterons aujourd'hui de publier le vœu tel qu'il est proposé, réservant pour notre prochain article l'étude de la discussion à laquelle il donne lieu parmi les membres du Convent.

Dans une démocratie républicaine, le droit impose à tous les citoyens et surtout aux francs-maçons de signaler les erreurs des lois et de demander aux députés par des pétitions qu'il en soit fait de meilleures.

En conséquence :

Considérant que le cours de morale prescrit par la loi de 1882 devant se faire tous les jours dans les écoles n'est fait que d'une manière très imparfaite et qu'il ne produit que peu ou pas d'effet sur les enfants et les jeunes gens des deux sexes;

Considérant que le but de ce cours est de former une jeunesse virile, policée, républicaine, et qu'au lieu d'en être ainsi, la plus grande partie des enfants deviennent de plus en plus désagréables et mal élevés, n'ayant aucun respect pour les institutions républicaines, malgré tous les bienfaits de la République pour les enfants et les jeunes gens; que, lorsque ces générations arriveront à l'électorat, on peut se demander avec anxiété quelles sortes d'électeurs elles feront?

Considérant que ce déplorable état d'instruction provient de ce que cet important enseignement et ces manuels de huit à dix auteurs différents sont laissés à la discrétion des instituteurs; que chez nos adversaires, au contraire, il y a unité de livre et d'enseignement moral du collège à la plus petite école; qu'il n'en est pas de même chez nous, où les élèves changeant de classes et d'écoles; peuvent être changés de manuel de morale et de manière d'enseigner que cette absence d'unité d'instruction de la morale est très nuisible à l'instruction républicaine et des plus funestes à la République,



Nous demandons avec une vive instance :

1° Qu'une instruction morale vraiment républicaine soit faite dans tous les collèges, lycées et écoles de France;

2° Que cette instruction morale établisse la supériorité, en France, du régime républicain sur le régime monarchique;

3° Que le gouvernement nomme une Commission de philosophes républicains pour fondre en un seul ouvrage tous les manuels de morale actuellement en usage dans les écoles, afin qu'il y ait unité d'enseignement de la morale et pour veiller à ce que toutes les questions concernant les divers cultes pratiqués sur la surface du globe soient écartées de ce manuel;

4° Que ce manuel, établi par demandes et par réponses, soit appris par cœur par les élèves. Un manuel commentateur, fait par la même Commission, devra être donné à l'instituteur pour qu'il le suive;

5° Que les inspecteurs, les délégués cantonaux s'assurent que les élèves ne puissent passer d'une classe à une autre classe que si l'instruction morale et l'instruction républicaine qu'ils ont dû apprendre dans cette classe est complète.

Les livres de morale seront donnés aux parents. Ils seront invités, par circulaires, à questionner leurs enfants sur leurs devoirs de morale appris à l'école.

Pour faire accélérer cette importante réforme, il sera demandé aux Loges, par l'intermédiaire du Conseil de l'Ordre, d'organiser un système de pétitionnement; les pétitions seront centralisées au Grand-Orient de France (p. 183). (*A suivre.*)

UNION ANTIMAÇONNIQUE DE FRANCE

ŒUVRE DES MESSES QUOTIDIENNES

En réparation des blasphèmes et sacrilèges maçonniques et pour la conversion des francs-maçons.

Dans la circulaire adressée par S. Em. le cardinal Perraud évêque d'Autun, au clergé de son diocèse en vue du Congrès eucharistique qui doit se tenir à Paray-le-Monial, au mois de septembre prochain, l'éminent prélat rappelle une lettre de S. S. Léon XIII, écrite en 1881, qui justifie pleinement l'œuvre à laquelle nous convions les âmes pieuses.

Le Saint-Père s'exprimait en ces termes :

> Afin de détruire, si elle le pouvait, le règne du Christ sur la terre, l'impiété ne rougit pas d'attaquer impudemment son saint nom par des paroles, des publications, des images indignes. Ce n'est pas tout : elle est *animée d'une haine féroce contre sa divine personne réellement présente sous les saintes espèces*. On est pénétré d'horreur en voyant par quelles injures atroces la perversité humaine, qu'excite la rage de l'enfer, répond à la charité infinie de ce très aimable Sauveur..... S'il n'est pas en notre pouvoir de réprimer l'odieuse perfidie de ces ingrats et d'empêcher *leurs abominables forfaits*, efforçons-nous, du moins, par notre amour, de consoler dans une certaine mesure le Cœur de Jésus si cruellement outragé; procurons-lui des hommages nombreux, un culte d'autant plus ardent, des honneurs d'autant plus splendides, que nous le voyons être victime d'une plus honteuse et monstrueuse ingratitude.

La France a répondu à cet appel du Souverain Pontife, S. Em. le cardinal Perraud le constate :

> Si c'est, dit-il, sur notre pauvre pays que ce sont davantage acharnés les complots antireligieux de la Franc-Maçonnerie armée de tout l'appareil des lois et forte des encouragements les plus officiels, c'est également du sein de notre peuple que se sont élevées les protestations les plus énergiques, les initiatives les plus foncièrement pieuses, et pouvant servir de *réparation aux blasphèmes*,



outrages et profanations dirigées contre la Sainte Eucharistie et capables, comme le dit saint Paul, « de faire surabonder le bien là où le péché avait abondé. »

Ces paroles tombées de si haut sont bien faites pour exciter une nouvelle ardeur parmi les âmes qui ont à cœur de réparer tous ces outrages à Notre-Seigneur et d'obtenir la conversion des malheureux qui s'en rendent coupables.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que des rapports faisant connaître notre œuvre seront présentés au Congrès des Tertiaires à Nîmes en août, au Congrès eucharistique à Paray-le-Monial, et au Congrès national à Paris, au mois de décembre.

En attendant l'élan plus grand qui résultera de ces communications à l'élite de la France chrétienne et pieuse, nous pouvons enregistrer déjà les progrès continus de l'idée qui a inspiré cette croisade. Une communauté de prêtres nous a autorisés à compter parmi nos messes de réparation celles qui sont dites chaque mois à cette intention dans chacune de ses quinze maisons en France ou à l'étranger; plusieurs communautés de femmes ont promis une participation à toutes leurs œuvres.

Aux îles Baléares, à Majorque, une œuvre semblable a été fondée : hautement patronnée par Mgr l'évêque, elle a été inaugurée avec éclat et jusqu'à la fin de l'année, chaque jour, deux messes sont assurées dans le diocèse; un trésor spirituel a été également constitué qui s'enrichit de plus en plus chaque mois.

Messes promises à jours fixes pour l'année 1897.

Nous avons encore à enregistrer les messes suivantes :

Quantièmes	Jours
10. Montpellier.	1er vendredi, Apéran.
12. Montpellier.	3e vendredi, Moulins.
20. Soure (Brésil).	3e samedi, Montpellier.

Tous les vendredis : Pignelin (Nièvre).

Messes des mois de juin et de juillet.

Dans le mois de juin, **333** messes ont été célébrées, dont 120 sans date fixée.



Pour le mois de juillet, **338** messes ont été promises dont 122 sans date.

A Montpellier, une messe sera célébrée chaque jour du mois de juillet.

Trésor spirituel des mois de juin et de juillet.

Le tableau ci-dessous indique les œuvres offertes pendant le mois de juin et celles promises pour le mois de juillet.

	Journées de réparation.	Messes entendues.	Communions.	Chemins de Croix.	Chapelets.
Juin	8 235	29 593	16 557	11 882	53 935
Juillet	8 312	29 785	16 689	11 943	54 169

	Heures saintes.	Visites au St-Sacrement.	Offices.	Œuvres de Charité.	Mortifications.
Juin	5 088	37 000	22 870	50 816	85 087
Juillet	5 102	37 072	22 930	50 856	85 152

	Heures de travail.	Prières petits enfants.	Prières diverses.	Messes à int. secondaires.
Juin	115 960	108 578	248 269	115
Juillet	116 201	108 582	248 509	105

Total des œuves de juin........... **794 205**
Total des promesses de juillet..... **795 407**

Adresser les promesses de messes (avant le 20 de chaque mois), avec l'indication de la date et du lieu, les demandes de feuilles de souscription et de tableaux pour inscrire les œuvres promises, à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maçonnique, avril 1897 :* La métaphysique du F.·. Wirth. — Assez de philanthropie. — Incident Martino-maçonnique. — Bavards. — Panama. — Déjuivés. — 1898. — L'hypothèse « Dieu ».
Mai 1897 : Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Nuages. — Constatations intempestives. — Encore Jeanne d'Arc. — Echo malgache. — Enrochement et Société protectrice. — Nouveaux tarifs. — Le Convent écossais. — Il y a rituels et rituels. — Souscription anonyme. — Faits divers.
Bulletin mensuel de la maç.·. mixte, janvier 1897 : Officiers et officières. — Plus de SS.·. que de FF.·.. — Tout va bien. — L'impôt unique. — Plus de séparation, rien que du divorce.

Le F.·. Wirth, qui a écrit *Le Livre de l'apprenti*, n'est pour la *Revue maçonnique* (numéro d'avril 1897) qu'un généreux illusionné. Sans doute, il faut lui donner raison lorsqu'il dit en parlant du rôle de la Franc-Maçonnerie :

Alors que tout conspire pour épargner à nos contemporains la peine de penser, il est indispensable qu'une institution puissante ravive le flambeau des traditions qui s'oublient (p. 73).

Mais, à part cela, son livre est sans portée pour nos contemporains, qui n'ont que faire de connaissances métaphysiques.

La science de l'absolu ? Quelle ivresse ! s'écrie notre profond critique. La métaphysique conduit aux aberrations brillantes. Elle n'est pas l'obscurantisme, mais elle est l'obscurité (p. 74).

Il est vrai que la métaphysique du F.·. Wirth repose sur la science des nombres, et c'est cette science merveilleuse qui, fouillée par l'ésotérisme, doit découvrir les lois cachées capables de livrer le secret du bonheur de l'humanité.

Le bonheur de l'humanité! qu'on laisse donc l'humanité souffrante se tirer d'affaires comme elle pourra. Vous vous étiez imaginé, vulgaires profanes, trompés par l'étiquette, que la maçonnerie a été, est et sera une Société philanthropique ! Erreur!



La maçonnerie est faite pour former et réunir des caractères, non pour être une Société d'assistance mutuelle (p. 76).

En conséquence, il serait urgent de rappeler au bon sens quelques Loges de Paris qui préconisent des caisses de retraites et des associations de prévoyance maçonniques, car :

Ces plans d'organisme philanthropiques semblent être la *maladie* du jour (p. 76).

Et puis, à quoi cela mène-t-il, sinon à des conséquences fâcheuses ? La L.·. les *Vrais Experts* a amassé un « gros trésor » destiné à des secours et à des pensions.

Or, ce trésor est devenu un brandon de discorde. Le Conseil d'administration est suspecté. On met en doute l'emploi réglementaire des fonds. Il y a conflit et un conflit qui dure depuis plusieurs années. Les demandes de mise en accusation n'ont pas manqué (p. 77).

Tout cela n'est pas encourageant; mais ce qu'il y a de plus navrant, c'est qu'il a fallu passer par-dessus la tête des chefs de l'Ordre et s'adresser à la Justice profane pour régler le différend. — Mes FF.·., fermez vos bourses et vos cœurs!

D'ailleurs, il y a des questions de clocher qui pointent à l'horizon et qui sont d'un tout autre intérêt : Clocher matérialiste et clocher spiritualiste. Ce dernier est la propriété du docteur Papus (Gérard Encausse), président du Supr.·. Cons.·. du Martinisme, lequel docteur s'est permis de lancer, à tour de bras, une boule fatale dans les quilles des rédacteurs de la *Revue maçonnique*.

..... Pourquoi les rédacteurs sont-ils à tel point sectaires, qu'ils se figurent qu'on ne peut être E.·. de la V.·. sans être en même temps matérialiste et athée?

Cette tournure d'esprit a fait mettre en interdit par l'étranger presque toutes les Loges françaises, et, ma foi, l'étranger n'a pas toujours tort. — Il ne faut pas croire qu'être penseur libre, cela veuille dire être libre penseur dans le sens matérialiste du mot (p. 77).

Que vous êtes en retard, docteur Papus! Mais il n'y a pas que le spiritualisme qui soit renié par la secte. Pourquoi vous exposer à une verte réponse comme celle-ci :



..... Nous professons la plus parfaite indifférence pour le spiritualisme, le matérialisme et l'athéisme..... seulement, le spiritualisme voulant imposer une morale qu'il prête à son Dieu et qui n'est que la conception humaine d'une certaine morale par les spiritualistes eux-mêmes, nous les tenons comme colportant dans le monde une erreur tyrannique et dangereuse par elle-même (p. 78).

Etes-vous refait, docteur Papus ? Et franchement vaut-il la peine de tenter quelque chose en dehors du spiritualisme catholique pour n'être pas mieux traités que nous par des gaillards qui ne sont ni spiritualistes, ni matérialistes, ni athées ? Alors, que peuvent-ils bien être ?..... des bavards ! du moins c'est ce que la *Revue* semble insinuer en parlant des conférences en Loges qui ne donnent que des « résultats fort médiocres », et ne servent pratiquement qu'à « la plus grande gloire du conférencier » (p. 79).

Et cependant, c'est bien plus innocent que de chercher à donner le change en matière de corruption, comme essaye timidement de le faire notre charitable *Revue*. Les Chambres ont eu, chacun le sait, la mauvaise fortune de compter parmi les élus du suffrage des concussionnaires du Panama, mais.....

..... Les parlementaires n'ont véritablement pas le droit à la première place dans le pilori du Panama. Les journaux sont les personnages qui doivent occuper le rang le plus en vue. Ils ont touché à eux seuls, au titre singulier de publicité, autant que tous les politiciens réunis (p. 80).

Sans excuser les journaux, il serait peut-être à propos de remarquer qu'ils exerçaient un métier, tandis que les *Chambristes* trafiquaient de leur mandat, et qu'ils étaient tous plus ou moins doublés de journalistes. Mais, un peu de patience ! la moralisation se fera bientôt, car parmi les vœux présentés à la G.·. L.·. de France, le 18 décembre 1896, se trouve un article additionnel d'une grande valeur :

Aucun F.·. M.·. ne peut être admis aux fonctions de Conseiller Fédéral s'il n'a, au préalable, pris l'engagement écrit de ne recourir ni pour lui, ni pour ses enfants mineurs, aux pratiques des cultes religieux (p. 83).

Comme tous les FF.·. doivent être animés d'une noble ambition, ils ne manqueront pas de prendre l'engagement susdit, et nous aurons alors le règne de la vertu la plus intègre.



Ils auront dépouillé le vieil homme, comme le profane présenté à la Resp.·. L.·. l'*Equerre*, que le F.·. Catalo déclare complètement *déjuivé*, attendu que :

C'est un libre penseur déterminé, un démocrate ayant la religion émancipatrice de l'égalité, un esprit ayant un commun mépris pour les dogmes de toutes les religions positives..... (p. 86).

Cette présentation est le signal d'une impayable comédie sur la nécessité ou non de se *déjuiver* pour devenir un bon maçon. Pour donner la réplique à Catalo, on voit passer sur la scène le F.·. Friquet et le F.·. Kiffa Lévy. Finalement, on trouve que tout le monde a raison et « l'incident est clos » (p. 87).

Des FF.·. tout à fait *déjuivés*, ce sont les mangeurs de saucisson du Vendredi-Saint. On sait, en effet, que cette viande ne convient pas aux fils de la synagogue. D'après la *Revue maçonnique* les FF.·. des LL.·. *Diderot*, *Thélème*, *Enseignement mutuel* ont poussé le « courage » à son extrême limite en se prêtant main forte pour célébrer ensemble leur fête solsticiale le vendredi 16 avril dernier. « Voilà un genre de manifestation, ajoute le chroniqueur, qui mérite tous les éloges » (p. 89). Nous n'en doutons pas.

Ces petites fêtes d'ailleurs apportent une diversion salutaire aux grandes préoccupations de la secte. Les élections de 1898 approchent, et ce ne sera pas sans un mince tintouin. La *Revue* nous annonce que la L.·. les *Inséparables du Progrès* a mis à l'étude la question : *Les élections législatives en 1898* (p. 90). Nous savons par d'autres documents combien, en effet, ils s'en préoccupent, et nous aurons à y revenir en temps et lieu.

En vue du succès électoral, je ne conseillerai pas toutefois à la secte de placarder sous les yeux des populations catholiques le factum d'un membre de la L.·. *Union et Bienfaisance*. Le F.·. Paul Roudillon, dans un article intitulé : *L'hypothèse « Dieu » dans les écoles laïques*, étale le résumé des sophismes et des blasphèmes enfantés par les diverses Écoles païennes, hérétiques ou philosophiques de tous les temps et de tous les pays, et dont le public bon sens est habile à faire justice. Mais comme le mal est toujours possible par surprise, l'auteur estime qu'il y a quelque chose à faire auprès des jeunes et termine par cette phrase :



Nous engageons les Loges ainsi que tous les francs-maçons à propager ces citations, surtout parmi les adolescents afin de répandre la lumière (p. 94).

Le numéro de mai de la *Revue maçonnique* débute par un éreintement en règle au sujet de l'incendie de la rue Jean-Goujon. Ereintement des gens et des choses, tout y passe : les victimes qui cherchaient avant tout des amusements ; le gouvernement qui s'est étudié à « complaire au monde aristocratique et clérical et qui a fait fermer les théâtres » ; le Conseil municipal de Paris qui « entre dans le mouvement » ; Dieu et ses ministres ; le P. Ollivier, naturellement, et même Brisson dont la « protestation est bien obscure et bien gênée d'allures » ; la presse elle-même, la souscription du *Figaro* et jusqu'au désintéressement de M. Boissy d'Anglas qui se dépouille de sa croix de la Légion d'honneur (p. 99). Rien n'est épargné et le rédacteur a parfaitement l'air de penser ce qu'il dit, seulement il ne dit peut-être pas tout ce qu'il pense. Nous le dirons pour lui. Ces femmes représentaient la charité catholique, il y avait même parmi elles des bonnes Sœurs, et pas la moindre Sœur maçonne ; sur leurs dépouilles les prières de l'Eglise ont jeté l'espérance, l'eau bénite est tombée en gouttelettes sacrées et la croix les a précédées vers la tombe. Pendant ce temps, le temple de la rue Cadet était silencieux et désert ; les truelles et les équerres demeuraient accrochées, et les FF.·. ne défilaient pas en longues théories, la branche d'acacia à la main, à travers les rues de la capitale.

Ce qui se passe est donc colossalement scandaleux ; mais la Maçonnerie ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Telle est du moins l'opinion d'un enfant terrible de la *Revue maçonnique* qui ne cesse de harceler les FF.·. dans leur tiédeur et leurs compromissions. Il le fait même si durement que la pauvre feuille en subit quelque dommage, comme il ressort de la lettre suivante :

Or.·. de Neuilly, 4 mai 1897.

Mon T.·. C.·. F.·. Dumonchel,

J'ai le regret de vous informer que la Resp.·. L.·. la *Lumière* n'a pas cru devoir continuer son abonnement à la *Revue maçonnique* dont l'allure a cessé de lui plaire par suite des attaques vives et des *constatations* voisines de la malveillance dirigées contre certains



hommes politiques, membres éminents de la Fr.·.-Maç.·., et notamment contre notre F.·. Bourgeois, membre honoraire de notre modeste Atelier.

Agréez, mon T.·. C.·. F.·. Dumonchel,

B... (p. 102).

C'est bien à tort, dit la *Revue*, qu'on nous croirait les adversaires déterminés de M. Bourgeois parce que nous avons fait des *constatations* à son sujet. Le F.·. Bourgeois est par lui-même une personnalité très sympathique (p. 102).

C'est bien le moins qu'on puisse lui accorder; mais la *Revue maçonnique* n'en gardera pas moins son intangible droit à faire des *constatations*.

Cela nous a paru un scandale de décorer, à la face de la démocratie outragée, un prince d'Orléans, d'assister à l'Elysée à la messe des cardinaux, au mépris du respect de la neutralité religieuse et du sentiment moderne contre la superstition..... (sans compter le reste) (p. 103).

En réalité, les FF.·. n'ont « pas de chance avec les interpellateurs qui, au Parlement, demandent bruyamment compte au gouvernement des menées cléricales. M. Joseph Fabre, le grand-père du culte de Jeanne d'Arc, s'est imaginé, il y a quelques semaines, de faire au Sénat une interpellation de cette nature (p. 106). » Aussi, à n'en pas douter, « M. Joseph Fabre s'est retrouvé, au moins de cœur, avec les cléricaux pour célébrer la fête dite nationale de Jeanne d'Arc, fixée au mois de mai par le parti catholique (p. 107) ».

Jeanne d'Arc n'a qu'à bien se tenir, car le chroniqueur fin de siècle vient de découvrir quelque chose de tout à fait nouveau, qui va faire bonne justice de la pseudo-héroïne de ses antiques confrères.

L'histoire de Jeanne d'Arc est une mystification des chroniqueurs de la fin du xve siècle, une légende comme il en faut à l'imagination des peuples et que vient de réveiller la simplicité et tout l'affolement patriotique des laïques (p. 107).

Tout cela serait bien triste, si les LL.·. de l'Orient de Paris ne trouvaient une agréable compensation chez les Malgaches. « L'intrépide F.·. Mager, appartenant à l'Obédience de la Gr.·. L.·. de Fr.·., délégué du Collège électoral de Diégo-Suarez auprès du résident général à Tananarive (p. 108.) », est venu



faire une petite tournée chez nous, et il a assuré le Conseil fédéral qu'il faisait tous ses efforts « pour restaurer des Loges maçonniques à Madagascar ».

Autre consolation : une demoiselle qui ne comptait que vingt printemps, Jeanne Damuzeaux, est récemment décédée à Sedan. Elle avait réclamé des obsèques civiles, ce qui a permis au F.·. Ernest Klein de verser des torrents d'éloquence sur la tombe entr'ouverte.

De cet enrochement à la Société protectrice des animaux, la transition est facile; c'est ainsi du moins que j'explique certain coq-à-l'âne, alors même qu'il s'agit de chevaux. Je ne sais quel motif mystérieux peut avoir la *Revue maçonnique* d'être agréable à M. Uhrich; toujours est-il qu'elle ne tarit pas en félicitations à propos d'une tendance à supprimer aux nobles coursiers les œillères qui les gênent et les « dispositions vicieuses » des mors qui les bâillonnent (p. 112).

De l'*officieux* nous passons à l'*officiel*.

RITE ÉCOS.·. ANC.·. ET ACC.·.

GRANDE LOGE DE FRANCE

Extrait de la circulaire commune adressée aux LL.·. écossaises par les deux pouvoirs de la Gr.·. L.·. de Fr.·. et de la Gr.·. L.·. Symb.·. au moment de la réalisation de la fusion des deux Obédiences distinctes, circulaire portant la date du 3 novembre 1896.

Les redevances annuelles ou autres à la charge des Atel.·. sont établies ainsi qu'il suit :

Constitution patente	60	francs
Rituels (3 exemplaires)	30	—

Impôt annuel de capitations par membre :

Pour les LL.·. se réunissant au local central à Paris	12	francs
Pour les LL.·. se réunissant dans leur propre local	2	—
Initiation	10	—
Affiliation, Compagnonnage, Maîtrise, diplôme de Maître et Dispenses; pour chacun de ces objets	3	—

(p. 113.)

Ces indications étaient devenues nécessaires, paraît-il, parce que « certaines obligations financières vis-à-vis de l'Obédience unique actuellement constituée (p. 114) » étaient mal comprises. Les prix nouveaux sont sensiblement plus doux, excepté toutefois pour les instituteurs et les militaires, qui ne sont plus cotés à la demi-taxe. L'impôt est relevé à 10 francs par tête.

Le Convent écossais annuel s'est réuni le 18 mai der-

nier. Nous espérons que le prochain numéro de la *Revue* nous apportera des détails sur les travaux de l'esprit; pour cette fois, elle se contente de signaler ceux de la bouche ou de mastication. Il y a notamment une kyrielle de toasts à n'en plus finir, et tous plus chaleureux les uns que les autres.

Il nous faut déplorer en passant le sort du F.·. Blatin dont les Rituels viennent de tomber dans la mélasse. Ils sont, paraît-il, « d'un matérialisme un peu osé et qui répugnent même au sentiment délicat de la morale (p. 116) ». Comme il y avait des enfants à la fête des deux LL.·. réunies le *Libre examen* et les *Hospitaliers de la Palestine*, on y a fait usage d'un Rituel qui est tout le contraire de celui du *Blatin*. Il est sobre, clairement expressif, etc. (p. 116) ».

De cette façon tout le monde a été content, comme à la fête de l'adolescence, organisée rue Cadet par un certain nombre de LL.·. du G.·.-Or.·. « Elle avait pour but d'accueillir les enfants de onze à quinze ans qui n'ont point fait leur Première Communion à l'église (p. 116) ». On serait peut-être tenté de croire qu'il s'agissait de les instruire sur le catéchisme. Mieux que cela! C'était pour les rendre l'objet d'une cérémonie de nature à laisser dans leur esprit une trace morale heureuse, profonde et sérieuse *en opposition avec les faux enseignements religieux* (p. 116 et 117).

Ces tendances vont de pair, à n'en pas douter, avec les idées du Comité d'action pour les réformes républicaines qui vient de relancer les Loges par un appel de fonds. C'est à ce sujet que la L.·. l'*Equerre* ouvre une discussion pour savoir s'il ouvrira sa bourse. En fin de compte, le F.·. Mamelle qui, en cette qualité, doit représenter la corne d'abondance, fait voter 100 francs avec cette prudente réserve que le nom de la L.·. « ne figurera pas sur les listes de souscription » (p. 128).

Nous en finirons avec ce numéro en signalant : la L.·. l'*Avenir* qui s'inquiète de savoir si la Maçonnerie sera socialiste ou non; la L.·. la *Libre pensée*, de Montrouge, qui poursuit l'expulsion des Jésuites, et enfin le *Phare de Marseille*, Comité de propagande maç.·. qui a obtenu la fondation de deux LL.·. à Saint-Auban et à La Ciotat, installées par le F.·. Dequaire-Grobel, délégué du Gr.·. Or.·..

La Franc-Maçonnerie mixte, sous le nom de Gr.·. Log.·. symb.·. Ecoss.·. le *Droit humain* va son petit train-train.



D'abord son bulletin devient mensuel. Le numéro de janvier 1897, en dehors de la Sœur Féresse-Deraisme, Vén.·. d'honneur *ad vitam*, nous sert la liste des officiers et *officières* élus pour la présente année.

S.·. Marie Georges Martin. Gr.·. Maît.·. V.·. Tit.·. Prés.·. de l'obédience.

S.·. Marie Béquet de Vienne, 1re Surveil.·.

F.·. Alexandre Dorotte, 2e Surveil.·.

F.·. docteur Georges Martin, G.·. Orat.·.

S.·. Maria Martin, Gr.·. Chancel.·. Secrét.·., Maît.·. des dépêches.

F.·. colonel A. Dally, Secrét.·. Génér.·., garde des archives, sceaux et timbres.

S.·. Louise Barberousse, Gr.·. Exp.·.

F.·. Michelan, Trésor.·.

S.·. Lévy Maurice, Hosp.·.

S.·. Olga de Griniewitch, 1re Exp.·.

F.·. Arthur Meyer, 2e Exp.·.

S.·. Emilie Drecq, Maît.·. des Cérém.·.

S.·. Victorine Féart, Couvreuse.

F.·. Corneille Kahn, Porte-étendard.

On remarquera avec intérêt que les Sœurs sont en majorité, huit contre six. D'ailleurs, même comme orateurs de l'année, elles gardent le pas sur les hommes; car nous trouvons cités les noms suivants : SS.·. Marie Georges Martin, Gouté, Moreaux, Souley-Darqué, Henriette Desmoulins, Blanche Muratet, Elisa Carrasset, Adèle Ruben, doctoresse Dorothée Chellier; tandis que, du côté des FF.·., nous ne trouvons que le colonel Dally, Guignet, van Brock, Levrey et Robin. Ce dernier a naturellement péroré sur « l'éducation intégrale » (p. 3).

Ils est certain que les Sœurs maçonnes font des efforts considérables pour résoudre le programme, au moins douteux, que le Bulletin inscrit en gros caractères en tête de sa première page :

« Les religions divisent les humains; la Fr.·.-Maç.·. mixte veut les unir » (p. 1).

Le rapport de la S.·. Gr.·. Chancel.·., Secrét.·. sur la situation morale de la Gr.·. L.·. pendant l'année 1896 prend le *Droit humain* à ses débuts, marque les douleurs de la naissance, suit pas à pas le développement de l'enfant, jusqu'au moment où son âge lui permet de planter son drapeau à Blois,

Lyon, Rouen et Zurich. La Sœur en conclut que cette nouvelle obéd.·. « répond à un besoin de notre époque et au développement naturel de la Maçon.·. » (p. 4).

Le Bulletin donne tout au long une conférence de la S.·. Henriette Desmoulins sur « l'appropriation du sol et sur l'usage qu'on en fait »; et une autre de la S.·. Gr.·. Maît.·. Marie Georges Martin sur « la séparation de corps ».

Des deux nous donnerons un aperçu.

I. — La S.·. Henriette a beaucoup travaillé, beaucoup étudié avec feu son mari et, pour l'honneur du mort, il ne faut pas que le résultat du labeur demeure enfoui.

Après « une distinction entre la propriété mobilière et la propriété du sol » (p. 4), la conférencière pose comme une erreur de principe qu'on puisse « échanger une étendue de terre contre une quantité de produit » (p. 5). Et cela, pour arriver à cette conclusion que le « droit à la vie constitue pour l'homme le droit d'occuper une portion du sol » (p. 5). Ce serait de la bonne égalité. Personne n'aurait plus à se serrer les coudes, et, l'espace aidant, toutes les maladies contagieuses disparaîtraient comme par enchantement. Ce bien-être inouï s'opérera pas la « reprise du sol au profit de la communauté » (p. 6), sans secousses, sans brutalités, tout simplement au moyen de « l'impôt unique sur la terre » (p. 6), d'après la doctrine de Henry George. Malheureusement, cette idée de l'impôt unique ne fait son chemin, jusqu'à présent, que dans le nouveau monde; ce serait cependant, affirme la S.·., le premier moyen d'arriver à des réformes, dont la première serait la décentralisation.

II. — C'est un autre genre de décentralisation que poursuit la S.·. Georges Martin. Elle considère que la simple séparation des époux est une mesure incomplète, grosse de conséquences immorales et surtout gênantes. Vive Naquet! Voilà, certes, un homme compétent dans la question, et cet apôtre du divorce a bien mérité des partisins du sans-gêne qui brûlent de voler à de nouvelles amours. Le divorce! Voilà la panacée universelle qui supprime tous les inconvénients, n'en déplaise au catholicisme.

La séparation de corps, a dit M. Jules Simon, est la faculté de se démarier, le divorce est la faculté de se remarier du vivant de son premier conjoint; voilà toute la différence (p. 12).



C'est cette différence qui tient au cœur de la Conférencière : c'est aussi l'opinion de M. Darlan, garde des Sceaux, ministre de la Justice (p. 14). Donc, la séparation est immorale, le divorce seul est moral, et seul il doit être écrit dans le code. De cette façon on aura conquis pour l'homme et pour la femme le droit de fonder autant de familles qu'il plaira, et plus encore.

Ce premier numéro du Bulletin se termine par un article sur le Martinisme.

TOURMENTIN.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

(*Suite.*)

Signalons aussi, parmi les branches de la Ligue de l'Enseignement, la *Société pour l'instruction élémentaire*. L'un de ses vices-présidents, André Rousselle, avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général de l'Oise, fut enterré civilement, le 27 novembre 1881 : Des discours furent prononcés par M. Le Blond, sénateur, président de la Société d'Instruction élémentaire, les FF.·. Dréo, Marais, de Lanessan, etc.

Les maçons du Havre distribuèrent 166 livrets aux élèves des écoles laïques, à la Salle du Cercle Franklin, sous la présidence du F.·. Sénécart, Vénérable de la Loge l'*Aménité*, assisté de M. Richer, adjoint délégué, et de M. Édouard Langa.

Passons à la fête d'adoption célébrée le 26 novembre par la L.·. les *Vrais Amis*, de l'Orient de Paris ; nous y retrouvons, au banquet, le F.·. E.-E. Hubert, membre d'honneur de l'Atelier. Profitant de l'occasion, le directeur de la *Chaîne d'Union* « engagea surtout les mères de famille à chasser loin d'elles tout ce qui se rattache aux préjugés, à la superstition (c'est-

à-dire à la religion) : il fit voir les écueils qui en découlent, et qui toujours sont la négation de la vérité au bénéfice du mensonge. » Ce discours du F.·. Hubert fut salué par une chaleureuse et unanime batterie!

De son côté, la *Rivista della Massoneria*, XX, p. 273, disait clairement ce que poursuivait la secte, en provoquant la création des lycées de filles en France :

Les femmes de progrès, au contraire de ces soi-disant « *Vierges du Seigneur* » qui se sont enfermées *dans les lieux de divertissement*, vulgairement appelés couvents, pour vivre sur le dos des autres, *sont des femmes qui veulent leur émancipation totale par la vérité et la conscience*, qui, connaissant les mœurs de la société, les modifient par leur exemple, *qui ne prient que devant l'autel de leur conscience* et qui révèrent le G.·. A.·. de l'U.·. et le progrès indéfini.

Ces femmes, les F.·. M.·. ont le devoir de les éclairer de leurs lumières jusqu'à ce qu'elles puissent atteindre l'accomplissement de leur devoir.

A la séance du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France, du 9 janvier 1882, on lut une lettre du F.·. Séverano de Hérédia, accompagnée de 20 billets à un franc chacun, pour l'entrée à une conférence qui devait être faite le 29 du même mois, à 2 heures, dans le salon de l'Etoile, 41, avenue de Wagram, au profit de l'école professionnelle laïque et gratuite de jeunes filles du quartier des Ternes (16, rue Vernier).

Dans sa Tenue du 11 janvier, le chapitre *Isis-Montyon*, de la Vallée de Paris, choisit pour l'un de ses Grands Gardiens (Surveillants dans les Loges symboliques) le F.·. Zopff qu'il nomma, de plus, délégué à la Ligue de l'Enseignement.

Le 22 janvier, une fête d'enseignement fut donnée par la L.·. l'*Enseignement Mutuel*, Orient de Paris. Le F.·. Quesnel, professeur d'histoire à l'Ecole Monge, y fit une conférence sur : « La dévotion du Sacré-Cœur. »

Le compte rendu de la fête solsticiale d'hiver de la L.·. l'*Union philanthropique*, de l'Orient de Saint-Denis (Seine), qui eut lieu le 28 janvier, nous montre ce qu'il faut penser de la neutralité scolaire. C'est le F.·. Galopin qui parle.

..... Un des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, le préfet de la Seine, vient de nous tracer notre route philosophique. L'enterrement civil de cet homme de bien a fait plus de tort au clergé que



toutes les paroles qu'on aurait pu prononcer contre lui sur la tombe du ferme penseur.

Nous aurions voulu voir tous les enfants des écoles laïques de Paris suivre le convoi de leur chef hiérarchique. C'est l'enfant qu'il faut instruire, et c'est l'enfant qu'il faut aussi émotionner..... Il y a quelques mois, ici, à Saint-Denis, une circonstance à peu près semblable se présentait : l'ancien maire de cette ville mourait et se faisait enterrer civilement. Mais, en même temps, le maire actuel, M. Gibault, invita tous les jeunes cerveaux sans préjugés religieux à suivre avec lui le convoi du défunt. Voilà des actes, voilà des exemples qui révèlent l'esprit républicain le plus accompli chez ceux qui les pensent et les pratiquent, et fait le plus grand honneur à la démocratie pensante.

C'est qu'en effet l'enfant c'est tout, c'est le présent qui, en nous copiant et en nous assimilant, se fortifie ou s'empoisonne; c'est l'avenir chargé de nous condamner ou de nous absoudre.

Toutes les valeurs incommensurables d'une grande nation appartiennent un jour à qui a su les prendre : prêcher des cerveaux, c'est prêcher des hommes.....

Je bois donc à ces jeunes cerveaux, Mesdames et mes Sœurs, et c'est à ce toast que je vous prie de bien vouloir vous associer; c'est à la santé de cette jeune France qui nous aidera à précipiter les liens des nations dans le torrent des sciences positives; de cette jeune France, qu'on veut systématiquement atrophier; de cette jeune France, enfin, qui relève glorieusement la tête sous le drapeau de la Maçonnerie et qui veut sa place aujourd'hui dans l'ère nouvelle que, grâce à vous, nous lui avons créée sur les ruines d'une société vermoulue, pour revendiquer ses droits que la foi aveugle lui avait si abusivement enlevés.

Je bois à vous, femmes contemporaines, qui tracez une route de feu et de pensées nouvelles aux enfants et aux femmes de l'avenir.

(De chaleureux applaudissements et de nombreuses poignées de mains prouvèrent au F.·. Galopin la bonne impression que sa chaude et vive improvisation venait de faire sur son auditoire. Style du F.·. Leroy, Vén.·.)

(*A suivre.*) A. DE LA RIVE.



584-97. — Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

LE PARTI AGRAIRE NATIONAL

Nous apprenons avec plaisir qu'une œuvre d'action vient enfin d'être fondée sur le terrain agricole.

L'indépendance absolue de ses promoteurs, dont nous ferons sous peu connaître les noms, leur haute compétence sur toutes les questions qui intéressent l'agriculture, assurent plein succès à l'organisation dont ils ont jeté les bases et qui s'appelle *Le Parti agraire national.*

Leur but est de créer en France l'équivalent de la Ligue agraire allemande, du Parti agraire autrichien, tout-puissant aujourd'hui sous la direction du comte Jean de Ledebur-Wicheln, de la Ligue des paysans belges, qui réunit 19 000 familles de propriétaires et d'ouvriers agricoles et des autres associations similaires qui existent dans la plupart des pays d'Europe.

A la tête du Parti agraire français se trouve le comte d'Hugues, député des Basses-Alpes, fondateur et président du Syndicat agricole des Alpes qui compte aujourd'hui 3 600 adhérents.

Le Parti agraire national est constitué dans la forme prévue par la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels.

Nous engageons vivement tous ceux de nos lecteurs auxquels ne sont pas étrangers les intérêts de l'agriculture, si méconnus depuis de longues années, à envoyer leur adhésion au P-A-N. Ils peuvent s'adresser pour tous renseignements au siège social provisoire, 30, avenue Rapp, à Paris.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, en Suppléments, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
La persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Le complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les francs-maçons, par Michel Le Rocharet. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 15.

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

RANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Août 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 42



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897

SOMMAIRE

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la **France** et 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 **fr.** 50, si le **recouvrem**
se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la **Rédaction** l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Par

---

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Mai de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédact* ***spéciale.***



LES

FRANCS-MAÇONS VENGEURS DES TEMPLIERS

(1314-1793.)

La France chrétienne, en son numéro du 31 mai 1897, nous remet sous les yeux certains détails de l'initiation au grade de Chevalier Kadosch.

Voici quelques passages de cet article (p. 251-252).

Lors de l'initiation au 30ᵉ degré, dans la première des quatre chambres nécessitées par le *Rituel*, on voit un cercueil, et, au pied de celui-ci, trois têtes de mort :

1° Celle du milieu figure la tête du grand-maître *Jacques de Molay* : elle est couronnée d'immortelles et de lauriers.

2° Celle de droite porte la couronne royale fleurdelisée : elle figure la tête de *Philippe le Bel*, roi de France.

3° Celle de gauche porte la tiare des souverains pontifes romains : elle figure la tête de *Clément V*.

Voici, d'autre part, quelques extraits significatifs du quadruple serment prêté par le Chevalier Kadosch, lors de son initiation. Nos citations sont textuellement extraites des éditions sacrées, officielles et secrètes de la Franc-Maçonnerie :

« En présence de ce crâne couronné de lauriers, emblème des nobles victimes du pouvoir irresponsable.....

« Je jure de n'épargner aucun effort ni aucun moyen pour obtenir le châtiment de tout oppresseur, de tout usurpateur.

« *Je foule aux pieds la couronne royale* comme emblème de la tyrannie licencieuse et irresponsable.....

« *Je foule aux pieds la tiare pontificale* comme emblème de l'ambition hautaine et pervertie et de l'imposture..... »

Ainsi les Kadosch, ces hauts gradés dans la Maçonnerie, poursuivent une double tâche : guerre à la royauté, guerre à la papauté! Et le grand événement qui aurait déchaîné tant de haines implacables serait le supplice des Templiers.

Or, dans nos annales, il est une période particulièrement



troublée où cette double guerre apparait effroyablement v lente au grand jour de l'histoire, c'est la période de la Ré lution française.

Les documents que l'on vient de lire nous ont incit rechercher si, dès cette époque, la Franc-Maçonnerie s'érige la vengeresse du Temple, n'avait pas inspiré les violences guinaires que la terreur exerça contre le roi, les nobles et prêtres.

Il nous a paru que nos recherches gagneraient en intér en valeur si nous les dirigions à travers les écrits d'hom aussi peu suspects de cléricalisme que de tendances a maçonniques; nous avons nommé : *M. Stanislas de Gu* rénovateur de la Rose-Croix kabbalistique en France *M. Papus*, docteur en médecine, docteur en Kabbale, prési du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, délégué gén de l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix.

C'est tout particulièrement chez eux que nous avons tout ce qui pouvait appuyer cette thèse : représailles exer sur la royauté et le catholicisme par la Révolution franç œuvre de la Franc-Maçonnerie vengeant Jacques Molay e Templiers.

La récolte des textes a été des plus abondantes, ainsi q va en juger.

L'Ordre des Templiers.

Qu'étaient les Templiers? — Tout simplement des *G tiques*, si l'on en croit M. Papus : « Les sept croisés fo teurs de l'Ordre du Temple avaient été initiés en Pale même aux secrets de la *Gnose.* » (Papus, *Traité méthodiq sciences occultes*, p. 684.) L'Ordre fut fondé par Hugue Payens, vers 1118.

Stanislas de Guaita, à son tour, reconnaît que les Temp furent accusés de *sorcellerie et de mœurs infâmes*, et que apologistes eux-mêmes « n'ont pu les réhabiliter au jour de la controverse historique, en lavant leur mémoi tout soupçon ». (S. de Guaita, *Le Temple de Satan*, p. Plus loin, il ajoute ceci, qui, dans sa bouche, est fort sugg « Les chevaliers étaient dépositaires d'une doctrine soci religieuse. C'est historiquement certain. Reste à savoir la q *Que le Temple possédât la tradition orthodoxe, voilà qu*

guère soutenable. Cet Ordre fameux reste dogmatiquement entaché de *manichéisme.* » (S. de Guaita, *loc. cit.* p. 282.)

A l'appui de sa thèse, S. de Guaita cite « le coffret de pierre d'Essarois, pièce à conviction entre mille..... Le caractère de *mysticisme obscène* qui est le propre de ces symboles..... semble même d'une précision assez typique pour servir de trait d'union, dans l'espèce, entre les deux grands griefs stipulés contre les Templiers : la *goëtie manichéenne* et le *vice impur.* » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 282.)

De son côté, Eliphas Lévi, le grand-maître de l'occultisme moderne, nous décrit « le Baphomet des Templiers dont le nom doit, dit-il, s'épeler cabalistiquement en sens inverse : TEM OPH AB, *Templi omnium pacis hominum abbas,* le père du temple, paix universelle des hommes..... Un coffret sculpté, ajoute-t-il, a été déterré dernièrement dans les ruines d'une ancienne commanderie du temple et les antiquaires y ont observé une figure baphométique..... Cette figure est barbue avec un corps entier de femme. Elle tient d'une main le soleil, et de l'autre la lune..... Le signe..... a été trouvé *obscène* et *diabolique* par les savants qui l'ont observé. » (Eliphas Lévi, *Rituel,* p. 241-242.)

Le 13 octobre 1307, Philippe le Bel arrêta les Templiers sur tout le territoire du royaume. En 1308, le pape Clément V fulmina coup sur coup jusqu'à sept bulles contre eux, puis détruisit l'Ordre administrativement en 1312. Enfin, le 18 mars 1314, Jacques de Molay montait sur le bûcher qu'on lui avait dressé sur le terre-plein du Pont-Neuf. « Le lendemain, nous conte S. de Guaita, le chevalier Aumont et sept Templiers, *déguisés en maçons,* recueillent pieusement les cendres du bûcher. L'Ordre des *Francs-Maçons* a pris naissance. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 287.)

La Révolution française avec son cortège d'horreurs et de cruautés fut la réponse des vengeurs du Temple. « Dix-sept cent quatre-vingt-treize fut une réplique foudroyante à l'inique arrêt de treize cent douze. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 292.) « Une immense société secrète s'était constituée clandestinement sur les débris de l'Ordre. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 293.) « En brisant l'épée des Templiers, on en avait fait des poignards, et leurs truelles proscrites ne maçonnaient plus que des tombeaux. » (Eliphas Lévi, *Hist. de la Magie,* p. 280.)

Fondation de la Franc-Maçonnerie.

C'est donc la Franc-Maçonnerie qui se chargea de préparer la vengeance. Celle-ci se forma, dit Papus, par fusion des différents courants existant au commencement du XVIIIe siècle, à savoir : le *courant alchimiste*, les *restes des Templiers* et la *Fraternité de la Rose-Croix*. (PAPUS, *loc. cit.*, p. 689.)

Toutefois, l'initiative de la fondation de la Franc-Maçonnerie appartient aux Rose-Croix. Les Rosicrucians J. T. Desaguliers, naturaliste, et J. Anderson, ministre protestant, provoquèrent, nous dit Papus, une réunion « ayant pour but d'opérer la fusion de la fraternité des Maçons libres et acceptés avec la Société alchimiste des Rosicrucians ». Cette réunion eut lieu le 24 juin 1717, dans l'auberge du Pommier, à Londres. (PAPUS, *loc. cit.*, p. 702.)

C'est le 12 juin 1726 que la Franc-Maçonnerie s'implanta à Paris, venant d'Angleterre. « La première Loge fut installée à Paris, rue des Boucheries, par le comte de Derwentwater, délégué fondé de pouvoir de la Grande Loge d'Angleterre. » (PAPUS, *loc. cit.*, p. 726.)

En 1785, peu avant la Révolution, la Franc-Maçonnerie française s'était subdivisée en trois rites principaux : le Grand-Orient de France, le Grand Chapitre Général de France et les Loges Martinistes.

1° Le *Martinisme* fondé en 1754 par le Rose-Croix Martinès de Pasquallis avait alors pour centre Lyon et pour directeur Willermoz. Voici ce que nous en dit Papus dans sa brochure sur l'*Etat des Sociétés Secrètes à l'époque de la Révolution française :*

L'esprit du Martiniste est *aristocratique*. Tout est subordonné à l'intelligence, et les recherches poursuivies portent presque uniquement sur la haute philosophie et les sciences occultes. Les *Martinistes « s'occuperont donc fort peu de politique*, mais par contre auront une très grande influence *dans la direction intellectuelle* des travaux maçonniques. » (PAPUS, *loc. cit.*, p.3 et 7.)

Dans ces conditions, les Martinistes, cantonnés dans leurs hautes spéculations, devaient fatalement être les victimes de leurs turbulents voisins, les francs-maçons des autres rites. C'est ainsi que, le 24 septembre 1792, on put voir, chose singu



lière, le Martiniste Cazotte jugé et condamné par le F.·. M.·. Lavau, qui l'exhorta à bien mourir.

Les véritables auteurs de la Révolution française auraient donc été, s'il faut en croire Papus, les francs-maçons des deux autres rites : le Grand-Orient et le Grand-Chapitre qui en effet fusionnèrent intimement en 1786 et marchèrent unis dans l'œuvre commune: la vengeance des Templiers. Dans cette œuvre, les F.·.-M.·. du Grand Chapitre furent les « fomentateurs, les inspirateurs », ceux du Grand-Orient « leurs dociles agents ». (PAPUS, *loc. cit.*, p. 4.)

2° Le *Grand Chapitre Général de France* naquit du *Système écossais*, que Ramsay avait institué en 1728. Dans ce système on tendit « à faire de chaque Frère un vengeur de l'Ordre du Temple ». (PAPUS.) De là le nom de *rite Templier* que Papus lui reconnaît. Les frères écossais étant tous pourvus de hauts grades, leurs réunions prirent le nom de *Chapitres*. C'est ainsi que naquit en 1782 le Grand Chapitre Général de France par fusion de deux autres chapitres : le *Conseil des Empereurs* et les *Chevaliers d'Orient*, dérivés tous deux du système Ecossais. C'est du système Ecossais que sortit également le baron de Hundt, le créateur de la Haute Maçonnerie Allemande ou *Illuminisme*. (PAPUS.) L'esprit du Grand Chapitre était *révolutionnaire*. « Les membres les plus éminents sont animés du désir de venger Jacobus Burgundus Molay et ses compagnons de l'assassinat dont ils ont été victimes de la part de deux puissances tyranniques: la Royauté et la Papauté. » (PAPUS.) Les membres du Chapitre étaient peu nombreux, mais instruits et disciplinés. Leur suprême habileté fut de créer le Grand-Orient de France, qui, lui, représentait le nombre, puis de s'y introduire pour le diriger. (PAPUS, *loc. cit.*, *passim*, p. 3 et 6.)

3° Le *Grand-Orient* du rite français naquit le 24 décembre 1772. — Nous avons vu que la Franc-Maçonnerie avait été introduite en France en 1726. C'est alors que fut fondée la Grande-Loge primitive sous la direction du duc d'Antin. En 1743, le duc de Clermont lui succéda, mais, trop indolent, prît comme « substitut un maître de danse, Lacorne, individu très intrigant, mais de mœurs déplorables ». (PAPUS.) Ce dernier, par ses manœuvres, amena une scission dans la Grande Loge, puis la fraction Lacorne, soutenue par le Grand Chapitre Général, imposa sa prépondérance. Ce jour-là (24 décembre 1772), le



Grand-Orient de France était né. Quelques années plus tard, en 1786, le Grand Chapitre Général de France dont nous avons vu les tendances nettement révolutionnaires fusionnait avec lui. (PAPUS, *loc. cit., passim*, p. 4.)

L'Illuminisme.

Ainsi, c'est l'*Illuminisme*, né du système écossais ou rite Templier qui dirige tout. Il naquit en Allemagne, nous l'avons vu, avec le baron de Hundt. Mais son organisateur fut, avant tout autre, Weishaupt, « professeur canonique à l'Université d'Ingolstadt, un des plus profonds conspirateurs qui aient jamais existé ». (LOUIS BLANC, *Histoire de la Révolution française*, 1848, t. II, p. 73.) Voici en effet quel fut le plan gigantesque de cet homme : « Par le seul attrait du mystère, par la seule puissance de l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes pris dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation lente et graduée, des êtres entièrement nouveaux; les rendre obéissants jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés; avec une légion pareille, peser secrètement sur les cœurs, envelopper les souverains, diriger à leur insu les gouvernements, et mener l'Europe à ce point que *toute superstition fût anéantie, toute monarchie abattue,* tout privilège de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli et l'égalité des premiers chrétiens proclamée. » (LOUIS BLANC, *loc. cit*, p. 73.) Ce que furent les hommes ainsi formés, ainsi pétris, S. de Guaita va nous le dire : « De tous ces Illuminés, il en est peu de bons (exceptons d'Eckartshausen), beaucoup de médiocres (citons Yung-Stilling, Swedenborg et Lavater), *et plus encore de détestables (tels que Schraeppfer, Veisshaupt et* tutti quanti). Il s'en faut que les meilleurs semblent eux-mêmes exempts de tares ou de ridicules. » (S. DE GUAITA, *loc. cit.*, p. 296.)

C'est l'Illuminisme qui donne leur mission à Saint-Germain et à Cagliostro. On sait la devise de ce dernier : L. P. D. « Il en livrait volontiers les deux significations supérieures : *Liberté de penser* et *Liberté, Pouvoir, Devoir*..... Mais il dissimulait avec soin jusqu'à l'existence du sens inférieur ou positif. C'était là le secret

même de l'Ordre, l'arcane politique et social des *Néo-Templiers*, la sentence prononcée depuis près de cinq siècles contre les héritiers de Philippe le Bel : *Lilia pedibus destrue* : foule aux pieds les lys. » (S. DE GUAITA, *loc. cit.*, p. 303.) Devant ses juges, Cagliostro dut confesser « que la secte avait décidé de porter ses premiers coups sur la France; qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en particulier. » (La *Vie de Joseph Balsamo*, brochure citée par S. DE GUAITA, *loc. cit.*, p. 317.)

Les Convents préparatoires de la Révolution française.

Le Convent de Wilhemsbad (16 juillet 1782) marque le premier pas que fait la Franc-Maçonnerie enfin « constituée dans une entière unité d'intention et d'action » vers la Révolution. A son retour du Convent, le comte de Virieu disait au comte de Gilliers : « Il se trame une conspiration si bien ourdie et si profonde qu'il sera bien difficile à la religion et au gouvernement de ne pas succomber. » (*Mémoires pour servir à l'étude du Jacobinisme* par M. BARRUEL, cités par la *Franc-Maçonnerie démasquée* de janvier 1897, p. 472.)

Enfin, au Convent de Francfort (1786), les francs-maçons se décidèrent à l'action. « Le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI y furent résolus. MM. de Raymond et de Bouligney revinrent consternés, en promettant de ne plus jamais remettre les pieds dans une Loge. » (*Lettre de S. Em. le cardinal Matthieu*, archevêque de Besançon, citée par la *Franc-Maçonnerie démasquée*, janvier 1897, p. 473.)

Les exécutions maçonniques commencèrent peu après. « Les empereurs Joseph II (1790) et Léopold (1er mars 1792), qui avaient pénétré les secrets des Illuminés, furent victimes de l'*Aqua Toffana*. » (*Des Sociétés secrètes en Allemagne*, cité par S. de GUAITA, *loc. cit.*, p. 309.) Et bientôt après, « Gustave III, roi de Suède, tombait sous les coups d'un domestique de l'Illuminé Ankastroëm », le 16 mars 1792 (*Franc-Maçonnerie démasquée, loc. cit.*, p. 473.) Ces meurtres entraient bien dans les plans de la secte, témoin ces paroles qu'adressait Adrien Duport au Comité de propagande de la *Loge des Amis Réunis* : « Ce n'est que par des moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution... Il faut donc,



quelque répugnance que nous y ayons tous, se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes. » (Cité dans la *Révolution* 1789-1882 par d'Héricault, page 428.)

Les principaux révolutionnaires sont des francs-maçons. Dans l'ouvrage de MM. L. d'Estampes et C. Janet (*La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 199-200), on relève les noms suivants : abbé Sieyès, les deux Garat, Condorcet, Barnave, les trois Lameth, Boissy-d'Anglas, l'abbé Grégoire, Robespierre, Volney, Rœderer, l'abbé Fauchet, Lafayette, duc d'Orléans, Bailly, Chenier, dom Gerles, Pétion..... A ces noms nous pouvons, avec le *Dictionnaire d'occultisme* de Desormes et Basile, (pages 172-175), ajouter les suivants : Santerre, chef de la garde nationale; les Constituants Guillotin, de Mirabeau, Volney, Le Chapelier; Gohier, membre de l'Assemblée Législative; enfin les Conventionnels Brissot, Cambacérès, Lazare Carnot, Carra, Danton, Camille Desmoulins, Fouché, Hébert, Lalande, Lepelletier de Saint-Fargeau, La Reveillère-Lépeaux, Mercier et Saint-Just. « N'est-il pas bien singulier qu'au plus fort de notre Révolution, les premiers rôles fussent remplis par les Marat, les Clootz, les Lazouski, les Buonarotti, les Miranda, tous Illuminés suisses, allemands, polonais, italiens et espagnols! » (*Des sociétés secrètes,* cité par S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 309.)

Aussi a-t-on pu dire à juste titre, « que Louis XVI fut condamné à mort par les Conventionnels francs-maçons, auxquels, lors du vote nominal, on rappela d'un signe le serment des Loges. » (*Aveux de J. Debry,* préfet du Doubs, cité par *La Franc-Maçonnerie démasquée, loc. cit.*, p. 437.) De même, un franc-maçon anglais, John Robison, secrétaire de l'Académie d'Edimbourg, a écrit à propos de la Franc-Maçonnerie en 1797 ces lignes précieuses à retenir : « J'ai remarqué que les personnages qui ont eu le plus de part à la Révolution française étaient membres de cette association, que les plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance. » (Cité dans la *Révolution* 1789-1882, par d'Héricault, p. 427.)

Et maintenant nous allons voir si se réalise notre thèse qui, d'ailleurs, est bien celle de S. de Guaita, lorsqu'il écrit ceci : « Pour nous, notre but est de faire voir la fille du Temple proscrit, cette *Maçonnerie occulte,* se déguisant, insai-



sissable et multiforme, derrière les mille sectes d'Illuminés qu'elle a su grouper autour d'elle, et préparant dans l'ombre, *per fas et nefas*, elle aussi, la réplique vengeresse et souveraine aux bulles de Clément V, comme aux ordonnances de Philippe le Bel. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 297.)

« D'ailleurs, les faits mêmes de la Révolution portent leur estampille *Templière* et viennent plaider en faveur de notre thèse. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 361.)

Le Jacobinisme.

« Le nom de *Jacobins* vient de *Jacobus Molay*, et non, comme on le croit communément, de l'église des religieux jacobins, lieu de réunion que la secte occulte de la Maçonnerie dut, à raison même de la coïncidence nominale, choisir de préférence à toute autre. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 361.)

« Il est des coïncidences bien éloquentes et dont la constatation prête singulièrement à réfléchir. Ainsi les héritiers de *Jacobus* ou de *Jacques* Molay, les descendants et les continuateurs de ces bandits que le moyen âge a nommés les *Jacques*, après avoir fixé leur résidence dans la maison même de *Jean-Jacques* (le philosophe par excellence de la Révolution), finissent par s'établir aux *Jacobins*. C'est sous le nom de *Jacobinisme* qu'ils exaltent et propagent leurs doctrines incendiaires. » (S. de Guaita. *loc. cit.*, p. 313.)

« C'est par la prise de la *Bastille* que commença la Révolution, et les initiés la désignèrent au peuple parce qu'elle avait été la prison de *Jacques Molay*. *Avignon* fut le théâtre des plus grandes atrocités, parce qu'il appartenait au Pape et parce qu'il renfermait les cendres du Grand Maître. Toutes les statues des rois furent abattues, afin de faire disparaître celle de Henri IV qui couvrait la place où *Jacques Molay* fut exécuté. C'est dans cette même place, *et non ailleurs*, que les initiés voulaient faire élever un colosse foulant aux pieds des couronnes et des tiares, et ce colosse n'était que l'emblème du corps des Templiers. » (*Tombeau de Jacques Molay*, par Cadet de Gassicourt, cité par S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 314.)

« A ceux que de pareils rapprochements (déjà cités par Eliphas Lévi) font sourire de compassion, comment insinuer qu'il y a peut-être quelque chose d'étrange et de significatif



dans le choix du local désigné par les Jacobins pour recevoir le pauvre roi déchu? C'est le Luxembourg que l'Assemblée nationale, vu les réparations d'urgence aux Tuileries, avait attribué pour résidence à Louis XVI, après la journée du 10 août. Mais les *Jacobins* ne sauraient tolérer que le successeur de Philippe le Bel trouvât dans ce palais un asile décent à Sa Majesté méconnue..... C'est une prison qu'il faut à leur vengeance! Et quelle prison? — LE TEMPLE! » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 314.)

« Empruntons à Éliphas Lévi, qui les narre si bien, l'une encore de ces anecdotes terriblement éloquentes de la Révolution Française. — Nous sommes en 1792. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, 318.)

« Le roi était captif au Temple, et l'élite du clergé français en exil ou à l'Abbaye..... Des écriteaux menaçants proclamaient la patrie en danger. Alors des hommes inconnus organisèrent le massacre. Un personnage hideux, gigantesque, à longue barbe, était partout où il y avait des prêtres à égorger. — Tiens, leur disait-il avec un ricanement sauvage, *Voilà pour les Albigeois et les Vaudois!* **Voilà pour les Templiers!** *Voilà pour la Saint-Barthélemy! Voilà pour les proscrits des Cévennes!*... Et il frappait avec rage, et il frappait toujours avec le sabre, avec le couperet, avec la massue! »..... (Eliphas Lévi, *Hist. de la Magie*, p. 443.)

« Après la mort de Louis XVI..... l'homme à longue barbe — ce juif errant du meurtre et de la vengeance — monta sur l'échafaud devant la foule épouvantée. Il prit du sang royal plein ses deux mains, et le secouant sur la tête du peuple, il dit d'une voix terrible : *Peuple français, je te baptise au nom de* JACQUES *et de la liberté.* » (Éliphas Lévi, *loc. cit.*, p. 444.)

« La monarchie, profanée, terrassée et mise à néant, les Jacobins se tournent contre le *catholicisme*. Chaumette, A. Clootz, dès l'année précédente, avaient ouvert la persécution; sous Robespierre, elle atteint son paroxysme. La haine des *Néo-Templiers* n'était point assouvie au spectacle de Philippe le Bel puni dans la personne de Louis XVI : il fallait que le pauvre Pie VII payât à son tour la dette terrible contractée par Clément V. » (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 314-315.)

« Donc, le trône aboli, on s'en prit à l'autel. Les églises fermées et dévastées; les prêtres réduits à trahir leurs ser

ments; la déesse Raison trônant sous l'emblème vivant d'une prostituée, sur l'autel métropolitain de Notre-Dame; tous les biens ecclésiaux mis sous séquestre et dénaturés : ces choses et mille autres encore ne furent que les premiers effets de la rancune *jacobine!* Et quand Bonaparte insultait, seize ans plus tard, à la majesté du Pape captif à Fontainebleau, et, blême de rage, poussait la violence (dit-on) jusqu'à fendre du haut en bas la blanche robe du Pontife d'un coup de son éperon d'acier, cet ennemi de toutes les sectes se faisait, sans s'en douter assurément, l'exécuteur tardif de la *vengeance des Templiers.* » (S. DE GUAITA, *loc. cit.*, p. 317-318.)

HENRY D'OGER.



CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUE FRANÇAIS

Nous avons reçu la circulaire suivante que nous nous empressons de communiquer à nos abonnés en les pressant vivement de répondre à l'appel qui leur est fait.

Il a été décidé au Congrès antimaçonnique international réuni à Trente l'année dernière, que les Congrès antimaçonniques internationaux auraient lieu tous les deux ans, et l'on a émis le vœu que les années intermédiaires fussent occupées par des Congrès antimaçonniques nationaux. Nous sommes heureux de voir la France s'engager la première dans cette voie qui doit être féconde en précieux résultats.

ŒUVRE
DES
CONGRÈS NATIONAUX
CATHOLIQUES

Sint unum!

CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUE FRANÇAIS
(1er décembre 1897.)

Paris, le 1er août 1897.

M

Le Congrès national catholique, qui se réunira à Paris, du **30 novembre** *au* **5 décembre** *de cette année, a voulu comprendre parmi ses travaux l'étude des moyens pratiques de combattre la Franc-Maçonnerie.*

Chargés d'organiser ce **Congrès antimaçonnique français,** *qui répond si bien aux résolutions prises au Congrès de Trente, nous venons vous en exposer le programme, la méthode et les conditions d'adhésion.*

Nous espérons que vous voudrez bien y prendre une part aussi active que possible et nous vous en remercions d'avance.

Veuillez recevoir, M   , l'assurance de notre considération distinguée.

LA COMMISSION D'ORGANISATION

Toutes les communications doivent être adressées à M. Gabriel SOULACROIX, 7, rue d'Aboukir, Paris.



PROGRAMME

Un rapport général sera présenté, exposant l'état actuel de la lutte maçonnique en France.

Sujets d'études et de vœux.

1. — Application pratique des vœux du Congrès de Trente.
2. — Diffusion de l'Œuvre des messes quotidiennes de réparation et pour la conversion des francs-maçons.
3. — La presse catholique et la Franc-Maçonnerie. (Rôle des journaux en général. — Rôle des Revues antimaçonniques.)
4. — Propagande antimaçonnique. (Ouvrages, brochures populaires, conférences.)
5. — *L'Union antimaçonnique de France* (son organisation, son but, ses moyens d'action).

MÉTHODE

Nous prions tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre la Franc-Maçonnerie, qu'ils veuillent assister ou non au Congrès, de nous envoyer, le plus tôt possible, deux ou trois vœux brièvement et très nettement exprimés, sur chacun des sujets proposés dans le programme ci-dessus.

Tout envoi devra être signé, mais le nom ne pourra être publié que si le signataire en donne l'autorisation expresse.

Ces vœux seront examinés, classés et résumés par la Commission d'organisation.

Ils seront lus à la séance du *Congrès antimaçonnique* et chacun des assistants pourra prendre la parole et *la garder cinq minutes* pour présenter ses observations.

Le vote de l'assemblée les ratifiera.

Les principaux de ces vœux seront présentés le soir à la réunion générale du *Congrès national*, et leur insertion sera demandée à toute la presse catholique et indépendante.

ADHÉSIONS

Nous serons heureux de recevoir l'adhésion pure et simple des particuliers et des journaux catholiques au *Congrès antimaçonnique français.*



Les personnes qui, pour mieux connaître la question, désireraient les numéros de la *Nouvelle Croisade* contenant le programme et les vœux du Congrès de Trente, les recevront contre envoi d'un timbre de 0 fr. 15.

Pour avoir le droit d'assister au *Congrès antimaçonnique* seul, une souscription de **3 francs** est exigée, en vue de couvrir les frais. Elle donne droit à une carte d'entrée et à un exemplaire des vœux qui seront émis.

Tous les adhérents au *Congrès national catholique* auront, de plein droit, accès à la séance du *Congrès antimaçonnique* et recevront le compte rendu officiel complet du Congrès entier. La souscription complète dans ce cas est de **10 francs**, plus les frais de timbre pour l'envoi.

Pour les souscriptions au *Congrès antimaçonnique* ou même au *Congrès national*, s'adresser à M. Gabriel SOULACROIX, 7, rue d'Aboukir, Paris.

QUELQUES PROJETS DES LOGES

Le *Bulletin hebdomadaire* des travaux de la Maçonnerie en France est souvent intéressant à consulter. Il indique les questions mises à l'ordre du jour dans certaines Loges et les projets à l'étude.

Voici par exemple quelques-uns des sujets de conférences que nous relevons dans les *Bulletins* des 11 et 18 juin, des 2 et 9 juillet :

La question d'Orient. — Le collectivisme. — La République sociale. — Croyances religieuses, métaphysiques et scientifiques. — La situation politique et la République démocratique. — Maçonnerie spiritualiste. — L'État et le clergé séculier. — La revision de la constitution maçonnique. — La séparation de l'Église et de l'État. — Les droits des Loges vis-à-vis du Conseil de l'Ordre. — La trilogie maçonnique et républicaine. — Les ennemis de la Franc-Maçonnerie. — Le rôle de la Maçonnerie dans une démocratie; la Maçonnerie et le socialisme. —

Quelles causes peuvent expliquer la lassitude apparente de la démocratie dans le pays? — Garibaldi et la catastrophe de l'armée de l'Est.

A signaler spécialement la discussion engagée dans la Loge les *Vrais amis* sur la *situation politique et les dangers qui menacent la Franc-Maçonnerie.* Le numéro du 18 juin nous apprend que cette discussion a commencé par une conférence du F.·. Bonnet et qu'elle a dû continuer sur les points suivants: *Les prochaines élections. — Le ministère et le pacte clérical. — L'action papale. — Les insistances des Congrégations religieuses à demander la suppression de la Franc-Maçonnerie. — La Farce catholique et les déclarations de Léo Taxil. — Les quêtes des catholiques et les souscriptions du parti modéré.*

Plusieurs projets sont à l'étude : *Une fusion des constitutions maçonniques. — L'établissement d'un Cercle maçonnique international. — La création d'un timbre-poste maçonnique.*

Mais l'idée la plus curieuse est celle de la création de *curés laïques!!!* Lisez plutôt l'avis suivant imprimé en tête du numéro du 11 juin dudit *Bulletin hebdomadaire.* Nous le donnons *in extenso;* on ne saurait résumer ou retrancher quoi que ce soit sans déflorer :

Un groupe nombreux de maç.·. de différentes Loges étudie en ce moment les questions suivantes :

1° Serait-il possible à la République de créer dans chaque commune, parallèlement à la fonction sacerdotale onéreuse, une fonction gratuite d'ordre civique et moral, indispensable à l'éducation sociale du peuple?

2° Sur quelle base organiser le fonctionnement de cette milice laïque?

3° Le temps est-il venu d'affirmer une doctrine morale capable de rendre les hommes meilleurs et de les relier universellement par le travail et l'amour, au nom de la solidarité humaine, sans le le concours d'aucune religion, et surtout sans l'idée de Dieu?

Adressez travaux ou adhésion au secrétaire : Gibier, 29, rue Boulard, Paris.

Prière aux Vén.·. des LL.·. de présenter au groupe les FF.·. qui pourraient le mieux, par leur savoir ou leurs relations, faire réussir ce projet.

Décidément, M. Homais n'est pas mort. Il trouve même le moyen de reculer les bornes connues de la bêtise humaine, et cependant.....



LE DOCTEUR PAPUS ET LE MARTINISME

Nous avons publié sans commentaires dans notre numéro de juin une lettre du docteur Papus réclamant contre la publication que nous avons faite de quelques extraits de l'*Initiation*. Nous croyons utile de revenir sur cette question, car dans un article de l'*Initiation* (livraison de juillet), le docteur Papus insiste longuement sur ce sujet.

Une rectification de fait d'abord. M. de la Rive n'a jamais cité l'*Initiation* dans ses articles parus dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*. Les extraits des thèses de M. Blitz ont été publiés par notre collaborateur Jean Memor, qui n'est pas M. de la Rive; on pourrait d'ailleurs discuter pour savoir s'il a outrepassé son droit de citation. Par contre, n'ayant pas vu la défense formelle mise en tête de l'*Initiation*, c'est le signataire même du présent article qui a inséré le compte rendu officiel de la tenue du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste du 9 mars 1897.

Venons-en maintenant à la lettre du docteur Papus et à son article.

Il déclare qu'il veut éviter à M. de la Rive le rôle de successeur et imitateur de Léo Taxil. Voilà qui est assurément fort charitable. « Il lui serait pénible, écrit-il, de voir M. de la Rive, qui est sincère, continuer à se tromper en remplaçant feu le Palladisme par le Martinisme ». Nous ne croyons pas que M. de la Rive ait jamais soutenu cela. Il s'est contenté de publier des notes historiques sur le Martinisme et des extraits d'un ouvrage écrit par un ex-martiniste. Nous cherchons sincèrement à nous éclairer sur cette Société secrète, il est assez naturel de voir ce qu'en disent ceux qui en font partie ou lui ont appartenu.

A ce sujet, nous pouvons bien citer ici un passage du *Voile d'Isis* (18 novembre 1896), qui précède l'analyse d'une conférence faite sur le Martinisme dans la Grande Loge Misraïmite.

La Gr.·. L.·. Misraïmite, sous la présidence de son Vén.·. le F.·. Abel Thomas, siégeant dans son temple de la rue Rochechouart, à Paris, a



entendu une conférence du docteur Encausse, un des membres les plus convaincus et non des moins instruits du Martinisme, sorte de groupement d'hommes assez semblable à la Maçonnerie, constituant un rite, se confondant même dans ses origines avec la Franc-Maçonnerie, mais ayant conservé une organisation empreinte d'oligarchie. *A la vérité, son existence est assez problématique, malgré ce qu'on en peut dire qui soit de nature à faire supposer en sa faveur une vitalité quelconque.*

Qui donc a signé ce compte rendu et la phrase singulière que nous avons soulignée? — C'est M. Papus lui-même, c'est-à-dire le docteur Encausse, président du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste!

Pourquoi donc l'existence du Martinisme est-elle assez problématique? Pourquoi vouloir en dissimuler la vitalité aux lecteurs du *Voile d'Isis*, quand, dans l'*Initiation*, on publie l'état de l'Ordre et de ses délégations et que l'on donne tant de détails minutieux sur son organisation? Non, Monsieur le docteur, vous ne nous empêcherez pas de tenir nos lecteurs au courant de nos recherches sur le Martinisme. Nous ne reproduirons plus les articles de l'*Initiation*, mais nous les analyserons, ce sera la seule différence.

Dans sa lettre enfin, le docteur Papus fait ce reproche à M. de la Rive : « Pourquoi publier comme mystérieux des documents que nous imprimons pour tout le monde et de vieux rituels sans valeur? » Ici, nous ne comprenons plus. Le docteur proteste parce qu'on reproduit un compte rendu officiel paru dans l'organe du Martinisme et il déclare que les documents de cette association sont imprimés pour tout le monde. Son mot de vieux rituels sans valeur n'est pas moins étonnant. Ces vieux rituels ne sont pas si vieux et ne sont pas considérés par les Martinistes comme de peu de valeur, puisque le même docteur Papus en 1896 écrivait à Jean Kostka, l'auteur de leur première divulgation : « Martiniste, vous n'avez pas fait partie intégrante du Suprême Conseil et vous avez livré à la publicité ces cahiers que possède tout membre de l'Ordre, et qui sont placés sous la sauvegarde de la parole d'honneur de l'honnête homme. Prévenus depuis longtemps, nous avions modifié ce qu'il fallait modifier, et votre manquement à l'honneur tournera à notre profit; on pourra maintenant, grâce à vous, voir la pureté de nos doctrines spiritualistes et de nos intentions. Vous révélez aux rites maçonniques athées notre



puissance et notre force..... (*Le diable et l'occultisme*, p. 26.) — Nous sommes loin ici de l'existence assez problématique du Martinisme !

Et savez-vous ce que deviennent ces indiscrétions si vivement reprochées dans cette brochure à M. Jules D...? (c'est ainsi que le désigne, montrant qu'il le connaît bien, le docteur Papus). Elles deviennent dans le numéro de juillet de l'*Initiation* « de vieux rituels martinistes déjà publiés par Léo Taxil sous le nom de Kostka » (p. 30).

Dans ce même article intitulé : *Catholicisme, Satanisme et Occultisme*, nous avons à relever plusieurs choses.

Le docteur Papus triomphe de ce qu'il avait prévenu les catholiques de la mystification. D'aucuns trouvent encore que sa brochure, publiée en 1896, n'avait pas prouvé grand'chose ; mais passons. Il cite longuement la conférence du 19 avril et semble accepter sans examen tout ce qu'il a plu au mystificateur de raconter ce jour-là ; nous n'avons pas à y revenir.

Mais pour nous l'important est ce que veut établir M. Papus : à savoir que les catholiques avaient été prévenus et de tous les côtés à la fois.

Il reproduit à ce sujet un article de M. Rosen, paru dans la *Gazette du High-Life*, numéro du 22 avril 1894. Nous n'avions pas eu connaissance de cet article, n'ayant pas l'habitude d'aller chercher dans des journaux de ce genre des études sérieuses sur des questions graves. L'aurions-nous lu, que le nom du signataire nous aurait inspiré une médiocre confiance. Nous reviendrons un jour ou l'autre sur la question de M. Paul Rosen, qui jusqu'ici a laissé sans réponse les questions si nettes à lui posées par M. de la Rive dans le numéro du 31 mai de *La France chrétienne*.

Un autre avertissement était celui donné par la brochure du docteur Papus dont nous venons de parler. Disons simplement que sur 84 pages, il y en a plus de la moitié consacrée à l'exposition des doctrines du Martinisme.

D'autre part, dit le docteur, un journal de Londres *Light*, (journal occultiste et par conséquent difficilement lu par des catholiques), faisait une enquête auprès de tous les *centres d'initiation* du globe pour savoir si miss Diana Vaughan était inscrite sur les registres d'une initiation quelconque. Or, ajoute-t-il, dès 1895, le résultat partout négatif était connu :

miss Diana Vaughan n'était même pas inscrite dans un Atelier symbolique. — Tout cela est fort possible, mais à supposer que *tous les centres d'initiation* aient cru devoir répondre au journal anglais, ce qui lui suppose une bien grande autorité, on aurait pu dire alors que certaines Sociétés secrètes avaient intérêt à ne pas révéler cette existence.

Le dernier argument est plus curieux encore. M. Papus prétend que lorsque Sédir fut chargé de faire une enquête sur la revue le *Palladium* (et non le *Palladisme,* comme il l'appelle), il vit à la montre de la librairie des *Rosiers de Marie*, des *Imitations de Jésus-Christ* et des chapelets alternant dans la devanture avec le Palladisme et les diplômes (maç.·.) de miss Diana Vaughan. Nous devons nous inscrire en faux contre cette assertion et déclarer que jamais ces livres ou objets de piété n'ont paru à la devanture avant la conversion prétendue de Diana Vaughan.

Dès lors, que penser de ce raisonnement vainqueur de M. Papus : « Les écrivains catholiques qui n'ont pas fait l'enquête que le *Light* à Londres, que l'*Initiation* à Paris ont si facilement terminée, ces écrivains ont fait preuve d'une singulière faiblesse, pour ne pas dire plus. » Nous ne voyons pas des écrivains catholiques demandant aux *centres d'initiation* du monde entier des renseignements au sujet d'une haute maçonne. Croyez-vous donc, Monsieur le docteur, ou voulez-vous faire croire à vos lecteurs que ces *centres d'initiation* leur répondraient avec la même complaisance qu'au journal occultiste de Londres? Vous savez bien que les francs-maçons n'ont pas avec nous les rapports que le docteur Blitz, votre collègue en Martinisme, déclare exister entre eux et le Martinisme qu'il regarde comme « un Rite maçonnique par son but, sa constitution, son histoire, et par beaucoup d'autres particularités qui ne doivent pas être confiées à l'écriture ». Quant à l'enquête faite par l'*Initiation,* nous venons d'établir qu'il doit y avoir une erreur de mémoire, et nous rappellerons simplement que l'*Initiation* qui faisait volontiers l'échange avec le *Palladium* cessa aussitôt que commencèrent les *Mémoires d'une ex-palladiste.* Peut-être M. Papus ne voulait-il pas être soupçonné de préparer alors, comme l'en a accusé M. Ernest Bosc, sa fugue vers le cléricalisme?

GABRIEL SOULACROIX.



LE GRAND-ORIENT ET LES ÉLECTIONS

Nous avons publié l'appel adressé aux francs-maçons par le Comité qui a à sa tête le F.·. Mesureur. Le Grand-Orient, de son côté, ne pouvait pas rester inactif, mais il n'est pas dans ses traditions d'agir au grand jour. Il avait dû envoyer quelque bonne circulaire destinée à être lue en Loge, mais que remplacera dans le *Bulletin officiel* une ligne de points comme nous en avons souvent trouvé. Le tout était de découvrir ce document, ou du moins d'en avoir une copie authentique. C'est ce qui a été fait. *La France Libre* de Lyon, dans son numéro du 25 juillet, a publié cette circulaire qui porte le numéro 5.

En voici le texte, nous nous contentons d'ajouter les signatures ordinaires du bureau du Conseil de l'Ordre :

GRAND-ORIENT DE FRANCE

CIRCULAIRE N° 5 — OR.·. DE PARIS

Le Conseil de l'Ordre

aux Vén.·. des L.·. de la Fédération du G.·. O.·. de France.

S.·. S.·. S.·.

TT.·. CC.·. FF.·.,

En présence des menées cléricales qui surgissent de toutes parts, le Conseil de l'Ordre a pensé qu'il était bon de rappeler aux membres de notre Fédération les méthodes employées par nos irréductibles adversaires dans cette lutte politique qui met face à face le passé et l'avenir.

Des élections vont avoir lieu. Nos ennemis feront tous leurs efforts pour jeter le trouble dans les rangs républicains. Insinuations, mensonges, calomnies, tout sera mis en œuvre. Ils prendront des couleurs républicaines, les pires ennemis des institutions qui nous sont chères.

Ils affubleront d'un masque libéral des candidats qui n'ont au cœur que la haine de la liberté. Grâce aux doutes, aux hésitations ainsi créées, n'avons-nous pas à craindre de voir grandir dans nos



assemblées parlementaires *le nombre déjà si considérable de nos adversaires?*

La Franc-Maç.·. manquerait à ses traditions si elle ne s'appliquait à déjouer ces manœuvres.

Depuis longtemps déjà, une nouvelle Ecole s'est donnée pour mission de discréditer la lutte anticléricale d'autrefois. On répète à tout propos que la formule célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » est une formule démodée qui a fait son temps.

L'histoire parlementaire de ces dernières années donne raison au F.·. Gambetta. Avec une habileté merveilleuse qui est la caractéristique de sa méthode, le parti clérical a semé ses créatures dans tout ce qui est la France pensante et agissante, l'armée, la marine, l'administration, l'instruction publique, les Grandes Compagnies, *tout ce qui constitue la puissance politique d'un pays est aujourd'hui infiltré de cléricalisme.* Portez donc votre choix sur des hommes dont le passé exempt de toute compromission soit un sûr garant de la fermeté de leurs principes.

Il est nécessaire de savoir s'ils sont bien décidés à en finir avec cette Constitution étrange qui *arrête toutes les réformes démocratiques que nous avons le droit de demander à un gouvernement républicain!*

Il est nécessaire de savoir s'ils sont bien décidés à en finir avec toutes ces Congrégations dont le seul but est de déprimer les caractères afin de les mieux préparer pour la servitude!

Notre devoir est d'opposer une infranchissable barrière à cette marée montante qui menace de tout envahir et de ruiner pour longtemps peut-être l'œuvre de la Révolution française. N'imitons pas ces Byzantins de la Décadence qui devisaient sur la lumière du Thabor pendant que Mahomet enfonçait les portes de Stamboul!

Mettons-nous à l'œuvre, et barrons la route à tous ces jésuites de robe courte ou longue qui signent toutes les constitutions, acceptent tous les décrets, se rallient aux institutions démocratiques, mais qui reviennent, après l'orage, plus forts et plus tenaces que jamais.

Unissez-vous donc, TT.·. CC.·. FF.·., pour la défense de nos doctrines : elles résument ce que *l'esprit humain a conçu de plus noble et de plus élevé.*

Veuillez agréer, TT.·. CC.·. FF.·., l'expression de nos sentiments frat.·. et dévoués.

Les vice-présidents :
SINCHOLLE, ALBERT PÉTROT.

Le président du Conseil de l'Ordre :
F. DESMONS.

Le garde des Sceaux :
POCHON.

Les secrétaires :
BOURCERET, CROISSANT.

Cette circulaire explique parfaitement un autre document maçonnique également plein d'intérêt. Ce doit être pour se



conformer à cette invitation du Conseil de l'Ordre que la Loge l'*Encyclopédique* de Toulouse a rédigé cette lettre curieuse découverte et publiée par *La voix du peuple* d'Auch, le 29 mai. On remarquera que, dans leur crainte des prochaines élections, les Francs-maçons de Toulouse renoncent même à grossir le « tronc de la *Veuve* » en dispensant ceux des Frères qui ont subi la radiation de payer leurs cotisations en retard, ce qui est cependant la règle générale.

TEMPLE MAÇONNIQUE, RUE DE L'ORIENT

A l'Or.·. de Toulouse, d'un lieu très éclairé, très régulier, très fort, où règnent le silence, la paix et la fraternité, le..... jour..... du..... mois...... de l'an de la V.·. L.·. 589.

AU NOM ET SOUS LES AUSPICES DU G.·. O.·. DE FRANCE

La R.·. L.·. Chap.·. et Aérop.·. Saint-Jean sous le titre distinctif de l'*Encyclopédique* régulièrement constituée à l'Or.·. de Toulouse.

TT.·. CC.·. FF.·., S.·. F.·. U.·.,
T.·. C.·. et T.·. D.·. F.·., A la R.·. L.·.,

Depuis longtemps déjà vous vous êtes abstenu de prendre part à nos travaux. L'absence d'intérêt direct, des questions politiques réduites à des questions de personnes, la facilité avec laquelle les principes qui vous sont chers semblaient acceptés par le pays, d'autres raisons peut-être ont été la cause de cette abstention prolongée.

Aujourd'hui nous venons, au nom de la foi maçonnique, dont vous avez été jadis un des plus fervents adeptes, vous adresser l'appel qui doit, en cas de danger, être fait aux enfants de la veuve.

Le cléricalisme relève la tête, et, de toutes parts, revient à l'assaut de nos libertés. C'est donc, toute affaire cessante, l'ancien et éternel combat qu'il faut recommencer.

Si vous avez conservé au fond du cœur cet amour puissant de la liberté que nous avons connu, si vous voulez bien oublier les dissensions qui avaient pu ralentir votre zèle, notre atelier sera tout heureux d'accueillir, par une chaleureuse batterie, votre retour vers la lumière. Le danger est grave et c'est à une œuvre autant de défense personnelle que collective que nous vous convions.

Il va sans dire que votre situation vis-à-vis du trésor ne saurait apporter aucun obstacle à votre retour parmi nous.

Croyez, T.·. C.·. Fr.·., à toute la sincérité et à toute l'ardeur de notre dévouement maç.·. (Ont signé soixante-dix membres de l'At.·.)

RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS ET RÉVÉLATIONS RELATIVES

A LA FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS DOUZE ANS

III. — Une lettre de M. de Nion à propos de Sophie Walder.

Relisant dans le volume de M. Jules Bois : *Les petites religions de Paris*, le chapitre intitulé : les LUCIFÉRIENS, un de nos amis lut avec surprise ces lignes (p. 157) d'une interview du Dr Bataille par l'auteur : « On a beaucoup parlé de ces deux prêtresses lucifériennes (Sophie Walder et Diana Vaughan), et M. François de Nion raconta le flamboiement, sur l'épaule nue de Sophia, des prophéties contre le Saint-Siège. » (Cf. *Le Diable au* XIXe *siècle*, p. 40-42.)

De l'aveu de Taxil, Sophie Walder étant un mythe, il était assez singulier de voir le Dr Hacks abritant ses calembredaines derrière l'autorité d'un nom aussi connu que celui de M. le comte de Nion. Ceci appelait une rectification. Notre ami la sollicita. Avec une obligeance dont nous ne saurions trop le remercier, M. de Nion voulut bien envoyer aussitôt cette réponse qui renferme toute une appréciation de la question Taxil.

HENRI D'OGER.

Neuilly-sur-Seine, 22 juin 1897.

Monsieur,

J'ignorais totalement l'interview du docteur Bataille que vous voulez bien me signaler et le propos qu'il m'y prêtait. Cependant il devait faire allusion à un article publié dans le *Figaro* (vers juillet ou août 1894) et dans lequel, reproduisant le récit de la brochure : *Le diable au* XIXe *siècle*, je demandais formellement qu'un membre autorisé du clergé voulût bien nous dire ce qu'il pensait de ces révélations si surprenantes. J'étais d'autant plus en droit d'adresser cette ques-



tion *à qui de droit* que c'était un religieux du caractère le plus sérieux, homme de parole, de savoir et d'érudition, qui m'avait conseillé la lecture de ce feuilleton et semblait considérer comme très authentiques et très admissibles les faits racontés par le docteur Bataille.

Je reçus à la suite de cet article une quantité considérable de lettres parmi lesquelles une attira mon attention : elle était de tournure ecclésiastique, assez mystérieuse, et me disait qu'*on* ne répondrait pas à ma question mais qu'*on* se préoccupait de ces révélations dans les hautes sphères du clergé et qu'elles étaient l'objet d'un examen approfondi. Peut-être cette lettre était-elle de M. Léo Taxil lui-même.

J'ai tenu aussi entre les mains une lettre de Diana Vaughan; elle m'était communiquée par un M. de la Rive, auteur d'un ouvrage sur la Franc-Maçonnerie : le monogramme représentait un croissant de lune entouré d'une queue de lion et piqué d'une rose crucifère, avec la devise : *Me jubente cauda leonis loquitur*.

Vous voyez donc, Monsieur, que si vous avez été mystifié, d'autres le furent également; pourtant cette affaire demeure encore pour moi mystérieuse et je me demande le moment où il faut croire M. Léo Taxil quand il ment ou quand il dément. Jamais serait peut-être la sagesse, et, je ne sais pourquoi, un doute me reste qu'au milieu du fatras de mensonges de *son diable* ne se soient glissées quelques parcelles de vérité qu'on voudrait rattraper maintenant que l'effet d'argent est obtenu.

Si *le diable au XIXe siècle* est inventé d'un bout à l'autre, M. L. Taxil est l'imagination la plus féconde de ce siècle, et il serait intéressant pour ceux qui comme vous, Monsieur, ont le goût de chercher la vérité, de relire aujourd'hui ces pages bien habiles, si elles sont inventées, pour un homme d'un esprit assez grossier comme doit l'être, j'imagine, l'auteur des *Amours de Pie IX* ou autres ordures dont je ne veux même pas rappeler le titre.

Voilà une voie, elle est intéressante;..... mais j'ai l'air d'un mystifié endurci.

Agréez, Monsieur, avec mes remerciements pour votre lettre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

François de Nion.

IV. — Les Triangles maçonniques.

Nous avions cru trouver une preuve authentique de l'existence du Palladisme dans la découverte faite par nous de *Triangles* maçonniques signalés dans des publications émanant de la secte.

On trouve, en effet, dans les *Annuaires du Grand-Orient* de ces dernières années la mention suivante au sujet du Grand-Orient espagnol. (*Annuaire* 1893, p. 322.)

GRAND-ORIENT ESPAGNOL

SUPR.·. CONS.·. POUR L'ESPAGNE ET POSSESSIONS

(Fondé le 24 mai 1889.)

(114 Loges et 42 at.·. sup.·., 5 Loges de dames, 35 Triangles.)

Voilà, pensions-nous, un avœu précieux : on aura par inattention laissé échapper cette note signalant des triangles qui ne peuvent être que des triangles palladiques et lucifériens. Jamais, en effet, cette expression de *triangle* n'avait été trouvée dans les ouvrages ou rituels maçonniques.

Cependant, le numéro d'août-septembre 1895 du *Bulletin officiel du Grand-Orient* y fit ensuite une allusion qui ne laissa pas que de nous étonner. Voici, en effet, ce que nous écrivions à ce sujet dans la *Franc-Maçonnerie démasquée* de janvier 1896:

A signaler d'abord ce passage :

Notons au Congrès du Midi les vœux relatifs à l'inopportunité de l'admission des femmes dans la Franc-Maçonnerie, à la suppression du franc de propagande, à la création de *triangles maç.·.*, à la division de la France maçonnique en six régions (p. 165).

Nous avons souligné l'expression *triangles maç.·.*, ne sachant aucunement de quoi il s'agit. Evidemment, ce ne peut être de chapeaux, ni de cartes d'invitation, quoique ces deux sortes d'objets portent le nom de triangles dans l'argot maçonnique. D'autre part, nous ne pouvons croire qu'il s'agisse de *triangles palladiques ;* on n'aurait pas été assez naïf pour imprimer cela dans le *Bulletin officiel.*

La solution de ce problème se trouve dans le Compte-rendu du Convent de 1896. Il y a été en effet longuement question de ces triangles maçonniques. Voici le passage le plus saillant de la discussion :

Le F.·. *Crescent*, rapporteur. — Vœu tendant à la *création de triangles maç.·.*, c'est un vœu qui a été très étudié par les LL.·. du Midi. Le F.·. Audibert a demandé à venir lui-même défendre ce projet.

Le F.·. *Audibert.* — Parmi les moyens de propagande employés par la Maç.·., les LL.·. du Midi ont pensé que la constitution des



triangles maç.·. était une des mesures les meilleures. La constitution des triangles maç.·. consiste en ceci :

Vous savez que, dans les LL.·. des départements, il y a beaucoup de membres forains qui, par le fait de la situation de leur résidence, n'ont pas les facilités convenables pour assister d'une façon régulière aux séances de leurs At.·. De là quelques négligences, et, dans les petits centres, des disparitions de ces membres correspondants.

Pour maintenir l'adhésion des membres des communes et en augmenter le nombre, nous avons pensé que, lorsqu'il y aurait trois membres de l'At.·. dans une commune, on pourrait les constituer en triangle; à ces triangles seraient communiqués les divers travaux de l'At.·., et on solliciterait d'eux l'examen des travaux à l'ordre du jour des At.·., de manière à leur donner quelque intérêt. On pourrait, en outre, se tenir constamment en relations avec ces triangles, aller les visiter, faire des conférences et augmenter ainsi le nombre des adhérents dans les communes.

Nous avons, à l'heure actuelle, des foyers maç.·. dans des villes importantes. Quand un F.·. se trouve isolé, qu'il ne suit pas d'une façon régulière les séances de son At.·., il hésite à se mettre en avant, étant regardé comme une exception dans sa commune. Le jour où il sera relié à son At.·. d'une façon sérieuse, continuelle, il sera plus fort, il aura plus souvent la visite des membres de son O.·. et il pourra faire une propagande plus active et journalière.

Dans mon département, nous éprouvons le besoin d'avoir un certain nombre de FF.·. de l'extérieur, parce que cela nous fait connaître dans les petits milieux; c'est pourquoi nous avons pensé que le moyen que nous préconisons serait excellent.

Il ne risque en rien de diminuer l'autorité de l'At.·. et il aurait l'avantage de donner de l'activité à des FF.·. qui sont absolument inactifs, bien que faisant partie d'un At.·.; il faut absolument les tenir au courant de ce qui se passe et c'est pourquoi, MM.·. FF.·., j'insiste pour que vous votiez cette organisation et que tout au moins vous la soumettiez à l'étude des LL.·.

Le F.·. *Dequaire*, président. — Vous avez entendu, M.·. FF.·., l'exposé qui vient de vous être fait de la question des triangles maç.·., j'ajoute que ces triangles existent en Espagne et qu'ils rendent de grands services (p. 297).

D'autre part, dans le Bulletin mensuel de la Maçonnerie mixte : *Le droit humain*, numéro de février-mars 1897, nous trouvons quelques renseignements qui complètent les précédents sur ce point :

Notre S.·. Blanche Maradet nous a communiqué des documents intéressants sur la femme dans la Franc-Maç.·. en Espagne.

Il résulte des renseignements recueillis par notre S.·., lors d'un voyage qu'elle fit en Espagne, que le Gr.·. Or.·. espagnol admet la femme à l'init.·. maç.·. au même titre que l'homme.

Le Gr.·. Or.·. espagnol a, dans son organisation maç.·., ce qu'il appelle des TTr.·. Partout où il n'est pas possible de constituer de L.·., faute de MM.·. en nombre suffisant, on forme un Tr.·.

Le Tr.·. n'exige que trois MM.·. qui reçoivent les pouvoirs suffisants de la Puiss.·. Sup.·. pour initier des AApp.·., des CComp.·. et même des MMaît.·., afin de former par la suite une L.·. régulièrement constituée.

Ce *modus faciendi* est très rationnel et constitue un puissant moyen de développement maç.·. qui pourrait, s'il était adopté en France, rendre à l'Ordre les plus grands services.

La *Revista massonica* nous donne de son côté l'historique de la formation à l'Or.·. de Buenos-Ayres, d'un Tr.·. qui prit comme titre distinctif la date même de sa formation. « 8 *de Marzo* 1895 ». Elle nous montre le développement rapide de ce Tr.·. qui, le 4 octobre 1896, a été constitué en L.·. régulière, au Temp.·. de la rue Victoria. Puis elle nous fait assister à l'installation solen.·. par les délégués de la Puiss.·. Sup.·., les Vice-Gr.·. Mait.·. Juan Aguirra, Americo Alvarez et Juan Dayley, ministre de la Justice (p. 18).

LE CHERCHEUR.



LE CONVENT DU GRAND-ORIENT

SEPTEMBRE 1896 (*Suite.*)

La séance du soir du vendredi 25 septembre voit se dérouler la discussion au sujet du vœu présenté par le F.·. Cercueil. Le matin, le F.·. Monteil, avec son élégance habituelle de langage, avait déclaré qu'il n'avait « jamais connu de livre plus pornographique que le catéchisme qui est mis aux mains des enfants à l'âge de sept ans » (p. 185). Nous ignorions cette découverte et félicitons le F.·. Monteil du choix sévère qui préside à ses lectures!

On propose donc de mettre au concours la rédaction d'un manuel de morale à l'usage des écoles primaires. Nous aurions proposé, nous, qu'on offrît cette rédaction au F.·. Robin de Cempuis, il eût sans doute satisfait les délicates exigences de la pruderie du F.·. Monteil. Personne n'a eu cette idée. Par contre, les orateurs laissent échapper des paroles précieuses et que nous souhaiterions voir enchâssées dans les journaux catholiques. Voici quelques citations :

Le F.·. *Nouvelle.* — MM.·. FF.·., en attendant que ce petit recueil soit fait, il serait bon cependant de prendre les mesures pour que, dans les écoles municipales de la Ville de Paris, on enseigne la morale sans Dieu. Je vais vous dire en deux mots ce qui se passe dans les écoles municipales de la Ville de Paris. A l'école Lavoisier, on donne aux enfants des devoirs à faire sur l'existence de Dieu, ils doivent démontrer l'existence de Dieu et prouver l'immortalité de l'âme. (*Bruit prolongé.*) J'ai indiqué à l'enfant dont je vous parle qu'on ne pouvait pas prouver l'existence de Dieu et que c'était une question de sentiment; l'enfant a alors fait une rédaction en ce sens. Si elle ne convenait pas au professeur, il aurait pu, ce me semble, lui mettre un zéro; mais il ne s'est pas contenté de cela, il a puni l'enfant et l'enfant a été obligé, sous la dictée du professeur, de prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Je demande donc qu'en attendant que nous puissions faire un

recueil pour l'éducation maçonnique, la Maçonnerie française prenne des mesures pour demander au gouvernement, et surtout aux inspecteurs, d'empêcher que de pareils faits se renouvellent, car lorsque j'ai dit à l'enfant dont je vous parle qu'on ne pouvait pas prouver l'existence de Dieu, il m'a répondu une chose très logique et m'a beaucoup embarrassé ; il m'a dit : Alors, le professeur est un ignorant et il ne faut pas l'écouter.

Nous avons ici des FF.·. qui sont conseillers municipaux ; il me semble qu'on pourrait leur donner la mission d'examiner ce que font à cet égard les délégués cantonaux et les inspecteurs.

Le F.·. *Bouffandeau*. — MM.·. FF.·., la façon dont ce matin notre F.·. Rapporteur vous avait présenté le vœu qui vous est soumis avait ému un certain nombre d'entre nous.

Je connais trop intimement le F.·. Briois, mon excellent ami, et je connais trop ses sentiments maçonniques pour avoir douté un seul instant de l'esprit dont il est animé. Ce que je craignais, c'est qu'on ne fournît, par la discussion de ce matin, des arguments à nos adversaires, et qu'après avoir proclamé la faillite de la science, ils viennent proclamer la faillite de l'éducation de l'école primaire. Eh bien! il faudrait, MM.·. FF.·., qu'il ne sortît rien de nos discussions qui pût faire croire un seul instant que nos instituteurs primaires sont au-dessous de leur tâche, que les membres de l'Instruction publique sont incapables parce qu'ils n'ont pas de manuel ou parce qu'ils nont pas suffisamment étudié.

Je crois être ici l'interprète d'un certain nombre de membres de l'enseignement en disant que nous n'avons pas besoin d'un catéchisme de morale, et voici pourquoi :

Nous n'en avons pas besoin, parce que l'enseignement que nous donnons aux enfants du peuple ne peut pas être un haut enseignement philosophique, mais il peut être un ensemble d'habitudes morales, c'est une discipline de l'esprit, ce qu'on a dit si bien dans un programme dont je n'accepte peut-être pas toutes les conclusions, mais dont l'esprit est hautement élevé (*sic*) : « Incliner le cœur de l'enfant vers le bien. » Or, quelles que soient vos formules, quels que soient vos dogmes, vous ne le ferez pas, si vous n'avez pas la sincère conviction, si vous ne parlez pas aux enfants avec votre âme, avec votre cœur ; il n'y a de catéchisme qui tienne, il faut se donner tout entier. Voilà ce qu'il faut qu'on dise hautement.

Maintenant, vous voulez un catéchisme, c'est impraticable ; notre F.·. Monteil avait condamné la proposition d'un mot très fin et très ironique en disant à notre excellent F.·. Cercueil, dont la générosité est bien connue, qu'il serait heureux s'il parvenait à mettre vingt philosophes d'accord ; il serait bien difficile d'en mettre trois d'accord.



Je connaissais la tentative faite par notre excellent F.·. Viguier, mais ce n'est pas un catéchisme moral, ce n'est pas un manuel unique pour tout l'enseignement qu'a tenté de faire notre F.·. Viguier, c'est un modèle à suivre par tous les instituteurs, car il faut laisser à tous et la libre initiative et la liberté absolue, et je vais vous dire pourquoi :

Voulez-vous imposer une seule formule pour chaque croyance, pour chaque notion morale?

Un F.·.. — Absolument.

Le F.·. *Bouffandeau.* — Laquelle?

Un F.·.. — Celle où Dieu n'est pas.

Le F.·. *Bouffandeau.* — Quelle sorte de morale mettre dans votre programme? La morale sans sanction ou la morale utilitaire qui a été si bien définie dans un livre de génie du philosophe Guyot? Nous ne pouvons avoir que des indications à donner. Je ne demande pas mieux que la Maçonnerie travaille dans ses LL.·., à chercher le moyen efficace de coopérer à cette œuvre d'éducation morale entreprise par tous les membres de l'enseignement laïque qui ont la foi républicaine, mais il ne faut pas nous enfermer, nous, libertaires, dans la mesure étroite d'un simple manuel, car le jour où vous aurez un ministère réactionnaire, il se servira de votre arme et vous imposera un manuel qu'il aura fait rédiger. Voilà pourquoi il y a là un véritable danger et pourquoi aussi je vous demande simplement de voter l'ordre du jour.

Le F.·. *Colin-Roudier.* — Avant de nous occuper des questions philosophiques ou morales, il me semble que nous devrions, lorsqu'il s'agit de l'instruction publique, laïque et obligatoire, nous informer de la question de savoir si les trois termes sont appliqués. L'éducation obligatoire n'est appliquée nulle part en France; j'estime que si on discute ici des questions d'instruction, avant de nous occuper de la question de savoir quelle espèce de catéchisme nous donnerons aux écoles municipales de Paris, nous devons viser à l'application de la loi. Je demande donc que la discussion soit élargie et de décider que les LL.·. devront étudier si la loi de 1881 est appliquée.

Le F.·. *Dyvrande.* — Si elle doit être appliquée par des sectaires, il vaut mieux qu'on ne l'applique pas.

Le F.·. *Dequaire*, président. — Je donne la parole au F.·. Cuir, qui est membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, par conséquent très compétent.

Le F.·. *Cuir.* — MM.·. FF.·., je ne veux pas éterniser cette longue discussion, je veux seulement la mettre au point.

Tout à l'heure, on a parlé de la question de l'existence de Dieu: un de nos FF.·. de Paris, avec raison, a trouvé qu'il était extraordinaire qu'on imposât aux professeurs de Paris l'obligation d'avoir à



prouver l'existence de Dieu; or, ce n'est pas la faute des professeurs, ce ne sont pas des idiots, comme on pourrait le penser : c'est la faute des programmes. Le Conseil municipal adopterait un livre dans lequel la preuve de l'existence de Dieu ne serait pas, que le ministère retiendrait le livre. Il faut commencer par faire disparaître du programme cette preuve de l'existence de Dieu, et il faudrait mettre dans le vœu que vous voulez transmettre au Conseil de l'Ordre la nécessité de faire des démarches auprès d'un ministère républicain, quand nous en aurons un, pour faire retirer cela du programme.

Tout à l'heure, notre excellent F.·. Président a bien voulu dire que je faisais partie du Conseil supérieur, cela ne veut pas dire que j'ai beaucoup de pouvoir. Mais enfin, je m'engage à demander au Conseil supérieur l'abrogation de cette partie du programme. (*Applaudissements.*), p. 197.

L'assemblée finit par décider la mise au concours d'un manuel de morale sans Dieu, et émet le vœu que les programmes de l'enseignement primaire soient ramenés à la loi du 28 mars 1882, qui supprime la mention des devoirs envers Dieu.

Une question au sujet des emblèmes maçonniques donne lieu à l'échange de quelques réflexions instructives. Voici le vœu qui les provoque.

Le Congrès des LL.·. de la région parisienne dépose également un vœu tendant à la suppression du sceau du Grand Collège des Rites sur la couverture de notre Constitution (aigle à deux têtes).

Le F.·. *Briois*, rapporteur. — On s'appuie pour cela sur le paragraphe 3 de l'article 130 du règlement général qui dit ceci : « Il est interdit aux Francs-Maçons de la Fédération de placer à l'avenir sur leurs cordons des emblèmes monarchiques, religieux ou héraldiques, tels que calvaires, aigles à deux têtes, couronnes de comtes. »

La Commission estime qu'il y a lieu de mettre la couverture de notre Constitution en rapport avec les prescriptions du règlement général.

Le F.·. *Alépée.* — MM.·. FF.·., je demande qu'on vote l'ordre du jour sur cette question. Le Grand Collège des Rites a le droit de faire voir aux Puissances étrangères que nous possédons les hauts grades; c'est pour cela que je vous demande, dans l'intérêt maçonnique, que vous votiez l'ordre du jour.

Le F.·. *Maynard.* — MM.·. FF.·., nous sommes réunis ici pour faire en six jours un travail considérable. Je demande que les Commissions soient appelées à faire les rapports importants, ceux qui peuvent avoir des conséquences graves sur la marche de la Franc-



Maçonnerie, et que toutes les questions secondaires soient, si on n'a pas le temps de les discuter, renvoyées au Conseil de l'Ordre.

Le F.·. *Paul Viguier.* — MM.·. FF.·., il y a évidemment un malentendu de la part de ceux de nos FF.·. qui ont cru que les attributs symboliques du Grand Collège des Rites étaient en opposition avec l'article 130 du règlement général; la raison en est bien simple; les attributs ou emblèmes du Grand Collège des Rites ne peuvent pas aller à l'encontre de ceux des autres Suprêmes Conseils du globe, et, d'autre part, le Grand Collège s'est empressé de modifier les anciens types, lorsque la disposition que l'on invoque à été introduite dans le règlement général.

Qu'a-t-on fait? On a changé l'ancien sceau qui, en effet, contenait un aigle, et le Conseil de l'Ordre s'est trouvé d'accord avec le Grand Collège pour substituer à l'aigle une chimère plus ou moins apocalyptique qui n'a absolument rien de contraire au règlement.

Je pourrais, mes FF.·., vous signaler d'autres modifications encore, qui paraissent avoir échappé à quelques-uns de nos FF.·., et qui ont eu pour objet de mettre le sceau de notre Suprême Conseil en harmonie avec l'esprit du règlement qui nous régit aujourd'hui: sur le glaive qui symbolise la force du Grand Orient se trouve inscrite la date qui a consacré historiquement son droit; mais la devise ancienne : *Deus meumque jus*, qui constitue une affirmation dogmatique, a été remplacée par : *Suum cuique jus*, qui affirme l'idée de justice égale pour tous.

Je tenais à faire cette rectification et je crois que, sous le bénéfice de ces quelques observations, nous pouvons passer à l'ordre du jour.

Les conclusions du F.·. Orat.·. sont favorables à l'ordre du jour, qui est voté par l'Assemblée (p. 207).

Dans cette même séance sont donnés quelques renseignements sur la « Maison de secours ». Cette maison n'est pas une maison, c'est simplement une Commission chargée de pratiquer envers les solliciteurs francs-maçons « non pas les devoirs de la charité, mais ceux de la solidarité maçonnique (p. 209). » Le total des libéralités s'est élevé pour l'année à 8 997 fr. 10.

L'on s'engage ensuite dans une interminable discussion sur les questions fiscales, le monopole d'État pour la rectification de l'alcool, l'impôt global et progressif sur le revenu. Voici simplement les conclusions : le principe de l'impôt sur le revenu est voté à l'unanimité moins une voix ; le principe de la progressivité est voté par toute l'assemblée moins 6 voix;



la question du monopole de la rectification de l'alcool est renvoyée à l'étude des Loges et enfin l'impôt progressif sur les successions est aussi voté à l'unanimité, moins une voix. Enfin, l'assemblée vote la suppression de l'héritage en ligne collatérale, sauf pour les successions du quatrième degré, c'est-à-dire pour ceux qui sont les plus proches collatéraux, frères et sœurs (*sic*).

La question du clergé devait naturellement se présenter au sujet du droit de succession. La solution donnée est simple et radicale ; elle se résume dans un vœu émanant originairement de la L.·. les *Amis triomphants* et qu'adopte le Convent à l'unanimité comme il l'avait déjà été par le Congrès des Loges parisiennes.

Voici ce vœu :

Toute succession, léguée sous quelque forme que ce soit, aux menses épiscopales, aux Séminaires, aux chapitres diocésains, aux Fabriques d'églises, à toute Congrégation ou communauté ayant faculté de recevoir, même sous les espèces d'une apparente œuvre philanthropique, soit par la loi déclarée nulle de plein droit et fasse retour à l'Etat pour être affectée aux œuvres de l'Assistance publique.

Invitation aux LL.·. de faire dans leurs cercles d'action une propagande à ce sujet, et invitation au Conseil de l'Ordre à prendre des mesures pratiques pour sa réalisation dans le plus bref délai (p. 238).

La fin de la séance est occupée par une discussion sur la Banque de France, dont on demande la *nationalisation*, et par l'adoption du vœu suivant, relatif au repos hebdomadaire et nettement antireligieux.

Considérant que si les mœurs, les traditions, les usages ont fait du dimanche le jour ordinairement choisi, affecté au repos hebdomadaire d'une partie importante de la population, la nécessité physiologique d'un jour de repos par semaine ne saurait priver les salariés de la faculté de se procurer, ce jour-là, les distractions, les plaisirs familiaux et intellectuels que peut comporter leur état de salarié, mais auxquels cependant ils ont un droit incontestable ;

Que leur confinement hebdomadaire dans les ateliers, magasins ou bureaux, les met dans l'obligation d'aller respirer périodiquement, loin des villes, l'air pur dont ils sont privés pendant toute la semaine ;

Que, pour exercer leur droit au repos, à la distraction, à l'hygiène ou à l'étude, les salariés doivent, au jour choisi, trouver en activité



les services de transport, les bibliothèques, les musées et tous autres lieux d'enseignement scientifique ou professionnel;

Que, d'un autre côté, on ne saurait, sans péril, suspendre entièrement, un jour par semaine, la vie économique et sociale de tout un peuple;

Qu'un grand nombre de services publics, tels que l'éclairage, la distribution des eaux, la navigation, l'assainissement, l'approvisionnement, les postes et télégraphes, les services médicaux, etc., ne sauraient être interrompus sans danger ou sans porter de graves préjudices à une grande partie de la population;

Qu'ainsi, l'obligation du repos universel du dimanche ou d'un même jour de repos par semaine est une conception puérile, antiscientifique, antisociale; qu'elle est, d'ailleurs, inapplicable, qu'elle n'est, en aucun pays, appliquée d'une manière absolue;

L'Assemblée générale de la Fédération des Loges du Grand-Orient de France est d'avis que la loi doit accorder à tous les salariés le repos d'un jour entier par semaine, avec un intervalle de trente-six heures, au moins, entre le moment de la cessation et le moment de la reprise du travail (p. 253).

(*A suivre.*)

DE LA CONDUITE DES MAÇONS

3° Entre les Frères lorsqu'ils se rencontrent hors de la Loge.

Les Maçons qui se trouvent ensemble sans aucun étranger, dans quelque lieu particulier, hors de la Loge, doivent se saluer civilement de la façon qui leur a été enseignée, se traitant l'un l'autre de Frère, et se donnant des instructions mutuelles, lorsqu'on le jugera à propos, ce qui cependant doit se faire sans être vu ni entendu, sans empiéter l'un sur l'autre, et sans perdre le respect dû à un Frère élevé en dignité, quand même il ne serait pas maçon; car quoique tous les maçons, comme Frères, soient égaux entre eux, la Maçonnerie ne diminue point, mais augmente, au contraire, la considération dont un tel homme jouissait auparavant, surtout s'il a obligé la Fraternité, qui doit savoir ainsi rendre à chacun ce qui lui appartient et fuir toutes mauvaises manières.

4° En présence des étrangers qui ne sont pas Maçons.

Les Frères doivent être circonspects dans leurs discours et dans leur conduite, pour que l'étranger le plus pénétrant ne puisse découvrir ce qu'il ne convient pas qu'il sache; et quelquefois l'on fera bien de détourner le propos, avec le ménagement que la prudence demande pour l'honneur de la respectable Fraternité.

5° A la maison et dans le voisinage.

Tout Maçon doit se comporter comme il convient à un Homme sage et de bonnes mœurs, sans révéler à sa Famille, à ses Amis ou à ses Voisins, les affaires de la Loge, etc., en consultant prudemment son propre honneur, aussi bien que celui de l'ancienne Fraternité, pour des raisons qu'on n'allègue point ici. Il doit de même prendre soin de sa santé, ne pas rester trop longtemps hors de chez lui après que la Loge est finie, et fuir l'Intempérance et l'ivrognerie, pour ne point négliger les intérêts de sa Famille, ni se mettre hors d'état de vaquer à ses affaires.

6° Envers un Frère étranger.

Si quelque étranger veut se faire passer pour Franc-Maçon, on l'examinera avec les précautions qu'exige la prudence, afin de ne point s'en laisser imposer par un faux Prétendant plein d'igorance, qu'on doit rejeter avec mépris et dérision, en se donnant de garde de lui communiquer le moindre rayon de lumière. Mais si l'on découvre que c'est un bon et véritable Frère, on doit en conséquence le respecter, et, s'il est dans le besoin, l'aider de son mieux, ou du moins lui indiquer les moyens d'être secouru, en préférant un Frère indigent et honnête homme, à toute autre pauvre Personne qui se trouverait dans les mêmes circonstances. (PP. 33, 35 et 37.)

(Les Devoirs, Statuts ou Règlements généraux des Francs-Maçons, mis dans un nouvel ordre et approuvés par la Grande Loge des Sept Provinces Unies des Pays-Bas.)

A Amsterdam chez la Veuve Jean-François Jolly MDCCLXII (1762).

N. B. — Cet ouvrage est en hollandais, et en regard se trouve la traduction française. LE PETIT CHERCHEUR.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maçonnique, juin 1897 :* Capuchon barométrique. — Ce qu'on dit et ce qu'on pense. — Brisson. — Pour et contre. — La ligue fraternelle de Montmartre. — Sur une tombe. — Etudes initiatiques. — L'appui d'un général. — Associations. — Saint-Cyr. — A Barcelone. — Gagnons la femme.
Bulletin mensuel de la maç.·. mixte, février-mars 1897 : Triangles. — Société anonyme. — La Sœur Ruben et la Révolution française.
Avril : Résolutions votées. — Le travail à travers les âges par la S.·. Laboulais.

Très amusante la première page du numéro de juin de la *Revue maçonnique*.

Comme dans les baromètres qui ont pour organe une corde à torsion, le capuchon clérical s'abaisse et se relève alternativement dans notre vie républicaine.
Il s'est enfoncé jusque sur l'extrémité de notre nez par les faits suivants..... (p. 121.)

Or, chaque fois qu'une de nos cérémonies catholiques montre le bout de l'oreille et devient l'objet d'une remarque particulière qui en consacre le légitime succès, le capuchon tombe lourdement sur le nez des FF.·. Ils ont bien tort de s'en plaindre, car il offre un abri très commode quand *il pleut sur le temple*.
Chaque fois, au contraire, qu'il se produit une poussée fiscale, une suppression de traitement ecclésiastique, une canaillerie anticléricale, le capuchon se relève d'instinct, et l'atmosphère devient ensoleillée pour les FF.·. Malheureusement, les variations barométriques font leur désespoir : l'instrument ne se décide pas à demeurer au *beau fixe*. C'est une question de *pression*, et, à les entendre, ils se gardent bien d'en exercer aucune sur le mouvement de l'aiguille gouvernementale. D'aucuns ont voulu faire croire que le G.·. O.·. s'était mis en tête



d'influencer de son mieux nos gouvernants, députés et sénateurs. Erreur profonde! Il a bien tenté le coup, nous dit le chroniqueur de la *Revue*, mais il s'est épuisé en pure perte; la réputation qu'on lui fait n'est qu'une flatteuse chimère, et « pour qui ne veut pas demeurer dans les rêves de l'enfantillage, le fait de l'absence absolue de ces prétendus rapports avec les pouvoirs publics n'en existe pas moins » (p. 123).

Avons-nous besoin de dire que nous n'ajoutons aucune foi à cette affirmation? Ce ne sont pas les indifférents, j'aime à croire, qui ont voté les lois scélérates et qui mènent la campagne contre le catholicisme. A moins que ce ne soient les catholiques qui se combattent eux-mêmes, nous sommes bien obligés de confesser que tout le mal vient uniquement des sectaires. Or, les sectaires, les vrais, les agissants, ce sont bien les quelques centaines de maçons légiférants qui forment la fine fleur du côté gauche des deux Chambres françaises, tous fils de la *Veuve* et paroissiens des Temples de la rue Cadet et de la rue Rochechouart.

La *Revue* ne parviendra donc pas à nous donner le change alors même que pour la galerie, elle cherche à *tomber* ses partenaires.

De quelque côté qu'on les prenne, dit-elle, les porte-parole autorisés de la démocratie commettent les mêmes inconséquences de stratégie parlementaire et manifestent la même faiblesse de foi quand il s'agit d'actes de conduite effectifs (p. 124).

Tout cela, c'est un petit mouvement d'aigreur occasionné toujours et encore par l'assistance de certains FF.·. à la trop fameuse cérémonie funèbre de Notre-Dame. Le chroniqueur a eu bien de la peine à avaler cette couleuvre, et il ne l'a pas encore digérée. Tant que durera la digestion, le F.·. Brisson lui-même ne trouvera pas grâce à ses yeux.

Le mouvement tenté pour une manifestation des LL.·. en faveur de M. Brisson président de la Chambre des députés, à propos de sa réplique au discours du prêtre de Notre-Dame lors de la cérémonie pour le salut des âmes des victimes du Bazar de la Charité, n'a pas abouti. Quelques rares Ateliers ont voté des adresses de félicitations (p. 123).

Volontairement ou non, l'auteur de ces lignes manque d'exactitude dans ce qu'il affirme. Si nos lecteurs veulent



bien ouvrir le numéro de juillet de la *Franc-Maçonnerie démasquée,* à la page 203, ils pourront constater avec quelle satisfaction profonde le G.·. O.·. lui-même a accueilli les « magistrales paroles » de Henri Brisson, qui « ont été, pour la patrie française, un événement intellectuel de premier ordre. »

D'ailleurs, nous avons constaté déjà qu'il est dans les habitudes de notre chroniqueur de se montrer grincheux. Mal lui en prend quelquefois, et sa mauvaise humeur lui attire de vertes réponses dans le genre de celle qui lui fut envoyée récemment par le F.·. Mirvault. Ce dernier lui fait observer en effet que « comme d'habitude », il s'occupe de choses qu'il ne connaît pas. Le F.·. Mirvault en tient pour les associations maçonniques, tandis que le F.·. rédacteur ne veut pas de ces organisations de prévoyance commune, dont il a signalé la *viduité,* les dangers et le caractère illusoire (p. 125).

Nous avons souligné le mot *viduité,* parce que nous craignons que l'auteur, dont l'incompétence en choses d'associations paraît démontrée, ne soit également insuffisamment ferré sur le sens de ce mot qui ne s'emploie pas pour exprimer l'état de ce qui est vide, mais plutôt celui de la *Veuve.*

L'hostilité du chroniqueur, en ce qui regarde les associations, n'est pas néanmoins complètement intransigeante ; et lorsqu'il s'agit, par exemple, de la *Ligue fraternelle de Montmartre,* qui s'est proposé l'édification d'une salle de fêtes civiques et d'un temple maçonnique au pied du Sacré-Cœur, monument ridicule de l'orgueil clérical (p. 126), il s'empresse d'en recommander les actions primitives de 100 francs et réduites aujourd'hui à 25 francs. Dans la dernière tenue de la L.·. la *Jérusalem Ecossaise,* le F.·. Teulé a donné de la fondation de cette *Ligue* un historique qui intéressera tout le monde, à des titres divers :

Il y a une quinzaine de mois, quelques FF.·. Maçons de Montmartre étaient réunis pour s'entretenir de questions locales. Au cours de la séance, un des assistants émit l'idée qu'il serait peut-être bon de rassembler à époque fixe les enfants de la Veuve dispersés dans l'arrondissement; que ce serait créer là une sorte de digue contre le flot noir descendant lentement du sommet de la butte, pour de là envahir la grande cité républicaine.



Cette motion, mes FF.·., a été de suite adoptée. De là, la naissance de la *Ligue fraternelle de Montmartre.*

Depuis le temps qu'elle existe, la Ligue a tenu de nombreuses réunions, et a donné une fête, dont le succès a dépassé les prévisions, et enfin, a fondé une œuvre d'assistance sociale, qui a pour titre *Œuvre du vestiaire.*

C'est pour opposer un contre-poids à la tactique cléricale, que l'Œuvre du vestiaire s'est fondée (p. 138).

Les FF.·. voudront bien avouer ici que la tactique cléricale a cela de bon, c'est que lorsqu'elle fait la charité, elle oblige les autres à agir de même.

Et comme l'œuvre ne saurait se passer d'un local, le F.·. Teulé explique qu'une souscription est ouverte « à l'effet d'édifier dans Montmartre un immeuble au pied de cette butte où, comme un défi à l'esprit moderne, se dresse un monument ayant l'insolente prétention d'exprimer l'acte de foi et l'acte de contrition du peuple qui voulut affranchir l'humanité, et qu'à peine échappé à l'aigle des Césars, on médite de livrer au vautour clérical (p. 139).

Le style est imagé, comme l'on voit; mais je me demande si nos lecteurs auront l'imagination aussi facile, et s'ils pourront se représenter la bicoque de Montmartre se donnant des petits airs de parallèle avec l'imposante basilique du Sacré-Cœur, s'ils se représentent surtout que

Cette construction comprendra un café de façade; au-dessus, l'appartement du limonadier et un local qui servira de cercle permanent de la Ligue, où tous les francs-maçons de province ou de l'étranger seront toujours assurés de rencontrer dans cette maison-mère des FF.·. avec lesquels il pourront causer et resserrer les mailles de notre chaîne d'union (p. 139).

Il n'est pas inopportun d'ajouter que le devis s'élève à 18 000 francs; qu'il y a déjà 8000 francs souscrits par 80 souscripteurs, et que la construction s'élèvera rue Sainte-Isaure. Qu'on se le dise!

Quelqu'un qui ne pourra pas participer à cette bonne œuvre, c'est le F.·. Corties, membre de la Gr.·. L.·. de Fr.·. et de la R.·. L.·. *Union et Bienfaisance;* il est tombé dans le grand *sommeil,* et ses cendres se sont envolées par la cheminée du four crématoire du cimetière de l'Est, rafraîchies par les



suaves paroles du F.·. Rosenwald, du maire du Kremlin, et de M. Goblet (p. 127).

Lorsque le F.·. Oswald Wirth passera, à son tour, de vie à trépas, il y aura également de belles choses à raconter sur son compte. On se rappelle, peut-être, que dans notre dernier numéro nous avons parlé du *Livre de l'Apprenti*, dont la paternité était attribuée à ce F.·. par la *Revue maçonnique*. Aujourd'hui, le F.·. Wirth envoie une lettre rectificative au directeur, pour lui faire observer que le *Livre de l'Apprenti* est l'œuvre collective d'un *Groupe maçonnique* d'Etudes initiatiques, fondé en 1888, qui continue à se réunir « pour préparer les matériaux des *Livres du Compagnon* et du *Maître*, ouvrages que nous n'avons aucune hâte de mettre au jour, car ils ne sauraient être à la portée du public maçonnique actuel » (p. 128).

Il faut avouer que cette dernière phrase n'est pas à l'honneur des FF.·., même après les explications fournies par l'auteur.

La tâche que nous nous sommes imposée n'est autre que celle des Maîtres-Maçons. Nous avons recherché le mystérieux tombeau d'Hiram, puis accompli les rites qui font revivre la tradition morte; en d'autres termes, nous nous sommes absorbés dans le passé, nous y avons vécu, et, par ce fait, il nous a été donné de l'évoquer et de le ressusciter dans ce qu'il a pour nous de précieux. Or, en galvanisant ainsi le fantôme de la pensée antique pour le faire apparaître devant les yeux modernes, on ne peut provoquer tout d'abord que stupeur et ahurissement. C'est fatal..... (p. 129).

Il est certain que tout ceci me paraît manquer de clarté, si l'on y ajoute surtout « les formules aux allures kabbalistiques qui résument les spéculations sur les nombres » (p. 129).

Autrement clair est le rapport du Gr.·. Sec.·., général au Convent des 18, 19, 20 mai dernier, de la Grande Loge de France (Rite Ecoss.·.). Si la plupart des détails n'offrent qu'un banal intérêt, il en est un cependant sur lequel il paraît utile d'insister. Après avoir annoncé la constitution de la L.·. *Emmanuel Arago*, Or.·. de Vanves, le réveil de la L.·. *Egypte*, à l'O.·. d'Alexandrie et la création possible d'une L.·. à Bucharest (Roumanie), le rapporteur fait un petit tour à Madagascar.

Enfin, le F.·. Mager, qui avait été chargé par le C.·. F.·. d'une mission spéciale à Madagascar, a réussi à réveiller la R.·. L.·.

Imérina à l'Or.·. de Tananarive et nous fait espérer prochainement la création d'un At.·. à Tamatave.

Ces faits, mes FF.·., ont une importance considérable par les conséquences qu'ils doivent avoir.

L'influence cléricale, catholique ou presbytérienne, vous le savez, est toute-puissante à Madagascar, — on se fait assez une idée, par ce que nous voyons ici, de l'omnipotence que peuvent acquérir ces gens dans un pays à peine civilisé. — Il y a donc là-bas une campagne sérieuse à entreprendre, une lutte ardente à soutenir, pour détruire, autant que possible, cette influence néfaste.

Les LL.·. seront pour cela un puissant moyen d'action. — Nous devons, à ce sujet, rendre hommage à l'attitude libérale et bienveillante du général Gallieni, qui a entrepris de réduire cette influence cléricale et a bien voulu assurer notre F.·. Mager qu'il verrait sans déplaisir les officiers du corps d'occupation faire partie des At.·. créés ou à créer » (p. 133).

Cette communication nous autorise à penser que le général Gallieni n'est pas étranger à la Maçonnerie. Quoi qu'il en soit, nous aimerions lui entendre affirmer que les FF.·. lui rendent là-bas plus de services que nos missionnaires. Avec ces derniers, la charité chrétienne est toujours une œuvre permanente, tandis que les associations maçonniques ne peuvent qu'être éphémères et sans résultats, témoin la Société de Secours mutuels des FF.·. Maç.·., fondée en 1884, dont la décadence ne s'est pas fait attendre. Elle essaye cependant de reprendre vie avec un nouveau Conseil d'administration, composé de la manière suivante :

FF.·. Eschard, *président*.
Alexandre, *vice-président*.
Dhérissard, *secrétaire*.
Duhazé, *secrétaire-adjoint*.
Delage, *trésorier*.

FF.·. Ricadat, *trésorier-adjoint*.
Thirifocq, *administrateur*.
Michard, *Id.*
Bretschneider, *Id.*
Garnier (*Dame*), *Id.*
Fortin, *Id.*

38, rue de l'Entrepôt (p. 134).

Ces associations, d'ailleurs, continuent à déplaire au rédacteur de la *Revue maçonnique*.

C'est le témoignage, dit-il, de l'illusion économique qui règne à notre époque dans les esprits, insuffisamment pourvus de notions sociales exactes..... », la maçonnerie ne devant pas s'adonner à « des préoccupations d'ordre matériel et pratique..... » (p. 135).



Aussi déplore-t-il profondément de voir entrer dans le mouvement en vue de la création d'une caisse de prévoyance les LL.·. l'*Union amicale* du Vésinet, l'*Amitié*, l'*Unité Maçonnique*, les *Amis Bienfaisants* et *Clémente Amitié Cosmopolite*.

Un autre genre d'organisation, c'est celle de « Cercles ou sociétés à l'usage des jeunes gens des deux sexes. » C'est l'*utile dulci* rêvé par les LL.·. *Les Amis bienfaisants* et *Clémente Amitié Cosmopolite* et la *Réforme* de Saint-Maur (p. 135). Cette innovation est tellement grosse de conséquences que nous n'insistons pas. Le Robin de Cempuis est seul capable d'en faire ressortir tous les avantages, à moins que les orateurs de la L.·. *Le libre examen et les Hospitaliers de la Palestine réunis*, ne la prennent à leur compte, en traitant la question suivante, mise à l'ordre du jour de l'At.·. : « De l'avortement au point de vue historique et social » (p. 136). De toutes façons, les mariages civils y trouveront un aliment et la L.·. l'*Équerre* pourra continuer à s'en gaudir comme naguère :

L'Atelier tire une batterie d'allégresse à l'occasion du mariage purement civil d'un de ses membres, le F.·. Etienne. Les FF.·. Gustave Lefèvre et autres, présents à la cérémonie, sont félicités pour cette marque d'empressement (p. 137).

A la même tenue de cette même Loge (10 juin dernier), un F.·. visiteur rend compte de ses informations sur ce qui se passe à l'école de Saint-Cyr. Les FF.·. Gustave Lefèvre, Daire, Gouillon, Friquet et Artault (de Vevey), prennent la parole à ce propos. Le F.·. Gouillon exprime l'opinion que l'origine des officiers les prédispose à la bigoterie. Le F.·. Artault propose, à cette occasion, qu'on mette à l'ordre du jour la *Psychologie de l'officier*. L'Atelier apprécie ce projet et l'adopte (p. 137).

Voilà, certes, qui promet et pique vivement notre curiosité Nous sommes obligés d'abréger notre tournée dans les Loges, mais nous ne négligerons pas cependant de donner, principalement pour nos lecteurs lyonnais, une communication d'un F.·. espagnol.

L'état de siège étant maintenu *à Barcelone*, la plupart des Loges maç.·. ont suspendu leurs travaux en attendant des jours meilleurs. Ceux de nos FF.·. qui ne se laissent abattre ni par l'arbitraire des policiers d'un gouvernement clérical, ni par les menées jésuitiques, continuent à se réunir dans un café ou *casino politique* ou autre local et font peut-être plus de vrai travail maçonnique que beaucoup de Loges n'ayant jamais connu la persécution.



A l'occasion de la visite de l'excellente fanfare lyonnaise qui vient de passer trois jours dans notre ville, nos cœurs de Maçons se sont réjouis en constatant la présence de 15 off.·. parmi le personnel de la fanfare et de ses membres honoraires, entre autres le F.·. Lavigne, adjoint au maire de Lyon, le F.·. Roux, 1er Surv. de la R.·. L.·. *Parfait Silence* et le F.·. May, Serv.·. de la R.·. L.·. *les Chevaliers unis*. S'il ne nous a pas été possible de célébrer en tenue officielle l'arrivée de nos dignes FF.·. de Lyon, nous nous sommes plusieurs fois réunis en petit comité en échangeant nos vues et en buvant à la prospérité de notre belle institution (p. 149).

Nous aurions voulu présenter l'analyse de la conférence donnée à la L.·. *Osiris* par le F.·. du Boüays, le 26 mai dernier, mais l'abondance des matières ne nous en laisse pas la possibilité. Disons seulement que l'orateur s'est appliqué à démontrer que les Loges ne sont pas suffisamment pourvues de vrais ouvriers et que « l'apathie maç.·. est indéniable » (p. 140), parce que les FF.·. semblent oublier « qu'en Maç.·. on donne et l'on ne reçoit pas », et qu'ils ne s'étudient pas suffisamment à « discipliner leur volonté » (p. 141). Il insiste tout particulièrement sur la nécessité de s'adjoindre le concours de la femme comme nos pères au XVIIIe siècle qui « prenant, recherchant la femme comme auxiliaire, firent la propagande la plus intensive dans les salons renommés qui étaient les clubs de l'époque » (p. 142).

Ce serait le moyen efficace de contrebalancer l'influence cléricale, car « de quelque côté que nous nous tournions, nous pouvons voir des milliers d'œuvres soi-disant laïques, où les femmes relèvent de l'autorité avouée ou dissimulée du clergé. Partout fonctionnent des Comités féminins, Comités de dames patronnesses ou autres. Il existe même des groupes de dames sévèrement choisies, étroitement rattachées sous le vocable du Tiers-Ordre de Saint-François ou de Saint-Dominique » (p. 147).

Pensons donc, dit l'orateur dans ses conclusions, à conquérir la femme..... (p. 148).

C'est le but que se propose directement la Maç.·. Mixte dont nous allons nous occuper. Dans son Bulletin mensuel de février-mars 1897, nous apprenons que la S.·. Blanche Muratet s'en est allée faire un petit voyage de l'autre côté des Pyrénées et qu'elle en a rapporté d'excellentes indications.



En Espagne, le G.·. O.·. admet la femme à l'initiation maçonnique au même titre que l'homme.

Il a, en outre, dans son organisation, ce qu'il appelle des TTr.·. (Triangles). Partout où il n'est pas possible de constituer de L.·. faute de MM.·. en nombre suffisant, on forme un Tr.·. Le Tr.·. n'exige que trois MM.·., qui reçoivent les pouvoirs suffisants de la Puiss.·. sup.·. pour init.·. des AApp.·. et des CComp.·., et même des MM.·., afin de former par la suite une L.·. régulièrement constituée (p. 17).

Ce *modus faciendi* a été adopté par le *Droit Humain.*

Les règlements généraux de notre Obéd.·. mixte donnent au G.·. M.·. Présid.·. de l'Obéd.·. dans les OOr.·. où il n'existe pas de L.·. mixte et au delà d'un rayon de plus de 50 kilomètres de Paris, le droit, sous sa responsabilité, de conférer les trois premiers degrés par communication à des Prof.·. Il peut déléguer ses pouvoirs écrits à un F.·. ou à une S.·. ayant le grade de Maît.·. pour initier des Prof.·. qualifiés et dénommés dans le pouvoir qu'il délivre. Il pourra aussi..... constituer dans le monde entier des TTr.·., comme le fait le Gr.·. Or.·. espagnol, qui deviendront le point de départ de nouvelles LL.·. mixtes (p. 17 et 18).

Ceci prouve que les Maçons et Maçonnes qui viennent d'émigrer de la rue Payenne gardent en réserve de vastes espérances. Aussi ont-ils résolu de se constituer de la façon suivante :

LE « DROIT HUMAIN »

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15 000 FRANCS
DIVISÉ EN 150 ACTIONS DE 100 FRANCS

Siège social : 51, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

Statuts déposés chez Me GRIGNON, notaire,
26, boulevard Saint-Michel.

Afin d'aider le plus possible au développement du mouvement féministe, un certain nombre de membres de la Gr.·. L.·. ont pris l'initiative de la création d'un centre d'action à Paris, etc., etc. (p. 18).

Il nous est impossible de reproduire ces statuts divisés en dix titres, et qui n'occupent pas moins de 19 pages de texte : ce qui me paraît considérable pour un modeste capital de 15000 francs. Qu'il nous suffise de savoir que la Société s'est fixé une existence de vingt-cinq années, juste ce qu'il faut pour célébrer des *noces d'argent*, sauf le cas de dissolution.

En attendant, les orateurs féminins continuent à charmer leur entourage. La S.·. Adèle Ruben s'est fait entendre sur la « Révolution française », sujet toujours ancien, toujours nouveau, dont le thème ne varie guère.

Sous l'ancien régime, 1° l'ordre n'existait pas; 2° la presse n'existait pas; 3° la liberté de conscience n'existait pas. En revanche, 1° la faim existait; 2° l'ignorance existait encore davantage.

Donc, tout le monde voulait la révolution, économistes, philosophes, rois, grandes dames (p. 39).

Voltaire et Rousseau se sont chargés tout d'abord de la faire dans les esprits, d'autres se sont chargés de la mettre en action.

Cette action ne fut pas toujours libre; donc, n'accusons pas trop, (p. 40).

Conclusion :

Nous pouvons tous ici, Ch.·. V.·. M.·., mes FF.·. et mes SS.·., travailler à la compléter (la Révolution), car nous sommes des révolutionnaires..... (p. 40).

Nous le savions!

Ce numéro de février-mars se termine par une étude du F.·. docteur Georges Martin sur « La doctrine et les principes de la Fr.·.-Maçon.·. mixte, Les devoirs et les droits des FF.·. et SS.·. » Mais comme cette étude, qui se poursuit dans les numéros suivants, fait partie d'une suite d'articles remontant au numéro de décembre 1896, nous en remettons l'analyse à une époque ultérieure, lorsque nous nous occuperons de la revue rétrospective, à moins que nous n'en fassions l'objet d'un travail spécial.

Le numéro d'avril nous fait assister à la première assemblée générale de la *Société Anonyme le Droit Humain*. Sept résolutions y ont été votées, parmi lesquelles nous aimons à citer les suivantes :



Deuxième résolution. — L'Assemblée générale nomme premiers administrateurs, dans les termes de l'article 16 des statuts :

M. Auguste Ruben, chef d'institution, demeurant à Paris, 5, rue Croulebarbe;

M. Georges Martin, docteur en médecine, demeurant à Paris, 20, rue Vauquelin;

M[lle] Charlotte Duval, négociante, demeurant à Paris, 29, place du Marché Saint-Honoré;

M[me] Marie de Vienne, rentière, demeurant à Paris, 14, avenue Victor-Hugo, veuve de Léon Béquet;

Et M[lle] Louise Barberousse, chef d'institution, demeurant à Paris, 10, rue Boucher (p. 50).

Troisième résolution. — L'Assemblée a nommé M. Ernest Michelan, fabricant de chaussures, demeurant à Paris, 132, rue du Château-des-Rentiers, commissaire, pour faire son rapport à l'Assemblée générale sur les comptes du premier exercice social, et sur la situation de la Société, conformément à la loi (p. 51).

Septième résolution. — L'Assemblée générale a donné à M. Élie Ruben, instituteur, demeurant à Paris, 5, rue Croulebarbe, tous pouvoirs spéciaux et toutes délégations nécessaires à l'effet d'accepter la cession qui devait être faite à la Société par le D[r] Georges Martin, M. Auguste Ruben, M[lle] Barberousse, M[lle] Charlotte Duval, M[me] Maurice Lévy et M[me] Veuve Béquet, de leurs droits, à compter du 1[er] avril 1897, au bail de divers lieux sis à Paris, 51, rue du Cardinal-Lemoine, où doit s'exploiter la Société, etc. (p. 52-53).

Cette Société anonyme parisienne ne néglige pas d'appeler à la rescousse des auxiliaires de province. La S.·. Laboulais est venue de l'Or.·. d'Angers faire une conférence à la Gr.·. L.·. sur « Le Travail à travers les âges ».

Ce sujet très vaste s'est trouvé réduit à de bien modestes proportions, la conférencière s'étant bornée à prouver seulement que, chez nos ancêtres les Gaulois, il y avait de bons ouvriers et de vrais artistes, même dans les rangs du beau sexe; c'est, d'ailleurs, à l'apologie de ce dernier qu'elle a cru devoir consacrer sa péroraison. Mais, auparavant, elle avait pris le temps de servir à ses Chers FF.·. et SS.·. une bonne petite tartine matérialiste et panthéiste. On est très friand de ces tartines dans les Loges!

Voir la nature, aimer la nature, imiter la nature : Voilà les premiers jalons du travail chez nos pères (p. 52).

Tel fut le début de la S.·. Lucie Laboulais.

Or, c'est le *Travail tout seul* qui a pu « *assurer la vie humaine de l'homme* », car, selon toute probabilité, l'homme n'a pas toujours eu une vie humaine : ce qui la détermine telle, c'est *le Travail* (p. 52).

Voyez-vous la malice de cette fine mouche? Et, tout cela pour arriver à produire son petit effet d'esprit fort en négligeant « l'anthropologie scientifique orthodoxe actuelle », pour se documenter auprès d'un certain barde vénéré de la Gaule, nommé Taliésin (?), sur l'humanité primitive.

Existant de toute ancienneté dans les Océans, depuis le premier jour où le premier cri s'est fait entendre, nous avons été projetés, décomposés, simplifiés par les rameaux du bouleau (?).

Je prie les lecteurs de ne pas négliger ce deuxième point d'interrogation. Jusqu'à présent, je savais que les rameaux du bouleau ont la propriété de faire d'excellents balais, mais que ces mêmes balais soient susceptibles, je ne dis pas de *projeter*, mais de *décomposer* et de simplifier quelque chose, ceci dépasse mon imagination.

Quand ma création fut accomplie, je ne pris pas naissance d'un père et d'une mère, mais des neuf formes élémentaires, du fruit des fruits, du fruit du dieu suprême, des fleurs de la montagne, des fleurs des arbres et des arbustes. J'ai été formé par la terre, par les fleurs de l'ortie, par l'eau du neuvième flot. J'ai été marqué par Math, déesse de la nature, avant de devenir immortel. J'ai été marqué par Gowyddou, le dieu de l'esprit, le grand purificateur des Bretons. Par le sage des sages, je fus marqué dans le monde primitif où je reçus l'existence (p. 53).

Les lecteurs me pardonneront cette citation du barde Taliésin, rajeunie par la S.·. Lucie Laboulais, et voudront constater avec moi combien c'est beau, l'instruction !

Bref! C'est « en passant par les neuf formes élémentaires » que « l'homme virtuel du travail et de la pensée » s'est trouvé institué de toutes pièces (p. 53).

Tout en expliquant que du travail sont issues dans la suite des temps toutes les civilisations, la S.·. orateur trouve naturellement l'occasion de parler des Apprentis, des Compagnons et des Maîtres; de Salomon et de la querelle du temple; d'Hiram-Abi et du crime qui l'a fait passer de vie à trépas; des colonnes du temple et de beaucoup d'autres choses du même genre qui constituent pour la S.·. la philosophie du Travail à travers les âges.

(*A suivre.*) TOURMENTIN.



ENVELOPPES ANTIMAÇONNIQUES

Un de nos amis vient de faire imprimer des envelopp[es] antimaçonniques qui peuvent être un excellent moyen [de] propagande.

Nous en donnons ci-dessous le fac-similé réduit.

Les citations ne peuvent être reniées par les francs-maçon[s] : elles sont empruntées à deux présidents du Conseil de l'Ord[re] du Grand-Orient et au F.·. de Lanessan, député de Paris.

Le prix de ces enveloppes est de 0 fr. 60 le cent pris ch[ez] l'éditeur, A. Pierret, 37, rue Etienne-Marcel, et de 0 fr. 85 p[ar] la poste.

Envahissant à force d'audace et de ruses tous les rangs de la hiérarchie sociale, la Franc-Maçonnerie a pris dans les États modernes une puissance qui ressemble presque à la domination. (LÉON XIII.)

Les citations suivantes indiquent clairement les funestes desseins de la secte.

La Franc-Maçonnerie a une morale particulière : Elle exalte ce que le Catholicisme condamne, elle condamne ce qu'exalte le Catholicisme. (Le F.·. Blatin.)

La lutte engagée entre le Catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort, sans trève ni merci. (Le F.·. Desmons.)

Nous devons écraser l'infâme ; mais l'infâme, ce n'est pas le Cléricalisme, l'infâme, c'est Dieu !

(Le F.·. de Lanessan.)

DONC

LA FRANC-MAÇONNERIE, VOILA L'ENNEMI !

(Modèle déposé :) A. Pierret, 37, rue Étienne-Marcel, Paris.

689-97. — Imp.-*gérant*, E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.

LA FRANC-MACONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise*, tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par UN PATRIOTE. **Prix : 0 fr. 15.**
La persécution depuis quinze ans, par UN PATRIOTE. **Prix : 0 fr. 15.**
Le complot franc-maçonnique dévoilé, par UN PATRIOTE. Prix : 0 fr. 15.
Les francs-maçons, par MICHEL LE ROCHARET. Prix: 0 fr. 40; port, 0 fr. 15.

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Septembre 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 43

SOMMAIRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897





Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la **France et de** 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste)

Adresser toutes les communications relatives à la **Rédaction** et l'**Administration** à **M.** Petithenry, 8, rue François I[er], **à Paris**.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par* ***la Maison*** *de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa* ***rédaction spéciale.***





UN MODÈLE

POUR LES ANTI-MAÇONS



Portrait authentique du vénérable Jésuald de Reggio.

Nous trouvons parmi les dernières *Vies des Saints*, publiées par la Maison de la Bonne Presse, celle du Vénérable Jésuald de Reggio, Capucin, appelé « le marteau de la Franc-Maçonnerie ». Nous en extrayons les passages suivants qui intéresseront spécialement nos lecteurs. Désormais, les catholiques qui luttent contre la secte par la plume ou par l'action se feront une joie d'invoquer ce saint religieux, déclaré Vénérable par l'Eglise. Puisse-t-il leur obtenir les grâces de lumière et de force qui leur sont nécessaires!

Il naquit le 18 octobre 1725, de la noble famille des Malacrino, établie à Reggio depuis quelques années, et plus distinguée encore par ses sentiments religieux que par sa noblesse. Joseph fut le nom qu'il reçut au baptême.

A quinze ans, en revêtant le saint habit religieux, au couvent de Fiumara di Muro, il reçut le nom de Fr. Jésuald.

Dès les premiers mois du noviciat, le Fr. Jésuald surpassait les autres religieux par sa ferveur et sa régularité à se rendre aux offices, soit le jour, soit la nuit. Sa profession solennelle eut lieu le 5 novembre 1741.

Ses études terminées longtemps avant l'âge requis pour le sacerdoce, le Fr. Jésuald, sur l'ordre de ses supérieurs, occupa dans son couvent une chaire de philosophie auprès de laquelle se rendirent les meilleurs étudiants de la province de Reggio.

A vingt-cinq ans, le P. Jésuald était ordonné prêtre et nommé professeur de théologie. Deux ou trois ans plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent compléter ses études à l'Université de Bologne, et s'y former à l'art oratoire.

De retour dans sa province, après trois ans passés à Bologne, Jésuald est nommé professeur de théologie et de philosophie, puis de littérature italienne, latine, grecque, hébraïque, au couvent de Sainte-Marie de la Consolation et au Séminaire épiscopal de Reggio.

Mais il ne se contente pas d'instruire ceux qui viennent près de lui, il songe encore aux autres âmes et surtout à celles de l'avenir. Pour elles, il compose de nombreux ouvrages ascétiques, historiques et apologétiques. Signalons, parmi eux, un ouvrage intitulé *Centone*, divisé en quatre parties : la première est un traité d'*anthropologie*, dans lequel l'auteur réfute d'avance toutes les ridicules faussetés de Darwin sur l'origine de l'homme, et signale les dangers croissants du matérialisme. Dans la seconde, le P. Jésuald combat les prétentions hérétiques du clergé gallican, les erreurs de Fébronius. La troisième est dirigée contre la secte maçonnique. Enfin, la quatrième met à néant quelques erreurs enseignées par un évêque d'*Italie*, l'évêque de Pistoie.

Jeune professeur, il avait étudié et connu l'esprit et le but de la satanique Société, et il jura de la combattre de toutes ses forces. C'est chose digne de remarque que de voir avec quelle sûreté de coup d'œil il sonde la perversité de la secte et la démasque, pour ainsi dire, dès le berceau, malgré les ténèbres dont elle s'entourait déjà.

Dans son ouvrage, il dévoile le dessein de la Franc-Maçonnerie : Eloigner les âmes de l'Eglise, du Pape, et, au règne de Jésus-Christ substituer celui de Satan.

Bientôt il put enseigner de vive voix ce qu'il avait écrit, quand ses supérieurs lui confièrent le ministère de la prédication.

Au peuple surtout, le P. Jésuald signalait les complots des révolutionnaires maçonniques qui, alors comme aujourd'hui, flattaient le peuple par l'appât des biens et des plaisirs, s'en servaient pour arriver au pouvoir et l'écraser ensuite par la tyrannie. « Ne les croyez pas, ces francs-maçons, disait le P. Jésuald, ils vantent leur *philanthropie*, ce n'est pas de la charité et du dévouement, mais de l'hypocrisie. Ne les écoutez pas, ils sont vos ennemis. »

Il ne manquait pas d'énumérer les dangers que font courir à la foi les doctrines et le contact des francs-maçons dont la devise, disait-il encore, est celle-ci : « Ni trône, ni autel ».

Un grand nombre renoncèrent à la secte.

Un jour, un chef de Loge, le signor Prato, était à son lit de mort et voulait mourir impénitent. Le curé de la paroisse l'avait en vain exhorté au repentir; désespéré, il eut recours au P. Jésuald qui avait su déjà captiver l'admiration du malade. Le Père le convertit et lui fit faire une mort très édifiante.

Un jeune homme plus malheureux encore avait donné son âme au démon, et, de son propre sang, avait écrit et signé l'acte de donation qu'il laissa entre les mains de l'infernal ennemi. Un jour, bourrelé de remords, effrayé de son malheur, il ne savait que devenir. Le P. Jésuald, à qui il s'en ouvrit, lui prescrivit des prières et des mortifications, promettant, s'il y était fidèle, que le démon lui rendrait le maudit écrit. La prédiction se réalisa, et le pauvre jeune homme, auparavant si tourmenté, retrouva une tranquillité et une paix dont il n'avait jamais joui jusqu'alors.

Qui le croirait? Dociles à la Franc-Maçonnerie, les révolutionnaires voulaient déjà chasser Dieu de la société, en exclure l'idée de toutes les institutions. Le P. Jésuald s'éleva contre ces projets, et surtout contre les hospices purement laïques. « C'est la perte des âmes en même temps que celle des corps, disait-il; c'est une profanation de la bienfaisance ».

Alors, comme aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, inspiratrice de la révolution, cherchait à s'emparer de la jeunesse et à l'élever



dans les principes antichrétiens. Le P. Jésuald le disait sans cesse aux jeunes gens, leur apprenait les vrais principes chrétiens, et ne dédaignait pas, lui, le grand orateur, de faire le catéchisme aux pauvres et à tous les déshérités de la fortune.

En 1791, Ferdinand IV et Mgr Capobianco proposèrent au Souverain Pontife Pie VI de le nommer à un évêché. La nomination fut aussitôt signée et proclamée au Consistoire. Cette nouvelle fut la cause d'une allégresse universelle. Un seul s'en lamentait, c'était l'élu. Se croyant indigne, incapable, il refusa constamment, malgré les exhortations et les supplications de ses amis et de ses supérieurs, qui durèrent les trois années de la vacance du siège.

Quand le maréchal Pignatelli vint, au nom de Ferdinand IV, exercer les fonctions de lieutenant général de la Calabre, il signala son début par une guerre infâme aux religieux. Avec l'approbation du roi, les couvents furent fermés. Ce fut une douleur très vive pour le P. Jésuald de se voir expulsé du couvent de Notre-Dame de la Consolation, où il aimait à venir se reposer aux pieds de Marie.

L'archevêque de Reggio ne voulut pas laisser partir celui qui était son ami et son soutien. Il obtint du roi une exception en sa faveur. Le P. Jésuald alla, avec un frère laïque, habiter une pauvre cabane où il dut rester jusqu'à la restauration du Royaume des Deux-Siciles.

L'aurore du XIXe siècle permit aux religieux de rentrer dans leurs couvents. Les exilés revirent avec une joie indescriptible leurs chères cellules depuis si longtemps abandonnées et songèrent à élire un provincial. L'unanimité des suffrages se porta sur le P. Jésuald. Le vénérable religieux conjurait ses confrères, en sanglotant, d'avoir compassion de son indignité, de son âge, ajoutant qu'il n'arriverait pas à la fin de sa charge. Ce fut inutile : le choix fut maintenu. Mais la prédiction ne se réalisa que trop vite.

Le vendredi 28 janvier 1803, le bienheureux P. Jésuald mourait comme un saint, arrachant à tout le monde ce cri spontané : « Le Saint est mort ».

Le corps du Vénérable repose dans l'église du couvent de Notre-Dame de Consolation, à Reggio, en attendant les honneurs de la béatification.

LE CONVENT DU GRAND ORIENT

SEPTEMBRE 1896 (*suite et fin*)

Nous tenons à terminer dans ce numéro l'analyse des travaux du Convent de l'année dernière, afin d'éviter toute confusion avec les renseignements qu'il nous sera possible de réunir sur le Convent de cette année, qui se terminera à peine au moment où paraîtra cette livraison.

La journée du samedi 26 septembre était la dernière du Congrès. Nous ne relèverons que les passages les plus saillants du compte rendu des séances.

Le matin, on s'occupe d'abord de diverses questions relatives aux instituteurs.

Vient ensuite la plainte ordinaire sur les indiscrétions à redouter et les précautions à prendre pour préserver les chers secrets maçonniques :

Le F.·. *Oudin*, rapporteur de la Commission des vœux. — MM.·. FF.·. votre Commission a été saisie d'un projet de vœu émané de la L.·. *Les Réformateurs unis*, O.·. de la Garenne-Colombes.

Cette L.·., se fondant sur ce que des pl.·. imprimées restent un certain temps en souffrance au temple maç.·. et peuvent être connues des prof.·., a émis le vœu suivant :

« Les FF.·. composant la L.·. *Les Réformateurs unis*, O.·. de la Garenne-Colombes, considérant que des indiscrétions plus ou moins graves se produiront certainement avec le système actuel, émettent le vœu que le Conseil de l'Ordre rappelle à toutes les LL.·. qu'il y a lieu de se conformer exactement, pour l'envoi des communications entre Ateliers, aux adresses mentionnées sur les pl.·. ou sur l'Annuaire et à affranchir à 15 centimes les correspondances ayant un caractère maç.·. »

Signé : VALLIER.

En réalité, ce vœu ne crée aucune innovation, il s'agit de respecter les usages consacrés par le Règlement, et dans ces conditions la Commission des vœux vous propose l'ordre du jour pur et simple.

Adopté sur conclusions conformes du F.·. Orateur (p. 268).

Des réglementations d'ordre maçonnique sont discutées, ainsi que des questions de personnes. Puis nous arrivons à des sujets vraiment intéressants. Nous n'avons pas besoin de souligner les passages principaux, ils attirent d'eux-mêmes l'attention.

Le F.·. *Crescent*, rapporteur. — *Obligation* imposée aux fonctionnaires civils et militaires de *faire élever leurs enfants dans les écoles publiques;* quiconque y verrait une atteinte à sa liberté n'a qu'à ne pas se présenter à une fonction de l'Etat.

La Commission propose l'adoption de ce vœu.

Le F.·. *Crescent* cite de nombreux cas qui justifient le vœu. Certains fonctionnaires paraissent n'accorder leur confiance à l'Etat que quand il s'agit de passer à sa caisse. Et, malgré certaines interventions, la situation ne s'est pas modifiée.

Le F.·. *Perreau* vient corroborer par d'autres exemples les affirmations du rapporteur. Il importe d'agir vigoureusement et, pour cela, de protester énergiquement dès maintenant contre les agissements de ces fonctionnaires qui, par leur défiance à l'égard de l'enseignement national, veulent en réalité manifester leur hostilité contre la République.

Les fonctions publiques devraient, d'ailleurs, être réservées aux élèves de l'Etat.

Le F.·. *Dequaire*, président. — J'ai reçu un amendement qui est ainsi conçu :

« Le Convent émet le vœu que tous les fonctionnaires soient obligés de mettre leurs enfants aux écoles laïques. »

Signé : Michel, Sever, Lenévé.

Le F.·. *Crescent*, rapporteur. — La Commission est très heureuse d'ajouter cela à ses conclusions.

Les conclusions de la Commission avec cet amendement sont adoptées à l'unanimité, sur conclusions conformes du F.·. Orateur (p. 283).

A signaler également les vœux qui indiquent l'état d'esprit des francs-maçons parisiens :

Le F.·. *Sever*, rapporteur de la Commission des vœux. — MM.·. FF.·., voici quatre vœux présentés par la L.·. *La Clémente Amitié*, O.·. de Paris, qui ont été adoptés par le Congrès des LL.·. de la région parisienne. Ils sont ainsi conçus :

« 1° Qu'il ne soit institué aucune fête nationale autre que le 14 juillet. (Voir pl.·. spéciale du Congrès des LL.·.) (*Seulement pour des fêtes autres que celles républicaines.*)



» 2° Prie le Conseil de l'Ordre d'inviter toutes les LL.·. de la Fédération à recueillir tous les documents et renseignements propres à éclairer nos FF.·. sur le mouvement clérical actuel et charge leurs délégués de les apporter au Convent, où ils seront étudiés et condensés pour qu'il y soit donné telle suite qu'il appartiendra.

» 3° Invite le gouvernement de la République à l'observation de la loi et réclame l'expulsion des Jésuites.

» 4° Se prononce pour l'interdiction absolue de l'enseignement dans toutes les Congrégations religieuses. »

La manifestation des sentiments de l'Assemblée générale du G.·. O.·. de France ne peut que profiter à la cause de la libre pensée.

La Commission émet donc un avis favorable sur ces vœux, elle les admet et nous demande le renvoi au Conseil de l'Ordre pour la suite à leur donner.

Adopté sur conclusions favorables du F.·. Orateur (p. 291).

A la fin de cette séance est traitée la question de la création de triangles maçonniques. Nous avons déjà publié ce passage.

A la séance du soir, nous constatons que, pour s'occuper de la propagande maçonnique, l'assemblée se constitue en Comité secret. Etait-ce pour gémir ou pour exulter?

Au contraire, publicité est demandée à la presse pour un vote d'une somme de 100 francs destinée au monument des trois instituteurs de l'Aisne fusillés par les Allemands pendant la guerre 1870-1871. Cette proposition votée par acclamations a pour but évident d'attester très haut le patriotisme des francs-maçons du Grand-Orient.

On reprend ensuite les discussions sur des vœux relatifs aux questions sociales, aux travailleurs, à l'arbitrage, etc., etc. A ce propos (?) revient la question des Congrégations, et, quoiqu'il s'agisse de biens de mainmorte, on n'y va pas du tout de main morte. Qu'on en juge!

Le F.·. *Lenévé*, rapporteur de la Commission des études sociales. — Voici un vœu présenté par la L.·. *Les Amis triomphants*, O.·. de Paris, et que la Commission des études sociales a adopté; il est ainsi conçu :

« L'Assemblée générale :

» Décide qu'il y a lieu de demander aux pouvoirs publics et notamment au Parlement français :

» La reprise de tous les biens de mainmorte actuellement détenus par le clergé et par les Congrégations religieuses;

» La répartition de ces biens par l'attribution :



» Aux communes, des propriétés immobilières sur le territoire desquelles elles sont situées.

» A l'État, des valeurs et des biens mobiliers » (p. 323).

Vient ensuite la question du monopole des inhumations.

Le F.·. *Dequaire*, président. — J'invite la Commission des études sociales à aborder de nouveau la question relative aux inhumations, afin que notre F.·. Rabier puisse donner utilement des indications à l'Assemblée.

Le F.·. *Hubbard*, rapporteur. — MM.·. FF.·., le Convent se souvient que la Commission des études sociales avait présenté à ses délibérations le vœu suivant :

« Vœu tendant à ce que la Chambre vote le plus tôt possible la loi tendant à enlever aux Fabriques des églises le monopole des inhumations pour le donner aux communes. »

Signé : Robert, Jallon, etc.....

La Commission sait que cette loi est en délibération devant la Chambre et que nous avons la bonne fortune d'avoir à la Chambre, comme rapporteur de ce projet, notre F.·. Rabier. Nous avons tous exprimé le désir que notre F.·. Rabier veuille bien lui-même nous mettre au courant de cette intéressante question, et je suis convaincu que le Convent attend avec impatience de voir le F.·. Rabier me remplacer à la tribune pour avoir communication des renseignements qu'il possède.

Le F.·. *Rabier*. — MM.·. FF.·., ce n'est pas un discours que je veux faire, c'est un simple renseignement que j'apporte sur cette question extrêmement intéressante du monopole des inhumations.

Comme notre F.·. Hubbard vient de vous le dire, j'en suis rapporteur à la Chambre.

MM.·. FF.·., c'est encore une loi scélérate que le Parlement doit voter, et c'est une loi scélérate qui, tout comme les autres et peut-être plus que celles déjà votées, a vivement ému le clergé français. Pourquoi? Parce que c'est une loi qui va le frapper à la poche et qui aura comme résultat de lui retirer des sommes considérables (p. 326).

On devine sans peine quel esprit anime toute la discussion qui suit. On sait d'ailleurs combien le F.·. Hubbard et le F.·. Dequaire sont disposés à l'impartialité dans les questions de ce genre!

Nous passons sur d'autres questions sans grand intérêt et

retrouvons encore ces pauvres Congrégations sur la sellette. Pour résister à tant de coups il faut qu'elles aient la vie dure.

Le F.·. *Bonnet*, président et rapporteur de la Commission des études sociales. — MM.·. FF.·., j'ai à vous rapporter les vœux suivants :

Vœu émanant des FF.·. Michel, Vassail, Bonnet, Alzuil, Manel, Huart, Bontemps.

« Le Convent émet le vœu que les Congrégations religieuses, autorisées ou non autorisées, soient supprimées. »

Vous avez voté ce matin l'expulsion des Jésuites ; vous voyez que c'est un vœu beaucoup plus large.

La Commission conclut à l'adoption de ce vœu. Adopté après avis favorable du F.·. Orateur (p. 339).

Signalons aussi la proposition batailleuse du belliqueux F.·. Gustave-Adolphe Hubbard.

Le F.·. *Hubbard*. — MM.·. FF.·., je viens apporter à cette tribune, officieusement, au nom des Loges de Seine-et-Oise, qui certainement ne me démentiront pas, une proposition d'un ordre semblable à celle qui nous était apportée tout à l'heure par notre F.·. Paul Viguier. Vous savez que nous sommes à une heure sérieuse pour la Franc-Mac.·., il suffisait de lire encore ce matin certaines feuilles pour voir que ce n'était plus seulement la situation personnelle de quelques-uns de nos FF.·. qui était visée, que ce n'était plus seulement l'autorité morale de notre ordre qui était attaquée comme devant être combattue, mais que c'était peut-être l'existence elle-même de notre société qui pouvait être poursuivie par des moyens juridiques.

Que faire donc, se demande l'orateur pour « répondre par une manifestation très nette et très patriotique indiquant votre vitalité d'un seul mot, d'un seul coup, votre existence et votre action ? »

Je demande à l'Assemblée de vouloir bien renvoyer au Conseil de l'Ordre, avec toute sa recommandation, la proposition de l'envoi d'une obole pour le monument de Hoche, à Lorient.

Un F.·. — C'est déjà fait.

Le F.·. *Hubbard*. — Je ne le savais pas ; je m'en excuse auprès de l'Assemblée, je voulais le demander dans cette pensée que la Mac.·. montrerait par là qu'elle est toujours prête à défendre et à honorer



la résistance des républicains français, surtout au réveil de l'esprit monarchique et clérical, qu'elle est toujours prête à monter sur la brèche et à s'exposer aux coups de l'ennemi.

Quant à cette provocation qu'on adresse aux pouvoirs publics pour arracher à leur faiblesse un décret de dissolution du G.·. O.·. de France, nous n'avons qu'à y répondre par un seul mot : Vous parlez de dissoudre la Mac.·., de la frapper, parce que, dites-vous, c'est une Société secrète, eh bien ! essayez! *(Vifs applaudissements.)* (p. 342).

Il ne nous reste plus pour achever l'analyse de ce compte rendu si instructif qu'à parler du discours de clôture et des toasts portés au banquet final. C'est là, chaque année, qu'il faut chercher la note dominante de l'Assemblée, et certes, en 1896, on ne s'est pas fait faute de l'accentuer.

Le F.·. Émile Lemaître, orateur de l'Assemblée chargé du discours de clôture, tisse son discours d'attaques contre le Souverain Pontife, contre le Congrès antimaçonnique de Trente, contre les prophètes de malheur qui jugent terminé le rôle de la Franc-Maçonnerie, contre le mouvement des ralliés et contre le socialisme chrétien; il ne dit rien de bien neuf.

Le F.·. Dequaire, président du Convent, est bien plus net dans son discours au banquet. Ses paroles méritent d'être reproduites par toutes la presse catholique : elles ne laissent place à aucune équivoque :

Aujourd'hui, nous n'avons pas eu le Convent des résolutions initiales, le Convent des commencements, mais nous avons eu le Convent, si je puis m'exprimer ainsi, des continuations et des fructifications; nous avons eu le Convent sage et laborieux par excellence, le Convent où il s'est perdu le moins de temps, où on a fait le plus de besogne utile et pratique pour la Fédération et pour la Maçonnerie universelle. *(Vifs applaudissements.)*

MM.·. FF.·., si je dégage la caractéristique de vos travaux pour la donner à ceux de nos excellents FF.·. visiteurs qui n'y assistaient pas, je ne leur apprendrai rien de nouveau en leur disant que la note anticléricale, comme toujours, a dominé le Convent, mais qu'elle a pris peut-être, — la question étant serrée de plus près, grâce aux multiples études de nos LL.·. et de nos Congrès régionaux, — une tonalité plus définie. Quand on lira les travaux de ce Convent, on s'apercevra que le tour de la question a été fait, qu'on a envisagé le cléricalisme sous toutes ses faces et que, maintenant, nous sommes en possession des formules libératrices qui rendront à la société

laïque ses droits tant de fois méconnus à travers les âges et la possibilité de s'affranchir définitivement. (*Bravos prolongés.*) (p. 358).

Puis, après avoir résumé les travaux du Convent, donné de l'eau bénite..... non, des éloges aux membres du secrétariat, à l'orateur, au grand expert, etc., après avoir déclaré que quand le Convent du Grand-Orient « parle, il s'efforce de faire que ce soit la France qui parle ou tout au moins, la démocratie française » (p. 361), il met en face nettement l'Eglise et la Franc-Maçonnerie.

MM.·. FF.·., une seule Institution peut attendre comme nous de pied ferme l'attaque des hommes, il faut le reconnaître. Cette Institution, c'est l'opposé de la nôtre, c'est l'Eglise qui a souvent dit : « Je puis être patiente parce que je suis éternelle. »

Mais cette patience qu'elle tire de sa pérennité, l'Eglise ne la possède et ne peut la retrouver qu'en face des individus. L'Eglise, comme nous, peut dire qu'elle verra la mort de ses ennemis et qu'elle ne sera pas encore détruite, quand tel ou tel de ses adversaires sera couché dans la tombe.

Cette patience de l'Eglise expire en face des collectivités aussi impérissables qu'elle.

Aussi l'Eglise n'est-elle point patiente à l'égard de la Franc-Maçonnerie. C'est qu'elle sent bien qu'avec la Franc-Maçonnerie, elle n'a plus en face d'elle un individu sûrement mortel, quoi que vaillent les idées pour lesquelles il combat.

La Franc-Maçonnerie est en face de l'Eglise comme une collectivité sans cesse rajeunie et renouvelée en face d'une autre collectivité. La lutte a lieu à armes égales et la valeur du principe peut seule alors décider du succès.

Or, si l'issue de la lutte entre une collectivité et des individus n'est pas douteuse, l'issue de la lutte entre deux collectivités n'a plus le même caractère de fatalité. Et, quand l'une de ces collectivités a pour elle la puissance des idées émancipatrices de l'humanité, le succès s'annonce en sa faveur, surtout quand l'autre doit traîner au pied le boulet de toutes les servitudes et de toutes les superstitions. (*Salve d'applaudissements.*)

MM.·. FF.·., quand l'Eglise parle d'un franc-maç.·. elle caresse toujours l'arrière-pensée de l'attendre au lit de mort, et, si elle n'a pas pu avoir son cadavre, elle est heureuse, du moins, de savoir que son cadavre est bien et dûment rendu de la terre, tandis que, quand elle se trouve en présence de la Franc-Maç.·., elle sent bien qu'elle est comme le serpent qui use ses dents sur la lime sans pouvoir l'entamer. (*Nouveaux applaudissements.*)



Voilà pourquoi cette Eglise, qui se fait, à l'égard de certains individus, une loi de la patience, parce qu'elle se croit éternelle, ne peut pas se faire la même loi de patience vis-à-vis de nous, parce qu'elle nous sent au moins aussi éternels qu'elle, quant aux conditions de recrutement et parce qu'elle nous connaît, en outre, un principe de vie qui lui manque, un principe de vie qui était en elle à ses origines, car l'Eglise est sortie d'une révolution sociale, un principe de vie qui est en nous maintenant, parce que nous sommes les continuateurs de cette primitive révolution sociale.

Aussi, MM.·. FF.·., c'est contre la Franc-Maç.·. que l'Eglise dirige aujourd'hui tous ses coups. Nous, nous disons quelquefois, — et je me suis fait moi-même, jusqu'au jour où j'ai vu clair, l'écho de cette pensée — que le cléricalisme nous croit plus forts que nous ne sommes et que cette croyance en notre force est heureuse, parce que, crus moins forts, nous serions moins attaqués par elle, et que moins attaqués par elle, nous serions peut-être moins forts. J'ai cru, moi aussi, que l'Eglise s'exagère notre force et qu'elle nous fortifie par ses attaques.

Eh bien! je reconnais que je m'étais trompé. L'Eglise s'est parfaitement rendu compte, grâce à la puissance d'analyse de ceux qui la dirigent, de la force qui est en nous et dont nous n'avons pas toujours nous-mêmes la parfaite conscience. L'Eglise a compris que, contre nous, elle ne peut rien, parce que, si elle peut frapper tel ou tel d'entre nous, si elle peut nuire aux intérêts de l'un ou de l'autre, si elle peut acheter quelques consciences défaillantes, si elle peut escompter quelques faux pas, elle sait et sent très bien que la puissance de l'idée qui nous dirige nous attirera toujours de nouveaux adhérents, que les nouveaux remplaceront les anciens, apporteront même plus de zèle encore, et que, grandissant à travers les âges, la Maç.·. rayonnante s'installera sur les ruines de l'Eglise par la seule force de son principe, et avec cette sérénité qui assure à la vérité le triomphe sur l'erreur, à la lumière la victoire sur les ténèbres, au soleil l'apothéose finale sur les nuages enfin teintés de ses rayons.

Voilà, MM.·. FF.·., la secrète raison de l'hostilité de l'Eglise contre nous. Cette raison nous honore et elle est faite pour nous donner confiance. Si l'Eglise cesse d'être patiente quand il s'agit de notre Ordre, si elle écume quand elle parle de la Maç.·., c'est qu'elle nous sent invulnérables dans notre ensemble, c'est qu'elle comprend que le passé représenté et défendu par elle doit céder à l'avenir préparé et prophétisé par nous. S'il est vrai que Michel doit terrasser le dragon, c'est alors que le dragon, c'est l'Eglise, le dragon de la discorde et de la haine, et que Michel, c'est la Maç.·., l'archange de l'amour et de la fraternité.

Debout donc, vaillants lutteurs. Au-dessus de la puissance matérielle de nos adversaires, nous avons la force morale. Si nous n'avons pas les gros bataillons de l'ignorance et de la superstition, nous avons les compagnies d'élite de la libre pensée; nous avons pour nous quelque chose qui vaut mieux que l'argent, quelque chose qui vaut mieux que le nombre, quelque chose qui compense même les petits défauts de toute institution, à savoir la grandeur, la toute-puissance de la vérité, de la solidarité et de la justice. (*Bravos prolongés.*)

MM.·. FF.·., je lève mon verre à la Franc-Maç.·. universelle, et, bien plus, à la Franc-Maç.·. qui ne périra que de son triomphe final, le jour où il n'y aura plus sur le globe que des hommes égaux et libres, que des frères, c'est-à-dire des francs-maçons. (*Double salve d'applaudissements et acclamations prolongées.*) (p. 365).

Nous terminons sur cette page significative les extraits que nous voulions faire du compte rendu officiel des travaux du Convent du 21 au 26 septembre 1896.



ÉLIPHAS LÉVI ET LA FRANC-MAÇONNERIE

La personnalité du mage Éliphas Lévi est tellement considérable dans l'occultisme contemporain, que rien de ce qui s'y rapporte ne saurait nous laisser indifférents.

Précisément, nous avons mis la main dernièrement sur un ouvrage qui nous le montre sous un jour tout particulier. Il s'agit des *Souvenirs* (1860-1887) de M. Caubet, qui, on le sait, dirigea pendant plus de dix ans (jusqu'en 1889) la police municipale de Paris, et de plus occupa dans la Franc-Maçonnerie du Grand-Orient une place importante. Il appartint, en effet, dès 1863, au Conseil de l'Ordre dont il devint le secrétaire en 1872, puis l'un des vice-présidents en 1878, bien que, croyons-nous, il n'ait jamais eu dans la secte un grade supérieur à celui de maître. Nous ne résistons pas au plaisir de servir en entier le morceau dont il s'agit à nos lecteurs.

Vers 1860, M. Caubet fut admis dans le salon de M. Charles Fauvety, qui était un franc-maçon des plus distingués.....

Là se réunissait : MM. Alexandre Weill, Alexandre Massol, Cantagrel, Charles Lemonnier, Henri Carle, Roisant, et, d'autre part, MM^mes^ *Juliette Lamber* (qui devait devenir Mme Adam, l'Egérie de Gambetta), Jenny d'Héricourt, Angélique Arnaud, Eugénie Niboyet, etc.....

Mais « un des personnages les plus curieux » de ce salon, c'était certes, nous dit A. Caubet, l'abbé Constant, le premier mari de Claude Vignon, qui, sous le pseudonyme d'Eliphas Lévi, écrivit des volumes sur la magie et les sciences occultes.

« Etrange personnage que l'abbé Constant! Petit, gros, ayant toutes les allures d'un moine sensuel, doué d'une étonnante imagination, écrivain, peintre et orateur, il appliquait toutes ses facultés à l'étude des choses extra-naturelles. Prétendant avoir trouvé la clé de la cabale, il expliquait tous les symboles, tous les mystères, tout ce qui est inexplicable. Il avait des adeptes, des disciples, des admirateurs. Desbarolles, disait-il, lui devait sa connaissance de la chi-



romancie; mais Constant faisait peu de cas de cette prétendue science. La magie et ses dépendances étaient son véritable domaine de prédilection.

De ses études théologiques, il n'avait conservé que la croyance à l'infaillibilité, non pas à l'infaillibilité papale, mais à la science. Il parlait bien, mais n'admettait pas la contradiction. Contenu chez Fauvety, où chacun avait son franc-parler, et où nul n'aurait tenté de s'imposer aux autres sans se couvrir de ridicule, il était loin d'avoir la même réserve dans les milieux plus humbles.

Reçu franc-maçon en présence d'un nombre considérable de membres de cette société, loin de remercier, selon l'usage, ceux qui venaient de le recevoir, il déclara publiquement et solennellement que c'étaient les francs-maçons qui lui devaient des remerciements : « Je viens, dit-il, rapporter au milieu de vous les traditions perdues, la connaissance exacte de vos signes et de vos emblèmes, et, par suite, vous montrer le but pour lequel votre association a été constituée..... »

Un mois après, il prononça un grand et intéressant discours sur les mystères de l'initiation; mais un frère, M. Ganneval, ayant voulu présenter quelques observations sur ce qui venait d'être dit, Constant protesta et se retira. Le président ayant essayé, le lendemain, de lui faire comprendre que de semblables procédés n'étaient point en usage dans la Franc-Maçonnerie, il ne reparut plus dans les Loges. (Caubet. *Souvenirs*, 1893, p. 3-4.)

Cette citation si instructive nous a donné l'idée de rechercher dans les écrits de l'ex-abbé Constant ses idées sur la Franc-Maçonnerie, celles-là même dont il avait dû étoffer ce « grand et intéressant discours sur les mystères de l'initiation ». Or, tout un chapitre de l'*Histoire de la Magie* et quelques passages du *Dogme*, œuvres d'Eliphas, sont consacrés à la secte. Nous n'avons eu qu'à y puiser pour nous donner une idée suffisante de ce sensationnel discours où le mage, après avoir établi sans doute ce que devrait être l'association d'après ses origines, étudiait ensuite son rôle pendant la Révolution, et déplorait pour finir le triste état où elle était tombée, et tout cela au grand scandale des frères auditeurs.

Voyons donc d'abord quelle est, d'après l'ex-abbé Constant, l'origine de la Franc-Maçonnerie.

Eliphas Lévi estime « que les francs-maçons ont emprunté aux constructeurs de la cathédrale de Strasbourg leur nom et les emblèmes de leur art et qu'ils se sont organisés publiquement pour la première fois en Angleterre à la faveur des ins-



titutions radicales et en dépit du despotisme de Cromwell
Il raille en passant les historiens « assez ignorants pour att
buer aux Jésuites, sinon la fondation, du moins la contin
tion et la direction de cette Société, opinion, dit-il qui
réfute d'elle-même. »

En réalité, affirme-t-il, *ils ont eu les templiers pour modèles, les r croix pour pères et les johannistes pour ancêtres. Leur dogme est c de Zoroastre et d'Hermès*, leur règle est l'initiation progressive, l principe l'égalité réglée par la hiérarchie et la fraternité uni selle. *Ce sont les continuateurs de l'école d'Alexandrie, héritière toutes les initiations antiques.* Ce dont les dépositaires des secret l'Apocalypse et du Sohar. L'objet de leur culte, c'est la vérité re sentée par la lumière. Ils tolèrent toutes les croyances et ne fessent qu'une seule et même philosophie. Ils ne recherchent qu vérité, n'enseignent que la réalité et veulent amener progressiven toutes les intelligences à la raison.

Le but allégorique de la Maçonnerie, c'est la reconstructio Temple de Salomon; le but réel, c'est la reconstitution de l'u sociale par l'alliance de la raison et de la foi et le rétablisseme la hiérarchie suivant la science et la vertu, avec l'initiation e épreuves pour degrés.

Rien n'est plus beau, on le voit, conclut Eliphas, rien n'est grand que ces idées et ces tendances!

A l'appui de ces idées, le mage commente ensuite la lég d'Hiram d'aprés les données de l'occultisme.

Dans « le temple de Salomon » il voit la « réalisation figure du règne hiérarchique de la vérité et de la raison la terre. » Pour lui, « Hiram est l'homme parvenu à l'em par la science et par la sagesse. » Quand à ses assassin figurent :

« La rébellion des instincts brutaux contre l'aristocratie hiérarc de la sagesse, s'armant successivement des trois forces de la n (symbolisées par la règle, le maillet et l'équerre), qu'elle déto de l'harmonie. Le premier meurtrier d'Hiram frappa le grand m avec la règle : c'est l'histoire du juste mis à mort, au nom de l par les passions humaines. — Le second frappe Hiram avec le l ou avec l'équerre. *C'est ainsi que le levier populaire ou l'équerre folle égalité devient l'instrument de la tyrannie entre les mains multitude.....* Le troisième enfin achève Hiram avec le maillet, co font les instincts brutaux lorsqu'ils veulent faire l'ordre au no

la violence et de la peur en écrasant l'intelligence. » (E. Lévi, *Histoire de la Magie*, passim, p. 399-404.)

Telle fut sans doute, en son essence, la première partie de l'allocution du nouvel adepte. Retenons-en cet aveu que les francs-maçons sont les continuateurs de la tradition occulte de tous les temps, idée que les disciples actuels de E. Lévi, MM. Papus, S. de Guaita, Oswald Worth, etc., nous ont depuis présentée à nouveau sous mille et mille formes.

Mais nous sommes arrivés à la période de la Révolution française. Eliphas Lévi va étudier le rôle qu'y ont joué les francs-maçons :

Malheureusement, s'écrie-t-il, les doctrines de l'unité et la soumission à la hiérarchie ne se conservèrent pas dans la Maçonnerie universelle ; il y eut bientôt une Maçonnerie dissidente opposée à la Maçonnerie orthodoxe et les plus grandes calamités de la Révolution française furent le résultat de cette scission. (E. Lévi, *Histoire de la Magie*, p. 400.)

Lévi développe alors cette thèse :

Aux adeptes de bonne foi, dit-il, qui voulaient émanciper les peuples, *d'autres adeptes d'une secte opposée et qui se rattachaient à des traditions plus anciennes* firent une opposition terrible par des moyens analogues à ceux de leurs adversaires : *ils rendirent la pratique du grand arcane impossible en démasquant la théorie*..... Les adeptes neutralisés les uns par les autres ne purent exercer la puissance de ce grand arcane, ni pour dominer les autres, ni pour se délivrer eux-mêmes ; ils se condamnèrent donc mutuellement comme des traitres et se vouèrent les uns les autres à l'exil, au suicide, au poignard et à l'échafaud. (E. Lévi, *Dogme*, p. 343.)

E. Lévi, pour bien préciser ce que ses paroles pouvaient avoir de vague pour ses nouveaux frères, dut invoquer à ce moment l'exemple de Cazotte. Et d'abord il donna son explication au sujet « du fameux dîner prophétique de Cazotte. »

Laharpe, dit-il, en le racontant, a cédé au désir assez nature d'émerveiller ses lecteurs en amplifiant les détails. Tous les hommes présents à ce dîner, à l'exception de Laharpe, étaient des initiés et des révélateurs, ou du moins des *profanateurs des mystères*. Cazotte, plus élevé qu'eux tous sur l'échelle de l'initiation, leur prononça leur arrêt de mort au nom de l'illuminisme, et cet arrêt fut diversement



mais rigoureusement exécuté, comme d'autres arrêts semblables l'avaient été plusieurs années et plusieurs siècles auparavant contre l'abbé de Villars et tant d'autres. (E. Lévi, *Dogme*, p. 342-343.)

Ainsi, la prophétie célèbre se référerait à la divulgation du grand arcane et aux châtiments réservés aux indiscrets.

Cazotte se rattachait par son initiation à la « tradition la plus ancienne ». Il devint rapidement « un partisan dévoué de l'ordre et un ennemi dangereux pour les anarchistes..... »

Il y a deux synthèses chromatiques, dit le Sohar : la blanche, qui est celle de l'harmonie et de la vie morale; la rouge, qui est celle de la guerre et de la vie matérielle..... Les jacobins voulaient élever l'étendard du sang, et leur autel s'élevait déjà sur la montagne rouge. Cazotte s'était rangé sous l'étendard de la lumière, et son étendard mystique était posé sur la montagne blanche. La montagne sanglante triompha un moment, et Cazotte fut proscrit. Il avait une fille, une héroïque enfant qui le sauva au massacre de l'abbaye. Mlle Cazotte n'avait pas de particule nobiliaire devant son nom, et ce fut ce qui la sauva de ce toast d'une horrible fraternité, par lequel s'immortalisa la piété filiale de Mlle de Sombreuil, cette noble fille qui, pour se disculper d'être une fille noble, dut boire la grâce de son père dans le verre sanglant des égorgeurs !

Cazotte avait prophétisé sa propre mort, parce que sa conscience l'engageait à lutter jusqu'à la mort contre l'anarchie. Il continua donc d'obéir à sa conscience, fut arrêté de nouveau, et parut devant le tribunal révolutionnaire; il était condamné d'avance. Le président, après avoir prononcé son arrêt, lui fit une allocution étrange, pleine d'estime et de regret : il l'engageait à être jusqu'au bout digne de lui-même, et à mourir en homme de cœur, comme il avait vécu. La Révolution, même au tribunal, était une guerre civile, et les frères se saluaient avant de se donner la mort. C'est que, des deux côtés, il y avait des convictions sincères, et par conséquent respectables. Celui qui meurt pour ce qu'il croit la vérité est un héros, même lorsqu'il se trompe, et les anarchistes de la montagne sanglante ne furent pas seulement hardis pour envoyer les autres à l'échafaud, ils y montèrent sans pâlir; que Dieu et la postérité soient leurs juges! (E. Lévi, *Histoire de la Magie*, p. 439-440.)

Remarquons qu'Eliphas Levi ne dit pas ici à quelles initiations appartenaient et Cazotte et ceux qui le condamnèrent. Mais cet oubli ou cette réticence ne sont plus aujourd'hui d'un grand poids. Dans un article antérieur (*Franc-Maçonnerie démasquée*, août 1897), nous avons vu, en effet, quels étaient



les deux courants sectaires qui existaient au moment de la Révolution : Martinistes d'une part, d'esprit « aristocratique », prétendant se rattacher à la tradition des premiers âges, et dont un des plus illustres représentants était l'initié Cazotte. Néo-Templiers, d'autre part, représentés par les francs-maçons du Grand Chapitre général de France, « véritables inspirateurs de la Révolution française », qu'ils ont pu accomplir grâce à leur fusion, en 1786, avec les francs-maçons du Grand-Orient, qui étaient le « nombre », si les néo-templiers étaient « la tête, l'intelligence ». Ces détails nous sont fournis par une brochure (devenue introuvable) de M. Papus, sur l'*Etat des Sociétés secrètes à l'époque de la Révolution* (p. 4).

Mais voici le revers du tableau que présentait à nos yeux l'ex-abbé Constant, dans la première partie de son discours. L'auteur, à la Franc-Maçonnerie idéale qu'il nous a décrite, va opposer celle qu'il a maintenant sous les yeux :

De notre temps, dit-il, un grand nombre d'hommes qui se croient francs-maçons ignorent le sens de leurs rites et ont perdu la clé de leurs mystères. Ils ne comprennent même plus leurs tableaux symboliques et n'entendent plus rien aux signes hiéroglyphiques dont sont historiés les tapis de leurs Loges.....

La Maçonnerie a non seulement été profanée, mais elle a servi même de voile et de prétexte *aux complots de l'anarchie*, par l'influence occulte des vengeurs de Jacques de Molay et des continuateurs de l'œuvre schismatique du Temple.

Au lieu de venger la mort d'Hiram, on a vengé ses assassins. Les anarchistes ont repris la règle, l'équerre et le maillet, et ont écrit dessus : liberté, égalité, fraternité. C'est-à-dire *liberté pour les convoitises, égalité dans la bassesse et fraternité pour détruire.*

Voilà les hommes que l'Église a condamnés justement, et qu'elle condamnera toujours! (E. Lévi, *Histoire de la Magie*, p. 407.)

Nous trouvons dans ces paroles de l'abbé Constant la source des récriminations que les Martinistes de notre temps adressent, à l'exemple d'Eliphas, aux francs-maçons du Grand-Orient, ces dignes descendants du maître à danser Lacorne, « cet individu de mœurs déplorables », qui, de complaisant du Grand Maître, le comte de Clermont, sut s'élever, grâce à ses intrigues, au rôle de fondateur du Grand Orient. (Cf. Papus, *loc. cit.*, p. 4.) — Retenons encore pour notre édification



l'approbation formelle donnée par Eliphas à la condamnation des francs-maçons par l'Eglise.

Eliphas Levi ne devait pas s'en tenir à ce mouvement de dégoût qui lui fit rejeter si vite la Franc-Maçonnerie comme indigne de lui. Plus tard, en effet, on le vit renier cette science occulte à laquelle il avait consacré pourtant la plus grande partie de son existence, et revenir à la religion de sa jeunesse.

Il est avéré, en effet, qu'Eliphas Lévi, peu de temps avant sa mort, rentra dans le giron de l'Église. Cette conversion est attribuée aux prières d'hommes éminents tels que le Chevalier Gougenot des Mousseaux, Léon Pagès et Michel Gouverneur :

Au mois d'avril 1875, écrit M. Charles Chauliac, le mage Eliphas Lévi, redevenu l'abbé Constant, mourut chrétiennement, fortifié par les sacrements de l'Église. (*Revue mensuelle*, 1895, p. 544.)

E. Lévi a laissé bon nombre de travaux qui ont été publiés après sa mort par ses élèves et disciples. Tels sont : le *Livre des splendeurs*, *les chefs majeurs et clavicules de Salomon*, le *Catéchisme de la paix*. D'autres manuscrits sont gardés précieusement par les adeptes et mis au jour par fragments, à petites doses. Tels sont : *le Grand Arcane*, les *Lettres Kabbalistiques*, *La sagesse des anciens*.

Le lecteur va se dire qu'un véritable converti eût pris ses mesures pour empêcher après sa mort pareille publication. Qu'on se rassure toutefois. Voici, en effet, ce que l'on conte tout bas :

Au moment de sa mort, l'abbé Constant pria instamment sa domestique de brûler tous ses papiers. Malheureusement, celle-ci ne comprenant pas toute l'importance de pareille recommandation, les aurait vendus à un boutiquier voisin. C'est là que bientôt un adepte avisé les aurait dénichés. On devine le reste.

On ne dit pas malheureusement le nom du mage qui arriva si juste à point pour éviter aux manuscrits d'Eliphas l'humiliation d'être convertis en vulgaires sacs de papier. Nous n'avons sur ce point délicat qu'une assez vague indication. Mais si incomplète soit-elle, nous la livrons à nos lecteurs. La revue *L'Initiation* (février 1897, p. 181) nous apprend que

le *Dr Wescott, suprême des Rose-Croix d'Angleterre*, a donné récemment une bonne traduction anglaise d'un petit traité inédit de E. Lévi, le *Rituel magique du Sanctum Regnum*. Or, le manuscrit original fut transmis par un vieil occultiste de Marseille, M. le baron Spedalieri, disciple et correspondant du Mage.

Quoi qu'il en soit, les modernes continuateurs d'Eliphas, dans les biographies qu'ils publient de leur maître, se gardent attentivement de signaler cette conversion qui, si elle était ébruitée, lui ferait perdre aux yeux des adeptes une partie de son prestige. Ils se contentent de déplorer tout bas ce qu'ils appellent sans doute une défaillance sénile, et proclament que le vénéré Eliphas « restera toujours comme un des grands maîtres de l'occultisme ». (Papus, *Agenda Magique*, 1894, p. 193.)

Henry d'Oger.



RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS ET RÉVÉLATIONS RELATIVES
A LA FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS DOUZE ANS

V. — Haute-Maçonnerie et Palladisme selon les Fr.·. Bertrand et Blitz, S∴ I∴ (1)

Vraiment, le Dr Papus nous a habillés, dans l'*Initiation* de juillet 1897, en mystifiés tellement naïfs qu'il est indispensable de remettre les choses au point, en revenant un peu sur ses dires.

Pas davantage que lui-même d'ailleurs, nous n'éprouvons le besoin d'injurier ni de calomnier personne; nous voulons simplement poser quelques questions comme celles-ci : puisque d'infortunés catholiques, à l'esprit obscurci par toutes les Ténèbres de la Superstition (style connu !) ont mérité d'être tournés en ridicule par le Président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, quelles foudres réserve-t-il pour deux de ses frères (et non des moindres) qui semblent, eux aussi, avoir pris de bonnes places à bord de la frégate taxilienne?

Il est bien regrettable que, sans avertir ses lecteurs par des points suspensifs, comme il l'a fait quelques lignes plus loin, M. Papus ait omis dans sa longue citation de la Conférence Taxil un passage réellement capital. Nous le reproduisons ci-dessous pour compléter sur un point de détail sa magistrale analyse, vraiment déparée par cette suppression toute fortuite et bien naturelle, car qui ne sut se borner, ne sut jamais..... citer!

Entre ces mots : ... *Lucifer en personne : Quand j'ai nommé Adriano Lemmi.....* (Voir *Initiation*, juillet 97, p. 9.), Léo Taxil avait dit en effet :

(1) Supérieurs Inconnus (ordre martiniste).



*« Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'***il y a des francs-maçons** *qui sont montés d'eux-mêmes dans mon bateau, sans y être sollicités le moins du monde, et.....*

..... Oui, nous avons vu des journaux maçonniques comme la Renaissance symbolique *avaler une circulaire dogmatique dans le sens de l'occultisme luciférien, une circulaire du 14 juillet 1889 écrite par moi-même à Paris, et révélée comme ayant été apportée de Charleston en Europe par miss Diana Vaughan, de la part d'Albert Pike son auteur.*

A quels Fr.·. était-il fait allusion? — De prime abord, je laisse de côté le commandeur Margiotta et les Fr.·. M.·. Italiens qui, parait-il, ont trouvé l'édifice palladiste si admirablement construit au point de vue maçonnique, qu'ils demandèrent à pénétrer sous son toit. Passons.

En revanche, arrêtons-nous à deux personnalités de la plus considérable importance, tant au point de vue maçonnique qu'au point de vue martiniste, et qui paraissent (à première vue du moins) s'être laissé prendre aux pièges de Taxil.

Puisque mystifiés nous sommes — et nous l'avouons sans la plus petite honte, — disons tout net que c'est pour nous une fort douce consolation que de l'être en la docte et distinguée Compagnie du Fr.·. Bertrand S∴ I∴ 30e.·. (1), ancien Directeur de la savante revue la *Renaissance symbolique*, adjoint au maire du XVIIIe arrondissement à Paris, et du Dr Blitz, Royale-Arche (Rite d'York), Délégué du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste pour les Etats-Unis d'Amérique avec résidence à Nevada (Missouri), membre de la Rose-Croix Kabbalistique, secrétaire général de l'Union Idéaliste Universelle, principal organisateur du Congrès des Religions à l'Exposition Universelle de Chicago.

On voit qu'il s'agit là d'hommes d'une science profonde, d'une haute valeur intellectuelle et connaissant à fond les questions maçonniques.

Et ils ont cru à la Haute-Maçonnerie de Charleston!

Et ils ont cru au Palladisme!

Et ils ont cru aux femmes dans la Maçonnerie!

Nous ne tirerons de là qu'une conclusion : si d'aussi éminents F.·. M.·. se sont laissé prendre, qu'on veuille donc accorder (pour commencer) des circonstances largement atté-

(1) Voir *Bibliographie méthodique de la Science occulte*, 1893, p. 87.



nuantes aux catholiques qui, à leur tour, ont pu être dupe
Le petit tableau ci-dessous résume très simplement
question :

Eliphas Lévi (Dogme.) 1855	Ricoux-Taxil (Pseudo-Pike) (l'existence des Loges de Femmes....) 1891	Renaissance Symbol. N° 12-25 nov. 1892 article signé S.·. J.·.	Dr Blitz (Morning-Satr Voile d'Isis 4 mars 1896
Pour parvenir au *Sanctum Regnum*, c'est-à-dire à la science et à la puissance des mages, quatre choses sont indispensables : une intelligence éclairée par l'étude, une audace que rien n'arrête, une volonté que rien ne brise et une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. *Savoir*, *Oser*, *Vouloir*, *Se taire*. Voilà les quatre verbes du mage qui sont écrits dans les quatre formes symboliques du Sphinx. (*Dogme*, p. 118.)	Pour parvenir au Sanctuaire de notre Dieu, quatre qualités sont indispensables : 1° Une intelligence éclairée par l'étude ; 2° une audace que rien n'arrête ; 3° une volonté que rien ne brise ; 4° une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. *Savoir*, *Oser*, *Vouloir*, *Se taire*. Voilà les quatre verbes du mage qui sont écrits dans les quatre formes symboliques du Sphinx, (p. 83.)	Pour parvenir au delà du seuil du Sanctuaire quatre qualités sont indispensables : 1° une intelligence éclairée par l'étude : 2° une audace que rien n'arrête ; 3° une volonté que rien ne brise ; 4° une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer. *Savoir*, *Oser*, *Vouloir*, *Se taire*. Voilà les quatre verbes du véritable mage initié, qui sont hiéroglyphiquement écrits dans les quatre formes symboliques du « SPHINX » (p. 6).	..... Dans l maçonneri gnostique, où l divine Sophi était honoré par les deu sexes, et où l tradition de Temples ant ques était con tinuée, il s trouve des pr tresses, bien de siècles avan qu'un docteu chrétien ait sou levé la grav question de sa voir si la femm est pourvu d'une âme. *Dan la Maç.·. du 30 les femmes so certainemen admises*, no dans les aréo pages des A.·. des A.·. S.·. R. mais *dans le réunions andro gynes qui illu trent les subl mes mystères d Kadosch prat qués par le bea rite palladiqu* dont le ritu fut réformé pa l'*éminent init*
Toi donc qui veux être initié, es-tu savant comme Faust ? Es-tu impassible comme Job ? ..... N'acceptes-tu le plaisir que quand tu le veux et ne le veux-tu	A la science de Faust le vrai Maçon joindra l'impassibilité de Job. . . . . Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra, et il ne le voudra que	A la science de Faust, le vrai maçon joindra l'impassibilité de Job..... *Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra, et il ne le voudra que lors-*	

Eliphas Lévi (Dogme.) **1855**	Ricoux-Taxil (Pseudo-Pike) (l'existence des Loges de femmes....) **1891**	Renaissance Symbol. N° 12-25 nov. **1892** article signé S.·. J.·.	Dr Blitz (Morning-Star) Voile d'Isis **4 mars 1896**
que quand tu le dois ? (*Dogme*, p. 118.) . . . . Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de l'amour	lorsqu'il le devra, p. 83). . . . . Nous recommandons très instamment de multiplier les Loges d'Adoption. Elles sont indispensables pour former des maçons bien maitres d'eux-mêmes..... Le vrai maçon..... arrive à la perfection.... en employant son zèle dans les Loges d'Adoption, à se soumettre aux épreuves naturelles. Le commerce avec la femme commune à tous ses Frères lui fait une cuirasse contre les passions qui égarent le cœur. Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de l'amour qui a vaincu par l'usage fréquent l'amour de la volupté. Pouvoir à volonté, user et s'abstenir, c'est pouvoir	*qu'il le devra.* (Ici des points suspensifs, dans la Ren. Symb. et la note en italique) . . . . *Nous ne croyons pas devoir communiquer le passage suivant des instructions secrètes, car il concerne certaines épreuves d'un caractère exceptionnel; elles sont destinées à* cuirasser le cœur des adeptes *contre les passions qui égarent la raison.* *Leur connaissance donne seule le pouvoir de maitriser les desirs.* *Pouvoir à volonté user et s'abstenir c'est être doublement puissant* . . . . (p. 7.)	*et illustre* F.·. Albert Pike. Les rites d'adoption sont *très nombreux*, spécialement en Europe, et nous pouvons dire que *c'est dans les (loges) androgynes que la Maç.·.* trouvera *la clé des mystères* de son Ordre. Nous ne parlons pas ici de la Mac.·. adoptive (?) du F.·. Morris, cet « Ordre de l'Étoile Orientale » dont les mystères sont simplement un impôt perçu sur les veuves et filles de maçons.....

Eliphas Lévi (Dogme.) 1885	Ricoux-Taxil (Pseudo-Pike) (l'existence des Loges de Femmes.... 1891
qui a vaincu l'amour de la volupté. Pouvoir user et s'abstenir, c'est pouvoir deux fois. La femme t'enchaîne par tes désirs : sois maître de tes désirs et tu enchaînera la femme. (*Dogme*, p. 119.)	eh bien ! use des femmes souvent et sans passion : tu deviendras ainsi maître de tes désirs et tu enchaîneras la femme, (p. 83-84.) deux fois. La femme t'enchaîne par tes désirs, disons-nous à l'adepte ;

Nous devons ajouter que la confrontation de ces divers documents nous a été bien facile, grâce aux intéressants travaux publiés dans la *Franc-Maçonnerie Démasquée* de 1896 et dans la *France chrétienne* du 15 avril 1897, où, à la veille de la conférence Taxil, notre collaborateur Henry d'Oger sut découvrir de si singulières ressemblances entre le texte de Pike (selon Ricoux) et les œuvres d'E. Lévi!

Il n'y a évidemment pas le moindre doute à avoir : le document attribué à Pike dans la brochure *Les Loges de femmes*, etc..... est bien une mosaïque fabriquée avec art à l'aide de phrases empruntées à Eliphas. C'était fort astucieux, car Pike était réputé comme un occultiste des plus savants, ainsi que M. Solutore Zola le confirma au commencement d'avril dernier par une lettre adressée à M. de la Rive et publiée dans la *France chrétienne* du 30 avril.

Au début, nous pouvions donc croire que c'était le brave général en personne qui avait pillé les ouvrages du grand adepte E. Lévi, pour rédiger sa soi-disant Instruction Secrète. Eh bien! pour que le Fr.·. Bertrand S:·: I:·: ait été la chercher dans une brochure d'allure catholique, pour qu'il l'ait complaisamment émondée de tout ce qu'il voyait de trop éclatant comme lumière maçonnique (de peur d'éblouir ses lecteurs, maçons imparfaits initiés), ne fallait-il pas que lui, 30[e] degré

et versé à fond dans la mystique des enfants de la Veuve y eût reconnu la pure et vraie doctrine, la pensée occulte de ses maîtres?

Oui, le F.·. Bertrand a été mystifié, *en ce sens* qu'il a pris la compilation Ricoux-Taxil pour l'œuvre originale de Pike. Mais après? Le fait brutal subsiste : un Kadosch des plus en vue, un véritable Docteur parmi les Hauts-Gradés, a reconnu formellement dans les doctrines prêtées par Taxil à Pike, *touchant le rôle des femmes dans certains Ateliers,* les doctrines réelles et véritables de la Maçonnerie.

Les coupures faites par le Fr.·. Bertrand et sa note en italique ne prouvent-elles pas jusqu'à l'évidence que, *pour le Fr.·. Bertrand comme pour le Fr.·. Blitz*, les femmes ont dans la Haute-Maçonnerie des fonctions secrètes d'une importance capitale, et cela sans doute pour ces délicates épreuves, si discrètement effleurées par la *Renaissance symbolique?*

D'autre part, la grande place occupée dans le mouvement idéaliste contemporain par le Dr Blitz est attestée par le rôle considérable qu'il joue dans les divers et nombreux groupements, tant occultistes que maçonniques, auxquels il est affilié ; d'où l'énorme portée qu'il faut reconnaître à son article publié fin 1895 dans le *Morning Star* (ce journal est d'ailleurs à la tête des publications occultistes en Amérique). Aussi, le *Voile d'Isis* s'empressa de reproduire intégralement cette étude intitulée *Le martinisme et la Franc-Maçonnerie* dans son numéro du 4 mars 1896 (1), montrant par cette insertion sans commentaires la parfaite communion d'idées des adeptes français avec leurs Frères d'Outre-Atlantique en général et avec le Dr Blitz en particulier.

Ajoutons que ce dernier, grâce à sa situation en Amérique, était mieux que personne à même de ne parler qu'à bon escient du général A. Pike, cette grande figure de la Maçonnerie et de l'Occultisme. Aussi, quand il nous cite le général Pike comme le réformateur du rite palladique, ce doit être en toute connaissance de cause. Prenons donc la liberté de conclure qu'il existe peut-être bien quelque part un rite palladique, si mince soit-il! Sinon, à qui se fier désormais!

Il est parfaitement authentique qu'une certaine Société du

(1) Voir aussi *la F.-M. dém.* de mai 1897.



Palladium a pris naissance au XVIIIe siècle: les Francs-Maçons, nés malins, en avaient même attribué la paternité à Fénelon, qui se trouve ainsi, comme fondateur d'un Ordre maçonnique, en concurrence anticipée avec Léo Taxil !

Voici la note que Clavel a consacrée à ce groupement (*Hist. Pitt. de la F.-M.* — 1843, p. 390): *Palladium (Société du) — Institution fondée à Douai et dont on attribue à Fénelon les Statuts et les rites.*

Est-ce de cette Maçonnerie particulière, restaurée et remise sur pied aux États-Unis, par Alb. Pike, qu'aura voulu parler le Dr Blitz ? — Même dans cette hypothèse où nous écartons nettement l'idée d'un Rite Palladique, supérieur à tous les Rites du globe, la question du passage de Blitz, concernant la maçonnerie féminine demeure entière: qu'on n'oublie pas que c'est en parlant de leurs SS.·. : Maçonnes qu'on excite chez les vertueux maçons l'ire la plus indignée et la plus frénétique!

Or, trop de documents irrécusables existent, qui convainquent absolument la Maçonnerie de multiples scandales féminins au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe: aussi bien, l'on nierait vainement aujourd'hui et les Sœurs Fendeuses et les Mopses, par exemple, pour ne cueillir que ces deux variétés de fleurs dans les parterres maçonniques. Et les Félicitaires, et les Chevalières de l'Ancre et les Nymphes de la Rose, et les Philochoréites, ou Amants et Amantes du Plaisir! Voir Clavel, *Histoire Pitt. de la France-Maçonnnerie*, 1843. (p. 111 à 118), où nous trouvons cette phrase significative: *Vers 1730 fut instituée la Franc-Maçonnerie des femmes. On ignore quel en fut l'inventeur; mais elle fit sa première apparition en France et c'est bien évidemment un produit de l'esprit français;..... elle ne fut reconnue et sanctionnée par le corps administratif de la Maçonnerie, qu'en l'année 1774.*

O Puritains de la rue Cadet, ces Sœurs Maçonnes aux vocables dépourvus d'austérité, ne sont pas des entités imaginaires! Les bibliothèques publiques et privées regorgent des documents des plus édifiants à leur endroit. Voici, par exemple, quelques mots fort suggestifs du F.·. Thory (*Bibliothèque maçonnique*, 1er livraison, t. Ier (p. 26, Paris, 1819). « Le nommé Lacorne, maître à danser, ayant eu l'occasion de se rendre agréable au comte de Clermont (élu grand-maître le 14 dé-

cembre 1743), en l'aidant dans quelques réunions secrètes, destinées à initier des femmes, en obtint le titre de son substitut particulier (1). » C'était par ces fréquentes initiations féminines que Lacorne — l'une des bêtes noires du Dr Papus et (ceci dit au très grand honneur de ce dernier) préludait à son rôle de protagoniste du grand Orient de France!

Les mêmes scandales se produisent-ils aujourd'hui dans les Loges? Sans vouloir rien préjuger, les dénégations maçonniques sur ces sujets si scabreux à tous égards nous semblent bien suspectes, après les singulières réticences du F.·. Bertrand, comme après les affirmations du Dr Blitz, Haut-Gradé dans un Rite Régulier des plus puissants en Angleterre et en Amérique. Certains maçons très compétents prétendent que la Maçonnerie féminine, tout en existant encore aujourd'hui à l'étranger, aurait disparu de France : ne serait-il pas bizarre qu'elle ait précisément cessé de vivre dans son pays natal, où elle répondait si bien (selon le F.·. Clavel) aux allures françaises?

Quoi qu'il en soit, nous devons, pour finir, nous borner à poser ici quelques points d'interrogation :

1° En ce qui concerne la Maçonnerie féminine actuelle, qui devons-nous croire : M. Blitz, Royale-Arche et Supérieur Inconnu, ou M. Taxil, aujourd'hui conférencier anticlérical?

2° Comment un Chevalier-Kadosch de l'expérience et de la valeur du F.·. Bertrand S:·: I:·:, versé dans l'ésotérisme de toutes les doctrines antiques qui ont pour aboutissant final la Maçonnerie, aurait-il pu en venir à considérer comme authentiques des documents fabriqués, si ces documents ne reflétaient pas fidèlement les idées de derrière la tête des Hauts-Gradés, ses Frères?

Continuant nos questions indiscrètes, nous demanderons à M. Papus pourquoi il n'a pas analysé le passage de la Conférence Taxil, cité plus haut, passage qui intéressait si directement certains de ses Frères S:·: I:·:?

Et cette enquête des Centres Initiatiques qui, d'après lui, aurait dévoilé, dès 1895, la non-existence de Diana Vaughan?

(1) De la Rive, *La Femme*, etc., p. 11 et 17. — Clavel (*loc. cit*, p. 228), désigne aussi Lacorne comme le « pourvoyeur des amours clandestins » du G.·. M.·. comte de Clermont.



En tous cas, cette fameuse enquête n'a pas révélé la non-existence du Palladisme (question absolument connexe), puisque, postérieurement à elle, le Dr Blitz a parlé du Rite Palladique comme d'un rite parfaitement restauré et vivant. Et pourtant, voici Taxil qui déclare être à la fois le père et l'assassin dudit Palladisme!

Encore une fois, qui croire? Et, pour nous résumer d'un mot, dans quelle mesure les FF.·. Bertrand et Blitz S∴ I∴ ont-ils été mystifiés?

JEAN MEMOR.

NOUVELLE LETTRE DU Dr ENCAUSSE

M. le Dr Encausse (Papus) nous adresse une nouvelle lettre que nous reproduisons ci-dessous. Nous nous contentons de supprimer quelques passages où il est question de personnes et de pseudonymes adoptés, passages qui n'ont pas trait à la polémique.

« C'est au cours d'un voyage d'inspection des Loges Martinistes de province que la livraison d'août 1897 de *La Franc-Maçonnerie démasquée* est venue me rejoindre, et je dois avant tout vous remercier de m'avoir permis d'user de mon droit de réponse en vous occupant si longuement de mon humble personnalité.

. . . .

» Comment n'avez-vous pas reconnu le style du F.·. Dumonchel dans le passage que vous citez au bas de la page 256 et en haut de la page 257. Ce passage où le Martinisme était attaqué était si peu de moi, qu'il a paru dans la *Revue maçonnique* avant que le *Voile d'Isis* ne le reproduisît. Vous trouverez même dans la collection de ladite *Revue maçonnique*, que vous analysez avec tant de soin chaque mois, ma lettre de rectification audit article. Ainsi, encore cette fois, votre argumentation porte sur une pièce inexacte, quant à l'auteur auquel



vous l'attribuez, et, pour cela, j'exige d'abord l'insertion de cette lettre en même place et caractère que celle que vous daignez me consacrer.

» Tout document publié sans notre autorisation est caduc, ce qui a lieu pour les rituels quand ils ne sont pas appuyés par les mots de passe et les signes de reconnaissance.

» Au sujet de l'autre argument, d'après lequel vous n'étiez pas en mesure de faire l'enquête, que nous avons si facilement faite, laissez-moi vous faire part de mon étonnement. Comment, vous qui prenez la tête d'une lutte contre la Franc-Maçonnerie, vous n'avez à votre disposition que de vieux documents imprimés qu'on trouve partout, et vous ne trouvez pas le moyen de vous renseigner exactement sur l'affaire Diana Vaughan, qui vous place en si triste posture! Relisez le rapport au Congrès de Trente paru dans votre journal en octobre 1896 et vous y suivrez la genèse du piège dont je vous avais averti.

» Et si vous donnez un démenti à Sédir, permettez-moi de le relever à mon tour. J'affirme que la revue *le Palladium* était rue Etienne-Marcel en montre en même temps que des livres pieux. Notre enquête est très nette sur ce point.

» J'ai écrit mon article avec la bonne foi la plus évidente. Je considère qu'en attaquant les Occultistes et le Martinisme comme vous le faites, vous allez au-devant d'un échec qui accentuera celui que vient de vous infliger M. Taxil.

» Je crois qu'il existe une voie droite dans le milieu, entre l'athéisme des francs-maçons du Grand-Orient et le cléricalisme sectaire de tous les clergés intransigeants. Je crois qu'on peut prier Dieu, le Dieu qui pardonne et qui sauve un honnête musulman, comme il sauve un honnête chrétien, sans condamner à l'enfer ceux qui n'ont pas vos idées. En agissant de la sorte, nous nous faisons traiter de jésuites par les francs-maçons, et d'agents du diable par M. Taxil et Cie. Que voulez-vous, quand on me traite de clérical ou de diabolisant, suivant l'école, je relis le sermon sur la Montagne, et je demande au Dieu Sauveur, au Christ miséricordieux, la force de traiter avec charité mes adversaires, comme j'espère qu'ils me traiteront de même.

» Aussi, que Gabriel Soulacroix poursuive ou non ses virulentes attaques, il ne parviendra pas à me faire dévier de ma



ligne de conduite. Toutefois, des inexactitudes telles que celles que vous m'attribuez m'imposent une réponse que je serais désolé de ne rendre pas aussi courtoise que le mérite..... l'estime toute particulière que j'ai pour votre sincère conviction.

» Excusez la longueur de cette lettre, et croyez-moi votre respectueux et dévoué

» Papus. »

Il y a plaisir à discuter avec des adversaires si courtois. Aussi, sommes-nous légèrement étonnés que M. le Dr Encausse ait cru devoir exiger l'insertion de sa lettre, son simple désir aurait parfaitement suffi.

Répondons en quelques mots au sujet des inexactitudes qu'il nous reproche.

M. Papus s'étonne que nous n'ayons pas reconnu le style du F.·. Dumonchel dans la citation que nous avons faite du *Voile d'Isis*. Il nous rappelle qu'il a envoyé une rectification au sujet de ce compte rendu dans la *Revue maçonnique*. Nous l'ignorions si peu, que dans *La Franc-Maçonnerie démasquée* elle-même a été publiée une partie de cette rectification (nº d'avril, p. 59), mais nous pouvons bien nous étonner aussi que, malgré cette simple note en caractères microscopiques du *Bulletin maçonnique* d'octobre 1896 : « Ce résumé indiquera à nos lecteurs l'opinion des F.·. M.·. sur les S:·: I:·: », l'article du *Voile d'Isis*, intitulé : *Martinisme et Maçonnerie*, soit signé, dans les numéros du 18 et du 25 novembre 1895, par M. Papus. Généralement, on ne signe pas un article dont on n'est pas l'auteur. D'ailleurs, nous n'avons pas dit que M. Papus était l'auteur de cet article, nous avons dit que l'article avait paru sous sa signature, ce qui est un fait.

Pour l'explication donnée au sujet des rituels martinistes, nous avouons ne pas comprendre. Ceux qui ont été publiés par Jean Kostka sont-ils authentiques, oui ou non? Toute la question est là. Nous dire qu'ils sont caducs n'est pas nier leur authenticité, c'est tout ce qu'il nous faut, et le fait reste acquis.

M. Papus nous reproche encore de n'avoir pu faire d'enquête auprès des centres d'initiation au sujet de Diana Vaughan. Il nous rappelle le rapport présenté à Trente : qu'il veuille



bien en lire les pièces justificatives. Il y verra que, quoique, d'après lui, dès 1895, le résultat de l'enquête eût été négatif, les revues occultistes *Lumière* et *Lucifer* en janvier 1896, le *Lotus bleu* en juillet 1896, croyaient encore à l'existence de Diana Vaughan. Il trouvera même, en juin 1895, dans le *Voile d'Isis*, dont il est le directeur, un article de Saturninus (un Martiniste), qui parle de Diana Vaughan comme d'une personne réelle, bien plus, comme de la créatrice d'une revue palladiste.

Aussi nous nous permettons de lui assurer que sa mémoire est en défaut. Nous avons des témoins pour établir que, comme nous l'avons dit, il n'y a pas eu de livres pieux en montre rue Etienne-Marcel avant la soi-disant conversion de Diana Vaughan. Que M. Sédir (nous pensions que M. Papus ne voulait pas qu'on tînt compte des pseudonymes), que M. Sédir recherche les notes de son enquête, il constatera qu'elles sont antérieures au 14 juin 1895, date de cette pseudo-conversion.

Quant à nous voir abandonner la lutte contre le Martinisme et les occultistes, que M. le Dr Encausse ne s'y attende pas. Nous combattrons toujours les Sociétés secrètes condamnées par l'Eglise et les théories incompatibles avec la doctrine catholique.

En terminant, M. Papus nous montre qu'il ne connaît guère cette doctrine catholique. Il nous prête des idées que nous n'avons pas. Nous ne ferons pas appel au Dieu qui pardonne, au Christ miséricordieux, pour obtenir à l'égard de nos adversaires une charité qui ne nous coûte pas. Nous nous contentons de prier pour leur obtenir la lumière, la force et une sincère conversion.



REVUE RÉTROSPECTIVE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue Maçonnique, avril 1895* : La pyramide électorale. — L'éducation civique et l'enseignement dans la démocratie. — La Magistrature maçonnique et la Révolution.
Mai : Maçonnerie Centrale. — Hue, Collignon !
Juin : Les libres gogos. — La capitale du Bugey ! !
Juillet : Sus à l'Académie. — Les socios, Catalo et Cie.

Qui donc a prétendu qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil? Voici au contraire quelque chose d'assez neuf, et qui date de moins de deux ans. A l'approche d'une période électorale, il n'est peut-être pas inutile de le signaler aux intéressés, et de démontrer que si les bons FF.·. se défendent comme de beaux diables de faire de la politique, ils ne se désintéressent pas tout à fait du mode qui préside à l'élection de nos politiciens. Donc, le F.·. Minot a inventé une petite machine qu'il appelle la « Pyramide électorale ». (Voir *Revue Maçonnique*, avril 1895, p. 82.) Sous l'œil du Grand Architecte de l'Univers, on est toujours occupé à construire quelque chose en Maçonnerie. Dans le cas présent, il s'agit d'édifier différents étages électoraux au sommet desquels l'élu surgirait sans efforts avec « une espérance d'aptitude à la science politique en sa personne ». (p. 82).

Il faut, dit le F.·. Minot au sein de la L.·. l'*Equerre*, fragmenter à l'infini le corps électoral..... Les sections nommeraient des délégués pour composer un second étage électoral ou assemblées secondaires; celles-ci, à leur tour, nommeraient des délégués pour un degré plus élevé..... » (p. 82).

Et ainsi de suite, d'étage en étage, jusqu'au sommet de cet édifice incomparable que seule pourrait atteindre une sélection de maçons, naturellement plus aptes que d'autres à grimper sur les échafaudages et à s'y livrer à la suprême sarabande électorale, d'où surgirait l'élu de leur choix. Il va

sans dire que le F.·. Minot a recueilli l'enthousiaste approbation de la galerie de l'*Equerre*.

Un autre F.·. encore qui ne manque pas de vigueur intellectuelle, c'est le F.·. Lefort. Personne, jusqu'à lui, n'avait pu déterminer ce que l'on doit entendre par l'*Éducation civique*, qui « n'a aucun rapport avec la gymnastique, le maniement des armes ou le Manuel des Ecoles. » (p. 87). Le F.·. Lefort se déclare plus lumineux que tous ses prédécesseurs dans la question, y compris Paul Bert lui-même. Ce pauvre Paul a certainement dit de bonnes choses en la matière, notamment en divisant l'éducation civique en deux parts : l'éducation militaire et l'éducation civile ; mais il a pataugé vraisemblablement en faisant consister la *foi commune* nécessaire à un peuple pour remplacer les vieux dogmes qu'il juge anéantis « dans l'idée de patrie » (p. 87 et 88). Ce n'est pas avec cela, affirme Lefort, que l'on constituera *une religion sociale* (p. 88).

Répandez l'amour de la patrie, dit-il, mais..... *ne l'exagérez pas*..... La morale, ne l'oublions pas, doit être *humaine ;* circonscrite aux limites d'une patrie quelconque, elle cesserait d'être la *Morale* (p. 88.)

Alors quoi ?..... si la patrie ne suffit pas, nous jetterons-nous dans les bras de l'*Idéalisme*, comme de vulgaires Stuart Mill ? Que nenni ! Cet homme fort vous prouvera que nous n'avons que faire de l'imagination. Donc, au rancart et vivement, la Patrie et l'Idéalisme ! La base sur laquelle doit reposer l'éducation civique, c'est le *Vrai* mis en pratique, c'est-à-dire « la *Science* proprement dite » (p. 88). Voilà la « foi commune » qu'il faut prêcher au monde nouveau.

Pratiquement, je me doute un peu qu'elle remplacera difficilement la *foi du charbonnier*, comme étant plus difficile à acquérir ; mais le F.·. Lefort, qui prévoit l'objection, ne s'embarrasse pas pour si peu. « Pour être un homme, dit-il, un bon citoyen, il n'est pas nécessaire d'être un savant » (p. 88). Non, on n'exigera du travailleur qu'un mince bagage scientifique, une bagatelle, un rien

.....une exacte et à peu près complète notion de lui-même....., la connaissance scientifique de l'univers, c'est-à-dire qu'il ait des idées nettes et précises sur l'origine des mondes, des êtres, de l'homme, sur leur évolution à travers les âges, et quelques aperçus sur le mécanisme de la pensée et les diverses fonctions cérébrales..... Une



étude très populaire des religions, de leur origine commune, de leurs transformations successives, des rites et des cultes, des légendes et des miracles à peu près tous greffés les uns sur les autres, de la croyance au surnaturel, aux esprits, etc..... pour habituer l'homme à se défaire des vieux préjugés et des croyances absurdes, chimériques, qui sont le fond de toutes les religions, des anciennes comme des nouvelles (p. 89).

Et ce n'est pas tout.

Il faudra encore ajouter à ces *quelques* notions l'étude « des sociétés humaines, et notamment de notre histoire nationale..... de l'évolution de la famille, de la propriété, des mœurs et des coutumes, de l'art, de l'industrie, des institutions politiques, sociales, économiques..... » (p. 89).

Tout ceci a été servi à la R.·. L.·. *Thélème*, O.·. de Paris. Après cela, l'ouvrier qui ne trouvera pas entre ses repas, ou le soir après souper, le temps voulu pour procéder à l'acquisition de toutes ces petites connaissances intellectuelles, ne sera pas digne d'être citoyen et de partager la « foi commune ». Il aura comme compensation celle du catéchisme, et n'y perdra rien, à notre avis.

Un autre orateur, le F.·. Lévy, un maçon probablement doublé de juif (1), a fait les délices d'une tenue blanche organisée par la L.·. *La Concorde Sociale*, le 7 mars 1895. Lui aussi attend beaucoup de l'instruction, des lois scolaires et de la *discipline civique*. Sous le titre assez vaste l'*Enseignement dans la démocratie*, il fait la part et le procès de tout ce qui est susceptible de contrarier un tantinet cette bonne Maçonnerie. *L'esprit nouveau*, notamment, ne lui revient pas du tout. Il le considère comme une édition modernisée de

l'esprit ancien, l'esprit rétrograde des étapes dépassées, qui déjà a promené son souffle de mort sur notre démocratie trop confiante. Les ralliés, c'est-à-dire les hommes qui perdirent déjà la République de 1848, n'ont-ils pas détaché des transfuges de notre parti, porté leurs idées au gouvernement, dominé nos assemblées et acheminé la France vers un second Seize Mai ?..... (p. 91).

Mais « tant qu'il y aura des instituteurs, la République ne périra pas », et c'est une vraie satisfaction pour l'orateur que de « jeter les

(1) A notre connaissance, il y a bien à Paris au moins 45 Lévi ou Lévy qui cultivent l'acacia.



yeux sur ces bâtiments scolaires qui couvrent nos départements, qui s'élèvent au centre de nos communes comme les points stratégiques du progrès social, comme les ateliers exubérants de vie, où tout aboutit et d'où tout s'élance..... » (p. 92).

En réalité, le F.·. Lévy oserait-il affirmer sans rire que les boisseaux de certificats de grammaire déversés chaque année par l'administration primaire seront la sauvegarde de l'avenir? Je crois qu'il s'en moque un peu; mais ce qui lui réjouit davantage le cœur, c'est la neutralité en matière religieuse, neutralité qui équivaut à l'athéisme. La vieille garde démocratique compte sur ces pupilles pour parfaire l'œuvre néfaste commencée.

C'est aux jeunes générations, à ces enfants qui peuplent aujourd'hui nos écoles primaires, qu'incombera l'honneur de poursuivre la besogne républicaine, à peine entamée par nous..... (p. 94).

Nous descendrons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus!.....

Une vieille barbe, tombée récemment dans cette même carrière, c'est le F.·. Louis Amiable, de son vivant conseiller à la Cour d'appel d'Aix et membre du Grand-Orient de France. Il s'est souvenu qu'entré lui aussi dans la carrière quand ses aînés n'y étaient plus, il leur devait un hommage à la face de ses contemporains, et, magistrat lui-même, il s'est plu à rechercher et à débiter devant les habitués de la L.·. *Les Arts et l'Amitié*, Or.·. d'Aix en Provence, ce que les magistrats de l'ancien régime avaient fait pour la Maçonnerie et la Révolution.

Ce numéro d'avril 1895 de la *Revue maçonnique* donne les premières pages de cet élogieux discours sous le titre : *La Franc-Maçonnerie et la magistrature en France, à la veille de la Révolution.* La feuille officielle poursuit mensuellement cette publication, sauf quelques intervalles, jusqu'au mois de janvier 1896 inclusivement, et l'interrompt brusquement à cette époque où la mort commençait à guetter son homme. Peut-être verrons-nous quelque jour la fin de ce travail dont nous ne pouvons entreprendre aujourd'hui l'analyse. Ces pages sont de l'histoire, et l'histoire ne s'analyse pas, elle se raconte. L'auteur y passe longuement en revue les aïeux maçons qui



l'ont précédé dans la magistrature « entre l'équerre et le compas », et qui furent membres des anciens parlements français. Néanmoins, négligeant les détails, il ne nous paraît point banal de donner quelques-unes des idées générales qui servent d'introduction à cette œuvre très suggestive.

Après les constatations faites par des historiens tels que Louis Blanc et Henri Martin, c'est presque un lieu commun d'affirmer l'influence de la Franc-Maçonnerie sur le mouvement des esprits qui a préparé la Révolution française..... Parmi les différentes catégories sociales qui concoururent, avant Quatre-vingt-neuf, à former le personnel de notre ordre, la magistrature peut être signalée pour l'importance de sa participation..... Son concours fut particulièrement efficace dans le sein même de l'institution, pour l'action extérieure. Les deux principaux livres maçonniques, datant du siècle dernier, eurent pour auteurs des membres de Cours souveraines..... (p. 99 et 100).

Au premier rang de l'illustre « galerie d'ancêtres » qu'il va détailler, le F.·. Amiable attire les regards sur Montesquieu et le baron de Tschoudy.

Que Montesquieu fût franc-maçon, c'est ce que prouve un document anglais, remis au jour il y a peu d'années par une histoire générale de la Franc-Maçonnerie, publiée simultanément à Londres et à New-York. Une gazette de Londres annonçait à ses lecteurs, en septembre 1734, qu'une importante réunion maçonnique venait d'être tenue à Paris, dans l'hôtel de la duchesse de Portsmouth, par le duc de Richmond, assisté du président de Montesquieu..... (1). Ce serait une étude intéressante que de rechercher les traces de l'inspiration maçonnique dans le grand et bel ouvrage qui, après avoir valu à Montesquieu l'admiration de ses contemporains, reste son principal titre devant la postérité..... (p. 101).

Quant à Tschoudy, magistrat voyageur (ne pas voir d'allusion à la magistrature *assise* et à la magistrature *debout*),

il séjourna en Italie où il fut persécuté pour avoir publié, en Hollande, une apologie des Francs-Maçons contre la bulle de Benoît XIV..... (p. 102).

Nous laisserons le F.·. Amiable à son boniment, et nous passerons au numéro qui fait suite à notre *Revue*. Il est cepen-

(1) Gould, *the History of Freemasonry* (1884-1887) vol. V. p. 138.

dant moins intéressant que celui qui le précède. Le compte rendu du Congrès des Loges du Centre offre néanmoins un côté piquant. La lecture que nous en avons faite nous laisse l'impression absolue d'une session de Parlement, ou tout au moins de Conseil général, avec une multitude de Commissions matriculées qui fonctionnent sous un numéro d'ordre. On s'y occupe de tout : la suppression des impôts et l'impôt progressif sur les successions, la *suppression* des héritages en ligne collatérale, la création de l'assistance publique *intégrale;* le principe de la propriété *collective* substituée à la forme individuelle, la suppression du privilège de la Banque de France, le monopole des Mines, le maximum de travail et le minimum de salaire et *vice versa*, la question des chemins de fer, etc. On ne nous fera jamais croire que, s'ils ne trouvaient pas un débouché sur la place gouvernementale, ces gens se donneraient tant de peine pour remuer toute cette marchandise.

Il est vrai que, comme le solitaire, ils voient tout, ils entendent tout, ils comprennent tout. Et ce n'est pas étonnant avec des gaillards comme Albert Collignon, par exemple, « qui a tout lu », nous affirme son apologiste André Lefèvre *à propos d'un livre*. Aussi, après avoir tout lu et tout bien pesé, le Collignon conclut que l'avenir est à Rabelais, à Molière et à Voltaire.

Les gens du Sacré-Cœur voudraient aujourd'hui faire croire que le XVIIIe siècle est mort. Pour mort, leur répond Doudan, le XVIIIe siècle n'est pas mort du tout. Il fera le tour du monde avant de mourir..... Ce que vous nommez le XVIIIe siècle, c'est la liberté de l'esprit. (Mai 1895, p. 123.)

Il paraît, toujours d'après Collignon, que

tout progrès intellectuel et social correspond à une diminution de surnaturel dans le monde..... que partout où l'esprit s'éclaire et dans la mesure où la raison grandit, l'élément religieux s'efface et se subtilise.....; il faut avoir baisé la mule du Pape pour contester cette vérité (p. 123).

Je ne sais pas si Pasteur avait baisé la mule du Pape, mais il me semble qu'il la contestait un peu, la vérité à Collignon. Mais qu'on se rassure, M. Berthelot, qui permet aux Loges, par l'entremise du F.·. Delpech, de publier ses articles scien-



tifico-matérialistes (p. 112), M. Berthelot est là pour venger la science et la raison, alors que tout le reste passera : Lourdes La Salette, et tout le fanatisme religieux.

Donc,

rassurez-vous, ne craignez pas, mon cher Collignon, de paraître exalté et emporté outre mesure, comme Voltaire lui-même le paraissait à l'esprit délicat, mais timide, de Doudan. — Vous pouvez le dire en toute franchise et en toute vérité : la religion de Voltaire et celle de Cicéron sont des religions supérieures à celle de l'Immaculée-Conception, du Syllabus et de l'infaillibilité du Pape.....

En attendant que la suppression du catholicisme ait brisé les chaînes de l'humanité, le seul homme libre sur la terre c'est le franc-maçon.

L'homme libre en maçonnerie est donc celui qui s'appartient de par ses pensées intimes, et non de par ses moyens sociaux. (Juin 1895, p. 132.)

Certes, nous n'avons pas la prétention d'être riches en moyens sociaux, quand nous ne possédons ni fortune ni influence politique ou autre ; mais cependant, en dehors de toute initiation maçonnique, nous croyons nous appartenir de par nos *pensées intimes* un peu plus que ne s'appartiennent les naïfs épouseurs qui entrent dans la famille de la *Veuve* sans s'inquiéter des qualités de la belle-mère. Ce n'est pas nous qui l'affirmons, c'est le F.·. Wirth en personne, un habitué de la maison.

Quantité de maçons, dit-il dans son *Livre de l'Apprenti*, s'imaginent *connaître la Maçonnerie, alors qu'ils ne la soupçonnent même pas*... (p. 133).

C'est nous qui soulignons les derniers mots, afin de bien insister sur cet aveu précieux : il y a quantité de maçons qui ne soupçonnent même pas la Maçonnerie ! Naturellement s'ils ne la soupçonnent pas, c'est parce qu'on ne la leur fait pas connaître telle qu'elle est..... et pour cause ! Et après cela ils oseront parler d'obscurantisme, eux qui avouent cyniquement que « la F.·. M.·. gouverne d'une manière *occulte* ou visible la grande majorité des intelligences de l'époque présente..... » (p. 134). *La Revue Maçonnique* s'imagine-t-elle



infuser de grandes lumières dans l'esprit de ses adeptes quand elle vient leur *seriner* que son « but constant est l'abolition définitive du *scomaturalisme* dogmatique?..... » (p. 134). Non, il n'y a de clair en Maçonnerie que les aveux qui lui échappent. Exemples :

La F.·. M.·. sera l'Église des jours futurs et c'est pour cela que déjà tous les révoltés et tous les chercheurs viennent se réfugier dans la paix de nos Loges..... Nous voulons remplacer définitivement la Foi, fille des Ténèbres, par la Raison, fille de la Lumière (p. 134).

A cette fille de la Lumière, Ambérieu a ouvert un temple. Ambérieu (3 000 h.), déjà célèbre par les vieilles légendes du Château de Gondebaud, porte sur l'Indicateur de P.-L.-M. la mention « Buffet ». A l'avenir, les voyageurs qui propagent l'équerre et le compas n'oublieront pas qu'Ambérieu s'est adjoint le complément indispensable à toute cité qui se respecte : une Loge maçonnique. Est-il possible que tant de difficultés aient si longtemps retardé cet événement capital!

Car Ambérieu, nous conte le chroniqueur, se trouvant à la jonction de quatre lignes de chemins de fer, entre Bourg et Lyon, était *tout désigné* pour l'installation d'une L.·. où tous les maçons de Bugey et..... (p. 139).

Ah? j'allais oublier de dire que les habitants de ce pays se nomment les *bugeysiens* et la Loge *La Fraternité bugeysienne*. Désormais, à ses productions ordinaires, Ambérieu ajoutera la culture de l'acacia. On commence d'ailleurs à y faire de bonne besogne.

Ainsi, certain soir, « les tr.·. ont été ouverts, dans la Chambre du Milieu, par le F.·. Ellia, assisté des FF.·. Dequaire, membre du Conseil de l'Ordre, et Bérard, député de l'Ain. » (p. 140).

Le député Bérard a démontré au dessert

que nous avons le droit de nous enorgueillir des progrès accomplis et des situations acquises par un grand nombre de nos FF.·. au gouvernement et au Parlement. Il a souhaité à ces FF.·. de ne jamais oublier que le grand ennemi de la République est le cléricalisme..... et que lui seul est l'adversaire de tout progrès et de toute science.

De son côté, le F.·. Dequaire a manifesté sa conviction que



partout où il existe une L.·. existe aussi un foyer d'idées élevées et généreuses..... que le principal travail des at.·. maç.·. « vivant sous le régime monarchique » doit consister à rendre ce régime constitutionnel, s'il est absolu, et s'il est constitutionnel à le transformer en République..... à combattre et à détruire les dogmes absurdes que toutes les religions imposent à leurs adeptes (p. 140).

Et le F.·. Dequaire s'en va colportant partout que la Franc-Maçonnerie met complètement de côté les questions politiques et religieuses. La seule *Science* avec ses progrès vaut quelque chose à ses yeux. Foin des *Lettres* et de l'Académie française! Pourquoi aussi cette vieille Institution se permet-elle de compter M. Brunetière parmi les siens? M. Brunetière, qui a proclamé la faillite de la science vis-à-vis de l'homme, dans une « Jérémiade malveillante »? Aussi, le F.·. Dumonchel ou l'un de ses commettants (l'article n'est pas signé) va se charger de lui dire son fait, à cette vieille Académie.

Il y a en France des académiciens qui, d'après ce que l'on dit, tiennent leurs séances à Paris, dans un local situé au bout d'un pont. Ils sont connus d'une poignée d'amateurs d'objets curieux qui forment un monde à part, un peu factice, dans le monde social vivant. Mais ce petit monde fait parfois un tapage assourdissant qui oblige les gens de l'existence réelle à ouvrir leurs fenêtres pour savoir ce qui se passe. C'est ainsi que l'opinion s'est trouvée saisie du cri affaibli d'un académicien, qu'on nomme M. Brunetière..... (Juillet 1895, p. 155.)

Les maçons ont donc ouvert leur fenêtre, et ils ont eu la bonne fortune de voir Berthelot, l'homme de la science, qui donnait du balai à Brunetière, l'homme des lettres. Malheureusement, il semble que les maçons seuls se soient dérangés pour voir, et « la réponse de M. Berthelot, propagée comme on l'a fait dans la Maçonnerie *seulement*, ne portera pas tous ses fruits..... elle s'adresse plutôt aux *bibliophiques* qu'aux rangs populaires » (p. 156). Est-ce par haine pour l'Académie que l'auteur emploie un barbarisme : *bibliophiques* à la place de *bibliophiles ?* N'insistons pas; mais il y a une petite critique dont il ne peut se défendre. Tout en proclamant « qu'il est souverainement oiseux et ridicule de demander à la science l'explication de l'existence du monde et le but final, si l'idée de fin est admissible, auquel tend la vie universelle » (p. 156),



il serait bien aise de la voir défendue contre certaines récriminations; ce que n'a pas fait M. Berthelot.

Car enfin, les progrès de la science « ne font pas faire un pas à la justice sociale..... Ce n'est pas absolument sans raison qu'on accuse la science industrielle d'avoir asservi davantage le travailleur, de l'avoir fait esclave des machines....., de l'avoir fait passer à l'état d'ilote professionnel, etc. » (p. 156). Il est vrai « que la discussion sur ce terrain est plus difficile » (p. 157), mais le Dumonchel ou sous-Dumonchel n'est pas embarrassé pour si peu. D'abord M. Berthelot n'entend rien « à la conception de la morale moderne, autrement dit a conception de la justice..... Il y a la science naturelle de la justice dans laquelle beaucoup de savants ont encore à briller » (p. 157). Attrape, Berthelot!

Or, d'après cette justice, « la science peut marcher, les inventions peuvent se multiplier, sans que le sort des malheureux s'amende en conséquence. Il n'y a pas liaison nécessaire » (p. 157).

Pour conclure : Qu'importe le bien-être de l'humanité, pourvu que la science marche? Aussi n'y a-t-il rien à désirer dans la meilleure des Républiques, et bien mal avisés sont ceux qui hésitent à se déclarer satisfaits. Telle était, du moins au sein de la L.·. l'*Equerre*, le 8 mai 1895, l'opinion du F.·. Gustave Lefèvre qui apportait à l'appui de sa thèse la nomenclature complète des immenses choses accomplies depuis vingt-cinq ans. Mais un vieux démocrate socialiste, le F.·. Catalo, ne partage pas son avis.

Nous avions pour idéal l'union des peuples et une République démocratique. Que faisons-nous? Nous donnons le bras à deux empereurs, et notre République s'habille en déesse aristocratique... Le F.·. Catalo n'avait pas rêvé une République produisant pareil phénomène (p. 160).

Malgré les efforts du F.·. Rosenwald pour tout accommoder, le vieil entêté ne désarme pas et n'admet même pas le palliatif du F.·. Lefèvre : « La République n'a pas failli..... Elle n'a eu qu'un tort : c'est de trop promettre. » (p. 160). Comme la science alors? — Pour Catalo, il lui trouve certainement des allures de gourgandine, et c'est cette conviction qui lui arrache de l'âme un soupir à fendre les cœurs



Hélas! notre chère République a été courtisée par des enjôleurs politiques qui lui ont donné de mauvaises mœurs et l'ont accoutumée aux avortements (p. 161).

Le socialisme d'ailleurs est en hausse en Maçonnerie. Les idées du F.·. Catalo ont été longuement développées par un de ses collègues, le F.·. Geo B. Bonnetain, dans une tenue de la L.·. *Les Hospitaliers Socialistes*. A son avis, les ouvriers devraient exproprier « les industriels actuels; ce serait un vol, il est vrai, mais ce ne serait qu'une revanche » (p. 164). A l'encontre de ce qui a été dit plus haut, à savoir qu'il n'y a pas « liaison nécessaire » entre l'amélioration du sort des malheureux et la marche de la science, « le F.·. Bonnetain établit que le régime de la grande industrie est incompatible avec le régime social actuel » (p. 164). Il nous semble cependant que la grande industrie, c'est la science appliquée, la science en marche. Alors, comment orienter sa croyance dans les Loges, si la doctrine tourne à tous les vents, comme un vulgaire moulin?

TOURMENTIN.

ŒUVRE DES MESSES QUOTIDIENNES

EN RÉPARATION DES BLASPHÈMES ET SACRILÈGES MAÇONNIQUES
ET POUR LA CONVERSION DES FRANCS-MAÇONS
SOUS LA PROTECTION DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Ainsi que nous l'annoncions dernièrement, un rapport a été présenté au Congrès des Tertiaires franciscains réuni à Nîmes. A la suite de ce rapport, lu à la Commission des Sœurs, deux vœux ont été adoptés par cette Commission. Nous sommes heureux d'enregistrer ici le premier.

« Considérant que, pour répondre aux vœux du Souverain Pontife, le Tiers-Ordre doit spécialement combattre la Franc-Maçonnerie;

» Considérant qu'avec l'action, la prière est un des principaux moyens à employer;

» Considérant que l'Œuvre des messes quotidiennes en réparation des basphèmes et sacrilèges maçonniques et pour la conversion des franςs-maçons atteint pleinement ce but;

» Le Congrès émet le vœu :

» Que les Tertiaires et les Fraternités fassent célébrer de ces messes de réparation et offrent de nombreuses œuvres de piété, de pénitence et de charité aux mêmes intentions. »

Le second vœu exprimait le désir que les différentes Revues franciscaines voulussent bien insérer chaque mois les messes et les œuvres offertes par les Fraternités et par les Tertiaires.

Nous ne pouvons que bénir Dieu de voir cette Œuvre acceptée par le Tiers-Ordre de Saint-François. Elle peut en recevoir une puissante impulsion. Quelle consolation pour les cœurs chrétiens, quelle gloire rendue à Notre-Seigneur outragé de tant de manières par la haine des sectes, si, dans les différents Tiers-Ordres, dans les associations pieuses, dans les paroisses, étaient célébrées de ces messes de réparation! Quel attrait aussi pour toutes les âmes pieuses, quel excellent moyen de



renouveler leur amour et leur ferveur que ces motifs proposés comme but d'un certain nombre de leurs communions, de leurs chapelets, de leurs chemins de croix, de toutes les formes de prières qui leur sont chères!

Oui! Celui que nous aimons est sans cesse blasphémé et offensé par la haine de ses ennemis, et si pénible qu'il soit de le faire, nous continuerons de recueillir ici les tristes échos de ces horribles forfaits. Comment des cœurs chrétiens resteraient-ils insensibles en présence de tels crimes!

Il y a quelques mois, en mai, l'Equateur a été le théâtre d'atroces profanations. Des récits faits sur les abominations commises par les affiliés des sectes, nous ne reproduirons que ces affreux détails : « A Riobamba, les soldats enfoncèrent les portes de l'église du collège des Jésuites, assassinèrent les personnes qui s'y étaient réfugiées, brisèrent les images, les tableaux, les autres objets du culte. Bien plus, les officiers brisent le tabernacle, sortent les saints ciboires et, au milieu des moqueries et des blasphèmes, profanent les hosties consacrées et les offrent aux soldats pour que ceux-ci fassent de même. Comme ces derniers avaient horreur d'un semblable sacrilège, ils les leur jettent à la figure, et, tombées à terre, ils les foulent aux pieds en trépignant de fureur. — D'autres revêtirent les ornements sacerdotaux et se mirent à boire dans les calices. — Un des chefs prit dans son portefeuille deux hosties consacrées! Un autre mit une hostie consacrée dans sa poche, en disant : « Voyez, ce Christ est dans ma poche, et rien ne m'arrive! »

En France, nous n'avons pas de pareils forfaits à signaler, mais nous devons encore déplorer quelques récents attentats sacrilèges. Au commencement d'août, des malfaiteurs se sont introduits, la nuit, dans l'église de Loire (diocèse de Lyon), ont brisé la porte du tabernacle et emporté le ciboire et la custode qui contenaient des hosties consacrées. A la fin du même mois, des voleurs ont fracturé, dans l'église de Selvigny (diocèse de Cambrai), le coffre-fort dans lequel étaient enfermées les saintes espèces. Dans bien d'autres églises, il y a eu également des vols de ce genre, mais la Sainte Eucharistie n'a pas été enlevée.

Aussi, croyons-nous utile de placer sous les yeux de nos lecteurs le passage suivant d'une lettre que nous avons reçue.

Il suggère une idée que nous trouvons fort belle et que nous serions heureux de voir acceptée et réalisée ; c'est la pensée de la *Réparation perpétuelle*.

« Les sacrilèges vont se multipliant, les profanations et les blasphèmes ne s'arrêtent jamais, la haine, surtout contre la Sainte Eucharistie, monte comme une marée infernale. Cette haine ne demande-t-elle pas que l'amour pour Notre-Seigneur provoque une réparation incessante ? Il y a des messes, des communions, des journées de réparation : voilà les éléments d'une réparation qui pourrait devenir *perpétuelle*. Il suffirait pour cela, dans les villes, de faire appel aux communautés en leur demandant de prendre chacune un jour du mois, de manière à ce que trente couvents se partagent les trente jours ; les œuvres, les associations, les pensionnats, pourraient, de la même façon, assigner un jour par mois ou par semaine à leurs membres, à leurs associés ou à leurs élèves. Bientôt la réparation prendrait dans la dévotion la place qui lui convient et se développerait à côté de l'adoration perpétuelle qu'elle rendrait encore plus fervente. »

Daigne le Sacré-Cœur de Jésus bénir et faire fructifier tous ces désirs et tous ces pieux projets !

MESSES DES MOIS D'AOUT ET DE SEPTEMBRE

Au mois d'août, **340** messes ont été célébrées, dont 146 sans date fixée.

Pour le mois de septembre, **352** messes ont été promises, dont 149 sans date.

TRÉSOR SPIRITUEL DES MOIS D'AOUT ET DE SEPTEMBRE

Le tableau ci-dessous indique les œuvres offertes pendant le mois d'août et celles promises pour le mois de septembre.

	Journées de réparation.	Messes entendues.	Communions.	Chemins de croix.	Chapelets.
Août	8 772	30 588	17 272	12 305	56 322
Septembre......	8 806	30 698	17 388	12 371	56 518

	Heures saintes	Visites au St-Sacrement.	Offices.	Œuvres de charité.	Mortifications.
Août	5 626	38 259	23 789	51 797	87 190
Septembre......	5 631	38 378	23 939	52 021	87 430



	Heures de travail.	Prières des petits enfants.	Prières diverses.	Messes à int. secondaires.
Août...........	120 920	107 582	250 681	115
Septembre......	121 326	107 899	251 175	120

Total des œuvres d'août............... 814 103
Total des promesses de septembre..... 816 580

Adresser les promesses de messes (avant le 20 de chaque mois), avec l'indication de la date et du lieu, les demandes de feuilles de souscriptions et de tableaux pour inscrire les œuvres promises, à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.

824-97. — Imp.-*gérant*, E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.

LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Église,* tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
La persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Le complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les francs-maçons, par Michel Le Rochabet. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 15

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Octobre 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 44

SOMMAIRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François I[er], **à Paris.**

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédaction spéciale.*



LE CONVENT DE 1897

Les journaux ont beaucoup parlé du dernier Convent du Grand-Orient. Nous croyons utile de donner ici un travail aussi complet que possible sur cette assemblée, afin qu'on puisse le consulter facilement, ce qui n'est pas aisé avec les feuilles volantes des journaux.

Comme toujours, nous nous contenterons de donner les documents. Nos lecteurs feront d'eux-mêmes le commentaire, et nos confrères de la presse sauront mettre en lumière tout ce qui le mérite.

I

Le Convent a commencé le 20 septembre et s'est terminé le 25.

L'Assemblée nomma comme président le F.·. Lucipia, conseiller municipal de Paris, ancien président du Conseil de l'Ordre, ancien communard.

La Lanterne indique ainsi les élections du bureau.

La nomination du bureau du Convent permet déjà de se rendre compte de l'esprit qui anime la majorité des délégués.

Parmi les officiers élus, il en est plusieurs dont le nom bien connu dans le monde de la démocratie anticléricale équivaut à un programme.

Fait significatif et qui ne s'était pas passé depuis plusieurs années, les officiers de l'assemblée ont été élus au premier tour de scrutin. Or, comme ils appartiennent tous à l'opinion républicaine avancée, on peut en conclure que le Convent a la ferme volonté d'orienter ses travaux dans une voie nettement radicale.

A une majorité énorme, M. Lucipia, conseiller municipal de Paris, ancien président du Conseil de l'Ordre, a été élu président de l'Assemblée.

Les vice-présidents — en langage maçonnique : les surveillants —



sont MM. Lartigues, conseiller général des Ardennes, et Mille, ancien membre du Conseil de l'Ordre.

L'orateur est M. Hubbard, député de Seine-et-Oise ; l'orateur-adjoint, M. Renoult, avocat, et le secrétaire, M. Renaudin.

Dans le même journal (numéro en date du 25 septembre), le F.·. Bourceret, membre du Conseil de l'Ordre, indique les noms des 11 nouveaux membres de ce Conseil et la composition du bureau pour l'année 1897-1898. Il donne en même temps la signification de ces diverses élections :

Cette élection du tiers sortant des membres du Conseil de l'Ordre a eu lieu hier, et je ne fais aucune difficulté d'avouer que, si cette élection a surtout un caractère maçonnique, la politique ne lui est pas étrangère.

Dans l'état actuel de notre démocratie, si le Grand-Orient de France se désintéressait des batailles politiques et des luttes économiques, il serait une organisation simplement théorique : ce rôle ne lui convient pas.

Il a le devoir de formuler son opinion sur l'orientation politique du pays républicain ; et, comme il peut le faire chaque année, lorsque son « Parlement » se réunit dans les assises qu'il tient au mois de septembre, il ne manque pas à ce devoir.

Il reste, bien entendu, en dehors des compétitions de personnes; affirme des principes.

Cette année, le Convent a prouvé que la fédération du Grand-Orient de France a la volonté de « marcher en avant ».

Les citoyens qu'il a envoyés au Conseil de l'Ordre — gouvernement de l'association — appartiennent tous à l'opinion républicaine avancée. Ils sont radicaux, radicaux-socialistes, et il en est, parmi les nouveaux élus, qui sont socialistes.

Et ce qui prouve bien qu'il y a uniformité de vues dans les Ateliers du Grand-Orient, c'est qu'il a suffi d'un seul tour de scrutin pour faire cette élection, dont voici les résultats :

Ont été élus :

MM. **Lucipia**, conseiller municipal de Paris; **Hubbard**, député de Pontoise; **Lartigue**, conseiller général des Ardennes; **René Renoult** avocat; **Ruffault**, conseiller municipal, ancien adjoint radical de Rouen; **Mérignargues**; **Guillemé**, maire de la Roche-sur-Yon, conseiller général de la Vendée; **Baudon**, député radical socialiste de Beauvais; **Mille**, qui est un savant chimiste doublé d'un militant socialiste, et **Pinguet**, conseiller général de l'Allier, directeur de l'*Indépendant de Moulins*, dont les opinions radicales socialistes sont bien connues dans la région du centre.



Toutes ces nominations sont significatives; elles montrent, mieux que ne pourrait le faire le compte rendu des travaux théoriques du Convent, que la Franc-Maçonnerie — du moins la fédération du Grand-Orient, a la volonté de marcher résolument en avant dans la voie des réformes sociales.

Le nouveau bureau du Conseil de l'Ordre a été dans le même sens politique et social.

M. **Desmons**, sénateur, a été élu président par 26 suffrages sur 27 — l'unanimité moins la voix de Desmons lui-même; — **Delpech**, sénateur radical, et **Tinière**, ont été nommés vice-présidents.

Les secrétaires sont **Dazet** et **Ranson**, conseiller municipal de Paris. Le garde des Sceaux est **Croissant**, un des hommes qui ont été le plus vilipendés par les feuilles cléricales.

En avant, toujours en avant, telle est plus que jamais la devise du Grand-Orient de France.

II

Quant aux discussions, nous pouvons connaître les sujets sur lesquels elles purent avoir lieu, en étudiant les propositions et les vœux qui, à la suite du Convent de 1896, avaient été soumis à l'étude des Loges. Nous les trouvons dans le compte rendu officiel de ce Convent. On remarquera que le plus souvent le sujet est indiqué sans que rien vienne préciser dans quel sens inclineront les votes. On sait d'avance qu'ils vont toujours du côté du radicalisme et du socialisme, sous le faux prétexte de s'intéresser au sort des ouvriers.

1. — Création de triangles maç.·.

2. — Revision de la Constitution de 1875.

3. — Rétablissement du scrutin de liste. — Représentation des minorités dans les assemblées politiques. — Représentation de ces minorités par le scrutin proportionnel.

4. — Etude des questions relatives à la suppression du budget des Cultes et la dénonciation du Concordat et à la séparation des Eglises et de l'Etat.

5. — Réforme administrative ayant pour base la décentralisation au canton, l'épuration et la diminution du nombre des fonctionnaires.

6. — Nouvelle rédaction de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

7. — Impôt unique sur le capital.



8. — Etablissement d'un monopole d'Etat sur la rectification de l'alcool.
9. — Question du bimétallisme.
10. — Question du libre échange.
11. — Rapports du capital et du travail.
12. — Question de la propriété et de ses différentes formes sociales.
13. — Limitation à 50 000 francs du droit de tester ou de disposer entre vifs par donataire ou légataire, autres que les héritiers de la ligne directe.
14. — Création d'un ministère du travail.
15. — Etablissement d'une législation sur le contrat et les règlements du travail.
16. — Législation et réglementation du travail.
17. — Etablissement de la participation aux bénéfices.
18. — Question de l'arbitrage des grèves.
19. — Arbitrage obligatoire.
20. — Maintien et défense des libertés syndicales et de coalition des employés et ouvriers des services publics.
21. — Etablissement de la responsabilité des patrons en cas d'accident ou de maladie professionnelle des ouvriers et employés qu'ils occupent.
22. — Création d'institutions destinées à lutter contre le chômage des travailleurs.
23. — Création d'institutions de prévoyance et de caisses de retraite.
24. — Extension de la juridiction des Conseils de prud'hommes à tous les salariés.
25. — Interdiction aux retraités d'occuper, par cumul, des emplois rétribués par l'Etat, le département ou la commune.
26. — Projet de création de Cercles ou Sociétés à l'usage des jeunes gens des deux sexes.
27. — Amélioration du sort de la femme.
28. — Moyens de réduire la criminalité en France.

III

Nous trouvons, d'autre part, dans une interview publiée par *l'Eclair* (3 octobre), la physionomie des séances du Convent :

C'est une impression que nous recueillons, près d'un autre maçon, qui a assisté aux travaux du Convent, et qui est navré de leur tournure. Il se lamentait sur cette ingérence dans la politique, qui allait jusqu'à la déclaration de guerre. Et nous, alors, de lui dire :



« Vous n'êtes que peu à vous lamenter ainsi. Les vœux n'ont été votés que parce que la majorité des délégués de toutes les Loges leur était sympathique, et le discours de M. Hubbard n'a été que le reflet de vos discussions.

— Reflet atténué. Oui, Monsieur, nos discussions ont encore été plus montées de ton. C'était une véritable surenchère. Les motions succédaient aux motions et toujours s'accusant vers le socialisme..... Un courant entraînait les esprits qui avaient perdu toute mesure, qui ne se connaissaient plus..... C'est que la situation est évidemment délicate.

Les futures élections auront pour plate-forme, moins encore les réformes sociales que le péril clérical : il n'est jusqu'aux anarchistes qui ne l'agitent. Et Hubbard a dû parler comme l'eût fait Sébastien Faure. Les circonstances ont acculé nos gouvernants, qui sont nés de la Maçonnerie, imbus de ses idées générales, à donner — parce que le pouvoir a de ces surprises — eux, les francs-maçons des gages au clergé.

La tactique du Vatican, si souple et si habile, et, d'autre part, leur volonté de faire d'abord et coûte que coûte échec aux anciens partis monarchistes, les ont amenés à composer avec les ralliés qui reçoivent leur mot d'ordre de Rome. Or, voyez-vous, la Maçonnerie a fait de l'anticléricalisme son dogme. Elle est avant tout anticléricale.

Les radicaux n'ont pu entraîner le gros de la Franc-Maçonnerie dans une déclaration de guerre au gouvernement actuel que parce qu'on a pu faire luire aux yeux de ceux-ci le fameux spectre qui ne manque jamais son effet. Ne me poussez pas : je vous dirais, moi aussi, et par des exemples frappants, qu'il n'est pas imaginaire. Mais s'ensuit-il qu'il fallait commettre cette faute, par dépit de certaines faiblesses que nous pouvions reprocher à nos frères les membres actuels de la majorité gouvernementale, de nous jeter dans le socialisme ?

Or, croyez-moi, les délégués du Convent ne sont pas socialistes, ce sont des gens de haut commerce, de haut négoce, des avocats, des industriels, des rentiers, certes d'idées assez larges, de philosophie assez osée, mais qui sont loin de représenter les idées qu'on pourrait leur supposer d'après le discours du F.·. Hubbard.

— Comment a-t-il été accueilli, ce discours ?

— Voyez bien l'extraordinaire — toujours l'influence du milieu, l'entraînement. — On l'a applaudi avec une frénésie dont je ne sais pas d'exemple.

Une fois que la note est donnée, que le courant est créé, c'est fini. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les enragés ont manœuvré habilement. Tout, en ces matières de Convent ou de Congrès, dépend du bureau. Par une vieille habitude, on vient là d'ordinaire, sans



entente préalable, et ne se connaissant point. Les socialistes habilement avaient fait leur liste au café Véron. Ils étaient prêts lors du vote : leurs candidats triomphèrent. Le bureau en vedette, ce sont des candidats tout indiqués pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil de l'Ordre, ce qui a son importance; mais l'important surtout est de faire voter ou rejeter les propositions..... Ce sont là tours familiers à tous les bureaux qui savent solliciter les majorités. On n'y manque point, même au Convent.

D'autant que si la réunion est le premier jour belle et nombreuse, les jours suivants, elle accuse un fort déchet. On est venu à Paris, le voyage payé par la Loge : si zélé qu'on soit, on risque un œil sur les charmes de la capitale. Pour être maçon, on n'en est pas moins homme. Et les exubérants du Midi et les flegmatiques du Nord, et ceux de l'Est et ceux de l'Ouest, qui se retrouvent dans des banquets régionaux, s'égarent un peu partout. Telles séances n'accusent pas le quart des députés. Mais, par exemple, ceux qui demeurent tenaces sont d'une ardeur inouïe. Cette fois, les radicaux n'étaient pas ceux qui chômaient le plus : ils avaient résolu d'enlever la citadelle, et, dès les élections, ils la sentaient à eux.....

Il y a certain vœu qui produisit un tapage légitime : c'est le premier, ainsi conçu :

« Invitation aux FF.·. appartenant au Parlement d'apporter tout leur appui aux mesures destinées à favoriser le mouvement républicain par le remplacement du gouvernement réactionnaire et clérical que nous subissons ».

C'est déjà suffisamment agressif. Une première version fut votée qui, sans l'être davantage, faisait un devoir étroit à tous les maçons de s'associer à toutes les réformes ouvrières, conséquence d'une philosophie progressiste. C'était les engager dans la politique socialiste sans frein, ni degré. Eh bien! ce fut voté par une centaine de membres — les seuls présents; — le vote était acquis quand un membre du Parlement fit revenir sur ce vote et adopter la résolution que vous avez lue, mais qu'il eût souhaitée, je pense, moins batailleuse.

Mais il fallait être dans le train.

Cette assemblée, qui vous étonne par des motions antigouvernementales, est composée d'un chiffre considérable de fonctionnaires, de magistrats, de soldats même.

Savez-vous qu'il y avait là, délégués au Convent, 14 instituteurs, 4 directeurs d'école, 2 ou 3 inspecteurs, 4 percepteurs, un receveur des postes, un rédacteur au ministère, un chef de division à l'Instruction publique, des commis des Ponts et Chaussées, un chef de division de préfecture, un commissaire central, 2 officiers de l'armée, 2 procureurs de la République, un vétérinaire départemental, un receveur buraliste, un architecte départemental. Et que d'autres

que je passe! Tous gens sur lesquels le gouvernement ne se vengera pas des gifles qu'il reçoit, mais qu'il est tout de même curieux de lui voir donner.

On dit déjà dans la Maçonnerie que, sous un gouvernement qui compte tant de maçons, c'est une mauvaise note que d'appartenir à des Loges et que l'avancement s'en ressent. Avouez que cela n'est pas impossible et qu'un ministre doit manquer de tendresse à l'endroit d'un frère qui, non seulement dans le secret de la Loge, le temple couvert, mais publiquement, demande qu'il soit précipité du pouvoir.

— Et vous concluez, Monsieur?

— Je conclus que nous, maçons, nous venons de commettre une faute. La Maçonnerie a le devoir de travailler à l'avènement des réformes républicaines et contre les empiétements du cléricalisme; mais elle ne doit jamais — publiquement — faire connaître autre chose que son programme philosophique. Elle peut se mêler à la politique militante, mais d'une façon absolument occulte. Ce fut sa force dans le passé.

Elle vient de livrer une bataille à découvert, une bataille de parti. Elle a fait comme si elle était un parti.....

C'est une faute et d'autant plus impardonnable, que le parti qui en bénéficiera n'est point celui qu'elle représente en son ensemble. Je vous le répète, c'est pour les socialistes qu'elle a tiré les marrons du feu. Est-ce bien cela que voulaient les députés du Convent? J'en étais, et je ne le pense point. »

IV

Voici, d'après le *Rappel* (30 septembre), les principaux vœux adoptés par le Convent. C'est évidemment un texte communiqué :

Invitation aux FF.·. appartenant au Parlement d'apporter tout leur appui aux mesures destinées à favoriser le mouvement républicain, par le remplacement du gouvernement réactionnaire et clérical que nous subissons.

La suppression des sinécures.

L'abrogation de la loi sur les candidatures multiples.

L'étude des voies et moyens d'organiser l'instruction nationale gratuite et intégrale.

Séparation des Eglises et de l'Etat, dénonciation du Concordat.

Création obligatoire de crèches dans toutes les communes ayant plus de 5000 habitants, et création d'une caisse analogue à la Caisse des écoles pour favoriser la création de crèches dans les communes moins peuplées.



Création d'écoles professionnelles d'infirmiers et d'infirmière

Protestations contre les faveurs accordées, au détriment deniers publics, aux corporations religieuses par les Compagnie chemins de fer.

Augmentation du traitement des petits employés et ouvriers administrations publiques ayant plus de trois enfants et proport nelle au nombre d'enfants.

Création d'un Conseil arbitral du travail et d'un ministèr travail.

V

Le discours de clôture du Convent a toujours une cert importance : il résume les travaux et surtout reflète l'es qui a animé les réunions des délégués de toutes les L appartenant au Grand-Orient. Cette année, il a été prono par le F.·. Hubbard, député de Seine-et-Oise. L'assemblé a voté l'impression avec enthousiasme et il a paru dan *Voltaire*, organe du F.·. Léon Bourgeois (n° du 27 septembre 1 Nous donnons ici les principaux passages.

Après les remerciements d'usage, l'orateur s'exprime a

Comment ne pas être ému de parler librement en votre no vous, mes frères, qui êtes l'Assemblée des Loges, et la Fédér française, c'est-à-dire, je n'hésite pas à le proclamer, une des hautes forces morales de la démocratie française. (*Bravos.*)

Votre orateur, mes frères, voudrait apporter tout ce qu'il facultés dans la présentation claire et vigoureuse de notre doct Il s'émeut d'abord de la difficulté immense de la tâche ; puis, t à coup, il s'aperçoit qu'elle est facile. L'écho de vos discussion Loges et des Congrès, la magnifique série des discours que anciens ont applaudis, les pensées et les paroles de ceux qui on choisis depuis longtemps, que nous vénérons et que nous aim comme notre président Desmons, dont la figure et l'âme seml être l'image même du franc-maçon sans peur et sans reproch Tous ces enseignements précieux sont là ; il suffit de s'en péné de les résumer, de les crier de nouveau pour que la doctrine ma nique apparaisse pure de tout alliage, inspiratrice merveilleus la grande Révolution, préparatrice féconde de l'Evolution so que tous les cœurs appellent, que tous les égoïsmes redoutent. (*vos répétés.*)

Oui, mes frères, il y a une doctrine maçonnique, une et sim comme tout ce qui est beau et grand. Elle n'est pas un syst elle n'est pas la conception passagère d'un seul esprit. Elle e

fruit commun du travail intellectuel et moral de nos Loges. Vous l'élaborez sans relâche dans vos ateliers ou, après les labeurs d'âpre combat pour la vie, vous examinez les plus graves problèmes de la destinée humaine, dans un esprit véritablement altruiste que ne saurait égaler la méditation solitaire du penseur. Nos Loges, mes frères, ouvertes à toutes les intelligences de bonne foi, sont les cellules vivantes de la démocratie unie; elles élaborent lentement. mais sûrement, la conscience collective de la nation. (*Double salve d'applaudissements.*)

Elles substituent enfin à l'aveugle foi dans une révélation prophétique, s'imposant par la terreur ou l'imposture aux masses, la définition méthodique et assurée des devoirs et des droits de l'homme qui ne se sent plus le jouet infortuné d'une prédestination fatale, mais le produit le plus perfectionné du travail incessant de la nature arrachant peu à peu, à l'inertie de la matière, le vouloir humain d'abord vague et instinctif, peu à peu conscient, libre, moral, épris de justice et s'efforçant de la réaliser au cours de la vie, en dépit des cruels conflits des éléments, des choses et des êtres. Toutes les religions, mes Frères, ont proposé à chaque homme de s'occuper surtout de lui-même, de sa chétive et transitoire individualité égoïste, d'assurer son salut en vue de la mort : elles sont des religions de mort; votre doctrine, mes Frères, est une doctrine de vie, de vie intense, perfectible, toujours ascendante, préoccupée du perfectionnement commun de l'humanité, avec un stoïque dédain de l'avenir personnel. Ce qui vous enthousiasme, c'est le flambeau toujours plus éclatant de l'humanité vivante et non la destinée, problématique jusqu'à l'invraisemblable, de l'individu disparu.

. . . .

Activité, amour de l'humanité, préparation du mieux social : vous affirmez que c'est là le meilleur aliment de la vie sentimentale et intellectuelle des hommes. Vous vous y donnez tout entiers, et vous voulez que toutes les institutions publiques aient ce même but et aucun autre, tandis que le prêtre veut tout subordonner au caprice divin qu'il forge et représente à sa guise, lois, gouvernement, vie de famille, travail productif; vous voulez laïciser l'existence sociale et ramener les décisions communes à un seul objet, qui n'est pas la plus grande gloire de divinités indémontrables, mais la disparition des maux, hélas ! réels, qui, de tous côtés, soumettent à la souffrance la sensibilité humaine. Telle est notre philosophie directrice, mes Frères, et cette philosophie, qui est essentiellement agissante, elle commande une politique. Ce n'est certes pas celle que Bossuet a tirée de l'Ecriture connue sous le nom de sainte : c'est celle que la science déchiffre péniblement depuis des siècles dans le grand Livre de la nature, la seule Bible éternelle, et dans le cœur de l'homme.



Faisons comme la science, notre maîtresse; calmes et patients malgré les excommunications et les basses injures, reprenons notre truelle, nos outils de travailleurs, et cimentons une nouvelle pierre d'un édifice social, mieux construit, moins visité par les fléaux, moins déshonoré par la misère et l'injustice. (*Applaudissements.*)

. . . .

Depuis le milieu du siècle dernier, c'est la Franc-Maçonnerie qui a été l'avant-garde des progrès politiques. C'est elle qui a donné à la première République sa triple devise que nous pouvons répéter fièrement en songeant qu'elle est devenue l'invocation incontestée de tous nos actes publics. C'est elle qui a fait passer dans la législation de la troisième République ces lois militaires, scolaires, ces libertés de la presse et des réunions que l'on n'ose pas encore mutiler, si ce n'est indirectement et comme à la dérobée. (*Bravos.*)

On peut le dire hautement, c'est depuis que le personnel gouvernemental s'est détourné de l'esprit des Loges que la réaction a repris son courage et sa morgue; la réaction a vu avec joie plusieurs de nos anciens Frères déserter les principes de la libre pensée ; oublier que le faisceau des arts et des sciences, les plus nobles visées intellectuelles, n'ont tout leur éclat que s'ils se rattachent à la conquête d'une moralité sociale supérieure; se ruer au service de ce qu'ils appellent les affaires, rechercher avidement, eux sceptiques, l'appui intéressé des docteurs de superstitions, le rire de la philanthropie, et faire comme Guizot de l'enrichissement individuel et de l'esprit de lucre le but suprême des efforts des citoyens.

. . . .

Non, mes Frères, l'intérêt économique n'est pas la seule clé de la politique. . . . .

Les réformes religieuses ont toujours accompagné, que dis-je? dominé de haut, entraîné, commandé les réformes politiques et sociales.

La première Révolution, sous l'impulsion des grands philosophes du XVIIIe siècle, l'avait compris. Il fallut que le pouvoir personnel et dictatorial du premier consul et de l'Empereur restaurât l'autorité pontificale pour enrayer l'émancipation philosophique des Français et, depuis, tous les gouvernements de réaction, comme le fait le ministère actuel, ont mendié l'appui du clergé romain. Tous les gouvernements qui ont eu des velléités de liberté et de progrès ont, au contraire, secoué ce joug et préparé, plus ou moins, la laïcisation complète de notre peuple. L'esprit républicain est inséparable de la libre pensée : nous avons le devoir de propager celle-ci parce que, sans elle, la République ne serait plus une noble association de consciences indépendantes, jugeant par elles-mêmes de toutes les questions, elle ne serait qu'un troupeau de sujets aveugles,

courbés, dociles, sous le goupillon pontifical remplaçant le sceptre royal. (*Acclamations.*)

A cet égard, notre grande famille n'a plus d'hésitations; elle manifeste de plus en plus une étroite communauté de vues. Elle affirme clairement son idéal. Elle parle à l'esprit; elle parle au cœur des profanes, elle les invite à se vouer uniquement à la recherche du juste et du vrai. Elle demande que le gouvernement, que les lois, que l'administration se proposent cette même tâche et par conséquent que les agents de l'autorité publique n'obéissent à aucune autre autorité morale que celle de la République. Quiconque prend son mot d'ordre politique à Rome sert par là même un autre maître que la souveraineté nationale. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

. . . .

Les ténèbres et les chimères? hélas! les gouvernants républicains n'ont pas osé les mettre complètement en dehors de notre législation. Ils ont laissé l'Etat lié à l'Eglise, c'est-à-dire lié par l'Eglise.

C'est cette faute suprême qui a laissé tout espoir et toute audace au parti catholique et qui lui permet de descendre de nouveau dans l'arène électorale avec la complaisance d'un gouvernement tout à la fois complice et dupe. (*Marques d'approbation.*)

Les ténèbres et les chimères? Nous avons vu les ministres de la République se prosterner devant elles en leur qualité de membres du gouvernement, en plein parvis de Notre-Dame, nous les avons vus humilier la nation au pied d'un moine dominicain, véritable inquisiteur, le P. Ollivier, invoquant audacieusement le plus odieux des mythes, celui de la divinité qui réclame le sang pur et la torture épouvantable des innocents pour racheter les actes d'une France républicaine et libérale. Et ce gouvernement s'est tu, attaché dans son agenouillement!

Il a laissé dire que la France avait été envahie parce qu'elle aurait déplu à la divinité des prêtres catholiques. Il a obligé le président de la République, les présidents de nos assemblées à subir cet affront! Heureusement, notre Frère Brisson a su, en quelques mots que le pays entier a pu lire plus tard dans toutes nos communes, rétablir les droits de la pitié humaine et de la raison indignée.

Cette belle protestation, qui a soulevé tous les cœurs que le fanatisme n'oblitère pas, a été, mes Frères, comme un éclair des anciens principes au milieu de l'obscurcissement systématique, voulu par les ministres que la coalition des réacteurs apeurés maintient au pouvoir. Ils ne s'y sont pas associés, et désormais chaque jour les a vus se courber davantage sous les injonctions papales. (*Bravos.*)

Ils se disent, ils se croient républicains, peut-être parce que leurs alliés, leurs maîtres, n'ont pas encore rétabli la couronne en France; ils ne voient pas, les malheureux, qu'ils ne sont que les humbles



sujets du monarque spirituel qui trône à Rome, et que, moins Français que la plupart des anciens rois de France, ils se livrent, et notre démocratie avec eux, à la plus détestable des monarchies, au joug romain, au despotisme religieux, au Pape ultramontain. (*Salve d'applaudissements.*)

Déjà, mes Frères, une telle trahison a porté ses fruits; on persécute les esprits libres, on brise les petits, on déplace les indépendants sans se soucier des privations et des souffrances qu'on inflige à des hommes coupables d'aimer la liberté de conscience, à leurs femmes et leurs enfants. On donne un avant-goût de l'effroyable misère dans laquelle les congréganistes de la Belgique, après leur victoire, ont plongé les instituteurs de ce pays. (*Applaudissements.*)

Ah! mes Frères, il n'y a pas un ami de l'instruction, du progrès et des lumières qui ne doive frémir de ce qui attend cette malheureuse nation si elle tombe entre les mains de la majorité que le gouvernement, au printemps prochain, entend arracher par toutes les pressions au corps électoral.

On sait bien que les prières et les oremus sont vains et peu efficaces, mais on versera à flots l'argent, les menaces, les promesses et les révocations avec les prières. On excitera les craintes des timorés et des timides qui placent au-dessus de tout la conservation des privilèges de la richesse; on prétendra, contre toute vérité, que la petite propriété est menacée parce qu'on demande plus de justice dans les charges fiscales, et, comme en 1849, on donnera au pays une assemblée hypocritement républicaine qui livrera le pays à l'épiscopat romain, comme la malheureuse Belgique, comme l'Espagne, comme l'Autriche..... Et vous savez que l'Eglise ne veut pas la domination à demi, elle veut les âmes, elle veut les corps, elle veut la volonté même de ceux qui se livrent à elle, sinon elle les prive du pain et du sel.

Elle vient d'excommunier le ministre des Finances d'Espagne, conservateur et catholique pourtant, mais qui entendait faire appliquer les lois fiscales, et cette excommunication a suspendu l'application des lois.

Nous verrions chez nous aussi la même honte, mes Frères, si, par notre énergie, nous ne réveillions chez les républicains de toute la France le sentiment de l'autonomie nationale. (*Longs applaudissements.*)

Non, mes Frères, cela ne sera pas, cela ne peut pas être. C'est un devoir maçonnique de jeter une lumière éclatante sur de tels périls, c'est un devoir républicain que de répudier des hommes qui, élus comme républicains, s'allient avec tous les débris des partis dynastiques et du parti sans nom flétri autrefois par Thiers et par Dufaure eux-mêmes, ces timides démocrates; c'est un devoir



français de condamner un ministère qui transforme la France en une province vassale de la Congrégation du Gesù, du Collège des cardinaux italiens, du Pape italien infaillible, suivant dans chaque pays une politique changeante et cauteleuse, mais visant partout à la domination universelle. (*Triple salve d'applaudissements.*)

Vous serez, que dis-je? vous êtes debout, mes Frères!

Vous êtes prêts à défendre la liberté, le progrès social, votre idéal philosophique. Chacun de nous dans sa sphère ne ménagera ni son temps, ni sa peine. A travers le souci des labeurs que nous impose le soin de nos familles, nous trouverons encore la force de répandre le civisme. Pour moi, mes Frères, je sens redoubler mon ardeur quand je vous vois si unis, si résolus dans vos votes, ne formant qu'un corps et qu'une volonté.

Nous vaincrons. Les injustices déjà commises seront réparées, et la République sera désormais confiée, dans tous les postes, à des défenseurs sûrs qui auront affirmé leur fidélité par leurs actes. Et cette République sera la *République du Travail*, celle que nous voulons voir prospérer, débarrassée de la servitude ecclésiastique, émancipée des monopoles financiers, tutélaire pour les modestes patrimoines, préoccupée d'assurer la vieillesse contre le dénûment, l'indigence contre l'abandon.

Nous n'avons besoin, pour remporter cette victoire, de nous inféoder à aucun système, à aucun groupement politique, à aucune classe ou catégorie sociale. Chacun de nous, comme citoyen, peut avoir son guidon préféré, mais il y a un drapeau commun qui nous abrite tous, radicaux, progressistes, socialistes, sous les mêmes plis.

Ce drapeau n'est directement opposé qu'à la bannière papiste. Il servira de ralliement à l'heure du scrutin suprême à tous ceux que la philosophie humanitaire a pénétrés de l'esprit de solidarité. Ce n'est pas un signe passager de ralliement; il survivra toujours à toutes les étiquetttes transitoires de la politique parlementaire et électorale. (*Bravos répétés.*)

C'est le drapeau de la philosophie. L'Eglise, dédaigneuse du doux parler de France, s'écrie fièrement, dans son langage romain, qu'elle est patiente parce qu'elle est éternelle, *patiens quia æterna.* Mais toute l'histoire de l'humanité donne un démenti à cette parole d'orgueil. Tous les dogmes passent, tous les rites se transforment, tous les dieux se culbutent et se succèdent dans les rêveries mystiques. Seule, une conception suprême va grandissant à travers les siècles de l'évolution humaine, sapant toutes les dominations, perfectionnée d'âge en âge par les penseurs et les hommes de travail, c'est la plus idéalisée de toutes les divinités, celle qui illumina les stoïques, les hommes de sacrifice, nos derniers maîtres, les Diderot,



les Auguste Comte, les Littré, les Benoît Malon et les Guyau, pour ne nommer que quelques-uns des plus grands.

C'est l'idée de justice, c'est elle qui résume notre philosophie et commande notre politique, c'est elle qui resplendit sur notre drapeau, c'est à elle qu'il faut vouer nos cœurs, c'est elle qui nous donnera le courage d'être les soldats du Droit. Elle seule aura un jour la force toute-puissante.

Elle régnera entre les citoyens, elle régnera entre les peuples. La France lui devra le retour des Frères arrachés et opprimés par la conquête à main armée; déjà les souverains eux-mêmes, dans les alliances qu'ils nouent, s'en réfèrent, au moins en paroles, au droit et à l'équité. Elle est notre espérance, elle deviendra le flambeau de notre République. L'humanité s'efforcera de plus en plus de la définir et de la réaliser et seulement en elle se trouve l'éternité patiente et infinie. (*Approbation.*)

Car, à la face de l'Univers, que la science scrute, attentive, la pensée la plus haute de l'humanité est bien cette parole de Kant, si admirablement transposée par le poète que j'ai déjà cité, cette affirmation sereine de l'être vivant parvenu à l'idée de justice et s'écriant :

> Je puis avec orgueil, au sein des nuits profondes,
> De l'éther étoilé contempler la splendeur.
> Gardez votre infini, cieux lointains, vastes mondes,
> J'ai le mien dans mon cœur.

L'assemblée tout entière, ajoute le *Voltaire*, debout, frémissante, fait une longue ovation à l'orateur. Tous les membres du Conseil de l'Ordre se lèvent et vont serrer la main de M. Hubbard.

Il est certain que dans ce discours, bien plus nettement que dans la déclaration du Conseil de l'Ordre que nous donnons plus loin, se trouve le véritable esprit du Grand-Orient de France. Rarement on avait été si clair, si franc, jamais le but politique antireligieux de la Maçonnerie française n'avait été si audacieusement affiché.

Désormais l'illusion n'est plus possible : partisans et adversaires savent pertinemment à quoi s'en tenir.

CHANSONS MAÇONNIQUES

A titre de cusiosité, et grâce à l'obligeance d'un amateur d'objets antiques autant que maçonniques, nous présentons à nos lecteurs deux respectables petits volumes de chansons : respectables, évidemment, en raison des moisissures et des vieilles poussières qui en ont parcheminé les feuillets. L'un a vu le jour en 1737, et porte, en première page, au milieu d'un cartouche dont les contours rappellent assez harmonieusement la forme d'une lyre, la légende ci-dessous :

CHANSONS
NOTÉES
DE LA TRÈS-VÉNÉRABLE
CONFRÉRIE
DES FRANCS-
MAÇONS
PRÉCÉDÉES
DE QUELQUES PIÈCES DE POÉSIE
CONVENABLES AU SUJET
ET D'UNE MARCHE.
LE TOUT RECUEILLI ET MIS EN ORDRE
PAR LE F.·. NAUDOT
1737

A la suite, on remarque une dédicace à la plume, si malheureusement tronquée par la reliure, qu'il est impossible de la lire intégralement :

Offert à la R.·. ▭ maritime de l'aimable Concorde, par le .·. Chambellan.....

L'autre petit volume a négligé le cartouche lyrique, mais,

moins vieux de près d'un siècle, il a la prétention d'être pl
complet :

RECUEIL
DE
CHANSONS
DE LA
TRÈS VÉNÉRABLE CONFRÉRIE
DES
FRANCS-MAÇONS
PRÉCÉDÉES DE PLUSIEURS PIÈCES DE POÉSIES
MAÇONNES
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE

A JÉRUSALEM
1803

En réalité, les deux recueils se ressemblent et n'offrent q
de très légères variantes quant au fond et à la forme. Il y
cependant cette petite différence, c'est que le Fr.·. Naudo
joint la musique aux paroles. Ce Frère devait probableme
cultiver le clavecin ou l'épinette, et n'était pas fâché d'éco
ler quelques morceaux de sa composition. Nous regrettons
ne pouvoir, pour les amateurs, en donner quelques bribe
Il y a notamment certain couplet d'une facture au-dessus
l'ordinaire. Je parle de la musique bien entendu.

C'est ici le séjour
Qu'habite l'innocence,
Nous qui formons sa cour
Respectons sa présence,
Que nos cœurs et nos voix
Célèbrent son Empire
Et que ces douces lois
Règnent sur tout ce qui respire.

(Recueil, 1737, p. 94.)

Ce mot « règnent » s'égrenne en ondulations sonores, grâ
à deux roulades en triples croches, et la syllabe « pire
meurt en s'allongeant au moyen de deux blanches et d'u
ronde du plus grand effet.

Mais le chef-d'œuvre du *Maître,* c'est incontestablement
marche sans paroles des *Franches-Maçonnes (sic).* Elle s'a

nonce gravement avec des accompagnements de cors de chasse; puis vient le tour des flûtes et des hautbois. En fin de compte, ce sont les cors de chasse qui prennent le dessus et qui ont les honneurs du final.

Mais, laissons-là la musique. Nous ne voudrions pas passer pour piller le F.·. Naudot, et nous aimons à nous rappeler que *ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.*

L'impression qui se dégage de la lecture de ces deux recueils pourrait, à quelque chose près, se résumer en ce vers d'Opéra comique:

Vive le vin, l'amour et le tabac

avec une toute petite modification, en remplaçant le *tabac* par le *secret* :

Vive le vin, l'amour et le secret.

Ce sont effectivement les trois champs ouverts au Pégase maçonnique.

Que les Francs-Maçons chantent le jus de la treille, il n'y rien dans ce fait qui puisse nous offusquer, et nous leur passerons d'autant mieux ce caprice qu'ils n'ont pas le mérite de l'avoir inventé. Si le premier viticulteur du monde a été victime d'une surprise, c'est apparemment parce que la liqueur vermeille infuse avec elle, quelque chose qui séduit, et la séduction qu'elle exerce a, dans tous les idiomes, depuis les siècles antiques, inspiré les bardes de tous les pays. Horace chantait le vieux Falerne; moins poétiquement peut-être, les maçons célèbrent le *rouge-bord* qu'ils avalent en équerre à la santé de leurs vertus.

Avec la première rasade, c'est la béatitude qui commence :

Armons-nous tous ici d'un verre
Et que cette aimable liqueur,
Coulant dans le sein du mistère (*bis*)
Soit le sceau de notre bonheur.

(1737, p. 70.)

Et pour que le bonheur soit parfait, ce n'est pas de trop de la nuit entière :

Mes chères Sœurs jusqu'à demain
Restons à cette table;
. . . .

(1737, p. 84)



Il reviendra souvent à son péché mignon, et comme le proverbe ne meurt pas, tout maçon qui a bu boira, et boira encore davantage.

Ah ! qu'il est doux de passer la vie
Dans ce séjour délicieux,
Est-il un sort plus glorieux
Que de boire à la Maçonnerie
Que ce plaisir est séduisant,
Frères et Sœurs, buvons-y souvent.

(1737, p. 73.)

Naturellement, on le voit par les citations qui précèdent, le maçon associe les dames à sa petite débauche.

A la santé de nos maçonnes,
A la santé de nos maçons,
Vidons les flacons et les tonnes,
Et tous, à l'envi répétons :
Maudit celui qui ne boira,
Et qui ne maçonne, çonne, çonne,
Maudit celui qui ne boira
Et qui ne maçonnera.

(1737, p. 81.)

Et le maçon maçonne si fort et si bien qu'il finit par perdre toute réserve.

Offrons ici des vœux secrets,
A nos Sœurs les plus chères :
Célébrons ces divins objets,
Avec des cœurs sincères;
Buvons-y donc tous à longs traits
Buvons-y frères.

(1737, p. 83.)

Il est si facile, en effet, de se laisser aller, quand on égare ses promenades :

Dans un jardin délicieux
Où le bien et le mal ont source,
Où serpente un fleuve impétueux
Dont un maçon calme la source,
Et dont les eaux, par leur fraicheur
De l'été calment la chaleur.

1803, p. 138.)

C'est ici qu'il importe discrètement de jeter un regard, par dessus la haie, dans ce jardin des vertus maçonniques, et de

constater qu'en leurs ébats, les Chevaliers de la Truelle ont les mœurs faciles. Il semble que c'est pour ce lieu de délices que Mlle de Scudéri a écrit ces vers :

> Tircis vous apprend des chansons
> Où le cœur s'intéresse
> On dit qu'il y joint des leçons
> Qui parlent de tendresse.

Il me paraît, en effet, fort difficile de concilier les stances érotiques avec des couplets où l'on prône le « séjour de l'innocence » et l'école de la vertu.

Le texte que nous étudions nous fait toucher ici une question délicate. Quelle est la situation de la femme dans la Maçonnerie ? Son admission y a-t-elle toujours été à l'ordre du jour ?..... « Qui trop embrasse mal étreint », dit-on. Je veux me souvenir du proverbe et pour aujourd'hui scinder la question. L'existence de la Grande Loge mixte, le Droit Humain, se dresse comme la preuve de l'existence actuelle des sœurs maçonnes. (Je parle pour la France ; dans certains pays, l'Espagne, par exemple, et l'Amérique, la preuve n'est plus à faire). Le G.·. O.·., il est vrai, a frappé d'excommunication ces dissidents, mais ils ne s'en portent pas plus mal. D'autre part, nous possédons une brochure qui ne date pas de très loin et intitulée : *Projet de Règlement pour la fondation d'un orphelinat maçonnique, adopté par la Commission d'examen à l'Or.·. de Paris.....*, etc. Cette brochure imprimée à Dijon, porte sur la couverture l'indication suivante : Paris, dépôt à la papeterie de la S.·. Grande-Maîtresse, Vve Amédée Petit, 5, rue de la Banque. Il existe à coup sûr des personnes qui ont connu la Vve Petit, et des maçons qui n'ont pas oublié la G.·. M.·. Voilà, certes, des indications précieuses pour un travail que nous tenons en réserve. Mais, comme ces pages sont uniquement destinées à l'examen de deux volumes anciens, nous n'empiéterons pas sur l'avenir et nous resterons dans notre cadre. Donc, à l'époque où ces chansons réveillaient les échos des Loges endormies, sous l'œil paterne du Grand Architecte de l'Univers, les dames mariaient-elles leur fausset aux notes mâles et graves des maçons barytonants ? Il est certain que l'accord ne fut pas toujours parfait et que la discorde, en maintes circonstances, dut lancer des traits



acérés. Galamment les chevaliers avaient le bon goût de mettre les pouces et de demander grâce.

Sexe charmant, quittez l'humeur sévère,
Sur les maçons ne lancez plus de traits ;
Chacun de nous vous aime et vous révère,
Et jugez-en par les vœux que je fais :

(1803, p. 132

De tous ces vœux touchants, le plus riche en résultats est, sans conteste, l'accomplissement du souhait qu'il puisse se rencontrer de par le monde assez de maçons pour rendre toutes les femmes heureuses.

Belles, dont nous louons les charmes,
Vos cœurs seraient exempts d'alarmes
Et de soupçons,
Si vous trouviez chez tous les hommes,
Dans le fameux siècle où nous sommes,
Des Francs-Maçons.

(1803, p. 105.)

Comment des Frères animés de tels sentiments auraient-ils pu manquer à l'hospitalité et ne pas accorder une toute petite place aux femmes, alors qu'ils chantaient en Loge :

De la volupté les attraits
Peuvent toucher le sage
Nous n'en condamnons que l'excès
Et nullement l'usage.

(1803, p. 62.

Ou bien encore :

D'une maitresse
Sachons faire choix
Mais sans faiblesse
Conservons tous nos droits.

(*Id.*, p. 124.

Cependant, il faut être impartial et mettre tout dans la balance. Le rapprochement entre elles de toutes ces chansons offre une contradiction qui serait ambarrassante, si les us et coutumes des maçons ne nous étaient familiers, avec toutes les petites fourberies dont ils se sont adjugé le privilège.

Certains couplets semblent affirmer d'une façon formelle

l'exclusion des femmes des mystères maçonniques. Les favoris de la muse prennent même des gants pour le leur faire entendre poliment, tout en esquissant deux prétextes à cette exclusion.

Le premier, c'est la crainte d'indiscrétions de la part du sexe que l'on est convenu d'appeler le plus faible.

Je veux, avant que de finir,
Nous disculper auprès des Belles,
Qui pensent devoir nous punir
Du refus que nous faisons d'elles.
Il leur est défendu d'entrer dans nos maisons;
Cet ordre ne doit pas attirer leur colère,
Elles nous en loueront, j'espère,
Quand elles sçauront nos raisons.

Beau sexe, nous avons pour vous
Et du respect et de l'estime :
Mais aussi nous vous craignons tous,
Et notre crainte est légitime
Hélas ! on nous apprend pour première leçon,
Que ce fut de vos mains qu'Adam reçut la pomme,
Et que sans vos attraits tout homme
Naitrait peut-être franc-maçon

(1737, p. 5 et 6.)

Voici qui est plus net encore :

Pardonne, tendre amour,
Si dans nos assemblées
Les nimphes de la cour
Ne sont point appelées,
Amour, ton caractère
N'est pas d'être discret :
Enfant, pourrais-tu taire
Notre fameux secret.

(1737, p. 75.)

Quant à l'autre motif, deux vers de Lafontaine vont nous l'indiquer. A cette époque le roi de l'apologue était un auteur tout frais et chacun devait l'avoir aux lèvres.

Deux coqs vivaient en paix
Une poule survint.....

Voyez-vous la jalousie dans la basse-cour de la vénérable Confrérie ? Ici s'impose l'emploi des *alexandrins* :



Si le sexe est banni qu'il n'en ait point d'alarmes;
Ce n'est point un outrage à la fidélité;
Mais je crains que l'amour, entrant avec les charmes,
Ne produise l'oubli de la fraternité.

Noms de frère et d'ami seraient de faibles armes
Pour garantir les cœurs de la rivalité,
Dans le sexe charmant trop d'amabilité
Exige des soupirs et quelquefois des larmes.

(1737, p. 97.)

Les pauvres!

Comment se fait-il maintenant que dans le même recuei nous trouvions tout le contraire de ce qu'affirment dans ce dernières citations le f.·. médecin Procope et consorts?

La contradiction s'explique avec une facilité extrême, pour une fois, je ferai grâce à nos maçons de toute accusatio de duplicité.

La maçonnerie d'adoption, c'est-à-dire, l'admission de l femme et de l'enfant dans les Loges, a été surabondamme prouvée à l'aide de multiples documents authentiques. Le travaux, notamment ceux de M. de la Rive sur ce sujet, ont pr jeté une abondante lumière autour de la secte. Mais, en 173 à l'époque où fut imprimé le premier recueil de chanson dont l'exemplaire de 1803, n'est en somme, qu'une reprodu tion plus ou moins exacte, la Maçonnerie était en France ses débuts d'établissement. Il est avéré que la fondation de premières Loges, réservées aux seuls Frères, a précédé d'u certain nombre d'années la maçonnerie féminine, à laquell on assigne généralement l'époque de 1730. Mais dans ce intervalle le souffle poétique n'avait pas de raison de chôme ni le lyrisme des maçons lettrés d'enrayer son essor. Pou ce motif nous pouvons conclure, en toute justice, que l F.·. Naudot, en collectionnant vers 1737, les chansons maçon niques, s'était borné à recueillir pêle-mêle, six ans avant e six ans après l'admission de la femme, toutes les production qui avaient cours en loges, sans s'inquiéter de ce qu'en appa rence seulement, elles contenaient de contradictoire. Tou au plus, pourrions-nous en déduire, qu'à cette époque, il avait, comme il y a de nos jours encore, des maçons opposé à l'initiation de la femme; ce qui n'empêche pas que de tou temps les Frères ont eu de solides raisons pour chanter « à l santé de nos maçonnes! » pour offrir « des vœux secrets,

leurs sœurs les plus chères », et pour « célébrer ces divins objets », car

> Un maçon ne conçoit jamais
> Des flammes trop légères:
> Toujours constants, toujours discrets,
> Nous aimons nos bergères.
>
> (1737, p. 83 — 1803, p. 92.)

Dans son jardin fermé, « la seule maçonnerie offre des plaisirs parfaits. »

> Ici la sœur et le frère
> Forment tous les mêmes vœux.
> Sans étude on y sait plaire,
> Sans remords on est heureux.
> Et nous goûtons sur la terre
> La félicité des cieux.
>
> Loin qu'une maman sévère,
> Qu'un mary sombre et jaloux,
> Osent troubler le mistère
> D'un amusement si doux,
> Tous deux ils nous laissent faire.
> Et tous deux font comme nous.
>
> (1737, p. 78.)

Nous en passons, et des meilleurs, parmi les couplets. On ne peut et on ne *saurait* tout dire. Nous avons sous les yeux une variante, tirée d'un « Recueil de chansons *pour la maçonnerie des hommes et des femmes*, augmenté de plusieurs vaudevilles nouveaux ». C'est rare comme malpropreté et d'une transparence telle, qu'il nous est impossible de citer le plus petit couplet à double sens. Aussi bien nous nous déclarons suffisamment édifiés.

Il nous reste à dire un mot du troisième dada des francs-maçons : c'est le *secret*.

> Pour le public, un franc-maçon
> Sera toujours un vrai problème
> Qu'il ne sçaurait résoudre à fond,
> Qu'en devenant maçon lui-même.
>
> (1737, p. 6.)

Seulement, depuis 1737, les conditions ont changé, et le fameux secret, qu'ils redoutaient si fort de livrer à l'autre moitié du genre humain, a fini par n'être plus un secret pour



personne. Il leur serait difficile de chanter aujourd'hui en toute vérité :

Ils tâchent vainement
De pénétrer nos mistères
Ils ne sçauront pas seulement
Comment boivent les frères.

(1737, p. 26.)

Il est certain qu'il a fallu la Révolution pour éclairer le monde sur leurs tendances inavouables. Ils travaillent dans l'ombre et à la moindre alerte le temple est couvert.

S'il *pleut*, alors tout est mistère,
Jusqu'à la poudre et jusqu'au feu,
Et nos armes sont de l'hébreu
Pour tout autre qu'un de nos frères.

(1737, p. 52.)

Après son *obligation*, l'initié devient une carpe muette, et les rigueurs d'un code criminel ajoutent à sa discrétion, en lui rappelant la menace de terribles vengeances :

Sois sage et discret
Sache moins parler que te taire;
Préviens le *regret*
Qui suivrait l'aveu du secret

(1737, p. 61.)

Du reste, la discrétion ne leur coûte guère; c'est comme une grâce d'état, et il suffit d'être maçon pour en avoir la plénitude. C'est une qualité qui fit défaut à maints grands hommes et causa leur perte. Il est bien regrettable pour l'humanité que cette institution se soit si longtemps fait attendre !

Sur le secret de ses forces,
Par d'odieuses amorces,
Dalila pressa Samson
Il n'eut point eu la faiblesse
De l'apprendre à sa maîtresse
S'il eut été franc-maçon.

(1737, p. 90.)

Point n'a été besoin, cependant, d'odieuses amorces et de Dalila, pour percer à jour la Franc-Maçonnerie. Nul n'ignore aujourd'hui que son but final a été, est et sera l'abolition de toute autorité religieuse et civile, c'est-à-dire la ruine de l'Église et la ruine de la Patrie.

ATHANASE ANTIME.

DÉCLARATION OFFICIELLE

DU CONSEIL DE L'ORDRE DU GRAND-ORIENT

Quelques jours avant le Convent et non à la suite de cette assemblée, comme quelques journaux l'ont dit par erreur, le Conseil de l'Ordre a répandu à profusion une déclaration que nous reproduisons ci-dessous.

On remarquera la modération relative de ce document officiel destiné aux nouveaux Frères et au monde profane, modération qui fait un saisissant contraste avec le discours du F.·. Hubbard et surtout avec la circulaire relative à l'expulsion des Jésuites, circulaire destinée aux seuls francs-maçons et dont *La Croix du Midi* a publié des extraits que nous reproduirons.

Cette déclaration est précédée de ces lignes dans la brochure imprimée qui nous a été communiquée :

Le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France, après un examen attentif des livres, pamphlets, articles de journaux, discours, sermons, etc , *diffamatoires et calomnieux à l'égard de la Franc-Maçonnerie, publiés pendant ces dernières années par les exploiteurs de l'ignorance, de la superstition et de la crédulité, par les ennemis de l'émancipation politique des peuples et par les adversaires du progrès social de l'humanité,*

Décide que la déclaration ci-après sera envoyée à toutes les Loges de la Fédération, pour être distribuée à leurs membres et à tous les nouveaux FF.·. aussitôt après leur initiation, et qu'elle sera répandue à profusion dans le monde profane.

DÉCLARATION

I

La Franc-Maçonnerie dédaigne les attaques, les injures, les diffamations et les calomnies de ses traditionnels ennemis :



elle poursuit, dans le calme de sa force, l'œuvre intellectuell morale, politique et sociale que les générations passées l ont léguée.

Elle ne reconnaît pas d'autres vérités que celles fondé sur la raison et la science, et c'est avec les seuls résulta obtenus par cette dernière qu'elle combat les superstitio et les préjugés sur lesquels les Églises fondent leur autori

Elle ne trempa jamais, ni dans les guerres religieuses q déciment l'humanité, ni dans les sanglants autodafés do furent souillés les autels de toutes les religions; elle aba donne aux sectaires les bûchers dans ce monde et les flamm infernales dans l'autre.

Sa loi primordiale est la tolérance : Elle a solennellem inscrit, en tête de sa constitution générale, le respect de tou les croyances, de toutes les idées et de toutes les opinio et sa propagande est bienveillante, car elle sait que les co sont faibles et les cerveaux ignorants.

Elle n'impose à ses adhérents aucun dogme et ne les f passer sous aucunes fourches caudines. Elle ne leur dema que du bon vouloir dans la libre recherche des vérités sci tifiques, morales, politiques et sociales, et du zèle dans propagande de ces vérités.

Elle les encourage à développer leurs facultés, à augmen leur savoir par l'étude et par de fréquentes et loyales disc sions, et elle s'efforce de dégager leurs esprits des mille li où les enserre un héritage séculaire d'erreurs et de m songes.

Elle accorde sa plus haute estime et son entière confia à ceux de ses membres qui règlent leur conduite sur ses pr cipes, mais elle se montre indulgente pour tous ceux sollicitent la participation à ses travaux, et si elle consid comme un devoir de leur montrer le chemin de la vérité, ne s'accorde pas le droit de les rejeter parce qu'ils sont enc fidèles à des préjugés d'enfance ou à des pratiques impos par les conditions familiales et sociales dans lesquelles vivent.

C'est à cette grande tolérance que la Franc-Maçonnerie d d'avoir vu, à toutes les époques, des hommes appartenant a écoles philosophiques, politiques et sociales les plus oppos et aux religions les plus diverses se réunir dans ses Log

pour y travailler en commun à l'émancipation de l'esprit humain, à l'indépendance des peuples et au bonheur social de l'humanité.

II

La morale de la Franc-Maçonnerie n'est enchaînée à aucune croyance religieuse ni à aucune théorie philosophique. Elle est formée de ce fonds commun de préceptes qui enseignent à l'homme à être meilleur afin de devenir plus heureux, et que l'on trouve dans toutes les religions et dans toutes les philosophies, où ils furent déposés par les sages de tous les pays. Leur source scientifique est dans l'étude du cœur humain et dans celle des qualités individuelles et sociales de l'homme, et c'est directement à cette source que la Franc-Maçonnerie les puise pour les répandre dans le monde.

Elle ne cherche l'origine des idées de devoir, de bien, de mal et de justice, ni dans de prétendues révélations divines, ni dans les conceptions de la métaphysique; car la science les lui montre naissant des rapports familiaux et sociaux que les hommes entretiennent et qui leur sont imposés par les lois naturelles les plus implacables.

La science établit, en effet, d'une manière irréfutable, que la vie sociale, dans l'espèce humaine, ainsi que dans toutes les espèces animales et végétales, est l'arme la plus indispensable dans la lutte pour l'existence à laquelle toutes sont condamnées par les lois naturelles. Elle montre les individus qui s'isolent succombant sous les causes multiples de destruction qui les environnent, tandis que ceux-là résistent et forment des races et des espèces durables qui vivent en commun et s'associent pour le rude et incessant combat de la vie.

Elle montre les associations d'individus commençant par la famille, où l'échange des soins, des services et des caresses fait naître successivement l'amour maternel, l'amour paternel, l'amour filial, l'amour fraternel et les autres affections familiales, avec toute une série d'actes que l'habitude transforme en besoins aussi impérieux que ceux de boire, de manger et de se reproduire, et que l'intelligence humaine, parvenue à un certain degré de développement, considère comme des devoirs.



Puis, la science nous montre l'amour qui lie l'enfant à sa mère, à son père, à ses frères, à ses sœurs, et qui lui attache tous ces êtres, s'étendant, à mesure que sa vitalité se renforce, que son intelligence s'ouvre et que son cœur s'épanouit, à la femme qui le complétera, en lui permettant de former une nouvelle famille, au camarade qui partage ses jeux, à l'ami qui reçoit ses confidences, à ceux qui contribuent au développement de son intelligence et à l'accroissement de ses forces par l'éducation scientifique et physique qu'il en reçoit, à ceux avec qui il échange des services, à tous ceux qui parlent sa langue et dont il partage les plaisirs et les travaux pendant la paix, les privations, les dangers, les émotions patriotiques dans la guerre.

A tous ces sentiments correspondent des actes incessamment répétés qui deviennent des habitudes tenaces, puis des besoins impérieux et d'où naît la notion de devoirs nouveaux, non moins sacrés, aux yeux des sociétés parvenues à un certain degré d'évolution intellectuelle, que ceux de la famille: devoirs envers les amis, devoirs envers les vieillards, devoirs envers tous les membres de la société où l'on vit, devoirs envers la patrie, qui en est la représentation matérielle et morale; puis, l'amour social s'élargissant toujours à mesure que l'intelligence se développe, devoirs envers l'humanité tout entière. Et l'observation nous montre les idées de ces multiples devoirs s'inculquant si profondément dans le cerveau des hommes civilisés et éduqués qu'elles en forment le patrimoine héréditaire, et que les actes répondant à chacun des sentiments affectifs deviennent des besoins si impérieux, qu'ils sont accomplis sans aucune autre pensée que celle de les satisfaire et sans préoccupation d'aucune récompense, soit dans ce monde, soit dans un autre.

L'observation démontrant que les sentiments d'amour familial et social sont d'autant plus énergiques, dans chaque homme et dans chaque société humaine, que l'intelligence du premier est plus développée et que la seconde est parvenue à un plus haut degré de civilisation, l'instruction scientifique et morale apparaît comme le premier devoir des gouvernements envers les peuples et doit occuper le premier rang dans la pensée de tous ceux qui veulent le progrès de l'humanité et le triomphe de la démocratie.



La Franc-Maçonnerie ne faillit jamais à ce devoir : la diffusion de la science et celle de la morale indépendante qui en découle ont figuré, à toutes les époques de son histoire, en tête de son programme de propagande et d'action.

III

En même temps que la Franc-Maçonnerie s'efforce d'émanciper les esprits et de dégager la morale des superstitions religieuses et des théories de la métaphysique, en même temps qu'elle enseigne à ne chercher la récompense des devoirs individuels, familiaux et sociaux convenablement remplis que dans la satisfaction de la conscience et l'estime des honnêtes gens, elle s'est donné pour mission de transformer en citoyens libres et égaux devant les lois les hommes dont elle fait des frères, et elle a eu l'honneur d'être aidée dans cette tâche par les personnalités les plus considérables de tous les temps et de tous les peuples.

C'est la Franc-Maçonnerie qui a préparé notre Révolution, la plus grande de toutes les épopées populaires que l'histoire ait enregistrées dans ses annales, et c'est à la Franc-Maçonnerie que revient le sublime honneur d'avoir fourni à cet inoubliable événement la formule où sont incarnés ses principes.

De même que la Franc-Maçonnerie trouve les bases de la morale dans la seule observation scientifique de l'homme et de sa nature, de même elle a toujours puisé ses principes politiques à la source féconde des droits naturels dont les hommes jouissent par le seul fait de leur naissance.

C'est dans l'héritage atavique de l'homme que la science nous montre l'origine des idées relatives aux droits individuels : droit de jouir librement du fruit de son travail ; droit de dire et d'écrire ce qu'il pense ; droit de se réunir à ses semblables où et quand il lui convient, pour faire ce que bon lui semble ; droit de s'associer à eux pour des œuvres communes quelconques, matérielles ou intellectuelles ; droit de mettre en pratique ses idées et ses opinions ; droit d'enseigner ce qu'il apprend au cours des expériences de la vie et par l'étude des observations ou des écrits des autres hommes ; droit enfin



de réclamer de la société qu'elle impose à tous ses membres le respect des libertés de chacun.

C'est sur ces bases que la Franc-Maçonnerie française a préparé notre grande Révolution, et c'est sur les mêmes bases qu'elle travaille à l'avènement de cette forme nouvelle de la République qui, en assurant le triomphe de la démocratie, permettra aux citoyens de prendre une part directe, aussi considérable que possible, à la gestion des affaires publiques et d'exercer le maximum réalisable de cette souveraineté nationale, vers laquelle le peuple de France marche depuis un siècle, sans jamais la pouvoir atteindre.

IV

Dans le domaine social, la Franc-Maçonnerie ne reste pas moins fidèle aux données de la science que dans ceux de la morale et de la politique. Sachant, par les observations des savants et des philosophes, que l'homme a hérité de ses ancêtres, à la fois les sentiments individualistes où est la source de tous les droits et de toutes les libertés, et les sentiments altruistes où se trouve le fondement de la famille et de la société, elle s'est donnée pour mission de faire réaliser par les lois la conciliation des intérêts de la société avec ceux de chacun de ses membres, de telle sorte que la législation sociale contribue au développement parallèle et au bonheur simultané des individus, des familles et de la société.

L'histoire entière de l'humanité témoigne de l'inéluctable nécessité des lois sociales. D'une part, elle montre la rivalité des égoïsmes individuels déterminant des luttes incessantes d'intérêts et de passions d'où naissent, avec les misères et les souffrances, les haines sociales et les révolutions: d'autre part, elle prouve que l'application trop exclusive de l'intelligence de l'homme à la satisfaction non réfléchie de ses appétits atténue ou détourne l'action de toutes les causes qui, parmi les autres êtres, déterminent le progrès des individus, des races et des espèces.

Les luttes effrénées du commerce et de l'industrie, où les outranciers du « laisser-faire » prétendent ne voir qu'une cause de progrès, n'occasionnent-elles pas, chaque jour, par le manque de soins et la précocité ou l'excès du travail, la

disparition d'un grand nombre d'enfants des deux sexes et la dégénérescence physique ou intellectuelle d'une partie des hommes et des femmes les plus forts et les plus intelligents, tandis qu'une foule d'individus sans force ni intelligence vivent et se perpétuent, grâce au confortable de la fortune, sans rien produire d'utile et ne laissant après eux qu'une descendance dégénérée?

Les guerres pour la conquête du sol, pour le triomphe des ambitions aristocratiques, pour la gloire égoïste des familles royales ou pour la satisfaction brutale des appétits inhumains des conquérants, ne suppriment-elles pas périodiquement des centaines de millions d'hommes choisis dans toutes les nations parmi les plus forts et les plus jeunes, tandis que les individus les moins propres à perpétuer les races et à faire prospérer l'espèce sont soustraits aux hasards des inutiles batailles?

Les rivalités et luttes sexuelles, si fécondes en progrès parmi les autres êtres, n'aboutissent-elles pas encore trop souvent, dans l'espèce humaine, à la dégénérescence des familles et des peuples? Maintenue parmi les riches dans l'oisiveté ignorante d'un simple instrument de plaisir, assujettie parmi les pauvres à un labeur qui souvent dépasse ses forces, la femme n'est-elle pas, dans un grand nombre de familles, condamnée à n'agir sur sa progéniture que dans le sens de la rétrogradation physique et intellectuelle?

La mission de la Franc-Maçonnerie est d'attirer sur ces faits et sur tous ceux de même ordre, si nuisibles au progrès des sociétés humaines, l'attention de l'opinion publique, des philosophes, des législateurs et des gouvernements, et de provoquer des lois susceptibles d'y remédier.

L'homme, en effet, ne doit pas être moins soucieux de modifier la nature et l'enchaînement des phénomènes sociaux, d'où résultent la misère et le bien-être, le progrès ou la rétrogradation, que de transformer les conditions cosmiques qui agissent sur sa vie pour en prolonger ou en raccourcir la durée. De même qu'il y a une hygiène publique, dont le but est de soustraire les membres de la société aux agents nuisibles et de créer les conditions les plus favorables à leur développement et à l'emploi de leurs forces, de même il y a une hygiène sociale, traduisible comme la première en mesures législatives, et d'où résultera fatalement, avec l'amélioration



des conditions où se meuvent les peuples, le progrès mora intellectuel et social des hommes et la dispersion du bonhei dans leurs sociétés.

A cette législation, il appartient de combattre la misèr qui est la plus active conseillère des mauvaises mœurs, d délits et des crimes, et la cause la plus importante de la dég nérescence d'une portion notable des sociétés humaines; protéger l'enfant contre les causes multiples de mort d'atrophie morale, intellectuelle et physique auxquelles il e exposé; de relever le rôle de la femme dans la famille et société; d'accroître la dignité du travail et la sécurité d travailleurs; de supprimer les conflits du travail ou d'en att nuer la gravité, et de les arrêter avant qu'ils aient produit l désastreux effets qui en sont la fatale conséquence pour to les intérêts en jeu; de répandre à flots, dans les différent parties de la société, l'enseignement de la morale individuell familiale et sociale, qui fait les hommes honnêtes et bons, l'instruction technique ou professionnelle qui, en ouvra l'esprit aux vérités scientifiques, fournit à l'homme l'arme plus efficace pour la lutte vitale, et le viatique le plus sûi travers les hasards de l'existence.

V

La Franc-Maçonnerie ne s'est jamais dissimulé les difficult multiples de la tâche si vaste et si complexe qu'elle assun au triple point de vue moral, politique et social; mais aya pour elle le temps, car elle est permanente, et la conscien des services à rendre à l'humanité et à la patrie, elle ne laissera détourner ni par les résistances des égoïsmes par culiers, ni par les attaques de ceux qui assoient leur prépo dérance matérielle et leur autorité morale sur l'ignorance sur la misère des peuples.

Le zèle de tous ses membres doit être d'autant plus ac que les progrès déjà réalisés assurent le triomphe dans l'av nir de l'admirable trilogie où se résument ses efforts séc laires et qui est la seule formule sacrée de ses réunion Liberté! Egalité! Fraternité!

Le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

LE GROUPE MAÇONNIQUE
D'ÉTUDES INITIATIQUES

Si nos renseignements sont exacts, la Franc-Maçonnerie française est décidée à s'engager à fond dans le mouvement politique et électoral, laissant de côté les études théoriques de sa pseudo-philosophie. Le dernier Convent du Grand-Orient, avec ses élections significatives, ses discours et ses vœux, semble bien indiquer cette orientation nouvelle.

Il n'est donc pas sans intérêt de signaler à l'attention un groupe de francs-maçons, qui paraissent vouloir demeurer plus fidèles que jamais aux études spéculatives. Ce groupe dont notre collaborateur Tourmentin a eu occasion de parler en passant (numéro d'août, p. 280) est le *Groupe maçonnique d'études initiatiques*. Ce groupe date de 1888 et a pris pour devise : *Chercher la lumière et la répandre.* En 1895, il avait pour secrétaire H. Romain M G I.·., qui a publié à ce sujet une courte notice dans la *Revue maçonnique* d'avril 1895.

La Franc-Maçonnerie, dit-il, dérive des Sociétés secrètes, des penseurs du moyen âge. Par ses traditions, elle se rattache aux religions de la plus haute antiquité..... Institution exclusivement philosophique, elle a pour mission de former des Initiés, des Penseurs, et de les conduire dans la voie de la Sagesse. Ses symboles sont tirés des Sociétés initiatiques de tous les temps. Mais ils ont été fort simplifiés et réduits à leur forme la plus synthétique. Sous l'apparence un peu spéciale de leur destination architecturale, il sont, en réalité, une adoption de l'hiéroglyphisme universel du grand livre de la Nature (p. 167).

Mais voici ce qui est arrivé ; les maçons ont négligé peu à peu la lecture de l'*hiéroglyphisme universel du grand livre de la Nature,* pour s'adonner à différents exercices plus pratiques

autour de la politique et des questions économiques et sociales, divisés en deux partis qui demeurèrent d'ailleurs « également anticléricaux ».

Ce n'est pas qu'ils considèrent (les membres du groupe initiatique) ces questions comme oiseuses. Au contraire, il est recommandé à chaque maçon de faire au dehors la propagande la plus active, tant par sa parole et ses écrits que par ses actes (p. 196). Mais au-dessus de leurs têtes doit planer la science pure, qu'il s'agit de « rendre applicable à la vie profane ».

C'est là la tâche aride que se proposèrent des maçons éclairés, que nous devons saluer comme nos aînés. Ainsi fut fondé le groupe maçonnique d'Etudes initiatiques (p. 167).

Il répondait à un besoin urgent, de l'avis de ses fondateurs, car

la Franc-Maçonnerie ne pouvait complètement faillir à sa haute mission intellectuelle. Il ne lui était pas permis de limiter ses préoccupations uniquement aux faits présents. Elle ne pouvait pas davantage continuer à se servir de signes, ni agir suivant certains rites, sans comprendre le sens caché de ses actes. L'éducation initiatique donnée par les LL.·. était fort insuffisante. Aussi peu de Maçons avaient-ils conscience de la grandeur de notre Institution..... (p. 167).

Le premier fruit des travaux de ce *Groupe d'études initiatiques* fut un « Rituel interprétatif pour le grade d'apprenti, rédigé à l'usage des ateliers symboliques de tous les rites et de toutes les obédiences », publié aux frais de la L.·. *Travail et Vrais Amis Fidèles*. Il fut suivi du *Livre de l'Apprenti* dont a parlé dernièrement la *Revue maçonnique* et au sujet duquel a été signalée la rectification du F.·. Oswald Wirth. Nous analyserons un jour ou l'autre ces deux ouvrages en attendant ceux qui sont annoncés, mais qu'on ne paraît pas pressé de faire paraître.

Nous nous contenterons de citer ces quelques lignes de la préface du *Livre de l'Apprenti*.

(La Franc-Maçonnerie) veut obliger ses adeptes à penser et ne propose, en conséquence, son enseignement que voilé sous des allégories et des symboles. Elle invite ainsi à réfléchir, afin qu'on s'applique à comprendre et à deviner.



Efforcez-vous donc, TT.·. CC.·. FF.·., de vous montrer *devins* dans le sens le plus élevé du mot. Vous ne saurez en Maçonnerie que ce que vous aurez trouvé vous-mêmes.

Rigoureusement, il devrait être superflu de vous en dire plus long. Mais étant données les dispositions si peu méditatives de notre temps, des maçons expérimentés ont cru devoir venir en aide à la pesanteur trop commune de l'esprit actuel.

Ils ont donc entrepris de rendre la F.·. M.·. intelligible à ses adeptes.

On comprend donc de la part de ces francs-maçons, qui sont de vrais intellectuels, le dédain qu'ils doivent éprouver à l'égard de tous ces frères « politiqueurs » qui veulent irrévérencieusement les mettre, eux, au rancart comme de vieilles « badernes ». Pour les Oswald Wirth et les rares penseurs qui, comme lui, cherchent sincèrement une vérité qui leur échappe, parce qu'ils n'ont pas notre lumière, la seule vraie, la Maçonnerie, après les secousses et peut-être les ruines que vont amener ces manifestations tapageuses électorales, la Maçonnerie sera trop heureuse de retrouver les fidèles qui auront précieusement gardé la flamme vieillotte de ses théories plus ou moins traditionnelles.

———·✠·———



TOLÉRANCE MAÇONNIQUE

Le *Tout Paris maçonnique* se vend désormais avec une feu
de rectifications. Il y est fait droit à quelques réclamati
qui se sont produites depuis son apparition en librairie, c'
à-dire depuis un an et demi. Ces réclamations s'élèvent
nombre de huit; sur dix mille noms insérés! Et encore c
des protestataires reconnaissent avoir fait partie de la Fra
Maçonnerie.

Mais la plus curieuse de ces rectifications est faite par d
frères dont nous donnons ci-dessous la lettre. Elle ré
jusqu'où va actuellement cette tolérance en matière de r
gion dont la Franc-Maçonnerie ose se parer. Pour être acce
dans certaines Loges de Paris, il faut ne pas croire à l'e
tence de Dieu !

Voici la lettre en question :

Il y a une année environ (en 1895), mon frère et moi fîmes la
naissance d'un Monsieur qui se disait affilié à la Franc-Maçonn
et qui, de plus, était vénérable. Cet inconnu, qui me semblait un
bon garçon, nous engagea l'un et l'autre à nous présenter à c
Société et je vous assure franchement que nous acceptâmes sa
position parce que tous les deux nous ne savions pas du tout
but pouvait avoir cette Société. Cet homme que nous ne connaissi
que depuis peu de temps nous disait que c'était une grande Soc
de secours mutuels et que ça nous faciliterait beaucoup nos affai

Le jour de l'initiation étant venu, on nous posa mille questi
banales et sans importance à mon avis. On nous posa aussi la ques
capitale pour savoir ce que nous pensions de l'existence de Dieu
leur répondis carrément que je ne fréquentais pas l'église de
bien longtemps, mais que je ne pensais pas croire à la nature
direction suprême. Mon frère fit une réponse dans le même ge
et l'*initiation n'eut pas lieu*.



LES RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS MAÇONNIQUE DE MILAN

Voici les résolutions prises par le Congrès maçonnique, réuni à Milan, le 20 septembre. On verra que partout le programme de la Franc-Maçonnerie est identique, et identiques aussi les procédés mis en œuvre pour le réaliser :

1° Obtenir des pouvoirs de l'Etat l'adoption d'une politique nettement laïque et assimilant les membres du clergé à tous les autres citoyens;

2° Pourvoir à ce que de l'instruction, surtout de l'instruction élémentaire, soit absolument exclue toute idée religieuse;

3° Coopérer à la fusion de toutes les fractions du parti libéral afin de constituer une organisation de tous les partis sur un programme commun de la politique ecclésiastique, agir afin d'avoir la majorité dans les municipes et les provinces pour répandre plus activement l'instruction laïque en agissant sur le gouvernement central;

4° Vulgariser les sciences physiques et naturelles sous une forme facile, afin de donner l'explication des lois et des phénomènes de la nature;

5° Rappeler partout au respect de l'article 3 du règlement du 9 octobre 1895 sur l'enseignement religieux dans les écoles;

6° Favoriser toutes les réunions de la jeunesse des écoles et des ateliers, réunions qui servent à éduquer les forces physiques, morales et intellectuelles;

7° Agir avec le peuple sur le gouvernement pour la promulgation rapide de lois spéciales sur la réforme de l'instruction primaire basée scientifiquement sur l'enseignement objectif — *sur l'exclusion du clergé du droit de succession pour toute la juridiction du diocèse;* — sur le divorce, sur la précédence du mariage civil, — sur l'élection populaire des prêtres, — sur la surveillance des bénéfices ecclésiastiques, — sur la suppression effective et complète des corporations religieuses;

8° Favoriser en général toutes les associations (même les ligues féministes) de secours mutuels, de coopération, d'éducation, etc., qui, en formant le citoyen, concourent à en créer la dignité et l'indépendance.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

SOMMAIRE. — *Revue maç.·., juillet 1897 :* La sœur-frère Maria Deraismes. — Maladie incurable. — Pluies de médailles. — Fous lucides. — Le Rite Cerneau. La *Veuve* a du chagrin et..... des consolations. — La peine du talion.

Bulletin de la Maç.·. mixte, mai 1897 : Petit à petit, l'oiseau, etc. — De seize à dix-huit ans. — La S.·. Garnier et la co-éducation des sexes. — Les conceptions du F.·. Le Masurier : *le domaine national de solidarité sociale.* — Le bilan du *Droit humain.*

Quand l'esprit de feu Maria Deraismes vient planer au pays du Pecq, ou rue Rochechouart, voire même au bureau de rédaction du F.·. Dumonchel, il doit être secoué d'un fou rire pour tout le bruit qui se fait autour de sa mémoire. Une rectification n'attend pas l'autre. La L.·. *Les Libres Penseurs*, de l'Or.·. du Pecq, avaient initié la dite S.·. *au même titre que les hommes;* ce qui aurait motivé la mise en sommeil de cette L.·. par la Gr.·. L.·. Symb.·. Ecoss .·.. C'est la première version. Ce n'est point tout à fait exact, affirment les partisans d'une deuxième version. La L.·. du Pecq avait introduit dans son règlement particulier l'admission de la femme *au même titre que l'homme*, et fait irrévérencieusement la nique à la G.·. L.·. Symb.·., sa supérieure et sa mère, en se retirant de la confédération. — Troisième version : la G.·. L.·. Symb.·. n'avait pas à intervenir dans l'affaire, attendu que sa subordonnée avait depuis longtemps repris la clé des champs, pour ne relever que d'elle-même; etc., etc.

De tout ce débat, une seule chose bien certaine nous intéresse, c'est que « le 14 janvier 1882, la L.·. procédait à l'init.·. de Maria Deraismes, en présence d'un très grand concours de FF.·. visiteurs appartenant à tous les rites et obéd.·. maç.·. » (*Revue maç.·.*, juillet 1897, p. 156.) Elle avait été proposée par le Vén.·. Houbron, 18ᵉ.·.; L. Thockler, 3ᵉ.·.; Roux, 3ᵉ.·.; Dubois, 3ᵉ.·.; E. Parnoux, 3ᵉ...; P. Constans, 3ᵉ.·.; A. Ray, 3ᵉ.·. (p. 156). Tout ceci nous est confirmé par le docteur Georges

Martin, 30e.·.; vénérable d'honneur de *La Jerusalem Ecossaise* (p. 157). Tout en s'occupant des morts, ce fils d'Esculape pourrait peut-être s'inquiéter des vivants et, avec le chroniqueur de la Revue, faire quelque chose en faveur de l'état de santé de l'organisme officiel, atteint de la « lèpre cléricale ». Cette affection le ronge jusqu'aux moelles, d'autant plus dangereuse qu'elle se manifeste de façons diverses. Ainsi, par exemple, à Brest, c'est « un grand nombre d'officiers de terre et de mer qui ont assisté à une procession religieuse..... » plus près de nous, c'est « un ministre de la Marine qui fait élever ses enfants dans une maison dirigée par les Jésuites..... » et un ministre de la Guerre qui fait instruire son fils dans une maison de congréganistes » (p. 157).

Mais le plus atteint, le plus gangrené de tous, c'est le F.·. Méline. Un F.·.! En voilà un qu'il faut se dépêcher de renier!

Hélas! les pronostics de l'écrivain font augurer que nous en avons pour longtemps de ce ministère mélinite qui entretient le foyer de l'épidémie avec « des hommes éclos ou accaparés sous la robe du prêtre » (p. 158).

Quand elle sera parvenue à noyer ce foyer d'infection, la Maçonnerie aura certainement droit à quelques médailles. En attendant, elle se contente de celles que veut bien lui octroyer la Société protectrice des animaux, laquelle s'est montrée d'ailleurs fort débonnaire : une médaille à la *Revue;* une médaille au F.·. Minot; une médaille au *Petit Bourguignon;* une médaille au F.·. Obein, rédacteur de cette feuille.

Dans un précédent numéro de *La Franc-Maçonnerie démasquée* (juillet 1897), nous nous demandions quel secret motif avait bien pu déterminer les Dumonchel de la Revue à mêler aux parfums du mois de mai celui de leurs louanges capiteuses à l'adresse de M. Uhrich; tout cela à propos d'œillères et de mors pour les chevaux. Il est inutile d'insister pour fixer nos lecteurs sur ce point. Mais il y a quelque chose de mieux encore que je ne me pardonnerais pas de passer sous silence. Ce n'est pas médire de la Maçonnerie que de lui reconnaître une tendance à mettre le grapin sur les associations ou sociétés qui pointent à tous les Orients possibles. Or, le 19 juin dernier, un journal boulevardier donnait l'information suivante :



Une œuvre nouvelle. — L'Union protectrice des jeunes travailleurs des deux sexes a tenu, hier soir, 27, boulevard Saint-Martin, sa première assemblée générale, sous la présidence de M. Uhrich. Cette Société, autorisée au mois d'avril, a été fondée en dehors de toute opinion politique,..... etc.

Je gage que les *philanthropes* du Cadet-Orient ont des visées là-dessus, et que quelques FF.·. ont dû diriger leurs pas de ce côté, en dissimulant leur tablier pour commencer. *Caveant consules!* c'est-à-dire : M. Uhrich, ayez l'œil!

Puisque nous faisons tant que d'avertir les gens, un petit mot de sympathie, en passant, pour les Chevaliers servants du Martinisme. A propos de deux livres : *Le spiritisme et l'anarchie*, par J. Bouvery et l'*Imposition des mains et la médecine philosophale*, par le F.·. Oswald Wirth, le chroniqueur de la Revue manque d'égards vis-à-vis de « tout le corps des fédérés du spiritisme » et des fervents adeptes du *périsprit* :

.....Enfin, Dieu est le grand esprit dont la générosité devrait bien accorder un peu de raison à ces braves gens. Ils nous paraissent — nous leur demandons humblement pardon de notre liberté — avoir une vague ressemblance avec les fous lucides, tout en étant respectables par leur religiosité fraternitaire et égalitaire (p. 161).

Tout en les traitant poliment de *fous lucides*, l'auteur n'est pas très éloigné de conclure à du gâtisme; la prochaine fois il leur dira *gaga*.

Quant à la seconde partie du livre, consacrée à la théorie transcendante des phénomènes, à la gnose, à l'hermétisme, au binaire, au ternaire, au septenaire, à la correspondance des métaux et des planètes, au symbolisme et aux mystères graphologiques et polygrammiques du Σκηαχ, j'attendrai que j'aie fait quelques pas de plus vers la *décrépitude* qui guette tous les hommes pour m'y reconnaître et l'apprécier (p. 162).

Les attaques de la Revue contre les Martinistes dont la doctrine, à son avis, est « une altération et une rétrogradation de l'ordre franc-maçonnique » (p. 173), n'empêchent point le docteur Papus de se montrer de bonne composition vis-à-vis d'une feuille qui est plutôt une adversaire. A propos d'un certain rite américain, dit *Rite Cerneau*, le président du Suprême Conseil des Martinistes lui fournit, en effet, une petite note

permettant de croire que le rite susdit n'est pas doué d'une complexion bien robuste.

C'est en 1812 qu'un bijoutier français, nommé Joseph Cerneau, « établit à New-York un corps clandestin, sous le nom de Souverain Grand Consistoire des Etats-Unis d'Amérique, territoires et dépendances. Les prétentions de ce Maç.·. furent diminuées en 1813 par le Sup.·. Cons.·. de Charlestown, mais le rite continua, malgré cela, à se propager » (p. 173).

Mais à l'heure actuelle il n'existerait plus, paraît-il, qu'une seule L.·. Cerneau, dans l'est des Etats-Unis; encore ne répond-elle pas aux lettres qui lui sont adressées.

Revenons en France. Du côté de Vincennes, les choses vont mal à la L.·. *Le Globe*, à propos de finances, de société civile et d'intérêts lésés. Le F.·. Serin court le risque d'y perdre ses déboursés assez importants, et il semblerait qu'abusant de ses dispositions naturelles, on l'aurait fait chanter. Quoi qu'il en soit, il a tant fait du bec et du gosier que sa nouvelle fondation, *Le Niveau social* a été fort bien accueillie du G.·. O.·. et *Le Globe* mis en sommeil. Mais ce dernier refuse de rendre les clés du local occupé et l'affaire aura son épilogue devant les tribunaux. Encore des Frères ennemis qui arrachent des torrents de larmes à la veuve non inconsolable. *La Clémente Amitié* lui donne en revanche de douces émotions.

Le nouveau rituel d'apprenti de cette R.·. L.·. « contient d'excellents enseignements philosophiques. Sur l'idée de Dieu, on trouve cette réflexion judicieuse : il n'y a pas lieu de croire en Dieu, il est inutile de s'en occuper, et toutes les religions qui en dérivent tombent d'elles-mêmes dans l'éternel néant » (p. 164).

Toutefois, le chroniqueur, satisfait dans son athéisme, ne pense pas « que l'appellation de citoyen substituée à celle de Monsieur pour les interrogatoires du prof.·. soit une innovation bonne à suivre » (p. 164), et recommande le maintien du terme *Monsieur*. A la sagesse des conseils, il joint la prudence et la discrétion. Le citoyen — Monsieur — F.·. Mager, délégué au Conseil supérieur des Colonies, continue sa tournée dans les LL.·.

Mais nous pensons qu'il convient d'observer le secret maç.·., car les révélations qu'a faites le F.·. Mager sur les agissements politiques de nos adversaires et sur les mesures en préparation pour les bri-



ser ne peuvent être dévoilées dans cette Revue que nos ennemis réussissent à se procurer (p. 165).

Rappelons ici ce que nous disions dans un précédent article : C'est ce même F.·. Mager qui prête au général Galliéni, gouverneur de Madagascar, beaucoup d'hostilité contre l'influence cléricale et une tendresse excessive envers la Maçonnerie. (*Franc-Maçonnerie démasquée*, août 1897, p. 281) (1). Elle devient en effet de jour en jour si alléchante pour les âmes sensibles! Voici que les partisans de l'Idylle et de l'Eglogue vont avoir de beaux jours. Le G.·. O.·. estime que, pour se délasser, il est fort naturel d'aller s'ébattre dans l'herbette, en des tenues champêtres pleines de fraîcheur, de fleurettes et d'ombrage, appelées dans la pensée de leurs partisans « à donner un brillant vernis à la Maçonnerie contemporaine » (p. 167). Nous pensons, en effet, qu'il lui sera profitable de se mettre au vert, à la saison des cerises surtout, en raison du lieu choisi pour le divertissement :

La tenue champêtre annuelle de la L.·. aura lieu dans le bois de *Montmorency*, le dimanche 11 juillet. Départ..... Déjeuner à midi, dîner à 6 heures à l'Ermitage (p. 167) (2).

La Revue, plus austère, est d'avis que « la vie maçonnique est dans le temple et non dans l'estaminet » (p. 168). Elle

(1) Dans l'intérêt de la vérité, nous nous faisons un devoir de transcrire la note suivante, donnée par *La Croix* du 30 septembre dernier :

Les Frères à Tananarive. — Par arrêté du général Galliéni, divers terrains ont été mis à la disposition des Frères des Ecoles chrétiennes, dans les divers quartiers de Tananarive, pour y ouvrir des écoles. Cet arrêté est motivé en ces termes :

« Considérant que les Frères des Ecoles chrétiennes ont obtenu déjà des résultats considérables au point de vue de l'enseignement français à Madagascar;

» Considérant que l'administration locale a le devoir de récompenser leur dévouement et d'encourager leurs efforts, qui ont pour but de favoriser le développement de l'influence française dans notre nouvelle possession et qu'il y a lieu, notamment, de les aider à ouvrir, à Tananarive, de nouvelles écoles placées sous le contrôle du directeur de service de l'enseignement, etc. »

Ces lignes, qui sont le meilleur démenti infligé au F.·. Mager, nous décident sans peine à donner notre confiance à la loyauté patriotique d'un soldat de valeur et nullement aux suspectes affirmations d'une secte qui voudrait salir tous les uniformes, militaires et religieux.

(2) C'est là que Rousseau écrivit la *Nouvelle Héloïse*.

émet cette opinion à propos de l'idée de fondation d'un Cercle maçonnique patronné par plusieurs Loges et traite cette idée de *snobisme*. Elle le combat d'autant plus vigoureusement que, d'après les *Souvenirs d'un préfet de police* de M. Andrieux, cette fondation a déjà été tentée et qu'elle cachait *des intérêts profanes interlopes* (p. 168). Bien puritaine, l'honnête *Revue maçonnique*, mais aussi bien peu confiante dans la vertu des FF.·.! Ses idées néanmoins sont tout à fait du goût des *Philanthropes réunis* qui ont résolu de se serrer plus étroitement encore, dans un temple plus hermétiquement fermé, pour eux seuls. Cette L.·., en effet, sous la conduite de son Vén.·., le F.·. Foret, 32e, « a quitté l'immeuble de la rue Rochechouart, pour se créer une installation particulière, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 30..... dont l'appropriation est due spécialement aux soins du F.·. Lebrun, l'un de ses membres » (p. 168). Là, ils pourront s'indigner en famille de l'inconcevable prétention de certains catholiques qui osent vouloir se défendre contre les envahissements sectaires et rendre aux FF.·., comme on dit vulgairement, la monnaie de leur pièce. La scène se passe dans la Côte-d'Or, et voici quelques lignes d'une circulaire envoyée aux Ateliers de la région par la Resp.·. L.·. *Solidarité et progrès*, de l'Or.·. de Dijon :

A Auxonne (Côte-d'Or), notre F.·. Jolliot, ancien hôtelier, conseiller municipal, vient d'obtenir la suppression des processions. La haine cléricale, ne pouvant l'atteindre, se déchaîne contre son fils, également maçon, qui tient l'*hôtel Saint-Nicolas*.

A l'instigation du clergé de la ville, les négociants cléricaux auxonnais ont formé une Ligue d'un nouveau genre. Chacun d'eux a versé 500 francs dans une masse commune et s'est engagé à perdre sa mise s'il donnait la moindre commission à un voyageur de commerce descendu à l'hôtel du fils Jolliot..... (p. 166).

Pas bête du tout, la combinaison des commerçants d'Auxonne traitées par la Revue d'*attitude factieuse* (p. 166). Ah ça! la Maçonnerie et l'autorité, c'est donc tout un en France. Si cette loi du talion était appliquée un peu partout, nombre de maçons s'empresseraient de remiser à tout jamais l'équerre et le compas dans la chambre des réflexions. Ce qui s'explique difficilement et dénote un toupet peu commun, ce sont les



cris de paon poussés par ces innocentes victimes et qui les feraient volontiers prendre pour des dindons écorchés. On dirait que c'est nous, cléricaux, qui avons commencé. En regard du fils Jolliot, maçon comme son père, il faudrait mettre les fils de catholiques, catholiques comme leurs pères, que la Franc-Maçonnerie voudrait mettre hors la loi, sans autre forme de procès. Qu'on lise plutôt :

.....Le Gr.·. O.·. a envoyé à ses LL.·. une circulaire les invitant à se procurer le nom des anciens élèves des Jésuites, pour mettre en quarantaines leurs protégés et eux-mêmes dans la vie industrielle. Le devoir de tous les hommes de progrès est d'éviter les contacts et les faveurs pouvant profiter aux adeptes de l'obscurantisme. Mais on se demande pourquoi l'isolement, conformément aux recommandations du Conseil du Gr.·. Or.·., ne devrait atteindre que les élèves de l'Ordre des Jésuites. Les Dominicains, les Récollets, les Franciscains, les Rédemptoristes, les Capucins....., répandraient-ils donc un enseignement philosophique et moral estimable.....? (p. 167).

Dira-t-on encore que c'est le lapin qui a commencé?

Peu à peu, les succursales du *Droit Humain* finissent par se caser. Le Bulletin de mai de la Maçonnerie mixte nous apporte cette bonne nouvelle. Les LL.·. de Lyon et de Zurich ont leur Temp.·. à elles; celle de Blois fait ménage commun avec la L.·. *Union et Prévoyance*. Il n'y a qu'à Rouen que les pauvres FF.·. et SS.·. n'ont pas encore trouvé un toit définitif pour abriter leurs ébats (p. 65) : les renards ont bien leur tanière cependant! Dans la circonstance ce sont des petits loups qu'il s'agit de mettre à couvert, et que les grands-parents entourent d'une sollicitude à nulle autre pareille. Oyez un peu :

Le Gr.·. Cons.·. a décidé dans sa Ten.·. du 10 mai 1897 que le Règlement général serait modifié en ce sens que les Low.·. (1) filles de Maç.·. appartenant à l'Obéd.·. pourraient être initiées au 1er deg.·. symb.·. à partir de seize ans révolus, mais qu'il ne serait apporté aucune modification à l'égard des Low.·., fils de Maç.·., qui continueront à n'être init.·. qu'à l'âge de dix-huit ans révolus (p. 66).

Conséquence de la susdite sollicitude : la S.·. Garnier a discouru à la Gr.·. L.·. sur l'enseignement et l'éducation dans les écoles maternelles, enfantines et primaires. Il résulte du

(1) Lowtonnes (N. de la R...).

compte rendu de la S.·. Alice Schmidt que la conférencière a un faible très prononcé pour l'école primaire mixte « avec des professeurs hommes et femmes, faisant à tour de rôle, chaque jour, des leçons aux enfants » (p. 67); il paraît que c'est là le moyen de « préparer ces enfants pour plus tard, à constituer la famille dans les meilleures conditions que l'on puisse désirer » (p. 67). On pourrait peut-être se demander s'il n'y aurait pas une question de précocité à redouter, mais la S.·. Garnier n'a pas de ces appréhensions :

Comme si les deux sexes dans la vie n'étaient pas destinés à se côtoyer continuellement, même dans les Congrégations religieuses, où ils ont l'air d'être le plus séparés, mais où *finalement* ils *finissent* toujours par avoir certains points de contact.....(!) (p. 68).

Finalement les Congrégations religieuses ne *finiront* pas par accepter des théories dans le genre de celle-ci :

Avec l'enseignement primaire mixte, des instituteurs feraient un certain nombre de cours aux petites filles, dans les écoles de filles, et des institutrices feraient aussi quelques cours aux petits garçons, dans les écoles de garçons (p. 68).

A notre avis, ce pourrait être l'occasion d'une tasse de thé réciproque entre instituteurs et institutrices, et peut-être le plus clair des avantages. C'est égal ! on ne voit pas un Frère des Ecoles chrétiennes allant faire un cours aux petites filles des bonnes Sœurs, ni une bonne Sœur aux petits gamins des Frères: ceci ne sied qu'aux S.·. Maç.·. :

Nous ne nous laisserons pas facilement convaincre non plus que

l'institutrice, par son instruction, par son expérience, par ses qualités professionnelles acquises, donnerait aux petits garçons une éducation supérieure à celle qu'ils pourraient recevoir de leur propre mère (p. 68).

Des idées de la S.·. Garnier, on pourrait dire ce dont le Fr.·. Le Masurier convenait pour les siennes :

C'est une étude théorique..... dont la mise en application et en pratique ne pourra se faire que une à une, au fur et à mesure que les esprits seront plus éclairés et que la moisson réformatrice aura mûri au grand soleil de l'opinion publique (p. 68).



L'avocat Fr.·. Le Masurier, membre de la L.·. *Osiris*, a parlé en effet à la Gr.·. L.·., le 25 avril dernier, sur la *Réforme des lois successorales*. Le Fr.·. Le Masurier est très avocat, très franc-maçon, mais encore plus collectiviste : il le fait bien voir.

Vous avez un héritage à transmettre à des héritiers quelconques? Fort bien. Mais cet héritage, comment le possédez-vous, comment l'avez-vous acquis? C'est grâce à la collectivité que vous avez pu l'acquérir; c'est parce que ses membres vous ont aidé, directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, que vous avez pu vous en rendre légalement possesseur? Est-ce admis?..... Bon! donc..... suivez bien le raisonnement..... il en résulte ce principe bien établi:

La Société, ayant aidé chaque citoyen à composer son patrimoine particulier, *a un véritable droit de co-propriété sur ce patrimoine* (p. 73).

C'est en vertu de cette co-propriété que la collectivité a droit à percevoir des taxes proportionnelles sur le montant de la richesse acquise. Conséquemment, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de coucher la collectivité sur son testament; faute de quoi, la collectivité prélèvera des taxes avec lesquelles elle composera ce que le Fr.·. Le Masurier appellerait le *Domaine national de solidarité sociale*, dont le plus clair des revenus engraisserait encore des milliers de budgétivores. Malheureusement, comme l'a dit au début le conférencier, il faut attendre que « le grand soleil de l'opinion publique » ait mûri ce vaste projet. Jusqu'à présent, il n'y a que les Congrégations qui en subissent le bienfaisant essai. Mais si le Fr.·. Le Masurier veut bien nous faire le plaisir de mourir le premier, son testament nous intéressera, en notre qualité de membre de la collectivité; d'ici là, le Fr.·. Le Masurier travaillera d'autant plus à grossir la part de patrimoine afférente à la Société, qu'il a répondu d'avance et victorieusement à une objection possible :

Vous me direz : Mais vous enlevez toute émulation et tout stimulant au travail et à l'initiative. Les hommes ne chercheront plus à augmenter leur fortune, du moment qu'ils ne pourront dépasser un certain chiffre dans la succession qu'ils laisseront, soit à leurs enfants, soit à des légataires.

Je répondrai tout d'abord, que cette entrée dans la caisse de la collectivité sociale ne sera très souvent qu'une rentrée et une véritable restitution. Puis, pour répondre aux reproches d'enlever tout stimulant et toute initiative, j'ajouterai qu'il est dans la nature de l'homme de toujours chercher à augmenter son patrimoine..... Ensuite, ce ne serait pas une faible jouissance..... de laisser encore une somme considérable au patrimoine de solidarité sociale..... (p. 80).

Somme considérable et augmentation de patrimoine, le *Droit Humain* a trouvé tout cela. Voici d'ailleurs son petit bilan tel qu'il est établi dans le Bulletin mensuel :

Dans un élan prophétique, la S.·. Louise David, il y a quelque deux ans, avait salué l'époque, où « les femmes qui ont fourni dans le passé les fonds nécessaires à la construction de tant d'églises..... » seront « enfin prêtes pour édifier le temple dans lequel..... (p. 82).

« La Gr.·. L.·. Symb.·. Ecos.·. de France le *Droit Humain* vient d'entrer dans le Temp.·. qu'elle a construit, 51, rue du Cardinal-Lemoine » (p. 81), après avoir occupé successivement cinq locaux différents.

Elle avait été fondée le 4 avril 1893.

Le 31 janvier 1897, la construction du Temple était mise à l'étude, et les plans confiés au Fr.·. Langlois.

Le 17 février, la constitution d'un capital de garantie et une location d'un grand terrain étaient décidées.

Le 9 mars, les plans étaient adoptés.

Le 15 mars, les statuts de la Société anonyme prenaient rang parmi les minutes de Me Grignon, notaire à Paris.

Le 19 mars, l'Assemblée générale constitutive se réunissait.

Le 30 mai, la L.·. *Mixte* prenait possession du Temp.·.

Enfin, le 26 septembre prochain aura lieu l'inauguration solennelle du monument dont la gloire a déjà retenti dans les colonnes du *Radical* sous la signature du Fr.·. E. Morin.

TOURMENTIN.



L'OPINION DU MARÉCHAL DE CASTELLANE
SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Le maréchal de Castellane profitait de son crédit auprès (l'empereur Napoléon III pour lui donner des conseils l'éclairer sur la situation de la France. Il le mettait en gar(contre la Franc-Maçonnerie : « Sire, lui disait-il le 13 août 185 les Sociétés secrètes sont la bande de Mandrin organisé c'est une Société de galériens prêchant l'assassinat; elles so devenues insaisissables, elles ne se réunissent plus. Le se moyen de les empêcher de se recruter, je l'ai dit il y a lon temps à Votre Majesté, est de déporter tout membre de Soci tés secrètes pour qu'il n'y revienne jamais; alors, on y rega derait à deux fois avant de s'affilier. Au lieu de cela, on l gracie au bout d'un an, et les graciés se retrouvent à la tê de tous les complots; il faudrait revenir à plus de sévérité (1)

PETITE CORRESPONDANCE

M. Tardivel. — Voici l'indication des sources d'où ont été tiré les citations faites sur les enveloppes antimaçonniques.

La Franc-Maçonnerie a une morale particulière : elle exalte que le catholicisme condamne, elle condamne ce qu'exalte le cath licisme. (Discours du F.·. Blatin, président du Convent de 1892, banquet. *Bulletin du Grand-Orient*, 1892, p. 520.)

La lutte engagée entre le catholicisme et la Franc-Maçonnerie (une lutte à mort, sans trêve ni merci. (Discours du F.·. Desmo député, le 20 décembre 1884. *Memorandum du Suprême Conse* n° 85, p. 48.)

Nous devons écraser l'infâme; mais l'infâme, ce n'est pas le cl ricalisme, l'infâme, c'est Dieu! (Discours du F.·. de Lanessan, à Loge *La Clémente Amitié*, le 13 mars 1880. *Monde maçonnique*, av 1880, p. 502.)

(1) *Journal du maréchal de Castellane*, t. V, p. 183, cité par *Les Conte porains*.

491-97. — Imp.-*gérant*, E. Petithenry, 8, rue François Iᵉʳ, Paris.

EXCURSIONS

ORGANISÉES AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES VOYAGES DUCHEMIN

1° EN ITALIE

Départ de Paris, le 21 octobre 1897. Retour le 19 novembre.

Itinéraire : Paris, Turin, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Rome, Naples, Sorrente, Castellamare, Pompéi, le Vésuve, Rome, Pise, Gênes, Monte-Carlo, Monaco, Nice, Marseille, Paris.

Prix : 1re classe, **920 francs** — 2e classe, **830 francs.**

2° EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

Départ de Paris, le 7 novembre. Retour le 8 décembre.

Itinéraire : Paris, Marseille, Tunis (Carthage), Sousse, Kairouan, Bône, Hammam-Meskoutine, Constantine, Batna, Biskra, Sétif, Kerrata, les gorges du Chabet-el-Akra, Bougie, Alger, Blidah, Marseille, Paris.

Prix : 1re classe, **1 150 francs** — 2e classe, **1 050 francs.**

3° EN ÉGYPTE

Départ de Paris le 8 décembre. Retour le 7 janvier 1898.

Itinéraire : Paris, Marseille, Alexandrie, le Caire, les pyramides de Sakkarah et de Ghizeh, la grande pyramide de Khéops, excursion facultative au canal de Suez, Alexandrie, Marseille, Paris.

Prix : 1re classe, **1 480 francs** — 2e classe, **1 350 francs.**

2e *itinéraire : L'EGYPTE ET LE NIL*

Paris, Marseille, Alexandrie, le Caire, les Pyramides, Bellianey, Denderah, Esney, Edfou, Assouan, la première cataracte du Nil, Philoé, Luxor, Karnak, Thèbes, Kenez, le Caire, Alexandrie, Marseille, Paris.

Prix : 1re classe, **2 050 francs** — 2e classe, **1 900 francs.**

Les prix indiqués ci-dessus comprennent les billets de chemins de fer, le logement, la nourriture, le transport en voitures et en bateaux, etc., sous la responsabilité de la Société des voyages Duchemin.

Les souscriptions sont reçues aux bureaux de la Société des voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. **Prix : 0 fr. 15.**
La persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. **Prix : 0 fr. 15.**
Le complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les francs-maçons, par Michel Le Rocharet. **Prix: 0 fr. 40; port, 0 fr. 15.**

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Novembre 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 46

SOMMAIRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la **Rédaction** et à l'**Administration** à **M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.**

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédaction spéciale.*

SYMBOLISME DES TRIANGLES DROIT ET RENVERSÉ

DANS LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'OCCULTISME

On sait que le triangle est un des principaux symboles maçonniques.

Il ne daterait pas cependant de bien loin, si nous en croyons le F.·. Bergeyron-Madier, premier grand Surveillant, membre du Grand Orient. Ce F.·. écrivait en 1809 :

Avant la révolution éprouvée par la Maç.·., nous connaissions *Civi*, *Caki*, *Jehova* et le *Stekenna*, tandis que le *Delta* ne nous occupait aucunement. (*Chev.·. du Pélican ou de l'Aigle*, p. 27.)

En tous cas, il est intéressant de rechercher la signification de ce symbole, actuellement si souvent reproduit, soit droit, soit renversé, dans les publications maçonniques et occultistes.

DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

La gravure de la page suivante (1) nous présente à considérer deux triangles de sens contraire : l'un droit, l'autre renversé. Quelle est la signification de ces triangles?

Nous croyons avoir trouvé la solution de ce petit problème dans *la Renaissance Symbolique* du F.·. Bertrand, journal bien maçonnique, puisque nous lisons sur la manchette de l'un de ses numéros (le numéro 18) cette phrase significative : « Nul ne peut être abonné s'il ne justifie d'être F.·. M.·. actif. La perte même temporaire de cette qualité entraînerait la suspension

(1) Cette gravure se trouve en tête du *Rituel pour les Conseils philosophiques du Grand Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les Possessions françaises, 30e degré*. Rituel publié en 1891, par les soins du Grand Collège des Rites.



du journal. » Ajoutons que le F.·. Bertrand est auj
d'hui 30e.·. et qu'il est Martiniste : son nom est en effet s



des initiales S:·: I:·: dans la *Bibliographie des sciences occ*
de M. Papus (p. 87).

Voici ce que nous lisons dans le numéro 4 de l'orga
M. Bertrand :

Un de nos correspondants nous demande pourquoi le pr
symbole franc-maçonnique, — le triangle, — se présente de
manières.

Ainsi, au rite Ecossais Ancien et Accepté, le triangle a so
grand côté placé en l'air, tandis que la pointe est en bas ▽.

Au Grand Orient, le triangle est placé inversement..... △

Voici la réponse de *la Renaissance Symbolique* à cette question :

Le triangle Ecossais (à pointe en bas) est l'affirmation par le symbole de la dogmatique et confessionnelle doctrine pratiquée par les Ateliers écossais.

C'est l'affirmation de l'existence du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. Elle est ainsi formulée dans les Règlements généraux (décret du Suprême Conseil du rite écossais, à la date du 10 mars 1873, ère vulgaire) :

Incline-toi devant cette puissance souveraine et mystérieuse, que la raison humaine est aussi impuissante à définir qu'à nier, et que la Franc-Maçonnerie proclame sous le nom de GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

En plaçant la plus grande partie de cette figure géométrique en l'air, le rite écossais affirme que la Puissance, la Force, l'Energie viennent d'en haut. Le franc-maçon doit s'incliner devant cette souveraineté mystérieuse.

Au Grand Orient de France, on pense que toute affirmation ne peut être réelle qu'autant qu'elle peut être contrôlée d'une manière certaine..... et qu'il est du devoir de chacun de ne pas imposer aux autres une affirmation dogmatique non expérimentalement démontrée..... Voilà la raison dirimante qui a inspiré nos législateurs du Grand Orient lorsqu'ils ont supprimé la déclaration confessionnelle inscrite en tête des règlements généraux de l'Ecossisme, — et c'est aussi pour cela que la base du triangle emblématique du Grand Orient repose sur son plus grand côté. C'est en effet par l'ensemble de tous les Frères que s'exerce la souveraineté franc-maçonnique symbolisée par le sommet du triangle.

Le Grand Orient de France s'appuie sur le grand nombre, sur l'universalité démocratique de ses adeptes pour assurer sa puissance, — tandis que la Franc-Maçonnerie Ecossaise fait résider sa force dans la puissance inconnue qu'elle désigne sous le vocable du Grand Architecte de l'Univers.

D'une part, la pratique de la liberté; de l'autre, la soumission obligée au dogme, à la croyance indéfinie d'une puissance inconnue.

Voilà la signification de la position différente des triangles maçonniques. (*Renaissance Symbolique*, 25 mars 1892, p. 6).

Il est exact que le triangle droit soit plus spécialement adopté par le Grand Orient, et le triangle renversé plutôt



choisi par l'Ecossisme. (Voir la gravure, p. 248, n° d'août 1894, de *la Franc-Maçonnerie démasquée.*) C'est précisément pour cela que dans la gravure reproduite ci-dessus on a figuré les deux triangles, l'un sur le drapeau du Grand Orient, l'autre sur le drapeau du Suprême Conseil.

En effet :

> Il existe au sein du Grand Orient un *Grand Collège des Rites* chargé de conférer les trois derniers degrés de l'Ecossisme (31°, 32° et 33°), puis de veiller au maintien des traditions maçonniques. (*Le livre de l'apprenti*, p. 76.)

Ce fait rend donc peu vraisemblable l'interprétation du F.·. Bertrand, à savoir que le triangle à base inférieure ∆ aurait été adopté par le Grand Orient, à tendances positivistes et athées, pour indiquer que sa souveraineté lui vient d'en bas, « de l'ensemble de tous les Frères ». — Au contraire, le triangle à base supérieure ∇ aurait été choisi par l'Ecossisme, à tendances spiritualistes, pour signifier que sa puissance lui arrive d'en haut, « du Grand Architecte de l'Univers ».

Au sujet de ce triangle de l'Ecossisme, nous trouvons ce passage, éminemment suggestif, dans le *Rituel du Grand Inspecteur Général* (33°). Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur s'adresse au récipiendaire en ces termes : « Vous comprenez maintenant, Frère, pourquoi le Triangle équilatéral est notre suprême emblème, qui nous rappelle sans cesse que nous devons : revendiquer tous les droits de l'homme, — *anéantir le catholicisme*, — reconnaître l'existence d'une cause première avec une égale ardeur, une égale persistance et une égale énergie que rien ne doit ni lasser, ni arrêter, ni vaincre. » (*Cours de Maçonnerie pratique*, par un Profane, 1886, II, p. 221.)

Quoi qu'il en soit, nous ajouterons, pour être complet, que le dessin donné par le F.·. Bertrand, dans *la Renaissance Symbolique*, représente un œil ouvert au centre du triangle droit du Grand Orient et la lettre hébraïque : Iod, dans le triangle renversé de l'Ecossisme. Que signifie cette lettre?

M. Bertrand nous confie que c'est un « signe mystérieux, dont le sens caché est seul connu des initiés, point équilibrant des forces antagonistes ». (*Renaissance Symbolique*,

25 février 1892, p. 6.) Ces réticences ne nous disant rien qui vaille, nous nous sommes adressé alors aux occultistes, gens moins discrets d'ordinaire, et voici leur réponse :

L'Iod symbolise l'esprit mâle, le principe créateur actif, Dieu en soi, le Bien. Il correspond au signe du φαλλος ou sceptre du Tarot, et à la colonne Jakin du Temple de Salomon. (Stanislas de Guaita, *Au seuil du mystère*, 3e édition, p. 35.)

Ainsi, c'était bien, comme on pouvait s'y attendre, l'indécence de l'explication qui avait arrêté le F.·. Bertrand dans ses divulgations.

Quant au triangle droit, qui symbolise le Grand Orient de France, il n'est pas toujours aussi simple que nous le représente le F.·. Bertrand. Le *Livre de l'Apprenti* (p. 173-174) nous en donne, en effet, la description suivante :

C'est un *triangle* qui porte en son centre l'œil de l'intelligence ou du principe conscient. Il s'en échappe des *rayons* qui expriment l'activité, l'expansion constante de l'être, en vertu de laquelle le point mathématique sans dimensions, qui est partout, remplit l'immensité sans limites. Ce rayonnement est arrêté par un *cercle de nuages*, figurant le retour sur elles-mêmes des émanations expansives de l'être. Elles paraissent se condenser sous l'influence d'une cause compressive extérieure, provenant de l'opposition de ces émanations à elles-mêmes. L'ensemble est un schéma des conditions nécessaires de toute existence.

Il résulte de cette description que ce triangle droit, appelé encore *Delta lumineux*, est composé de trois éléments : triangle, rayons, nuages. Or, l'auteur du *Livre de l'Apprenti* considère que ces trois éléments constituent un ternaire dans lequel le premier terme est actif, le troisième passif et le second intermédiaire. Ce ternaire est, d'après lui, analogue du ternaire humain (esprit, âme, corps), ou au ternaire divin (Père, Fils, Saint-Esprit), ou encore au ternaire alchimique (Soufre, Mercure, Sel).

Enfin, chose assez curieuse, ce même triangle droit Δ pourrait, paraît-il, se réclamer de la plus haute antiquité. On le rencontre, en effet, sur des monuments chaldéens remontant à plus de 4500 ans avant notre ère, comme signe de la syllabe *rou* (faire, bâtir). Or, on le sait, certains francs-maçons ont la prétention de se rattacher aux plus anciennes corporations



constructives des peuples d'Orient. (Le *Livre de l'Apprenti*, publié par la L.·. *Travail et Vrais Amis fidèles*, 1894, p. 14.) Mais n'y a-t-il pas là qu'une simple coïncidence ?..... Il nous paraît plus sage d'admettre que les triangles, comme du reste les autres symboles des francs-maçons, leur ont été transmis par les occultistes des premiers âges.

Nous pouvions borner là nos recherches, mais il nous a paru intéressant de les pousser un peu plus loin, d'aller à la découverte dans le vaste champ de la science occulte, analysant le sens du double triangle toutes les fois que nous le rencontrions.

Cette étude n'est pas un hors-d'œuvre, ainsi qu'il pourrait le sembler de prime abord. Les francs-maçons se rattachent, en effet, étroitement aux occultistes de tous les temps. Nous en avons pour garant les affirmations répétées de M. Papus :

La Franc-Maçonnerie, dit-il, est née par fusion des courants Alchimiste, Templier et Rosicrucian existant au commencement du XVIIIe siècle. (PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 689.)

Et ailleurs :

Les francs-maçons, confirme-t-il, sont les derniers anneaux d'une chaîne occidentale de transmission de la science occulte, « chaîne formée par les sectes gnostiques, les Arabes, les Alchimistes, les Templiers et les Rosicrucians ». (PAPUS, le TAROT, p. 11.)

Dès lors, il est présumable que les triangles opposés que nous étudions ont été transmis à la secte par les occultistes, et il est intéressant de connaître la signification que ces derniers attachent à ce double symbole.

DANS L'ALCHIMIE

Commençons par étudier le symbolisme des deux triangles dans l'Alchimie. Et d'abord, prêtons l'oreille aux enseignements du « docteur en Kabbale » Papus. Voici ses paroles :

Le triangle *la tête en haut* représente tout ce qui monte de bas en haut. Il est particulièrement le symbole du FEU, du chaud.....

Le triangle *la tête en bas* représente tout ce qui descend de haut en bas. Il est particulièrement le symbole de l'EAU, de l'humide. (PAPUS, *Traité élémentaire de science occulte*, 1888, p. 163.)



Le Feu et l'Eau étaient deux des quatre *Eléments* ou « forces opposées deux par deux ». Le Feu était l'image d'une « force de dilatation » et l'Eau la représentation d'une « force centripète qui resserrait les corps ». (Le *Livre de l'Apprenti*, p. 180.)

C'est évidemment la ressemblance d'une flamme de torche avec un triangle à pointe en haut qui avait assigné ce dernier comme symbole au *feu*. Dès lors, l'*eau*, l'opposé du feu, devait être représentée par le triangle à pointe en bas, conformément à la loi d'analogie, « base d'interprétation de tous les symbolismes ». (Le *Livre de l'Apprenti*, p. 167.)

Pour vérifier ces données, nous nous sommes reporté au savant ouvrage de M. Albert Poisson : *Théories et Symboles des Alchimistes* (1891, p. 39), et nous y avons vu que l'eau et le feu étaient bien symbolisés par les signes indiqués plus haut par M. Papus : triangle renversé et triangle droit.



Ces figures que nous empruntons au premier numéro de *la Renaissance Symbolique* (25 novembre 1891), sont aussi reproduites dans chaque numéro de *l'Initiation* au frontispice de la partie littéraire de cette revue. Elles y sont en compagnie d'autres, également alchimiques, qui rappellent les premiers principes du Grand Œuvre : Ce sont :

1° A gauche : le Mercure ☿, l'Air 🜁 et l'Eau 🜄.

2° A droite : le Soufre des Philosophes A, la Terre 🜃 et le Feu 🜂.

Et au milieu, croyons-nous, la lumière astrale (le serpent), soumise à la volonté de l'initié Alchimiste (la croix ansée surmontée du croissant).

Le Feu, l'Air, l'Eau et la Terre étaient les « quatre éléments de manifestation », le soufre, le mercure et le sel (oublié ici), étaient les « trois principes générateurs des choses manifestées » pour les Alchimistes. (St. de Guaita, *Clé de la Magie Noire*, p. 711.)



Nous pouvons remarquer ici, avec l'initié Martiniste Blitz, que les quatre éléments : le feu △, l'eau ▽, l'air 🜁 et la terre 🜃 nous représentent une décomposition du sceau de Salomon des Kabbalistes. Ce rapprochement nous montre une fois de plus quels rapports de parenté unissaient l'Alchimie à la Kabbale. (ÉDOUARD BLITZ, *Symbolisme de la Maçonnerie d'York*, dans *l'Initiation* d'octobre 1895, p. 61.)

C'est sans doute parce qu'ils avaient connaissance de ce symbolisme des deux triangles chez les Alchimistes, que le Dr Bataille, d'une part, nous a décrit « l'espace d'en haut, le royaume du *feu* », comme celui de Lucifer, et « l'espace d'en bas, le royaume de *l'eau* », comme celui d'Adonaï (*Diable au XIXe siècle*, II, p. 901-902), et que l'auteur du *Palladium régénéré et libre*, d'autre part, nous a montré « les saints selon Lucifer réunis au Dieu Bon en son royaume du *feu* éternel », et « les saints selon Adonaï réunis au Dieu Mauvais en son royaume *humide* ou espace infini inférieur » (p. 11-12).

Un mot encore et nous en aurons fini avec les Alchimistes. Mme H. P. Blavatsky nous apprend que le triangle droit (le même qui avait signifié feu en Alchimie) symbolise aussi l'« *Esprit pur* », et que le triangle renversé (celui qui signifiait eau) symbolise aussi la « matière ». Le double triangle veut donc dire jonction et union de l'esprit pur (Arûpa) et de la matière (Rûpa). « Ce double triangle est un signe de Vischnou ; c'est le sceau de Salomon et le Shri-Antara des Brahmines. » (Mme BLAVATSKY, *Doctrine secrète, Commentaires*, p. 102.) C'est évidemment à ce nouveau symbolisme que se rattachent la représentation des principes supérieurs de l'homme par un triangle à pointe en haut △ et celle de ses principes inférieurs par un triangle à pointe en bas ▽, dans le bouddhisme ésotérique. Ces triangles se touchent. Or, on enseigne qu'ils se croiseront petit à petit, « le triangle inférieur s'élevant de degré en degré à mesure que l'homme arrive aux états supérieurs » par son évolution, et le « triangle supérieur lumineux (la sagesse qui vient d'en haut) descendant » de son côté. Lorsque les deux triangles se trouvent complètement entrelacés, « l'union est faite comme dans le double triangle divin qui représente le Nirvâna. » (PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 229.)

(*A suivre.*) HENRY D'OGER.

LA CIRCULAIRE N° 7

Il pleut à torrents sur le Temple. Les circulaires du Grand Orient deviennent la proie des profanes qui s'empressent de les communiquer aux journaux catholiques. Frères surveillants, vous vous endormez vraiment; surveillez donc un peu plus les concierges ou la poste, et protégez ces précieuses planches des atteintes de la publicité.

Pour la circulaire n° 7, il est trop tard désormais; elle est tombée dans le domaine public et vraiment il eût été dommage pour la postérité d'ignorer ce chef-d'œuvre littéraire qu'on croirait tombé de la plume d'un Taxil première ou troisième manière, d'Eugène Sue ou d'Edgar Monteil.

La Croix du Midi a, la première, provoqué cette pluie désastreuse pour l'acacia. Au mois de juin dernier, elle publiait ce procès-verbal suggestif :

Du 1er février 1897. — Première réunion de la Commission formée de trois délégués de chaque Loge de Toulouse, à l'effet de prendre des mesures *en vue de l'expulsion des Jésuites.* (Circulaire du Grand Orient, 24 février 1897.)

Présents : MM. Tranier, Mengaud, Gajan, Gilis, Rouquié, Roujé, Amédée, Bazille, Lafont, A. Lafont, Legendre, Puech, Clavelier, Barès.

M. Tranier indique le but que poursuit la Commission; il rappelle la circulaire du Grand Orient, fait voir le danger et fait appel à l'initiative de tous les membres de la Commission. Il l'invite ensuite à nommer un bureau.

Sont désignés : M. Tranier, *président;* M. Clavelier, *vice-président;* M. Barès, *secrétaire.*

M. Tranier *déplore d'abord* la publication dans le journal *la Dépêche* d'une note bibliographique très élogieuse, sur un ouvrage antimaçonnique : *Le péril judéo-maçonnique.* Il lui paraît opportun d'envoyer une délégation auprès du directeur de ce journal, *afin de mettre un terme aux publications de cette espèce.*

La Commission approuve cette idée et désigne pour se rendre le soir même à *la Dépêche* MM. Tranier, Mengaud et Clavier.



M. Tranier déclare ensuite que, en présence du péril clérical dont la gravité s'accroît, il lui semble qu'une conférence publique, au théâtre du Capitole, serait de nature à provoquer un mouvement dans l'opinion et un réveil de l'esprit maçonnique. Cette conférence serait faite par un des éminents conférenciers du Grand Orient comme Dequaire-Grobel et de Lanessan.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et la Commission décide que M. Tranier écrira au Grand Orient pour lui demander de nous envoyer l'un de ses *éminents maçons*.

M. Gilis exprime la crainte que cette conférence ne coûte trop cher à certaines Loges, dont le budget est lourdement grevé.

M. Tranier dit que c'est le fonds de propagande du Grand Orient qui payera certainement les frais les plus importants. Les menues dépenses seront couvertes à l'aide du tronc de propagande qui circulera le jour de la réunion plénière des Loges.

La Commission décide que cette dernière réunion aura lieu le vendredi 19 février, à 8 h. 1/2. L'ordre du jour est ainsi fixé : 1° Le F.·. Tranier traitera de l'esprit maçonnique à l'heure présente; 2° compte rendu de la Commission nommée en vue de l'expulsion des Jésuites; 3° mesures à prendre dans ce but.

M. Tranier invite les membres de la Commission à se procurer, conformément à la lettre du Grand Orient, *le nom des anciens élèves des Jésuites*, commerçants, fonctionnaires, etc., commandités par eux ou sous leur haute protection.

M. Gajax considère que chacun doit se faire un devoir absolu de n'accorder, dans le domaine de ses attributions, aucune faveur aux cléricaux.

M. Gilis réclame une action énergique des Loges auprès des députés maçons. Il faut leur poser ce dilemme : Ou bien votez la séparation de l'Église et de l'Etat et conduisez-vous en maçon; ou bien ne vous réclamez pas de cette qualité au moment de la période électorale.

M. Tranier dit que cette question fut traitée au dernier Convent, et en donne un aperçu.

La réunion prend fin. La Commission décide qu'elle se réunira jeudi, 18, à 8 h. 1/2, avant la séance des « Vrais Amis ».

Ce document renfermait évidemment une faute d'impression; il n'avait pu être question dans une séance tenue le 1er février d'une circulaire datée du 24 février de la même année. Quelques jours plus tard, le 4 juillet, *la Croix du Midi* publiait d'importants extraits de cette circulaire, qui portait la date du 18 janvier 1897. Évidemment, ce doit être la vraie.

C'est seulement le 15 octobre que le texte complet de la

circulaire a été publié, non pas par *la Croix du Midi*, mais par *la Croix du Périgord*. Nous la donnons ici d'après cette dernière.

Année 1897 E. V.·. — Circulaire n° 7.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

GRAND ORIENT DE FRANCE

SUPRÊME CONSEIL

Pour la France et les possessions françaises.

LE CONSEIL DE L'ORDRE AUX LL.·. DE LA FÉDÉRATION DU G.·. O.·. DE FRANCE.

OBJET : *Expulsion des Jésuites et fermeture de leurs maisons.*

S.·. S.·. S.·.

TT.·. CC.·. FF.·.

Il deviendrait criminel de fermer plus longtemps et volontairement les yeux sur le mouvement clérical qui nous est signalé de tous les côtés et qui menace d'avilir notre patrie et de ruiner nos libertés. Peut-être aurions-nous dû, dès les commencements de ce mouvement, vous le dénoncer et vous dire de vous y opposer par tous les moyens, mais nous traversions une période durant laquelle peu de personnes voulaient y croire, en tout cas, n'y attachaient pas l'importance qu'il est nécessaire d'y attacher, quand on aime son pays et la République.

Habiles à jeter des mots dans la circulation, aidés des puissants contingents de propagande et de diffusion dont ils disposent, les cléricaux avaient fini par persuader à des hommes, cependant sérieux, que le péril clérical n'existait plus, que la lutte contre le cléricalisme était une lubie des époques passées, et qu'on la devait rejeter comme une défroque déchirée et usée de la vieille politique libérale.

Il fallait le temps, il fallait que les cléricaux, clergé, moines et conspirateurs contre le repos public, nous missent à même de montrer que leur politique n'a pas changé, que leur travail contre la liberté est toujours le même, qu'ils sont plus entreprenants qu'ils ne l'ont jamais été, pour que, le péril réapparaissant de lui-même, on fût forcé de le reconnaître, et qu'il nous fût permis d'élever la voix.

Ah! sans doute, ce péril n'existerait pas, ne présenterait pas la même intensité, si le gouvernement n'avait cessé de défendre le pouvoir civil et si on ne trouvait chez les élus du peuple, même les plus avancés, des individualités qui sont assez inexpérimentées pour

croire que l'on désarme les cléricaux par des concessions, et q placent au-dessus de la chose publique le souci de leur siège et le position.

Le régime florissant des capitulations de consciences est arriv faire de quelques-uns de nos gouvernants des complices tr empressés ou très naïfs des cléricaux, et nous sommes témoins q certains ministres, sous le prétexte fallacieux d'intérêts menacés p des formules socialistes, deviennent de véritables instruments c cléricaux contre les républicains.

Si bien que, petit à petit, par un travail de pénétration len commencé dès 1881, au moment de la première encyclique du pa Léon XIII sur le pouvoir civil, mais continuée avec suite, av méthode, à partir de la présidence de Carnot, sous le nom « politique d'accalmie », nos administrations et notre armée ont modifiées au profit des élèves des Congrégations religieuses et pa ticulièrement des Jésuites, et que ces Congrégations se sont dév loppées d'une manière prodigieuse, en même temps que le clerg se sentant puissant, reprenait son insolence et inondait la Fran de ses plus perverses doctrines.

Tableau étonnant de la duplicité gouvernementale! nous avons les Congrégations établies en France demander aux nations qu'el ont abaissées et avilies un refuge dernier; puis, tout à coup, el se sont affermies sur le sol français, et ont agrandi les proprié dont elles se trouvent détentrices; les Jésuites, assurés de la pr tection du gouvernement, ont quitté les collèges déjà établis p eux à l'étranger, pour revenir en France, et telles ont été les co nivences gouvernementales avec les hommes noirs, qu'aujourd'h même le parti avancé, le parti radical, ose formuler un program sans que la question des Eglises y soit inscrite, sans que celle Congrégations y figure, tandis que le Parlement semble reconnai la propriété des Congrégations, en inscrivant au budget une ta d'abonnement, met à son ordre du jour des lois sur la législati actuelle, et vote, sans protestation véhémente, les millions tous ans dévorés par le clergé!

Les maisons où on faisait le commerce dit de « bondieuseri liquidaient : elles se sont conservées et multipliées; loin de v partir des Congrégations, il en est venu d'Espagne de nouvell partout se sont ouvertes des écoles libres; le nombre des élèves l'enseignement secondaire a baissé dans les lycées de l'Etat au bé fice des institutions congréganistes; des éditeurs, considérés com respectant la neutralité scolaire, ont spiritualisé leurs livres; l'acti du prêtre s'est affirmée en tous lieux, et les Jésuites ont commen leur développement de la presse, soit directement, par leurs homm placés dans des journaux de haines et de discordes sociales, s

indirectement en favorisant le travail accompli par d'autres Congrégations.

Nous avons vu apparaître le journal *la Croix* avec tous ses succédanés, un par département, organe d'une conspiration permanente contre la République, dont les secrétaires sont les Pères Augustins de l'Assomption, et ces journaux chargés d'exciter à la haine des citoyens les uns contre les autres, ayant en province une confraternité qui y puise le ton de ses polémiques et de ses diffamations. Des journaux qu'on pourrait croire indépendants ont eux-mêmes accepté ou subi l'ascendant des Jésuites, et l'on est arrivé à faire, d'une nation qui marchait en avant des autres, une nation de recul, où tout le travail politique consiste à détruire ce dont nous a doté la Révolution française, et où les idées religieuses sont présentées comme devant remplacer ce que la philosophie française a dicté au monde depuis le XVI° siècle, en asseyant la suprématie de notre patrie sur les autres pays du globe.

Or, quels sont les instruments les plus actifs de cette décadence morale, de cette ruine de la pensée et de la force de la patrie française? Qui peuple plus que d'autres l'organisation, encore monarchique dans ses rouages, de notre gouvernement? Quel est l'ennemi qui se place, non en face de nous, où il ne serait pas à craindre, mais dans nos rangs, en criant plus fort que nous, par ordre du Pape lui même : « Vive la République! » Qui? Le clergé? Sans doute. Les Congrégations? Certainement, mais avant tous les autres, les Jésuites, les Jésuites qui ont dans leurs mains presque tous les officiers de notre armée et de notre marine, les Jésuites, qui confectionnent des cerveaux incapables de faire de l'organisation ou de remplir des commandements et qui nous mènent droit à la défaite; les Jésuites, qui répandent toute une jeunesse qui veut rénover les religions usées, et qui s'insurge dans l'étroitesse de son esprit contre la science, même la plus évidente; les Jésuites, qui conspirent incessamment pour amener la domination du Pape; les Jésuites, excitant et louant les assassins de Henri III, de Henri IV et du président Carnot; les Jésuites! les Jésuites!

Nous n'avons pas ici à faire leur histoire. Elle est connue et nous ne désirons qu'attirer votre attention sur ce qui se déroule sous nos yeux, car l'heure est venue de se demander à quels abîmes court la République et nous n'avons plus à nous dissimuler que la continuation de la politique actuelle aboutirait à l'organisation du pire de tous les régimes, le régime clérical; oui, l'heure est venue de répondre à la guerre par la guerre, et nous estimons qu'il y a lieu de commencer l'action *en demandant la stricte application* des lois qui frappent les Jésuites. On veut soumettre la France au Pape nous défendrons la France.



L'autre jour, à Lyon, à Reims, dévoilant leurs projets, ne cach pas les persécutions qu'ils souhaitent et entrevoient, les agents Jésuites criaient : Sus aux juifs, aux protestants et aux fran maçons! Nous avons entendu ce cri. Nous ne voulons pas qu France soit soumise au Pape, nous ne voulons pas que la Fra soit dirigée par les curés, nous ne voulons ni guerre extérieure p plaire aux Jésuites, ni persécutions intérieures, à l'excitation Jésuites. Nous voulons la paix, la France grande, la France fort c'est pour cela que nous prenons aujourd'hui la parole pour cri notre tour : FF.·., levez-vous, il est temps, il est l'heure!

La Franc-Maç.·. a déjà déjoué le vaste complot formé par Jésuites autour du général Boulanger. Elle a été la première dénoncer. Aujourd'hui, elle prend la parole en face d'un péril in bitablement plus grand et elle dénonce le gouvernement des cu la conspiration des Jésuites. La trame ourdie dans l'ombre me la patrie; au nom de la patrie, nous jetons notre cri d'alarm Levez-vous! levez-vous! Il n'y a plus de temps à perdre, c'est n vie, la vie du peuple de France qu'il faut défendre, et l'inactio notre part équivaudrait à la mort.

Voici donc, TT.·. CC.·. FF.·., ce que nous venons vous dire :

Aussitôt que vous aurez reçu cette pl.·., vous en donnerez ture à la première ten.·. de votre R.·. A.·. et vous en donnerez ture de nouveau dans les deux ten.·. suivantes, afin que tout m l'ait entendue et qu'elle s'imprime dans la mémoire de tous.

Dès la première ten.·. vous mettrez sous le maill.·. la questio l'*expulsion immédiate des membres de la Compagnie dite de Jésus fermeture de tous ses établissements d'enseignement*, même déguisé

Vous chargerez tous ceux que vous connaîtrez, même s'ils n partiennent pas à notre Ordre, de rechercher partout les élèves Jésuites et de se renseigner sur les places qu'ils occupent; et fur et à mesure, vous transmettrez les renseignements que recueillerez au Conseil de l'Ord.·..

Vous vous mettrez en rapport avec les hommes qui ont l'habi de faire de la propagande par la parole, avec les journalistes, tous les républicains qui veulent conserver la République, et ferez tout votre possible pour qu'ils commencent immédiateme mènent sans défaillance la campagne à fond contre les Jésuites

Enfin, vous-mêmes, non seulement en L.·., mais en tous au lieux, par la conversation, par la discussion et par le discour provoquant des réunions ou publiques ou privées, vous vous livr à la propagande la plus active, dans le but de supprimer totaler l'Ordre néfaste des Jésuites et d'extirper leurs doctrines antisoc et antihumaines.

Vous voudrez bien, TT.·. CC.·. FF.·., et vous en particulier, V

M.·., tenir le Conseil de l'Ordre au courant de tout ce que vous aurez fait pour arriver à ce que la loi française ne soit plus journellement violée.

Veuillez agréer, TT.·. CC.·. FF.·., l'expression de nos sentiments frat.·. dévoués.

Le Président du Conseil de l'Ordre,
F. Desmons.

Les vice-présidents,
Sincholle, Albert Pétrot.

Les secrétaires,
Bourceret, Croissant.

Le garde des sceaux,
Pochon.



LES EXPLICATIONS DU Dr ENCAUSSE

M. le Dr Encausse (Papus) nous adresse une troisième lettre que nous insérons ci-dessous. Nous pourrions ne pas le faire, car elle ne répond à aucune attaque personnelle et est œuvre de pure polémique; mais elle est trop curieuse à plus d'un titre, pour que nous en privions nos lecteurs.

La voici *in extenso :*

A Monsieur l'abbé X... (Gabriel Soulacroix).

MONSIEUR L'ABBÉ,

Un esprit chagrin trouverait sans doute singulier le procédé dont vous avez usé en supprimant, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, les passages qui, dévoilant le véritable nom de M. Gabriel Soulacroix, auraient pu gêner votre talent de polémiste. Eh bien! je respecterai d'aussi vifs scrupules et, jusqu'à l'apparition d'une étude que je prépare sur une horrible Société secrète, nous tairons les noms qui pourraient ternir votre auguste sérénité.

Savez-vous bien, Monsieur l'abbé, que vous êtes très fort journaliste, puisque vous me forcez, par les attaques multiples dont je suis l'objet dans votre estimable revue, à devenir un collaborateur presque régulier de *la Franc-Maçonnerie démasquée.* J'avais bien l'intention de me taire, mais comme vos journaux ont la gracieuse habitude de considérer comme une acceptation de leurs singulières affirmations le silence qu'on leur oppose, je me décide encore une fois à relever quelques erreurs dans les attaques dont je suis l'objet.

Nous passerons condamnation, n'est-ce pas, sur le fait de m'avoir attribué un passage contre le martinisme que vous avouez avoir toujours su n'être pas de ma main. Quand on sort d'une douche aussi glaciale que celle de l'affaire Diana Vaughan, on prend ce qu'on a sous la main. Passons donc et arrivons à la fameuse question Bertrand, Saturninus. En publiant vos critiques à ce sujet, vous m'avez fait le plus grand plaisir et je vais vous dire pourquoi.

Les chefs du martinisme prétendent que l'Ordre martiniste est un Ordre philosophique sans aucun de ces mirifiques secrets dont



l'imagination de Taxil a peuplé les cervelles de certains catholiques. Dans l'Ordre martiniste, chaque membre conserve son entière liberté d'appréciation, puisque nous n'avons ni serment, ni question d'argent. Or, quand l'affaire Diana Vaughan fit son apparition, les chefs du martinisme firent leur devoir en criant casse-cou, mais chacun des membres de l'Ordre tint, de cet avis, le compte qu'il jugea devoir tenir. Saturninus est un fervent catholique, un homme d'un cœur pur et d'un grand esprit, que j'estime tout particulièrement. Il fut entraîné dans le courant de fascination créé par Taxil dans le monde catholique. Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'on peut être martiniste et catholique pratiquant. Notre Ordre a des membres partout, même dans le clergé séculier; car nous n'avons pas de secrets et nous ne nous occupons ni de politique, ni de querelles religieuses. Aussi, à côté de Saturninus, trouverez-vous parmi les S∴ I∴ le F∴ Bertrand auquel vous vous en prenez si ardemment. Pourquoi voulez-vous faire un crime au directeur de *la Renaissance symbolique* d'avoir accepté comme vrais des documents plagiés, de votre aveu même, dans Eliphas Lévi, un de nos maîtres les plus élevés (1). Ce fut justement là l'habileté de Taxil; tous ses mensonges et ses inventions de diables cornus sont tirés de bouquins familiers aux catholiques. Dites à n'importe quel membre d'un Ordre initiatique la formule du Sphinx : Savoir, oser, vouloir, se taire, il comprendra qu'il s'agit d'un enseignement dérivé des mystères égyptiens, aussi bien qu'il sait que les quatre animaux attribués aux évangélistes ont la même origine.

Je n'ai pas fait aux catholiques un crime d'avoir été dupés au *début de l'affaire Vaughan;* tout le monde, francs-maçons compris, pouvaient l'être à ce moment. Je leur ai reproché (aux catholiques entichés de Diana Vaughan) de n'avoir pas assez tenu compte des renseignements qui leur arrivaient de toutes parts *un an après le début de l'affaire*.

Et ici une distinction est nécessaire avant de parler des femmes dans la Franc-Maçonnerie. Vous confondez dans une même dénomination d'occultistes les journaux : *Lumière*, *Lucifer* et *Lotus Bleu*.

(1) A ce propos, je tiens à vous affirmer dès maintenant que nous savons tous qu'Eliphas Lévi est mort chrétiennement et que, pour nous, cela n'a jamais été ni un crime, ni une preuve de folie, parce que nous sommes des spiritualistes sincères et non des membres ignares du Grand Orient. L'Eglise a dans ses mystères de précieuses reliques qui doivent être respectées, il faut seulement que ceux qui les portent ne confondent pas la direction du geste qui va au symbole et rarement au porteur. Oui, les œuvres d'Eliphas qui subsistaient durent être brûlées, mais c'est *lui-même*, après sa mort, qui présida à leur sauvetage sans l'intervention du bouquiniste. Je raconterai cela un jour et quand il le faudra.



Le premier est un journal spirite mystique et, si sa directrice a
à Diana Vaughan, il faut s'en prendre aux influences qui la diri
malgré elle, comme la plupart des médiums. Les deux autres j
naux appartiennent à l'école de la théosophie bouddhique et l
rédacteurs ignorent totalement ce qui se passe dans les Soci
initiatiques d'Occident. Ils offraient une proie facile à la mysti
tion. Mais, encore une fois, c'est l'entêtement dans l'erreur qu
reproche, ce n'est pas d'y avoir cru un moment.

Lisant avec intérêt votre revue, je suis frappé de la faibless
vos renseignements. Ainsi, si un second Taxil entreprenait e
moment de vous monter une nouvelle mystification avec la ques
des femmes dans la Franc-Maçonnerie française, il y a dix à pa
contre un qu'il réussirait merveilleusement.

Vous demandez à tous les échos : y a-t-il des rites maç.·.
France admettant les femmes? Y a-t-il des Loges de femmes
vous voulez m'en croire, vous pouvez hardiment répondre *non*, i
a pas de rites maç.·. *réguliers* admettant les femmes, et les Loge
femmes sont une invention de Taxil. Mais comme vous avez bes
pour la défense de je ne sais quelle thèse, qu'il existe des Loge
femmes, vous ne me croirez pas plus aujourd'hui que vous ne m'
cru en 1895 à propos de Diana Vaughan. Et le premier farceur v
qui vous servirait des résurrections des rites androgynes comm
rite égyptien de Cagliostro, serait accueilli avec enthousiasme
avait l'habileté de s'appuyer sur l'*orthodoxie mac.·.* de Ragon.

J'ai tenu à faire une lettre qui vous semblera peut-être lo
mais qui peut vous être utile. Dans tout cela, je voudrais que
comprissiez bien mon rôle. Loin de chercher à vous tromper
vous préviens que chaque fois que vous viserez un autre but qu
lutte contre la Maçonnerie athée, vous pouvez devenir la proie
mystificateurs. Vous êtes prudents, mais, à mon avis, mal
seignés, et surtout faussement renseignés par des gens qui veu
vivre de la crédulité qu'ils générent (*sic*).

Continuez donc à nous attaquer, si tel est votre plaisir, mais
mettez-moi de retourner à mes travaux et croyez bien que si je
vous réponds plus, ce n'est pas que je sois terrassé, mais bien
je pense avoir mieux à faire.

Excusez encore la longueur de cette lettre et veuillez agr
Monsieur l'abbé, l'assurance de tout mon respect.

PAPUS.

Ouvrant si largement notre publication aux lettres
M. Papus, ce dernier ne s'étonnera pas si nous faisons ici
réflexions, en attendant le jour où nous pourrons avoi
réclamer dans ses propres Revues l'insertion de quelqu

rectifications que nous trouverions nécessaires à notre tour.

Tout d'abord, nous devons résumer les points établis par cette polémique et que nous pouvons considérer comme acquis.

1° Les documents martinistes publiés par Jean Kostka ne sont pas dus à Taxil, mais sont parfaitement authentiques et non des « vieux rituels sans valeur ».

2° L'article de *la Revue maçonnique* sur le Martinisme, reproduit dans *le Voile d'Isis*, portait bien dans cette dernière publication la signature de M. Papus.

3° Il n'y a pas eu de livres ou objets de piété à la vitrine de la librairie, rue Etienne-Marcel, avant la prétendue conversion de la soi-disant Diana Vaughan.

4° Des francs-maçons et des martinistes, des revues spirites, théosophiques, etc., ont cru à l'existence de Diana Vaughan, au moins jusqu'en juin et juillet 1896, malgré l'enquête faite par *le Light* en 1895, et les avertissements de MM. Papus et Rosen, datant de 1894.

Aussi, quoique M. Encausse déclare dans la lettre ci-dessus, avec une pointe de mauvaise humeur, que nos journaux « ont la gracieuse habitude de considérer comme une acceptation de leurs singulières affirmations le silence qu'on leur oppose », nos lecteurs reconnaîtront que si le chef du Martinisme a pu s'expliquer tout à son aise, il n'a pas prouvé grand'chose contre ce que nous avions voulu établir.

Par contre, dans cette dernière lettre, il touche à bien des points et nous permettra d'en relever quelques-uns et de poser certaines questions.

M. le docteur Encausse insiste encore, et, cette fois, nous reproduisons le passage de sa lettre, pour que nous indiquions le véritable nom de M. Gabriel Soulacroix. Ce nom, il le connaît fort bien et il n'est pas le seul : plusieurs journaux, entre autres *le Gaulois*, *l'Autorité*, *la Croix* elle-même, l'ont révélé dans une note publiée l'année dernière. Il aurait donc pu comprendre que, pour un prêtre occupé dans le saint ministère, il est plus commode d'adopter un pseudonyme littéraire que de publier son nom dans les journaux et les Revues. Comme d'autre part, un article singulier et à insinuations calomniatrices, paru dans un journal léger de Paris, le 22 octobre, semble correspondre à l'annonce que fait dans sa lettre le docteur Papus d'une étude sur une horrible Société secrète,



nous croyons devoir l'avertir que l'auteur de cet article fait absolument fausse route : que M. l'abbé de Bessonies, chapelain de Notre-Dame des Victoires, n'a jamais fait partie du *Labarum*, qu'il ne fait pas davantage partie du groupement qui continue sous ce nom, et que pour l'œuvre des messes de réparation, il n'a jamais sollicité l'envoi d'honoraires de messes, mais au contraire, toujours demandé que ces messes soient célébrées dans les villes et localités où les catholiques s'intéresseraient à cette œuvre.

Passons maintenant aux révélations du docteur Encausse. Nous apprenons d'abord que le Martinisme est une organisation si large que « catholiques fervents et pratiquants », voire même « membres du clergé séculier » peuvent fraterniser dans cette Société, où il n'y a « pas de secrets », avec des chevaliers Kadosch.

Comment, Monsieur le docteur, vous n'avez pas de secrets dans le Martinisme? Mais alors pourquoi ces pseudonymes de Sédir et de Saturninus que vous vous gardez bien de dévoiler; pourquoi vos rituels sont-ils caducs « quand ils ne sont pas appuyés par les mots de passe et les signes de reconnaissance », c'est vous-même qui l'avez dit; pourquoi, d'après le docteur Blitz, votre collègue comme S∴ I∴ le Martinisme, est-il regardé « comme un rite maçonnique par son but, sa constitution, son histoire, et *par beaucoup d'autres particularités qui ne doivent pas être confiées à l'écriture* »; pourquoi, enfin, même les enfants de la Veuve des grades inférieurs considérés par vous comme des demi-profanes, n'ont-ils pas à connaître votre rite, c'est encore vous qui avez écrit cela dans la lettre de rectification adressée à la *Revue maçonnique ?*

Non, vraiment, on se demande ce qui est Société secrète, si le Martinisme ne l'est pas!

Quant aux catholiques pratiquants et aux membres du clergé séculier qui font partie de votre Ordre, je pense qu'ils en ignorent les doctrines qui sont en opposition formelle avec celles enseignées par l'Église; nous le montrerons prochainement d'une manière évidente et comme tangible.

Nous sommes heureux de vous voir confirmer le fait de la mort chrétienne d'Eliphas Lévi; vous ne lui en faites pas un crime, c'est fort heureux, et nous espérons bien que vous l'imiterez un jour, après avoir changé d'opinion sur les mys-

tères de l'Église qui ne sont pas de purs symboles, mais de vivantes réalités. Nous serions curieux de connaître comment, *après sa mort*, ce pauvre Eliphas s'est encore occupé de ses manuscrits. Le récit fait par vous ne manquera pas d'intérêt.

Que de choses encore à relever dans votre lettre, Monsieur le docteur, depuis cette affirmation que les animaux attribués aux évangélistes ont une origine égyptienne, alors que nous pensions qu'ils étaient empruntés à la vision d'Ezéchiel qui, lui-même, avait vu d'analogues monuments *assyriens*, jusqu'à votre appréciation sur les journaux *la Lumière, Lucifer* et *le Lotus bleu* que nous avions appelés occultistes. Nous apprenons de vous que ce sont « les *influences* qui dirigent malgré elle la directrice de *la Lumière* comme la plupart des médiums », qui lui ont fait croire à l'existence de Diana Vaughan ; la chose ne manque pas de piquant. Quelles sont donc ces influences colloboratrices de Taxil?

Vous nous prévenez charitablement au sujet des femmes dans la Maçonnerie française. Nous vous sommes très reconnaissants de ces renseignements, car c'est de bonne foi que nous cherchons la lumière sur ce sujet délicat. Oui, nous savons que seule la *Grande Loge le Droit humain*, rite maçonnique non régulier, admet officiellement les femmes dans son sein, mais nous sommes intrigués par certains faits, certains détails, certaines révélations même qui ne viennent aucunement de Taxil, et nous cherchons..... La citation du docteur Blitz, faite à notre page 313 sur les Loges androgynes en Europe, n'est-elle pas faite pour poser ces problèmes? Sans doute, Monsieur le docteur, vous êtes plus à même que nous de savoir la vérité, car, il faut bien le dire, les francs-maçons même de haut grade, témoin le F.·. Bertrand, 30e, n'ont pas à votre égard la même discrétion qu'à notre endroit. C'est même un des reproches que certains catholiques se permettent de vous faire.

A ce propos, et pour terminer cette trop longue réponse, nous voudrions bien vous demander un bout d'explication sur une de vos dernières phrases ; vous avez été si généreux jusqu'ici de votre prose que vous ne nous la refuserez pas.

Vous nous dites : « Je vous préviens que chaque fois que vous viserez un autre but que la lutte contre la Maçonnerie athée, vous pouvez devenir la proie des mystificateurs. » Pourquoi



donc? Oui, sans doute, vous combattez vous-même, Monsieur le docteur, le Grand Orient matérialiste et athée, mais vous semblez avoir de particulières sympathies pour le rite de Misraïm et ne pas trop en vouloir à l'Ecossisme. En quoi donc notre lutte contre ces rites maçonniques, aussi anticatholiques que le Grand Orient, pourrait-elle nous exposer à devenir la proie des mystificateurs? En quoi serions-nous plus mystifiés sur ce terrain que sur d'autres? Les francs-maçons eux-mêmes se sont mystifiés mutuellement tant de fois, comme le montre l'étude même que nous publions plus loin, que nous ne voyons pas en quoi un rite maçonnique est plus sincère et plus respectable que l'autre.

Nous tâcherons donc de nous renseigner de notre mieux; mais croyez-le bien, nous attaquerons l'erreur partout où nous la verrons, aussi bien dans le Martinisme que dans Misraïm, aussi bien dans l'Ecossisme que dans le Grand Orient. Pour les erreurs, nous serons toujours intransigeants; pour les hommes, bienveillants et pleins de charité.

MAÇONS MYSTIFICATEURS ET MAÇONS MYSTIFIÉS

Dans un fort intéressant article, les *Etudes religieuses* du 20 mai dernier (p. 491) ont ressuscité sous nos yeux le *vrai* roi des faussaires, le grand Schapira, de Jérusalem.

De 1870 à 1883, ce fabricant d'antiquités sémitiques mystifia de la plus extraordinaire façon nombre de savants anglais et allemands, — les mieux qualifiés précisément pour faire le procès des pièces apocryphes qui leur étaient soumises, — et le R. P. Prat, S. J., conclut en disant :

Parmi les faussaires de profession, Schapira est un phénomène hors de pair. Auprès de lui, Léo Taxil ne serait qu'un pygmée.

C'est qu'en effet ce n'était pas une petite affaire que de vendre aux musées de Londres et de Berlin les fameux dieux moabites et le non moins fameux Deutéronome, contemporain du roi Josias !

Voici en peu de mots les deux exploits qui illustrent le sieur Schapira et en font véritablement le roi des faussaires :

Converti un peu tard du judaïsme au culte protestant, il édifiait la petite église réformée de Jérusalem par son assiduité et sa tenue. Dans ses heures de loisir, il ramassait des choses antiques..... en amateur et en curieux. Parfois même, il cédait pour de l'argent, aux savants de l'Europe, une partie de ses trésors..... Les chalands affluant de plus en plus, l'atelier Schapira devint une usine..... Il se mit à créer des dieux moabites, figurines obscènes ou grotesques, parsemées au hasard de lettres phéniciennes..... (*Loc. cit.*, p. 495.)

Dirigés sur Londres pour y soutenir l'examen de la critique, ces dieux de Moab y reçurent un accueil des plus flatteurs, grâce aux illustres explorateurs anglais Conder et Drake. A leur tour, les savants berlinois Fleischer et Schlottmann proclamèrent l'authenticité parfaite de ces respectables divinités, — et, en fin de compte, le gouvernement allemand paya



20 000 thalers (environ 75 000 francs, une misère!) l'honneur de posséder tout le panthéon moabite.

Hélas! Voici qu'après ce succès, l'industrie de l'honnête Schapira reçut un coup funeste (1874) :

M. Clermont-Ganneau, notre compatriote, qui s'était mis avec ardeur à la piste du fabricant, réussit à découvrir l'artiste qui modelait les idoles, le potier qui les faisait cuire et le petit garçon qui les portait clandestinement, vers minuit, de l'atelier au four et du four à l'atelier..... (*Loc. cit.*, p. 496.)

Après avoir tout d'abord attribué au *chauvinisme* la campagne de l'éminent membre de l'Institut contre les dieux moabites, les Allemands battirent en retraite, et le grand Mommsen avoua l'erreur à la tribune même du Landtag (1876).

Que fit Schapira? S'est-il retiré sous sa tente? Non pas! Dès 1877, il était de retour à Berlin, porteur, cette fois, d'un joyau tout simplement inestimable, un Deutéronome étonnant, qui se trouvait comporter, comme par hasard (*ad usum Delphini*), toutes les corrections et coupures les plus chères à l'exégèse rationaliste! — Le bon Schapira l'avait entièrement écrit de sa main sur des bandes de cuir taillées dans les marges d'une antique bible hébraïque. Pour le coup, M. Schlottmann ne voulut rien entendre! Aussi le précieux cuir dut-il vieillir dans la retraite durant cinq ans; puis, en 1882, Schapira, devenu sujet allemand, revint à la charge: à titre de gracieuseté envers ses compatriotes d'adoption, il voulut bien leur offrir l'incomparable Deutéronome pour la modique somme de..... vingt millions de marks!

A la fin de juillet 1883, après une longue enquête des savants allemands (qui, trouvant le bloc trop cher, eussent bien voulu acheter au moins quelques lambeaux de Bible), Schapira porta son trésor à Londres. Là, nouvelle campagne de M. Clermont-Ganneau, qui put dire comme César: *Veni, vidi, vici!* La fraude colossale fut, cette fois encore, découverte par lui, et par lui dévoilée dans sa lettre au *Times*, en date du 18 août 1883. Ainsi finit la comédie.

Mais, pendant près de deux années, le merveilleux Schapira n'en avait pas moins tenu en échec savants allemands et anglais, impuissants à établir la fausseté ou l'authenticité du « Deutéronome primitif »!



Or, qu'on le remarque bien, c'étaient là « les premiers spécialistes de l'univers! »

Le R. P. Prat a donc bien raison de voir dans cette aventure une certaine consolation pour les catholiques mystifiés par Taxil; car ce fait pour eux d'avoir été trompés sur des questions maçonniques n'est pas plus étrange, on l'avouera, que le fait pour les archéologues de Berlin d'avoir payé 75 000 francs des *antiquités* qui venaient de naître!

Eh bien! il est certaines sources encore où nous pouvons puiser des consolations aussi abondantes que douces; bien d'autres, en effet, que les archéologues, ont été battus sur leur propre terrain, et, à mainte reprise, les francs-maçons furent mystifiés par certains de leurs Frères de la façon la plus magistrale.

Si nous en croyons les FF. Clavel et Ragon, l'institution des Hauts-Grades dans les divers Rites ne fut qu'une gigantesque farce : quelle vénération faut-il conserver dès lors pour un 33e du Rite Ecossais (1), ou pour un 90e du Rite de Misraïm?

Les deux anecdotes qui suivent, choisies entre mille, montreront sur quelles bases s'appuient les Pouvoirs maçonniques les plus révérés : duperie et mystification, voilà les *pierres angulaires* de ces pompeux édifices!

Qu'on en juge :

En 1425, le Parlement d'Angleterre supprime dans tout le royaume les assemblées des *freemasons*, parce qu'*elles dérangent le bon ordre et que le travail des ouvriers est publiquement interrompu*..... Ce fait eut lieu sous la minorité de Henri VI qui, parvenu au trône, révoqua, dit-on, ces défenses. Les romanciers maçons attribuent cette détermination aux éclaircissements qu'il reçut d'un *freemason* sur la *doctrine* de sa corporation. De là cet *interrogatoire* fabuleux commenté, dit-on, par *Locke* en 1696, que ce monarque avait fait subir à un *initié*, avant d'entrer dans l'*Ordre*; la confrérie des bâtisseurs ne fut jamais un Ordre, et l'entretien avec le roi d'un initié (*aux sciences secrètes*) serait resté inconnu. Aussi cette pièce passe-t-elle pour **une des fables** dont pullulent les histoires prétendues maçonniques. (RAGON, *Orthodoxie*, p. 27.)

Le F∴ Ragon est infiniment plus net que le F∴ Thory. Ce dernier (*Acta Latomorum*, t. II, p. 4) commence par citer la

(1) Quant au 33e, c'est une absurdité digne du Rite. (F∴ RAGON, *Orthodoxie*....., p. 311.)



prétendue lettre de Locke au comte de Pembroke, en date du 6 mai 1696. Elle renferme ce curieux passage :

Le manuscrit dont la copie est ci-jointe paraît avoir été composé il y a plus de cent soixante ans; cependant Votre Seigneurie verra par le titre qu'il est lui-même la copie d'un autre manuscrit plus ancien de cent ans, car on dit que l'original fut écrit de la propre main du roi Henri VI.....

Quelle cascade! Quant au dialogue imaginaire entre le roi Henri VI et l'*initié* également imaginaire, en voici un échantillon caractéristique :

D. Qu'est-ce qui l'apporta dans l'Occident? (s. ent. *le mystère de la Fr.·. M.·.*)

R. Les Vénitiens, qui, étant grands commerçants, sont venus les premiers de Venise pour avoir l'avantage de trafiquer d'Orient en Occident, par la mer Rouge et la Méditerranée.

D. Comment est-il parvenu en Angleterre?

R. Le Grec *Peter-gower*, voulant approfondir toutes les sciences, voyagea en Egypte, en Syrie et dans tous les pays où les Vénitiens avaient établi la Maçonnerie. Il obtint l'entrée des Loges et acquit les plus grandes connaissances. A son retour, il résida dans la Grande Grèce et devint un savant fort renommé; il forma une Grande Loge à Groton (*Crotone*) où il fit beaucoup de maçons. Dans la suite, plusieurs voyagèrent en France où ils reçurent à leur tour des maçons; et, de là, avec le temps, l'art passa en Angleterre.

Les commentaires du pseudo Locke ne sont pas moins divertissants : il explique gravement pour le mot « Vénitiens », que :

dans les temps d'ignorance des moines, il n'est pas étonnant qu'on ait commis une erreur en prenant les Vénitiens pour les Phéniciens.....

Admirable! un roi initié rédige censément. D'autres initiés copient et recopient la précieuse prose, et, finalement, les moines se trouvent responsables des bévues commises!

Autre commentaire. Il s'agit cette fois de Peter-gower, le Grec!

Ceci est une autre erreur de l'écrivain; je ne pouvais d'abord deviner qui pouvait être ce *Peter-gower; Peter-gower* étant un nom parfaitement anglais, je ne concevais pas comment un Grec ait pu

porter un tel nom; mais, tout à coup, je pensai à Pythagore, et ne pus m'empêcher de rire, en trouvant que ce philosophe avait subi une métempsycose à laquelle il n'avait jamais pensé.....(*Acta Latom.*, t. II, p. 7.)

Voici à leur tour les gloses du F.·. Thory; il confesse que :

l'authenticité de la pièce..... a été contestée par beaucoup de savants français et étrangers qui l'ont considérée comme fausse et comme une *fraude maçonnique.* (Expressions de M. *Mounier* dans son ouvrage « De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés, sur la révolution de France, etc., p. 143. ») Des discussions sérieuses se sont plusieurs fois élevées à ce sujet, tant au Convent philosophique de la Mère-Loge écossaise de France qu'au Convent des Philalèthes.

Or, c'est en 1756 que l'on voit surgir la fausse lettre de Locke dans une édition *posthume* de ses œuvres, et, en mars 1806, le F.·. Thory témoigne encore ce pieux désir

de voir détruire ces objections contre le manuscrit en question, que les maçons anglais considèrent comme un des monuments les plus anciens parmi ceux qui fixent (!!) les époques de l'origine de la Maçonnerie, et constatent son antiquité dans la Grande-Bretagne. (*Acta Latom.*, p. 12.)

Il est donc patent que cette énorme fumisterie eut un certain succès, puisqu'à l'instar des dieux de Moab dus à Schapira, les deux faux furent examinés à grand renfort de bésicles par des savants de tous pays, et cela durant un demi-siècle!

Autres faux : géminés eux aussi! (Concevrait-on la colonne Jakin sans la colonne Boaz?) Il s'agit cette fois d'une joyeuse plaisanterie faite à ses FF.·. en 1785 par le docteur Gerbier.

..... Le *Grand chapitre général de France*, composé des débris de l'ancien Conseil des *Empereurs d'Orient et d'Occident*..... et du *Conseil des Chevaliers d'Orient*..... se forma à Paris en 1782 de sa propre autorité (comme tous les corps maçonniques appelés *écossais*), dans le but d'en constituer d'autres en France.

En 1785, il était sur le point d'opérer sa réunion au Grand Orient (de France). Mais dans une de ses assemblées, le docteur Gerbier se présente et soutient au Grand chapitre général que sa qualification était usurpée (*il disait vrai*), et qu'elle appartenait par droit d'ancienneté au chapitre qu'il présidait (*il mentait*).

Pour jouer ce rôle, Gerbier s'était entendu avec un marchand de



décors maçonniques, demeurant place Dauphine, pour fabriquer, en latin, la patente de son chapitre; en voici la traduction :

« De l'Orient du monde et de la Grande Loge d'Edimbourg....., le 21e jour du 1er mois d'Hiram 5721, et d'après l'hiéroglyphe posthume du Sauveur, 1688.

Salut, salut, salut.

Nous, soussignés, disciples du Sauveur, à tous ceux qui ont ou qui pourront y avoir *intérêt, faisons savoir :* Que nous avons créé en faveur des Français un *Grand chapitre de la Rose-Croix*..... etc., etc. »

Le parchemin porte les taches du vin répandu par maladresse en apposant les fausses signatures dans le cabaret, près du Grand-Châtelet, où avaient dîné les deux faussaires. (Ragon, p. 140.)

Pour authentifier cette élucubration, Gerbier composa aussi un *Bref de Rose-Croix* daté, lui, de *1721*, à l'Orient de Paris, s'il vous plaît! Ce Bref se trouvait donc être de quatre années antérieur à l'introduction de la Maç.·. à Paris. (Ragon, p. 141.) Mais le docteur n'y regardait pas de si près!

Chose amusante, et bien plus forte que tout le reste :

..... Malgré deux faux matériels évidents, ces pièces (*la Patente et le Bref*) dont la première comporte quinze fausses signatures et la seconde douze, imposèrent à plusieurs membres influents qui crurent ou feignirent de croire Gerbier sur parole et déterminèrent le Concordat du 24 mars 1785, qui unit le faux *Chapitre de Rose-Croix* au *Grand chapitre général de France....*, (Ragon, *loc. cit.*, p. 142.)

Plus fort encore : le 17 février 1786, c'est le Grand Orient à son tour qui s'annexe le Grand chapitre général! Ragon nous indique ensuite que, si le G.·. O.·. ferma les yeux sur l'irrégularité originelle dudit Chapitre, c'était pour anéantir l'Ecossisme en France. Œuvre pie, certes! Mais il a le soin honnête de traiter ainsi le subterfuge de Gerbier :

..... *Moyen vraiment abject..... C'est une tache sale*, dit-il, ajoutée à d'autres dans l'institution des hauts grades en France. (*Loc. cit.*, p. 143.)

Nous ne saurions mieux faire après cela que de le déclarer avec le F. .·. Ragon :

La fraude préside volontiers à la naissance de *ces fausses Maçonneries!* (*Loc. cit.*, p. 134.)

Mais voilà le hic! Où est *la vraie*, à côté de ces fausses? Cruelle énigme?

En tout cas, vraie ou fausse Maçonnerie (*grammatici certant*), l'Ordre des Chevaliers et des Dames de la Persévérance donna lieu à une bien jolie mystification que nous conte Clavel. (*Hist. pitt de la F.·. M.·.*, p. 114.)

Peu de temps après l'établissement du Rite d'Adoption, il se forma à Versailles une nouvelle Société qui prétendait à une antique origine. Celle-ci, dont le formulaire mystérieux s'est perdu, s'appelait l'*Ordre des Chevaliers et des Dames de la Persévérance.* Elle avait pour fondateurs la comtesse de Potoska (1), quelques autres dames de la Cour, le comte de Brotowski et le marquis de Seignelay, et ne remontait pas en réalité au delà de 1769. Les inventeurs racontaient le plus sérieusement du monde, et avec une candeur parfaite, que l'Ordre avait été institué dans le royaume de Pologne à une époque très reculée..... et qu'il avait été introduit récemment en France par des Polonais de distinction. La comtesse de Potoska, qui avait imaginé cette fable, sollicita son parent, Stanislas, roi de Pologne, alors réfugié en France, de se prêter à la supercherie. Le monarque y consentit de bonne grâce et poussa même la plaisanterie jusqu'à tracer, dans une lettre de sa propre main, l'histoire circonstanciée de l'Ordre depuis ses premiers temps supposés, affirmant qu'il était encore en grand honneur en Pologne. Le moyen de nier l'authenticité de cet Ordre, lorsqu'elle était ainsi attestée par un si haut personnage! Aussi tous les doutes qu'elle avait d'abord inspirés s'évanouirent-ils à partir de ce moment. Rulhières, à qui l'on doit une Histoire de la Pologne, et qui se targuait de posséder mieux que personne les annales de ce pays, était au nombre des plus crédules. Il eut la malheureuse vanité de faire parade de son érudition gasconne au sujet de l'Ordre de la Persévérance, un jour qu'il rencontra dans le Palais-Royal la comtesse de Caylus, une des Dames qui avaient contribué à l'établissement de cette Société. Il lui dit qu'il avait découvert une foule de particularités curieuses de l'Ordre; qu'il était certain, par exemple..... que Henri III en avait été nommé Grand Maître lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne, etc. « Vraiment, repartit la comtesse. Et où, bon Dieu! avez-vous trouvé toutes ces belles choses? — Dans de vieilles chroniques polonaises qui m'ont été communiquées par des Bénédictins. — Qui les ont fabriquées? — Non pas! Ce sont des Frères de leur Ordre qui les leur ont envoyées de Varsovie tout exprès pour moi, sachant que je suis très curieux de tout ce qui touche à l'histoire de ce pays. —

(1) La même sans doute que la comtesse Potocka citée par le Dr Blitz, (*Voile d'Isis*, du 4 mars 1896), parmi les plus intéressants disciples de L.-C. de Saint-Martin.



Eh bien! chevalier, dit en riant la comtesse, ils auront à faire pénitence pour un si gros mensonge. Je puis le dire à vous qui, sûrement n'irez pas le répéter, car, après tout, le secret que je garde depuis si longtemps finirait par m'étouffer : sachez donc que l'histoire de l'Ordre de la Persévérance n'est qu'une fable, et que vous voyez devant vous l'une des personnes qui l'ont imaginée..... » Le chevalier, un peu confus, n'eut garde de se vanter de l'aventure! (Clavel, *loc. cit.*, p. 115.)

Nous ne saurions trop féliciter les F.·. M.·.! Quand ils se donnaient autrefois le luxe d'être mystifiés, c'était par de grands seigneurs et par des dames de haut parage!

Le F.·. Ragon, qui, dans ses ouvrages, s'est pourtant montré si sévère sur les questions de fraudes maçonniques, a cru devoir consacrer deux pages (136-137) de son *Manuel complet de la Maç.·. d'Adoption ou Maç.·. des Dames* à cet ordre de la Persévérance si parfaitement fantaisiste.

Passons maintenant à une maçonnique comédie qui s'est jouée il n'y a pas encore quatre-vingts ans. Ce fut l'excellente et instructive plaisanterie de la Charte de Cologne. Le prince Frédéric, frère du roi de Hollande, est le plus illustre des maçons qui tombèrent dans le panneau. Les FF.·. Bertrand et Blitz, nos distingués contemporains, peuvent donc, en leur qualité de victimes de la mystification Taxil, se réclamer d'un devancier qui n'est pas précisément le premier venu : un prince du sang, Grand Maître des Loges hollandaises et belges, excusez du peu!

En 1819..... le prince Frédéric de Nassau, frère du roi actuel de Hollande, qui rêvait alors une réforme de la Maçonnerie, avait adressé aux Loges hollandaises et belges, dont il était le Grand Maître, copie de documents qui remontaient aux premières années du XVIe siècle, et servaient de base et d'appui à son système de réformation. L'authenticité de ces pièces était certifiée par les quatre Loges de la Haye et de Delft, qui en avaient dressé procès-verbal d'inspection.

Le premier document est une espèce de charte, datée de Cologne, le 24 juin 1535, et signée de dix-neuf personnes portant des noms illustres, tels que : Coligni, Bruce, Falk, Philippe Mélanchton, Virieux et Stanhope. Ces signataires sont présentés comme délégués par les Loges maçonniques de Londres, Edimbourg, Vienne, Amsterdam, Paris, Lyon, Francfort, Hambourg et autres villes pour



assister à une assemblée générale convoquée à Cologne. Les rédacteurs de cette pièce se plaignent des imputations dont la Maçonnerie est l'objet dans ces temps malheureux, et notamment de l'accusation de vouloir rétablir l'Ordre des Templiers, afin de récupérer les biens qui avaient appartenu à cet Ordre et de venger la mort du dernier Grand Maître, Jacques Molay, sur les descendants de ceux qui furent coupables de son assassinat juridique (1). A cause de ces accusations et d'autres analogues, les rédacteurs croient devoir exposer, dans une déclaration solennelle, l'origine et le but de la Franc-Maçonnerie et envoyer cette déclaration à leurs Loges respectives en multiple original..... Ils établissent que la Société Maçonnique est contemporaine du christianisme et qu'elle eut au commencement le nom de *Frères de Jean* (2);..... que la hiérarchie de l'ordre maçonnique se compose de cinq grades : apprenti, compagnon, maître, maître élu et sublime maître élu; enfin, que *cet Ordre est gouverné par* UN CHEF UNIQUE ET UNIVERSEL, *et que les divers magistères qui le composent sont régis par plusieurs Grands Maîtres, suivant la position et les besoins du pays.* (CLAVEL, *loc. cit.*, p. 123.)

Nos lecteurs l'ont certainement remarqué : ces dernières lignes pourraient servir d'épigraphe à l'article si important publié dans la *Renaissance Symbolique* (n°s 7-8 du 25 juillet 1892) sous ce titre éloquent : **la Franc-Maçonnerie Universelle!** A deux reprises d'ailleurs, *la Franc-Maçonnerie Démasquée* a déjà inséré des passages de cet article, en mai et en décembre 1896, tant l'intérêt qu'il offre est capital.

Mais revenons aux dossiers du prince de Nassau.

Le second document est le registre des procès-verbaux d'une Loge qui aurait existé à La Haye en 1537 sous le titre de *La Vallée de la Paix de Frédéric*. Le registre fait mention, parmi d'autres papiers dont il y est dressé inventaire, de l'acte d'installation en anglais d'une Loge de *La Vallée de la Paix* à Amsterdam, en date du 8 mai 1519, et de la charte du 24 juin 1535, que nous avons analysée plus haut. Il y est également question de l'élection du prince Frédéric-Henri de Nassau en qualité de Grand Maître de la Maçonnerie dans les Provinces-Unies et de Suprême Maître Elu, opérée par les Frères réunis en chapitre.

La charte est écrite sur une feuille de parchemin, en caractères maçonniques; elle est rédigée en langue latine du moyen âge; l'écriture en est si altérée que souvent il a fallu ajouter des lettres à

(1) Cf. *Fr. Mac. Dém.*, août 1897.

(2) Saint Jean est réclamé aussi par les sectes gnostiques, tandis que saint Luc l'est spécialement par les Marcionites.



des mots devenus incomplets. Le registre paraît avoir été assez volumineux. Les seuls feuillets qui restent..... ont été visiblement endommagés par le feu. De savants antiquaires de l'Université de Leyde ont constaté que le papier de ces feuillets est celui dont on se servait en Hollande au commencement du XVII[e] siècle, et que les caractères qui y sont tracés appartiennent à la même époque.

Longtemps ces documents sont restés en la possession de la famille de Walkenaër. Vers l'an 1790, M. de Walkenaër d'Obdam en fit don au F.·. Botzelaër, alors Grand Maître des Loges de Hollande. A la mort de ce Grand Maître, tous ces papiers tombèrent entre les mains d'une personne demeurée inconnue qui, en 1816, les remit fidèlement au prince Frédéric. (Clavel, *loc. cit.*, p. 124.)

On nous permettra de faire observer que l'histoire de la personne inconnue,

Qui ne dit point son nom et qu'on n'a pas revue,

était d'une imagination bien terre à terre! Léo Taxil a vraiment fait mieux que cela; c'est une justice à lui rendre.

Tels sont les renseignements qui furent publiés en 1819, sur l'origine et sur l'authenticité de la charte de 1535 et du registre de 1637..... L'on pouvait croire que les documents produits avaient été forgés pour donner à la réforme (*du prince Frédéric*) la sanction de l'ancienneté. Quelques Loges seulement eurent assez de savoir-vivre pour substituer les nouveaux rites à la *Maçonnerie universellement pratiquée*. Le reste les rejeta et se permit même de douter de la sincérité des pièces qui leur servaient de fondement. Malgré le haut rang du Grand Maître, les contradicteurs furent ardents et nombreux; *mais, en général, les arguments qu'ils firent valoir étaient faibles et peu concluants*, et la question demeura indécise. Cependant, sans parler des anachronismes dont abonde la charte prétendue de 1535,..... il y a une considération qui ruine de fond en comble l'économie de la pièce fabriquée;..... la voici : l'Assemblée de Cologne se plaint qu'on calomnie dans le public les intentions et le but de la Maçonnerie..... Et pourtant, ce n'est pas au public qu'elle adresse sa déclaration; c'est aux Loges, à qui elle est inutile, puisqu'elles savent pertinemment à quoi s'en tenir sur la réalité des accusations qu'on porte contre elles..... Cette déclaration eût donc été sans motif plausible, et, dès lors, il serait absurde de prétendre que dix-neuf personnes d'un esprit élevé..... fussent venues à Cologne, de tous les points de l'Europe, tout exprès pour la rédiger. Maintenant, si la charte de 1535 est évidemment fausse, que devient le registre de 1637 où elle est relatée?..... Nous aurions passé sous silence *cette*



fraude maçonnique si, par une légereté inexplicable, *elle n'avait été prise au sérieux en Suisse et en Allemagne* par quelques Frères plus savants que réfléchis, qui ont prodigué étourdiment *des trésors d'érudition* pour en concilier toutes les invraisemblances. Nous n'incriminons en aucune façon *la bonne foi du prince Frédéric* qui, certainement, a été trompé tout le premier; et ce qui le prouve, c'est qu'en 1839 il a soumis *à l'examen d'une Commission* la charte de 1535 et le registre de 1637 pour dissiper ou confirmer les doutes élevés sur l'authenticité de ces deux pièces. (Clavel, *loc. cit.*, p. 125.)

Nous avons souligné dans le texte du F.·. Clavel certaines lignes qui peuvent très curieusement s'appliquer à l'affaire Diana Vaughan.

Vraiment, — quand on pense que les plus illustres archéologues furent refaits par le Schapira, roi des faussaires, que le Grand Maître des Loges belges et hollandaises fut la dupe de grossiers barbouilleurs de parchemins, qu'un historien de profession prit au sérieux des fables imaginées à plaisir, que le Grand Orient de France lui-même, en 1786, se trouva être dupe ou complice des faux d'un Dr Gerbier, — on peut bien excuser un tantinet les catholiques trompés par celui à qui revient de plein droit le titre de vice-roi des mystificateurs, si Schapira mérite le premier rang!

Jean Memor.



CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUES

Nous rappelons à nos lecteurs que le **Congrès antimaçonnique français** se tiendra à Paris le 1er décembre prochain. Il fait partie du Congrès national catholique et constituera la quatrième Commission de la deuxième Section.

Nous répétons que la souscription de 3 francs donnera droit à un exemplaire des vœux qui seront votés au Congrès, et la carte qui sera envoyée en échange de cette souscription assurera, pour les réductions accordées par le chemin de fer, les mêmes avantages que la carte du Congrès national complet, carte dont le prix est de 10 francs, mais qui donne droit au compte rendu officiel du Congrès.

Envoyer souscriptions et demandes de cartes à M. Gabriel Soulacroix, 7, rue d'Aboukir, Paris.

Le *Congrès antimaçonnique* sera surtout une étude des moyens pratiques de combattre la secte. Il n'y aura donc qu'un rapport sur l'état actuel de la lutte engagée contre la Franc-Maçonnerie. On discutera ensuite un ensemble de vœux et de résolutions qui seront communiqués à la presse et pourront entrer aussitôt après dans la période de réalisation.

Le soir, à la réunion générale du Congrès national, seront prononcés des discours sur la lutte antimaçonnique.

Nous faisons à tous nos abonnés un dernier et pressant appel en vue de leur adhésion à ce Congrès et les prions d'envoyer à l'adresse indiquée tous les vœux qui leur paraîtraient pouvoir être utilement étudiés et discutés.

Le compte rendu du **Congrès de la Démocratie chrétienne** tenu à Lyon au mois de novembre 1896 par l'initiative de *La France Libre* vient de paraître. Il contient les vœux élaborés par la Commission nommée à cet effet. Les voici :

Le Congrès antimaçonnique réuni à Lyon, le 25 novembre 1896, reconnaissant que la Franc-Maçonnerie a accaparé le pouvoir au



profit d'ambitions malhonnêtes, et qu'elle a toute la responsabilité dans les lois qui ont opprimé, ruiné et démoralisé notre pays, émet le vœu qu'elle soit combattue dans son triple rôle de secte religieuse, de coterie politique et de Société secrète.

Dans cette lutte, on aura soin de ne s'appuyer que sur des documents et des faits sévèrement contrôlés.

Au point de vue pratique, le Congrès reconnaît l'urgence :

1° D'organiser l'action populaire sous les formes les plus diverses (tracts, presse, affiches, conférences, associations de protection du commerce et de l'industrie);

2° D'organiser l'action électorale, — soit en utilisant les Comités déjà existants, soit en en créant de nouveaux, — pour combattre d'une façon absolue toute candidature maçonnique.

Partout, des candidats indépendants devront être opposés aux candidats des Loges, et les Comités ne devront pas attendre la période électorale pour s'organiser et préparer les candidatures et les élections.

Au moment où paraît ce numéro de *la Franc-Maçonnerie démasquée* se tient à Lille la **vingt-quatrième assemblée générale** des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais (du 16 au 21 novembre).

La troisième section (journée du samedi 20 novembre) est consacrée à *l'action antimaçonnique.*

En voici le programme :

1° Etude de la Franc-Maçonnerie (son organisation, ses procédés, ses doctrines, son but;

2° Examen de l'action maçonnique (au point de vue politique, social, religieux, persécutions de l'Eglise);

3° Succès de la Franc-Maçonnerie dans le présent; ses espérances pour l'avenir;

4° Moyens de combattre la Franc-Maçonnerie (par la prière, par l'action antimaçonnique; comités antimaçonniques et associations pour tous les intérêts menacés; concours de la presse périodique; conférences et publications populaires;

5° Examen des résolutions du Congrès antimaçonnique de Trente; suite à donner à ces résolutions;

6° Conseils contenus dans les Encycliques pontificales contre la Franc-Maçonnerie.

CROISADE RÉPARATRICE

L'œuvre des Messes en réparation des blasphèmes et sacrilèges maçonniques et pour la conversion des francs-maçons prend désormais ce titre qui embrasse en même temps les œuvres de piété et de pénitence offertes aux mêmes intentions.

Au magnifique Congrès eucharistique de Paray-le-Monial, un rapport sur l'œuvre a été lu à la deuxième section et a été accueilli par l'assemblée avec une vive sympathie. Il se terminait par les vœux suivants :

Reprenant et faisant siens les vœux émis à ce sujet par les Congrès de Trente, de Reims et de Nîmes, le Congrès eucharistique réuni à Paray-le-Monial émet les vœux suivants :

Que l'œuvre des Messes quotidiennes, en réparation des blasphèmes et sacrilèges maçonniques et pour la conversion des francs-maçons, se répande dans le monde entier;

Que de nombreuses œuvres de piété, de pénitence et de charité soient offertes à ces intentions;

Que la prière de *L'Union antimaçonnique de France* soit partout adoptée;

Qu'à chacun des Congrès eucharistiques, un rapport soit présenté sur le développement de l'œuvre et sur les résultats obtenus.

MESSES DES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE

Au mois d'octobre, **355** messes ont été célébrées, dont 145 sans date fixée.

Pour le mois de novembre, **380** messes ont été promises, dont 148 sans date.

TRÉSOR SPIRITUEL DES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE

Nous sommes heureux de signaler une Congrégation qui nous a promis 60 communions par semaine et un Carmel qui



a promis 19 journées de réparation et 19 communions par semaine.

	Journées de réparation.	Messes entendues.	Communions.	Chemins de croix.	Chapelets.
Octobre . .	9 072	38 498	19 303	13 305	61 455
Novembre .	9 242	38 812	19 622	13 239	61 475
	Heures saintes.	Visites au St Sacrement.	Offices.	Œuvres de charité.	Mortifications.
Octobre . .	5 656	43 059	35 889	63 797	102 206
Novembre .	5 657	43 084	35 839	62 947	10 2421
	Heures de travail.	Prières petits enfants.	Prières diverses.	Messes à int. secondaires.	
Octobre . .	140 920	107 592	320 681	145	
Novembre .	141 150	107 672	320 771	155	

Total des œuvres d'octobre : 961 923.
Total des promesses de novembre : 961 761.

Adresser les promesses de messes avec l'indication de la date et du lieu, les demandes de la prière de l'*Union antimaçonnique* approuvée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, de feuilles de souscription et de tableaux pour inscrire les œuvres promises, à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maçonnique, août 1897* : L'Eclectisme socialiste du Fr.·. Minot et le néologisme du F.·. Limousin. — Série d'insubordinations et de contrariétés. — Les Jésuites victimes de l'Eglise. — Aveuglement. — A Chaville. — Prose officielle — Enquête maç.·. — Cherchez le démocrate. — Arc-en-ciel, Buisson ardent, etc. — La mairie-Loge de Saint-Mandé.

Bulletin mensuel du *Droit humain, juin 1897*. — Un débouché pour les femmes-médecins.— Si jeune et déjà..... conférencière. — *Juillet-août* : Place aux femmes.

Le F.·. Minot, qui s'est amusé à compter sur ses doigts les différentes catégories de socialistes, en a trouvé justement cinq : socialistes conservateurs, socialistes révolutionnaires ou évolutionnistes, socialistes anarchistes, socialistes possibilistes et socialistes collectivistes. Eh bien! malgré l'effroi et l'ahurissement que lui cause ce fouillis d'opinions et de doctrines, dont les partisans mettent indistinctement à leur casquette la même « cocarde uniforme », il a jugé qu'il fallait encore quelque chose de mieux. Justement, le F.·. Charles Limousin l'a tiré d'un bel embarras en publiant « un opuscule intitulé du nom peut-être bizarre de *socionomique* ». (*Revue mac.·.*, août 1897, p. 178.)

Le F.·. Limousin répudie ce titre de socialiste « devenu singulièrement équivoque », et ne saurait prendre rang dans la phalange des économistes, gens « satisfaits de la présente Société..... » Il a conçu quelque chose d'innommé tout d'abord, parce que la langue ne lui fournissait pas une expression adéquate, capable de rendre « l'idée d'un socialisme rationnel déduit de l'observation des phénomènes sociaux et de la physiologie de l'individu en Société, en un mot, capable de servir d'étiquette à un socialisme scientifique, dont un esprit éclairé et indépendant puisse se réclamer..... » Au moyen d'un petit jeu de linguistique gréco-latine, le F.·., tout Limousin qu'il est, a trouvé ce qu'il lui fallait, un joli mot du reste

et qui sonne bien : C'est la *socionomie*, c'est-à-dire littéralement « science du gouvernement des sociétés » (p. 178).

L'auteur *socionome* explique que cette nouvelle science est tout simplement « l'économie politique appliquée ».

En résumé, la *socionomie* ou la *socionomique* est la recherche des lois sociales naturelles et la connaissance, par voie d'observation et d'expérimentation, du traitement rationnel à appliquer à l'ordre social pour l'imprégner de vertu et lui donner le support de la justice (p. 179).

Le F.·. Minot appelle cela « une évolution de classement »; et, tout en applaudissant à l'idée, il garde néanmoins la persuasion que ce « néologisme ne paraît pas devoir détrôner l'appellation de socialiste reposant « sur le sentiment que les hommes sont entre eux des égaux ou des équivalences, comme disait justement Proudhon ; que la nature, les ayant pourvus des mêmes organes, les a nécessairement destinés à des rôles sinon également importants, du moins similaires pour l'utilité de la collectivité..... » (p. 179).

Ici, nous avouons ne pas comprendre parfaitement, mais nous voudrions comprendre. Prenons, par exemple, deux égaux ou deux *équivalences pourvues des mêmes organes;* le F.·. Minot, qui a écrit les lignes ci-dessus, et un mineur quelconque. Il nous est difficile de saisir ce qu'il y a de *similaire* entre le Minot qui joue de la plume et le mineur qui joue du pic, si ce n'est qu'ils noircissent tous les deux quelque chose. Il est vrai que si l'on considère la valeur des rôles, on ne saurait les trouver également importants; une banne de houille, à l'approche des autans, l'emporte infiniment sur des élucubrations socialistes qui ne tireront jamais le mineur de la profondeur de ses galeries. Mais le F.·. Minot estime à coup sûr que sa précieuse personne ne fait qu'occuper un point de « la hiérarchie *impersonnelle* des fonctions », sans aucun rapport avec le « hiérarchisme antifraternel des conditions sociales » (p. 180). C'est tout de même joli, les mots! Avec celui qu'il a si heureusement inventé, M. Limousin dégagera le socialisme des « fantaisies excentriques qui nuisent beaucoup à son renom et à sa prospérité..... » et contrebalancera l'influence d'une brochure humoristique et intempestive de M. Hippolyte Verly, *Triomphe du socialisme*, distribuée à tous les vents par ce maudit parti conservateur.



Là-dessus, le F.·. Minot annonce au F.·. Dumonchel qu'il brise sa plume en ce qui regarde la *Revue maçonnique*. On a trouvé à la G.·. L.·. que cette feuille était par trop indépendante. Le F.·. Edouard Serin a proposé « qu'une Commission dont il fait partie soit investie du droit préalable d'approbation ou de *veto* à l'égard des articles devant paraître dans la Revue » (p. 182). Cette proposition votée étant en désaccord de vues avec le F.·. Minot, celui-ci retire sa collaboration.

Il y a du reste à la Revue un souffle d'insubordination qui passe et qui va de la G.·. L.·. au G.·. O.·.. Ce dernier est fortement pris à partie au sujet d'une certaine « déclaration du Conseil de l'Ordre (1)..... pour la défense de la Franc-Maçonnerie devant le monde profane » (p. 182). Il paraît que c'est un coup d'épée dans l'eau, une tentative de sauvetage en pure perte. Puisque le G.·. O.·. juge à propos de faire appel au concours de l'imprimerie, « au lieu de s'en servir pour des mémoires en défense devant l'opinion publique qui ne sont lus que par les convaincus qui s'en délectent en confiance..... il devrait l'employer à répandre de petits ouvrages populaires..... » (p. 183), qui auraient une toute autre portée.

Pendant que nous marquons les saillies de mauvaise humeur de la Revue, n'oublions pas de mentionner celle que lui inspire une pauvre petite croix de la Légion d'honneur octroyée à l'archevêque d'Avignon, Mgr Sueur. L'impression fâcheuse qu'elle en éprouve n'est même pas compensée par une distinction du même genre accordée cependant à un ami, l'ineffable Chion-Ducollet.

Un autre sujet de contrariété, c'est l'alliance franco-russe. On pense en Maçonnerie que cet événement « à cause de l'état politique et social de l'autre partie contractante, va servir à l'intérieur de plus en plus les visées de prépondérance des cléricaux et réactionnaires. La bouffonne nouvelle d'un *Te Deum* chanté effrontément..... (effrontément est plaisant, n'est-ce pas?) au Sacré-Cœur, à Montmartre, dans l'église du « Vœu national », *selon la prière adressée à Mgr Richard, cardinal archevêque*, à l'occasion de la fin du voyage présidentiel, n'est qu'un des signes de cet état d'opinion dangereux. Nos inquiétudes à

(1) C'est la déclaration que nous avons publiée dans notre numéro d'octobre.



ce sujet ne sont pas d'aujourd'hui. On peut voir ce que nous disions déjà, à l'occasion de la visite du czar, dans le numéro de la Revue d'octobre 1896, p. 219 (p. 184).

Autrement dit, le *patriotisme* sera sectaire ou il ne sera pas. Il est certain que l'empereur Nicolas a manqué à toutes les convenances en oubliant une visite à la rue Cadet.

Au même crible de la critique est passé sans merci un secrétaire de la *Ligue de l'Enseignement*, M. Emmanuel Vauchez. C'est un « républicain mystique, genre 1848 », un naïf qui croira pouvoir dormir tranquille dès que les Jésuites n'existeront plus, sans se rendre compte que cet Ordre religieux n'est que le bouc émissaire des rois et de l'Eglise. Ce sont les rois et l'Eglise qui, dans la pensée de Dumonchel, ont localisé le danger clérical dans les Jésuites pour se mettre, eux, plus facilement à l'abri, en accoutumant le peuple à les regarder comme « les seuls adversaires véritables de la liberté et de la raison. Et ainsi l'Eglise s'est épargné les coups en les faisant tomber sur un membre sacrifié, quoique moins redoutable, peut-être, que les autres » (p. 186). Pour peu qu'elle maintienne ce bon sentiment, la Revue ne tardera pas à prendre la défense des Jésuites, victimes de cette marâtre d'Eglise.

M. Vauchez a encore un autre tort, tout aussi grave. Il se trompe lourdement en voulant mettre, à la place de ce qu'il appelle le *matérialisme* de l'Eglise, le *pur spiritualisme*; en cherchant à établir une différence « entre le croyant par l'intermédiaire de l'Eglise et le croyant à travers le prisme de la philosophie spiritualiste » (p. 186).

La secte athée ne veut même pas de cela.

Quel que soit le canal par lequel passe l'idée mystique, quelle que soit la diversité des formes extérieures qu'elle emprunte, elle est toujours la foi, c'est-à-dire une pensée aveugle. Elle produit les mêmes erreurs morales, politiques et sociales (p. 186).

Mais si l'idée mystique inspire une horreur profonde à nombre de FF.·., ils se gardent bien également des idées trop folâtres. La question des fêtes ou tenues champêtres, dont nous avons parlé précédemment, finira par semer la zizanie dans le temple. Un F.·. de la L.·. X.·. avait demandé son initiation à la L.·. *l'Equerre*. Le F.·. Minot en a profité pour



faire le procès de la L.·. X.·. qui a beaucoup trop d'inclination pour les fêtes gastronomiques. C'est une de celles qui avaient accepté l'invitation de *Chaville*, digne en tous points, d'après la *Revue maçonnique*, de la Société des *Becs salés*, des *Gosiers en pente*, des *Joyeux drilles* et des *Belles panses* (p. 187). Le programme portait, entre autres choses, les indications suivantes :

L'*apéritif* se prendra de 11 heures à midi et demi, dans l'établissement Walch, à Chaville. Il est bien entendu que chacun apportera des vivres solides (*saucisson, conserves, jambonneau, veau, volaille, pâté, fromage*, etc.).

Quant aux liquides, ils seront assurés par les soins des commissaires. Le pain sera *débité* également sur place, *ainsi que les chansons* des artistes amis que l'on peut amener à l'*œil*.

Les célibataires seront acceptés, — sans provisions, — dans les familles et payeront leur tournée (p. 187).

Et la Revue fulmine contre le G.·. O.·., auquel incombe « une part de responsabilité dans ces faits d'oubli de la dignité maçonnique, dont l'origine remonte à..... Boulanger! c'est la conséquence des initiations nombreuses et faciles à l'époque du conflit boulangiste » (p. 188). Personne ne s'en doutait.

Avant de faire un petit tour dans les LL.·. pour voir ce qui s'y passe, signalons deux documents officiels du Rite écossais. C'est d'abord le Conseil fédéral qui fait passer aux Loges de son obédience un important avis :

Dans sa tenue du 19 juillet 1897, la G.·. L.·. de Fr.·. a décidé que désormais les noms des députés absents aux séances, sans excuses reconnues valables, seraient insérés chaque fois dans le plus prochain numéro de la *Revue maçonnique*.

Par mandement,

Le lieutenant Gr.·. Mait.·.,
délégué dans les fonctions de Secrét.·. Gén.·.,
EDMOND MAMELLE (p. 188).

Voici maintenant un vœu formulé par la L.·. *les Hospitaliers socialistes* et signalé à l'attention par la Grande Loge de France :

Convaincue,

1° Que l'enseignement moral et civique doit être continué à la jeunesse après son passage à l'école ;



2° Qu'il est urgent de relever le niveau moral des enfants du peuple et de circonscrire les effets du cléricalisme en répandant les idées de progrès;

En outre, estimant que la Maçonnerie, dans son but humanitaire, a le devoir d'éclairer le peuple et de le guider dans la conquête de ses libertés, la L.·. n° 4, *les Hospitaliers socialistes*, a, dans sa tenue solennelle du 11 avril 1897 et à l'unanimité des membres présents, émis le vœu suivant :

Des patronages, confiés à la surveillance des LL.·. seront fondés en France et particulièrement à Paris, dans les lieux où ils n'existent pas actuellement (p. 189).

On sait que la G.·. L.·. de France, dont il est ici question, est devenue la raison sociale des deux fragments du Rite écossais (Grande Loge symbolique et Suprême Conseil), qui ont résolu en 1896 de ne faire à l'avenir qu'un seul corps. Mais la L.·. *Diderot*, Or.·. de Paris, n'a pas accepté la combinaison et « par une lettre circulaire....., en date du 21 juillet dernier, annonce sa constitution en G.·. L.·..... » (p. 189). en s'adjoignant la L.·. *les Inséparables de l'Arc-en-Ciel*. Comme bien on pense, la G.·. L.·. de France lui dénie le droit de s'emparer du titre de G.·. L.·. S.·. E.·.

Ce n'est qu'une toute petite tache au firmament écossais; car les LL.·. qui en dépendent montrent une activité fébrile autant qu'anticléricale.

La Fidélité, Or.·. de Lille, « s'est mise en rapport avec toutes les LL.·. de France pour conduire une enquête destinée à faire connaître les obligations arbitraires qui seraient imposées aux instituteurs pour la fréquentation de l'église par les enfants dans chaque commune, et à signaler les fonctionnaires qui mettraient leurs enfants dans les écoles congréganistes..... (p. 191). Toutefois, le chroniqueur de la Revue opine que peut-être il eût été plus pratique et d'ailleurs de la plus grande importance, au point de vue des résultats généraux, de demander simplement quels sont les fonctionnaires publics et les députés ou sénateurs prétendus républicains, qui, dans chaque pays, fréquentent l'église..... », ce serait bien plus profitable en vue « d'un assainissement national nécessaire (p. 191). »

La L.·. *l'Equerre*, O.·. de Paris, s'intéresse d'une façon toute particulière à la *Société immobilière* de la *Ligue fraternelle de Montmartre*. Nous avons raconté naguère que le but de cette association était d'édifier au pied du Sacré-Cœur une



salle de fêtes de la libre pensée, avec adjonction d'un temple maçonnique. *L'Equerre* s'est empressée d'envoyer sa souscription (p. 195).

C'est au sein de cette même L.·. que s'est déroulée la discussion sur les « causes qui peuvent expliquer la lassitude apparente de la démocratie dans le pays » (p. 192). C'est le F.·. Catalo qui a pris la parole pour expliquer que la démocratie française « n'est pas lasse, comme l'insinue l'ordre du jour, mais qu'elle souffre d'un mal autrement grave..... que la majorité du pays, en tant que démocratie, est un mythe... » « Je cherche le démocrate, poursuit le F.·. Catalo, c'est-à-dire la fraction moléculaire du corps social qui, comme dans le corps humain, doit assurer à l'ensemble élasticité, souplesse et solidité. Mais je ne vois régner que l'individualisme..... nous avons perdu les liens de la solidarité (p. 193). » L'orateur a bien soin de ne pas ajouter que c'est la *Révolution*, l'œuvre des francs-maçons par excellence, qui a brisé ces liens de solidarité et d'union. Mais il aspire à la « refonte de l'homme », en donnant « la politique à l'enfant par l'histoire, mais une histoire vraie, courageuse, débarrassée des légendes, des bons rois saint Louis, des Jeanne d'Arc, des poules au pot »;..... en donnant à l'homme « la politique du rationalisme..... » (p. 193).

La L.·. *Travail et vrais amis fidèles*, O.·. de Paris, est tout à fait au diapason de Catalo, aussi, « vivement émue par l'attitude politique de certains maçons dont l'influence favorable à l'expansion de l'esprit clérical se manifeste depuis un an de la manière la plus dangereuse pour la République et les progrès sociaux.

Cette Loge attire l'attention de la Maç.·. sur la nécessité, pour chaque Atelier, de rappeler énergiquement aux maçons qui s'en seraient écartés, et spécialement à ceux investis d'un mandat électoral, les devoirs que les principes maç.·. leur imposent dans la vie prof.·. pour la défense des intérêts de la République et pour le progrès de l'esprit humain.

Suivent les signatures : E. Pasquier, vénérable; Baudel, premier surv.·.; Guerrier, deuxième surv.·.; Muret, orateur; J. Moullet, secrétaire (p. 194).

Sous la rubrique étincelante : *Grande Loge Misraïmite Arc-en-Ciel, Buisson Ardent, Pyramides*), la Revue insère une (communication d'un F.·. de cette obédience Ce qui nous



étonne, c'est qu'elle le fasse sans commentaires, étant donné son antispiritualisme. Il y est question, en effet, d'une conférence du F.·. Soyer à la R.·. G.·. L.·. Misraïmite sous le titre: *Maçonnerie spiritualiste.*

L'orateur, après avoir passé en revue les différentes idées qui portent l'homme à douter de la souveraineté du bien sur le mal et par suite de la justice éternelle du G.·. A.·. de l'U.·., exprime la joie que ressent le néophyte en entrant dans un temple où des hommes se sont réunis dans l'amour du bien, parce qu'ils savent que ce bien triomphe à jamais au delà de notre monde contingent, dans le monde supérieur où se rejoignent et s'unissent les colonnes du temple, où brille le triangle maç.·., symbole de l'absolu..... (p. 195).

Le correspondant de la Revue paraît ne pas se douter qu'elle s'en moque un peu du G.·. A.·. de l'U.·.; mais il est parfaitement d'accord avec elle quand il est question de « l'intolérance religieuse » et des « brumes amoncelées par les sectaires de toutes les religions et de tous les systèmes » (p. 196).

Nous terminerons sur un compte rendu du F.·. Serin à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle L.·., *le Niveau social*, Or.·. de Saint-Mandé (Vincennes), dont nous nous sommes déjà occupés. Nous laisserons de côté le discours du F.·. Desmons, flanqué des F.·. Fontainas et Tinière, et ne retiendrons que deux petits détails intéressants.

Premier détail : c'est la gracieuseté de la mairie de Saint-Mandé qui a mis « à la disposition d'un groupe de citoyens une ancienne salle d'école dépendant de la mairie pour la fondation d'une nouvelle L.·. maçonnique » (p. 197).

Les initiés n'oublieront pas, pour les tenues fixées au 2e samedi de chaque mois, « l'entrée à droite du perron de la mairie de Saint-Mandé ».

Deuxième détail : « ..... une quête fructueuse a été faite au profit de l'œuvre du patronage laïque de filles du Xe arrondissement. Les fonds ont été remis par le F.·. Serin à la directrice, notre sympathique S.·. Blanche Muratet (p. 197). »

Il y a donc encore des femmes dans la Maçonnerie?.....

Sans doute, comme nous allons le voir ci-dessous.

Le F.·. Georges Martin consacre les premières pages de son Bulletin de juin à exalter, d'une part, M. Cambon qui, en 1895, sur le territoire algérien, confia à une femme-médecin une mission spéciale; et, en second lieu, Mme Chellier, la femme-médecin



en question, qui s'acquitta dans l'Aurès de la susdite mission en accouchant les dames indigènes, en vaccinant les populations accourues sur ses pas et donnant mille bons conseils. A ce dévouement, nous ne saurions trop applaudir, tout en faisant nos réserves sur les tendances féministes du *Droit Humain*. Le F.·. Martin espère que cette tentative sera un acheminement vers la réalisation d'un programme mis en pratique depuis longtemps dans les Indes, où il existe une foule de doctoresses et d'*étudiantes* en médecine; mais nous doutons fort que cet unique débouché offert à nos diplômées en jupons soit suffisamment alléchant pour en consacrer le succès. Nous n'analyserons pas la longue dissertation du F.·. médecin sur ce sujet, parce qu'elle semble ne toucher que de fort loin à la Maçonnerie.

Nous ne saurions non plus insister beaucoup sur la conférence de la S.·. Hélène Martin, qui nous paraît un péché de jeunesse. A la G.·. L.·., elle a présenté un plaidoyer *pro domo* sur *les difficultés que rencontre la jeune fille pour se créer une situation indépendante*. Quelques citations feront connaître cette jeune personne, dont les idées paraissent très arrêtées.

J'ai pris ce sujet, parce que, étant jeune fille, je suis à même de me rendre compte de la nécessité absolue pour la jeune fille de se créer une situation indépendante.

Le mouvement féministe est en train de s'accomplir.

.....Ce mouvement, qui occupe une si grande place dans les esprits, est tellement important que de sa solution dépend le progrès de toutes les autres questions sociales (p. 89).

Comme conviction, on trouvera que c'est peut-être un peu prétentieux, mais, à notre époque, de rêveuses qu'elles pouvaient être, les demoiselles sont devenues profondément penseuses.

Les jeunes filles, même celles qui ne sont pas au courant du mouvement extérieur, ont le pressentiment que, dans un avenir très proche, un changement se produira dans l'ordre social et qu'elles ont à s'y préparer.

C'est pour cela que « beaucoup de jeunes filles se sont mises courageusement à l'étude..... » (p. 89), mais une grosse difficulté met obstacle aux incontestables progrès dont elles se sentent capables de doter la société moderne : c'est la pré-

férence donnée aux garçons dans les familles, alors que l'on se contente d'apprendre à la jeune fille « à être comme il faut, à jouer un peu du piano, à dessiner une fleur..... Pourquoi les parents ont-ils toujours tout donné à l'un et tant négligé l'autre? N'aurait-il pas mieux valu partager l'éducation et l'instruction entre garçon et fille, les former à la même école?... Mais, me direz-vous, et les lycées de jeunes filles, Racine, Fénelon, Sévigné, Lamartine. Eh bien! les lycées ne répondent pas aux exigences actuelles..... » (p. 91). Non! en réalité, on ne fait rien pour ces braves petites; aussi « la jeune fille qui, aujourd'hui, est libre penseuse, ne doit pas beaucoup de reconnaissance aux républicains, aux libres penseurs, aux francs-maçons qui auraient pu faire au moins autant pour elle qu'ils ont fait pour leurs fils » (p. 91). Et puis, c'est ridiculement fastidieux d'entendre encore les mamans répéter : « J'élève ma fille comme j'ai été élevée moi-même » (p. 91).

Après cette charge d'amazone échappée, la bouillante conférencière demande qu'il soit procédé vis-à-vis de ses semblables à « un enseignement plus technique », que « toutes les écoles leur soient ouvertes », et qu'on ne leur fasse pas perdre « les meilleures années d'études par la faute d'un mauvais programme » (p. 92). Allons! qu'on fasse droit aux réclamations de la petite S.·.

Plus pratique, mais complètement en dehors du cadre maçonnique, est la conférence du F.·. docteur Yvonneau sur la « Question du pain devant l'hygiène publique ». Nos lecteurs comprendront ici notre abstention en ce qui concerne les meuniers et les boulangers, l'amidon, la fécule, le gluten et autres choses qui regardent plus particulièrement les chimistes.

Le numéro de juillet-août s'occupe encore et uniquement du féminisme, sans présenter rien de bien intéressant. C'est d'abord la Gr.·. Maît.·. Marie Georges Martin qui, en prévision de l'impossibilité où elle se trouvera « d'assister au Congrès féministe international qui doit se réunir en Belgique, à Bruxelles, les 4, 5, 6 et 7 août prochains, et d'y représenter la G.·. L.·. », a tenu cependant à envoyer à ce Congrès un travail qu'elle débite en conférence sur *la place que la femme* devrait avoir *dans l'Assistance publique.*

Après avoir constaté que la femme a été, est et sera tou-



jours pour l'homme la meilleure des gardes-malades, la Vén.·. Maît.·. voudrait pour la seconde moitié du genre humain quelque chose de plus et de mieux dans les fonctions de l'Assistance publique dont la véritable dénomination devrait être « Solidarité fraternelle » avec suppression des termes « assistance, aumône, charité, bienfaisance ».

Il est intolérable qu'on se heurte plus longtemps au « manque de confiance des hommes dans la capacité de la femme..... » et que « tout le personnel appointé des directeurs, des économes, des chefs de bureau, des sous-chefs, des commis principaux, des commis-rédacteurs, des commis expéditionnaires, soit exclusivement masculin » (p. 105). Nous n'avons pas à examiner jusqu'à quel point la S.·. peut avoir raison dans cette question administrative, mais nous ne saurions la blâmer quand elle fait appel à la pudeur de la femme, « à ce sentiment qui lui fait accepter les soins d'un docteur homme, alors que le mal a fait un tel progrès qu'il est souvent irrémédiable. Il faut être femme pour comprendre cette alternative cruelle : ou rester blessée toute sa vie, ou se dévoiler à des yeux masculins » (p. 105). Mais, encore une fois, cet ordre d'idées sort de notre cadre et nous nous contenterons de signaler la satisfaction des auditeurs de la S.·. Marie Georges Martin.

La G.·. L.·. Symb.·. Ecoss.·. de France, *le Droit humain*, à l'unanimité, a sanctionné par son vote les idées émises par la Gr.·. Maîtr.·. dans sa Ten.·. solen.·. du 24 juillet 1897 (p. 107).

Pour compléter les revendications féministes, le même Bulletin sert à ses lecteurs une conférence du même genre donnée par le F.·. du Bouays à la R.·. L.·. *Osiris*, et dans laquelle il insiste sur la nécessité de gagner la femme pour contrebalancer l'influence cléricale. La *Revue maçonnique* avait déjà imprimé cette œuvre en juin dernier, et nous en avons dit un mot dans notre travail du mois d'août. Nous n'y reviendrons pas.

TOURMENTIN.

Imp. *gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François I[er] Paris.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise*, tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

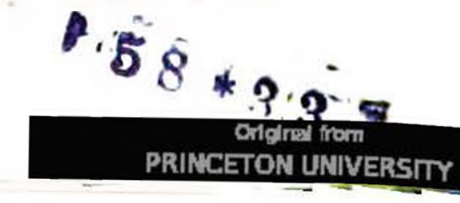
Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.





LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Décembre 1897.

NOUVELLE SÉRIE — N° 46

SOMMAIRE

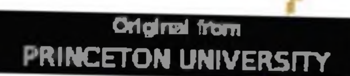


PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1897





Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à **Paris**

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la* ***Maison*** *de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa* ***rédaction*** *spéciale.*



LE CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUE FRANÇAIS

Le mercredi 1er décembre s'est tenu à Paris le *Congrès antimaçonnique français* qui formait la 4e Commission de la 2e section du *Congrès national catholique.*

Le matin, les délégués de plusieurs sections de l'*Union antimaçonnique* s'étaient réunis pour procéder à la réforme et surtout à la simplification des statuts de l'*Union antimaçonnique.* Nous espérons pouvoir publier ces nouveaux statuts dans notre prochain numéro. Disons seulement qu'ils laissent la place la plus large à l'autonomie et aux initiatives des sections.

La séance générale du Congrès s'est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Le Marois, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, assisté de M. Antonini, professeur à l'Institut catholique, et de M. le baron des Rotours, vice-présidents; de MM. de La Hougue et de Lannoy, secrétaires.

On a donné d'abord lecture du rapport suivant, préparé par le bureau d'organisation du Congrès et indiquant l'état actuel de la lutte antimaçonnique en France :

Messieurs,

Un grand nombre de catholiques pensent, qu'à l'heure présente, la lutte contre la Franc-Maçonnerie, difficile en tout temps, est devenue à peu près impossible. Ils s'imaginent que, depuis quelques mois, les adversaires de la secte doivent être tout désorientés, et, volontiers, ils demanderaient un armistice plus ou moins durable. C'est là, croyons-nous, une grave erreur. N'est-ce pas, au contraire, un très grand bien que la disparition d'un traître, se retirant de lui-même, alors que d'autres cherchent à se faire proclamer innocents? N'est-ce pas un soulagement que l'abandon d'un terrain de combat rempli d'embûches et de chausse-trapes? N'est-ce pas un bonheur enfin que de voir l'union se refaire entre tous les antimaçons



militants par l'oubli loyal de polémiques vives mais également sincères, et par la reprise de la bataille, avec toutes nos troupes, cette fois, mais munies d'armes plus sûres et d'après une connaissance plus exacte des vraies positions de l'ennemi.

Ce rapport aura donc pour objet de montrer que les antimaçons catholiques vaillants n'ont pas désarmé, qu'ils ont continué à combattre ou au moins à préparer la lutte, et qu'actuellement tout est disposé pour commencer, à la suite de cette réunion, une action d'ensemble sérieuse, efficace, décisive même, si Dieu bénit nos efforts.

Nous étudierons successivement les moyens surnaturels actuellement employés, l'état présent de la presse antimaçonnique, les documents mis à la disposition des antimaçons, et enfin les organisations existantes et leur action. Cet exposé sera la préface naturelle des vœux pratiques qui ont été envoyés en vue du Congrès, et qui, tout à l'heure, seront proposés, discutés, et, nous l'espérons, adoptés pour la plupart.

La Croisade réparatrice est née au mois de juin 1896 d'un appel adressé aux personnes pieuses au nom de l'*Union antimaçonnique de France*. Cette œuvre de prières a trouvé partout de vives sympathies et paraît aujourd'hui solidement établie. Elle a pour but la réparation des blasphèmes et sacrilèges maçonniques et la conversion des francs-maçons. L'élément principal de l'œuvre est constitué par les messes offertes à ces intentions : le désir exprimé au début était qu'il ne se passât pas un jour en France sans que le Saint Sacrifice fût célébré en vue de ce double but. Mais les résultats ont été bien plus consolants qu'on aurait osé le prévoir : le nombre des messes s'est élevé dès les débuts à cinquante ou soixante par mois. Depuis le commencement de cette année, elles se comptent par plus de trois cents par mois, en moyenne plus de douze par jour! Voici, d'ailleurs, les chiffres exacts : du mois de juin à la fin de l'année 1896, 900 messes ont été célébrées. Pour l'année 1897, en comptant les messes promises pour le mois de décembre, nous aurons un total magnifique de 4000 messes! Ces messes ont été célébrées non seulement en France, mais à l'étranger, à Jérusalem, à Rome, à Assise, à Lorette, à Subiaco, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Galicie, aux Etats-Unis, au Brésil. Dans 50 départements français, il y a au moins



une messe célébrée chaque mois. Nous espérons qu'à la suite du Congrès national il y en aura bientôt dans tous.

Mais ces messes n'ont pas suffi aux âmes pieuses qui sentent vivement les offenses faites à Dieu sous l'inspiration des sectes maçonniques et qui sollicitent de la miséricorde infinie la conversion des malheureux égarés. Depuis le commencement de cette année, il a fallu ouvrir un trésor spirituel que communautés religieuses, fraternités franciscaines et personnes pieuses augmentent chaque jour. Nous comptons actuellement *chaque mois* plus de 9 000 journées offertes en cet esprit de réparation, 38 000 messes, 19 000 communions, 13 000 chemins de Croix, 61 000 chapelets, 5 000 heures saintes, 43 000 visites au Saint Sacrement, 35 000 offices récités, 62 000 œuvres de charité, 102 000 mortifications, 140 000 heures de travail, 107 000 prières de petits enfants, 320 000 prières diverses et 140 messes offertes pour le même objet par une intention secondaire.

Ajoutons en terminant qu'une prière de réparation, approuvée par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, a été répandue à près de 30 000 exemplaires, et qu'une *Petite Revue* spéciale rend compte tous les deux mois des motifs nouveaux qui doivent exciter ces sentiments chez les fidèles, en même temps qu'elle indique les progrès de la *Croisade réparatrice* (1).

Voyons maintenant l'état actuel de la presse au point de vue de la lutte contre la Franc-Maçonnerie. De la grande presse quotidienne nous n'avons pas à parler; chacun sait que les journaux religieux *la Croix, le Peuple français, l'Univers, la Vérité*, pour les nommer dans l'ordre alphabétique, attaquent vivement la Franc-Maçonnerie. Nous nous permettrons cependant de constater qu'ils se contentent trop souvent de profiter simplement de faits ou de citations publiés par d'autres journaux au lieu d'être les premiers à donner des documents inédits ou ignorés de leurs confrères, ce qui leur serait facile, comme nous le verrons tout à l'heure. Parmi les autres, *l'Autorité, le Moniteur universel* et *la Libre Parole* mènent la même campagne. En province, nous pouvons signaler comme ardents à la lutte antimaçonnique *la France libre* de Lyon, les *Croix* de Mar-

(1) S'adresser pour tout ce qui regarde *La Croisade réparatrice* à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.



seille, de Toulouse, de Montpellier, de Moulins, de Saône-et-Loire, du Périgord, de la Marne, de Limoges, de la Touraine, d'autres journaux encore. Donnons une mention spéciale à une vaillante petite revue paraissant à Langres : *Toujours en avant!*

Mais nous voulons signaler surtout aux membres du Congrès et aux journalistes catholiques les deux seules revues actuelles s'occupant spécialement de la Franc-Maçonnerie. L'une, *la France chrétienne*, revue bimensuelle publiée chez Delhomme et Briguet, combat également les francs-maçons, les occultistes, les protestants et les juifs. Outre de savants articles dus à M. Antonini, sur la signification des mots de passe, des mots sacrés et des symboles de la Maçonnerie, elle donne des nomenclatures de Loges étrangères et recueille dans toute la presse les méfaits des francs-maçons ; on y trouve ainsi réunis et on peut conserver une multitude de faits avec des noms propres et souvent des indications maçonniques à l'appui, qui peuvent devenir un précieux secours pour la polémique courante. L'autre revue spéciale antimaçonnique, *la Franc-Maçonnerie démasquée*, publiée à la Maison de la Bonne Presse, s'est donné pour but particulier les recherches historiques dans les ouvrages maçonniques, et surtout la publication *qu'on ne trouve que chez elle*, ou dont elle recueille les éléments dans les journaux locaux, des documents et publications les plus récents de la secte. Là, se forme un arsenal sans cesse enrichi de textes et d'aveux qu'on ne pourrait rencontrer nulle part ailleurs. Pour en donner une idée, citons dans les numéros parus depuis le mois de mars dernier : la Franc-Maçonnerie et les patronages laïques, d'après un rapport présenté au congrès de la *Ligue de l'enseignement;* les textes des jugements dans les procès intentés contre les journaux catholiques par des francs-maçons ; des études sur le Martinisme, sur la Ligue de l'enseignement ; l'analyse détaillée, avec larges citations, du compte rendu du Convent de 1896 ; un aperçu de jurisprudence, au sujet de la publication des noms de francs-maçons; de nombreux extraits des nouveaux rituels maçonniques du F.·. Minot et de la Maçonnerie mixte ; des recherches relatives aux publications antimaçonniques parues depuis douze ans; une curieuse étude sur les francs-maçons vengeurs des Templiers ; les circulaires du Grand-Orient sur l'affichage du dis-

cours Brisson, sur les prochaines élections législatives, sur l'expulsion des Jésuites; enfin, le récent manifeste du Grand-Orient et un travail sur le dernier Convent, avec la plus grande partie du discours de clôture. Disons aussi que la *Revue maçonnique* et le *Bulletin de la Maçonnerie mixte* y sont soigneusement analysés, et que les passages les plus saillants en sont cités textuellement avec les indications des pages.

Il suffit donc de consulter ces publications pour trouver tous les éléments d'articles ou de conférences absolument actuels et documentés de manière à défier tout démenti.

Des armes offertes aux antimaçons, nous ne pouvons, dans un rapport destiné à être publié, que dire quelques mots. Une simple énumération suffit d'ailleurs. Vous connaissez, Messieurs, pour la plupart, le volume publié l'année dernière, le *Tout Paris maçonnique*, sorte de Bottin de la Maçonnerie parisienne, contenant plus de 10 000 noms, avec l'indication de la source maçonnique d'où chacun est tiré. Depuis un an et demi qu'a paru cet ouvrage, il n'a eu à enregistrer que dix protestations, dont cinq de personnes déclarant avoir fait partie de la secte, mais ne plus y appartenir. Nous croyons savoir qu'un supplément contenant un millier de noms paraîtra quelques semaines avant les élections législatives. Pour les francs-maçons de province, nous ne connaissons pas de travail semblable imprimé, mais, évidemment, il serait également possible. Nous signalerons aussi l'existence d'un catalogue des livres maçonniques possédés par des catholiques, catalogue qui permettra de vérifier les citations et de poursuivre certaines études. Dans ce même ordre de documentation, nous devons vous faire remarquer la *Carte de la France maçonnique* placée dans cette salle. Travail considérable, cette carte donne, d'après les derniers annuaires officiels, les noms de toutes les localités où se trouvent des Ateliers maçonniques, avec le nombre de ces derniers et le rite auquel ils appartiennent; elle indique toutes les circonscriptions représentées par un député certainement franc-maçon ou par un député qui n'a jamais protesté contre cette qualification; elle note aussi pour chaque département le total des sénateurs et indique le nombre de ceux qui appartiennent à la secte; enfin, elle contient les noms de toutes les Loges françaises. Nous sommes persuadés que ce travail fort remar-



quable entraînera l'admiration de tous les membres du Congrès.

Nous pouvons signaler aussi, comme instruments de propagande, les brochures fort bien faites, signées PAUL NOURRISSON, UN PATRIOTE, PAUL COPIN-ALBANCELLI ; le placard populaire vendu par les camelots parisiens; les enveloppes antimaçonniques, répondant à la création des enveloppes anticléricales et portant des citations maçonniques extrêmement instructives; enfin, rappelons une comédie antimaçonnique et antijuive, intitulée : *La bête noire de Baptistin,* comédie que la section dramatique de la Conférence Jeanne d'Arc, de Lille, a jouée avec grand succès une quinzaine de fois, dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Voilà, croyons-nous, bien des armes excellentes que le présent Congrès va mettre entre les mains d'un nombre de plus en plus grand d'antimaçons militants.

Il nous reste, en effet, quelque chose à dire des organisations et des groupes actuellement existants.

Il est utile, tout le monde le comprend, que dans les villes surtout où la Franc-Maçonnerie exerce son action néfaste, des catholiques zélés s'entendent pour la combattre, soit qu'ils forment un groupe distinct et ayant cet objet unique, soit que, dans un groupement déjà existant, quelques-uns des membres se consacrent spécialement à cette lutte. Dans un cas comme dans l'autre, ces catholiques se proposent, non pas seulement de se défendre contre les menées de la secte, mais encore, et surtout, de la démasquer et de la combattre de toutes manières, suivant le conseil de Léon XIII. Ils comprennent et mettent en pratique cette parole du F.·. Blatin, ancien président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient : *fas est ab hoste doceri!* « Rappelez-vous, disait-il au Convent de 1895, rappelez-vous que partout, et dans ce pays de France plus peut-être qu'ailleurs, la victoire est à ceux qui attaquent; quand on se défend, on est à moitié vaincu. »

C'est dans cet esprit que travaille et agit tout groupement antimaçonnique, et, certes, l'occupation ne manque pas. Ses membres doivent d'abord s'efforcer de bien connaître l'ennemi à combattre, c'est-à-dire d'acquérir pour eux-mêmes des notions exactes sur la Franc-Maçonnerie en général, ses doctrines et ses pratiques; cette étude est rendue facile par la lecture de quelques ouvrages sûrs et bien documentés; elle



se continue au jour le jour, grâce aux revues spéciales dont nous parlions tout à l'heure.

A ses connaissances générales, un Comité antimaçonnique doit joindre la connaissance de la Maçonnerie locale : choses et personnes. Comptant généralement parmi ses membres un rédacteur ou un familier du journal catholique, il lui est facile de constituer un recueil des actes de la Maçonnerie dans le département, des articles de journaux parus pour ou contre la secte, de collectionner avec soin les listes, les diplômes, les insignes, les documents, les ouvrages maçonniques, anciens ou récents, concernant la région. A cette connaissance des choses, il faut joindre la connaissance des personnes et employer tous les moyens (il en est de très efficaces) pour découvrir quels sont ceux qui, dans le pays, appartiennent aux Loges, et former sur les principaux d'entre eux un dossier aussi complet qu'exact.

Ces connaissances acquises pour eux-mêmes, les membres du Comité doivent s'efforcer de les répandre au dehors; de là, la diffusion dans le peuple des brochures, des tracts, des placards antimaçonniques, le prêt d'ouvrages sur la question dans les milieux plus élevés; de là, les causeries à de petits groupes choisis ou les conférences publiques; de là, les rapports avec les journaux, le Comité les poussant dans cette voie, leur signalant les documents, les articles, les faits qui peuvent être utilisés; de là, enfin, une mission particulière au moment de la période électorale, le Comité se faisant un devoir de signaler de toutes les manières l'affiliation à la secte de tel ou tel candidat et fournissant au bon journal et au candidat catholique les indications, les textes, les citations qui pourront être employés dans la lutte.

On pourrait allonger cette énumération de tout ce qui se présente à faire à un Comité ainsi constitué, depuis les bibliothèques circulantes et les affiches, jusqu'à la diffusion des listes maçonniques et le boycottage prudent sur divers terrains.

Cette lutte, de vaillants Comités l'ont commencée et la continuent. Nous pouvons citer d'abord les différentes sections de l'*Union antimaçonnique* (1), soit anciennes déjà de plus de

(1) Pour tous les renseignements sur l'*Union antimaçonnique*, s'adresser à M. Gabriel Soulacroix, 7, rue d'Aboukir, Paris.



deux ans, soit nées récemment ou en voie de formation. Ces sections existent à Caen, à Rouen, à Elbeuf, à Charleville, à Berck-sur-Mer, à Reims, deux à Paris, à Vitry-le-François, à Langres, à Chaumont, à Tours, à Lyon, à Marseille, à Toulon. Le dernier Congrès de Lille vient de décider la création d'un groupe dans le Nord, d'autres s'annoncent à Laval et à Nancy. Nous pouvons signaler aussi trois autres groupes importants et actifs qui n'appartiennent pas à l'*Union antimaçonnique* : ceux de Lyon, de Bordeaux et de Besançon. Nous espérons bien qu'ils s'allieront aux précédents dans une action et une entente communes.

Voilà, Messieurs, ce qui a été fait ; c'est bien peu sans doute à côté de ce qui reste à faire, mais on sent de tous côtés le besoin de se mettre à l'œuvre, d'entreprendre résolument cette lutte de plus en plus nécessaire. Certainement, ce Congrès national catholique, et plus particulièrement les vœux très pratiques qui vont maintenant être examinés et adoptés par cette section, achèveront de mettre en branle toutes les bonnes volontés et amèneront à bref délai les meilleurs et les plus consolants résultats.

Aussitôt après la lecture de ce rapport, les vœux ont été exposés et discutés.

Ces vœux étaient le résumé des quarante et quelques vœux envoyés au bureau d'organisation du Congrès. Nous n'avons pas ici à reproduire les quelques discussions auxquelles ont donné lieu certains détails. Les divers journaux, *la France chrétienne* et le compte rendu officiel du Congrès en garderont le souvenir. Nous nous contentons d'enregistrer les vœux votés en indiquant les modifications apportées à la rédaction primitive.

Les trois premiers sont empruntés aux vœux du Congrès antimaçonnique international de Trente, le Congrès antimaçonnique français y a seulement ajouté des desiderata.

CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR

Le Congrès, répondant au vœu unanime de ses membres, déclare officiellement que l'œuvre des Congrès antimaçonniques et toutes les œuvres antimaçonniques dépendant du

Conseil central de Rome sont consacrées désormais au Sacré-Cœur de Jésus, et fait le vœu que les bannières de toutes les associations catholiques antimaçonniques portent comme emblème le Sacré-Cœur au milieu de la croix.

Le Congrès antimaçonnique français souhaite que ces bannières, soient, en France, le drapeau national portant cet emblème.

PRIÈRE UNIQUE

Le Congrès demande que le Conseil central de l'*Union antimaçonnique* de Rome adopte une formule de prière qui devienne commune à tous les membres de l'Union antimaçonnique internationale.

Le Congrès antimaçonnique français exprime le désir que la prière adoptée soit celle qu'a approuvée S. Em. le cardinal-archevêque de Paris.

ENGAGEMENT DES ENFANTS

Le Congrès recommande et espère la généralisation d'une pratique déjà en usage dans certains diocèses, d'ajouter à la rénovation des promesses du baptême, qui se fait le jour de la Première Communion, l'engagement formel de ne jamais donner son nom aux Sociétés secrètes, conformément aux conseils réitérés du Saint-Siège.

Le Congrès antimaçonnique français recommande également cette pratique dans les retraites de fin d'études.

CROISADE RÉPARATRICE

Le Congrès approuvant hautement, comme l'ont fait les Congrès de Trente, de Reims, de Nîmes et de Paray-le-Monial, les travaux et les résultats de la *Croisade réparatrice* destinée à réparer les blasphèmes et sacrilèges maçonniques et à demander la conversion des francs-maçons,

Emet les vœux suivants :

1° Que les journaux catholiques et les Semaines religieuses donnent une large publicité à cette œuvre si utile;

2° Que, dans toutes les villes et dans toutes les paroisses



même, s'il est possible, soit célébrée au moins une messe par mois à ces intentions.

PRESSE QUOTIDIENNE

Le Congrès émet le vœu que tous les journaux qui luttent contre la Maçonnerie fassent toujours précéder, dans les discussions politiques et religieuses, de l'F suivi de trois points les noms des hommes publics qui appartiennent à la secte.

Ainsi seront révélées, mieux peut-être que par de longs articles, les tendances politiques et antireligieuses de la Franc-Maçonnerie.

Une liste exacte et documentée des hommes publics appartenant à la Maçonnerie pourrait être rédigée à cet effet et placée dans les bureaux de rédaction afin de faciliter la réalisation de ce vœu.

REVUES ANTIMAÇONNIQUES

Le Congrès émet le vœu que la presse quotidienne ne se lasse pas de démasquer la Franc-Maçonnerie en révélant les doctrines antireligieuses de la secte, ses ambitions politiques et sa situation de Société secrète en violation permanente de la loi.

Il demande que les articles consacrés à ce sujet s'appuient toujours sur les déclarations des francs-maçons eux-mêmes, et particulièrement dans leurs manifestations et publications les plus récentes.

Il signale comme principales sources de documents les Revues antimaçonniques : *La Franc-Maçonnerie démasquée* et *La France chrétienne.*

TRAVAIL DE CRITIQUE

Le Congrès sollicite des spécialistes en matière maçonnique un travail de critique et de recherches sur toutes les publications antimaçonniques parues depuis douze ans.

Il est à désirer qu'à la suite de ce travail on puisse indiquer les livres entièrement sûrs au point de vue documentaire, signaler les quelques inexactitudes qui se trouvent dans des ouvrages très recommandables, et dénoncer les volumes ou publications où le vrai a été volontairement mélangé au faux.

EXACTITUDE DES CITATIONS

Le Congrès, considérant la nécessité d'une exactitude absolue dans les citations servant à démasquer la secte,

Invite les possesseurs d'ouvrages maçonniques à communiquer la liste de ces ouvrages pour qu'il en soit dressé un catalogue unique; ce catalogue ne sera pas publié;

Demande que les extraits d'auteurs francs-maçons soient toujours donnés textuellement et avec les indications bibliographiques nécessaires;

Souhaite l'institution d'une Commission spéciale destinée à se prononcer sur l'authenticité des documents inédits qui paraîtraient suspects.

PUBLICATIONS DE PROPAGANDE

Le Congrès, regrettant l'ignorance d'un très grand nombre de personnes sur la véritable nature et les menées de la Franc-Maçonnerie,

Reconnaît le mérite de certaines brochures de propagande et souhaite voir se multiplier ce genre de publications;

Déclare que toutes les formes usitées, brochures, feuilles périodiques, tracts, almanachs, placards, affiches, enveloppes, etc., peuvent être utiles, à la condition que le texte en soit clair, appuyé sur des documents authentiques, vivant et populaire;

Il désire que la diffusion de ces publications soit rendue aussi large que possible par la modicité des prix, la publicité gratuite dans les journaux et la générosité des personnes fortunées qui s'intéressent à la lutte.

QUESTION A POSER

Le Congrès recommande aux catholiques, dans toutes les circonstances où ils ont un mandat à confier à un de leurs concitoyens, de lui demander de déclarer par écrit s'il appartient ou n'appartient pas à la Franc-Maçonnerie.

Leur conduite se réglera d'après cette déclaration.

Nota. — Une discussion a été élevée au sujet de ce vœu; c'est à la majorité de quelques voix que les mots *par écrit* ont été ajoutés



au texte proposé. Quant à la conclusion du vœu, elle ne préjuge rien : qu'ils confient ou ne confient pas le mandat, les catholiques qui se conforment à ce vœu savent du moins à qui ils ont affaire.

MOYENS DE PROPAGANDE

Le Congrès conseille d'employer, en vue de combattre la secte, les moyens de propagande mis en œuvre par nos adversaires;

Il considère comme fort utiles les causeries sur ces questions faites à de petits groupes choisis, les conférences avec ou sans projections pour les auditoires plus nombreux;

Il voudrait voir quelques ouvrages sur la Franc-Maçonnerie faire partie des bibliothèques paroissiales et entrer dans les catalogues des œuvres qui s'occupent de la diffusion des bons livres;

Enfin, la composition et l'exécution de pièces de comédie destinées aux jeunes gens paraissent également pouvoir donner de bons résultats.

UNION ANTIMAÇONNIQUE

Le Congrès émet le vœu que l'*Union antimaçonnique de France* continue d'être, après le Congrès, le lien d'union entre les antimaçons militants;

Il croit que le terrain très large adopté par cette Union permet à tous les catholiques de concerter leurs efforts contre l'ennemi tant de fois dénoncé par Pie IX et par Léon XIII.

Nous devons ajouter que deux autres vœux non écrits ont été acceptés par l'assemblée : l'un demandant que la part la plus large soit faite à la femme chrétienne dans l'action antimaçonnique, l'autre réclamant la publication d'une sorte de catéchisme antimaçonnique.

Nous répétons ici que ce compte rendu, tel que nous le donnons, n'est pas un rapport officiel, mais simplement l'énumération des documents présentés à cette séance.

Le soir, à la réunion générale du Congrès national, M. Paul Nourrisson a prononcé une éloquente allocution sur *la Franc-Maçonnerie et la liberté*. Il a montré que la Franc-maçonnerie

qui ne voulait pas de la liberté pour les autres ne l'admettait même pas pour ses propres membres. Il a fait ressortir spécialement la situation particulière des membres du Parlement appartenant à la secte. Nous n'analyserons pas plus longuement ce discours très documenté et vivement applaudi, car nous croyons savoir que l'auteur se propose d'en faire une brochure populaire que nous nous ferons un devoir de signaler à nos lecteurs dès son apparition.

Donnons en terminant l'aimable télégramme communiqué le lendemain au bureau du Congrès par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, auquel il était adressé :

« Je prie Votre Eminence, en sa qualité de président d'hon-
» neur, de vouloir bien faire part aux zélés catholiques de la
» section antimaçonnique du Congrès national catholique fran-
» çais que le Conseil directif général de l'Union antimaçon-
» nique universelle leur envoie de tout cœur son salut frater-
» nel, faisant des vœux pour que l'action antimaçonnique,
» d'après les résolutions pratiques prises à Trente, groupe
» autour d'elle tous les catholiques, sans distinction de partis,
» pour faire face à l'action maçonnique qui se manifeste par-
» ticulièrement pour les élections législatives. Bénissez notre
» œuvre et les soussignés

» Guillaume Alliata, *président général,*

» Rodolphe Verzichi, *secrétaire.* »

———·※·———



UNE CIRCULAIRE MAÇONNIQUE SUISSE

Le *Courrier de Genève* du 31 octobre dernier a publié une circulaire maçonnique qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. On y constatera que, partout, la Franc-Maçonnerie poursuit le même but et emploie les mêmes procédés.

« Nous voyons, dit le *Courrier*, dans ce document :

» 1° L'annonce de l'organisation d'un *Congrès universel* de francs-maçons à Genève en 1898.

» 2° Un modèle d'engagement à signer pour se faire enterrer *civilement* avec désignation d'un franc-maçon pour faire exécuter cet engagement après la mort du signataire.

» 3° Un autre modèle à signer pour se faire enterrer par le ministre protestant ou l'intrus vieux-catholique, avec désignation d'un exécuteur testamentaire franc-maçon comme ci-dessus.

» Tout cela est donc combiné pour écarter le prêtre catholique, soit du lit des malades, soit du cercueil des morts. »

L.·. FIDÉLITÉ ET PRUDENCE

Or.·. de Genève, le 21 mai 1897.

T.·. C.·. F.·.,

Nous avons l'honneur de vous informer que la clôture des travaux de la Loge *Fidélité et Prudence* aura lieu le *vendredi 28 mai 1897, à 8 heures précises du soir,* au Cercle de la Fusterie, dans une conférence réunie avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

1. Nomination de la Commission de l'arbre de Noël.
2. Lecture de la Circulaire n° 11 du Comité directeur de la G.·. L.·. *Alpina.*
3. Nomination des délégués à la G.·. L.·. d'Aarau.
4. Discussion des tractanda de la G.·. L.·.
5. Don en faveur du Fonds de l'*Alpina.*



6. Discussion des deux projets soumis par la Commission centrale.
7. Discussion relative aux obsèques maçonniques.
8. Clôture des travaux.

Candidats. — Le premier projet qui émane de la Commission centrale consiste en une opposition du T.·. C.·. F.·. Bouvier, V.·. M.·. en Ch.·., concernant les noms des candidats présentés aux Loges.

Une feuille sans indication maçon.·., jointe à la planche hebdomadaire, ne contiendrait que les noms des candidats précédés d'un numéro correspondant à chaque Loge; ce numéro serait connu des FF.·. seuls.

Congrès mac.·. — En second lieu, la Commission centrale entend demander à l'*Alpina*, moyennant approbation des Loges de notre vallée, que le Congrès maç.·. universel de 1898 ait lieu à Genève. Dans ce but, elle a élaboré le projet de programme et de budget que voici :

Lundi. — Réception aux trains. — Séance officielle. — Banquet, 50 délégués environ à 4 francs.	200 fr.
Mardi. — Séances le matin et l'après-midi. Le soir, réception dans les Loges.	
Mercredi. — Séance le matin. — Après-midi, course au Salève. Lunch, 80 invités.	800 fr.
Jeudi. — Séance le matin. — Après-midi, promenade en bateau. — Banquet.	1000 fr.
Banquet de clôture à 8 h. 1/2 du soir. — Tous les maç.·. de la V.·. de Genève. — Chacun y participe en payant sa carte.	
Examiner l'éventualité d'une course durant toute la journée et d'une réception par les Loges vaudoises. — Impression et imprévu.	400 fr.
Total :	2400 fr.

soit, pour arrondir la somme, 3000 francs.

L'*Alpina*, en sa qualité d'autorité maç.·. faisant les honneurs du Congrès, payerait la moitié de cette somme. Il reste à couvrir 1500 francs, soit un peu plus de 200 francs par Loge.

Si ce projet est adopté en principe et dans ses grandes lignes, la Commission centrale fera immédiatement une démarche auprès de l'*Alpina* pour proposer Genève comme siège du Congrès.

Obsèques maçonniques. — Comme vous le savez, la Loge a nommé, à la suite de la conférence de notre T.·. C.·. F.·. Roullet, une Commission chargée d'examiner les moyens pratiques de faire respecter les dernières volontés d'un maç.·. et d'empêcher que sa dépouille ne soit accaparée par les ennemis de notre Ordre.

Cette Commision a déposé un rapport favorable, accompagné de

deux projets de formulaire : l'un visant les funérailles civiles et donnant mandat au Vén.·. de prendre les mesures nécessaires pour faire exécuter la volonté du défunt; l'autre concernant les funérailles qui auraient lieu avec l'assistance d'un ecclésiastique national et conférant le même mandat au Vén.·.

La délibération a été ajournée pour permettre à tous les membres de la Loge d'y prendre part et de formuler un vote réfléchi sur cette grave question.

Le Coll.·. des Off.·. invite tous les maç.·. de la Loge *Fidélité et Prudence* à bien vouloir assister le plus nombreux possible à cette importante séance et à prouver ainsi les sentiments de solidarité intime qui créent entre eux la chaîne de l'union et de la concorde.

Veuillez agréer, T.·. C.·. F.·., nos salutations les plus cordiales et frat.·.

Le Secrétaire, J. Constantin.

Le M.·. en Ch.·., A. Gavard.

Formulaires pour obsèques maç.·.

proposés par la Commission.

1° Je soussigné ordonné que mes funérailles soient faites civilement et conformément au rituel maçonnique de la Loge *Fidélité et Prudence*, à l'exclusion de toute autre cérémonie. Je donne mandat au Vénérable de cette Loge de prendre toutes les mesures pour que ma volonté soit exécutée.

2° Je soussigné ordonne que mes funérailles soient faites conformément au rituel maçonnique de la Loge *Fidélité et Prudence*, avec l'assistance du « pasteur » — « curé national » — de ma paroisse. Je donne mandat au Vénérable de cette Loge de prendre toutes les mesures pour que ma volonté soit exécutée.

SYMBOLISME DES TRIANGLES DROIT ET RENVERSÉ

DANS LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'OCCULTISME

(*Suite et fin.*)

DANS LA THÉOSOPHIE

Il est un cachet bien connu où le double triangle se retrouve : c'est le cachet ou pantacle de la Société théosophique. Papus en a donné une longue explication à l'époque où il appartenait à cette branche de l'occultisme.

Il fut un temps, en effet, où il n'avait pas trop d'éloges pour cette « puissante Société, la loyauté de son entreprise et de ses fondateurs, les Adeptes de l'Inde, gardiens fidèles de la vérité intégrale à travers les âges ». (PAPUS, *Traité élémentaire de science occulte*, 1888, p. 195.)

Un peu plus tard, le nourrisson de la Théosophie mordait le sein de sa nourrice et disait avec amertume que « cette Société avait pour but de détruire tout ce qui n'était pas humblement soumis à un ancien médium spirite voulant jouer au prophète inspiré, une certaine dame Blavatsky, Russe naturalisée Américaine..... (*Traité méthodique de la science occulte*, 1891, p. 998); que, d'ailleurs, cette Société « a subi échec sur échec... et qu'aujourd'hui son action est entièrement détruite. » (PAPUS, *loc. cit.*, p. 1021.)

Ce n'est pas tout. M. Papus s'est ingénié à démontrer que les doctrines de la Société théosophique manquaient totalement d'originalité, et, en tous cas, n'avaient pas le caractère de « révélation des Mahatmas du Thibet ».

En 1891, M. Papus soutenait, en effet, après le journal américain le *Sun*, que ces enseignements « étaient l'œuvre de M. de Palmes qui avait longuement étudié la science ésotérique et dont les manuscrits ont tous été achetés par les fon-



dateurs de la Société théosophique ». (Papus, *Traité méthodique de science occulte*, p. 261.) Puis, en 1893, éprouvant sans doute le besoin de modifier un peu sa thèse, il nous affirmait que « ces révélations qu'on paye si cher à la Société théosophique sont constituées par des traductions d'anglais en français d'une partie des enseignements à l'origine écrits en français d'Eliphas Lévi, de Claude de Saint-Martin et de Fabre d'Olivet sur la constitution ternaire et septénaire de l'homme et sur la réincarnation et ses lois. « De plus, ajoutait-il, on vous donne, sous le nom de *Bouddhisme ésotérique*, des *mystères de mystères*, que vous trouvez avec bien d'autres développements, non pas au Thibet, mais..... à la Bibliothèque nationale et surtout dans les archives du musée Guimet. » (Papus, *Bibliographie méthodique de la science occulte*, p. 8-9.)

Pourquoi ce revirement? M. Bosc, ferme soutien de la Théosophie, dans une réplique de date récente, va nous le dire :

« M. Gérard Encausse, esprit brouillon s'il en fut, voulut se poser en chef de clan et, dès lors, tapa dur et ferme et un peu à tort et à travers sur tout ce qui avait un nom, de sorte qu'il se trouva bientôt seul avec quelques séides; mais cela n'empêcha pas le petit groupe qui l'entourait et qui s'intitulait *Groupe d'études ésotériques* d'être fort remuant. Aussi fit-il, avec Mac-Nab, Stanislas de Guaita, beaucoup de tapage..... Vers 1890, les Kabbalistes, les Martinistes, les Rose-Croix, car ces Messieurs étaient tout cela, brillèrent d'un certain éclat, mais ce ne fut guère qu'un feu de paille, presque aussitôt éteint qu'allumé: ce fut une simple *flambée*..... Aujourd'hui, le groupe s'enlize de plus en plus; son chef a, du reste, préparé sa fugue vers le cléricalisme et, dans quelque temps, on pourra dire du petit groupe sans tête : *Requiescat in pace!* » (Bosc, *Diabolisme et Occultisme*, 1896, p. 4-5.)

Ce langage n'est point tendre. Il rappelle quelque peu la volée de bois vert. Il parut toutefois insuffisant; et, tout dernièrement, le Dr Pascal a éprouvé le besoin de venir à la rescousse. Il fulmine en ces termes contre les détracteurs de la Théosophie, les tenants de la tradition occidentale en général et le groupe Papus en particulier :

Se donner des brevets d'initiation pour attirer l'attention, c'est mentir de la plus indigne façon; *plagier l'Orient et l'introduire en*



contrebande sous des étiquettes occidentales, c'est manquer aux règles les plus vulgaires de la probité. C'est pourtant là un spectacle journalier dans notre pays, depuis la fondation de la *Société Théosophique.*

Quant aux plagiats, d'après l'auteur de l'article, ils porteraient particulièrement sur « les points suivants parmi bien d'autres : la nature diverse des êtres invisibles, la constitution humaine, les états *post mortem,* et les choses cosmiques..... »

Enfin le Dr Pascal, voulant frapper en plein cœur son adversaire, s'en prend à ses maîtres vénérés.

Des occultistes regardés aujourd'hui, dit-il, par certaines écoles, comme des *Initiés*, ignoraient le fait fondamental de la Réincarnation (Martinez, Pasqually) et s'y *opposaient* même (Eliphas Lévi, Saint-Martin). Un aussi grand esprit que Saint-Martin a nié la pluralité des mondes habités, tandis que, d'un autre côté, il croyait à la faute biblique d'Adam, à l'efficacité des sacrifices sanglants pour la régénération de l'âme humaine et à l'expiation des péchés des hommes par le sang du Christ. (*Lotus bleu,* 27 juillet 1897, p. 161-162.)

Mais laissons les occultistes des deux traditions, occidentale et orientale, à leurs aménités réciproques, et revenons à l'explication du pantacle de la Société Théosophique.



Ce dernier se compose d'un serpent se mordant la queue et portant sur celle-ci une croix à bras égaux dans une circonférence double. Dans le cercle déterminé par le corps du serpent, on voit deux triangles entrelacés : l'un noir et descendant, l'autre blanc et ascendant. Enfin, au centre de la figure, se dessine la croix ansée des Egyptiens. — Quelle est la signification de ces différents symboles?

1. Le *serpent* représente « l'agent universel », la lumière astrale. Il nous montre « un plein représenté par la queue, un vide formé par la tête, un cercle constitué par le corps. » Le plein et le vide indiquent que « la force unique est douée *comme son Créateur qu'elle aide à constituer,* de deux qualités polarisables ; elle est active et passive, attractive et répulsive, à la fois positive et négative ; » le



plein répond aux qualités actives et le vide aux qualités passives. Quant au cercle, il exprime que la force universelle « est douée d'un perpétuel mouvement ».

2. La *croix* à bras égaux dans la double circonférence indique que les lois de cette force « sont harmoniques et, par suite, équilibrées..... Deux forces, lumière et chaleur, s'opposant l'une à l'autre en positif et négatif pour constituer un quaternaire, voilà l'image des lois du mouvement désignées par ses Forces Equilibrées! » Dans la croix, la barre verticale désigne l'actif et l'horizontale le passif, suivant « le procédé des Gnostiques et des Rose-Croix. »

Cette croix à bras égaux a ici une forme assez particulière ╬ ; ses branches figurent celles d'un cabestan. C'est le *Swartika ou Swastika.* M. Bosc nous apprend que « c'était un symbole religieux usité chez les Anciens, surtout comme signe funéraire. » (E. Bosc, *Dictionnaire d'Orientalisme et d'Occultisme*, t. II, p. 331.) Le F.·. Bertrand l'appelle encore *croix gammée* et nous la montre en situation lingamique sur une statuette trouvée à Hissarlik, en Asie-Mineure. (Cf. *Renaissance Symbolique*, nº 6, p. 5, et nº 14, p. 6.)

Enfin, M. A. Chaboseau y voit « le schéma antique des deux bâtons du frottement desquels l'Arya primitif obtenait le feu », schéma qui devint à la fois « symbole solaire et symbole psychique ». (*Essai sur la philosophie bouddhique*, 1891, p. 223.)

Est-ce bien un simple schéma? Telle n'est pas l'opinion de M. Malvert.

Le Swastika, dit il, se compose de deux bâtons, dont les extrémités sont recourbées pour être retenues avec quatre clous. Au point de jonction, dans une petite cavité pratiquée dans le bâton supérieur, on plaçait un morceau de bois en forme de cône qu'une lanière enroulée permettait de faire tourner rapidement, par un jeu d'archet, jusqu'à ce que l'étincelle vînt à jaillir. (*Science et religion*, 1895, p. 4.)

Cette dernière explication nous paraît supérieure à celle de M. Chaboseau. Elle nous permet de comprendre en effet pourquoi, dans l'antiquité, le culte du feu était en même temps celui de la génération dont le symbole ordinaire était précisément la croix. La petite cavité du Swastika répondait en

effet à l'Yoni, tandis que le morceau de bois conique qui s'y insérait répondait au Lingham.

3. Les *deux triangles* expriment la marche de la force universelle :

Nous savons, dit Papus, que cette force évolue et involue perpétuellement des courants vitaux qui se matérialisent, puis se spiritualisent, qui sortent et qui rentrent constamment dans l'unité.

Le *triangle noir et descendant* exprime « l'un de ces courants, celui qui, allant de l'Unité à la Multiplicité, est passif descendant. » *Le triangle blanc et ascendant* symbolise « l'autre courant, celui qui, allant de la Multiplicité à l'Unité, est actif ascendant. » Ces deux triangles, ajoute Papus, pourraient être remplacés par « deux colonnes, l'une blanche, l'autre noire, procédé suivi dans la Franc-Maçonnerie : Colonnes JAKIN et BOHAS » — ou encore par un personnage ayant un bras levé pour désigner le courant ascendant, l'autre baissé pour désigner le courantdescendant. (Papus, *Traité élémentaire de science occulte*, 1888, *passim*, p. 152-155).

4. Enfin la *croix ansée* centrale représente « l'homme avec ses forces actives ou créatrices (les bras de la croix) et ses forces passionnelles ou destructives (la barre verticale)..... En ce qui concerne l'anneau, cercle ou anse dont est surmontée la croix, l'explication est moins aisée. » M. Papus nous dit que cet anneau « répond à la tête de l'homme ». Mais M. Bosc, s'appuyant sur des textes anciens et sur l'archéologie sacrée, estime que ce cercle est bien plutôt « une des parties du Lingham. » L'auteur entre ensuite dans des considérations que nous ne pouvons reproduire par respect pour le lecteur. Ici encore, comme d'ailleurs à mainte page de la science occulte, l'obscénité, cette marque de fabrique de Satan, se retrouve, alors même qu'on s'y attendait le moins. (Cf. Bosc, *Dict. d'Orientalisme et d'occultisme*, 1896, tome Ier, *passim*, p. 270-272.)

Chose singulière, le Grand-Orient de France a éprouvé le besoin de se servir du pantacle de la Société Théosophique, mais toutefois, après l'avoir modifié et agrémenté de quelques accessoires et abréviations maçonniques. Ce que ce sceau est devenu, ainsi transformé, on peut en juger par la reproduction que nous en donnons à la page suivante, d'après une





carte de menu, imprimée pour le banquet du Congrès du centenaire (17 juillet 1889).

DANS LE MARTINISME

Les Martinistes ont eux aussi un pantacle où les deux triangles entrelacés se dessinent. Papus nous en donne l'explication suivante :

Le pantacle de Claude de Saint-Martin se compose d'un

cercle dans lequel s'inscrit un hexagone pointillé avec une croix à bras égaux et les deux triangles que nous étudions.



1. Dieu, le premier principe de l'Univers, est représenté par le *cercle* (symbole de l'éternité).

2. L'action de l'Eternité, passant de la puissance en acte, est symbolisée par le rapport mystique du centre à clairconférence, par le rayon projeté six fois autour du cercle, d'où l'*hexagone* des six périodes de la création. Le point central forme la septième période (repos).

3. C'est dans ces émanations créatrices (éons) que va évoluer la nature avec ses deux courants d'involution et d'évolution (*triangle ascendant et triangle descendant*).

4. Remarquons que la nature (représentée par les deux triangles) n'atteint pas Dieu (symbolisé par le cercle), elle n'atteint que les forces créatrices émanées de lui (l'hexagone pointillé). Aussi, du centre de l'Univers à Dieu lui-même, la puissance de l'homme prend naissance, alliant les effets de la Divinité au fatalisme de la Nature dans sa triple nature synthétisée par l'unité du libre arbitre en un quaternaire (*la croix*).

Cette croix, image de l'homme, unit le centre de l'Univers (âme humaine) à Dieu lui-même.

Telle est l'explication du pantacle du Martinisme, pantacle, ajoute Papus, plus profond encore comme enseignement que celui de la Société Théosophique, aujourd'hui tombée comme elle le méritait, par la conduite de ses fondateurs. (PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 963-964.)

DANS LA KABBALE

Mais les Martinistes se réclament à tout instant de la tradiction antique. Remontons donc à la véritable source de la science occulte, à la Kabbale, et étudions-y le double triangle.

Ouvrant d'abord l'*Adda-Nari* de M. Bosc, nous y lisons ces lignes très intéressantes :

Un double triangle entrelacé représente le *mystère des mystères*, la synthèse géométrique de toute la science occulte. Sous cette forme, il est appelé par les juifs Kabbalistes le *Sceau de Salomon*..... Il représente la divinité dans son essence suprême *mâle et femelle*, l'amour et la sagesse.....(E. BOSC, *Adda-Nari*, 1893, p. 291, citation empruntée au *Bouddhisme Esotérique* de SINNETT.)



L'œuvre d'Eliphas Lévi, cette bible des occultistes, nous apporte elle aussi deux passages très démonstratifs au sujet de la Divinité figurée par deux triangles de sens opposés.

Dans les symboles kabbalistiques, dit Eliphas, Dieu est toujours représenté par une double image, *l'une droite, l'autre renversée, l'une blanche et l'autre noire.* Les Sages ont voulu exprimer ainsi la conception intelligente et la conception vulgaire de la même idée, le *dieu de lumière* et le *dieu d'ombre*; c'est à ce symbole mal compris qu'il faut reporter l'origine de l'Arimane des Perses, ce noir et divin ancêtre de tous les démons..... (E. Lévi, *Histoire de la magie*, p. 28.)

Et ailleurs :

Les premiers sages qui ont cherché la cause des causes ont vu le bien et le mal dans le monde; ils ont observé l'ombre et la lumière; ils ont comparé l'hiver au printemps, la vieillesse à la jeunesse, la vie à la mort, et ils ont dit : La cause première est bienfaisante et rigoureuse; elle vivifie et elle détruit. Il y a donc deux principes contraires, un bon et un mauvais, se sont écriés les disciples de Manès?..... (E. Lévi, *Dogme*, p. 148.)

Et comme si ces textes n'étaient pas suffisamment clairs, E. Lévi les illustre. Il nous montre dans l'*Histoire de la Magie*, à la page 11, « la tête magique du Sohar », figure fantastique où un triangle droit et noir se reflète sous forme d'un triangle renversé et blanc, chaque triangle contenant une grosse tête chevelue : blanche dans le premier, noire dans le second. — C'est évidemment encore au même texte que se rapporte la figure qui se place en frontispice du *Dogme,* ouvrage du même auteur. Cela s'appelle « le grand symbole de Salomon », et Eliphas Lévi le commente ainsi, p. 5 :

Le double triangle de Salomon, figuré par les deux vieillards de la Kabbale : le macroprosope et le microprosope : le Dieu de lumière et le Dieu de reflets ; le miséricordieux et le vengeur ; le Jéhovah blanc et le Jéhovah noir.

Tels sont les documents dont bien certainement l'on s'est inspiré lorsqu'on a marqué les abréviations du Palladisme par un triangle blanc renversé, et celles du Catholicisme par un triangle noir et dressé. (Cf. *Palladium Régénéré et Libre*, p. 4.) Faisons remarquer, toutefois, que le ou les mystificateurs, peu familiarisés sans doute avec les symboles occultes, ont commis ici une grossière erreur. Nous avons vu, en effet, au

cours de cette étude, que Théosophes, Martinistes et Kabbalistes figuraient toujours en blanc le triangle droit et en noir le triangle renversé. La « tête magique du Sohar » paraît faire exception à cette règle, et c'est sans doute ce qui a induit en erreur la pseudo Diana Vaughan. Mais l'exception n'est qu'apparente. Il est facile de voir, en effet, que dans le *triangle droit*, par exemple, la teinte noire sert uniquement à mettre en valeur *la tête blanche,* partie capitale du triangle.

Quant à la figure dite « le grand symbole de Salomon », elle est devenue, entre les mains des faussaires, « la représentation gnostique de la Divinité double, tableau peint par le F.·. Macdonald Bates (?) et figurant dans le temple des Kadosch du Palladium et des Elues palladiques, à Charleston. » (*Diable au XIX*e *siècle,* t. Ier, p. 337.)

CONCLUSION

Ainsi, les triangles droit et renversé ont, en occultisme, une signification assez différente suivant les cas. Si les alchimistes, en effet, les emploient comme symboles du feu et de l'eau, si les philosophes du Bouddhisme y voient l' « esprit pur » et la « matière », et par suite l'homme avec ses principes supérieurs et inférieurs, les Théosophes et les Martinistes, de leur côté, s'en servent pour représenter les deux courants de la Force universelle : celui qui va de l'Unité à la Multiplicité, et celui qui, de la Multiplicité, retourne à l'Unité, autrement dit les courants d'involution et d'évolution; et enfin les Kabbalistes y voient la Divinité dans son essence suprême.

Mais cette Divinité, comment est-elle conçue par les Occultistes, ces descendants des Kabbalistes? Les Occultistes, nous répond Papus, conçoivent Dieu comme « la synthèse des mondes visibles et invisibles, formée par l'univers comme corps, par l'humanité comme vie, par lui-même comme esprit. » (Papus, *Traité méthodique de science occulte,* p. 374.) Cette définition est à coup sûr *panthéistique.* Au surplus, les initiés modernes auraient mauvaise grâce à renier le panthéisme lorsque leur maître à tous, le mage Eliphas Lévi, nous fait cet aveu précieux :



La grande religion de l'avenir, dit-il, est ce panthéisme que des hommes de mauvaise foi veulent nous faire fuir comme une monstrueuse erreur, et qui est cependant le dernier mot de la sublime doctrine du Christ et de ses apôtres. (*La Curiosité*, autobiographie de l'abbé Constant, 21 février 1897, p. 38.)

Or, ce même panthéisme entache, nous semble-t-il, les différents pantacles que nous venons d'étudier chez les Kabbalistes, Martinistes et Théosophes. Ces symboles, en effet, à y regarder de près, paraissent bien représenter la Divinité comme donnant naissance à la Force universelle, laquelle engendre à son tour l'ensemble des êtres et des choses dans un double courant d'involution et d'évolution, en vertu d'une véritable émanation substituée à l'acte créateur. Et, d'ailleurs, la Revue du F∴ Bertrand, la *Renaissance symbolique*, ne nous apprend-elle pas qu'Osiris, « la divinité même, l'*Unique*, symbolise la circulation de la vie dans l'Univers? » (Numéro du 25 juillet 1892, p. 8.)

Au surplus, la production des mondes et des êtres dans le double courant d'évolution et d'involution a été ainsi exposée par M. Papus :

Du centre mystérieux dans lequel se tient l'ineffable, l'inconcevable En Soph-Parabrahm, dit-il, une force émane dans l'Infini.

Cette force *involue* d'abord : « elle s'éloigne de l'Unité pour gagner le multiple », elle se matérialise. A ce moment, une masse, une comète traverse notre système. Elle est à l'état gazeux : c'est une nébuleuse. Bientôt elle devient un soleil. Alors l'*évolution* commence. Des planètes se groupent autour de ce soleil. « Un monde a pris naissance! »

Sur chacune des planètes, la même loi se répète. La force *involuant* d'abord, la planète passe successivement par différents états : ignition, gazeux, liquide, apparition d'agglomérations solides. « Puis l'*évolution* de la planète vers son soleil commence et la Vie planétaire s'organise, » donnant d'abord naissance aux métaux les plus inférieurs. Ces métaux *évoluent* à leur tour vers l'or, « le soleil des métaux ». — De même, la vie progresse à travers les végétaux. — Enfin, l'homme apparaît « soleil de l'animalité! »

La même « loi progressive va se retrouver dans l'homme »,



et l'*évolution* de celui-ci va se faire à travers des planètes de différents âges. (Papus, *Traité méthodique de science occulte*, p. 175-178.)

Bref, l'involution et l'évolution sont partout pour les occultistes. Nous les avons vues donner naissance aux mondes et aux trois règnes de la nature. Mais ce n'est pas tout. Par la vertu de ces mots vraiment *magiques*, la matière et l'esprit ne sont plus aussi inconciliables et incompatibles que le veulent les catholiques. Écoutons plutôt, à ce sujet, un savant initié, M. le Dr Gibier :

La matière, dit-il, serait une modalité en évolution vers l'Énergie d'où elle paraît procéder, comme celle-ci serait en évolution vers l'Intelligence dont tout procède et où tout retourne dans un cercle perpétuel (l'ouroboros). (Gibier, *Analyse des choses*, p. 225.)

Conception à coup sûr ingénieuse, et qui montre que les néo-spiritualistes de l'occultisme ne sont au fond que des matérialistes déguisés !

Un dernier mot nous ramènera à notre point de départ. Considérant combien les francs-maçons d'aujourd'hui ont fait dévier le double triangle de sa signification première (représentation de la Divinité), nous conviendrons, avec M. Papus, « que la Franc-Maçonnerie actuelle a perdu presque totalement le sens des symboles traditionnels constituant le dépôt qu'elle devait transmettre d'âge en âge. » (Papus, *Le Tarot*, p. 11.)

Henry D'Oger.



UNE LETTRE DU Dʀ BLITZ

Nous recevons une lettre signée : Dr Blitz. Elle arrive de Nevada (Etats-Unis d'Amérique) ; son enveloppe porte : *Union Idéaliste Universelle*, tandis qu'en tête de ses cinq feuilles, manifestement arrachées à un bloc-notes, figure la formule bien connue qui se traduit ainsi :

ORDRE MARTINISTE

A la Gloire d'Ieschoua, Grand Architecte de l'Univers,
Sous les Auspices du Philosophe Inconnu, Notre Vénéré Maitre,
Grand Conseil des Etats-Unis d'Amérique.

Peut-être ne verra-t-on pas dans ces détails un caractère d'authenticité parfaite. Mais cette authenticité nous semble ressortir du texte même et de la grande habileté des arguments qu'il renferme.

Puis, *si non e vero, e bene trovato*, et, cette concession faite à la prudence nécessaire en terrain maçonnique, où les mystifications abondent, comme on sait, aussi bien à l'usage des Initiés que des Profanes, je ne fais aucune difficulté d'avouer que la lettre d'aujourd'hui me paraît parfaitement digne d'être sortie de la plume du Dr Blitz, dont un article a été reproduit dans cette revue en mai 1897.

Fut-elle écrite en conformité ou en désaccord avec l'*Avis à nos Délégués* publié par le président du S. C. Martiniste dans l'*Initiation* du 15 août 1897 ? Il y est enjoint en effet aux Délégués de l'Ordre Martiniste d'opposer un méprisant mutisme à toutes les attaques, en laissant au Suprême Conseil le soin de leur répondre quand besoin serait. (C'est bien cela que veut dire cet Avis, mais nous avons changé les phrases, pour ne pas chagriner l'éditeur de l'Initiation.)

Quoi qu'il en soit, que le signataire ait ou non obéi aux



injonctions de l'Autorité Supérieure de son Ordre, nous reproduisons sa lettre ci-dessous, et le présent numéro la portera d'une part au Grand Conseil des Etats-Unis d'Amérique, d'autre part au Suprême Conseil à Paris, pour que l'authenticité de la pièce soit soumise aux intéressés :

MONSIEUR JEAN MEMOR

PARIS

Nevada, Missouri, le 18 novembre 1897.

Monsieur,

Grâce à l'obligeance d'un ami, je viens de recevoir le numéro de septembre de votre Revue *La Maçonnerie démasquée* dans lequel vous me faites l'honneur de me citer à l'appui de vos affirmations au sujet de l'existence des Loges androgynes en général, et d'un rite, dit du Palladium, en particulier.

Puisque vous paraissez attacher beaucoup d'importance à cette grave question, dans l'intérêt de la vérité, je conviens qu'il y a vraiment des femmes dans la Franc-Maçonnerie, qu'il y a de nombreuses Loges d'adoption et que le rite Palladique existe.

Naturellement vous désirez des preuves; je vous citerai d'abord le cas tout récent (il date du 19 octobre dernier), où notre Grande Loge du *Missouri*, étudiant la question de savoir s'il y avait lieu de s'affilier à la « Gran Dieta Simbolica » du Mexique, les paroles suivantes furent prononcées par le Grand Maître, le F.·. Jamison.

It can not be denied that the « Gran Dieta » for several years subsequent to 1890 permitted and did acts that were irregular and contrary to the ancient charges and regulations, and contrary to the teachings, usages and customs of the Grand Lodges of the united States of America. **It issued charters to, and permitted women to be initiated in, and become members of Lodges (1).**

Il y a donc des femmes dans la Franc-Maçonnerie, du moins au Mexique. Quant aux Loges androgynes, elles existent; j'ai même l'honneur d'en faire partie ainsi que des personnes qui me touchent de très près; et à ce sujet, Monsieur Memor, permettez-moi de dire, dans intérêt de vos amis, qu'il serait fort prudent de ne pas répéter les infamies de Taxil au sujet des réunions androgynes là où l'écho de

(1) On ne peut nier que la *Grande Diète*, pendant plusieurs années après 1890, a permis et accompli des actes irréguliers et contraires aux anciens règlements, contraires aussi aux enseignements, usages et coutumes des Grandes Loges des Etats-Unis. Il s'ensuivit qu'il fut permis aux femmes d'être initiées dans les Loges et comme membres des Loges.



leurs paroles pourrait tomber dans l'oreille de francs-maçons américains : cela pourrait déranger l'harmonie de leurs traits.

Enfin, le rite du Palladium existe aussi, mais il est peu connu et peu suivi ; c'est là même pourquoi l'écrivain à qui la littérature doit les *Amours de Pie IX* l'a choisi pour exercer son imagination ordurière aux dépens des nigauds de tous pays.

Il n'y a pas un seul symbole, un seul mot de passe, une seule cérémonie du Palladium dans le Palladisme de M. Taxil..... et pour cause.....

Il n'y a pas bien longtemps qu'il m'est tombé entre les mains un pamphlet intitulé *les Instructions secrètes*, qu'on attribue aux Jésuites. Croyez-vous un instant, Monsieur, que j'ai été assez naïf pour supposer que je me trouvais là en présence d'un document authentique? Irai-je juger de la moralité d'une institution par la réputation que lui font des ennemis intéressés? Je n'ai pas l'infaillibilité de l'Eglise pour me permettre de condamner une secte sans la connaître ; et, à juger par les inepties qui se débitent couramment dans le mouvement antimaçonnique, je sais quelle valeur attribuer aux publications anticléricales; donc, Monsieur, à votre demande qui termine votre article — très sincère, d'ailleurs, — je ne puis que vous répondre qu'il n'y a guère eu de mystification et si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous en donner la preuve, *scientifiquement*.

Enfin, Monsieur, ne calomniez pas la mémoire d'un homme de bien, s'il en fût, le général Albert Pike. Si vous aviez eu l'occasion de connaître cet homme de cœur et d'intelligence, ce père de famille modèle, ce patriote enthousiaste, ce philanthrope infatigable, vous n'auriez pas été le jouet d'une odieuse fumisterie, vous ne vous seriez pas laissé prendre aux diffamations de cet écrivain ordurier, qui a su s'attirer les bénédictions pontificales du Chef infaillible de l'Eglise romaine. Feu le général Pike n'était ni un libertin, ni un fou, ni un imbécile qui croit au diable, mais un homme d'une moralité irréprochable, un chrétien convaincu et pratiquant.

Je vous prie, Monsieur, dans l'intérêt de la vérité, car vous l'aimez, je suppose, gardez-vous de reproduire avec une coupable complaisance les infamies débitées par de malhonnêtes gens en rappelant, comme vous le faites dans ce même article, les immoralités imaginaires, que vos prédécesseurs dans le mouvement antimaçonnique ont attribuées « aux Sœurs Fendeuses, aux Mopses, par exemple, pour ne cueillir que ces deux variétés de fleurs dans les parterres maçonniques ». Du reste, à cette époque, l'influence de la Régence et du règne de Louis XV existait encore et l'époque des tenues de Philochoréites est trop rapprochée de celle où se tenaient les réunions intimes du couvent de Chelles pour qu'il soit conve-

nable de nous les jeter à la tête. Ces excès restent en dehors de la F.·. M.·. comme de l'Eglise catholique.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Dr Edouard Blitz, S.·. I.·.
Chevalier du Temple (*Maç.·.*), *Maître à tous les grades du Rite d'York*, etc.

M. Blitz engage nos amis à se méfier des coups de poing..... américains que leur octroieraient les FF.·. des Etats-Unis si, devant eux, il était fait allusion aux « infamies » répandues sur le compte des Loges androgynes, dont il reconnaît l'existence une fois de plus. Je le remercie beaucoup plus pour avoir mis les points sur les *i* au sujet de ces Loges que pour nous avoir menacés des poings de ses compatriotes. Un coup de poing n'a jamais constitué un argument.

Venons aux immoralités *attribuées*, dit-il, aux Sœurs Fendeuses (1) et aux Mopses : sont-elles vraiment si *imaginaires*, ces obscénités, alors que le Dr Blitz nous accorde que, « du reste, l'influence de la Régence et du règne de Louis XV existait encore! »

Louis XV était-il aussi coupable de la profonde ignominie, de l'abominable perversion qui éclatent dans une plaquette que nous avons sous les yeux et intitulée :

Les Trois Hauts grades mystérieux

de la Maçonnerie ADONHIRAMITE.

A Amsterdam, l'an 5802 de la V.·. L.·.

C'est d'un bout à l'autre un mélange de répugnants sacrilèges et d'odieux sadisme : il nous est impossible d'en rien citer.

(1) Dans son *Manuel de la Maç.·. des Dames* (Paris, 1860), le F.·. Ragon nous apprend (p. 134) que l'Ordre androgyne des Fendeurs et des Fendeuses fut institué par le chevalier Beauchaine « qui avait établi sa Loge dans un cabaret de la rue Saint-Victor, à l'enseigne du Soleil d'or, qui y couchait et donnait pour 6 francs, dans une seule soirée, tous les grades maçonniques d'alors ». Il paraît, d'ailleurs, ajoute Ragon (p. 141), que l'admission des femmes dans la Maçonnerie est bien faite « pour rendre aux mœurs publiques la pureté, la vérité purgée d'hypocrisie. » C'était à cela que travaillait le chevalier Beauchaine, à l'enseigne du Soleil d'or.
Et l'ordre des Félicitaires! Voici ce qu'en dit Ragon (*loc. cit.*, p. 132) : « Cette Société de plaisir, innocente dans le principe et qui n'était qu'une imitation libre de l'adoption, *ne tarda guère à dégénérer* : on assure qu'un certain prince français qui fut Grand-Maître de l'Ordre Maç.·., donna un



Je sais bien que le Dr Blitz peut appliquer ici le raisonnement qu'il met en avant pour les *Instructions secrètes.* De même, pourrait-il dire, que ce pamphlet n'est pas l'œuvre des Jésuites, de même, l'infecte brochure soi-disant adonhiramite ne fut pas écrite par un F.·. M.·.

Il serait, à mon sens, bien hasardeux de généraliser ce raisonnement et d'attribuer, par exemple, la plaquette d'Amsterdam à quelque antimaçon sans scrupules, ce serait vraiment par trop commode. Toutes les fois, d'ailleurs, que les FF.·. Ragon et Rebold sont embarrassés par un rite ou un grade, vite, ils l'attribuent aux Jésuites!

L'un même des rites où M. le Dr Blitz occupe un haut grade est ainsi stigmatisé par le F.·. Ragon (*Orthod. Maç.·.*, p. 201) :

« On croit que cette Maçonnerie fut inventée en Ecosse par les Jésuites qui la portèrent en Angleterre où elle reçut le nom de rite d'York..... Ce rite est la continuation de la loi mosaïque, loi antimaçonnique, ce qui le rend étranger à la véritable Maçonnerie. »

Nous pourrions donc, en quelque sorte, considérer le F.·. Blitz, Royal-Arche, comme un antimaçon, de par l'autorité du F.·. Ragon, fondateur de la Loge *Les Trinosophes*.

L'allusion finale au couvent de Chelles fait assurément grand honneur au talent de polémiste du docteur. Mais nous connaissions parfaitement l'historiette en question comme un des chevaux de bataille de MM. les anticléricaux d'antan, et nous n'avons jamais eu la prétention d'innocenter de toutes leurs fautes légères ou graves, passées ou futures, toutes les moniales d'autrefois et à venir.

De même sommes-nous beaucoup trop loyaux pour reprocher à l'aveuglette d'infâmes orgies et des ignominies sans nom à toutes les Loges androgynes dont pour la deuxième fois M. le Dr Blitz nous confirme l'existence. Autant vaudrait se donner le ridicule d'accuser de choses horribles toute réunion où les deux sexes sont réunis!

Ce n'est pas de cela qu'il s'agit : C'est en quelque sorte de

jour à quelques seigneurs de la cour, à Vincennes, une fête secrète et libre dans laquelle on procéda à une initiation d'après le Rituel. La récipiendaire et les assistantes avaient été choisies parmi les actrices de plusieurs théâtres de la capitale. »

désordres codifiés et rituels que nous voulons parler. Puisque les F.·. M.·. érudits se rattachent avec tant d'insistance aux Initiations antiques, n'est-il pas logique de se demander si les sacrifices spéciaux et bien connus, à la Déesse Mylitta de Babylone, et aux divinités similaires de Phénicie et d'Egypte, n'ont pas conservé leurs pendants dans la Franc-Maçonnerie? N'est-ce pas logique puisque tant d'éminents FF.·. proclament que la Franc-Maçonnerie n'est autre que l'initiation moderne aux mystères antiques?

Que M. Blitz nous permette donc d'étudier la question en toute sincérité et toute bonne foi.

Il termine en disant : « Ces excès restent en dehors de la F.·. M.·. comme de l'Eglise catholique. » Que cette dernière ait pratiqué des rites immoraux, cela n'a jamais été prétendu nulle part..... et pour cause!

Que la Maçonnerie, au contraire, ait admis dans ses cérémonies maints détails *bizarres*, ce point paraît au moins controversable, si l'on se reporte à des livres comme *Les maçons de Cythère* (Paris, 1813), poème du F.·. J. L. Brad. Ce n'était pas un Jésuite, que je sache, mais bien l'orateur de la R.·. Loge des amis de Napoléon le Grand, à l'O.·. d'Alexandrie.

Pour donner un léger aperçu de l'esprit qui régnait alors chez certains FF.·., nous citons, dans un cantique, ce couplet chanté par le F.·. Terrible :

> Ici, de vos doubles colonnes,
> Chargé d'écarter les erreurs,
> Un regard de nos sœurs friponnes
> Souvent élude mes rigueurs :
> Désarmé par un doux langage,
> Par un geste, par un souris,
> Frère Terrible, ô mes amis,
> Aurait besoin d'apprentissage!

Cet *apprentissage* revenant au refrain donne lieu à des allusions *very schoking*, et c'est vraiment curieux de voir les colonnes Jakin et Boaz se transformer en mirlitons pour être adornées par de pareils vers! Et pourtant, en 1813, Monsieur Blitz, les souvenirs de Louis XV étaient loin déjà : la Terreur et le couperet du F.·. Guillotin les avaient quelque peu dissipés!

Pour ce qui touche au général Pike, le docteur prêche en nous un quasi-converti, et nous avons toujours eu pour ce vénérable F.·. une curiosité toute sympathique. Enregistrons en passant cette phrase :



« Le rite palladique existe aussi, mais il est peu connu et peu suivi. »

Déjà le *Morning Star*, sous la signature de M. Blitz, nous avait appris que ce rite avait été « réformé par l'éminent initié et illustre F.·. A. Pike. »

Feu le général Pike n'était ni un fou, ni un imbécile croyant au diable, nous dit M. Blitz. Cependant l'existence des bons et des mauvais anges — qu'on les appelle de tous les noms imaginables, depuis les Dêvas indous jusqu'aux Elémentals, Eléméntins, etc. des occultistes, — n'en a pas moins été reconnue dans tous les temps, chez tous les peuples. En outre, la croyance aux anges bons et mauvais est article de foi dans le dogme catholique, et il y a comme cela de par le monde un assez grand nombre *d'imbéciles qui croient au diable :* ce sont *tous* les catholiques qui connaissent leur religion.

Le général Pike n'était pas si chrétien convaincu et pratiquant que cela : la Bible à laquelle il devait croire comme protestant n'est-elle pas remplie des actes des anges et des démons : s'il était luthérien, avait-il oublié les démêlés de Luther avec son démon habituel?

Ceci mis à part, rien ne m'empêche de reconnaître que pour avoir laissé dans la Maç.·. des souvenirs aussi attendris, aussi enthousiastes, le général Pike devait avoir de grandes qualités auxquelles un honnête homme aime toujours à rendre hommage.

D'ailleurs, comme M. Blitz nous fait l'honneur de le croire, oui, nous aimons la vérité et la poursuivons avec passion. Nous estimons être dans le droit chemin; lui aussi, de son côté. Que le Dieu qui éclaire tout homme de bonne volonté daigne lui accorder la véritable lumière.

JEAN MEMOR.

P. S. — Une importante remarque est la suivante : M. Blitz nous déclare qu'*il n'y a guère eu mystification :* ce sont presque les paroles de notre collaborateur, H. d'Oger, qui écrivait dans le numéro de juillet 1897 de *la Franc-Maçonnerie démasquée* (p. 197) : « En faisant un peu de lumière dans ce chaos, nous verrons que la mystification est plus apparente que réelle, les documents employés étant vrais pour la plupart. » C'est égal! il reste toujours certains articles de *la Renaissance symbolique*, en 1892, qui paraissent bien difficiles à expliquer!

LA DOCTRINE ET LES PRINCIPES

DE LA FRANC-MAÇONNERIE MIXTE

D'APRÈS LE F.·. MARTIN

Fondateur en famille d'un genre particulier de Maçonnerie qui confère à la femme le droit d'initiation au même degré que son seigneur et maître, le F.·. Georges Martin, docteur par profession, et, par vocation, grand réformateur de l'humanité, a développé dans son bulletin spécial, et en six chapitres, les idées qui lui sont chères, de la manière qui suit :

L'*Etre humain;* le *Droit humain;* les *premiers groupements humains;* la *Franc-Maçon.·.*; le *Franc-Maç.·.;* la *L.·. Maçon.·.*

Mais ces six chapitres pourraient aller trois par trois, en deux groupes parallèles se complétant l'un l'autre. Telle est certainement la pensée de l'auteur dont tous les efforts intellectuels tendent à expliquer que l'être humain ne saurait atteindre sa perfection, briser son enveloppe de chrysalide, sans se faire maçon; que le droit humain ne trouve son épanouissement que dans la sacro-sainte Maçonnerie, et que les premiers groupements humains se firent dans les Loges préhistoriques dénommées *Cavernes* et *Cantonnements lacustres.* Ne riez pas, chers lecteurs, Martin parle sérieusement. Toutefois, une petite distinction s'impose. Les habitants des cavernes, gens paresseux et inhabiles, ne sont pas, à proprement parler, les vrais ancêtres des francs-maçons; ce titre revient plutôt à des contemporains qui dédaignaient les cavernes pour se construire au milieu des marais des habitations sur pilotis.

Ces constructeurs qui édifiaient industrieusement sur des pieux enfoncés dans l'eau, mais émergeant au-dessus de la surface, des habitations formées de bois assemblés au moyen de jeunes pousses de saules, de bouleaux et d'osiers, sont les précurseurs des associa-



tions d'artisans du bâtiment..... Pour accomplir les travaux de construction, les ouvriers durent se grouper, réunir leurs efforts et leurs connaissances. Ce sont ces premiers groupements de constructeurs qui, par la suite, donnèrent naissance à la Franc-Maçon.·. (décembre 1896, p. 304).

Ainsi, voilà qui est bien clair : l'homme est né franc-maçon. Jusqu'à présent, les plus audacieux chroniqueurs avaient fait remonter l'origine de l'institution aux antiques mystères de l'Egypte. Le F.·. Martin, grâce à de savantes recherches, a découvert que la Maçonnerie se perd dans la nuit des âges préhistoriques et que les humides habitants des cantonnements lacustres avaient eu l'intuition de l'équerre et du compas, ce qui explique chez eux l'usage, pour tout vêtement, d'un modeste petit tablier.

Voilà certes un vaste champ ouvert aux chercheurs habiles que l'aspect de certains silex artistement taillés en triangles auraient déjà pu séduire ! Et ce n'est pas une petite chose que cette trouvaille du F.·. Martin, quand on songe que la science, ainsi qu'il se donne la peine de nous l'apprendre, a déjà remonté le cours de « quatre-vingts ou quatre-vingt-dix siècles », et surtout que l'époque ne se fera pas attendre où l'on pourra parcourir scientifiquement les « centaines de mille ans durant lesquels simultanément ou à des époques différentes les différentes espèces humaines firent leur apparition sur la terre et s'y trouvèrent dans une situation d'infériorité marquée vis-à-vis des espèces animales qui habitaient déjà notre planète. »

Il y a dans ces lignes une tendance matérialiste sur laquelle nous reviendrons. Mais auparavant, oserais-je (une fois n'est pas coutume) appeler l'attention du F.·. Martin sur un détail de sa haine antisacerdotale qui ne me paraît pas suffisamment mis au point.

En même temps, dit-il, que les premiers humains se groupent en artisans constructeurs et en guerriers, l'on voit se former une association qui ne produit pas, ne travaille pas, mais exploite habilement la crédulité humaine, le besoin de merveilleux et l'idéal de l'*Etre humain*, le groupe des prêtres (p. 304).

Voilà qui n'est déjà pas mal ; mais il me semble qu'en cherchant un peu plus, le sagace auteur aurait peut-être découvert que la famille sacerdotale pourrait bien descendre en

droite ligne des habitants des cavernes qui n'étaient pas, eux, des constructeurs, et qui devaient jouer de bien vilains tours à leurs voisins les lacustres. Mais n'anticipons pas sur les travaux du F.·. Martin, et souhaitons seulement qu'ils ne soient pas troublés par cette malencontreuse pierre jetée dans la mare aux grenouilles..... lacustres, et qui menace de faire tomber une seconde fois la science en faillite. Tout le monde sait, d'après les récentes études d'un savant distingué, que les vestiges des habitations lacustres se réduiraient à des traces laissées par des castors. Dans ce cas, le darwinisme du F.·. Martin lui ouvrira une porte de sortie avec cette conclusion que les castors étaient nos ancêtres :

> Nous descendons des vieux..... castors
> Et des preux de la Germanie.

Avant tout, faut-il le dire? l'éminent docteur est un matérialiste de la plus belle eau; ce qui est assez naturel en sa qualité de descendant des lacustres. Sa genèse de l'être humain n'est pas d'une complication outrée. Sans s'inquiéter même d'en rechercher l'origine, il constate l'existence d'une double animalité : l'une irraisonnable, l'autre douée de raison et destinée à asservir la première. Mais ses débuts n'ont pas été fort brillants, car « aux premiers âges du développement de l'*Humanité*, cette possession de la *Raison* ne procura pas aux *Espèces Humaines* de bien grands avantages sur les *animaux supérieurs* » (p. 296).

En d'autres termes, le F.·. Martin prend l'Humanité dans sa déchéance la plus complète; mais du récit biblique de la création primitive de l'homme à l'état parfait, avec une âme merveilleusement douée et l'aptitude à dominer tous les êtres, il n'est nullement question. Non ! il s'est trouvé tout simplement, par hasard, une *animalité* agrémentée d'un appendice nommé *Raison*, au moyen duquel l'Etre Humain a pu tout bêtement s'approprier « la vérité scientifique qui apparaît à juste titre comme le guide le meilleur et le plus sûr de la civilisation par la moralité individuelle, base de la moralité collective..... » (p. 296). Qu'on ne dise plus maintenant que c'est le sentiment religieux, le christianisme notamment, qui a moralisé les individus et les peuples ! Vieux jeu que tout cela !

Si le F.·. Martin se donne la peine de nous démontrer



ensuite (ce qui ne me paraît pas fort difficile, du reste), que « l'*Etre Humain* peut appartenir à deux sexes différents : l'homme et la femme » (p. 297), c'est pour nous faire remarquer, conséquemment, qu'à part les accidents du système osseux, musculaire, pileux, et les modifications apportées à certains appareils, l'homme et la femme sont identiquement égaux, comme possédant la même *Raison*, et que, grâce au mouvement féministe, cher à la Maçonnerie mixte, « auquel nous assistons en cette fin de siècle..... » la *Femme* saura prochainement conquérir l'égalité de droits *politiques* et *sociaux* (p. 297).

Ce préambule était nécessaire au très illustre F.·., pour bien établir ce qu'il entend par le *droit humain*, dont la plus belle des prérogatives est le droit au divorce.

Dans notre pays, un homme et une femme se marient, ont des enfants et divorcent. Ils peuvent contracter chacun de leur côté une nouvelle union légale, soit avec une célibataire ou un célibataire, soit avec une divorcée ou un divorcé, soit avec une veuve ou un veuf, et avoir des enfants de ce second mariage (p. 298).

Quant aux enfants, qu'ils soient issus de parents célibataires ou divorcés, du moment qu'ils ont été étrangers à l'acte qui a préparé leur naissance, ils ont droit à ce que le Code bannisse de ses colonnes les qualifications de « naturels, adultérins ou incestueux ».

C'est une injustice de ne pas donner des droits égaux à tous les enfants d'une même mère, sans s'inquiéter de l'état légal de la femme au moment de la naissance de ces différents enfants.

C'est une injustice non moins grande de faire des distinctions entre les enfants engendrés par un même père, suivant que l'acte a eu lieu sous le couvert du mariage légal, ou hors dudit (p. 299).

Quelle dégringolade dans la législature depuis les *lacustres !*

Par exemple, c'est la société, autrement dit l'Etat, et nullement le père de famille, qui devra donner à ces enfants « l'instruction compatible avec leur développement cérébral..... Aussi, après avoir vérifié les aptitudes intellectuelles et physiques spéciales des enfants, tenant compte de leurs goûts et de leurs préférences, elle leur donnera (la société)..... soit l'enseignement agricole, soit l'enseignement professionnel, soit l'enseignement littéraire, soit l'enseignement artistique,

soit l'enseignement scientifique. Elle devra même donner aux mieux doués l'enseignement supérieur le plus complet » (p. 299). En d'autres termes, la société ne sera plus qu'une vaste assistance publique dont les bénéfices dépasseront de cent coudées les 800 000 francs de l'an 97.

Il me semble que lorsque les théories du F.·. Martin seront devenues exécutives, il va falloir une mirobolante Commission de classement. Ce ne sera pas, en effet, une sinécure que d'être vérificateur des aptitudes intellectuelles et physiques spéciales des enfants pour les diviser en agricoles, en professionnelles, en littéraires, en artistiques, en scientifiques et autre chose encore.

Dans ces conditions, la société aura pour ces tendres nourrissons des entrailles ultra-maternelles, et comme ils naissent *libres* et que la vie est inviolable, elle s'empressera de supprimer la peine de mort (p. 300) et aussi sans doute les *îles du Diable* pour les traîtres.

Nous ne donnons, bien entendu, que les traits les plus saillants, la quintessence du programme civilisateur du F.·. Martin, en attendant que l'avenir, répondant à ses efforts, en proclame la formule. Il va sans dire que cette formule ne saurait être autre chose que la nouvelle invention maçonnique : *le droit humain* (p. 302).

Ce n'est pas sans un vif regret néanmoins que nous passons sous silence quelques-unes de ses meilleures idées comme la suivante : « l'impôt doit être *consenti* par ceux qui le payent » (p. 301), et tant d'autres non moins suggestives. Allez donc demander aux Congrégations de consentir l'impôt qu'on leur réclame et au F.·. Martin de les défendre, pour appliquer ses théories !

(*A suivre.*)

ATHANASE ANTIME.



LÉON XIII

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

A la suite du *Congrès antimaçonnique français*, nous pensons que la lutte contre la Franc-Maçonnerie va prendre un nouveau développement. Le moment nous paraît favorable pour reproduire ici, dans cette revue spéciale, les documents pontificaux dus à S. S. Léon XIII sur la Franc-Maçonnerie. On trouvera dans les uns la doctrine la plus sûre au sujet de la secte et dans les autres les conseils les plus nets et les plus pressants, par rapport à la lutte contre cette association malfaisante, ainsi que la nomme lui-même le grand Pontife qui gouverne l'Eglise.

Nous commençons dans ce numéro la reproduction de l'Encyclique *Humanum genus,* en date du 20 avril 1884.

A ce sujet et en exécution d'un des vœux émis par le Congrès, nous demandons à tous nos lecteurs qui possèdent des ouvrages maçonniques de chercher dans ces ouvrages et de communiquer à *M. Gabriel Soulacroix*, 7, rue d'Aboukir, Paris, tous les passages qui démontrent le bien fondé de chacune des accusations portées par le Pape contre la secte.

Quand nous aurons ainsi recueilli un certain nombre de ces citations, il sera très intéressant de publier dans *la Franc-Maçonnerie démasquée* d'abord, puis, peut-être en brochure, un commentaire, phrase par phrase de cette Encyclique, commentaire extrait exclusivement des auteurs et publications diverses maçonniques. Que tous nos abonnés se mettent dès maintenant à l'œuvre et bientôt nous pourrons donner cette démonstration curieuse et irréfutable de l'Encyclique, dont nous donnons ci-dessous les premières pages :



LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII

SUR LA SECTE DES FRANCS-MAÇONS

A tous Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique, en grâce et communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Salut et Bénédiction apostolique.

Depuis que, *par la jalousie du démon*, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu, auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. — Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ, dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer leur salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique, de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu.

Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent; et, avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : *Deux amours ont donné naissance à deux cités : la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi.* — Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur, ni avec la même impétuosité.



A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des *francs-maçons*. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la Sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ.

Gémissant à la vue de ces maux et sous l'impulsion de la charité, Nous Nous sentons souvent porté à crier vers Dieu : *Seigneur, voici que vos ennemis font un grand fracas. Ceux qui vous haïssent ont levé la tête. Ils ont ourdi contre votre peuple des complots pleins de malice, et ils ont résolu de perdre vos saints. Oui, ont-ils dit, venez et chassons-les du sein des nations* (1).

Cependant, en un si pressant danger, en présence d'une attaque si cruelle et si opiniâtre livrée au christianisme, c'est Notre devoir de signaler le péril, de dénoncer les adversaires, d'opposer toute la résistance possible à leurs projets et à leur industrie, d'abord pour empêcher la perte éternelle des âmes dont le salut Nous a été confié ; puis, afin que le royaume de Jésus-Christ, que Nous sommes chargé de défendre, non seulement demeure debout et dans toute son intégrité, mais fasse par toute la terre de nouveaux progrès, de nouvelles conquêtes.

Dans leurs vigilantes sollicitudes pour le salut du peuple chrétien, Nos prédécesseurs eurent bien vite reconnu cet ennemi capital au moment où, sortant des ténèbres d'une conspiration occulte, il s'élançait à l'assaut en plein jour. Sachant ce qu'il était, ce qu'il voulait, et lisant pour ainsi dire dans l'avenir, ils donnèrent aux princes et aux peuples le signal d'alarme, et les mirent en garde contre les embûches et les artifices préparés pour les surprendre.

Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII (2) en 1738, et la constitution, promulguée par ce Pape, fut renouvelée et confirmée par Benoît XIV (3). Pie VII (4) marcha

(1) *Ps.* LXXXII, v. 24.
(2) Const. *In eminenti*, die 24 aprilis 1738.
(3) Const. *Providas*, die 18 maii 1751.
(4) Const. *Ecclesiam a Jesu Christo*, die 13 septembris 1821.

sur les traces des pontifes, et Léon XII, renfermant dans sa constitution apostolique *Quo graviora* (1) tous les actes et décrets des précédents papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII (2), Grégoire XIV (3), et, à diverses reprises, Pie IX (4) ont parlé dans le même sens.

Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires auxquels, plus d'une fois, s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège Apostolique dénonçât publiquement la secte des francs-maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Eglise a coutume de frapper les coupables, et interdit de s'y affilier.

Irrités de cette mesure, et espérant qu'ils pourraient, soit par le dédain, soit par la calomnie, échapper à ces condamnations ou en atténuer la force, les membres de la secte accusèrent les Papes qui les avaient portées, tantôt d'avoir rendu des sentences iniques, tantôt d'avoir excédé la mesure dans les peines infligées. C'est ainsi qu'ils s'efforcèrent d'éluder l'autorité ou de diminuer la valeur des constitutions promulguées par Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Pie IX.

Toutefois, dans les rangs mêmes de la secte, il ne manqua pas d'associés pour avouer, même malgré eux, que, étant données la doctrine et la discipline catholiques, les Pontifes romains n'avaient rien fait que de très légitime. A cet aveu, il faut joindre l'assentiment explicite d'un certain nombre de princes ou de chefs d'Etat qui eurent à cœur, soit de dénoncer la Société des francs-maçons au Siège Apostolique, soit de la frapper eux-mêmes comme dangereuse en portant des lois contre elle, ainsi que cela s'est pratiqué en Hollande, en Autriche, en Suisse, en Espagne, en Bavière, en Savoie et dans quelques parties de l'Italie.

(1) Const. data die 13 martii 1825.
(2) Encyc. *Traditi*, die 21 maii 1829.
(3) Encyc. *Mirari*, die 15 augusti 1832.
(4) Encyc. *Qui pluribus*, die 9 nov. 1846. Alloc. *Multiplices inter*, die 25 sept. 1865, etc.



Il importe souverainement de faire remarquer combien les événements donnèrent raison à la sagesse de Nos prédécesseurs. Leurs prévoyantes et paternelles sollicitudes n'eurent pas partout ni toujours le succès désirable : ce qu'il faut attribuer soit à la dissimulation et à l'astuce des hommes engagés dans cette secte pernicieuse, soit à l'imprudente légèreté de ceux qui auraient eu cependant l'intérêt le plus direct à la surveiller attentivement. Il en résulte que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des Etats modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses; non, certes, en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats, au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la Franc-Maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites.

Pour tous ces motifs, à peine avions-Nous mis la main au gouvernail de l'Eglise que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique. Aussi, profitant de toutes les occasions favorables, Nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que, dans Notre Encyclique *Quod apostolici muneris*, Nous Nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre Encyclique *Arcanum* Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique, dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'Encyclique *Diuturnum*, Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique, et montré ses admi-

rables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.

Aujourd'hui, à l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la Société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau.

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la Franc-Maçonnerie qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et, bien qu'à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous, bien qu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des Sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les Conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures, ainsi que les décisions prises; avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement : la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique, savamment organisée, des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la Société.

C'est ainsi que, sous les apparences mensongères, et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épar-



gnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais, à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs; de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux et même à la mort. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela se pratique avec une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et en tirer vengeance. — Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres; enchaîner à soi par les liens les plus étroits, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime; ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la verité suffisent donc à prouver que la Société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelles.

D'autres preuves, d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets qu'elle produit : *Un bon arbre ne*

peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut porter de bons (1).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué, et cette conclusion Nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but, — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble, en tant qu'elle embrasse d'autres Sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables Sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces Sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui, d'elle-même, repousse et effraye. En outre, si des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire ou de ce que font d'autres associations, il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la Maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié, moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

(*A suivre.*)

(1) Matth., VII, 18.



LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

ONZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE.

Administration et Rédaction : 83, rue de Rennes, à Paris.

Sommaire du numéro du 30 novembre 1897.

Dictionnaire Encyclopédique de la F.·. M.·. Universelle, A. DE LA RIVE. — *Le F.·. Albert Pike.* — *Le G.·. A.·. D.·. L'U.·. et le Rite Ecoss.·. A.·. A.·.* les FF.·. *Guiffrey* et *Albert Pike.* — *Le discours du F.·. Bourgeois.* — *Enquête sur le Satanisme:* Assassinat de Mgr Sibour (suite et fin), CHARLES DE BROUSSY. — *Plus de cultes! La séparation de l'Eglise et de l'Etat et les FF.·. des Vallée et Orient de Marseille.* — *Le patriotisme des FF.·. :* L'erreur de Jeanne d'Arc, les FF.·. L. MARTIN et MINOT. — *Le F.·. Crispi et la France.* — *Universalité de la F.·. M.·.* — *Les Tertiaires Magiciens de la Maçonnerie Américaine.* — *Les sectes américaines.* — *Le F.·. George Washington,* G.·. M.·. de la Maçonnerie Américaine. — *Chez les Protestants.* — *Départements :* Ardennes, Nord, Saône-et-Loire. — *Etrangers :* Canada, Espagne, Italie. — *Les Sociétés Secrètes musulmanes dans l'Afrique du Nord* (suite), A. RICOUX.

Sommaire du numéro du 15 décembre 1897.

Avis. — *Danger Social,* A. DE LA RIVE. — *Congrès Antimaçonnique National,* 1er décembre 1897. — *Le Serpent,* le dieu feu des francs-maçons; le Serpent Janus-Jana, etc., P. ANTONINI. — *Enquête sur le Satanisme :* Premier essai de réhabilitation de Satan, par le F.·. Jean Ziska. — *Mort de S. G. Mgr Germain.* — *Quelques mots sur les francs-maçons,* M. le chanoine L. M. MUSTEL. — *L'Androgynat de l'Ordre maçonnique anglais de Saint-Jean de Jérusalem.* — *Société des Conférences populaires.* — *Les FF.·. Millerand et Reinach.* — *Le discours du F.·. Bourgeois.* — *Chez les Juifs :* Le titre de *Youpin.* — *Etranger :* Angleterre; lettre du T. R. P. Wyndham répondant à *The Freemason,* de Londres; Etats-Unis d'Amérique, Italie. — *Les Sociétés Secrètes musulmanes dans l'Afrique du Nord* (suite), A. RICOUX.

Imp. *gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise*, tel est son but. Elle contiendra, ou publiera à l'occasion, les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette Revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.

LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Janvier 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 47

SOMMAIRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898



Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la **Rédaction** et à l'**Administration** à M. Petithenry, 8, rue **François Ier**, **à Paris**.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa rédaction spéciale.*







LE SUPRÊME CONSEIL DE CHARLESTON

ET LE F.·. ALBERT PIKE

C'est chose vraiment piquante que l'inépuisable verve avec laquelle les écrivains maç.·. appliquent aux fondateurs et tenants de rites opposés au leur les épithètes, — trop souvent méritées, — de jongleurs, d'imposteurs, de charlatans, de faussaires.

Mais nous n'entrerons pas, aujourd'hui du moins, dans leurs querelles de Frères..... ennemis : nous nous bornons à les rappeler d'un mot, pour mémoire.

A coup sûr, l'un des plus violents orages qui aient agité la secte fut celui que souleva (et que soulève encore) *le rite Ecossais ancien et accepté* par ses prétentions à une sorte de souveraineté maç.·.

Ses prétentions, nous dit le F.·. Oswald Wirth (*Livre de l'Apprenti*, 1894, p. 90), ont été brillamment soutenues par le F.·. Albert Pike, de Charleston, qu'on avait surnommé LE PAPE DES FRANCS-MAÇONS.

Ces quelques mots du F.·. Wirth, ce chercheur consciencieux et convaincu, ne démontrent-ils pas d'une façon frappante l'intérêt qu'il peut y avoir à étudier les avatars du Suprême Conseil du 33e degré de Charleston ?

Sans examiner cette fois ni la solidité des bases sur lesquelles repose l'Ecossisme, ni la valeur des orgueilleuses prétentions qu'il affiche, nous voulons seulement scruter les origines du Sup.·. Cons.·. de Charleston. Quelles sont les causes des grands succès remportés par ses émissaires sous toutes les latitudes ? Quelle est la nature, quelle est l'étendue de son influence dans le monde maçonnique ?

Une réponse à cette dernière question nous est tout d'abord fournie par les exégètes maçons que la *Vérité*, — de Québec, — numéro du 23 octobre 1897) appelle *les 80 luminaires*. Voici ce qu'ils déclarent au sujet du Suprême Conseil de Charleston :



LA MÈRE SUPRÊME CONSEIL (mère de fait, mais ne réclamant pas davantage pour cela que d'être l'égale de ses filles) commande le respect et l'affection de tous les maçons Ecossais, et, par ses publications, elle a gagné dans tout le monde une immense influence dans toutes les matières qui touchent au rite ancien et accepté..... (*History of Freemasonry and Concordant orders*, 1891, p. 800.)

A la page 649 du même ouvrage, le Suprême Conseil de Charleston est qualifié de MOTHER COUNCIL OF THE WORLD, LOGE-MÈRE POUR LE MONDE ENTIER.

Prenons cette respectable Matrone à son berceau et suivons-la jusqu'à l'épanouissement de sa puissance et de sa déplorable fécondité.

Il était une fois un chevalier français, le F.·. de Bonneville:

.....En 1754, l'état fâcheux où se trouvait l'institution, par l'admission aux différents grades d'une foule d'individus sans mérite, détermina le Chevalier de Bonneville, *aidé de maçons d'élite*, à fonder, au nom du Grand-Maître et sous ses auspices, un Chapitre de *Hauts-Grades*, sous le titre de *Chapitre de Clermont*.

Il l'installa le 24 novembre, dans un très beau local construit exprès à la Nouvelle France, près Paris.

Fatigués des discussions qui déshonoraient les Loges parisiennes..... *les maçons les plus distingués de la Cour et de la Ville* se rendirent bientôt à cette réunion particulière qui devint nombreuse, mais dont l'existence fut à peine de quatre années. (F.·. RAGON, *Orthodoxie Maçonnique*, p. 127.)

En 1758, des débris de ce Chapitre de Clermont il naissait un nouveau groupement maç.·., *le Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident* :

..... Ses membres s'intitulaient souverains princes maçons, substituts généraux de l'art royal, grands surveillants et officiers de la grande et souveraine Loge de Saint-Jean de Jérusalem. Ils constituaient des Loges, des Chapitres et des Collèges. Leurs degrés d'instruction se composaient de vingt-cinq grades sous le titre d'*Hérédom*, divisés en sept classes, dont la doctrine avait pour base *le système templier*..... (RAGON, *loc. cit.*, p. 129.)

En 1759, ce Conseil a constitué à Bordeaux un Conseil des Princes du Royal Secret.....

Le 27 août 1761, le Conseil des Empereurs délivre une patente de grand inspecteur député au juif *Stéphen Morin* que des affaires de commerce appelaient à Saint-Domingue. Le but du Conseil était de propager au delà des mers sa Maçonnerie dite d'Hérédom ou de perfection..... (RAGON, *loc. cit.*, p. 131.)



Qui patronnait Stéphen Morin? — C'était le substitut du grand maître comte de Clermont, c'était le maître à danser Lacorne, *le marchand de flic-flacs*, comme l'appelle dédaigneusement Ragon! (*loc. cit.*, p. 45).

Quant aux signataires de la curieuse patente octroyée à Morin, c'étaient (outre Lacorne) les FF.·. :

Chaillou de Joinville, Substitut général de l'Ordre, V. M. de la première Loge en France appelée Saint-Thomas, chef des grades Eminents, Commandeur et Sublime Prince du Royal Secret;

Prince de Rohan, M. de la G. L. *l'Intelligence*, Sublime Prince de la Maçonnerie;

.....Comte de Choiseul... prince maçon, etc., etc.

Voici quelques passages des *Pouvoirs donnés à Stéphen Morin :*

A la gloire du G.·. A.·. de l'Univers et sous le plaisir de S. A. S. le T. M. F. Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, G. M. et protecteur de toutes les Loges.

..... Nous soussignés,.... DÉCLARONS, CERTIFIONS ET ORDONNONS à tous les chers frères chevaliers et princes répandus sur les deux hémisphères que, nous étant assemblés par ordre du substitut général président du Grand-Conseil, une requête à nous communiquée par le R. F. Lacorne, substitut de notre T. M. G. M., chevalier et prince maçon, fut lue en séance; que notre cher frère Stéphen Morin, grand élu parfait et ancien, M. Sublime, P. maçon, chevalier et prince sublime de tous les Ordres de la Maçonnerie de Perfection, membre de la Loge Royale de la Trinité, etc..... désirant pouvoir travailler régulièrement pour l'agrandissement de l'Art Royal dans toute sa perfection, qu'il plaise au S. Grand-Conseil et G. L. de lui accorder des lettres patentes pour Constitutions.

..... Ordonnons et commandons à tous maîtres de Loges régulières, de quelque dignité qu'ils puissent être, répandus sur la surface de la terre et des mers, les prions et enjoignons au nom de l'Ordre Royal et en présence de notre très illustre G. M., de reconnaître ainsi..... notre T. C. F. Stéphen Morin comme respectable M. de la Loge de la *Parfaite Harmonie*, et nous le députons en qualité de notre GRAND INSPECTEUR dans toutes les parties du Nouveau Monde pour réformer l'observance de nos lois en général..... et par ces présentes, constituons notre T. C. F. Stéphen Morin notre G. M. INSPECTEUR, l'autorisant et lui donnant pouvoir d'établir dans toutes les parties du monde la parfaite et sublime Maçonnerie.

En témoignage de quoi nous lui avons délivré ces patentes signées par le Substitut général de l'Ordre, Grand Commandeur de



l'Aigle blanc et noir, Souverain Sublime Prince du Royal Secret..... et par nous, etc..... du grand sceau de notre illustre G. M. S. A. S. et de celui de notre G. L. et S. G. C..... etc (1).

Le 27 août 1761.

Tel est le précieux viatique dont fut muni le F.·. Stéphen Morin, à la veille de s'embarquer pour le Nouveau Monde.

..... Arrivé à Saint-Domingue, il nomma, en vertu de sa patente, un de ses coreligionnaires, le F.·. M. Hayes, député inspecteur pour le Nord de l'Amérique. Il conféra ensuite cette même dignité au F.·. Franklin pour la Jamaïque et les îles anglaises du Vent, et au F.·. colonel Prévost pour les îles anglaises Sous le Vent et l'armée britannique. Le F.·. Franklin transmit quelque temps après ses pouvoirs au F.·. Moses Hayes, G.·. Maître à Boston. A son tour, le F.·. Hayes nomma inspecteur général pour la Caroline du Sud un autre de ses coreligionnaires, le F.·. Isaac Da Costa qui établit en 1783 une *Sublime G.·. Loge de Perfection à Charleston*. A ce frère, après sa mort, succéda dans la même dignité encore un israélite, le F.·. Joseph Myers. Le F.·. Bush fut nommé pour la Pensylvanie, et le F.·. Barend, M. Spitzer, pour la Géorgie. Le 15 mai 1781, ces FF.·. assemblèrent en Conseil, à Philadelphie, les différents inspecteurs de ces Etats. C'est par ce Conseil que le grade d'Inspecteur Général fut conféré pour la Jamaïque au F.·. Moses Cohen, lequel nomma à cette dignité le F.·. Isaac Long.....

Il existait, comme il vient d'être dit, *à Charleston*, une G.·. Loge dite « de perfection » avec un *Conseil des Princes de Jérusalem* fondé par le F.·. Da Costa en 1783. A cette Gr. Loge, le 20 février 1788, se réunit *le Chapitre de Royale-Arche*, établi par un Chapitre de ce nom à Dublin. C'est ensuite cette G.·. Loge qui nomma, le 2 août 1795, le F.·. colonel Mitchell Député Inspecteur Général pour l'Etat de la Caroline du Sud, et c'est par lui que ce titre fut, en 1797, conféré au *comte de Grasse-Tilly*, résidant à Saint-Domingue, en lui assignant ce même pouvoir pour les îles françaises d'Amérique.

Ce Conseil des Inspecteurs s'intitula *G.·. Conseil des Princes de Jérusalem.....* Siégeant à Charleston, il créa des Inspecteurs, des Loges, des Chapitres, *qu'il fit grassement rémunérer*. En 1801, il se composait des FF.·. colonel Mitchell, Frédéric Dalcho, Abraham Auld, Isaac Auld, Emmanuel de la Motta et de quelques autres FF.·., moins marquants, qui appartenaient tous à la religion juive. (Rebold, *Hist. des 3 G.·. Loges*, p. 452-453.)

Le 21 février 1802, le Sup. Conseil du 33e degré à Charleston donne à M. le *comte de Grasse-Tilly* le pouvoir d'initier des Maçons à ce

(1) Ragon, *loc. cit.*, p. 132.

degré et de constituer des Loges, Chapitres, Conseils et Consistoires du Rite Ancien sur les deux Hémisphères (F.·. Thory, *Acta Latom.*, t. Ier, p. 213) (1).

Enfin, en sa séance du 4 décembre 1802, le G.·. Conseil de Charleston se décida à envoyer à toutes les G.·. Loges d'Europe une circulaire qui fut datée du 11 décembre.

Imprimé en 1808, à Dublin, sous le titre de *Discours de l'illustre Frédéric Dalcho* (Ragon, *loc. cit.*, p. 305), ce document est le premier qui ait traité de l'histoire du rite Ecossais.

Tout ce qui a été publié depuis sur l'Ecossisme en est extrait. Le but dans lequel cette pièce a été rédigée y est expliqué; elle devait être distribuée et envoyée en forme de circulaire à toutes les autorités maçonniques du globe; et pour la rendre plus digne de foi et lui donner plus d'importance, ce Sup.·. Conseil de Charleston la fit affirmer par les FF.·. Isaac Auld et Emmanuel de la Motta, approuver par son G.·. Maître *ad vitam* le F.·. Mitchell, colonel, et certifier sincère et véritable par le F.·. Abraham Alexander, Secrétaire du saint-empire. (C'est ainsi que le rite Ecossais qualifie les pays sur lesquels s'étend son autorité.) (Rebold, *loc. cit.*, p. 446.)

Ecoutons donc le F.·. Dalcho, docteur-médecin, puisque tel est l'auteur de cette mirifique circulaire, selon les FF.·. Ragon et Rebold :

« Il résulte de *documents authentiques* que l'établissement des sublimes et ineffables degrés de la Maçonnerie eut lieu en Ecosse, en France et en Prusse, immédiatement après la première croisade. En 1761, les Loges et les Conseils des degrés supérieurs s'étant répandus sur tout le continent européen, S. M. le roi de Prusse qui était G.·. Commandeur du grade de Prince de Royal-Secret (2) fut reconnu par toute la Société comme chef des sublimes et ineffables degrés de la Maçonnerie sur les deux hémisphères.

..... S. A. R. Louis de Bourbon, prince du sang, le duc de Chartres et le cardinal, prince de Rohan, évêque de Strasbourg, furent à la tête de ces degrés en France.

Le 25 octobre 1762, les Grandes Constitutions furent finalement

(1) Notons ici que le F.·. Thory anticipe quelque peu: ce n'est que plusieurs mois plus tard que le G.·. Conseil des Princes de Jérusalem devint Sup.·. Conseil et que furent révélées au monde les sublimités du 33e degré. (N. du R.)

(2) C'est ainsi qu'on appela le dernier degré du Rite de Perfection qui avait 25 degrés. (Rebold, p. 444.)



ratifiées à Berlin et proclamées pour le *gouvernement de toutes les Loges des sublimes et parfaits maçons, Chapitres, Conseils et Consistoires de l'art royal et militaire de la Franc-Maçonnerie sur toute la surface des deux hémisphères*, etc.

Dans la même année, des Constitutions furent transmises à notre illustre F.·. Stéphen Morin qui avait été nommé, le 27 août 1761, Inspecteur général de toutes les Loges, etc., du Nouveau Monde, par le G.·. Consistoire des Princes du Royal-Secret *convoqué* à Paris et auquel présida LE DÉPUTÉ DU ROI DE PRUSSE, CHAILLOU DE JOINVILLE, substitut général de l'Ordre, Vénérable de la première Loge de France, appelée Saint-Antoine, chef des éminents degrés, etc. Etaient présents les FF.·. prince de Rohan, etc., etc.

Par les Constitutions de l'Ordre, arrêtées le 25 octobre 1762, *le roi de Prusse avait été proclamé Chef des Hauts Grades avec le rang de Souverain Grand Inspecteur Général et de Grand Commandeur*. Les Hauts Conseils et Chapitres ne pouvaient s'ouvrir sans sa présence ou celle du substitut qu'il devait nommer. Toutes les transactions du Consistoire des Princes du Royal-Secret avaient besoin de sa sanction et de celle de son substitut pour établir la légalité et plusieurs autres prérogatives étaient attachées à son rang maç.·. Aucune disposition n'avait cependant été insérée dans la Constitution pour la nomination de son successeur; et comme c'était un office de la plus haute importance, la plus grande précaution était nécessaire pour empêcher qu'il pût y être appelé une personne qui n'en fût pas digne. Pénétré de cela, LE ROI ÉTABLIT LE 33ᵉ DEGRÉ. Neuf frères de chaque nation forment *le Sup.·. Conseil des Grands Inspecteurs Généraux qui, depuis son décès, possèdent toutes les prérogatives et tous les pouvoirs maç.·.* Ils constituent le Corps exclusif de la Société et leur approbation est maintenant indispensable aux actes du Consistoire. Leurs décisions sont sans appel. Les sublimes degrés sont en ce moment (1802) les mêmes qu'au temps de leur première formation ; il n'y a pas été fait la moindre altération, la moindre addition. Les mêmes principes et les mêmes cérémonies furent de tous temps observés et *nous savons par les documents de nos archives qu'ils subsistent depuis plusieurs centaines d'années dans leur état originel.* »

L'auteur de ces passages a oublié de citer les documents mentionnés dans l'introduction et ceux extraits des archives qu'il relate à la fin. (REBOLD, *loc. cit.*, p. 444-445.)

Que le récit du F.·. Dalcho soit véridique ou non, que le roi Frédéric II de Prusse soit ou non l'auteur du 33ᵉ degré, aussi bien que l'inspirateur des Grandes Constitutions, c'est sur ces fondations plus ou moins branlantes que s'est édifié le Rite Ecossais Ancien et Accepté.



Et le F.·. Ragon explique plaisamment que la guerre de l'Indépendance Américaine, survenue en 1776, en interrompant dans tout le pays les travaux maç.·., fit sommeiller le rite de Perfection, « *mais il s'endormit avec ses vingt-cinq degrés, il se réveilla avec trente-trois* (*loc. cit.*, p. 301). »

Ah! c'est qu'il se trouvait entre de bonnes et habiles mains. Ainsi donc :

Une nouvelle puissance maç.·. fut combinée et créée sous le titre de *Suprême Conseil des Grands Commandeurs inspecteurs Généraux du 33e degré du rite Ecossais Ancien et Accepté.*

La nouvelle autorité ne tarda pas à se constituer ; elle éleva ses propres membres aux plus hautes dignités de ce nouvel Ordre de chevalerie et leur délivra des patentes constitutives afin de propager le rite nouveau. Le colonel Mitchell fut nommé le premier Grand Commandeur. (Il est mort à Charleston, en 1841.) (Rebold, *loc. cit.*, p. 454.)

Pendant que grandissait dans le Nouveau Monde le *jeune* Rite Ancien et Accepté, les Loges écossaises, qui continuaient en France à pratiquer le rite d'Hérédom ou de Perfection, donnaient bien de la tablature au G.·. O.·.! Ragon le constate en termes amers :

..... On vit l'Ecossisme admis de pair avec les autres rites, honoré des maçons et recherché par quelques-uns. Alors, *se croyant infiniment au-dessus du modeste rite français*, dont il voulait bien seulement tolérer la confraternité, il ne tarda pas à montrer *un esprit envahisseur qui tendait à la domination*..... Bientôt, il ne se considère plus comme un fils adoptif, il se croit des droits innés et veut parler en maître comme si la maison lui appartenait. (Ragon, *loc. cit.*, p. 312.)

Cette tendance de l'Ecossisme à l'envahissement ne faisant que croître et embellir, le G.·. O.·. de France lança, le 12 novembre 1802, un décret qui frappait d'anathème les Loges écossaises. Mais, deux ans après, le même G.·. O.·., refoulant ses rancunes et passant d'une juste sévérité à une mansuétude très opportuniste, ouvrit les bras à la G.·. L.·. Générale Ecossaise du rite Ancien et Accepté, née le 22 octobre 1804 des débris de ces Loges dissidentes.

C'est que le G.·. O.·. avait *conçu quelque inquiétude,* nous dit Ragon (p. 308), et il y avait de quoi! En effet, le F.·. de Grasse-Tilly venait d'importer *de Charleston en France* son Rite en



33 degrés qui, d'une seule bouchée, *absorba tout l'Écossisme français* du rite d'Hérédom.

Le 22 septembre 1804, fondation par M. le comte de Grasse-Tilly d'un Suprême Conseil pour la France, de Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33e degré du rite Ancien et Accepté. Cet établissement est formé du consentement et à la demande *de toutes les Loges* de ce rite, représentées par leurs Vénérables ou par des députés.

Ce régime, dit le Livre d'Or du comte de Grasse, existait en Amérique d'où il a été apporté en France en 1804; les règlements qui le régissent, et qu'il considère comme ses *grandes constitutions*, sont: 1° ceux arrêtés par les commissaires de Paris et de Bordeaux le 24 septembre 1762; 2° les statuts que Frédéric II, roi de Prusse, décréta en 18 articles, clos le 1er mai 1786. (F.·. Thory, *Hist. de la fond. du G. O. de Fr.*, p. 147.)

Le 22 octobre 1804, proclamation de l'organisation d'une Grande Loge générale écossaise du rite Ancien et Accepté, à Paris.

..... Le 10 novembre, le G.·. O.·. *conçoit des inquiétudes fondées* sur cet établissement auquel paraissaient vouloir se joindre beaucoup d'At.·. de sa juridiction.

..... Le 3 décembre, les commissaires du G.·. O.·. et ceux de la G.·. L.·. du rite Ancien tiennent une assemblée dans l'hôtel de M. le maréchal Kellermann et signent..... un Concordat qui unit les deux associations.

..... Le 5 décembre, le Concordat est agréé par les deux Corps assemblés, et l'acte est sanctionné, au milieu de la nuit, dans une réunion extraordinaire du G.·. O.·. de France. (*Acta Latom.* t. Ier, p. 221.)

..... *Le comte de Grasse-Tilly* et Roettier de Montaleau prêtent serment comme représentants particuliers du G.·. M.·., l'un, le F.·. de Grasse-Tilly, pour le G.·. Chapitre Général du rite Ancien et Accepté; l'autre, le F.·. Roettier de Montaleau, pour la G.·. Loge Symbolique établie au sein du G.·. O.·. (F.·. Ragon, *loc. cit.*, p. 309 (1).

22 décembre 1804, Grande Assemblée du Sup.·. Cons.·. du 33e degré. Quarante officiers du G.·. O.·. de France sont initiés au grade de Rose-Croix ou du 18e degré; quelques-uns sont admis au 21e et au 32e, *et d'autres sont élevés au 33e degré.* (F.·. Thory, *Abrégé hist. de l'organis. en France des 33 degrés du Rite Éc. anc. et accepté*, p. 27.)

Voici le serment signé, *manu propriâ*, par ces derniers (F.·. Ragon, *loc. cit.*, p. 317-318) :

« Nous soussignés, déclarons avoir *accepté* et accueilli avec reconnaissance le grade éminent de Grand Inspecteur Général du 33e et

(1) Accord éphémère! Le 6 septembre 1805, l'acte d'union fut solennellement déchiré.

dernier degré, du T.·. P.·. et T.·. Ill.·. F.·. Alexandre-François-Auguste de Grasse-Tilly, Grand-Commandeur *ad vitam* pour la France, président du Sup.·. Cons.·. du 33e degré, le Grand Conseil assemblé.

» Jurons authentiquement sur notre parole d'honneur, etc..... *d'obéir* audit Suprême Conseil, *de faire respecter ses décrets* et de nous conformer en tout à la lettre de créance qui nous a été donnée. »

(29 décembre 1804) *Signés* (*sic*) : BACON DE LA CHEVALERIE, CHALLAN, ROETTIER DE MONTALEAU, BURAR. »

C'est le F.·. Ragon qui souligne *obéir* et *faire respecter ses décrets*. Il souligne avec indignation, mais il n'en est pas moins vrai qu'il est obligé de faire cet aveu :

Ces serments, plus ou moins solennels, sont des liens et même des actes de reconnaissance de rites (*loc. cit.*, p. 319).

Il souligne avec non moins de colère le titre pompeux donné par Thory à *l'Ill.·. F.·. comte de Grasse-Tilly, Souv.·. Gr.·. Insp.·. de toutes les Loges des Deux Mondes!* (RAGON, *loc. cit.*, p. 317).

On retrouve bien là cette prétention à la domination maçonnique universelle émise par le Sup.·. Cons.·. de Charleston, — dont Grasse-Tilly était l'émanation.

La voici encore dans cet

EXTRAIT du Livre d'Or du S.·. C.·. pour la France des Souv.·. G.·. Insp.·. Gén.·. du 33e et dernier degré, etc., etc.; séance du 1er jour du 5e mois 5806.

Considérant que l'élévation du resp. F.·. Lecourt de Villière rend vacante la dignité de *Souverain des Souverains* dans le G.·. Cons.·. des Princes de Royal-Secret; que cette dignité résidait dans la personne de Frédéric II, roi de Prusse, comme *chef Suprême de la Haute-Maçonnerie;* que ce prince ayant *délégué sa souveraineté* au Supr.·. Cons.·. du 33e degré pour l'exercer après sa mort, etc...... (RAGON, *loc. cit.*, p. 341.)

Dans l'*Hermès* du même F.·. Ragon, on trouve ceci, p. 336 et suiv. :

Le F.·. Pyron fit entrer dans les hautes conceptions de sa dignité de *Secret.·. du Saint Empire*, que le POUVOIR RÉGULIER de la F.·. M.·., qui était passé de la famille des *Stuarts* dans les mains du *Grand Frédéric*, devait être soutenu en France par *le magnanime Napoléon, le Souverain des Souverains*. Il remit en conséquence, lui-même, à cet empereur, une note où il dit :



« La police générale dogmatique de la Haute-Maç.·. appartient au Président du Supr.·. Cons.·. du 33e degré qui représente le Roi Frédéric..... »

N'est-ce pas ce *pouvoir régulier* que le F.·. A. Pike s'est efforcé de prendre en mains? Nous examinerons ce point tout à l'heure, mais il nous faut revenir, en attendant, sur la vertu prolifique de la Maç.·. écossaise de Charleston, quand elle avait Grasse-Tilly pour protagoniste. Elle était remarquable, à la vérité, cette vertu prolifique, car le F.·. de Grasse-Tilly, après avoir fait élire à sa place le prince Cambacérès comme T.·. P.·. Souv.·. G.·. Comm.·. du Sup.·. C.·. du 33e degré pour la France (1er juillet 1806), et être parti, *pourvu d'argent de poche par le G.·. O.·.* (1), comme aide de camp du prince Eugène de Beauharnais, Grasse-Tilly, dis-je, trouva moyen, alors qu'il était devenu chef d'état-major à l'armée d'Italie, de fonder *à Paris* un nouveau S.·. Cons.·. *dit pour l'Amérique.* Il s'en fit ensuite nommer S.·. G.·. Comm.·., en 1815, après son retour des pontons anglais. (Rebold, *loc. cit.*, p. 473.) Il fallait, n'est-ce pas, que les FF.·. français mordissent vigoureusement au rite issu de Charleston pour qu'un nouveau pouvoir maç.·. battant pavillon américain fût ainsi impatronisé *par correspondance!* Vraiment, *l'article Charleston* était très demandé.

Voici donc une fois encore Grasse-Tilly au pinacle et maître de l'Ecossisme en France (car les événements politiques de 1814 avaient amené la mise en sommeil du Sup.·. C.·. pour la France), mais notre héros ne s'y tint pas longtemps : à la suite d'un schisme et en raison *d'un trafic honteux dans la collation des grades* reproché aux off.·. de son S.·. C.·., puis à lui-même (Rebold, *loc. cit.*, p. 473-474.), un tribunal de Gr.·. Insp.·. Comm.·. se réunit le 17 septembre 1818 et révoqua de ses fonctions *comme indigne* le Souv.·. Gr.·. Comm.·. *ad vitam* comte de Grasse-Tilly.

Le F.·. Clavel (*Hist. Pitt. de la F.·. Maç.·.* p. 257) nous édifie d'ailleurs sur la composition de cette Haute Cour de Justice maçonnique :

(1) « Pour Grasse-Tilly et son secrétaire, le G.·. O.·. déboursa 7691 livres 13 sols et 4 deniers, » (G. Bois, *Maç.·. nouvelle*, p. 339), sans compter les dettes du Rite payées aussi par le G.·. O.·.!



Parmi les juges figuraient notamment un F.·. Larochette, Vén.·., *des Chevaliers bienfaisants de l'Olivier Ecossais*, qui tenait sa Loge dans les tavernes et faisait un scandaleux trafic de la Maç.·.; un F.·. de M... qui, conférant un jour l'initiation à toute une escouade de gendarmes, soumit les récipiendaires, pour unique épreuve, à danser un pas de gavotte; un F.·. D. et un F.·. P., à qui on ne connaissait aucun moyen d'existence; un F.·. H., croupier des jeux.....

Ajoutons que cette *Haute Cour* travaillait pour le compte du Sup.·. Cons.·. schismatique dit du *Prado* (Place du Palais-de-Justice), contre le S.·. C.·. dit de *Pompéi* (Rue Neuve-des-Petits-Champs); ces deux S.·. C.·., autant d'Amérique l'un que l'autre, *ne faisaient que s'anathématiser réciproquement*. (Rebold, *loc. cit.*, p. 475.)

En tout cas, le F.·. de Grasse-Tilly abandonna la partie, et, dès le 15 septembre 1818, il avait été remplacé par le comte Decazes comme Souver.·. Gr.·. Comm.·. du Sup.·. Cons.·. d'Amérique, dit de Pompéi.

En 1819, le comte Decazes, profitant de sa position maçonnique et politique (il était alors préfet de police), offrit au roi, au nom du S.·. C.·., une médaille à l'effigie royale, comme un hommage de l'autorité maç.·. qu'il présidait. (Rebold..... p. 475.)

En 1821, résurrection du S.·. C.·. pour la France qui fusionne avec le S.·. C.·. pour l'Amérique.

En 1825, l'Ecossisme en France a pour S.·. Gr.·. Comm.·. le F.·. duc de Choiseul, et, en 1827, le Sup.·. Cons.·. emploie les termes les plus hautains pour établir :

« l'ancienneté du rite écossais, son universalité sur les deux hémisphères, sa préexistence en France à tout autre établissement maçonnique. » (Rebold, *loc. cit.*, p. 484.)

Tandis que pour l'infortuné G.·. O.·. :

« l'histoire du temps a dit assez qu'il ne fut formé que par une scission insurgée, qu'il s'était élevé par un schisme, ce qui imprimait à sa naissance *une tache ineffaçable*. »

Nous avons vu quelle jalousie non dissimulée ont toujours causé au G.·. O.·. de France les progrès du Rite Ec.·. Anc.·. et Acc.·., ce Rite inventé à Charleston, comme dit le F.·. Rebold (*loc. cit.*, p. 45.)! Même chose en 1848, où une Commission du G.·. O.·. s'est unanimement prononcée pour le maintien des hauts grades, en donnant la raison suivante :



On n'ignore pas que ces hauts grades constituent dans la Maç.·. un non-sens, que ce non-sens qui crée des Pontifes, des Princes et des Souverains, est absurde et choquant, *mais on craint d'affaiblir* le G.·. O.·., de le mettre en état d'infériorité vis-à-vis des Sup.·. Cons.·. Ecossais. (Ragon, *loc. cit.*, p. 357.)

Cette méfiance du G.·. O.·. envers l'Ecossisme était vraiment justifiée, et elle le devint bien plus encore lorsque le Rite Ec.·. Anc.·. et Acc.·. subit l'impulsion vigoureuse que lui donna le F.·. A. Pike.

En 1859, cet Ill.·. F.·. devint Souverain Grand Commandeur du Sup.·. Cons.·. de Charleston, réveillé depuis 1845 (Rebold, p. 456) du long sommeil où il était tombé après avoir, grâce au zèle de ses infatigables membres, essaimé les Sup.·. Cons.·. de France, d'Italie, d'Espagne, des Etats-Unis du Nord (Boston), d'Irlande et de Colon, pères à leur tour de 18 ou 19 autres Sup.·. Cons.·.

Voici comment parle de lui le F.·. W. J. Hughan, l'un des plus savants maç.·. d'Angleterre, dans *the Freemason* de mars 1896 : « Mon très aimé compagnon d'études, le général Albert Pike, LE ROI NON COURONNÉ des Hauts-Grades (1). »

A. F. Waite nous dit (*The Devil Worship in France*, p. 215) que M. Yarker, une des illustrations de la Maç.·. anglaise, est parfaitement au courant de la prétention du S.·. C.·. de Charleston *d'avoir un droit suprême sur la Maç.·.*, et qu'il a même écrit à ce sujet ces importantes lignes :

Le défunt Albert Pike, de Charleston, comme maçon capable, était sans aucun doute un PAPE maçonnique qui a maintenu *soumis aux rênes de sa direction* tous les Cons.·. Sup.·. du monde, y compris les Gr.·. Cons.·. Sup.·. d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse; le premier de ceux-ci comprend le prince de Galles, lord Lathom et autres pairs qui étaient en alliance avec lui et *lui étaient soumis de fait.*

Et M. Waite a soin d'ajouter que M. Yarker, 33e Ecossais, est membre honoraire dans la plupart des Corps Maç.·. du monde, *tant dans ceux qui sont sous le Régime de Pike que dans ceux qui lui sont opposés.*

A la page 651 de l'*History of Freemasonry and Concordant Orders* (1891), A. Pike soutient avec beaucoup d'énergie la même

(1) My beloved fellow student, general Albert Pike, THE UNCROWNED KING of the Hauts-Grades.



thèse que le F.·. Dalcho défendait, dans sa circulaire citée plus haut, au sujet de Frédéric II, choisi et reconnu comme la *tête Souveraine et Suprême du rite Écossais*. Quant à lui, Pike, il se considérait manifestement comme le successeur Maç.·. du roi Frédéric II.

A la page 800 du même ouvrage, Joshia H. Drummond, Souv.·. Gr.·. Comm. du 33e degré, déclare qu'après avoir étudié avec soin les raisons qu'apporte le F.·. Pike dans son *Historical Inquiry*, il est difficile de s'empêcher d'admettre ses conclusions.

La Vérité (de Québec), dans ses numéros des 23 et 30 octobre 1897, a très clairement exposé les diverses façons dont on envisageait le F.·. Pike dans la Maç.·. anglo-saxonne :

D'après Pike et ses partisans, le Gr.·. Commandeur du S.·. C.·. de Charleston jouirait d'une primauté *de droit et de fait* sur tous les autres Sup.·. Cons.·., en vertu de la patente de Frédéric de Prusse accordée à Morin.

D'après Yarker et Waite, qui, ainsi que Ragon et Rebold, considèrent les Constitutions de Frédéric II comme apocryphes, A. Pike aurait eu, non de droit, *mais de fait*, une juridiction si réelle qu'elle avait obtenu la *soumission* du prince de Galles, de lord Lathom, etc., en Angleterre.

D'ailleurs, le fait que quelques Loges, grandes ou petites, ne voulaient pas se soumettre au régime de Pike — comme Waite et Yarker nous l'ont fait entendre — prouve le fait que les autres s'y soumettaient et reconnaissaient Charleston comme la Mère des Conseils Suprêmes, et Pike comme le roi sans couronne et le pape sans tiare. (*La Vérité*, de Québec.)

Nous avons vu, dès sa naissance, le rite Ancien et Accepté *prétendre* à la Souveraineté Maç.·. universelle. D'autre part, le F.·. A. Pike fut entouré d'une vénération extraordinaire par les maç.·. de tous pays. — Waite déclare que Lemmi « n'a jamais joui de la confiance dont a joui l'Américain (Pike) quoiqu'il ait pu le désirer. » (*Devil Worship in France*, p. 216.) Le même Lemmi, chef de la Maç.·. italienne, écrit au F.·. Pike en 1888 :

Aidez-nous à lutter contre le Vatican, *vous dont l'autorité est suprême* et, sous votre initiative, toutes les Loges d'Europe et d'Amérique épouseront notre cause. (*Bulletin offic. du S.·. C.·.* de Charleston, vol. X, p. 332-333.)



Et, dans une autre lettre, Lemmi adjure le G.·. Comm.·. de Charleston en ces termes :

Vous qui gouvernez avec sagesse et amour les Centres Suprêmes de la Confédération maçonnique universelle..... (*Bulletin*, etc., t. VIII, IIe partie, p. 439.)

Nous nous résumerons en quelques lignes :

1° L'Ecossisme des Hauts-Grades occupe dans le monde maçonnique une situation tellement importante que ses tenants sont assez fondés à regarder leur rite comme la tête, le cerveau de la F.·.-M.·. universelle.

2° Aux yeux de nombreux *Chevaliers et Princes Maçons répandus sur la surface de la Terre et des Mers* (pour employer la grandiloquente expression des *Empereurs d'Orient et d'Occident!*), le F.·. A. Pike fut à la fois un véritable roi et un véritable *Pontifex Maximus*.

On peut s'expliquer par là combien facilement le *faux* Palladisme pouvait obtenir créance auprès de F.·.-Maçons connaissant vaguement, d'une part, le *vrai* Palladium, et très positivement, d'autre part, les tendances dominatrices du Sup.·. Cons.·. de Charleston.

JEAN MEMOR.

UNION ANTIMAÇONNIQUE DE FRANCE

STATUTS GÉNÉRAUX

Article premier. — En vue de s'opposer à l'action néfaste de la Franc-Maçonnerie et de la démasquer, suivant le conseil de S. S. Léon XIII, des catholiques militants se sont constitués en Union antimaçonnique de France avec un Conseil central siégeant à Paris.

Cette Union est consacrée au Sacré-Cœur et s'est placée sous la protection de saint Michel archange, de saint François d'Assise et de la Vénérable Jeanne d'Arc.

Art. 2. — Pour atteindre son but, l'Union antimaçonnique de France emploie comme moyens surnaturels la *Croisade réparatrice* et comme méthode d'action la tactique offensive, basée sur la connaissance exacte des doctrines, des hommes et des œuvres de la secte.

Art. 3. — Les sections de l'Union antimaçonnique qui peuvent se fonder partout demandent au Conseil central un acte de constitution, se mettent sous le patronage d'un Saint, et s'efforcent ensuite d'obtenir l'assentiment de l'autorité diocésaine.

Art. 4. — Les sections jouissent d'une complète autonomie et peuvent se donner tel règlement intérieur qui leur plaît, sous l'observation des quelques règles indiquées dans les présents statuts.

Art. 5. — L'Union antimaçonnique de France comprend deux sortes de membres : les membres actifs qui constituent les sections et qui versent au Conseil central 1 franc à leur entrée et 1 franc par an, et les membres bienfaiteurs qui contribuent par des dons à la lutte antimaçonnique.

Art. 6. — Des cartes-quittances à souche sont mises par le Conseil central à la disposition des sections, en vue des souscriptions des membres actifs et des membres bienfaiteurs.



Elles pourront servir de cartes d'entrée pour les réunions et de moyen de reconnaissance d'une section à l'autre.

ART. 7. — Les sections comprendront, dans la mesure du possible, au moins un ecclésiastique. S'il a été désigné ou agréé par l'autorité diocésaine, il aura de droit la vice-présidence.

ART. 8. — Les revues antimaçonniques : la *Franc-Maçonnerie démasquée* et la *France chrétienne* recevront directement les communications intéressant l'Union antimaçonnique.

ART. 9. — Toute liberté d'admettre des dames parmi leurs membres est laissée aux sections ; des sections composées uniquement de dames peuvent aussi se constituer.

ART. 10. — Les sections doivent se réunir une fois par mois au moins et envoyer tous les trois mois le compte rendu de leurs séances au Conseil central. Une réunion générale des délégués des sections se tiendra chaque année à Paris. — S'adresser pour la correspondance et tous les renseignements à M. Gabriel Soulacroix, 7, rue d'Aboukir, Paris, sans autre indication (joindre un timbre-poste pour la réponse).

DISCOURS INITIATIQUE

POUR UNE RÉCEPTION MARTINISTE

Nous avons promis à nos lecteurs d'étudier le Martinisme, ses doctrines et ses visées. La mort de Stanislas de Guaita, membre du Suprême Conseil du Martinisme, donne une plus grande actualité encore au discours que nous allons reproduire ci-dessous et qui est placé comme appendice dans l'ouvrage de ce célèbre occultiste : *Au seuil du Mystère*, publié en 1895.

Pour faire ressortir l'importance de ce document, il nous suffit de montrer, par un extrait d'une conversation de M. le docteur Papus avec un journaliste (*Libre Parole*, 24 décembre 1897), quelle place tenait l'auteur dans l'occultisme contemporain :

— Quelle est donc cette Société que présidait Guaita?

— C'est l'*Ordre kabbalistique de la Rose-Croix*, dont les membres sont exclusivement recrutés à l'examen. Cet examen porte sur la langue hébraïque, le symbolisme des diverses religions et l'histoire des initiations anciennes et modernes. Guaita prit, en effet, une part des plus actives à l'organisation de ces grandes associations internationales d'intellectuels qui ont pris à cœur la lutte contre le matérialisme et l'athéisme, les principaux facteurs du gâchis social actuel. Au début (il y a quinze ans), on rit un peu de l'audace de ces jeunes gens qui entreprenaient une telle croisade. Aujourd'hui, l'armée des trente mille intellectuels, appuyée par quinze revues, en toutes langues, groupée sous la bannière de l'Ordre martiniste et de l'Union idéaliste universelle, a porté un tel coup à la science matérialiste qu'elle n'en a plus pour longtemps. Guaita prit une part très grande à ce mouvement et, avec la plus grande modestie, il resta dans l'ombre aux jours de victoire.

— Croyez-vous que le vide causé par cette mort sera vite comblé ?

— Je ne le pense pas. Nul de nous ne possède les qualités de cœur et de cerveau qui faisaient de Guaita un maître aussi élevé que l'ami était précieux. Par bonheur, ses œuvres nous restent et montreront aux jeunes générations où peut aboutir la recherche ardente et désintéressée du vrai en vue du bien.



M. le docteur Papus ne pourra donc renier la pureté de la doctrine martiniste professée par un tel maître, membre, nous le répétons, de ce Conseil de l'Ordre martiniste dont il est lui-même le président.

Le morceau a pour titre complet : « Discours initiatique pour une réception martiniste, tenue du 3e degré. » Il se trouve à la page 151 ; nous le reproduisons intégralement, avec les notes de l'auteur.

Tu as été successivement revêtu des trois grades hiérarchiques de notre Ordre ; nous te saluons, S.·. I.·. (1), et, quand tu auras transcrit et médité nos cahiers, tu deviendras Initiateur à ton tour. A tes mains fidèles sera commise une importante mission : la charge t'incombera, mais aussi l'honneur, de former un groupe dont tu seras, devant ta Conscience et devant l'Humanité divine, le Père intellectuel et à l'occasion le Tuteur moral.

Il ne s'agit point ici de t'inspirer des convictions dogmatiques. Que tu te croies *matérialiste* ou *spiritualiste* ou *idéaliste*, que tu fasses profession de *Christianisme* ou de *Boudhisme*, que tu te proclames *libre penseur* ou que tu affectes même le *scepticisme* absolu, peu nous importe après tout : et nous ne froisserons pas ton cœur en molestant ton esprit sur des problèmes que tu ne dois résoudre que face à face avec ta conscience et dans le silence solennel de tes passions apaisées.

Pourvu que, embrasé d'un amour véritable pour tes frères humains, tu ne cherches jamais à dissoudre les liens de solidarité qui te rattachent étroitement au Règne Hominal considéré dans sa synthèse, tu es d'une religion suprême et vraiment *universelle* (2), car c'est elle qui se manifeste et s'impose (multiforme, il est vrai, mais essentiellement identique à elle-même), sous les voiles de tous les cultes exotériques d'Occident comme d'Orient.

Psychologue, donne à ce sentiment le nom que tu voudras : *Amour*, *Solidarité*, *Altruisme*, *Fraternité*, *Charité*.

Economiste ou *philosophe*, appelle-le *Tendance* ou *Socialisme*, si tu veux..... ou *Collectivisme*, ou *Communisme*..... Les mots ne sont rien !

Honore-le, *mystique*, sous les noms de *Mère divine* ou d'*Esprit-Saint*.

Mais, qui que tu sois, n'oublie jamais que, dans toutes les religions réellement vraies et profondes, c'est-à-dire fondées sur l'Esotérisme, la mise en œuvre de ce sentiment est l'enseignement premier, capital, essentiel de cet Esotérisme même.

(1) S.·. I.·. — Supérieur inconnu.
(2) C'est le sens radical du mot *catholique*.

Poursuite sincère et désintéressée du Vrai, voilà ce que ton Esprit se doit à lui-même; fraternelle mansuétude à l'égard des autres hommes, c'est là ce que ton cœur doit au prochain.

Ces deux devoirs exceptés, notre Ordre ne prétend pas t'en prescrire d'autres, sous un mode impératif du moins.

Aucun dogme philosophique ou religieux n'est imposé davantage à ta foi. — Quant à la doctrine dont nous avons résumé pour toi les principes essentiels, nous te prions seulement de la méditer à loisir et sans parti pris. C'est par la persuasion seule que la Vérité traditionnelle veut te conquérir à sa cause !

Nous avons ouvert à tes yeux les sceaux du Livre; mais c'est à toi d'apprendre à *épeler* d'abord la *Lettre*, puis à *pénétrer l'Esprit* des mystères que ce livre renferme.

∴

Nous t'avons *commencé* : le rôle de tes *Initiateurs* doit se borner là. Si tu parviens *de toi-même* à l'intelligence des Arcanes, tu mériteras le titre d'*Adepte;* mais, sache bien ceci : c'est en vain que les plus savants maîtres te voudraient révéler les suprêmes formules de la science et du pouvoir magique; la Vérité occulte ne saurait se transmettre en un discours : chacun doit *l'évoquer, la créer et la développer en soi.*

Tu es *Initiatus :* celui que d'autres ont mis sur la voie; efforce-toi de devenir *Adeptus :* celui qui a conquis la science par lui-même; en un mot *le fils de ses œuvres.*

∴

Notre Ordre, je te l'ai dit, borne ses prétentions à l'espoir de féconder les bons terrains en semant partout la bonne graine; les enseignements des S.·. I.·. sont *précis,* mais *élémentaires.*

Soit que ce programme secondaire suffise à ton ambition, soit que ta destinée te pousse un jour au seuil du temple mystérieux où rayonne depuis des siècles le lumineux dépôt de l'*Esotérisme occidental*, écoute les dernières paroles de tes Frères inconnus : puissent-elles germer dans ton esprit et fructifier dans ton âme.

∴

Je te proteste que tu peux y trouver le *Critérium infaillible de l'Occultisme*, et que la clé de voûte de la synthèse ésotérique est bien là, non pas ailleurs. Mais à quoi sert d'insister, si tu peux comprendre et si tu veux croire? Dans le cas contraire, à quoi bon insister encore ?

Tu es bien libre de prendre ce qui me reste à dire pour une *allégorie mystique* ou pour une *fable littéraire* sans portée, ou même pour une *audacieuse imposture.....*

Tu es libre; mais ECOUTE. — Germe ou pourrisse la graine, je vais semer!



En principe, à la racine de l'Etre, est l'*Absolu*. L'*Absolu*, — que les religions nomment Dieu, — ne se peut concevoir, et qui prétend le *définir dénature sa notion*, en lui assignant des *bornes* : « *un Dieu défini est un Dieu fini* (1). »

Mais de cet *insondable Absolu* émane éternellement la *Dyade androgynique*, formée de deux principes indissolublement unis : l'*Esprit Vivificateur* 🜂 et l'*Ame vivante universelle* ☿.

Le mystère de leur union constitue le *Grand Arcane du Verbe*.

Or, le *Verbe*, c'est l'*Homme Collectif* considéré dans sa synthèse divine avant sa désintégration. C'est l'*Adam Céleste* avant sa *chute*; avant que cet *Etre Universel* ne se soit *modalisé*, en passant de l'*Unité* au *Nombre*, de l'*Absolu* au *Relatif*, de la *Collectivité* à l'*Individualisme*, de l'*Infini* à l'*Espace* et de l'*Eternité* au *Temps*.

Sur la *Chute d'Adam*, voici quelques notions de l'enseignement traditionnel :

Incités par un *mobile intérieur* dont nous devons taire ici la nature essentielle, mobile que Moïse appelle נחש NAHASH, et que nous définirons, si tu veux, *la soif égoïste de l'existence individuelle*, un grand nombre de verbes fragmentaires, *consciences potentielles vaguement éveillées en mode d'émanation dans le sein du Verbe Absolu*, se séparèrent de ce Verbe qui les contenait.

Ils se détachèrent, — infimes *sous-multiples*, — de l'*Unité-Mère* qui les avait engendrés. Simples rayons de ce soleil occulte, ils dardèrent à l'infini, dans les ténèbres, leur naissante individualité, qu'ils souhaitaient indépendante de tout principe antérieur, en un mot, autonome.

Mais comme le rayon lumineux n'existe que d'une existence *relative* par rapport au foyer qui l'a produit, ces *Verbes, également relatifs*, dénués de principe autodivin et de *lumière propre*, s'obscurcirent à mesure qu'ils s'éloignaient du Verbe absolu.

Ils tombèrent dans la *matière, mensonge de la substance en délire d'objectivité; dans la matière*, qui est au *Non-Etre* ce que l'*Esprit* est à l'*Etre;* ils descendirent jusqu'à l'*existence élémentaire :* jusqu'à l'*animalité*, jusqu'au *végétal*, jusqu'au *minéral* (2)..... Ainsi naquit la matière qui fut aussitôt élaborée de l'Esprit, et l'*Univers concret* prit une vie ascendante, qui remonte de la pierre, apte à la *cristallisa-*

(1) Eliphas Lévi.

(2) Ils descendirent jusqu'aux potentialités de ces choses, sur le *plan astral*, bien entendu, qui est le plan normal de l'Involution, tandis que le *plan physique* est le plan normal de l'Evolution.

En vertu de ce mouvement ascendant et répercussif, qui a nom l'*Evolution*, les êtres apparaissent tour à tour et progressivement sur la scène du monde matériel, en partant des plus élémentaires.





tion, jusqu'à l'homme, susceptible de *penser*, de *prier*, d'*assentir à l'intelligible* et de *se dévouer pour son semblable!*

Cette répercussion sensible de l'Esprit captif, sublimant les formes progressives de la Matière et de la Vie, pour tâcher de sortir de sa prison, la science contemporaine la constate et l'étudie sous le nom d'*Evolution*.

L'Evolution, c'est l'universelle *Rédemption de l'Esprit*. En évoluant, l'Esprit remonte.

Mais, avant de remonter, l'Esprit était descendu; c'est ce que nous appelons : l'*Involution*.

Comment le *sous-multiple verbal* s'est-il arrêté à un point donné de sa chute? Quelle *Force* lui a permis de rebrousser chemin? Comment la *conscience engourdie de sa divinité collective* s'est-elle enfin *réveillée* en lui sous la forme encore bien imparfaite de la *sociabilité?* Autant de profonds mystères que nous ne pouvons pas même aborder ici, et dont tu sauras acquérir l'intelligence si la Providence est avec toi.

Je m'arrête. Nous t'avons conduit assez avant sur la voie; te voilà muni d'une *boussole occulte* qui te permettra, sinon de ne jamais t'égarer, du moins de retrouver toujours le droit chemin.

∴

Ces quelques données sont précises sur la *grande affaire* (1) de l'humaine destinée; à toi le soin d'en déduire le reste et de donner au problème sa solution.

Mais comprends bien, *mon Frère*, une troisième et dernière fois je t'en adjure, comprends bien que l'*Altruisme* est la seule voie qui conduise au but unique et final, je veux dire la *réintégration des sous-multiples dans l'Unité Divine :* la seule doctrine qui en fournisse le moyen, qui est *le déchirement des entraves matérielles*, pour l'ascension, à travers les *hérarchies supérieures*, vers l'astre central de la régénération et de la paix.

N'oublie jamais que l'*Universel Adam* est un *Tout homogène* ou *Etre vivant* dont nous sommes les atomes organiques et les cellules constitutives. Nous vivons tous *les uns dans les autres, les uns par les autres*, et, fussions-nous *individuellement sauvés* (pour parler le langage chrétien), nous ne cesserions de souffrir et de lutter qu'une fois tous nos Frères sauvés comme nous!

L'*Egoïsme intelligent* conclut donc comme a conclu la *Science traditionnelle :* l'universelle fraternité n'est pas un leurre; c'est une réalité de fait.

Qui travaille pour autrui travaille pour soi; qui tue ou blesse son prochain se blesse ou se tue; qui l'outrage s'insulte soi-même.

(1) Saint-Martin.



Que ces termes mystiques ne t'effarouchent pas; la haute doctrine n'a rien d'arbitraire : nous sommes les mathématiciens de l'ontologie, les algébristes de la métaphysique.

Souviens-toi, *Fils de la Terre*, que ta grande ambition doit être de reconquérir l'*Eden zodiacal* d'où tu n'aurais jamais dû descendre, et de rentrer enfin dans l'*Ineffable Unité*, HORS DE LAQUELLE TU N'ES RIEN, et dans le sein de laquelle tu trouveras, après tant de travaux et de tourments, cette *paix céleste*, ce *sommeil conscient* que les Hindous connaissent sous le nom de NIRVANA : *la béatitude suprême de l'Omniscience en Dieu.*

S. de G. א
S.·. I.·.

Nos lecteurs auront remarqué combien ces idées sont non seulement étrangères, mais contraires à la doctrine catholique. Ils apprendront avec plaisir que M. de Guaita les a rétractées pendant sa dernière maladie et qu'il est mort chrétiennement.



RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS ET RÉVÉLATIONS RELATIVES A LA FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS DOUZE ANS

VI. Contribution à l'étude des sources du « Diable au XIXe siècle ». (*Suite.*)

Dans un précédent travail, nous avons étudié un Dr Bataille compilateur et plagiaire. Nous nous proposons maintenant de le montrer s'inspirant des ouvrages d'occultisme et de Franc-Maçonnerie, et s'assimilant leurs récits ou leurs doctrines au point de faire illusion aux occultistes et aux maçons eux-mêmes.

Nous n'aurons pas la cruauté de rouvrir au flanc du F.·. Bertrand une blessure mal fermée, mais, à l'appui de ce que nous avançons ci-dessus, on nous permettra bien de citer cette appréciation du *Diable au XIXe siècle* par le martiniste Saturninus : « Ouvrage mal composé, il est vrai, mais bourré de faits et de citations **irréfutables** au sujet du palladisme luciférien » (*Voile d'Isis*, 5 juin 1895.), et cette autre du théosophe Dr Pascal :

> Ceux qui connaissent les possibilités de la magie cérémonielle ne douteront pas un instant que la *plupart des phénomènes racontés* par certains transfuges palladistes *ne soient exacts dans le fond* sinon dans les détails. (*Lotus Bleu*, 27 juillet 1896, p. 220.)

C'est ainsi qu'on a pu voir, dans un touchant accord, les traditions rivales, occidentale et orientale, représentées par deux de leurs plus illustres adeptes, faire trêve un instant à leurs querelles de prééminence et se tendre fraternellement la main par-dessus la tête du Dr Bataille.....

Mais, sans plus de préambule, cueillons de nouveaux faits dans le *Diable au XIXe siècle* et, pour chacun d'eux, cherchons ses répondants autorisés.



1. On nous dit :

Le principe fondamental du Gnosticisme était la divinité double. C'est exactement la thèse de l'occultisme moderne. Les francs-maçons se vouent à la glorification du Gnosticisme. (*Diable*, I, p. 38.)

Or, écoutez sur ce point capital l'abbé Barruel (*Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Hambourg, t. II, p. 230). Etudiant un ouvrage de Kabbale qui venait d'être imprimé, le *Télescope de Zoroastre*, il y vit ceci :

Le Jéhovah des Loges cabalistiques n'est plus le Dieu Grand-Tout, c'est tout à la fois le Dieu *Sizamoro* et le Dieu *Sénamira*. Au premier, vient se joindre le génie *Sallak* et au second le génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse, continue Barruel, vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu bon, et *Arimanes*, le Dieu méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* et *Kakos*, deux mots à peu près correctement empruntés du grec, dont le premier signifie bon et le second mauvais.

Ne trouvons-nous pas là le Dieu bon et le Dieu mauvais des Palladistes?

Et qu'on ne croie pas que l'abbé Barruel exclue les martinistes de la secte des francs-maçons cabalistes. Ecoutons-le encore :

On pourra s'étonner, dit-il, de me voir comprendre dans cette classe nos francs-maçons martinistes..... J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom ; mais je défie que, sous un extérieur de probité et sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avait séduits..... tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Evangile, pour les gouvernements. Je prends, moi, sa doctrine et son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des erreurs et de la vérité*..... Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin, se montre à découvert et aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'esclave héresiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès..... Qu'on imagine d'abord un *Etre Premier*, *Unique*, *Universel*, sa cause à lui-même et source de tout principe. Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là *l'Etre premier* des martinistes (*Des erreurs et de la vérité*, IIe partie, p. 149); mais, de ce Dieu Grand-Tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là (le bon principe), quoique produit par le premier



êt_e (le Grand-Tout), *tient cependant de lui-même toute sa puissance et toute sa valeur*. Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être (le principe mauvais), de même substance que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant et ne peut que le mal (S^on 1re). Le Dieu ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvait former ni ce monde *ni aucun être corporel sans les moyens du Dieu méchant*. (*Ibid.*, *Des causes corporelles, enchainements.*) L'un agit, l'autre réagit; leurs combats forment le monde, et les corps sortent de ces combats du Dieu ou du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais..... L'homme existait sans corps dans ces temps antiques. Et cet état était bien préférable à celui où il se trouve actuellement. (*Ibid.*, *De l'homme primitif.*) Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avait placé; alors, il eut un corps, et ce moment fut celui de sa première chute. Mais, dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *essence* que le Dieu Bon..... Dans le système du martiniste, Dieu, le démon et l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule et même *essence* et d'une même *espèce*..... Il y a cependant entre l'homme et le mauvais principe une différence assez remarquable; car le démon, principe séparé du Dieu Bon, n'y reviendra jamais, au lieu que l'homme. redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes et les temps « Il s'égara d'abord, en allant de quatre à neuf; il se retrouvera en revenant de neuf à quatre. » (BARRUEL, *Mémoires pour servir*..... II, p. 233-236.)

Nous voguons là en plein Gnosticisme. On comprend maintenant pourquoi, dans le décret du Synode rétablissant la Gnose en France, il est dit, art. 4 : « Tout Pneumatique, *Parfait ou Supérieur Inconnu*, peut faire la *fraction du pain* » (l'un des sacrements gnostiques), et l'on conçoit aussi comment le Dr Bataille a pu être amené à considérer le Dr Papus, président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, comme un type « de possession raisonnante ». (*Diable*, II, p. 635.)

2. On trouve dans le *Diable au XIXe siècle* un certain nombre d'épisodes qui semblent inspirés par le souvenir de rites maçonniques déjà connus. Nous nous contentons de rappeler ces épisodes en indiquant ce qui a pu en donner l'idée aux auteurs.

Mac-Benac ou le temple de la pourriture. (*Diable*, I, p. 71.) — Mac-Benac, traduit par : la chair quitte les os, est un mot consacré au rite de maître, M. B. N.

Dans la parodie de la messe à Calcutta (I, p. 125), nous



voyons l'officiant, se lavant les mains dans du plomb fondu, — comparer la cérémonie des mains dans le bain de mercure au 33e degré de l'Ecossisme.

Au temple du feu, on jette un chat vivant dans une fournaise ardente (I, p. 147) ; — aux agapes de Rose-Croix, on jette au feu la tête et les pieds de l'agneau rôti.

On a lu la description de la chaîne magique du sabbat palladique indien (I, p. 154) ; — on connaît la *chaîne d'union* que forment les maçons à la fin des agapes ou en Loge, pour porter des santés ou recevoir le mot de semestre. (Desormes et Bescle, *Dictionnaire d'occultisme*, p. 124.)

D'ailleurs, la chaîne magique existe réellement. Elle fait partie de certains rites occultes, et Stanislas de Guaita parle de son « efficacité pour le rappel à la vie » (S. de Guaita, *Clé de la Magie noire*, 1897, p. 582 et 798.) ; enfin, dans le temple de la San-Ho-Heï, les assistants essayent d'animer un squelette articulé (I, p. 276), — souvenir peut-être du squelette dont le bras armé d'un poignard menace le récipiendaire au 33e degré de l'Ecossisme.

3. Au cours de la cérémonie, le Grand Sage du temple de Tong-Ka-Dou procède à l'exorcisme de l'eau contenue dans une vasque de pierre. Il cherche, mais en vain, à soulever sur cette mer en miniature une véritable tempête. (*Diable*, I, p. 282.)

On peut rapprocher de cet intermède le récit suivant que nous empruntons à l'*Analyse des choses*, l'ouvrage si documenté du Dr Gibier, l'occultiste bien connu :

On peut, avec certains sujets hypnotisables, faire l'expérience suivante que j'appellerai expérience d'Horace Pelletier..... Si on place un, ou mieux, plusieurs sujets sensitifs la main au-dessus d'un vase contenant de l'eau, en leur donnant l'ordre (suggestion) de faire mouvoir le liquide comme s'il bouillait et sans le toucher, on peut, avec de la patience et du temps, voir l'eau se plisser d'abord, puis se mouvoir par place, puis bouillonner même jusqu'au point de sortir du récipient pour se répandre au dehors. C'est un phénomène que les fakirs de l'Inde déterminent couramment par leur seule présence ou par la simple « imposition des mains » au-dessus du liquide. (*Analyse de choses*, 1890, p. 125.)

4. Le Dr Bataille nous donne plus loin un tableau d'ensemble de l'organisation de la Haute-Maçonnerie Universelle. Celle-ci a à sa tête un Souverain Pontife, assisté d'un grand Collège de



maçons émérites composé de dix membres. C'est le Directoire dogmatique. Il exerce sa suprématie, à l'aide des directoires exécutif et administratif, sur les directoires centraux. (*Diable*, I, p. 367.) Ceux-ci, à leur tour, commandent à 33 Mères-Loges du Lotus qui, elles-mêmes, régissent 77 Provinces Triangulaires. (*Diable*, II, p. 756.)

Cette organisation nous rappelle par plusieurs points celle de l'Illuminisme de Weishaupt. Cette Société secrète avait à sa tête un chef, « général de tout l'Illuminisme », qui présidait un tribunal suprême appelé Aréopage, composé de douze pairs de l'Ordre. Au-dessous de l'Aréopage, on trouvait les Directoires Nationaux, puis les Provinciaux.....

> L'Aréopage est le centre de communication *pour tous les adeptes répandus sur la surface de la terre*, comme chaque Directoire national l'est pour tous les adeptes de son empire, comme tout Provincial l'est pour les districts de sa province, comme tout supérieur local l'est pour toutes les Loges de son district, comme tout Maître Minerval l'est pour les élèves de son académie, tout Vénérable pour son antre maçonnique, et enfin comme tout Frère Insinuant et Enrôleur l'est pour ses novices et ses candidats. (Barruel, *Mémoires pour servir.....* III, p. 274-277.)

5. Le Dr Bataille consacre ensuite un long chapitre à la description d'une fabrique d'instruments de magie palladiste à Gibraltar. (*Diable*, I, p. 481 à 547.)

L'idée de ce chapitre ne lui serait-elle pas venue en lisant dans la *Magie pratique* de Papus ce suggestif passage :

> Le Groupe (indépendant d'études ésotériques) possède à Paris un laboratoire de magie pratique qu'il a mis à la disposition des membres spécialemment chargés de cette étude..... *Nous avons en province un autre laboratoire où existe une fonderie et des machines-outils, ce qui nous permet de faire fabriquer en correspondance planétaire* tous les objets métalliques dont nous pourrions avoir besoin. (Papus, *Traité élémentaire de magie pratique*, 1893, p. 473.)

6. L'auteur nous entretient plus loin de l'obsession protectrice et nous parle assez longuement à ce propos de l'amour que le démon Asmodée avait voué, d'après lui, à miss Diana Vaughan. (*Diable*, I, p. 710 à 720.)

Nous allons voir que cette conception n'est pas aussi déraisonnable qu'elle le paraît de prime abord et que, en tout cas, les occultistes ne pourraient que difficilement la répudier.



Ces messieurs qui, on le sait, nient à tout propos l'existence des démons du catholicisme, admettent parfaitement l'existence d'êtres invisibles habitant le plan astral et qui répondent parfaitement, trait pour trait, à ces diables qu'ils raillent si agréablement. C'est du moins ce qui découle des enseignements des occultistes les plus en renom : Papus, S. de Guaita, etc.....

De ces êtres, les uns sont appelés élémentals ou démons mortels (δαιμων). (Papus, *Magie pratique*, p. 400.) Ces élémentals, on nous les montre n'obéissant qu'à qui les dompte. (Papus, *loc. cit.*, p. 401.) Bien mieux, on nous les dessine. (Papus, *loc. cit.*, p. 403, 406.)

Ces dessins ont été obtenus dans un cas à l'aide d'un sujet placé devant un miroir magique en charbon qui s'est contenté de « suivre rapidement le contour des formes » et, dans un autre cas, à l'aide d'un ami de M. Papus qui, subitement, au cours d'une conversation, « eut la perception subite d'êtres et de formes étranges pendant quatre ou cinq minutes. C'est alors qu'il fit ces dessins en calquant, dit-il, exactement sa vision. » (Papus, *Magie pratique*, p. 405.)

M. Papus convient lui-même qu'il y a « concordance de ces dessins avec les figures soi-disant diaboliques des vieux grimoires ». (Papus, *loc. cit.*, p. 405.) Nous ajouterons, nous, que les descriptions et illustrations de M. Papus confirment parfaitement l'exactitude des figures de démons données par le Dr Bataille dans le *Diable au XIXe siècle* (I, p. 849 à 953), figures d'ailleurs copiées dans le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy, ainsi que nous l'avons établi dans un précédent article.

Les occultistes admettent encore l'existence en astral de larves ou lémures. Ce sont, dit Papus, des « entités particulières que l'être humain, dans certaines conditions d'irritabilité nerveuse, génère dans son atmosphère astrale sous l'influence d'une grande peur, d'un remords, d'une haine violente ». (Papus, *loc. cit.*, p. 421.) Les occultistes enseignent que des larves peuvent déterminer des cas d'obsession, de possession, d'aliénation mentale chez certaines personnes. (Papus, *Magie pratique*, p. 421, et S. de Guaita, *Clé de la magie noire*, p. 184 et 177.) Ils nous apprennent encore comment ces larves « deviennent, *à l'issue de la terrestre existence, les tortionnaires* de l'âme ». (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 184.)



Enfin, le plan astral serait encore habité par des « mirages errants, des élémentaires, des ombres, des mauvais Daimones, des concepts vitalisés (élémentals artificiels des Théosophes), des puissances collectives fusionnelles (ou Eggrégores), des dominations théurgiques (ou faux dieux), des âmes humaines en instance d'incarnation, des âmes glorifiées et des anges célestes accomplissant une mission ». (S. de Guaita, *loc. cit.*, p. 197.)

Mais revenons à Asmodée. Le Dr Bataille, en nous le montrant animé d'une affection jalouse pour sa fiancée, est resté parfaitement dans la tradition occulte. Voici, en effet, ce que nous dit S. de Guaita au sujet des élémentals :

Ils ne sont pas, dit-il, incapables d'affection, et, qui plus est, de dévouement. Pareils à l'éléphant ou au chien, ils poussent parfois jusqu'au fanatisme l'amour que tel ou tel leur a inspiré, souvent à son insu. (S. de Guaita, *Clé de la magie noire*, p. 201.)

7. Un épisode qui a fait couler beaucoup d'encre et qui nous a valu bien des railleries de la part des sceptiques est celui de la traversée d'un mur blindé d'acier par Sophie Walder, en réunion palladique. (*Diable*, II, p. 823 à 831.)

Pourtant les occultistes admettent parfaitement la possibilité de tels phénomènes. Voici, en effet, ce qu'on lit dans la *Clé de la magie noire*, œuvre de S. de Guaita (p. 430) :

Des témoins dignes de foi affirment avoir vu le médium Dunglas Home, en chair et en os, se fondre et disparaître au seuil d'une porte close. Quelques instants après, ils relevaient le téméraire expérimentateur de l'autre côté de la porte, profondément évanoui, mais sans une égratignure, ni même une ecchymose.

8. On nous parle encore, dans l'étrange compilation du *Diable au XIXe siècle* (II, p. 838), d'un don de transformations successives qui aurait été particulier à Sophie. On nous la montre prenant tour à tour, au cours d'une expérience, les traits de Luther, Voltaire, Garibaldi, etc..... Ailleurs, nous la voyons recevoir un bouquet que lui offre galamment une grosse branche d'arbre (p. 835).

Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher de ce récit les lignes suivantes empruntées à la *Clé de la magie noire* (S. de Guaita, p. 192), où l'auteur nous entretient « du médium qui s'efforce de produire en public des fantômes astraux ».



Son vouloir, dit-il, étant apte à modifier l'aspect de ces coagulats (il s'agit ici de larves), il sait, pour peu qu'entraîné convenablement, les revêtir de toutes les formes qu'il arrête en son imagination. Faire apparaître une main, un pied, une tête, l'apparence d'un animal, ou même celle d'objets de toute autre nature, tels qu'un meuble, une carafe, un bouquet, tout cela, pour certains médiums extraordinaires, n'est qu'un jeu.

9. Le Dr Bataille nous narre ensuite une apparition de miss D. Vaughan, qu'il aurait obtenue à l'aide de certains rites magiques, bien que son amie fût alors à Moscou et lui à Paris. (*Diable*, II, p. 863.)

Or, M. Papus nous conte gravement de son côté le cas assez analogue d'une dame qui, étant à Paris, grâce à un effort violent de volonté, réussit à apparaître dans une ville de l'Amérique du Sud à l'un de ses amis. (Papus, *Magie pratique*, p. 475.)

10. Plus loin, le Dr Bataille nous donne la « fable apadnique de la création ». Rappelons que, d'après cette légende, Adam aurait été fait par Adonaï, Dieu-Mauvais, d'un peu de boue, à l'état de brute. Cette brute aurait reçu ultérieurement de Lucifer, Dieu-Bon, l'intelligence, le sexe et aussi une compagne. (*Diable*, II, p. 888-893.)

Or, cette narration n'est autre chose que l'adaptation du récit gnostique de la création :

Le Démiurge, non pas Dieu lui-même, créa le monde. Ce Démiurge, mauvais ouvrier au service de la Sophia....., nous fabriqua à sa propre image trop peu belle. Mais Sophia eut pitié ; par sa volonté, une larme d'elle et du ciel habita notre argile. (Jules Bois, *Les Petites Religions de Paris*, 1894, p. 176.)

Rappelons que ce Démiurge est identifié au Jéhovah des Juifs, au Dieu des catholiques, par les Gnostiques.

11. Le Dr Bataille s'occupe ensuite assez longuement de la « recherche de l'homunculus » (II, p. 893-896).

Le lecteur aurait tort de croire que cesi dées moyen-âgeuses auxquelles Paracelse surtout fit un sort, aient été laissées dans un complet oubli par nos occultistes modernes. Qu'on lise plutôt ce passage court mais suggestif : « Non contents de poursuivre dans nos laboratoires la transmutation des individualités chimiques, *nous voulons encore trouver la formule de vie, composer des cellules, de la matière « organique » déjà évoluée*..... Il faut enfin déterminer la *synthèse de l'Animal*

Primordial : protoplasme ou potentialité des Espèces! » Or, qui s'exprime ainsi? C'est l'*Hyperchimie* (septembre 1897, p. 11), organe de MM. Jollivet-Castelot, Sedir, Papus, Barlet, Baraduc, etc.

12. Enfin, le Dr Bataille nous donne, d'après l'Apadno, la généalogie de l'Antéchrist. Ce dernier a pour trisaïeul Philéas Walder; pour bisaïeul, le daimon Bitru, et pour grand-père le daimon Décarabia. (*Diable*, II, p. 928.)

On peut rapprocher ces données de cette note que nous empruntons aux *Oracles de Michel de Nostredame*, par A. LE PELLETIER (t. Ier, p. 294).

Indépendant du grand Antéchrist final, Nostradamus en compte trois qu'il distingue entre eux par les noms de premier, deuxième et troisième Antéchrist, lesquels pourraient être, non seulement les précurseurs, mais encore les ancètres paternels du dernier.

M. l'abbé Mustel constatait naguère dans son excellente *Revue catholique de Coutances* qu'à part la trame, évidemment romanesque, du *Diable au XIXe siècle*, tout dans cet ouvrage semblait bien puisé aux meilleures sources.

Nous croyons pouvoir ajouter aujourd'hui que, même dans la fantaisie la plus échevelée qui a présidé à la fabrication de cette trame, le Dr Bataille est resté fidèle à son principe de s'inspirer toujours des documents les plus autorisés. C'est en se montrant aussi ferré sur la mystique diabolique que sur la mystique divine, c'est en s'imprégnant des enseignements maçonniques, que la collectivité ou le couple qui s'abrite derrière le pseudonyme de Dr Bataille a pu en imposer, non seulement aux catholiques, mais encore à bon nombre de francs-maçons et d'occultistes.

HENRY D'OGER.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maç.:., sept.-octobre 1897 :* Un F.:. satisfait. — Écho du convent. — La puissance des lettres. — Une maladresse de Jeanne d'Arc, d'après le F.:. Louis Martin. — *Struggle for life.* — Du théâtre au G.:. O.:. — Batteries de deuil.

Novembre-décembre : Le Cercle populaire d'enseignement laïque. — Cherchez l'étoile. — Statistique désolante. — Psychologie militaire. — Voltaire deux fois maçon.

L'asiatique Souverain qui cherchait anciennement, sans pouvoir mettre la main dessus, la chemise d'un homme heureux, serait bien vite tiré d'embarras s'il vivait de nos jours. Un billet d'aller et retour par l'Orient-Express lui procurerait la satisfaction d'emporter de Paris l'objet introuvable, à moins que, comme le berger de la légende, le F.:. Limousin ne fût privé de cet indispensable.

Ce F.:. exulte d'une joie batailleuse, parce que l'Eglise catholique, ce « groupe réactionnaire..... vaincu d'hier », se rebiffe et prend de l'aplomb sur ses jarrets. Notre escrimeur, qui aime à sentir au bout de son fer autre chose qu'une « mazette », se promet d'en découdre à son aise, et, dressé sur ses ergots comme un coquelet de combat, il dégorge ce cocorico du XVII[e] siècle :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire!

C'est chevaleresque, n'est-ce pas? Mais le F.:. Limousin a le triomphe facile et quelque peu imaginaire. Cet autre apostat que fut Julien caressa, lui aussi, témérité semblable, et vomit un soir de bataille sa langue et son sang avec ce suprême blasphème :

« Tu as vaincu, Galiléen! »

En réalité, le F.:. Limousin n'est pas si heureux qu'il veut bien le paraître, et tout se réduit chez lui à faire, comme on dit vulgairement, contre fortune bon cœur.

En constatant les progrès *sociaux* de l'Eglise, notre adver-



saire a raison, mais en déclarant que la sollicitude de Léon XIII et de cette même Eglise est tactique nouvelle pour reconquérir une soi-disant prépondérance perdue, il se trompe. Il a bien tort surtout de s'obstiner à ne point voir dans l'Evangile l'unique solution de la question sociale, et puisqu'il s'aperçoit que « saint Thomas d'Aquin, l'ange de l'Ecole, a émis, à certains égards, des idées dignes d'un socialiste révolutionnaire..... » (p. 204), il devrait également penser que ce docteur fait autorité parmi nous, et que l'Eglise est bondée de socialistes révolutionnaires à son instar, de « chrétiens sociaux », pour me servir de sa propre expression.

Ce n'est pas la *socionomique* du F.·. Limousin qui remplacera cela, et nous regrettons pour ce F.·., qui n'est pas un méchant homme, son éloignement d'un parti dont il a pu écrire :

..... Je le déclare en toute sincérité, on a fait et on l'on fait tous les jours des travaux remarquables dans ce groupe..... On travaille, vous dis-je, de ce côté-là, et de ce travail doit nécessairement sortir une amélioration considérable de la condition matérielle des ouvriers et des paysans..... Comme philanthrope, comme socionomiste, mettant le bien social au-dessus des préoccupations de parti, je suis enchanté et j'applaudis..... » (p. 205 et 206).

Voilà, certes, une bonne parole, et j'allais la croire suivie d'un bon mouvement, lorsque le F.·. Limousin s'arrêta brusquement sur la pente où il glissait. Il n'était que temps!

Mais comme franc-maçon, s'empresse-t-il d'ajouter, comme libre penseur, je suis inquiet. Le but évident de cette campagne, si bien conduite, c'est de ramener les peuples à la religion catholique. Et nous, où en sommes-nous? Sans doute, chez nous aussi on s'occupe de la question sociale, mais on tombe dans la faute que les catholiques ont évitée.....

En d'autres termes, il me semble que l'on verse dans le collectivisme. Or, c'est là, à mon avis, une faute au point de vue des résultats sociaux et à celui particulier de la Franc-Maçonnerie..... parce que celle-ci se recrute dans un milieu où le collectivisme ne peut fleurir. La Franc-Maçonnerie est une Société bourgeoise : bourgeoise par le milieu où elle se recrute, par les dépenses qu'elle entraîne, par l'état de culture intellectuelle d'un grand nombre de ses membres, par sa préoccupation principale, qui est surtout philosophique. Les socialistes pourront se servir d'elle, mais elle ne se servira pas d'eux. Quand ils en auront tiré le plus possible, ils la repousseront, non sans l'avoir gravement compromise (p. 206 et 207).



Compromise! il me semble que ce n'est plus à faire.

Après cela, ami lecteur, vous supposerez peut-être avec moi que le F.·. Limousin a bien tort de s'abandonner au délire de la satisfaction. Nous nous trompons, vous et moi; car notre satisfait a « confiance dans la merveilleuse plasticité de son Institution....., et que celle-ci fera l'évolution nécessaire. C'est le péril maçonnique qui a galvanisé l'Eglise, c'est le péril clérical qui galvanisera la Franc-Maçonnerie..... l'adversaire est un collaborateur » (p. 207). Et voilà pourquoi le F.·. Limousin nage dans la..... chemise de l'homme heureux. Son article a pour titre : *la Rénovation de la Maçonnerie*. C'est sans doute pour favoriser son idée que la R.·. L.·. *le Progrès* a proposé au dernier convent du G.·. O.·. l'organisation d'une caisse centrale de solidarité maç.·.. De ce Convent on a déjà beaucoup parlé et nous nous contenterons pour aujourd'hui de signaler quelques vœux savamment élaborés et chaudement votés, tels que la sempiternelle séparation des Eglises et de l'Etat et la dénonciation du Concordat.

L'un des plus intéressants est celui qui tend « à n'accorder aux membres du clergé et des Congrégations religieuses le droit de prendre part aux élections législatives ou autres que dans la commune dont ils sont originaires ou dans celle habitée par leurs parents ». (p. 208).

Le Convent a attelé à cette besogne, comme membres du Conseil de l'Ordre pour trois années, les FF.·. Lucipia, conseiller municipal de Paris; Hubbard, député de Seine-et-Oise; Mille, ancien membre du Cons.·. de l'O.·.; René Renoult, Ruffaut, Lartigues, conseiller général des Ardennes; Mérignargues, Guillemet, Baudon, député de Beauvais; Pinguet et Bizet (p. 209).

Le décousu de la *Revue Maçonnique* nous oblige à passer souvent d'un sujet à un autre sans transition. Pour la suivre pas à pas, il nous faut revenir au F.·. Limousin. Il est l'auteur d'un travail édité chez Chamuel, et auquel le directeur de la Revue (F.·. Dumonchel) consacre tout un article. *La Kabbale littérale occidentale* du F.·. Limousin est un ouvrage de philologie (1), dans lequel il explique avec soin que « la

(1) On sait que l'auteur est en voie de réformer l'orthographe. Il est directeur du *Buletin des Somaires*, et il écrit *simbole* pour symbole.

langue des signes a précédé la langue parlée, et que la langue des signes elle-même a une origine religieuse, c'est-à-dire occultiste » (p. 212).

Mais ce n'est pas tout; pour le docte F.·., l'association maçonnique provenant, « tout comme les églises diverses existant dans le monde entier, de la religion et de l'Eglise primitives » (p. 212), il est urgent de créer une méthode qui permette d'établir la signification antique des mots, signes et attouchements de la Franc-Maçonnerie. C'est à quoi tendent les efforts du F.·. Limousin, grâce à la signification idéographique des mots. Ainsi, par exemple, prenez en anglais, en allemand et en Suédois le nom de Dieu; vous aurez God, Gott, Gud. Etant donné que les voyelles ne comptent pas et que T = D, il résulte que ce nom est simplement formé des deux lettres G et D. Or, comme la première idéographiquement signifie *Puissance* et la seconde *Totalité*, on aura comme signification intégrale : Puissance *totale*. Les lecteurs se déclareront peut-être insuffisamment éclairés, mais je les prie de remarquer que je le suis moi-même fort incomplètement. Le F.·. Limousin, qui m'a déjà adressé, avec une gracieuseté dont je le remercie, sa *Socionomique,* me gratifiera peut-être de la *Kabbale littérale* avec répétition de la dédicace : « Pour que vous en jugiez vous-même ». Dans ce cas, si je parviens à comprendre je le dirai.

Pendant que le F.·. Limousin révolutionne les *lettres,* le F.·. Minot nous apprend que, dans un opuscule intitulé : *l'Erreur de Jeanne d'Arc*, le F.·. Louis Martin tente de révolutionner l'histoire. Oh ! il n'essaye pas de réduire à néant cette légende, « cette histoire chimérique ». Non, il se place à un point de vue tout nouveau et explique simplement que l'intervention de Jeanne d'Arc a été un événement malheureux.

Henri VI, proclamé roi de France, battant monnaie de France l'était bien réellement de fait et non par prétention (p. 215).

Le grand méfait de l'héroïne fut donc de se mêler de ce qui ne la regardait pas. La France devait tout naturellement devenir anglaise; elle s'en serait trouvée fort bien.

Notre F.·. Louis Martin, écrit le F.·. Minot, charge la mémoire de Jeanne d'Arc de la responsabilité de ce destin. Elle a eu tort de



pencher pour le dauphin de France, ce malheureux roi de Bourges. Elle eût dû aller à Henri VI (p. 215).

Au point de vue patriotique, cette opinion paraîtra quelque peu légère, et l'on est en droit de se demander si l'auteur ne trouve pas également naturel que l'Alsace demeure allemande. La Maçonnerie a de ces surprises.

En attendant la fusion des peuples qu'elle appelle de ses vœux, la Maçonnerie consacre quand il le faut celle des Loges. Voici le résultat d'une délibération du Conseil Fédéral (Ecossisme) en date du 3 août 1897 :

La Loge 147 bis, *le Héros de l'Humanité*, est et demeure démolie. Est autorisée la réunion des membres, du trésor et du matériel de cet atelier à ceux de la Loge 133 *la Justice* (p. 216).

Autrement dit, les Loges s'en vont quelquefois deux par deux, clopin clopant, s'entre-dévorant, l'une absorbant l'autre. Il peut arriver aussi qu'elles unissent leur sort pour une raison sociale, pour se donner un regain de vitalité, comme le *Libre Examen* et les *Hospitaliers de la Palestine réunis*.

Au sein de cette R.·. L.·., le F.·. Dobrski constatait naguère « que, dans les périodes révolutionnaires, l'enthousiasme et l'élan des foules sont souvent produits par l'espoir d'avantages matériels, et que les idées nouvelles et l'idéal du progrès qu'elles comportent sont généralement incompris et mal interprétés par les masses populaires.

» Cause : le manque d'éducation civique et morale » (p. 217). Dans ses conclusions, l'orateur indique les remèdes dont le plus efficace consiste « à étendre l'action maçonnique et assurer le triomphe des principes et des idées de notre Institution ». (*Id.*)

Dans ce but, il serait peut-être profitable à la Maçonnerie de se développer sur la scène française où elle compte des attaches. La *Rose Ecossaise* goûtera certainement cet avis, car c'est au sein de cette R.·. L.·. qu'il y eut, le 13 novembre dernier, une descente de la Comédie française, de l'Opéra, de l'Odéon, de l'Opéra-Comique, du Vaudeville, du Gymnase, du Palais-Royal et même de la Scala. Les salons du Grand Orient ont vu défiler, mimer et grimacer Mounet-Sully, Paul Mounet, Mme Amel, Sellier, Mme Lowents, Picard, Taillade, Mlle Sirbain, Mayer, Hirch, Renard et Polin (p. 219). Encore, la *Revue* ne donne-t-elle pas tous les noms. On ne dit pas non



plus si tous ces artistes ont enjambé le cercueil d'Hiram, mais il y en a certainement qui ont expérimenté la danse macabre.

D'ailleurs, le bal de cette L.·., nous dit le chroniqueur, est toujours un des plus brillants à cause de la fraîcheur et de l'éclat des toilettes qui y sont arborées (p. 219).

Des toilettes arborées! cela fait rêver..... à l'*arbre du milieu!*

Prix du banquet : 7 francs pour les FF.·. et 6 francs pour les S.·. ou dames (*Id.*)

Tout ceci n'empêche pas de penser que la Maçonnerie danse sur un volcan. La G.·. L.·. Misraïmite, que ses origines prédisposent peut-être à répandre plus abondamment des larmes sur les ruines du Temple, a retenti des lamentations du Vén.·. F.·. Abel Thomas, à l'occasion des luttes intestines qui divisent actuellement la Maçonnerie. Stigmatisant les turbulents dont les discours engendrent la haine et l'antagonisme, il adjure les véritables maçons d'avoir conscience de leur rôle :

Diriger l'évolution intellectuelle de l'humanité et préparer le groupement harmonieux et hiérarchique des individualités (p. 221).

Il est de fait que les maçons ont besoin de se serrer les coudes, car l'inexorable camarde opère des trouées dans leurs rangs et les batteries de deuil font rage.

La L.·. *Qui? Vérité!* a perdu le F.·. Mille; *les Trinosophes de Bercy*, leur Vén.·. F. Foussier. C'est le F.·. Beche, Vén.·., qui s'est chargé de pleurer officiellement sur la tombe de Mille, et le F.·. Bourceret qui a promené sur les dépouilles de Foussier les *fuyants* rayons de la *Lanterne* à Mayer.

La *Revue maçonnique* est aux économies, et les mois y vont deux par deux, ce qui semblerait faire croire que les affaires ne marchent pas. Le numéro de novembre-décembre débute par des *Etudes maçonniques* du F.·. Limousin : *Du rôle philosophique et social de la Franc-Maçonnerie;* nous n'en dirons rien pour aujourd'hui parce que cet article n'est que le prélude d'une suite de travaux. Nous passons donc de suite à la chronique, et voici ce que nous lisons en tête :



Le Cercle populaire d'Enseignement laïque, dont le siège est à Paris, 13, rue Grange-Batelière, vient d'adresser à tous les Ateliers la circulaire suivante :

T.·. C.·. FF.·.,
T.·. C.·. V.·.,

Tous ceux qui savent apprécier la raison d'être de la Maç.·., son but, ses moyens d'action éminemment moraux, tous ceux enfin qui aiment notre Institution, regrettent que son influence ne soit pas décisive. — Désireux de lui voir reprendre dans le monde la place qu'elle mérite, tous voudraient qu'elle dirigeât, d'une façon discrète mais efficace, l'Education et l'instruction..... (p. 230).

Ils ne sont pas dégoûtés, les maçons! Mais admirez la délicatesse qu'ils apportent dans leurs aspirations : c'est d'une « façon discrète » seulement qu'ils veulent diriger, et parce qu'ils savent pertinemment « qu'il n'y a d'émancipation que pour l'être qui pense librement et qui juge de toutes choses d'après les seules données de la science ». (*Id.*) Aussi :

Poursuivant par tous les moyens légaux (*façon discrète!*) l'unité d'Education avec l'idéal social, substitué à l'idéal religieux, *le Cercle populaire* se propose, par ses cours du soir, par ses conférences, par ses publications, de préparer les esprits à bien comprendre l'Evolution sociale qui doit faire du *travail* la seule base et la vraie loi morale de la Société future, et de la Solidarité non seulement un principe, mais un droit pour tous inscrit dans la loi. (p. 230.)

Cette tirade est suivie d'un appel aux Loges, aux conférenciers de bonne volonté, aux FF.·. Instituteurs notamment :

Encore une fois, c'est la Maç.·. qui inspire le *Cercle populaire d'Enseignement laïque*, c'est sa pensée qui le dirige ; que la Maç... prenne donc, sous son égide, une œuvre qui est la sienne. (p. 231.)

Pour le Conseil du Cercle populaire d'Enseignement laïque :

A. du Bouays.·., *vice-président.* — P. Roudillon, *secrétaire.*

Si le susdit Cercle peut projeter un peu de lumière sur la Maçonnerie, ce sera un grand service rendu. Il paraît que *l'Etoile flamboyante* a pâli dans de désespérantes proportions et qu'il va falloir se mettre à la recherche, comme de vulgaires Mages, de l'*étoile miraculeuse*. Je m'explique.

Le secrétaire de la R.·. L.·. *Travail et Lumière* (une Loge

de Charenton) a exposé dans une lettre au F.·. Dumonchel qu'il ne partage pas la manière de voir du dernier Convent du G.·. O.·. Il s'inscrit en faux contre l'opinion qui a fait adopter les conclusions du rapport du Fr.·. de Lanessan sur l'*arbitrage dans les grèves*. Cet arbitrage, pas plus en France qu'en Angleterre, n'a jamais rien produit de satisfaisant.

Le G.·. O.·. est donc resté au-dessous de sa mission. La *Revue Maçonnique*, qui ne manque guère l'occasion de faire valoir ses petits ressentiments contre le même G.·. O.·., écrit sous la signature du F.·. Pézard :

> Cette Pl.·. nous ramène au Convent et à une question plus vaste : le rôle de la Maç.·.
>
> Comme nous le disions, en effet, il y a un mois, la façon de procéder des Mac.·. du Gr.·. O.·. de Fr.·., et surtout des membres du Cons.·. de l'Ordre, n'est pas sans soulever, — même et surtout parmi les Maç.·. de la même obéd.·., — des critiques assez vives (p. 232).

Il s'agirait de savoir qui donc a raison :

Des vieux maçons, désirant que la Maçonnerie, en philosophie, en socialisme et en politique, s'en tînt aux principes et aux questions générales, ou de la jeune génération qui voudrait transformer les T.·. (temples) en clubs..... (p. 232) ;

De ceux qui voudraient confiner la Maç.·. dans les T.·. ; ou de ceux qui voudraient la répandre dans le monde prof.·.... (p. 233) ;

De ceux qui tiennent pour les vieilles pratiques rituéliques ou de ceux qui voudraient moderniser la veuve (p. 233) ;

De ceux qui veulent lui conserver son caractère aristocratique, ou de ceux qui veulent en donner l'entrée à la populace..... (p. 233) ;

Des calmes, qui reculent devant la politique de *parti*, jusqu'au moment où la *forme* du gouvernement serait mise en péril ; ou des ardents qui voudraient jeter la Maçonnerie « dans la lutte des partis, porter une cocarde politique, et grimper à l'assaut du pouvoir » (p. 233) ;

Où est le vrai.....? s'écrie le F.·. Pézard, est-il « dans l'un ou l'autre des extrêmes, ou dans l'existence d'un juste milieu? »

C'est pour sortir de cet imbroglio, que la *Revue* voudrait avoir l'avis de ses lecteurs.



Courage donc, mes FF.·., que chacun de vous, dans la forme qui lui plaira, nous fasse sa profession de foi maç.·., et de ce choc d'idées jaillira certainement une étincelle qui sera notre *étoile miraculeuse*, et nous guidera dans la voie de la vérité (p. 233-234).

Pourquoi les maçons n'iraient-ils pas faire un petit tour du côté de Bethléem, pendant qu'il en est temps encore. Ils trouveraient là quelque chose de plus lumineux que cette déclaration du Conseil de l'Ordre du G.·.-O.·. dont la première partie se trouve reproduite dans le numéro que nous parcourons. La *Franc-Maçonnerie démasquée* l'a donnée tout au long au mois d'octobre dernier; nous y renvoyons nos lecteurs, en leur faisant remarquer que nous sommes entrés, par cette publication, dans les vues du Conseil dont nous avons facilité la tâche, puisque cette déclaration était destinée à être répandue à profusion dans le monde prof.·. pour venger la Maçonnerie. Les dernières lignes en sont très encourageantes et destinées à enflammer le zèle des FF.·. par les progrès déjà réalisés. Seulement, il est permis de se demander, en présence d'un rapport communiqué par le F.·. Normand, Vén.·. de la L.·. *les Amis de Sully* (Or.·. de Brest), si ces progrès sont aussi satisfaisants qu'on veut bien se le persuader :

Lorsqu'on a entrepris, il y a quinze ans, la campagne de laïcisation, on partait de ce principe, qu'il y a incompatibilité absolue entre l'éducation cléricale et notre régime de liberté. On a donc voulu enlever aux congréganistes le plus grand nombre d'enfants possible; a-t-on réussi à les vaincre? Bien au contraire, on a reculé, car la statistique officielle donne les résultats suivants: En 1884, l'école laïque comptait 2 474 000 garçons; en 1894, elle n'en compte plus que 2 271 000. — Pour les écoles de filles, il y a 130 000 élèves perdues, pendant que les écoles rivales en gagnent 142 000. De plus, l'esprit clérical s'accentue de jour en jour, notamment dans la bourgeoisie. Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices sont les auxiliaires dévoués du cléricalisme, et prêtent leur appui à la férule jésuitique..... (p. 237.)

N'est-ce pas le cas de songer au *dada* du F.·. Limousin, qui est en même temps son grand cheval de bataille : *l'adversaire est un collaborateur*. Seulement, le cheval, c'est nous qui le montons et le F.·. Limousin va à pied.

De cette infériorité, le rapporteur des *Amis de Sully* fait retomber la cause sur des individualités et il cite des institu-



teurs qui « sont les vrais suisses dans l'église » (p. 238). C'est une maladresse de sa part; mais où il se montre encore bien plus maladroit, c'est quand il cite les phrases suivantes, écrites par une institutrice laïque à un journal libéral :

Les religieuses ont une supériorité sur nous, c'est leur foi, l'arme la meilleure pour lutter contre les dangers de cette existence..... Les efforts qu'on fait pour les écoles congréganistes sont la *preuve de la beauté de cette cause*, et si l'on poursuit avec âpreté la conquête de nos élèves, c'est pour les arracher à l'influence néfaste de l'école sans Dieu. (p. 238.)

Mon F.·., permettez-moi de vous dire qu'on ne laisse pas échapper des aveux de cette sorte; il est vrai que la *Revue* s'empresse d'ajouter que les instituteurs cités ne sont que de « malheureuses exceptions ».

Elle n'en dit pas autant, en revanche, de nos officiers dont la psychologie est depuis un certain temps à l'ordre du jour de la L.·. *l'Equerre*. Le F.·. Artault avait bien essayé de traiter ce sujet, mais il paraît qu'il a fait fausse route. Nous allons voir si le F.·. Catalo est plus heureux. Pour lui, ce n'est pas l'âme, cette misérable « fiction mise en scène par les religions dans un but intéressé, mais le moi moral, la partie intellectuelle de l'officier » (p. 239), qu'il s'agit de fouiller. En général, le moi moral de l'officier, dépendant du milieu bourgeois et nobiliaire où on le forme, ne saurait le « pousser de l'avant dans l'intérêt libéral et progressiste..... D'autre part. il (l'officier) préside à cette terrible chose : la discipline, c'est-à-dire la mise en grève, pour un temps, de la liberté du moi humain, c'est encore là une fâcheuse coïncidence qui fortifie le moral de l'officier dans l'absolu de son omnipotence » (p. 239).

Et la mise en grève de la liberté du moi humain chez les FF.·. qui prêtent leur obligation, qu'en pense le F.·. Catalo? Ils doivent être bien fortifiés dans l'absolu, les chefs de la Maçonnerie!

Toute la dialectique de l'orateur est sur le même ton, y compris sa conclusion qui se résume dans la nécessité de « démocratiser les cadres supérieurs..... et renvoyer les nobles à leur rêverie..... » (p. 240).

Le F.·. Gibert, moins pessimiste que Catalo, trouve que le tableau est trop noir et promet d'apporter « des documents



montrant, que, en somme, la situation morale est moins sombre que l'a vue le F.·. Catalo » (p. 240).

A la *Rose Écossaise*, on mène plus gaiement les choses. Nous avons déjà fait allusion à la fête solst.·. du 13 novembre dernier ; il nous faut ajouter quelques détails. Le F.·. Morin, du *Radical*, a reçu au dessert, des mains du Vén.·. Scellier, le bijou de la L.·., pendant que Mme Mauras (une artiste) recevait une médaille-souvenir. Le F.·. Mamelle, répondant au F.·. Lucipia, « demande que les relations du Gr.·. Or.·. et de la Gr.·. L.·. D.·. F.·. deviennent de plus en plus fr.·. et aspire à la fusion des deux obéd.·. » Quant au F.·. Tinière, il invite les dames à aller visiter l'orphelinat maç.·. Un autre artiste, le F.·. Paul Mounet, est gratifié d'un bijou-souvenir, et, à minuit et demi, tout le monde se met à danser.

Pendant que l'on danse à la *Rose Écossaise*, à la L.·. *Travail et Lumière* (Charenton) on traite de : Jeanne d'Arc et les cléricaux, les Jésuites et les Congrégations religieuses, etc. Deux jeunes maçons s'y font remarquer, le F.·. Garras et le Fr.·. Constant. Ils demandent la suppression des emblèmes maç.·. et des épreuves physiques, ainsi que la *démocratisation* de la Maçonnerie, dans le sens de la suppression des droits d'initiation et de l'abaissement des cotisations au profit des prolétaires (p. 242 et 243).

Je doute que *le Libre examen et les Hospitaliers de la Palestine réunis* partagent cet avis. Cette Loge se met dans ses meubles, 8, boulevard de Strasbourg, et, dame! quand on devient propriétaire, les prolétaires, il n'en faut plus.

A propos de propriétaires, on a pu se demander si Voltaire et Rousseau sont toujours en possession de leur immeuble du Panthéon. Cette circonstance a permis à la *Revue maçonnique* d'appeler l'attention sur une œuvre posthume du F.·. L.·. Amiable, retouchée par ses amis : « Une Loge maç.·. avant 1789, *les Neuf sœurs*. »

On sait que Voltaire fut un des membres remarquables et remarqués de cette Loge. Mais ce que l'on ignore peut-être, c'est qu'avant d'appartenir au Gr.·. Or.·., Voltaire s'était fait initier en Angleterre, d'après l'ancien système templier, et qu'il était déjà maçon écossais lorsqu'il se rangea sous les ordres du Gr.·. Maît.·. Louis-Philippe Egalité en 1778.

TOURMENTIN.

CROISADE RÉPARATRICE

Messes.

Au mois de décembre, 362 messes ont été célébrées.

Le total des messes de réparation offertes pendant l'année 1897 s'élève donc à 4000.

Trésor spirituel.

Nous sommes heureux d'ajouter à notre trésor spirituel la participation perpétuelle à toutes les œuvres de deux Carmels, d'un monastère de Clarisses et d'un Ordre de religieuses actives très répandu en France.

Voici les œuvres faites en décembre :

Journées de réparation, 10064; messes entendues, 41501; communions, 23017; chemins de croix, 14101; chapelets, 66728; heures saintes, 6287; visites au Saint Sacrement, 46495; offices, 36637; œuvres de charité, 69679; mortifications, 104407; heures de travail, 152778; prières des pettis enfants, 108766; prières diverses, 351275; messes à intention secondaire, 225. Total : 1031980.

Adresser les promesses de messes avec l'indication de la date et du lieu, les demandes de la prière de l'*Union antimaçonnique* approuvée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, de feuilles de souscription et de tableaux pour inscrire les œuvres promises, à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.

LEON XIII

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

ENCYCLIQUE « HUMANUM GENUS »

(SUITE)

Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maitresse et souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, qu'on voie à l'œuvre la secte des francs-maçons dans les choses qui touchent à la religion, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse: et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les décrets des naturalistes.

Ainsi, dût-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Eglise; d'où cette conséquence que les francs-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise de l'Etat. Par suite, ils excluent des lois aussi bien que de l'administration de la chose publique la très



salutaire influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise.

Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr : il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là, l'impunité avec laquelle, par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements mêmes de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée, rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques soumis à mille servitudes sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées. — A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après avoir, sous de faux prétextes, dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins : à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme certaine la volonté où sont les francs-maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes



Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la Franc-Maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Les naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtiment dont Dieu frappe leur orgueil. Il suit de là qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans leur certitude les vérités accessibles à la seule lumière de la raison naturelle, telles que sont assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Emportée dans cette nouvelle voie d'erreur, la secte des francs-maçons n'a pas échappé à ces écueils. En effet, bien que, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas, pour chacun d'eux individuellement, l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi bien reçus à l'initiation que ceux qui, d'une certaine façon, l'admettent encore, mais en le déna-

turant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Etre divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

Or, quand ce fondement nécessaire est détruit ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la raison humaine et qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir, ni sur la création du monde par un acte libre et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et de la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente. — L'effondrement des vérités, qui sont la base de l'ordre naturel et qui importent si fort à la conduite rationnelle et pratique de la vie, aura un contre-coup sur les mœurs privées et publiques. — Passons sous silence ces vertus surnaturelles que, à moins d'un don spécial de Dieu, personne ne peut ni pratiquer, ni acquérir; ces vertus, dont il est impossible de trouver aucune trace chez ceux qui font profession d'ignorer dédaigneusement la rédemption du genre humain, la grâce, les sacrements, le bonheur futur à conquérir dans le ciel. — Nous parlons simplement des devoirs qui résultent des principes de l'honnêteté naturelle.

Un Dieu qui a créé le monde et qui le gouverne par sa Providence; une loi éternelle dont les prescriptions ordonnent de respecter l'ordre de la nature et défendent de le troubler; une fin dernière placée pour l'âme dans une région supérieure aux choses humaines, et au delà de cette hôtellerie terrestre : voilà les sources, voilà les principes de toute justice et honnêteté. Faites-les disparaître (c'est la prétention des naturalistes et des francs-maçons), et il sera impossible de savoir en quoi consiste la science du juste et de l'injuste, ou sur quoi elle s'appuie. Quant à la morale, la seule chose qui ait trouvé grâce devant les membres de la secte maçonnique, et dans laquelle ils veulent que la jeunesse soit instruite avec soin, c'est celle qu'ils appellent *morale civique, — morale indépendante, — morale libre,* — en d'autres termes, morale qui ne fait aucune place aux idées religieuses.

Or, combien une telle morale est insuffisante; jusqu'à quel point elle manque de solidité et fléchit sous le souffle des passions, on le peut voir assez par les tristes résultats qu'elle



a déjà donnés. Là, en effet, où, après avoir pris la place de la morale chrétienne, elle a commencé à régner avec plus de liberté, on a vu promptement dépérir la probité et l'intégrité des mœurs, grandir et se fortifier les opinions les plus monstrueuses, et l'audace des crimes partout déborder. Ces maux provoquent aujourd'hui des plaintes et des lamentations universelles, auxquelles font parfois écho bon nombre de ceux-là mêmes qui, bien malgré eux, sont contraints de rendre hommage à l'évidence de la vérité.

(*A suivre.*)

Imp. *gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.





LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie et dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.





LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

14e ANNÉE. — Février 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 48

SOMMAIRE



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898





Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à **Paris**.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la **Maison** de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa **Rédaction** spéciale.*



LA FRANC-MAÇONNERIE

par

UN ÉLECTEUR

Un avocat de nos amis vient de publier, sous ce titre, en vue des prochaines élections législatives, un tract excellent que nous sommes heureux de reproduire *in extenso*, avec son autorisation. Nous sommes persuadés que beaucoup de nos lecteurs se feront un devoir d'en procurer une abondante diffusion autour d'eux.

La question maçonnique est devenue une question électorale.

Depuis que le Grand Orient affiche l'insolente prétention de prendre en main la direction du pays, les électeurs ont le droit de se demander qui sont les franc-maçons et ce qu'ils veulent.

ILS SE CACHENT

Refusant l'entrée de leurs Loges à quiconque ne partage pas leurs haines et leurs préjugés, *repoussant de parti pris quiconque appartient à la classe ouvrière*, ils n'ont jamais assez de précautions pour dissimuler leurs réunions, leurs circulaires et surtout pour dissimuler leur qualité de maçon.

Ils cherchent par tous les moyens à soustraire aux regards du public les comptes rendus, même imprimés, de leurs délibérations.

Pourquoi se cacher ainsi, s'il est vrai que la Franc-Maçonnerie ne poursuit qu'un but honorable?

POURQUOI SE CACHER?

Est-ce seulement pour soustraire aux yeux des profanes les grotesques cérémonies et les ridicules pratiques auxquelles se soumettent tous ces esprits forts?



A qui fera-t-on croire qu'il soit besoin de tant de mystère pour se passer au cou des cordons multicolores, se gratter le creux de la main, brandir des glaives de fer-blanc et tapoter avec des petits maillets?

Le secret a sa raison d'être :

LA FRANC-MAÇONNERIE EST UN SYNDICAT DE POLITICIENS QUI TIENNENT A S'EMPARER DE PLUS EN PLUS DU POUVOIR SANS EN AVOIR LA RESPONSABILITÉ

S'ils se présentaient au public avec leur qualité de maçon, s'ils disaient ouvertement à qui ils obéissent, quel but ils poursuivent, les honnêtes gens qui sont la majorité de la nation se détourneraient d'eux avec mépris.

Ils préfèrent jouer un double jeu.

Ils se présentent comme des libéraux, des hommes de progrès; en réalité, comme ils l'ont dit eux-mêmes, ils sont des *sectaires*.

Ce n'est point par leur mérite personnel ou par les services rendus au pays, c'est par la puissante organisation des Loges, c'est par l'inertie et l'aveuglement du grand nombre qu'ils se poussent aux emplois publics et qu'ils envahissent le Parlement.

Des Loges sort cette multitude de fonctionnaires incapables ou malfaisants qui envahissent nos administrations publiques au détriment des honnêtes gens.

Des Loges sortent ces politiciens improvisés qui surprennent l'opinion publique par leur médiocrité quand ils ne la dégoûtent pas par de retentissants scandales.

La Loge est une pépinière de fonctionnaires.

La Loge est une échelle pour parvenir à la députation.

Pourquoi cet inconnu, ce médiocre, ce déconsidéré, cet étranger à la circonscription a-t-il été choisi comme candidat, appuyé par un Comité, finalement élu député?

Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'un franc-maçon dont la Loge locale a décrété la candidature.

Et c'est là ce qui est grave.

LA PUISSANCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE VIS-A-VIS DU SUFFRAGE UNIVERSEL EST :

1° Un abus de confiance

Parce que le franc-maçon candidat cache sa qualité à ses électeurs.



A-t-on jamais vu un franc-maçon candidat se présenter dans une réunion électorale avec ses insignes maçonniques, tout au moins faire connaître sa qualité de maçon sur ses affiches, dans sa profession de foi?

Bien plus, si quelque électeur, mieux informé, le dénonce comme membre d'une Loge, *qu'on remarque son embarras et sa fureur!*

Le franc-maçon manque donc à cette loyauté vulgaire qui oblige les candidats de tous les partis à faire connaître ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent.

Le franc-maçon veut se faire nommer sans dire qu'il est franc-maçon, parce qu'il ne peut pas avouer à ses électeurs qu'une fois nommé, il ne s'inquiétera plus de leurs vœux, mais bien des ordres qu'il recevra de sa Loge.

Et c'est pourquoi la puissance de la secte est aussi pour le suffrage universel :

2° Une injure

Parce que le franc-maçon député n'est pas libre, il n'est plus le mandataire de ses électeurs, il est le mandataire de sa Loge, l'homme-lige du Grand Orient.

En veut-on des preuves?

En 1891, le Convent maçonnique a voté, le 18 septembre, la proposition suivante :

Le Convent maçonnique invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'Hôtel du Grand Orient, chaque fois que cela lui semblera nécessaire, tous les membres du Parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons ainsi que l'orientation politique de la Fédération.

Après chacune de ces réunions, le Bulletin publiera la liste de ceux qui se sont rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés, celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse. (Bulletin du Grand Orient, 1891, p. 668.)

En 1892, le Convent adopte un vœu rappelant que *tout maçon appartenant au Parlement a l'obligation de poursuivre par son vote la réalisation du programme maçonnique républicain;* il déclare que *les maçons qui ne se conforment pas à ces*



principes ont manqué à leur devoir, et leur inflige un blâme. (Bulletin du Grand Orient, 1892, p. 471.)

Enfin, le député franc-maçon est tellement inféodé à la secte que l'*orateur* du Convent de 1893 fait, à propos du résultat des élections législatives, cette constatation : NOS CANDIDATS *l'ont emporté presque partout.* (Bulletin du Grand Orient, 1893, p. 561.)

Donc le député franc-maçon n'est plus en réalité le candidat de ses électeurs, mais le candidat des Loges.

Il ne représente pas au Parlement ses électeurs. Les électeurs n'ont servi qu'à le nommer. Maintenant qu'il est député, il n'est pas leur représentant. *Il dépend d'un pouvoir occulte qui lui dictera sa conduite et auquel il devra obéir* QUELS QUE SOIENT SES SENTIMENTS PERSONNELS.

Quelle injure plus sanglante peut être faite au suffrage universel ?

Le franc-maçon est député pour maintenir et accroître la puissance de la secte.

Or, cette puissance est :

3° Un danger

Parce que, à l'heure actuelle surtout, *la Franc-Maçonnerie s'est constituée à l'état de gouvernement occulte*, ayant la prétention de dicter ses ordres au gouvernement légal du pays et d'arriver à imposer ses volontés au pays lui-même.

Ses intentions sont manifestes. Tout en cachant avec soin ses moyens d'action et le nom de ses membres autant qu'elle le peut, elle se donne de temps à autre l'impudent plaisir de les annoncer.

Nous avons organisé dans le sein du Parlement, disait au Convent de 1888 un F∴ député, *un véritable syndicat de maçons.* (Bulletin du Grand Orient, 1888, p. 529.)

Si la Maçonnerie, disait un autre F∴ au Convent de 1890, *veut s'organiser, non pas sur le terrain des théories, mais sur le terrain intellectuel qui nous préoccupe, je dis que dans dix ans d'ici la Maçonnerie aura emporté le morceau et que* PERSONNE NE BOUGERA PLUS EN FRANCE EN DEHORS DE NOUS. (Bulletin du Grand Orient, 1890, p. 501.)

Cette audacieuse prédiction n'a rien d'exagéré. *Par la Franc-Maçonnerie, la constitution du pays est faussée.*



Le Grand Orient, avec son Conseil de l'Ordre, la hiérarchie de ses grades, le réseau de ses Loges, ses affiliés de plus en plus nombreux au Parlement et dans les fonctions publiques, est en train de devenir *un Etat dans l'Etat.*

Pour un peu, on le prendrait pour un rouage régulier du gouvernement.

Dans le Convent annuel, véritable Parlement maçonnique, les délégués des Loges discutent et adoptent des vœux qu'ils prétendent ensuite imposer au pays; ils approuvent ou blâment le ministère auquel ils adressent les plus insolentes sommations ou les dénonciations les plus haineuses; et parmi ceux qui jouent le principal rôle au sein du Convent et dans le Conseil de l'Ordre se trouvent des fonctionnaires, même des magistrats, auxquels la plus vulgaire honnêteté devrait interdire une semblable attitude.

En fait, on sait quelle influence cette action de la Maçonnerie a exercée depuis un certain nombre d'années sur la marche des affaires publiques. Un journal a pu dire sans être démenti que *la plupart des grandes lois politiques ont été étudiées par la Franc-Maçonnerie avant de paraître au* Journal officiel.

On sait en particulier que la Franc-Maçonnerie est responsable de la guerre faite à la religion, guerre qui a semé la discorde dans le pays, guerre qu'elle entretient contre le vœu de tous les honnêtes gens, et cela simplement pour donner satisfaction à l'intolérance et aux passions d'une poignée de sectaires.

Le catholicisme, ont-ils dit, *nous devons, nous francs-maçons, en poursuivre la démolition définitive.* (Bulletin du Grand Orient, septembre 1895, p. 168.)

On sait aussi que, dans la majorité de ses membres, *la Franc-Maçonnerie est devenue le plus puissant auxiliaire du socialisme, dont elle acclame les doctrines* dans ses Convents annuels.

En 1895, elle portait à la présidence du Conseil de l'Ordre, c'est-à-dire à sa plus haute dignité, un ancien membre de la Commune, et celui-ci, aux applaudissements de tous, répondait au discours de félicitation qui lui était adressé : *Si les circonstances étaient les mêmes, votre F.·. serait le même.* (Bulletin du Grand Orient, septembre 1895, p. 376.)



En 1896, elle adoptait au Convent des vœux tels que ceux-ci : vœux tendant « *à l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.*

» *A la suppression de l'héritage en ligne collatérale, sauf pour les plus proches.*

» *A l'obligation pour tous les fonctionnaires de mettre leurs enfants aux écoles laïques.* » (*Ib.*, p. 385.)

Une Société secrète qui exerce une semblable action est un danger.

Et de quel droit ces gens-là se permettent-ils de prétendre à une telle direction de nos affaires?

Ils n'y ont aucun droit.

La Franc-Maçonnerie est une association illégale :

C'est son affaire.

La Franc-Maçonnerie est en opposition avec notre dignité et notre liberté d'électeurs :

C'est notre affaire.

C'est l'affaire des électeurs.

Ils commencent à le comprendre.

Qu'ils le veuillent, et ils peuvent se débarrasser de cette tyrannie occulte du Grand Orient.

Ils l'ont créée par leur inertie et leur aveuglement.

Ils peuvent la détruire par leur énergie.

Et que faut-il faire pour cela?

POSER UNE SIMPLE QUESTION TRÈS NETTE A TOUT CANDIDAT :
ÊTES-VOUS FRANC-MAÇON, OUI, OU NON?

Si non, j'aurai à voir si par ailleurs vos opinions politiques me conviennent.

Si oui, vous n'aurez pas ma voix, quelles que soient vos opinions politiques.

Et il faudra répondre : oui ou non.

Car, si vous ne répondez pas *publiquement* à ma question, je vous refuse mon vote.

Que les électeurs posent donc cette simple question, qu'ils prennent cette attitude.

Et ils verront.

Ils verront la déroute des candidats francs-maçons, car *les électeurs francs-maçons sont les moins nombreux*, et de beau-

coup, *ceci est un fait*. De leur aveu même, ils ne sont pas plus de 25 000 en France.

Ils verront que la Franc-Maçonnerie aura perdu sa puissance politique, c'est-à-dire son pouvoir malfaisant, le jour OU LA CONDITION PREMIÈRE IMPOSÉE A TOUT CANDIDAT SERA SA PAROLE PUBLIQUEMENT DONNÉE QU'IL N'EST PAS FRANC-MAÇON.

Un dernier mot :

Veut-on savoir *quelles sont les dispositions de la secte à la veille des élections qui se préparent* :

Le Convent de 1897, dans sa séance du 24 septembre, avait voté la résolution suivante :

« Le convent de 1897 demande que tous les candidats francs-maçons s'engagent en face de leurs Loges respectives à soutenir toutes les lois anticléricales, socialistes et ouvrières. »

Mais un F.·. député fit remarquer qu' « avec cette formule, il n'y a pas un candidat républicain qui puisse tenir debout dans ce pays ». Il ajoutait : « La majeure partie des électeurs n'est pas au point que vous pourriez croire, et c'est une nécessité impérieuse que celle qui consiste à ne se présenter qu'avec les idées qui sont celles de la majeure partie des électeurs républicains. »

Finalement, le Convent adopta l'amendement suivant :

« Le convent de 1897 demande que tous les candidats aux élections prochaines, se réclamant de l'appui de la F.·. M.·., remettent au Vénérable de la Loge, *qui la transmettra au Conseil de l'Ordre*, une déclaration signée de leurs principes philosophiques et de leurs principes politiques qui devront être : les premiers en conformité avec la déclaration récente du Conseil de l'Ordre; les seconds au moins conformes au programme politique minimum du Congrès des Loges parisiennes.

» *L'affichage de cette déclaration ne pourra être exigée d'aucun candidat*. » (Compte rendu des travaux de l'Assemblée générale de 1897, p. 234, 235, 236, 239.)

Le programme politique minimum susvisé comprend :

1° Séparation des Eglises et de l'Etat ;

2° Revision de la Constitution par la nomination du Sénat par le suffrage universel ;

3° Suppression des Congrégations ;



4° Impôt sur le revenu global et progressif. (*Ibid.*, p. 235.)

Donc : *Ils sont plus sectaires que jamais,*
Ils sont plus que jamais esclaves,
Ils se cachent plus que jamais.
Électeurs,
A vous d'exiger l'affichage des déclarations,
A vous de lever les masques.

UN ÉLECTEUR (1).

(1) Ce tract est en vente à la librairie Pierret, 37, rue Etienne-Marcel Paris. Prix : le mille, 18 fr. 75; le cent, 1 fr. 90. Port *en plus* pour un mille, 1 fr. 05; pour un cent, 0 fr. 85. Dix exemplaires, 0 fr. 35, port compris.

LE GRAND ORIENT DE FRANCE

EXCOMMUNIÉ PAR ALBERT PIKE

Nous avons dit la place considérable tenue, il y a quelques années, par le F.·. Albert Pike dans l'Ecossisme. Souverain Grand Commandeur du Rite écossais Ancien et Accepté pour la juridiction Sud des Etats-Unis, sa haute intelligence et son étonnante activité lui assuraient dans la Maçonnerie universelle une autorité morale à laquelle aucune autre ne pouvait être comparée.

On a parlé souvent de l'excommunication qu'il avait lancée contre le Grand Orient de France, lorsque celui-ci supprima de ses actes officiels la célèbre formule A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. (A la gloire du Grand Architecte de l'Univers), mais jamais, à notre connaissance, le texte même de la circulaire contenant cette excommunication n'a été publié en France. Nous l'avons trouvé dans *The Masonic eclectic* de Washington (numéro d'octobre 1877) et nous sommes heureux d'en donner ici une traduction exacte faite par un de nos amis :

Gr.·. Or.·. de Charlestown, Caroline du Sud,
19 octobre 1877, E.·. V.·.

A tous les Inspecteurs Généraux, Grands Consistoires et autres Corps, à tous les FF.·. des divers degrés du Rite Ecossais Ancien et Accepté de ladite Juridiction.

Le Souverain Grand Commandeur vous fait savoir avec regret par les traductions qui suivent, extraites des comptes rendus du Grand Orient de France, la mesure déplorable que cette puissance a prise dernièrement, comme concession à l'athéisme et aux athées qui sont maçons de cette obédience.

D'après les membres du Grand Orient de France, si l'on en croit leur déclaration, la suppression de la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme ne peut être considérée, sans injustice, comme



une profession de matérialisme ou d'athéisme. Sans doute, il n'en est pas ainsi pour la plupart. Mais, sans doute, il en est ainsi pour quelques-uns.

D'autre part, ils doivent assumer tout le poids de la déclaration que c'est la proclamation d'une entière liberté de conscience; que la raison de cette suppression est d'affranchir les Maîtres des Loges de tout embarras et de la nécessité qu'elle entraîne « en certaines circonstances » d'éluder ou de violer la loi; et enfin d'affranchir les profanes, qui demandent à être initiés, d'une barrière que leur conscience ne leur permettait pas de surmonter.

Ce qui signifie que désormais il n'y aura plus d'obstacle en France à admettre un profane à la Franc-Maçonnerie s'il est un athée avéré, s'il avoue qu'il ne met point sa confiance en Dieu, parce qu'il ne croit pas qu'il existe un Dieu; cette clause, une fois supprimée, ne pourra plus embarrasser les Maîtres des Loges désireux d'initier des athées ou les athées qui désirent l'initiation.

Il a toujours été manifeste, dans toute la Franc-Maçonnerie vraiment anglaise ou américaine, qu'aucun athée, pas plus qu'aucune femme ne pouvait être admis comme franc-maçon. L'Ordre, dans un pays quelconque, où des athées peuvent être admis, et où les membres ne sont pas obligés de croire qu'il y a un Dieu ou que l'âme de l'homme survit à son corps, n'est point de la Franc-Maçonnerie pour nous.

Malgré l'affirmation du GrandOrient de France, il est certain que la suppression de la déclaration de foi en question est une concession à l'athéisme. Elle annonce au monde maçonnique qu'en France, en ce qui ressort du pouvoir du Grand Orient, il n'est plus nécessaire à un maçon de croire qu'il y a un Dieu ou que l'homme est plus qu'un animal.

Rien ne serait plus ridicule que de faire lire à un athée les leçons de nos rituels du Rite écossais Ancien et Accepté. La croyance à une intelligence suprême, à un Créateur et Conservateur de l'univers, à un Dieu bienfaisant auquel il n'est pas insensé de demander secours et soutien, à un Père qui nous aime comme ses enfants, est la base de notre ritualisme, base sur laquelle reposent tous nos degrés. Enlevez cette croyance et tout est réduit à néant, incohérence et folie.

Nous mettons notre confiance en Dieu et non point dans la « *Force suprême* » ou dans un « *Principe créateur* », et nous n'admettons pas comme Franc-Maçonnerie quiconque agit autrement.

Le Grand Orient de France prétend avoir en sa possession un Suprême Conseil du 33e degré. Il y a aussi un légitime Suprême Conseil en France, distinct de celui du Grand Orient, Conseil dont M. A. Crémieux (dont le prédécesseur était M. Viennet et auparavant le duc Decazes) est Grand Commandeur et M. Guiffrey, Secrétaire

général. Nous n'avons pas eu depuis plusieurs années de relations d'amitié ou de correspondance avec le Grand Orient de France à la suite de sa reconnaissance du soi-disant Suprême Conseil de la Louisiane. Nous avons suspendu toute communication avec le Suprême Conseil de France, pour ce que nous considérons comme de justes griefs, mais les Frères de son Obédience ont néanmoins droit d'être reçus comme visiteurs dans les Ateliers sous notre juridiction. La reconnaissance par le Grand Orient du corps maçonnique illégitime de la Louisiane exclut de nos Ateliers tous ceux qui sont de cette obédience et défend à nos FF.·. de visiter ces Ateliers de tous degrés appartenant à l'obédience du Grand Orient de France. Il n'en est pas ainsi de ceux qui sont de l'Obédience du Suprême Conseil de France. Il ne s'est allié à aucun corps maçonnique illicite dans notre juridiction.

Comme chacun a des Loges symboliques et Ateliers de hauts grades en France et ailleurs, vous aurez soin de faire la différence entre eux, puisque le Grand Orient a maintenant rendu impossible pour nous de le reconnaître comme une puissance maçonnique, ou les Ateliers de son obédience comme des corps maçonniques. Nous ne pouvons reconnaître un athée comme maçon, ni lui permettre de nous visiter comme tel, ni siéger dans une réunion maçonnique avec lui. S'il n'existait pas en France une puissance légitime de la Franc-Maçonnerie écossaise, le Suprême Conseil de France, qui n'a point encore déclaré la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme comme n'étant pas nécessaire à celui qui demande à être initié, les puissances maçonniques du monde pourraient proclamer la France un territoire maçonnique inoccupé et accorder des Chartes aux Corps maçonniques composés de maçons obligés de ne recevoir dans la fraternité « ni vieillard en enfance, ni jeune homme n'ayant pas l'âge requis, ni libertin irréligieux, ni jésuite, ni aliéné ».

Le Suprême Conseil de France a, il est vrai, pris une mesure dans le même sens que le Grand Orient de France. Il a fait une concession à l'athéisme en substituant les mots *Force supérieure* et *Principe créateur* au nom de Dieu dans une déclaration de principes faite concurremment avec d'autres puissances; mais il a gardé la phrase « connu sous le nom de Grand Architecte de l'univers », et il n'a point admis que les Loges fussent libres d'initier des athées avérés, ni trouvé nécessaire de changer ses rituels pour que rien ne s'y rencontre qui puisse blesser les tendres consciences de ceux qui prétendent que ce qu'ils appellent « la raison » les force à croire qu'il n'y a point de Dieu. S'il doit imiter le Grand Orient, il n'y aura plus de Franc-Maçonnerie en France.

Vous n'admettrez désormais comme visiteurs à vos réunions aucun de ceux qui appartiennent à l'obédience du Grand Orient de



France et ne siégerez avec eux ni dans les Loges bleues ni dans tout autre Atelier de cette obédience jusqu'à nouvel ordre du Suprême Conseil.

Que notre Père qui est dans les cieux vous ait toujours en sa sainte garde.

ALBERT PIKE,

Souverain Grand Commandeur.

L'AFFAIRE DREYFUS

ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Nous trouvons dans la *Dépêche* (de Lille, 7 janvier 1898) un passage du plus haut intérêt. Il est emprunté au compte rendu officiel des travaux du Convent maçonnique tenu en septembre dernier au G.·. O.·. de France.

La R.·. L.·. *les Amis des Hautes-Alpes*, O.·. de Gap, dépose une proposition tendant à la création « d'un journal destiné à combattre l'action funeste exercée par les organes du clergé » (p. 171).

Le rapporteur, au nom de la Commission de propagande, repousse cette proposition : il ne faut pas, dit-il, que nous entrions en concurrence avec « d'excellents et très vaillants petits journaux locaux qui mériteraient plutôt des encouragements et une aide officielle ».

..... *Et puis, MM.·. FF.·.*, **et je demande à parler à demi-mot,** *si la Maçonnerie n'a pas son organe officiel à elle, répandu quotidiennement sur toute la surface du pays, elle n'en a pas moins avec la presse des rapports très étroits, et son action, pour n'être pas toujours directe, pour venir quelquefois d'à côté, ne pénètre pas moins jusque dans les campagnes les plus reculées, canalisée par* **un nombre considérable de journaux** *auxquels elle arrive toujours à faire parvenir la bonne parole. Cette action est constante, très régulière et très efficace.....* (p. 172).

Voyons un peu, parmi ces journaux qui répandent la bonne parole maçonnique, — et sont *en nombre considérable,* si nous en croyons le F.·. rapporteur, — quels sont à Paris les plus importants, inspirés par les personnalités les plus marquantes.

Nous avons d'abord (à tout seigneur, tout honneur!) : le *Siècle*, l'organe du F.·. Yves Guyot, ancien ministre ; la *Lanterne,* qui publie régulièrement les annonces de la tenue des Loges Maç.·. ; le *Rappel* et le *XIX*[e] *siècle* réunis, où écrit le F.·. de Lanessan, ex-satrape d'Indo-Chine ; le *Radical*, où le F.·. Sigismond Lacroix et le F.·. Morin sont au nombre des principaux rédacteurs. Comme la *Lanterne,* le *Radical* insère



les indications concernant les tenues maç.·.; la *Petite République*, avec les F.·. Millerand et Rouanet, deux des plus distingués leaders du socialisme en France.

Eh bien! ces journaux ne sont-ils pas ceux-là même qui, dans des buts divers, pour des causes diverses, défendent plus ou moins ouvertement le syndicat Dreyfus?

Avec le *Siècle*, le F.·. Yves Guyot est, l'un des premiers, descendu dans l'arène (rien d'Emmanuel!).

La *Lanterne*, après avoir vigoureusement donné l'assaut en faveur de Dreyfus, confiante qu'elle devait être dans les lumières des FF.·. Joseph Reinach et Emmanuel Arène, s'est ensuite vivement étonnée de ne les point voir paraître à la tribune de la Chambre. (Voir article du *Jour*, 26 janvier.)

Voici ce qu'on lisait dans le *Rappel*, le 14 janvier dernier:

> L'émotion publique grandit d'heure en heure et en même temps s'aggrave la responsabilité de ceux qui, coupables d'avoir refusé, de *refuser la lumière et d'étouffer la voix de la vérité*, sont coupables de l'agitation à laquelle est en proie le pays.

Le même jour, le F.·. Sigismond Lacroix s'écriait dans le *Radical* :

> M. Zola savait qu'en écrivant *ce réquisitoire* il commettait un tas de délits; il s'attendait à être poursuivi. Le gouvernement, interpellé à la Chambre, fit savoir que les poursuites allaient être en effet intentées, *et ce sera enfin le vrai procès.*

Quant à l'attitude de la *Petite République*, elle est suffisamment caractérisée par l'article du F.·. Rouanet du 16 février, où nous lisons ces lignes :

> Nul ne peut prévoir le dénouement du procès qui se déroule devant la cour d'assises. Mais quel que soit le résultat final auquel aboutisse l'effort tenté pour sortir de l'extraordinaire confusion où l'opinion se débat, l'attitude prise par M. Zola dès le début de l'affaire Dreyfus, les péripéties de l'action judiciaire, où l'on a vu l'hypocrisie de la magistrature civile, la servilité du président de la cour égaler, sinon surpasser, les ruses de l'État-Major et les truquages des officiers stylés pour épaissir les ténèbres et accroître les incertitudes de l'opinion, tout cela, quand la passion qui trouble les esprits se sera dissipée, ne peut manquer d'avoir une répercussion générale importante sur les intelligences de notre temps.



Enfin, nous lisons dans la *Croix* du 1er février :

Les FF.·. ne cachent plus leurs sympathies pour le traître.

En une récente réunion maçonnique, dans une Loge de Lyon, formée des représentants de tous les triangles de la ville et du département, les francs-maçons lyonnais, d'après la *France libre*, ont voté à une *très forte majorité des félicitations à Zola et déclaré ne pas vouloir prendre parti dans l'affaire Dreyfus.*

Dans l'Isère, le F.·. Gustave Rivet vient d'exprimer dans le *Petit Dauphinois* ses tendresses pour la race juive « qu'on ne doit pas, dit-il, solidariser avec le traître », comme si ce n'était pas elle qui se solidarise, comme si c'était nous qui la solidarisions!

Au Havre, le F.·. Hubbard est allé se faire applaudir dimanche par la tourbe de cette ville, dont le cri de ralliement a été : « A bas l'armée! »

Dans le Nord, le *Réveil* (maçonnique) emboîte le pas à la *Lanterne* en reproduisant l'article infect de Jaurès contre l'armée.

Le *Progrès* (maçonnique) ne parle qu'avec componction des juifs qu'il appelle « ces enfants d'une même patrie ».

Voici d'ailleurs ce que le F.·. Yves Guyot, l'Ahasvérus de l'inauguration, écrivait dans le *Siècle*, le 29 mai 1897 :

Les francs-maçons ayant les mêmes ennemis que les israélites (les catholiques), *on ne comprend guère une tactique qui les met à la merci de leurs adversaires, au lieu de les unir contre ceux-ci.*]

Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que le franc-maçon tient à s'unir aux juifs contre les vrais Français de France, c'est-à-dire les catholiques. (La *Croix*, 31 décembre 1897.)

D'autre part, les juifs l'appellent ardemment, cette alliance avec les *Enfants de la Veuve!* M. Francis Charmes a fait une bien curieuse découverte à ce sujet :

Nous avons sous les yeux, dit-il, l'avant-dernier fascicule hebdomadaire de l'*Univers israélite, Journal des principes conservateurs du judaïsme*. L'affaire Dreyfus y est présentée comme le résultat préparé de longue main d'une très vieille conspiration de l'*Eglise* contre l'*Esprit*, conspiration qui est stigmatisée en style d'Apocalypse. L'*Eglise*, c'est l'Eglise catholique. L'*Esprit*, qui est sans doute le Judaïsme, appelle à son aide les forces réunies des églises dissidentes et de la Libre Pensée, *et il paraît surtout compter sur la Franc-Maçonnerie*. La République, « avec la liberté égale pour tous et la



neutralité en matière confessionnelle », ayant porté un coup à l'Église, les cléricaux ne lui ont pas pardonné. Suit une longue énumération des membres participants de l'armée cléricale, parmi lesquels feu Verlaine et même Villiers de l'Isle Adam tiennent leur place à côté de Mlle Couédon : *Ils se sont alliés à la lie de la populace; toutes les décompositions morales ont communié; les odeurs de sacristie mêlaient leurs parfums rances aux senteurs des égouts..... Alors, qu'imagina-t-on? On imagina de faire entrer en jeu l'armée; on souleva l'affaire Dreyfus; on donna à choisir entre « les sales juifs » et « l'honneur de l'armée ». L'opinion se laissa duper, le tour était joué et la réaction triompha. «* **A nous donc, juifs, protestants, francs-maçons,** *et quiconque veut la lumière et la liberté, de nous serrer les coudes et de lutter pour que la France, comme dit une de nos prières, conserve son rang glorieux parmi les nations, car déjà un sombre corbeau a planté ses griffes sur le crâne du coq gaulois et se met en devoir de lui becqueter les yeux.* Et ce sont là les phrases les plus littéraires de cet article, beaucoup plus propre à compromettre qu'à servir la cause qu'il défend.

(*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1898, p. 714.)

Dans la *Libre Parole* du 5 janvier dernier, M. A. de Boisandré a publié une curieuse lettre d'un Franc-Maç.·., ancien officier, qui s'exprime ainsi :

En raison des faits qui se passent pour l'affaire Dreyfus, ne pensez-vous pas à entreprendre une campagne contre les *Juifs francs-maçons?*

Ne serait-il pas temps de dessiller les yeux des maçons français et de leur faire voir la façon dont ils sont dupés par les soi-disant francs-maçons juifs *qui sont aujourd'hui prépondérants dans beaucoup de Loges?* Ils ne font acte de présence que quand leur secte y a intérêt, et oublient toujours, quand ils ne viennent pas, d'envoyer leur obole pour le tronc de la Veuve.

En entreprenant une campagne dans ce genre, je crois que vous feriez acte de salubrité publique et bien française, en faisant voir aux *francs-maçons français qu'ils se solidarisent inconsciemment* avec les Juifs et font acte, par ce fait, d'*antifrançais.*

Ce franc-maçon, ancien officier, est-il bien influent à la rue Cadet? Connaît-il tous les secrets de son Ordre? — C'est fort douteux. Ou bien, sentant avec une clairvoyance qui lui fait grand honneur, le tort immense que se fait la Maç.·. en ce moment, cherche-t-il à faire croire à l'existence d'un puissant groupe antisémite au sein des Loges?.....

Quoi qu'il en soit, la *Croix du Périgord* (n° du 28 janvier 1898) nous fournit à ce même propos une intéressante contribution :

En 1862, un franc-maçon de Berlin, en réponse à une brochure de Solz, écrivait :

« Les juifs, quoique exclus de certaines Loges, dirigent toutes les Loges du monde entier. A Londres, il existe deux Loges juives; à Rome, une autre entièrement composée de juifs, est le suprême tribunal de la Révolution; de là sont dirigées les autres Loges, comme par des chefs secrets; voilà ce qui fait ouvrir les yeux à plus d'un d'entre nous. »

Nous avons dans cette revue l'esprit trop scientifique pour nous permettre de tirer de quelques phrases éparses cette conclusion brutale : que la F.·. M.·. serait radicalement et essentiellement judaïque. La question nous paraît nécessiter un examen approfondi. Mais, en tout cas, la Franc-Maç.·., envisagée dans ses gros bataillons, dans son ensemble, nous paraît s'être mise dans l'affaire Dreyfus en *mauvaise posture*, pour employer l'expression du F.·. Jules Ferry!

Voyons un peu quelles raisons *philosophiques* peuvent avoir dicté leur conduite aux F.·. M.·.

Dès le 2 décembre dernier, le F.·. Limousin, l'un des plus distingués rédacteurs de la *Revue Maç.·.*, parlait en ces termes du *Syndicat Dreyfus*, auquel il en opposait un autre (imaginaire celui-là!), le Syndicat *clérical!*

..... Existe-t-il un Comité formé dans le but que je viens d'indiquer? Je n'en sais rien, mais cela me paraît vraisemblable. Les événements qui se déroulent, les entrées en ligne qui se produisent successivement me font l'effet de la réalisation d'un plan de campagne noblement dressé, et dans lequel chacun a reçu son rôle.

Ce Comité est-il un syndicat en ce sens qu'il dispose de capitaux réunis à l'avance pour faire aboutir l'entreprise? Pour qui connaît les choses de la presse, c'est également très vraisemblable.

Ce syndicat est-il composé de juifs en dehors même de la famille juive du condamné, c'est toujours vraisemblable..... L'affaire Dreyfus est devenue une affaire commune pour tous les israélites, même ceux qui ne pratiquent la religion mosaïque et ne sont juifs que de race.

..... Il est compréhensible qu'en la circonstance, l'intérêt général de leur communauté doit l'emporter dans leur esprit et, quelle que soit leur opinion sur le fait en soi, ils doivent soutenir et entreprendre



de démontrer que leur coreligionnaire a été victime d'une erreur judiciaire.....

La formation du Comité ou, si l'on veut, du Syndicat, est également, non seulement compréhensible, mais légitime.....

..... Ce qui est plus surprenant et ce qui a particulièrement éveillé mon attention, c'est que les protestants semblent prendre une attitude analogue à celle des juifs et être représentés aussi dans le Syndicat.

Les protestants n'ont pas la même raison de solidarité que les juifs. Dreyfus n'était pas des leurs. Pour n'être pas catholiques, ils n'en sont pas moins chrétiens. Le sentiment antisémitique existe chez beaucoup d'entre eux. C'est même dans l'Allemagne protestante que l'antisémitisme a pris naissance.

Auraient-ils eu le sentiment ou la connaissance d'un danger qui leur serait commun avec les juifs, et cela serait-il la cause du rapprochement?

..... Les protestants français peuvent penser qu'après les juifs leur tour viendrait, et estimer intelligent de ne pas laisser écraser les premières victimes désignées pour préparer ensuite leur élimination à eux. — L'affaire Dreyfus ainsi considérée prend un caractère général et plus profond : c'est une question sociale qui se débat à propos de cet accident.

Mais j'ai donné pour titre à cet article : « La guerre des Syndicats. » Y en aurait-il un autre? un Syndicat contraire.

Je ne suis pas plus renseigné sur ce point que sur le précédent ; mais bien que personne n'en ait jusqu'ici lancé l'idée, j'en suis venu, par voie de déduction, à le supposer.

Si nous voyons évoluer un véritable bataillon discipliné en faveur de la défense de Dreyfus, il en est à peu près de même contre lui. Tous les indices qui permettent de conclure à l'action d'une collectivité organisée dans le premier camp se retrouvent dans le second.

Mais de qui serait composé ce second Syndicat? Pour nous en faire une idée, appliquons la règle qu'emploient les instructeurs judiciaires : « Qui doit en profiter? »

Qui a organisé la campagne antisémitique, dans quel camp se recrutent les antisémites actifs? La réponse s'impose : l'Eglise catholique.

..... Une des grandes qualités des Eglises, et de l'Eglise catholique en particulier, c'est la persévérance..... Une campagne a échoué, on en recommence immédiatement une autre.....

Nous assistons aujourd'hui à un effort énorme : sous l'impulsion du pape Léon XIII, l'Eglise catholique en France, en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis, se fait démocrate, voire même socialiste. Elle le fait avec une véritable *maestria*. Les champions, clercs ou



laïques, produisent des travaux remarquables. Il y a bien des arriérés qui protestent, mais on les écrase avec vigueur.

C'est qu'avant tout il faut reconquérir la France, la Fille aînée de l'Eglise, la grande donatrice, la propagatrice de l'Idée, l'épée puissante, la nation qui a fait les Croisades.

..... Pour cela, les moyens directs, tels que la prédication, sont aujourd'hui impuissants. L'exploitation du patriotisme et des vieilles haines populaires endormies et non mortes doit être beaucoup plus efficace. De là le réveil de l'antisémitisme, qu'ont d'ailleurs favorisé les maladresses de beaucoup de juifs.

Réveiller la vieille haine moyenâgeuse contre les juifs, c'est ruiner le respect pour la liberté des consciences enseigné par la Révolution (1). Après les juifs, plus faciles à attaquer que tous autres, *viendront les protestants, puis les francs-maçons, puis les simples libres penseurs.* Le plan de campagne se dessine..... Voilà la guerre des deux syndicats, voilà le côté secret et le côté enfermé de la bataille à laquelle nous assistons. C'est du moins ainsi que les choses m'apparaissent.

C.-M. Limousin.

(*Extrait du* Stéphanois *du 2 décembre 1897.*)

N'est-il pas intéressant de voir avec quelle inquiétude un F.·. M.·. éclairé et perspicace envisage l'*offensive* vigoureusement entamée par les catholiques, et comment ses craintes elles-mêmes évoquent l'*alliance défensive* avec le juif, du protestant et du franc-maçon?

Louis Dasté.



(1) Surtout à coups de guillotine et de bateaux à soupapes! (N. de la *F.-M. D.*)



LES RITUELS DU F.˙. L. MINOT

(Suite et fin.)

L'abondance des matières ne nous a pas permis jusqu'ici de continuer l'analyse que nous avions commencée, dans le numéro de juin, des rituels du F.·. Minot.

Nous avons vu le rituel de l'Apprenti. Celui du Compagnon commence par les *signe*, *marche*, etc., et l'ouverture des travaux.

Pour la réception, le rituel indique que quatre cartouches doivent être placées à l'Occident, au Midi, à l'Orient et au Septentrion, sur lesquels on lit dans le même ordre : les sens, les arts, les sciences, les bienfaiteurs de l'humanité.

Selon l'usage maçonnique, après l'entrée habituelle de l'Apprenti, le Vénérable lui explique les divers symboles : nous ne donnons que les passages saillants.

Au premier enseignement : *les sens*, le Vénérable place dans la main gauche du récipiendaire un maillet et un ciseau et lui met dans la main droite une règle qu'il lui fait poser sur l'épaule.

Au deuxième enseignement : *les arts*, le Vénérable s'exprime ainsi :

F.·. Exp.·., Retirez au candidat le maillet et le ciseau et remettez-lui un compas avec la règle.

L'art est un besoin de l'homme.

Il flatte à la fois les sens qui en éprouvent le charme et l'intelligence qui en comprend la beauté et l'harmonie.

Les emblèmes de la F.·. M.·. sont spécialement empruntés à l'Art de l'Architecture, parce que notre œuvre est d'élever un édifice, celui d'une société où la Justice et la Vérité régneront en souveraines.

La Règle et le Compas font partie de l'outillage allégorique de ce grand travail.

L'homme embellit sa vie par les arts et réjouit sa conscience en les faisant servir à l'œuvre de la civilisation (p. 40).



Le troisième enseignement : *les sciences*, est plus significatif et carrément irréligieux.

Le Vén.·. — F.·. Exp.·., donnez au candidat un niveau à la place du compas.

Le Vén.·. — Les Sciences sont de différents ordres. Les Sciences naturelles s'appliquent aux conditions et propriétés de la matière, telles que la Physique, la Chimie, la Botanique, la Biologie.

Les Sciences mathématiques traitent des nombres et des formes des objets, telles que l'Arithmétique, la Géométrie. Les Sciences intellectuelles étudient les Facultés et les opérations de la Pensée pour en déterminer les lois et nous aider à diriger notre entendement; telles sont la Logique, la Philosophie, la Psychologie.

Les Sciences sociologiques s'occupent des relations des êtres humains vivant en société, comme l'Economie politique, l'Education, l'Histoire et la Politique.

L'astronomie nous a montré l'ancienneté du monde par l'existence d'étoiles perdues dans le fond du firmament dont la lumière et emploie un million d'années à nous arriver. La Géologie et la Zoologie nous ont réglé sur la vieille origine de la Terre et sur l'unité de plan de la nature, dans laquelle l'homme se relie intimement par son organisme à toute l'échelle animale.

Les sciences ont détruit les fables des religions.

Le niveau et la règle qui sont dans vos mains représentent des instruments de précision et de rigueur méthodique à l'aide desquels l'homme a pu arriver à la vérité et à la puissance (p. 41).

Au quatrième enseignement : *les bienfaiteurs de l'humanité*, on enlève au candidat la règle et le niveau et on lui donne à la place un livre et un compas. La tirade sur les *bienfaiteurs de l'humanité* est des plus banales, on leur doit « le culte de la reconnaissance ».

Le cinquième enseignement : *glorification du travail*, contient aussi une attaque contre l'enseignement catholique.

Le Vén.·. — F.·. Exp.·., débarrassez le Récip.·. de ses outils.

Le Vén.·. — Mon F.·., vous voilà les mains libres, mais toujours muni de votre tablier, emblème du travail.

Maintenant que vous êtes dans un temps de repos, gravez profondément dans votre esprit que le travail est l'honneur de la vie humaine. Le travail est toute la fortune de l'humanité. Toute force, toute joie, tout prestige vient de lui. Longtemps considéré comme la marque de la servitude et de la déchéance, il a pris peu à peu, sous l'influence des idées saines, la place prépondérante qui lui



appartient. D'humble tributaire, il est devenu souverain parmi les hommes. Du moins, si sa considération n'est pas aussi haut qu'elle devrait l'être, il s'élève de plus en plus pour tout dominer et faire retomber dans la mésestime et le mépris l'oisiveté et la grandeur stérile.

Gloire au travail (p. 43).

Puis on fait faire au récipiendaire les trois pas d'apprenti suivis des deux pas de maître, et il arrive à l'Orient où sont réunis les outils qu'on y a déposés.

Le rituel continue ainsi :

Le Vén.·., frappant un coup de maillet. — Debout et à l'Ordre, mes FF.·.

Le Vén.·. — Mes FF.·., élevons nos cœurs dans une commune pensée.

Que le Travail qui nous donne l'estime de nous-mêmes et qui nous fait meilleur pour les autres, que le Travail qui nous protège contre le vice, qui nous assure la Liberté, qui nous enseigne l'Egalité et nous mûrit pour la Fraternité, que le Travail, enfin, soit célébré dans cette réception solennelle pour les enfants de la Veuve.

Mes FF.·., restez debout.

Quant à vous, apprenti, veuillez vous approcher pour prêter votre Obligation.

L'app.·. ayant la main posée sur la Constitution.

Voici la formule de votre Obligation :

Obligation.

« Je jure et promets solennellement, en présence de cette respectable assemblée, de ne jamais révéler à aucun profane ni même à aucun App.·. les secrets du grade de Comp.·. Je renouvelle ma promesse d'aimer et d'assister mes FF.·. Si jamais je deviens parjure, puissé-je avoir le cœur arraché, afin qu'il ne soit plus question de moi parmi les Maç.·. »

Veuillez déclarer que vous le jurez tout en portant en même temps que votre main droite à l'endroit du cœur les doigts prêts à l'arracher.

Le Récipiendaire. — Je le jure (p. 44).

Le Vénérable reçoit alors l'Apprenti comme Compagnon et lui donne l'étreinte fraternelle après avoir frappé cinq coups avec son maillet sur la lame du glaive et rabattu la bavette du tablier de l'apprenti.

Nous n'insistons pas sur les préliminaires du rituel pour le

grade de maître..... Après les simagrées ordinaires, vient l'exposition de la doctrine (!!!)

Le T.·. R.·. M.·. — F.·. Exp.·., veuillez conduire le récipiendaire sur la terre funèbre où il se couchera les pieds vers l'Orient, représentant le corps d'Hiram assassiné.

Après ce mouvement :

Compagnon, qui êtes enveloppé en ce moment de la grandeur de la mort, écoutez!

Les Maîtres recherchèrent le corps d'Hiram.

C'est en mémoire de cette affligeante exploration que nous avons la tête couverte.

En voyageant vers l'Orient, les maîtres aperçurent à la lueur du crépuscule un acacia ombrageant un tertre où se voyait une terre fraîchement remuée. Ils découvrirent bientôt sous cette terre suspecte le corps de l'illustre victime. Une équerre et un compas abandonnés non loin n'indiquaient que trop le grade des meurtriers.

Hiram est mort plein de vie et de pensées.

Il fut frappé par l'injuste envie et par l'ignorance, trop sujette à voir son ennemi dans son sauveur et qui porte ses fureurs indistinctement sur toutes les têtes, comme si le crime avait aussi pour mission, dans l'ordre de la nature, de marquer à sa façon tragique la solidarité existant entre tous les hommes.

Compagnon, apprenez à souffrir la mort, sachez la comprendre comme une haute marque d'unité entre tous les êtres qui concourent par la vie comme par la mort à l'accomplissement des destinées de l'humanité. La pensée de la mort, lorsqu'elle s'inspire de la raison philosophique, est ce qui ennoblit l'homme davantage. Elle l'égale aux grandes forces de la nature en l'élevant à leur niveau par l'intelligence. Elle infiltre la fraternité humaine dans son cœur. La mort est le plus beau des mystères de la nature. Le mort, quel qu'il soit, doit-être l'objet du respect universel.

Pendant ce discours, on rallume les étoiles.

Le T.·. R.·. M.·. FF.·. — Experts, relevez le récipiendaire et faites-vous assister d'autres Maîtres, car souvenons-nous que, sans le secours des autres, nous ne pouvons rien.

Le F.·. Exp.·. — A mon aide, mes FF.·.

Quelques FF.·. du premier rang se présentent.
Après ce mouvement :

Le T.·. R.·. M.·. — Conduisez le récipiendaire entre les colonnes. Debout et à l'ordre, Vén.·. MM.·.



Célébrons par des acclamations cet heureux jour, car notre Maître Hiram a repris la vie dans la personne de notre F.·. N*** (p. 59).

Voici ensuite la formule de l'obligation :

Obligation :

Le T.·. R.·. M.·. — Voici les termes de votre nouvelle obligation :

« De ma libre volonté, en présence de tous les Maîtres, ici réunis et à la face de tous les Maçons répandus sur la terre, je promets de remplir fidèlement les obligations qui sont imposées par le grade de Maître qui va m'être conféré.

» Je promets, en outre, amitié, attachement et assistance à tous mes FF.·.

» Si je manque à ces promesses, que je sois banni de la société des hommes justes. » Le jurez-vous? (p. 60).

Terminons par des extraits du discours de l'orateur. On retrouvera les mêmes idées et presque les mêmes phrases que celles relevées par nous dans le rituel de la Maçonnerie mixte.

L'orat.·. — Mon Frère, en Egypte, la maîtrise, 3e grade de l'Initié, se nommait « Porte de la mort ». En effet, vous avez touché aux confins de la vie et de la nuit pour revenir à la lumière.

Cette allégorie se retrouve dans toutes les légendes de l'humanité.

La nuit est l'inconnu qui appelle les investigations de l'esprit, et l'inconnu est une fatalité qui ramène l'homme de sens aux réalités tangibles, c'est-à-dire à la clarté terrestre de la raison. Le jour et la nuit représentent aussi la lutte éternelle contre le bien et le mal, entre l'utile et le nuisible. La légende d'Hiram est une scène symbolique de ce grand drame qui se joue sur la terre entre ces deux grands principes du bien et du mal, tous deux dans l'homme où ils se combattent perpétuellement, l'un étant l'intelligence, l'autre l'ignorance.

Les différentes théogonies ont pris pour base ce dualisme des phénomènes moraux purement humains, en l'incarnant dans des puissances antagoniques supérieures à l'homme.

A l'origine lointaine de toutes les religions, lorsqu'on remonte à leurs premiers éléments de formation, on trouve le culte commun du soleil et du feu. L'adoration du soleil et du feu fut le premier hommage de l'homme à la lumière qui le délivrait des terreurs de la nuit.

Dans le christianisme, l'Enfant Jésus vu dans son berceau, sa petite tête éclatante de rayons lumineux, accompagnée de l'éventail sacré servant à attiser le feu, n'est autre que le symbole vivant,

mais déjà fort anciennement employé, du soleil levant, ramenant l'espoir dans l'homme avec l'éclat du jour.

Mais quel est Hiram dont nous commémorons la mort?

L'Orient, berceau de la civilisation, et en même temps la source des légendes, nous a transmis son nom.

On le fait vivre au temps de Salomon, quand ce chef d'un peuple qui avait implanté le monothéisme dans le monde voulut faire élever un temple magnifique à Jéhovah.

Hiram, ou autrement Hiram-Abi, célèbre architecte, fut chargé de l'entreprise (p. 63).

Ici, une description analogue à celle que nous avons donnée, mais plus courte; elle continue ainsi :

Les groupes se forment en dessins réguliers dans cette profonde masse d'hommes.

Dans un ordre imposant, on les voit marcher en trois corps principaux, où se succèdent : les Maîtres, les Compagnons et les Apprentis.

La terre tremble sous leurs pas.

Devant cette force de l'ordre et du nombre, Salomon pâlit.

Il venait d'apercevoir dans les images de l'avenir cette puissance formidable devenue consciente d'elle-même qui se nomme « le peuple ».

L'avènement du peuple est l'avènement du droit, car le règne de tous est nécessairement le règne de la justice.

Hiram, c'est la révolution populaire toujours grandissante dans le sein des sociétés humaines, et dont la foudre, parfois meurtrière pour ses propres défenseurs, a ruiné, par ses coups répétés, les fondements de l'oppression exercée sur tous par quelques-uns.

Hiram, dans la légende maçonnique, est synonyme de délivrance.

Les outils de son art de construction sont, aux yeux des Maç.·. les emblèmes de la rectitude intellectuelle et morale, le signe de la force invincible du travail et le doux symbole de la fraternité humaine dans la communauté du labeur.

Rien n'est salutaire à la raison philosophique de l'homme comme le lien qu'elle établit entre le passé et le présent. En consacrant dans l'initiation au grade de M.·. une légende qui lui a servi à s'organiser et à attirer ses adeptes, la F.·. M.·. ne fait elle-même que relier le présent au passé et honorer d'un sentiment filial sa propre histoire.

Maintenant, salut à vous, mon Vénérable Maître, à qui la porte de la Chambre du Milieu vient d'être ouverte! Faites refleurir en votre personne les vertus d'Hiram, répandez l'honneur sur les enfants de la Veuve par vos actes, et grandissez l'humanité par votre amour et vos lumières! (p. 64.)



LA DOCTRINE ET LES PRINCIPES

DE LA FRANC-MAÇONNERIE MIXTE

D'APRÈS LE F.·. MARTIN

(*Suite et fin*). (1).

Quoi qu'il en soit de l'origine plus ou moins *lacustre* de la Maçonnerie et des roseaux marécageux qui lui servirent de litière, nous nous attacherons aux pas du Fr.·. Georges Martin pour en suivre, à travers les âges, les prétendues étapes. A l'en croire, c'est elle qui a recueilli, pour le transmettre à ses petits neveux, l'Art dans son intégrité. C'est grâce à « la puissance de Confraternité maçon.·...... que l'Art antique, l'Art ancien, ou l'Art de la Renaissance, produisirent des monuments à peu près semblables à la même époque, chez les peuples du même degré de civilisation..... » (p. 44). Ne semble-t-il pas, à la lecture de ces lignes, que les tendances païennes de la Maçonnerie lui donnent l'illusion d'avoir sauvé le paganisme?

C'est en voyageant d'un pays dans un autre que les Mait.·. de toutes les époques de l'Antiquité ou du Moyen-Age purent faire progresser partout et presque simultanément le Travail Manuel, l'Art et les Sciences se rattachant à la Construction. App.·. Comp.·. et Mait.·. se réunissaient dans des At.·. séparés, ou quelquefois tous ensemble pour travailler dans un même At.·.; les Mait.·. seuls dirigeaient le travail..... (p. 45).

Ainsi, voilà l'histoire de l'Art refondue, mise au point, et le docteur Fr.·. Martin a trouvé le moyen de la remanier merveilleusement pour en faire la pierre d'appui de tous les symboles qui s'épanouissent aujourd'hui dans les Ateliers rajeunis.

(1) Voir décembre 1897, p. 467.



Du reste, les Maçons « étaient libres penseurs » et, naturellement, les plus vertueux des hommes, ce qui leur donnait une grande indépendance de caractère pour flageller d'une façon naturaliste les vices de ceux qui les payaient pour élever des palais, des châteaux, des temples ou des églises..... L'on peut dire que tous les dieux, tous les prêtres et tous les grands de la terre ont été cloués au pilori par les Maç.·...... (p. 45).

Nous n'avions pas besoin de cet aveu pour savoir que le mobile de la Franc-Maçonnerie est la haine de toute autorité temporelle ou spirituelle, et son but réel la destruction de cette même autorité. Leurs symboles sont assez transparents pour n'offrir aucun doute à ce sujet. Mais ces gens-là nous croient bien naïfs s'ils espèrent nous faire gober comme une pilule leurs fantaisistes interprétations. Ils peuvent bien nous présenter leurs ancêtres sous les dehors de mauvais domestiques qui jouent de bien bons tours à leurs maîtres ; mais j'hésiterai toujours à croire ces derniers assez *bêtes* pour donner leur argent à des individus qui les ridiculisaient, sans épurer leurs plans et surveiller l'exécution de leurs travaux. Où le Fr.·. Martin devient plus véridique c'est quand il écrit :

Au commencement du XVIIIe siècle, les Francs-Maçons ouvrirent leurs Att.·. aux Lettres, aux Philosophes et aux hommes de Science.

De ce jour, la Franc-Maçonnerie ne fut plus l'Association exclusivement réservée aux travailleurs manuels des différentes corporations du bâtiment; tout le monde put y être admis sous certaines garanties, et après avoir subi des épreuves physiques et morales.

Elle devint alors le centre commun pour tous les travailleurs manuels et intellectuels, le laboratoire d'où sortirent toutes les grandes idées et toutes les grandes conceptions qui sont l'honneur de la fin du XVIIIe siècle et de tout le XIXe (p. 45).

Ici nous tombons dans la réalité, la triste et écœurante réalité. Parmi ces « grandes idées et ces grandes conceptions », il faut ranger la machine du Fr.·. Guillotin, avec toutes les têtes coupées et tous les ruisseaux de sang, car :

C'est du choc des idées dans les LL.·., entre penseurs, philosophes, hommes de science, lettrés, savants de tous ordres, et travailleurs manuels de toutes professions, qu'est sortie la Révolution française..... Elle fit successivement la révolution politique dans la plupart des pays civilisés, et la prépare dans ceux où elle est encore à faire..... (p. 46).



Ici je demanderai à mes aimables lecteurs la permission de rappeler une citation devant laquelle les incrédules devraient baisser pavillon, les indifférents secouer leur torpeur, et les myopes mettre une paire de lunettes pour voir clair.

On jugera si le pape Léon XIII a eu raison de proclamer que,

dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des Francs-Maçons a fait d'incroyables progrès..... a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commencé à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On en est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses; non certes en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la Franc-Maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites. (Encyclique *Humanum genus.*)

Coopératrice ou satellite, la Maçonnerie mixte ne se contente pas de cela, elle sera quelque chose de mieux: et sans autre forme de procès, par les muscles de Martin, elle décoche à ses devancières un triple coup de pied de l'âne. Un pied pour le Gr.·. O.·., un autre pour l'Ecossisme, un troisième pour Misraïm, et du sabot qui lui reste elle prépare de grandes enjambées dans la voie du progrès humain.

En termes moins figurés : la Maçonnerie, qui a fait la Révolution politique.

reste impuissante à supprimer le cléricalisme et à résoudre la question sociale (p. 46). Il faut qu'elle soit régénérée.

Pour continuer son évolution, la Franc-Maçon.·. doit devenir mixte, c'est-à-dire ouvrir ses LL.·. aux femmes et proclamer l'égalité de droits des deux sexes : le Droit humain. (*Ibid.*)

On ne saurait affirmer plus clairement ses ambitions. C'est sa Maçonnerie, à lui, Fr.·. Georges Martin, qui est appelée à parfaire ce que l'autre n'a encore qu'ébauché.

Elle marche parallèlement à son aînée qui ne veut pas la reconnaître. Mais, ou elle l'absorbera, ou la Franc-Maçon.·. masculine se transformera en Franc-Maçon.·. mixte; c'est dans l'ordre fatal du progrès (46).

Et maintenant, demandez le programme, voici le programme tout à fait nouveau !

La Franc-Maç.·. mixte proclame l'*égalité de droits des deux sexes, la liberté absolue de conscience, et le droit à la vie de l'être humain, par le travail.....*

La Franc-Maç.·. mixte n'est ni une religion ni un dogme, ne s'occupant pas de l'au delà; elle se préoccupe tout spécialement de rechercher les progrès sociaux qui pourront assurer à l'être humain la plus grande somme de bien-être matériel et de bonheur moral pendant sa vie (p. 46 et 47).

Après avoir prononcé l'oraison funèbre de la vieille Maçonnerie, le Fr.·. Martin se fait prophète en ce qui concerne la sienne. Car s'il y a trois phases dans l'évolution maçonnique, la troisième lui est incontestablement réservée.

Voici sa classification :

La première phase remonte « aux origines mêmes de la civilisation la plus primitive »..... (les lacustres!) et dure jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

La seconde, qui commence avec le XVIIIe siècle, nous conduit aux dernières années du XIXe.

La troisième et dernière phase sera, comme la première, d'une très longue durée, car elle ne prendra fin qu'avec l'humanité elle-même (p. 47).

Et savez-vous quand cette période a commencé? Exactement le 4 avril 1893, le jour glorieux où la Maçonnerie hermaphrodite du Fr.·. Martin est descendue sur la terre pour régénérer le monde.

Après les explications d'ordre général, l'illustre fondateur du *Droit humain* s'abandonne doucement à des détails techniques sur les Colonnes du Nord et du Sud, le Delta sacré, l'Autel, le Soleil, la Lune et les Etoiles, tant de choses si souvent ressassées qu'elles finiraient par endormir le lecteur.

D'ailleurs, la Franc.·. mixte a adopté les moyens de reconnaissance du Rite Ecoss.·., le plus universellement répandu dans le Monde (1), tels qu'ils ont été arrêtés par les Grandes Constitutions du 1er mai 1886, et consacrés par le Conv.·. Universel des Sup.·.·. Cons.·. réunis à Lausanne, le 22 septembre 1875 (p. 46).

(1) En France, cependant, il n'entre guère que pour 1/5 dans l'effectif maçonnique (N. de la R.)



Ceci nous remet en mémoire que, sauf vérification, les Suprêmes Conseils représentés au Convent de Lausanne étaient en bien petit nombre.

Quoi qu'il en soit, si la Maçonnerie mixte a emprunté à l'Ecossisme ses formules et ses symboles,

elle reste persuadée que le pouvoir fausse l'esprit de beaucoup d'hommes..... que les gouvernants maç.·. ne valent guère mieux que que les gouvernants prof.·. (p. 63).

Le Fr.·. Martin ajoute :

Je crois qu'ils valent un peu mieux cependant.

Cet *un peu* est consolant, au même titre que l'adage du même Fr.·. :

Le Franc-Maç.·. n'ignore pas qu'il ne peut pas devenir parfait (p. 63).

Personne n'en doute!

ATHANASE ANTIME.



LEON XIII
ET LA FRANC-MAÇONNERIE

ENCYCLIQUE « HUMANUM GENUS »

(SUITE)

En outre, la nature humaine ayant été viciée par le péché originel, et, à cause de cela, étant devenue beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est absolument impossible si les mouvements désordonnés de l'âme ne sont pas réprimés et si les appétits n'obéissent pas à la raison. Dans ce conflit, il faut souvent mépriser les intérêts terrestres et se résoudre aux plus durs travaux et à la souffrance, pour que la raison victorieuse demeure en possession de sa principauté. Mais les naturalistes et les francs-maçons, n'ajoutant aucune foi à la révélation que Nous tenons de Dieu, nient que le père du genre humain ait péché, et, par conséquent, que les forces du libre arbitre soient d'aucune façon « débilitées ou inclinées vers le mal » (1). Tout au contraire, ils exagèrent la puissance et l'excellence de la nature, et, mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent même pas concevoir la nécessité de faire de constants efforts, et de déployer un très grand courage pour comprimer les révoltes de la nature et pour imposer silence à ses appétits.

Aussi voyons-nous multiplier et mettre à la portée de tous les hommes tout ce qui peut flatter leurs passions. Journaux et brochures d'où la réserve et la pudeur sont bannies ; représentations théâtrales dont la licence passe les bornes ; œuvres artistiques où s'étalent, avec un cynisme révoltant, les principes de ce qu'on appelle aujourd'hui le *réalisme*, inventions

(1) Conc. Trid., Sess. VI, *De Justif.*, c. I.



ingénieuses destinées à augmenter les délicatesses et les jouissances de la vie; en un mot, tout est mis en œuvre pour satisfaire l'amour du plaisir, avec lequel finit par se mettre d'accord la vertu endormie.

Assurément, ceux-là sont coupables, mais, en même temps, ils sont conséquents avec eux-mêmes, qui, supprimant l'espérance des biens futurs, abaissent la félicité au niveau des choses périssables, plus bas même que les horizons terrestres. A l'appui de ces assertions, il serait facile de produire des faits certains, bien qu'en apparence incroyables. Personne, en effet, n'obéissant avec autant de servilité à ces habiles et rusés personnages que ceux dont le courage s'est énervé et brisé dans l'esclavage des passions, il s'est trouvé dans la Franc-Maçonnerie des sectaires pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens de saturer la multitude de licences et de vices, bien assurés qu'à ces conditions elle serait tout entière entre leurs mains et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux.

Relativement à la société domestique, voici à quoi se résume l'enseignement des naturalistes. Le mariage n'est qu'une variété de l'espèce des contrats; il peut donc être légitimement dissous à la volonté des contractants. Les chefs du gouvernement ont puissance sur le lien conjugal. Dans l'éducation des enfants, il n'y a rien à leur enseigner méthodiquement ni à leur prescrire en fait de religion. C'est affaire à chacun d'eux, lorsqu'ils seront en âge, de choisir la religion qui leur plaira. — Or, non seulement les francs-maçons adhèrent entièrement à ces principes, mais ils s'appliquent à les faire passer dans les mœurs et dans les institutions. Déjà, dans beaucoup de pays, même catholiques, il est établi qu'en dehors du mariage civil il n'y a pas d'union légitime. Ailleurs, la loi autorise le divorce, que d'autres peuples s'apprêtent à introduire dans leur législation le plus tôt possible. Toutes ces mesures hâtent la réalisation prochaine du projet de changer l'essence du mariage et de le réduire à n'être plus qu'une union instable, éphémère, née du caprice d'un instant, et pouvant être dissoute quand ce caprice changera.

La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Les

francs-maçons espèrent qu'ils pourront aisément former d'après leurs idées cet âge si tendre, et en plier la flexibilité dans le sens qu'ils voudront, rien ne devant être plus efficace pour préparer à la société civile une race de citoyens telle qu'ils rêvent de la lui donner. C'est pour cela que, dans l'éducation et dans l'instruction des enfants, ils ne veulent tolérer les ministres de l'Eglise, ni comme surveillants, ni comme professeurs. Déjà, dans plusieurs pays, ils ont réussi à faire confier exclusivement à des laïques l'éducation de la jeunesse, aussi bien qu'à proscrire totalement de l'enseignement de la morale les grands et saints devoirs qui unissent l'homme à Dieu.

Viennent ensuite les dogmes de la science politique. Voici quelles sont en cette matière les thèses des naturalistes : les hommes sont égaux en droits ; tous, et à tous les points de vue, sont d'égale condition. Etant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables, et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque, à moins que cette autorité ne procède d'eux-mêmes. Tout pouvoir est dans le peuple libre ; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'Etat, même malgré eux. La source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside soit dans la multitude, soit dans le pouvoir qui régit l'Etat, mais quand il a été constitué d'après les nouveaux principes. En outre, l'Etat doit être athée. Il ne trouve, en effet, dans les diverses formes religieuses, aucune raison de préférer l'une à l'autre ; donc, toutes doivent être mises sur un pied d'égalité.

Or, que ces doctrines soient professées par les francs-maçons, que tel soit pour eux l'idéal d'après lequel ils entendent constituer les sociétés, cela est presque trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. Il y a déjà longtemps qu'ils travaillent ouvertement à le réaliser, en y employant toutes leurs forces et toutes leurs ressources. Ils frayent ainsi le chemin à d'autres sectaires nombreux et plus audacieux, qui se tiennent prêts à tirer de ces faux principes des conclusions encore plus détestables, à savoir le partage égal et la com-



munauté des biens entre tous les citoyens, après que toute distinction de rang et de fortune aura été abolie.

Les faits que Nous venons de résumer mettent en une lumière suffisante la constitution intime des francs-maçons et montrent clairement par quelle route ils s'acheminent vers leur but. Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers. En effet, vouloir détruire la religion et l'Eglise établies par Dieu lui-même et assurées par lui d'une perpétuelle protection, pour ramener parmi nous, après dix-huit siècles, les mœurs et les institutions des païens, n'est-ce pas le comble de la folie et de la plus audacieuse impiété? Mais ce qui n'est ni moins horrible ni plus supportable, c'est de voir répudier les bienfaits miséricordieusement acquis par Jésus-Christ, d'abord aux individus, puis aux hommes groupés en familles et en nations: bienfaits qui, au témoignage des ennemis même du christianisme, sont du plus haut prix. Certes, dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine implacable dont Satan est animé à l'égard de Jésus-Christ et sa passion de vengeance.

L'autre dessein, à la réalisation duquel les francs-maçons emploient tous leurs efforts, consiste à détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté. Par là ils se font les auxiliaires de ceux qui voudraient qu'à l'instar de l'animal l'homme n'eût d'autre règle d'actions que ses désirs. Ce dessein ne va à rien moins qu'à déshonorer le genre humain et à le précipiter ignominieusement à sa perte. Le mal s'augmente de tous les périls qui menacent la société domestique et la société civile. Ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, tous les peuples, tous les siècles, s'accordent à reconnaître dans le mariage quelque chose de sacré et de religieux, et la loi divine a pourvu à ce que les unions conjugales ne puissent pas être dissoutes. Mais si elles deviennent purement profanes, s'il est permis de les rompre au gré des contractants, aussitôt la constitution de la famille sera en proie au trouble et à la confusion; les femmes seront découronnées de leur dignité; toute protection et toute sécurité disparaîtront pour les enfants et pour leurs intérêts.

Quant à la prétention de faire l'Etat complètement étranger à la religion et pouvant administrer les affaires publiques

sans tenir plus compte de Dieu que s'il n'existait pas, c'est une témérité sans exemple, même chez les païens. Ceux-ci portaient si profondément gravée au plus intime de leurs âmes, non seulement une idée vague des dieux, mais la nécessité sociale de la religion, qu'à leur sens il eût été plus aisé à une ville de se tenir debout sans être appuyée au sol que privée de Dieu. De fait, la société du genre humain, pour laquelle la nature nous a créés, a été constituée par Dieu, auteur de la nature. De lui, comme principe et comme source, découlent dans leur force et dans leur pérennité les bienfaits innombrables dont elle nous enrichit. Aussi, de même que la voix de la nature rappelle à chaque homme en particulier l'obligation où il est d'offrir à Dieu le culte d'une pieuse reconnaissance, parce que c'est à lui que nous sommes redevables de la vie et des biens qui l'accompagnent, un devoir semblable s'impose aux peuples et aux sociétés.

De là résulte avec la dernière évidence que ceux qui veulent briser toute relation entre la société civile et les devoirs de la religion ne commettent pas seulement une injustice, mais, par leur conduite, prouvent leur ignorance et leur ineptie. En effet, c'est par la volonté de Dieu que les hommes naissent pour être réunis et pour vivre en société; l'autorité est le lien nécessaire au maintien de la société civile, de telle sorte que, ce lien brisé, elle se dissout fatalement et immédiatement. L'autorité a donc pour auteur le même Etre qui a créé la société. Aussi, quel que soit celui entre les mains de qui le pouvoir réside, il est le ministre de Dieu. Par conséquent, dans la mesure où l'exigent la fin et la nature de la société humaine, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes, comme à l'autorité même de Dieu qui gouverne tout; et rien n'est plus contraire à la vérité que de soutenir qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît.

De même, si l'on considère que tous les hommes sont de même race et de même nature et qu'ils doivent tous atteindre la même fin dernière, et si l'on regarde aux devoirs et aux droits qui découlent de cette communauté d'origine et de destinée, il n'est pas douteux qu'ils ne soient tous égaux. Mais, comme ils n'ont pas tous les mêmes ressources d'intelligence et qu'ils diffèrent les uns des autres, soit par les



facultés de l'esprit, soit par les énergies physiques : comme enfin il existe entre eux mille distinctions de mœurs, de goûts, de caractères, rien ne répugne tant à la raison que de prétendre les ramener tous à la même mesure et d'introduire dans les instructions de la vie civile une égalité rigoureuse et mathématique. De même, en effet, que la parfaite constitution du corps humain résulte de l'union et de l'assemblage des membres qui n'ont ni les mêmes forces, ni les mêmes fonctions, mais dont l'heureuse association et le concours harmonieux donnent à tout l'organisme sa beauté plastique, sa force et son aptitude à rendre les services nécessaires, de même, au sein de la société humaine, se trouve une variété presque infinie de parties dissemblables. Si elles étaient toutes égales entre elles et libres, chacune pour son compte, d'agir à leur guise, rien ne serait plus difforme qu'une telle société. Si, au contraire, par une sage hiérarchie des mérites, des goûts, des aptitudes, chacune d'elles concourt au bien général, vous voyez se dresser devant vous l'image d'une société bien ordonnée et conforme à la nature.

Les malfaisantes erreurs que Nous venons de rappeler menacent les Etats des dangers les plus redoutables. En effet, supprimez la crainte de Dieu et le respect dû à ses lois; laissez tomber en discrédit l'autorité des princes; donnez libre carrière et encouragement à la manie des révolutions; lâchez la bride aux passions populaires, brisez tout frein, sauf celui des châtiments, vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions : tel est, il est vrai, le but avéré, explicite que poursuivent de leurs efforts beaucoup d'associations communistes et socialistes; et la secte des francs-maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats puisqu'elle favorise leurs desseins et que, sur le terrain des principes, elle est entièrement d'accord avec elles. Si ces principes ne produisent pas immédiatement et partout leurs conséquences extrêmes, ce n'est ni à la discipline de la secte, ni à la volonté des sectaires qu'il faut l'attribuer; mais d'abord à la vertu de cette divine religion qui ne peut être anéantie; puis aussi à l'action des hommes qui, formant la partie la plus saine des nations, refusent de subir le joug des Sociétés secrètes, et luttent avec courage contre leurs entreprises insensées.



Et plût à Dieu que tous, jugeant l'arbre par ses fruits, sussent reconnaître le germe et le principe des maux qui nous accablent, des dangers qui nous menacent! Nous avons affaire à un ennemi rusé et fécond en artifices. Il excelle à chatouiller agréablement les oreilles des princes et des peuples; il a su prendre les uns et les autres par la douceur de ses maximes et l'appât de ses flatteries. — Les princes? Les francs-maçons se sont insinués dans leur faveur sous le masque de l'amitié, pour faire d'eux des alliés et de puissants auxiliaires, à l'aide desquels ils opprimeraient plus sûrement les catholiques. Afin d'aiguillonner plus vivement le zèle de ces hauts personnages, ils poursuivent l'Eglise d'impudentes calomnies. C'est ainsi qu'ils l'accusent d'être jalouse de la puissance des souverains et de leur contester leur droits. Assurés par cette politique de l'impunité de leur audace, ils ont commencé à jouir d'un grand crédit sur les gouvernements. D'ailleurs, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondements des empires, à poursuivre, à dénoncer et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la secte ne l'exige. — Les peuples? Ils se jouent d'eux en les flattant par des procédés semblables. Ils ont toujours à la bouche les mots de *liberté* et de *prospérité publique*. A les en croire, c'est l'Eglise, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrées de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux, et, excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissances ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours au-dessous de l'imagination et de ses désirs. Bien loin d'être devenu plus heureux, le peuple, accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépouillé des consolations qu'il eût pu trouver avec tant de facilité et d'abondance dans les croyances et les pratiques de la religion chrétienne. Lorsque les hommes s'attaquent à l'ordre providentiellement établi, par une juste punition de leur orgueil, ils trouvent souvent l'affliction et la ruine à la place de la fortune prospère sur laquelle ils avaient témérairement compté pour l'assouvissement de tous leurs désirs.

Quant à l'Eglise, si, par-dessus toute chose, elle ordonne



aux hommes d'obéir à Dieu, souverain Seigneur de l'univers, l'on porterait contre elle un jugement calomnieux, si on croyait qu'elle est jalouse de la puissance civile ou qu'elle songe à entreprendre sur les droits des princes. Loin de là. Elle met sous la sanction du devoir et de la conscience l'obligation de rendre à la puissance civile ce qui lui est légitimement dû. Si elle fait découler de Dieu lui-même le droit de commander, il en résulte pour l'autorité un surcroît considérable de dignité et une facilité plus grande de se concilier l'obéissance, le respect et le bon vouloir des citoyens.

D'ailleurs, toujours amie de la paix, c'est elle qui entretient la concorde, en embrassant tous les hommes dans la tendresse de sa charité maternelle. Uniquement attentive à procurer le bien des mortels, elle ne se lasse pas de rappeler qu'il faut toujours tempérer la justice par la clémence, le commandement par l'équité, les lois par la modération; que le droit de chacun est inviolable; que c'est un devoir de travailler au maintien de l'ordre et de la tranquillité générale, et de venir en aide, dans toute la mesure du possible, par la charité privée et publique, aux souffrances des malheureux. Mais pour employer fort à propos les paroles de saint Augustin, *ils croient ou ils cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est incompatible avec le bien de l'Etat, parce qu'ils veulent fonder l'Etat non sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices* (1). Si tout cela était mieux connu, princes et peuples feraient preuve de sagesse politique et agiraient conformément aux exigences du salut général, en s'unissant à l'Eglise pour résister aux attaques des francs-maçons, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour combattre l'Eglise.

Quoi qu'il en puisse advenir, Notre devoir est de Nous appliquer à trouver des remèdes proportionnés à un mal si intense et dont les ravages ne se sont que trop étendus. Nous le savons : notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage. Il importe donc souverainement de faire d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun. Aussi, tous les décrets portés par les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, en vue de paralyser

(1) Epist. 137, ad Volusianum, c. v, n. 20.



les efforts et les tentatives de la secte maçonnique; toutes les sentences prononcées par eux pour détourner les hommes de s'affilier à cette secte ou pour les déterminer à en sortir, Nous entendons les ratifier de nouveau, tant en général qu'en particulier. Plein de confiance à cet égard dans la bonne volonté des chrétiens, Nous les supplions, au nom de leur salut éternel, et Nous leur demandons de se faire une obligation sacrée de conscience de ne jamais s'écarter, même d'une seule ligne, des prescriptions promulguées à ce sujet par le Siège Apostolique.

Quant à vous, Vénérables Frères, nous vous prions, Nous Vous conjurons d'unir Vos efforts aux Nôtres, et d'employer tout Votre zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte tout entière. Il s'agit pour Vous de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Combattant pour de si grandes causes, ni le courage ni la force ne Vous feront défaut. Il vous appartient de déterminer dans Votre sagesse par quels moyens plus efficaces Vous pourrez avoir raison des difficultés et des obstacles qui se dresseront contre Vous. — Mais, puisque l'autorité inhérente à Notre charge Nous impose le devoir de Vous tracer Nous-mêmes la ligne de conduite que Nous estimons la meilleure, Nous vous dirons :

En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est.

Secondement, par vos discours et par des Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples; faites-leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez-leur la perversité de leurs doctrines et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences plusieurs fois portées par Nos prédécesseurs, aucun catholique, s'il veut rester digne de son nom, et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut, sous aucun prétexte, s'affilier à la secte des francs-maçons. Que personne donc ne se laisse tromper par de fausses apparences d'honnêteté. Quelques personnes peuvent, en effet, croire que, dans les projets des francs-maçons, il n'y a rien de formellement contraire à la sainteté de la religion et aux mœurs. Toutefois, le principe fondamental, qui est comme l'âme de la secte, étant condamné



par la morale, il ne saurait être permis de se joindre à elle, ni de lui venir en aide d'aucune façon.

Il faut ensuite, à l'aide de fréquentes instructions et exhortations, faire en sorte que les masses acquièrent la connaissance de la religion. Dans ce but, Nous conseillons très fort d'exposer, soit par écrit, soit de vive voix et dans des discours *ad hoc*, les éléments des principes sacrés qui constituent la philosophie chrétienne. Cette dernière recommandation a surtout pour but de guérir, par une science de bon aloi, les maladies intellectuelles des hommes et de les prémunir tout à la fois contre les formes multiples de l'erreur et contre les nombreuses séductions du vice, surtout en un temps où la licence des écrits va de pair avec une insatiable avidité d'apprendre. Pour l'accomplir, vous aurez avant tout l'aide et la collaboration de votre clergé, si vous donnez tous vos soins à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des saintes lettres.

Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle encore à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Vénérables Frères, les forces de ces deux ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Eglise catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car, plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les Sociétés secrètes, plus on sera empressé de les fuir.

Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par Nous en faveur du Tiers-Ordre de Saint-François, à la discipline duquel Nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir. Tel, en effet, qu'il a été établi par son auteur, il consiste tout entier en ceci : attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise, à la pratique des vertus chrétiennes. Il peut donc rendre de grands services pour aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que cette sainte association fasse donc tous les jours de nouveaux progrès. Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre d'elle, il en est un qui prime

tous les autres : cette association est une véritable école de Liberté, de Fraternité, d'Égalité, non selon l'absurde façon dont les francs-maçons entendent ces choses, mais telle que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain et que saint François les a mises en pratique.

Nous parlons donc ici de la liberté des enfants de Dieu, au nom de laquelle Nous refusons d'obéir à des maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions. Nous parlons de la fraternité qui Nous rattache à Dieu comme au Créateur et Père de tous les hommes. Nous parlons de l'égalité qui, établie sur les fondements de la justice et de la charité, ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire de la variété des conditions et des devoirs de la vie une harmonie admirable et une sorte de merveilleux concert dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile.

(A suivre.)



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DES LIVRAISONS







TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

B

C

D



M

N

O

P

Q



R

S

T

U

V

Imp. *gérant* : E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.

LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

DOUZIÈME ANNÉE — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE.

Administration et Rédaction : 83, rue de Rennes, à Paris.

Sommaire du numéro du 31 janvier 1898.



LA FRANC-MACONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
La Persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Le Complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les Francs-maçons, par Michel le Rocharet. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 15

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.





LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15e ANNÉE. — Mars 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 49

TABLE DES MATIÈRES



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à **Paris**.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 49 — MARS 1898

LES DOCTRINES DU MARTINISME

Au cours de notre polémique avec M. le docteur Encausse (Papus), président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, nous avons appris, par une de ses lettres (numéro de novembre 1897, p. 401), qu' « on peut être martiniste et catholique pratiquant » et aussi que l'Ordre a des membres partout, « même dans le clergé séculier ». Depuis, nous avons entendu dire de divers côtés que certains martinistes se proclamaient catholiques et s'approchaient des sacrements. Nous ne voulons aucunement mettre en doute leur bonne foi, mais nous croyons que ces disciples de M. Papus, affiliés à une Société secrète, ne connaissent qu'imparfaitement les doctrines mêmes de l'occultisme et celles de leurs chefs en particulier.

Nous avons promis de montrer que ces doctrines sont en opposition formelle avec l'enseignement de l'Eglise. On a pu



s'en rendre compte déjà par le discours initiatique composé par M. Stanislas de Guaita (numéro de janvier 1898, p. 497); mais nous voulons donner cette démonstration d'une manière plus complète.

Nous avons donc fait et fait faire quelques recherches dans les écrits de M. Papus et de M. Stanislas de Guaita. Ce dernier, en effet, membre du Suprême Conseil du Martinisme, était ainsi apprécié dans l'introduction du *Traité méthodique de science occulte,* par M. Papus : « Eliphas Lévi a trouvé un successeur de la plus haute envergure dans la personne de Stanislas de Guaita. Le style irréprochable et coloré de l'auteur de *Au seuil du mystère* et du *Serpent de la Genèse*, sa science profonde et sa merveilleuse érudition en font le représentant le plus élevé de la science occulte considérée dans ses développements philosophiques (p. XXIV). » Avec ces deux maîtres, nous sommes donc bien certains de posséder la vraie et pure doctrine du Martinisme.

Nous avions d'abord pensé à mettre sur deux colonnes, d'un côté ces citations, de l'autre, l'exposé de la doctrine catholique sur les mêmes points; nous avons ensuite compris que ce n'était même pas nécessaire, tant l'opposition est accusée : il nous suffira de ranger ces extraits sous des titres qui rappellent les principales notions religieuses; tous nos lecteurs saisiront cette contradiction absolue.

Voici les titres complets des ouvrages dont nous donnons les références en abrégé dans ce travail :

STANISLAS DE GUAITA : *Clé de la magie noire, 1897.*
PAPUS : *Traité méthodique de science occulte, 1891*
— *Traité élémentaire de magie pratique, 1893.*
— *L'illuminisme en France, 1895.*
— *Le Diable et l'occultisme, 1896.*

GABRIEL SOULACROIX.

Dogme catholique.

L'ignorance cléricale est telle, ses procédés d'oppression de l'esprit scientifique sont si néfastes, que le jour où la pensée occidentale a pris son essor, son premier devoir était de rejeter cet amas de superstitions transformées par les Conciles en articles de foi, et c'est ce qu'elle a fait. (PAPUS, *Science occulte*, p. 380.)

Dieu.

L'occultisme définit ainsi Dieu : Synthèse des mondes visibles et invisibles formée par l'Univers comme corps, par l'Humanité comme vie, par lui-même comme Esprit. (Papus, *Science occulte*, p. 374.)

Le chercheur, saisissant dans son auguste ensemble la Synthèse de la Vie, se prosterne et adore. Il adore la Vie qui est en lui, cette Vie que la terre lui a donnée, cette Vie que le Soleil a donnée à notre Monde, que celui-ci a tirée de l'Univers et que l'Univers a tirée du centre mystérieux et ineffable où l'Être des êtres, l'Univers des univers, l'Unité-Vie, Osiris-Isis, réside dans son éternelle union. Il se prosterne et il adore Dieu en lui, Dieu dans le Monde, Dieu dans l'Univers, Dieu en Dieu. (Papus, *Science occulte*, p. 144.)

Quand, de progression en progression, d'Univers en Univers, nous aurons remonté à la plus haute abstraction, nous verrons une force unique s'opposant à elle-même pour créer dans son activité le Mouvement, dans sa passivité la Matière, et dans son équilibre tout ce qui est compris entre la divisibilité et l'unité, les échelons infinis par lesquels la force remonte depuis l'état solide jusqu'aux formes les plus élevées de l'intelligence, du génie, et enfin jusqu'à son origine, Dieu, dont l'activité s'appelle le Père ou Osiris, la passivité le Fils ou Isis, et l'équilibre, cause de tout, image de la Tri-Unité qu'il constitue, se nomme Saint-Esprit ou Horus. (Papus, *Science occulte*, p. 146.)

En Kabbale, on appelle Père le principe divin qui agit sur la marche générale de l'univers; Fils, le principe en action dans l'humanité; et Saint-Esprit, le principe en action dans la nature. (Papus, *Magie pratique*, p. 114.)

Ame.

C'est au moment de la naissance et après la première aspiration seulement que le germe du principe supérieur de l'homme s'incarne en lui. (Papus, *Science occulte*, p. 291.)

Il nous faut résumer..... ce qu'on peut dire touchant l'état de l'homme avant la naissance et après la mort. Les théories actuellement admises par les écoles spiritualistes d'Occident se ramènent toutes à des exposés théologiques plus ou moins déguisés. Dieu a créé des âmes en nombre infini ou déterminé (selon les écoles); chacune de ces âmes vient subir des épreuves sur la terre et crée, de par sa conduite ici-bas, son salut ou sa perte éternels, en gagnant le Paradis ou l'Enfer, avec le Purgatoire pour ceux qui sont condamnés avec circonstances atténuantes. L'illogisme profond qui se dégage de cette doctrine, les naïvetés et les erreurs scientifiques



dont elle est accompagnée, n'ont pas tardé à en réserver l'usage aux disciples fanatiques des curés de campagne. (Papus, *Science occulte*, p. 263.)

Surnaturel.

Les forces sur lesquelles agit le magiste sont du même ordre que toutes les forces possibles de la nature et obéissent aux mêmes lois. Seulement elles sont générées, grâce à la transformation des forces dites *physiques* par un milieu vivant, et participent un peu à leur origine en manifestant des preuves d'intelligence. Le clérical ignorant et sectaire par essence y voit le diable; le savant contemporain, dérangé dans ses méticuleuses additions de microbes, ne peut y voir que l'aliénation de ceux qui osent s'occuper de ces problèmes qui n'entrent dans le programme d'aucun examen universitaire. Le chercheur indépendant doit se rendre un compte exact de la question et ne pas avoir peur des mots. (Papus, *Magie pratique*, p. 489).

Le hasard n'existe pas, le Surnaturel n'existe pas. (Papus, *Magie pratique*, p. 489.)

Nos lecteurs savent déjà que le Surnaturel n'est pas, puisque la volonté de l'homme et la Providence même, ces facteurs des miracles, constituent l'âme et l'intelligence de la Nature spirituelle, comme le Destin constitue la loi de la Nature corporelle. (de Guaita, *Clé de la magie*, p. 7.)

Création.

C'était Adam le créateur véritable..... car il produisait les êtres au dehors, les rendait patents, en les tirant d'un principe occulte, interne et latent. Mais il tomba lui-même dans les entraves de sa création, et, se subdivisant à son tour, il se revêtit de matière à l'instar de ses produits. (de Guaita, *Clé de la magie*, p. 358.)

Providence et destinée de l'homme.

L'être humain, conçu comme un tout, fabrique, par le libre emploi que fait sa volonté des éléments qui lui sont confiés, de la chance ou de la malechance pour son évolution future. C'est le libre arbitre qui règle lui-même la destinée de la monade humaine. (Papus, *Le Diable*, p. 57.)

Dieu, enveloppant de son action providentielle les domaines dans lesquels agissent librement les autres principes, domine l'Univers dont il ramène tous les éléments à l'unité de direction et d'action. Dieu se manifeste dans l'Univers par l'action de la Providence qui vient éclairer l'homme dans sa marche, mais qui ne peut s'opposer dynamiquement à aucune des deux autres forces primordiales (la Nature et l'homme). (Papus, *Le Diable*, p. 71.)

Anges, démon.

L'humanité comprend plusieurs races qui se développent successivement sur chaque planète; puis, après le grand repos, les hommes évolués deviennent le germe des esprits directeurs d'humanités, de ce que les religions ésotériques appellent « des anges ». (Papus, *Science occulte*, p. 160.)

Il n'y a pas de Diable personnel au sens ordinaire de ce mot. Ce qui est appelé mystiquement le Diable est la négation ou l'opposé de Dieu. (Papus, *Le Diable*, p. 33.)

Le Diable, envisagé comme agent, est la lumière astrale..... Le Diable, envisagé comme esprit de perversité, constitue le type abstrait et la synthèse idéale des intelligences et des volontés incarnées ou non, qui se prévalent des forces hyperphysiques, vers un but d'égoïsme à satisfaire ou de crime à perpétrer. (de Guaita, *Clé de la magie*, p. 547.)

Les médiums..... marchent dans la vie escortés, obsédés, souvent dévorés tout vifs par ces larves..... En somme, ce sont bien là les vrais, les seuls démons, car les esprits, même les plus profondément sombrés dans les abîmes de la perversité, ne sont pas tout entiers mauvais, tandis que ces larves..... se montrent irrémédiablement nuisibles et dépourvues de toute conscience. Il serait donc permis de voir en elles d'équivoques manifestations de l'abstrait qu'on nomme le Diable ou Satan. (de Guaita, *Clé de la magie*, p. 185.)

Livres de Moïse.

A la science des Egyptiens, Moïse ajouta la plus grande partie des traditions primitives des initiateurs des Egyptiens eux-mêmes, les descendants de cette race nègre qui précéda la race blanche dans la voie de la civilisation..... Cette science des Ethiopiens, Moïse l'acquit, alors qu'il était déjà grand initié, chez son beau-père Jéthro. (Papus, *Science occulte*, p. 427.)

Une fois son livre sacré construit, Moïse sélecta un peuple qui devait le garder précieusement, le transmettre..... Moïse confia la clé de son œuvre à des disciples choisis..... Telle est l'origine de la doctrine traditionnelle d'Israël, de la Kabbale. (Papus, *Science occulte*, p. 432.)

Les versions (de la Genèse) que ces trois religions (catholique, musulmane, judaïque) possèdent..... livrent avec les formes extérieures de l'ouvrage de Moïse seulement le sens le plus grossier et le plus matériel, celui que ce théocrate avait destiné à servir de voile au sens spirituel dont il réservait la connaissance aux initiés..... On voit l'erreur des savants qui accusent d'ignorance et de naïveté



les prêtres forcés de défendre des textes ridicules dont aucune idée n'a jamais germé dans le cerveau du fondateur de la tradition occidentale, le prêtre égyptien Moïse. (Papus, *Science occulte*, p. 440-441.)

Jésus-Christ.

Le début et la fin de l'histoire de Moïse sont purement mystiques..... Il en est de même..... pour l'histoire de Jésus..... Les critiques et les savants sont venus montrer, texte en main, que Jésus et Jason sont bien synonymes, que Mithras est aussi né le 25 décembre, d'une vierge pure, en compagnie d'un bœuf; que Dionysios est aussi né le 25 décembre, et que le jeune dieu, obligé de fuir, est bientôt emporté sur un âne en Egypte par le vieux Silène; enfin, qu'avant l'existence de Jésus, un certain Chrishna avait eu exactement les mêmes aventures dans l'Inde, date pour date, astronomiquement parlant. Découvrant l'histoire d'un même principe au fond de tous ces mythes, la critique contemporaine en conclut qu'il n'y a jamais eu d'individu plus dans une religion que dans l'autre et que le nommé Jésus a beaucoup de chances pour être né dans la cervelle de quelques philosophes en quête d'un nouveau culte Contre ces critiques, les théologiens, privés de leur meilleur moyen de persuasion, le bûcher, veulent ergoter sur l'authenticité de textes et en arrivent à nier toute la mythologie pour établir, comme fait historique, la légende du petit enfant qui parle philosophie e de l'étoile qui descend sur la terre, exprès pour guider les Mage vers le fils d'une vierge. L'astronome proteste alors en compagnie du physiologiste, et le théologien en arrive à ressembler à un jeun enfant qui veut soutenir *mordicus* à ses parents qu'il est né dans u chou, au grand amusement de ceux-ci. Cet entêtement de l'Eglise soutenir des impossibilités scientifiques conduit la Science à nie toute valeur aux religions et à considérer celles-ci comme créée par quelques fourbes, pour exploiter la bêtise humaine..... Un pe d'expérience suffit, pourtant, pour faire comprendre que la fourberi bâtit rarement des œuvres durables et douées d'une résistance auss puissante que celle d'une religion. (Papus, *Science occulte*, p. 619.)

Laissez de côté la naissance et la résurrection toutes symbolique de ce Jésus, et vous trouverez un envoyé de ces Esséniens dépos taires de la tradition kabbalistique dans ce révélateur, qui parl au peuple par paraboles (1er sens ésotérique), qui initie ses apôtre futurs au sens véritable de ces paraboles (2e sens intelligible. Lois) qui révèle la totalité de sa doctrine à son disciple favori saint Jea (3e sens). (Papus, *Science occulte*, p. 621.)

La Gnose est l'essai de l'Université d'Egypte cherchant à rempl cer le polythéisme, primitivement émané d'elle, par une nouvel révélation, plus ésotérique encore dans ses bases que le christi



nisme qui venait de naître. Les Esséniens envoient Jésus comme révélateur, l'Egypte lui oppose Apollonius de Thyane, aussi puissant par ses miracles, le véritable fondateur de la Gnose. (PAPUS, *Science occulte*, p. 623.)

Fins dernières.

Voilà bien ce fluide astral, intarissable en mirages errants. Pas un être ayant eu vie, pas un fait accompli jadis..... qui n'aient laissé leur trace vécue..... dans cet infini réceptacle des témoignages du passé..... Tel est ce mystérieux livre du jugement dont parle l'Ecriture, et qui sera manifesté grand ouvert à l'heure suprême. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 197-198.)

L'être, une fois désincarné, n'a pas à subir de jugement de la part d'un Dieu plus ou moins anthropomorphe. (PAPUS, *Science occulte*, p. 360.)

La doctrine de la *réincarnation*, soit sur cette terre, soit dans un autre lieu de l'espace, donnée comme sanction morale de nos actions et comme origine de notre situation dans la société, a toujours été enseignée dans l'occultisme. A la mort, l'homme change d'état et non de lieu. Il réalise l'idéal qu'il s'est forgé dans sa dernière existence, et cet idéal subsiste d'autant plus longtemps qu'il a été conçu avec plus d'intensité. Puis l'entité spirituelle se réincarne et poursuit ainsi son évolution individuelle, monte et descend dans l'échelle sociale, mais progresse malgré elle, car le système entier évolue vers la réintégration finale (PAPUS, *Le Diable*, p. 78.)

D'après la science ésotérique, une âme ne peut se réincarner qu'au bout de 1500 ans environ, sauf dans quelques exceptions très nettes. (PAPUS, *Science occulte*, p. 296.)

Les Elémentaires consistent en des individus humains désincarnés. Ce sont des âmes retenues dans la sphère d'attraction planétaire par leur corps astral, point encore dégagé des terrestres attaches. Elles souffrent en cet état les tourments du Purgatoire. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 202.)

En principe, le cône d'ombre de la terre n'est qu'un séjour d'épreuve passager, un Purgatoire. Pour ceux-là seuls qui s'y éternisent volontairement, il devient..... un enfer. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 613.)

Les mauvais Daïmons, les plus redoutables auxiliaires que puisse évoquer le magicien noir, sont des âmes irrémédiablement vicieuses et perverses..... Ce même élément igné, qui sert de Purgatoire aux Elémentaires, devient l'enfer pour de telles âmes. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 203.)

Nous n'évoquerons, pour mieux intimider le public et doubler son



épouvante, ni l'enfer et ses brasiers, ni le diable et ses cornes, vieilles toiles de fond aux bariolages grimaçants, aux criardes couleurs, hors d'usage de longue date. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 571.)

Culte.

S'il vous arrive de rentrer chez vous le soir assez tard, après une marche fatigante, si tout votre être tend au repos bien gagné, faites un effort de volonté, repartez pour un lieu situé à une demi-heure de chez vous et allez ramasser la première pierre que vous y rencontrerez ou quelque autre objet que ce soit, puis rentrez définitivement chez vous. Cet objet, symbole de l'effort volontaire que vous avez accompli, est un talisman personnel plus efficace que toutes les amulettes et tous les chapelets que vous achèteriez aux environs des églises célèbres. Tout le secret de l'action psychique des pèlerinages est dans la pratique de cet entraînement de la marche. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 200.)

Aussi, l'ignorant qui porte sur lui un talisman dont il ignore le sens et l'action, que ce soit un nègre avec son gri-gri ou un chrétien avec l'image de Notre-Dame de la Salette (une figure d'Isis entre parenthèses), est-il semblable à un sauvage à qui l'on donne un exemplaire des œuvres d'Homère..... dans le texte. Les figures pantaculaires ont donc une valeur en magie cérémonielle, et l'Urim de la Thummim des juifs pas plus que l'hostie chrétienne, qui sont des talismans, n'échappent à cette règle, le culte n'étant le plus souvent qu'une cérémonie magique, incomprise des assistants autant que de l'opérateur. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 296.)

La doctrine absolue des signes et des correspondances de la Volonté constitue la clé de voûte de la magie cérémoniale. Nous sommes contraints d'ajouter la clé de voûte de tous les cultes, puisque les religions mettent en œuvre officiellement la magie cérémoniale, à dessein de faire voir, sentir, toucher Dieu à leurs fidèles, Le rituel sacerdotal et le rituel kabbalistique sont expressifs, d'une doctrine commune, invariable, unique. (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 413.)

Les fêtes du christianisme : Noël, Pâques, la Saint-Jean, sont des fêtes solaires. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 212.)

La prière se fera ce jour-là (le septième jour) complète et aussi solennelle que possible, soit dans la chambre magique, soit de préférence dans l'église qui est un merveilleux laboratoire de magie, ouvert à tous, riches et pauvres. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 332.)

Si vous êtes catholique, allez à la Messe et prenez des leçons de magie. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 354.)



Sacerdoce.

Dans les Séminaires, et en particulier à Saint-Sulpice, la masse des futurs desservants de campagne, dont le recrutement est devenu assez difficile pour être opéré en majeure partie dans la classe qui fournit nos valets de chambre, est tenue très éloignée des études de science. On fait à Saint-Sulpice d'admirables volontés, d'excellents cœurs et l'initiation de l'âme est parfaitement conduite, mais on néglige absolument l'esprit; bien plus, on en a peur, et c'est l'ignorance qu'on enseigne avec peine et difficulté. (Papus, *Le Diable*, p. 29.)

Un physiologiste ne doit jamais perdre de vue les inconvénients psychiques très graves qu'entraîne une continence absolue imposée à un gros paysan revêtu d'une robe noire et dont tout l'entraînement intellectuel consiste à lire un livre écrit en mauvais latin et à faire marcher son larynx sous l'impulsion réflexe d'une série de paroles incomprises, dénommées prières. L'individu revêtu d'une fonction sacerdotale doit être chaste et s'abstenir de viande durant les quinze jours qui précèdent et les quinze jours qui suivent l'accomplissement de son sacerdoce, car cet accomplissement est un acte de haute magie. Mais faire du culte un métier salarié au lieu d'en faire une occupation, faire des prêtres des fonctionnaires voués à l'abstinence au lieu d'en faire des initiés et des hommes libres, cela mérite dix fois la mort d'une religion aussi piteusement organisée. (Papus, *Magie pratique*, p. 202.)

Le prêtre ou l'épopte, avant de franchir la frontière des mondes au delà, doit avoir maîtrisé la chair, non point que « l'innocence soit agréable au Seigneur » ni que le « Très-Haut se courrouce » d'un acte congruant à l'ordre actuel des choses et à l'économie de la Création; le prêtre ou l'initié le doit pour des motifs très précis..... de positivisme transcendantal. (de Guaita, *Clé de la magie*, p. 503.)

Il faut toute l'ignorance d'un théologien ou d'un théosophiste pour imposer, du jour au lendemain, une chasteté absolue à des jeunes gens à peine entraînés et qui ignorent toute la vie..... pratiquement parlant. Les plus grands d'entre les fondateurs d'Ordres religieux étaient, au contraire, d'anciens militaires ou d'anciens viveurs..... (Papus, *Magie pratique*, p. 201.)

La lettre morte, s'emparant du régime rationnel des abstinences, l'a enlizé sous un arbitraire amoncellement de réglementations puériles et de prohibitions excessives. De là provient le célibat ecclésiastique dont le principe..... ne devait se voir généralisé à aucun titre. De là découle l'obligation des jeûnes et des abstinences. Le sacerdoce a toujours généralisé ce système d'exception, en fai-



sant un pieux mérite de ce qui n'était qu'une condition pour réussir, et en promulguant la doctrine sentimentale et foncièrement erronée, — nous allions dire scandaleuse, — de « sacrifices méritoires » et des « mortifications agréables à Dieu. » (DE GUAITA, *Clé de la magie*, p. 307.)

Les supplications ardentes d'une mère qui prie pour son enfant malade émeuvent bien plus l'Invisible que le mouvement des lèvres d'un prêtre, fonctionnaire salarié de l'Etat et serviteur d'un culte qu'il comprend aussi peu que la science. Les quelques exceptions à ce cas ne font du reste que confirmer la règle. Combien, en effet, existe-t-il de prêtres qui sentent leur âme libérée après une prière qu'ils vendent généralement trente deniers. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 290.)

Devant cette ignorance révoltante d'un clergé fanatisé pour qui la fortune devient le seul représentant de la divinité sur la terre, devant l'incompréhension et la profondeur des mystères livrés en pâture aux quolibets des sceptiques, quelle conduite faut-il tenir? Le magiste est le vivant gardien d'une synthèse élevée dont les cultes ne sont que de pâles émanations. Mais, en notre Occident, aucun culte ne réalise mieux l'enseignement ésotérique que le catholicisme, et aucun culte n'est plus livré que celui-là au sectarisme de ses prêtres, contre lesquels le jugement de Jésus vis-à-vis des pharisiens serait aujourd'hui bien faible. La prière n'est plus comprise ni pratiquée, la Messe, cette cérémonie purement magique, est vendue aux vivants pour les morts et aux athées pour les naïfs..... Mais la fin du cléricalisme est proche et la gnose sera connue, sera révélée sous peu dans toute sa splendeur..... Le magiste doit savoir prier aussi aisément dans l'église que dans le temple, dans la synagogue que dans la mosquée, car partout le Verbe divin se révèle le même sous un voile différent. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 352.)

Chaque culte possède un ésotérisme analogue et cependant les prêtres n'ont qu'un point commun dans tous les cultes d'Occident : leur ignorance et leur fanatisme invétérés. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 354.)

L'âme existe, mais cette âme est-elle l'entité scolastique des théologiens ou des rêveurs de toute école? Est-ce un principe ennemi de la chair qui subira des peines ou des félicités éternelles après la mort? A l'invention du cléricalisme tendant à permettre aux vautours sociaux d'exploiter, moyennant une dîme, les pauvres et les humbles, l'ésotérisme répond par une loi qui manifeste la justice la plus terrible, mais aussi la plus clémente : la loi des réactions égales et de sens contraire aux actions produites. Allons, Messieurs de la finance, sus au gain! Ruinez sans crainte les

humbles..... Le prêtre, fonctionnaire salarié par vous, est là pour leur inspirer le courage au nom du Dieu tout-puissant qui vous protège et qui les tue..... Mais s'il est vrai que les plaintes impuissantes des malheureux que vous massacrez deviennent des énergies cosmiques d'un ordre inconnu qui vous demanderont compte de leur existence; si aucun Dieu personnel ne répondait à la voix salariée du prêtre qui chante pour votre corps « une 1re classe »; si vraiment vous récoltiez dans vos enfants les graines d'égoïsme et de haine que vous avez semées, si vraiment vous aviez une âme, savez-vous que ce serait terrible? (Papus, *Science occulte*, p. xxiv.)

Catholicisme.

Vous êtes au xixe siècle, après la révélation de l'essénien Jésus; le gnosticisme, vainqueur enfin de l'oppression cléricale, se manifeste dans tous les plans par une incroyable explosion de liberté. (Papus, *Magie pratique*, p. 337.)

Nous sommes parvenus à enrayer le matérialisme, tout aussi dangereux que le cléricalisme..... Nous ne protesterons personnellement que contre les hommes qui prétendent ramener les intelligences évoluées par la science contemporaine dans le giron du cléricalisme agonisant..... Méfiez-vous de Voltaire autant que de Loyola..... Le catholicisme agonise, frappé à mort par le pharisaïsme clérical. (Papus, *Magie pratique*, p. 2, 3, 4, v.)

Il a fallu les immenses travaux de Fabre d'Olivet sur la Genèse pour retrouver une partie des trésors perdus, et le clergé a tellement l'amour de ses erreurs qu'il a récompensé ce savant en mettant son œuvre à l'index. C'est là un grand honneur pour d'Olivet comme pour tous ceux sur qui daigne frapper la Sainte Congrégation xixe siècle. Etre mis à l'index à notre époque par cette sainte collection d'ignorants fanatiques, c'est, en effet, obtenir un brevet de savoir et d'indépendance. (Papus, *Science occulte*, p. 441.)

Toutes les Sociétés secrètes, religieuses ou militantes, qui ont paru en Occident : Gnostiques, Rose-Croix, Martinistes ou Francs-Maçons, se rattachent à la Kabbale et enseignent ses théories. (Papus, *Science occulte*, p. 480.)

Nous devons toute notre reconnaissance à la Franc-Maçonnerie pour les services qu'elle a rendus à la pensée en agissant contre les sectarismes et les despotismes de toute époque. (Papus, *Science occulte*, p. 997.)

Le Bouddha dispute le sceptre de la royauté spirituelle à notre Jésus : la foi chancelante s'écroule sous les hardies révélations de la science, les 5000 ans de la Bible amusent beaucoup les orientalistes commentateurs de la chronologie des Brahmanes et les géo-



logues font chorus; enfin, Jacobus Burgundus Molay, grand maître du Temple, plante la bannière de son Ordre sur la noire citadelle papale, dernier vestige de la Louve romaine. (PAPUS, *Magie pratique*, p. 337.)

Aujourd'hui, la Papauté, sentant son armée perdue, lance tous ses soldats à l'assaut de la forteresse maçonnique. Mais la lutte de ces deux pouvoirs nous importe peu; l'esprit gnostique, caractérisé par l'alliance de l'intuition et de la science, est dès maintenant vainqueur de l'esprit clérical, et peu nous chaut la longueur de l'agonie du dernier des vestiges de la Louve romaine. (PAPUS, *L'illuminisme en France*, p. 137.)

P.-S. — Nous croyons utile d'ajouter ici la liste des titres de M. le Dr Encausse (Papus).

M. Gérard ENCAUSSE est docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin consultant à l'hôpital Saint-Jacques, officier de l'Instruction publique, officier d'Académie, officier du Medjidié, chevalier du Christ, chevalier de Bolivar, etc., etc.

Sous le nom de PAPUS (1), il est président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, docteur en Kabbale, délégué général de l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix, membre de H. B. of L. (*higt banner of Lihgt*, croyons-nous), président du groupe indépendant d'Etudes ésotériques, directeur du Conseil d'administration de la Faculté des sciences hermétiques, directeur de l'« Initiation » et du « Voile d'Isis », membre d'honneur, et, en 1897, président du Comité de direction de la Société magnétique de France.

(1) *Papus* veut dire le médecin de l'âme et était le nom d'un génie, *daïmon* en grec. (PAPUS, *Le Diable et l'occultisme*, p. 40, note.)



JEANNE D'ARC ET LES FRANCS-MAÇONS

Nous lisons dans le *Courrier de l'Allier* (4 mars) :

La Loge de la *Clémente Amitié* vient d'adresser à tous les « Frères maçons » et « en particulier aux Frères de la Chambre des députés » une circulaire qui dénote un rare esprit de tolérance et de libéralisme. Elle a découvert que la fête nationale que l'on propose d'organiser en l'honneur de Jeanne d'Arc serait « la fête de la réaction cléricale » et « une fête de guerre civile ». Nos lecteurs nous sauront gré de placer sous leurs yeux ce chef-d'œuvre d'extravagance bouffonne. On pourrait croire à première vue qu'il a été rédigé par M. Homais, le héros de Flaubert, ou par M. Cardinal, le héros de M. Ludovic Halévy. Mais on se tromperait. La circulaire en question est due à la plume de M. Edgar Monteil, « vénérable » de la *Clémente Amitié*, que M. Léon Bourgeois avait naguère appelé à la direction du contrôle des services de la Sûreté générale, une fonction nouvelle qui, depuis, a été supprimée. M. Edgar Monteil, rendu à la vie privée, se borne maintenant à « surveiller » le cléricalisme avec un bon goût dont on appréciera la saveur dans le document que voici :

La R.·. L.·. la « Clémente Amitié » à tous les FF.·. MM.·. et en particulier aux FF.·. de la Chambre des députés.

O.·. de Paris, 2 février an CVI.

TT.·. CC.·. FF.·.,

« Nous voyons qu'il est de nouveau question d'instituer une fête de Jeanne d'Arc.

» Nous n'avons pas à discuter l'histoire ni la légende de cette héroïne; nous trouvons simplement qu'il est difficile de lui faire incarner l'idée de la patrie française puisqu'elle a vécu à une époque où la patrie n'existait pas, où la notion de la patrie était même si éloignée que, beaucoup plus tard, les deux plus illustres guerriers de la monarchie française, Condé et Turenne, servirent aussi bien dans les rangs des Français que dans les rangs des ennemis de la France.

» C'est que l'idée de patrie, c'est que la patrie dans son unité et dans son indivisibilité date de la Révolution française, c'est qu'il



faut s'adresser à la Révolution française si on veut fêter la patrie, et que ceux-là seuls l'ont connue qui montèrent à l'autel de la Patrie pour en descendre avec le drapeau tricolore et porter au monde la liberté dans ses plis.

» Que la Chambre des députés, si elle est républicaine et patriote, institue la fête commémorative des volontaires de 92, mais qu'elle ne tombe pas dans le piège grossier ouvert sous ses sièges par les Jésuites, d'instituer la fête de la monarchie avec Jeanne d'Arc bientôt canonisée par l'Eglise.

» Ouvrez les yeux, TT.·. CC.·. FF.·., à ceux qui ne veulent pas voir.

» La Chambre est aujourd'hui saisie d'un rapport sentimental, appuyé sur des pétitions de femmes colportées par les curés dans les alcôves. Le projet de loi pour une fête de Jeanne d'Arc porte de nombreuses signatures de membres du Parlement, aveugles ou complices de la réaction cléricale. Les aveugles, adressez-vous à eux, TT.·. CC.·. FF.·., et relevez leur paupière; les complices... les complices du Pape et des Jésuites....., c'est notre affaire; nous les connaîtrons et nous ne les oublierons pas; mais nous vous supplions, TT.·. CC.·. FF.·., républicains sans compromissions sordides, d'empêcher l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc.

» Déjà, à plusieurs reprises, la *Clémente Amitié* s'est élevée énergiquement contre cette fête, elle a crié, et elle crie :

« C'est la fête de la réaction cléricale, c'est une fête de guerre » civile. »

» Ne trouvez-vous pas que la haine des citoyens les uns contre les autres soit assez attisée? Que le Pape, les évêques, les Jésuites n'agissent pas suffisamment pour ruiner la France, l'abaisser, faire naître bientôt l'émeute? La Chambre va-t-elle donner à nos ennemis séculaires une arme nouvelle, leur fournir un levier? Oublie-t-on que, pour une fête encore illégale, nous avons vu sonner les cloches, le drapeau du Pape apparaître aux fenêtres avec les bannières fleurdelysées, les réactionnaires triomphants courir au *Te Deum* d'action de grâces et l'eau bénite asperger les rues, en attendant qu'y coule le sang?

» TT.·. CC.·. FF.·., saisissez-vous de ce brandon fumeux de la guerre civile, empêchez qu'il ne brûle, rejetez la fête de la monarchie.

» Déclarez que la République a assez d'une fête nationale, et que le 14 juillet fête la Patrie en même temps que la Liberté.

» Nous comptons sur vous.

» Salut et Fraternité.

» Par mandement de la L.·. :

» Edgar MONTEIL, Vén.·.. »



LES TRAVAUX DU CONVENT DE 1897

Nous avons publié au mois d'octobre dernier un article donnant d'assez complets renseignements sur le Convent. Depuis lors a paru le « Compte rendu aux ateliers de la Fédération des travaux de l'assemblée générale du Grand Orient de France du 20 au 25 septembre 1897 ». Ce compte rendu ne se trouve pas chez tous les libraires, on s'en doute un peu, — il n'est même pas à la Bibliothèque nationale, — pas plus que celui du Convent de 1896 d'ailleurs, — mais cependant il en court quelques exemplaires dans le monde profane, et il n'est pas impossible de les emprunter à leurs privilégiés possesseurs. Nous allons donc, comme tous les ans, donner un aperçu rapide des travaux de cette assemblée et surtout signaler les passages qui nous paraissent avoir plus d'importance pour les catholiques.

Nous avons dit que le F.·. Lucipia avait été élu président du Convent. Voici en quels termes il était salué, dès la première séance, par le F.·. Desmons, président du Conseil de l'Ordre.

> Permettez-moi, F.·. Lucipia, de vous dire tout d'abord combien nous sommes heureux de vous voir nommé, je puis dire par acclamation, par cette assemblée qui vous est entièrement dévouée, car elle sait qu'elle peut compter sur votre entier dévouement. (*Applaudissements.*) Elle connaît vos sentiments maçonniques, elle connait aussi votre fermeté, votre énergie, dont vous avez su donner jadis une preuve éclatante. Nous sommes convaincus, mon Frère, que ce que vous avez déjà fait, vous seriez prêt à le refaire, vous l'avez dit un jour, ici même je crois, et vous êtes de ceux qui savent tenir leurs promesses (p. 14).

Ainsi, voilà bien avertis prêtres et religieux : si une nouvelle Commune éclate, le F.·. Lucipia est toujours prêt à donner les preuves de l'énergie déjà déployée à Arcueil !

Toute la première séance, après les élections, est occupée par une longue discussion pour savoir si l'on acceptera ou si



l'on n'acceptera pas un malheureux F.·. délégué qui fait partie de la Grande Loge de France. On l'accepte à la fin, mais la discussion n'aurait pas d'intérêt pour nous sans quelques phrases échappées par-ci par-là et qui méritent l'insertion. Le F.·. Bourceret s'exprime ainsi :

J'estime qu'il est très regrettable à l'époque où nous nous trouvons, où nous avons besoin de nous unir plus que jamais, à l'époque où la lutte ouverte contre la République rend l'obligation absolue pour la Franc-Maç.·. de se grouper pour rendre la lutte plus effective, j'estime, dis-je, qu'il est très regrettable qu'un F.·. qui, jusqu'à ce jour, n'a fait qu'acte maç.·. militant, ne pourra être admis au sein d'une assemblée qui est appelée à faire de la maç.·...... Ne craignez-vous pas que si cela venait à percer dans le monde profane, on dise que la Franc-Maç.·. fait du sectarisme chez elle, et que, par conséquent, elle est moins forte qu'elle devrait l'être dans la lutte actuelle (p. 24).

Les francs-maçons ne veulent être sectaires que contre nous!

Le F.·. Dazet est intéressant aussi par cet aveu d'un fait déjà connu, mais bon à entendre proclamer :

Entre les Fédérations, il y a des points communs, des doctrines communes, mais il y en a aussi de différents, et la différence, je l'indique d'un mot, elle est fondamentale après tout : alors que nous avons proclamé ici la liberté de conscience sans limite, vous savez qu'au contraire, dans la Fédération à laquelle appartient le F.·. Mager, on continue à travailler, en dépit du progrès des idées philosophiques, sous les auspices du G.·. A.·. D.·. l'U.·. (p. 25).

A la séance du mardi 21 septembre, on revient encore longuement sur les relations entre le Grand Orient et le Suprême Conseil avec sa Grande Loge. On passe ensuite à une question curieuse et qui soulève une longue discussion : des Frères se plaignent de ce que le Conseil de l'Ordre « refuse d'une manière absolue, — ce sont les expressions qu'il emploie, — les noms et adresses des Maçons » qui lui sont demandés. Nous apprenons différentes choses utiles au cours de ce dialogue : Ainsi, le F.·. Bourceret déclare ceci :

Vous vous rappelez que ce qui fait la force de nos adversaires, c'est précisément la connaissance qu'ils ont eue de nos Annuaires, des noms des francs-maçons. Ils ont organisé dans un grand nombre

de villes et de communes, presque partout, un boycottage absolument préjudiciable aux intérêts des francs-maçons (p. 49).

Le F.·. Pelletier répond :

MM. FF.·., il s'agit dans l'espèce d'un renseignement demandé par une Loge, pour reconnaître les noms des FF.·. habitant une circonscription électorale, et ce en vue de préparer les élections prochaines.

C'est là un but, non seulement louable, mais utile, en présence des événements actuels; je pense que les francs-maçons ne s'uniront jamais assez pour combattre le péril clérical, qui est plus dangereux que jamais (p. 49).

Et dire qu'il y a des gens qui continuent à soutenir que la Franc-Maçonnerie ne fait pas de politique!

Nous ne parlerons pas du projet d'organisation d'une caisse centrale de solidarité maçonnique. On renvoie d'ailleurs la question à l'étude des Loges, il est probable que la solution en sera remise aux..... calendes grecques.

Puis l'assemblée passe à l'examen des vœux proposés à l'étude des Loges, vœux dont nous avons donné l'énumération dans notre numéro d'octobre (p. 339). Nous signalerons seulement quelques passages saillants :

Revision de la Constitution de 1875. 71 Loges sont favorables à la revision de la Constitution.

Rétablissement du scrutin de liste. — Représentation des minorités par le scrutin proportionnel (dans les assemblées politiques). 59 Loges se sont prononcées pour le rétablissement du scrutin de liste, 13 sont en faveur du *statu quo*. Les Loges sont généralement hostiles au scrutin proportionnel pour la représentation des minorités.

Suppression du budget des cultes, etc. 5 Loges sont hostiles et émettent simplement le vote que le Concordat soit appliqué et le clergé tenu à sa place; 69 Loges sont favorables à la suppression du budget des cultes; certaines font cette réserve qu'une loi sur les associations doit précéder la dénonciation du Concordat; d'autres demandent qu'en attendant cette réforme, le Concordat soit rigoureusement appliqué, que les emplois non concordataires cessent d'être rétribués, soit immédiatement, soit au fur et à mesure des extinctions des titulaires. Le compte rendu ajoute simplement : Acte.

Moyens de réduire la criminalité en France. 48 Loges ont exa-



miné cette question et préconisent pour la résoudre : la guerre à l'alcoolisme, à l'ignorance, à l'enseignement congréganiste et surtout au paupérisme (p. 81). Nous ne nous serions jamais doutés que l'enseignement congréganiste fût un des facteurs de l'augmentation de la criminalité. Les statistiques même, croyons-nous, ont établi le contraire.

Pour la plupart des autres vœux, on se contente de donner acte des impressions des Loges. Mais remarquons que ces dernières ont mis peu d'empressement à étudier les questions qui leur étaient soumises : 72 Loges seulement sur environ 350 se sont donné la peine de faire connaître leur avis.

On discute ensuite quelques vœux déposés la veille : un sur l'enseignement manuel dans les écoles, trois autres sur des questions de réglementation maçonnique et un dernier sur le droit de vote des membres des Congrégations religieuses; la discussion de ce dernier est remise à la séance suivante.

Ainsi sont remplies les deux premières journées du Convent.

Deux discussions surtout ont occupé la séance du mercredi 22. La première avait pour objet le droit de vote des membres du clergé et de toutes les Congrégations religieuses. On se demanderait en quoi cela peut bien intéresser une réunion maçonnique si l'on ne savait que ces messieurs de la truelle ont la prétention, trop souvent justifiée, de préparer les lois que votent ensuite les députés. Après un échange d'idées que l'on devine, mais qui ne nous apprend rien de nouveau, voici la formule du vœu adopté et voté par l'assemblée.

Modifier la loi électorale de manière que les membres des Congrégations religieuses ne puissent voter que dans les communes où ils sont nés ou bien où leur famille est domiciliée (p. 106).

C'est évidemment un moyen hypoc......maçonnique de supprimer le droit de vote des religieux dont, pour ainsi dire, aucun ne demeure dans la commune où il est né. Que la prochaine Chambre des députés contienne un nombre suffisant de maçons et nous aurons cette loi.

L'hypocrisie maçonnique, — lâchons le mot, — apparait encore dans toute sa splendeur à propos d'un autre vœu. Nous copions textuellement le passage.



Le F.·. *Frémiot*, rapporteur. — Voici une série de vœux déposés par la L.·. l'*Union philanthropique* O.·. de Saint-Denis ; j'arrive au premier vœu qui est ainsi conçu :

Qu'il soit ajouté à l'article premier de la Constitution que nul ne peut être franc-maçon s'il pratique une religion quelle qu'elle soit.

Votre Commission a décidé à la majorité que ce vœu devait être repoussé, et, au nom de la Commission, j'ai la faveur de vous proposer l'ordre du jour. Il y a à la proposition de l'*Union philanthropique* deux gros inconvénients : le premier, c'est que la rédaction est imprécise. En effet, qu'appelle-t-on pratiquer une religion ? Est-ce se marier à l'église ? Est-ce faire baptiser ses enfants ? Ce n'est pas précis. Il y a un autre inconvénient, c'est que nous avons un grand nombre d'excellents francs-maçons qui, surtout en province, d'où je viens, sont obligés, pour gagner leur pain quotidien, de faire semblant d'accomplir certains actes religieux ; vous êtes, par exemple, obligés de vous marier à l'église, et le jour où vous voudriez expulser de la Maçonnerie ceux qui sont dans ce cas, au lieu d'avoir dix-huit mille maçons, vous en auriez dix-huit cents. Par conséquent, la Commission vous propose l'ordre du jour.

Après conclusions conformes du F.·. Orat.·., l'ordre du jour est adopté par l'assemblée (p. 109).

Nous apprenons aussi pourquoi la Bibliothèque nationale n'a plus les comptes rendus du Convent. Il y a là un tour de passe-passe qui ne manque pas de piquant de la part de gens qui se proclament si amis de la lumière.

Nous avons cru devoir, au Conseil de l'Ordre, dans l'intérêt général de la Maçonnerie, modifier d'abord le titre du Bulletin, lui enlever tout ce qui pouvait lui attribuer le caractère d'une publication, c'est-à-dire d'une chose imprimée, susceptible d'être livrée à la publicité ; nous n'avons pas voulu avoir un journal, être astreints au dépôt, et alors nous avons changé le titre « Bulletin », nous l'avons appelé « Compte-rendu ». Le compte rendu ne doit pas être publié et n'est pas sujet au dépôt (p. 114).

La grosse discussion de la fin est soulevée par le F.·. Sever, fort connu dans le monde profane comme député du Nord. Ce brave colonel, avec quelques FF.·., veut bouleverser de fond en comble la Constitution du Grand Orient. Voici ce vœu fort révolutionnaire :

Les RR.·. LL.·. les *Inséparables du Progrès* et les *Admirateurs de l'Univers*, O.·. de Paris, et l'*Avenir du Sénégal*, O.·. de Saint-Louis émettent le vœu :



Que la Constitution et le règlement général soient modifiés dans un sens démocratique de façon que :

1° L'assemblée générale du Grand Orient soit permanente, les délégués étant en tout temps révocables par les LL.·. qui les nomment, et puissent être choisis dans toute la Fédération;

2° Que le Conseil de l'Ordre soit remplacé par une Commission exécutive en relations constantes avec l'assemblée générale et nommée par elle. — Signé : Sever, Bouley, Fraysse (p. 178).

Nous n'analyserons pas l'interminable parlotte qui s'engage alors et occupe vingt pages du compte rendu pour aboutir au rejet du vœu par 223 voix contre 30.

Mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer ce joli morceau du F.·. Sever.

On a dit que la Maçonnerie serait ainsi aux mains des parlementaires..... Mais non ! elle ne pourra pas être plus aux mains des parlementaires qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette année-ci, il y a certainement plus de parlementaires que l'année dernière; cela tient à ce qu'en 1898 il y a le renouvellement des députés. L'année dernière, nous étions trois. Eh bien ! cette année nous avons fait des petits, il y en a un plus grand nombre, c'est parce que ces francs-maçons se disent qu'il ne serait peut-être pas mauvais, quand viendront les élections de mai, qu'ils aient l'appui de la Maçonnerie officielle. Soyez persuadés, MM.·. FF.·., que, si nous avions un Convent permanent, nos FF.·. députés seraient enchantés d'être les délégués de leur L.·. parce que, s'ils n'acceptaient pas d'être les délégués de leur L.·., celle-ci les lâcherait à propos des élections, et alors je vous offre précisément le moyen d'amener des parlementaires dans les LL.·. et de les y tenir. Soyez convaincus qu'ils accepteront et qu'ils seront déférents pour la L.·. Allez donc voir les LL.·. de province qui se sont mises en quatre pour faire élire ces députés; quand le bonhomme est élu, il va de temps en temps à la L.·.; le jour où il saura qu'il est attaché par la patte là-bas, il aura soin de ne pas manquer les tenues. (*Applaudissements.*) Donc, je suis loin de mettre la Maçonnerie aux mains des parlementaires, je mets, au contraire, les parlementaires dans la main des LL.·. qui ont contribué à les faire élire (p. 126).

Nous avons été curieux de connaître ces *bonshommes* élus députés, grâce à leur Loge et qui désirent pour les prochaines élections « l'appui de la Maçonnerie officielle ».

Au Convent étaient présents d'abord les quatre députés, alors membres du Conseil de l'Ordre : les **FF.·. Alfred Faure**,



député du Rhône; **Albert Pétrot,** député de la Seine, décédé depuis; **Pochon,** député de l'Ain, et **Rabier,** député du Loiret. — Dans la liste des délégués des Loges qui se trouve en tête du volume, nous trouvons ces autres noms de députés: les FF.·. **Sever** (colonel), député du Nord, délégué de la L.·. les *Inséparables du Progrès;* **Berteaux** (Maurice), député de Versailles, délégué de la L.·. les *Rénovateurs de Clichy;* **Baudon,** député de Beauvais, que nous avons vu nommé au Conseil de l'Ordre, délégué de la L.·. l'*Etoile de l'Espérance;* **Dubief,** député de Mâcon, délégué de la L.·. les *Arts réunis;* **Hubbard** (Gustave-Adolphe), député de Pontoise, délégué de la L.·. les *Amis du Peuple.*

Quant à deviner combien d'autres délégués se présenteront aux élections et sont venus au Convent pour chauffer leur candidature auprès du Grand Orient, c'est le secret des dieux. Ils ont dû être nombreux, puisqu'un journal a révélé qu'en vue des frais prévus de ces élections, on avait hypothéqué l'immeuble de la rue Cadet.

C'est, d'ailleurs, la pensée bien nette du Convent qu'il faut que la Maçonnerie se jette dans la lutte des partis, et c'est le dernier mot qui termine la journée dans la bouche du F.·. Sever :

> Supposer qu'on pourrait fermer nos temples sous la République, c'est là une idée qne nous ne pouvons pas avoir et je dis que non seulement les maçons personnellement doivent se jeter dans la lutte, mais que la Maç.·. tout entière doit s'y précipiter, son Conseil de l'Ordre en tête. (*Applaudissements.*) (p. 153.)

Les deux séances du jeudi 23 septembre sont pour nous totalement dépourvues d'intérêt : il y est discuté de questions de dégrèvement de Loges dans la misère, de la nomination des nouveaux membres du Conseil de l'Ordre et du budget. Ce dernier sujet aurait pu nous instruire, mais le compte rendu a soin de garder sur ce point un discret silence et nous dit simplement, après quelques lignes de points, que le rapport financier, le bilan et les comptes de l'exercice 1896-1897, ainsi que le projet de budget pour 1898, sont approuvés par le Convent.

(*A suivre.*)



UNE NOUVELLE LETTRE DU Dr BLITZ

Nous recevons de M. le Dr Blitz l'intéressante lettre que voici. Elle porte, comme la précédente, l'en-tête avec caractères hébraïques: **Ordre martiniste**, etc. **Grand Conseil des Etats-Unis d'Amérique,** que nous avons déjà traduit en langage profane.

Nevada (Missouri), le 7 février 1898.

MONSIEUR JEAN MEMOR

PARIS.

MONSIEUR,

J'ai bien reçu le numéro de décembre 1897 dans lequel vous reproduisiez avec grande exactitude ma lettre du 18 novembre dernier. Vos lecteurs peuvent être assurés qu'ils ne sont pas victimes d'une nouvelle mystification.

Vous me reprochez à tort de faire de l'argumentation à coups de poing : vous me jugez mal, mais, avec les salisseurs de réputation, on ne discute pas, on les assomme. — Quant à moi, Monsieur, je me fais un honneur d'échanger mes vues avec celles de tout homme de bonne foi qui veut bien, comme vous-même, présenter mes idées au public et les discuter, voire les condamner; nous ne sommes ici que pour découvrir la vérité que nul de nous ne possède intégralement, quoique tous nous possédions une étincelle de la divine lumière. Donc, la fraternité bien entendue nous engage à nous éclairer mutuellement. Mais si la discussion, de courtoise qu'elle doit être, dégénère en dispute, et si nos contradicteurs quittent le chemin de l'honorabilité pour user du mensonge et de la calomnie, vous conviendrez qu'on ne peut pas traiter des malfaiteurs comme d'honnêtes gens et qu'il faut jouer des pieds et des mains pour s'en débarrasser.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, j'ai découvert une petite brochure éditée à Manchester, N. H. (1), en 1896, par

(1) C'est-à-dire Etat de *New-Hampshire* (Etats-Unis d'Amérique). (N. de la R.)



la « Societas Rosicruciana » et intitulée : *Résumé of Arcane Fraternities in the United States*, by S. C. Gould, xxxiie°.

Je crois que le paragraphe suivant de la page 5 vous intéressera; je copie textuellement :

« Order of the Palladium.

« This Order is said to be divided into two masculine grades and one feminine grade. The first and second grades are Adelphos and Companion of Ulysses respectively for men; and the third, Companion of Penelope for women. It is said to have been instituted in 1730, and introduced into the United States in 1870 (1770?), with its supreme head located at Charleston, S. C. There is apparently has laid dormant until 1884, when it seemed to be unearthed, and, in 1886, it came forth as the New and Reformed Palladium, at which time it is shated that it was instituted « to impart a new force to the traditions of high-grade Masonry ». Its Councils are held *incognito*, and its procedings only made in secret session and never printed. Its members are few and guarded. The Organ of the Order of the Palladium is *The Free and Regenerated Palladium* » (1).

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Dr E. Blitz.

(Et, au-dessous de la signature, figure en timbre sec le cachet du Président du Grand Conseil de l'Ordre martiniste.)

Je commence par déclarer que je n'ai jamais eu la pensée de reprocher au Dr Blitz « de faire de l'argumentation à coups de poing », il y a là un léger malentendu. J'avais simplement dit : « M. Blitz engage nos amis à se méfier des coups de poing..... américains que leur octroieraient les FF.·. des Etats Unis, si devant eux il était fait allusion aux *infamies*

(1) Cet Ordre est divisé en deux grades masculins et un grade féminin. Le premier et le deuxième s'appellent respectivement Adelphe et Compagnon d'Ulysse (pour les hommes) et le troisième, Compagne de Pénélope (pour les femmes). On dit qu'il a été institué en 1730 et introduit dans les Etats-Unis en 1870, avec son Chef suprême résidant à Charleston (South Carolina). Il est apparemment resté en sommeil jusqu'en 1884, époque à laquelle il semble s'être réveillé, et, en 1886, il s'est manifesté comme Palladium Nouveau et Réformé. Alors il fut établi que cet Ordre était destiné « à donner une nouvelle force aux traditions des hauts grades de la Maçonnerie ». Ses séances sont tenues *incognito* et ses débats sont absolument secrets, jamais publiés. Ses membres sont en petit nombre et très surveillés. L'organe de l'Ordre du Palladium est *Le Palladium libre et régénéré*. (Traduit par la *F. M. D.*)



répandues sur le compte des Loges androgynes..... je le remercie beaucoup plus pour avoir mis les points sur les i au sujet de ces Loges que pour nous avoir menacés des poings de ses compatriotes..... » Ma remarque me paraît fort naturelle, tandis qu'en effet j'aurais été fort mal venu de reprocher à M. Blitz une polémique brutale : je me plais, au contraire, à reconnaître qu'il discute de la façon la plus courtoise. S'il a suivi nos articles au sujet du Martinisme, il doit de son côté constater qu'ils sont toujours aussi courtois que possible : il serait à souhaiter que les attaques contre l'Eglise catholique fussent toujours aussi mesurées!

Si M. le Dr Blitz veut bien se reporter à ce que nous écrivions en décembre dernier, il trouvera une déclaration fort nette au sujet des orgies et des ignominies que nous nous gardons bien de reprocher aux Loges androgynes en général, ce qui équivaudrait, disions-nous, à nous donner le ridicule d'accuser de choses horribles toute réunion où les deux sexes assistent ensemble. Nous nous bornions ensuite à faire une discrète allusion à *certains sacrifices* offerts en l'honneur de Mylitta, la Déesse-Nature, dans les temples des Chaldéens et des Chananéens.

A ce propos, on a découvert dans le Liban certains détails tout particuliers, et un ésotériste de la valeur de M. le Dr Blitz aurait certainement là un sujet d'études passionnantes, pour compléter les renseignements fournis par le F.·. Clavel (1) sur l'Initiation égyptienne dont les mystères se déroulaient *à l'intérieur des Pyramides* (?), comme le sait fort bien tout Maçon instruit.

De pareils *sacrifices* ne pourraient-ils pas avoir leurs pendants dans la Maç.·. moderne, fille de l'Initiation antique? Ceci, qu'on le remarque bien, n'est qu'un point d'interrogation posé en vertu de la loi de l'Analogie, loi qui fut mise au jour par Hermès Trismégiste, et se trouve d'ailleurs à la base de toutes les doctrines occultistes, martinistes, rosicruciennes, etc. Nous avons bien regretté que M. le Dr Blitz n'ait pas cru devoir nous donner son appréciation sur cette hypothèse d'une survivance quelconque de ces sortes de *sacrifices*.

Passant à la fort curieuse citation que M. Blitz a bien voulu

(1) *Hist. pittoresque de la F.·.-M.·.*, 1843, p. 295.



nous adresser, — ce dont nous lui sommes très obligés, — nous voici encore forcés de poser quelques points d'interrogation.

Le F.·. Gould, XXXII° (1) et *Frater Rosæ Crucis*, n'a-t-il pas été mystifié? Sa brochure, *publiée en 1896*, n'est-elle pas un simple écho de l'incomparable création taxilienne d'un Rite palladique, *ayant sa tête à Charleston* et destiné à *donner une nouvelle force aux traditions des hauts grades de la Maçonnerie?* Nous savons bien que tout cela pourrait s'accorder avec l'hypothèse d'un véritable Palladium, rite androgyne réformé par l'éminent initié et ill. F.·. Alfred Pike, ainsi que l'écrivait M. Blitz lui-même dans le *Morning Star* (article reproduit dans le *Voile d'Isis* du 4 mars 1896).

Nous avons bien, il est vrai, retrouvé *tout* ce qui concerne un Ordre androgyne du Palladium dans le *Manuel complet de la Maçonnerie des Dames* du F.·. Ragon (Paris, 1860); mais comment faire cadrer ces données avec ceci : un Ordre dont *les débats sont absolument secrets, jamais publiés*, et qui cependant possède un organe? A quoi bon cet organe, si tout l'enseignement est oral, si l'on n'y veut rien confier à l'écriture?

De plus, pourquoi ce titre, *The Free and Regenerated Palladium*, ressemble-t-il aussi furieusement au *Palladium régénéré et libre, lien des groupes lucifériens indépendants : Directrice, miss Diana Vaughan?* (Cette publication a paru en mars, avril et mai 1895, ne l'oublions pas.)

En admettant pour un instant l'existence réelle de ce Rite à Charleston, *avec ses membres en petit nombre et « guarded »*,

(1) C'est-à-dire Sublime prince du Royal Secret (Rite écossais anc.·. et ac.·.). La lettre du Dr Blitz le désigne ainsi : S. C. Gould, XXXIIe, et nous le donne comme appartenant à la *Societas Rosicruciana*. Nous ignorons si cette Société rosicrucienne est liée à la *Rose-Croix* kabbalistique présidée jusqu'à ces derniers jours par le marquis Stanislas de Guaita, dont la mort toute récente fut, grâce à Dieu, si chrétienne.

En tous cas, dans l'*Initiation* de février 1898, figure aux feuilles grises de la couverture la mention : *Notes and Quieries, S. M. Gould, à Manchester, N. H. U. S. A., c'est-à-dire New-Hampshire (Etats-Unis d'Amérique)*, dans la liste des revues affiliées à l'Union idéaliste universelle dont M. Blitz est précisément le distingué secrétaire général.

Nous ne savons pas si les deux MM. Gould en question ne sont qu'une seule et même personne, ou s'ils sont réellement deux. Nous n'avons fait ces divers rapprochements que pour insister une *fois de plus* sur l'étroite fraternité qui unit *les occultistes* avec les plus éminents parmi les *Enfants de la Veuve*.



quel est donc le faux frère qui aurait livré le titre de cet organe archi-secret aux faux Palladistes de Paris?

Sans pousser l'*hypercriticisme* à l'excès, nous croyons devoir, *jusqu'à preuve du contraire*, admettre que, loin d'être venu de Charleston en France, le titre du journal *le Palladium régénéré et libre* est allé simplement de Paris jusqu'en Amérique à l'instar de la Maçonnerie écossaise de l'immortel F.·. Stéphen Morin!

M. le Dr Blitz nous permettra-t-il de lui demander s'il est bien sûr de n'avoir pas été mystifié lui-même en 1895-1896, au sujet d'un Rite palladique réformé par le F.·. Pike?..... Il a couru de par le monde tant de faux documents, depuis les *Constitutions* maçonniques de Frédéric II jusqu'aux papiers Norton, en passant par la prétendue lettre autographe de Vercingétorix à Jules César, qui causa tant d'ennuis à un célèbre membre de l'Institut de France!

Une dernière question :

Le Dr Blitz semble avoir fort bien connu et apprécier hautement le défunt F.·. Pike, qui avait, nous dit-il, réorganisé le Rite palladique. Or, ce Rite était, nous assure-t-on, entouré du plus grand mystère; on prenait les plus grandes précautions pour le voiler. Pourquoi le Dr Blitz, haut maçon important, a-t-il *dévoilé en quelque sorte officiellement*, dans le *Morning Star*, ce Palladium si scrupuleusement caché?

Deux hypothèses se présentent : serait-ce que le Dr Blitz aurait commis là une espèce de crime de lèse-secret maçonnique envers ce même Albert Pike dont, par ailleurs, il défend si chaleureusement la mémoire? ou bien, serait-ce qu'il aurait été, lui aussi, induit en erreur, jusqu'à un certain point du moins, comme il apparaît que l'ont été certains F.·.-M.·. français et italiens par le faux Palladium parisien?

Tant que pareils problèmes resteront sans solutions, ne sommes-nous pas obligés de nous demander si les FF.·. Blitz et Gould n'ont pas pris pour argent comptant le Rite palladique de Charleston et son organe attitré, qui ne seraient tous deux que les ombres, les reflets du néo-palladisme français, flanqué de sa revue, le *Palladium régénéré et libre, lien des groupes lucifériens indépendants?*

JEAN MEMOR.

WEISHAUPT ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Dans un précédent article, nous avons donné l'appréciation d'Eliphas Lévi sur la Franc-Maçonnerie. Le plus grand mage du XIX[e] siècle n'est certes pas suspect de dénigrement systématique à l'égard d'une secte qui pourrait à bon droit s'intituler la « fille aînée de l'occultisme », si on peut s'en rapporter à la filiation que lui a donnée à plusieurs reprises M. Papus lui-même. Et quand Eliphas, avec la cinglante ironie qu'on lui connaît, commente la devise maçonnique qui s'étale en gros caractères au fronton de nos monuments publics, en ces termes : *Liberté pour les convoitises, égalité dans la bassesse* et *fraternité pour détruire*, nous devons le croire sur parole.

Aujourd'hui nous venons, sur la même secte, apporter un témoignage non moins autorisé. Il s'agit de celui de Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, un homme sérieusement documenté sur les dessous de toutes ces Sociétés secrètes qu'il rêvait de grouper sous sa puissante main.

Voici un extrait du discours sur les petits mystères de l'Illuminisme, qui était prononcé au grade d'épopte ou prêtre illuminé. Parlant de ces assemblées mystérieuses qui devaient bientôt s'unir dans un gigantesque effort contre l'Église et la monarchie, l'Hiérophante s'exprimait en ces termes :

Ces Sociétés mystérieuses, quand même elles n'arriveraient pas à notre but, nous préparent les voies. Elles donnent à la chose un nouvel intérêt; elles dévoilent des points de vue jusqu'alors inconnus; elles réveillent le génie de l'invention et l'espoir des hommes; *elles les rendent plus indifférents sur l'intérêt des gouvernements;* elles ramènent les hommes de diverses nations et religions à un lien commun; *elles enlèvent à l'Eglise et à l'Etat les meilleures têtes et les plus laborieuses;* elles rapprochent des hommes qui, sans elles peut-être, ne se seraient jamais connus. *Par cela seul, elles minent, sapent les fondements des Etats, quand même elles n'en auraient pas le projet. Elles les heurtent et les froissent les uns contre les autres.* Elles font connaître aux hommes la puissance des forces réunies, elles leur



dévoilent les imperfections de leurs *constitutions*, sans nous exposer aux soupçons de nos ennemis, tels que les magistrats et les gouvernements publics. *Elles masquent notre marche et nous donnent la facilité de recevoir dans notre sein, d'incorporer à nos projets, après l'épreuve convenable, les meilleurs sujets, et des hommes longtemps abusés et haletant après le but.* Par là, elles affaiblissent l'ennemi; quand même elles n'en triompheraient pas, *au moins diminuent-elles le nombre et le zèle de ses défenseurs;* elles divisent ses troupes *pour cacher l'attaque.* A mesure que ces nouvelles associations, c'est-à-dire à mesure que ces Sociétés secrètes, formées dans les Etats, augmentent en force et en prudence, aux dépens de l'ancienne, c'est-à-dire aux dépens de la société civile, celle-ci *s'affaiblit et doit insensiblement tomber.* (Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Hambourg, 1803, t. III, p. 151.)

Et l'auteur, qui s'est imposé la tâche de publier ce suggestif rituel, conclut par ces paroles éloquentes :

Qui que vous soyez, vous, honnêtes citoyens, sous le nom de Maçons, de Rose-Croix, de Mopses, de Fondeurs, de Chevaliers, vous, pour qui les mystères des Loges ont encore des attraits, ne m'accusez pas d'exagérer des dangers chimériques. Ce n'est pas moi qui donne ces leçons, c'est l'homme du monde qui a le mieux connu vos assemblées et le parti que savent en tirer d'habiles et souvent de longanimes conspirateurs. Lisez et dites-nous ce qui vous est le plus cher, ou du plaisir que vous offrent vos Loges ou des dangers de la patrie. Lisez, et si le nom de citoyen vous est encore précieux, voyez si le vôtre doit encore rester inscrit sur la liste des Sociétés secrètes! (Barruel, *loc. cit.*, p. 150-151.)

On vient de lire ces lignes capitales dans lesquelles Weishaupt nous montre comment les francs-maçons constituent un danger permanent pour l'existence des Etats et la sécurité de l'Eglise. On voudra bien reconnaître que la *Franc-Maçonnerie démasquée* n'a jamais voulu prouver autre chose. Aussi sommes-nous tout heureux de cette part de collaboration si autorisée, bien qu'à coup sûr imprévue, que nous apporte aujourd'hui le grand maître de l'Illuminisme.

Henry d'Oger.



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maç∴, janvier 1898 :* Limousinage. — Les Sœurs de Saint-Cyr.

Bulletin mensuel de la Maç∴ mixte, septembre-octobre 1897 : Le F∴ Strauss a trouvé quelque chose de nouveau, le F∴ Ruben aussi, et le F∴ Martin également.

Novembre : Voyage circulaire. — Pudeur académique. — Chez les Belges.

Décembre : Statue nouvelle et Temple neuf. — On demande des femmes. — Consécration.

Tout le monde sait que le *limousinage* est une construction faite de moellons et de mortiers. Le F∴ Limousin, rédacteur à la *Revue maçonnique*, est un grand constructeur de systèmes, et il n'est pas inopportun de donner un petit coup de pioche dans ses moellons et son mortier pour savoir ce qu'ils valent. Sous forme de lettres à son T∴ C∴ F∴ Dumonchel, il écrit, dans la susdite revue, des *Etudes maçonniques* avec ce sous-titre : Du rôle philosophique et social de la Franc-Maçonnerie. Comme l'affiche annonçait une série d'articles, nous avions pensé qu'il serait préférable d'attendre le morceau de la fin pour en entretenir nos lecteurs. Nous sommes obligés de modifier notre plan, en raison de l'actuelle pauvreté des feuilles officielles maçonniques : elles ne nous fournissent même pas le pain quotidien.

Le F∴ Limousin est le théologien, le docteur de l'hérésie du triangle, docteur point banal du reste, intelligent et fort habile. Il n'a pas son pareil pour assaisonner une salade de néologisme, kabbale, christianisme, boudhisme, théosophie et le reste. Il se défend d'appartenir à aucune école ; la sienne lui suffit comme étant la meilleure, et c'est à lui, Limousin, que le xxe siècle devra l'intégrité de la lumière ; il la sent, il la touche, la voilà !

Tout d'abord, il s'agit d'établir une ligne de démarcation très nette entre deux adversaires.



Que la Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique soient deux rivales, c'est ce que personne n'ignore..... Quelles sont les causes de cette rivalité qui prend le plus souvent la forme d'une lutte implacable? Ces causes sont au nombre de deux : une cause actuelle et une historique. La cause actuelle, c'est..... la tendance conservatrice et la tendance progressiste....., la tendance à la foi et la tendance au libre examen.

Selon leur caractère, leur éducation ou leur *situation sociale*, les hommes se rangent dans l'on ou l'autre de ces camps, dont l'Eglise catholique et la F.·.-Maç.·. constituent les états-majors..... (*Revue maçonnique*, nov.-déc. 1897, p. 225.)

Suivant notre louable habitude, nous ne laissons jamais rien tomber à terre des bonnes choses qui nous sont servies. Nous ouvrons donc ici une petite parenthèse, et ce ne sera pas la dernière fois au cours de ce travail.

Le F.·. Limousin, on l'a bien remarqué, affirme que, suivant *leur situation sociale*, les hommes se rangent ou du côté des Loges ou du côté de l'Eglise. Ceci peut être vrai pour la Franc-Maçonnerie, Société essentiellement bourgeoise où le confortable est de rigueur, qui veut bien manœuvrer le prolétaire comme un polichinelle dont on fait jouer les ficelles, mais qui n'admet pas le bourgeron ni la blouse à ses tenues. C'est le même F.·. qui nous a précédemment fourni ce renseignement :

La Franc-Maçonnerie est une Société bourgeoise, bourgeoise *par le milieu où elle se recrute*, par les *dépenses* qu'elle entraîne, etc..... (*Rev.·. maç.·.*, sept.-oct. 1897, p. 207.)

Cet aveu, fatalement, nous amène à conclure que la seule Eglise catholique a réalisé le problème de grouper dans son giron, dans une fraternité où la *truelle* n'a rien à faire, tous les enfants de Dieu *sans distinction de situation sociale*.

Ceci posé, passons à la raison historique.

Elle repose, d'après notre docteur, sur une concurrence d'Eglises.

En effet, nous dit-il, si la Fr.·.-Maç.·. n'est pas aujourd'hui une religion, au sens courant du mot, elle provient cependant d'une antique religion ayant son Dieu, son culte, ses dogmes, ses cérémonies, etc., rivale non seulement du christianisme, mais aussi du judaïsme et peut-être du paganisme officiel de la Grèce et de Rome. (*Rev.·. maç.·.*, nov.-déc. 1897, p. 227.)



Cette phrase n'a l'air de rien; *méfiez-vous!* Chez le F.·. Limousin, c'est une phrase de tendance; elle confine à une idée fixe, à une idée de derrière la tête, que nos lecteurs saisiront bien à mesure que nous étudierons les habiletés de notre pseudo-théologien.

L'histoire de la secte lui paraît cependant difficile à établir, étant donné que « nos prédécesseurs, nos pères maç.·. n'écrivaient pas : d'abord, parce qu'il est de règle dans toutes les organisations initiatiques de ne pratiquer que la transmission orale..... » (p. 227). Cette difficulté se double, se triple, se quintuple pour le F.·. Limousin, dans ce sens que, d'après lui, toute religion est initiatique et gardienne d'un secret qu'elle ne livre pas au grand nombre.

Sans doute, les anciens Compagnonnages, sans doute, les Templiers! Tout ceci compte bien pour quelque chose dans l'histoire maçonnique, mais il y a des arcanes inexplorés pour lesquels il devient nécessaire de forger une clé spéciale; il faut mettre la main sur le fil d'Ariane au bout duquel rayonnent les splendeurs de l'*Héliolatrie*. Car c'est là-bas, tout là-bas, que la sacro-sainte Maçonnerie a sali ses premiers langes.

Donc, pour expliquer la théorie religieuse de la Maçonnerie, pour remonter à son origine à travers les âges, l'auteur appelle l'archéologie à son secours : le *procédé archéologique* est l'outil de prédilection qu'il s'apprête à manier.

Jaloux des lauriers du F.·. Martin, qui est allé sonder les cavernes préhistoriques et évoquer au fil des eaux les habitations lacustres pour y surprendre l'écho maçonnique, le F.·. Limousin, avec infiniment plus de talent, certes, va gratter les anciens monuments, secouer la poussière des papyrus, déterrer les briques à caractères cunéiformes de Ninive et de Babylone, pour y trouver « les inscriptions religieuses qui sont les titres de noblesse de la F.·.-Maç.·. » (p. 229).

Ses études linguistiques et occultiques, jointes à un essai de synthèse religieuse, ont trouvé un appoint considérable dans un livre d'Emile Soldi : *La Langue sacrée. — Les Mystères de la création.* Mais, avant d'exposer les lumineuses découvertes recueillies dans cet ouvrage, il éprouve le besoin de les éclairer par un peu de Kabbale (!)

D'après les occultistes, les livres saints des religions sont des recueils de fables écrites à l'aide d'une méthode cryptographique



spéciale (1), et dans lesquelles les initiés, possesseurs de la clé de cette cryptographie, lisent la véritable doctrine.

Cela, les prêtres actuels de toutes les religions le nient, soit qu'eux-mêmes n'aient pas été initiés, soit que la clé ait été perdue par leurs prédécesseurs, soit qu'ils défendent leur secret. Ce que tout bon Maç.·. comprendra (janv. 1898, p. 1).

Ici, nous nageons en plein dans l'idée fixe du F.·. Limousin. Mais si tout bon maçon comprend, nous ne comprenons guère, nous, profanes obscurs. Voyons, F.·. Limousin, vous qui cherchez si bien, trouvez-nous la clé, et jouez un bon tour à tous ces curés qui prétendent l'avoir perdue, pour ne pas ouvrir la boîte aux surprises. En attendant, c'est aux libres penseurs qu'il joue le bon tour, et si ces derniers ne partagent pas sa croyance touchant le fameux secret, il y a deux raisons pour cela :

D'abord, parce qu'ils craignent que la doctrine secrète soit moins absurde que la doctrine publique, et qu'ils sont avant tout ennemis du catholicisme; ensuite, parce qu'il peut leur déplaire d'avouer l'existence d'un mystère qu'ils ne peuvent percer (p. 1).

Donc, tenez-vous bien, Messieurs les libres penseurs, et gare à vous, si le F.·. Limousin met la main sur la clé.

Suivons maintenant l'idée cabalistique de notre homme en compulsant avec lui quelques feuillets du *Zohar* (2).

Nous demandons pardon à nos lecteurs de mettre sous leurs yeux ces citations fatidiques, mais elles sont nécessaires à l'intelligence de cette résurrection d'un vieux système.

Les récits de la Loi sont le vêtement de la Loi. Malheur à qui prend ce vêtement pour la Loi elle-même. Il y a des insensés qui, voyant un homme couvert d'un beau vêtement, ne portent pas plus loin leurs regards, et cependant ce qui donne une valeur au vêtement, c'est le corps, et, ce qui est encore plus précieux, c'est l'âme..... Les simples ne prennent garde qu'aux vêtements et aux récits de la Loi; ils ne connaissent pas autre chose; ils ne voient pas ce qui est caché sous ce vêtement. Les hommes plus instruits ne font pas attention au vêtement, mais au corps qu'il enveloppe. Enfin, les sages, les

(1) Χρυπτος, caché, γραφειν, écrire.

(2) Le Zohar, qui signifie éclat, lumière, est l'exposé de la doctrine de la Kabbale.



serviteurs du Roi suprême, ceux qui habitent les hauteurs du Sinaï, ne sont occupés que de l'âme, qui est la base de tout le reste, qui est la Loi elle-même (p. 2).

Le F.·. Limousin qui, lui, n'est pas *un simple*, qui est au contraire *un plus instruit*, a trouvé dans ces phrases tout le fondement de la doctrine qu'il se forge.

Le *Zohar* proclame donc l'existence non d'une, mais de deux doctrines secrètes superposées; c'est ce que les occultistes appellent l'*ésotérisme* ou connaissance secrète, et l'*hermétisme* ou connaissance enfermée (p. 2).

Ce sont ces vieilleries que le docte rédacteur de la *Revue maçonnique* veut appliquer au catholicisme en faisant intervenir, sans l'avoir compris ou sans vouloir le comprendre, un texte d'Origène :

S'il fallait s'attacher à la lettre et entendre ce qui est écrit dans la loi à la manière des juifs ou du peuple, je rougirais de dire tout haut que c'est Dieu qui nous a donné des lois pareilles..... Personne, je pense, ne peut hésiter à regarder ces choses comme des figures sous lesquelles se cachent des mystères (p. 2).

Certes, il n'est pas besoin d'être docteur en Israël pour interpréter la pensée d'Origène, d'autant moins qu'en la circonstance les docteurs en Israël s'étaient fourvoyés. Il est aisé de comprendre que l'auteur sacré faisait allusion à l'obscurantisme des juifs, endurcis dans leur ténacité par cette fausse croyance que le Messie devait être pour eux, et pour eux seuls, un souverain à l'instar des rois de la terre. L'Ancien Testament demeurait pour eux à l'état de lettre vive, alors que, figure et symbole de l'avenir, il avait cessé d'être lui-même pour venir s'abîmer dans la réalisation et l'épanouissement de la loi nouvelle. Poursuivons l'idée fixe du F.·. Limousin :

Ainsi, d'après la Kabbale, la doctrine religieuse se présente sous un triple aspect : un aspect extérieur et grossier, le *vêtement*, qui est celui réservé pour le peuple; un aspect intellectuel que l'on fait connaître à des initiés, le *corps*, et un aspect philosophique que l'on présente à des doublement initiés, l'*âme* (p. 2).



C'est donc sur les données de la Kabbale que le F.·. Limousin a échafaudé une méthode qu'il prétend faire servir à ses investigations dans le domaine religieux, surtout dans le catholique.

Les lecteurs comprendraient de suite s'ils avaient connaissance du *Bulletin des sommaires*, dont le même F.·. Limousin est fondateur et directeur.

Cette nouvelle opinion, écrit-il dans le numéro du 25 juin 1897, a découlé de la découverte que je crois avoir faite des trois natures *psicologiques* (1) de l'homme, correspondant aux trois *plans* de la connaissance : le caractère *fénomaliste*, correspondant à la religion exotérique ou « vêtement »; le caractère *universaliste*, correspondant à l'ésotérisme ou « corps »; le caractère *nouménaliste* ou métafisique, correspondant à l'hermétisme ou « âme ».

Si les hommes ont l'une de ces conceptions religieuses, — selon que chez eux prévaut l'un de ces caractères, — ce serait peine perdue que vouloir faire entrer dans leur entendement la conception d'un autre.

Vraisemblablement nous nous rapprochons ici des Loges où l'existence des naïfs et des gogos, de ceux qui ne doivent pas comprendre, n'est un doute pour personne. Mais pourquoi le F.·. Limousin ne réserve-t-il pas cela pour sa ténébreuse Maçonnerie? Pourquoi s'efforce-t-il d'appliquer le système, vaille que vaille et coûte que coûte, à l'Eglise catholique, alors que ce système n'est étayé par rien du tout, et qu'il grelotte misérablement sous la vieille défroque du *Zohar*, dans lequel il a voulu lui tailler un vêtement qui ne sera jamais qu'une veste.

Reprenons sa procédure :

De ces trois aspects, les prêtres n'en montrent au peuple qu'un seul, formé de fables absurdes; le second, ils le cachent avec effroi, et du troisième ils font leur monopole. Ce troisième s'appelle la théologie. Il peut sembler bizarre de prétendre que les prêtres se réservent le monopole de la théologie, puisque les livres sur cette science sont à la disposition de tous.

Où le F.·. Limousin a-t-il pris que les prêtres se réservent le monopole de la théologie? Il fut un temps où les laïques (en

(1) Nous conservons ici l'orthographe de l'auteur, réformée par lui, mais sans grand succès auprès du public.



Maçonnerie on dit les profanes), encouragés par l'Eglise, piochaient la théologie, partie intégrante des programmes et des connaissances humaines, alors que les *escoliers* portaient pourpoint, et depuis encore. Il fut un temps où la théologie marchait de pair officiellement avec la philosophie. Qui donc a biffé la première des programmes, sinon les sectaires de la truelle, qui ne veulent même pas souffrir le catéchisme dans les écoles.

Et c'est au collège sacerdotal, à ces prêtres dont toutes les aspirations tendent à fournir au peuple l'intégrité de la doctrine, que le F.·. Limousin vient parler d'un *secret* uniquement réservé aux rares mortels qui trouvent la clé, aux *finauds*, pour me servir de l'expression de la *Revue*, qui parviennent à deviner et à comprendre! Allons donc, c'est du dernier comique, et ce n'est qu'en Maçonnerie qu'il est permis de dire : On s'initie soi-même; parce que là, et là seulement, il y a dans les hauts grades quelque chose de *nouménaliste*, de caché et d'inavouable, que seuls les *finauds* en rupture de morale peuvent parvenir à décrocher.

C'est parce qu'il voudrait affubler l'Eglise catholique de ce système que le F.·. Limousin ne lui fait pas un crime du prétendu *secret* qu'elle tiendrait en réserve. Volontiers, d'ailleurs, lui viendrait aux lèvres l'*odi profanum vulgus* du poète païen. Tant pis pour les imbéciles, comme il le fait sentir plus loin, tant pis pour les intelligences atrophiées ou bornées; à celles-là il faut donner la pâture qui leur suffit. Il oublie, le bon F.·., que l'Eglise seule a pu faire dans une certaine mesure ce que toutes les révolutions maçonniques n'opéreront jamais. L'égalité des âmes entraîne chez elle l'égalité de croyance.

Pour soutenir sa thèse d'un pied boiteux, l'habile doctrinaire biffe d'un trait de plume toute trace de révélation; c'était prévu.

Conséquemment, la première religion n'aurait été qu'un grossier fétichisme, exploité par des hommes plus habiles que les autres. Ici le F.·. Limousin n'arrive pas bon premier; précédemment, le F.·. Georges Martin a eu l'avantage de nous servir cette trouvaille.

Mais, parmi ces hommes habiles, il se fit censément une sélection; il s'en trouva de plus intelligents encore qui inven-



tèrent le culte du soleil. *Fetichisme* et *héliolâtrie* s'en furent donc, sinon de pair, du moins de compagnie, sans que l'une fît disparaître l'autre; seulement, l'héliolâtrie devenait le partage des intelligences supérieures, car « il fallait un effort intellectuel dont l'immense majorité des hommes n'était pas capable pour arriver à synthétiser tous les phénomènes dans le phénomène unique de la vie, pour réunir toutes causes en une cause générale : le soleil » (p. 4).

Seulement, ce qui dépassait de beaucoup les capacités des gens ordinaires ne fut qu'un jeu pour l'esprit délicat et délié des Limousins de l'époque. Laissant donc les fétichistes très loin derrière eux lécher la trace de leurs pas, les *héliolâtres* arrivèrent à comprendre que

ledit soleil n'était pas l'unique détenteur et l'unique cause de la vie; qu'il n'était lui-même que la manifestation de cette vie, laquelle était un principe répandu dans toute la nature. Le panthéisme, c'est-à-dire le culte du Dieu-*Tout* était né.....

Et du même coup l'athéisme lui-même.

Le panthéisme, ajoute notre philosophe, c'est au fond l'athéisme pour ceux qui ne peuvent se représenter Dieu que comme un *être* distinct de la nature. Si Dieu est tout, est partout, il n'est particulièrement rien, il n'est nulle part..... (p. 4).

A ce point de notre lecture, nous allions penser que le F.·. Limousin voulait se contenter de piquer une tête dans le *Martinisme* comme un *sous-Papus* quelconque. Ses principes, ses conclusions font bon ménage avec cette doctrine; mais, tout martiniste qu'il paraisse, il nous réserve encore quelques bonnes surprises.

En même temps qu'il les signale à notre attention, il n'oublie pas d'affirmer que tous ces progrès théologiques creusèrent plus profondément l'abîme qui séparait les prêtres *roublards* et les peuples naïfs. A ces derniers donc (les déo-anthropomorphistes et les déo-zoomorphistes) on abandonna le fétichisme, tandis que, pour les classes supérieures, fut instituée une religion secrète, l'*héliolâtrie* ou adoration du soleil. Enfin, pour les intelligences *encore plus supérieures*, ce culte fut poussé jusqu'au panthéisme.

Nous arrivons ici au point que le F.·. Limousin voulait nous faire atteindre, après l'avoir signalé dès le début.

C'est de cette religion secrète, à laquelle on était initié après une série d'épreuves....., que procède la F.·.-M.·. (p. 4).

Si les profanes, les naïfs ne s'en sont pas aperçu plus tôt, c'est que :

La première condition qui s'impose aux initiés d'un culte secret est d'observer avec *rigueur*, avec *ostentation*, la religion de tout le monde..... C'est ce que faisaient à Jérusalem les Kabbalistes et les Saducéens; c'est ce que firent au moyen âge les Occultistes; c'est ce que firent, longtemps aussi, les Fr.·.-Maç.·. et, avant eux, les Templiers connus et inconnus (p. 5).

C'est ce que tentent de faire aujourd'hui, est-il juste d'ajouter, les Martinistes eux-mêmes, Limousin en tête..... ou à la queue, comme on voudra : chez eux, ces deux choses n'en font qu'une, et dans leurs symboles de l'infini, ils représentent un serpent en cerceau dont les deux extrémités se confondent par un greffage au mastic d'initié.

Cependant, les ancêtres des Guaita, Papus, Limousin et C[ie], c'est-à-dire les prêtres initiés au culte secret, s'emparèrent du fétichisme et lui firent subir une petite transformation nécessaire.

Ils le modifièrent, non pour le rendre plus conforme au bon sens, mais pour envelopper, dans les fables débitées aux peuples, les doctrines de la religion cachée. Ainsi furent constitués l'*exotérisme* ou religion extérieure, et l'*ésotérisme* ou religion secrète; la première enfermant la seconde, comme le sucre d'une dragée contient l'amande (p. 5).

Il faut croire l'amande de ces Messieurs bien amère et bien difficile à avaler, pour qu'il soit nécessaire de la masquer par une friandise ; et encore nous ne disons rien de la digestion.

Quand on prend du *secret*, on n'en saurait trop prendre. Aussi, ces doreurs de pilules ne s'en tinrent pas là ; ils auraient pu continuer..... que dis-je! ils marchent toujours dans cette voie.

Des penseurs ayant développé la conception du principe de Vie, et en ayant tiré un système métaphysique ou transformation de la



nature matérielle et phénoménale en idées ou *noumènes* (1), cette troisième conception fut elle-même cachée dans les deux autres (p. 5).

Ici, nous arrivons à la conclusion du F.·. Limousin; nous la résumerons clairement.

La *Bible* (la *Genèse* en particulier), l'*Odyssée* d'Homère, les *Métamorphoses* d'Ovide, etc., sont les livres des initiés. Il n'y a pas à réclamer : c'est le *Zohar* qui l'affirme. Bien plus, pour les francs-maçons, ils devraient être des livres de choix, y compris l'*Ane d'or* d'Apulée. Les juifs, plus pratiques, cultivent, eux, le *Veau d'or*.

Seulement, ces livres, recélant dans leur sein trois significations diverses, il est nécessaire de les lire de trois façons différentes, avec des clés cryptographiques spéciales, lesquelles clés constituent une paire de bésicles. Je ne ris pas.

Un fait relativement récent est venu *illustrer* ce système. Joe Smith, le fondateur du Mormonisme américain, prétendit avoir découvert le livre d'un ancien prophète appelé Mormon, et avoir aussi trouvé une paire de *lunettes* nécessaires pour le lire. La paire de lunettes est, symboliquement, la clé cryptographique dont je viens de parler (p. 5).

Or, c'est précisément parce que les francs-maçons ne comprennent pas toujours leurs symboles, c'est parce qu'ils ne pratiquent pas « la *physiolâtrie* ou culte de la Nature, l'adoration du Grand *Tout* », que le F.·. Limousin se fait l'oculiste (l'occultiste aussi) de ses frères, et qu'il va leur poser sur le nez une gigantesque paire de lunettes, qui sera en même temps une clé. Nous tâcherons d'en profiter nous-même. Seulement, ce ne sera pas pour aujourd'hui. Le cristal des bésicles, troublé par la poussière des siècles, nécessite peut-être un récurage à fond. L'heureux propriétaire n'en consentira la livraison qu'au prochain article de la *Revue*. Son mot de la fin me laisse, néanmoins, un peu rêveur, et je tremble pour le succès des lunettes.

Ceux qui pourront comprendre, dit-il, comprendront, et ce sera bien; ceux qui ne pourront pas comprendre ne comprendront point et ce sera encore bien!..... (p. 6).

(1) νουμενον, chose pensée.



Attendons la clé.

Finissons ce numéro de la feuille maçonnique en signalant l'enquête d'un F.·. de Saint-Maur. Personne n'ignore que les FF.·. ont l'âme très policière et que, tout en vaquant à leurs petites affaires, ils ne négligent pas les incursions utiles dans le domaine clérical. En écrivant dans notre sommaire : *Les Sœurs de Saint-Cyr,* nous n'avons pas entendu parler de Sœurs maçonnes. Il s'agit de sept bonnes Sœurs attachées à l'infirmerie de l'Ecole spéciale militaire, et que le F.·. Trois-étoiles est allé surprendre en flagrant délit de prosélytisme religieux. Elles ont eu l'audace d'obtenir l'autorisation d'avoir une école gratuite qui a jeté la désertion dans la laïque. Elles se permettent de distribuer des bons de pain et même des pièces de cent sous aux pauvres. Mais tout ceci n'est rien encore en comparaison de ce que nous allons vous confier dans le tuyau de l'oreille : elles vendent aux élèves de l'Ecole des sandwichs, des petits Gervais, du lait, des oranges, des confitures, du chocolat, etc., etc. C'est l'*et cætera* qui m'intrigue le plus !

Mais voici le comble, et je m'étonne qu'un F.·. député n'ait pas soulevé une interpellation à la tribune en cette occurrence. Elles ont préparé un élève mourant à paraître devant Dieu ; il s'est confessé, il a communié, et la *Revue maçonnique,* indignée, a sali deux pages de papier pour raconter tous ces méfaits.

Nous avons pu lire enfin les trois derniers numéros pour 1897 du *Bulletin mensuel de la Maçonnerie Mixte.*

En septembre-octobre, nous touvons une automnale conférence du F.·. sénateur Paul Strauss ; et comme il parle en présence de la Vénérable Maîtresse et des Très chères Sœurs, il y met naturellement beaucoup de forme. Seulement, il est en retard, le pauvre homme, sur son époque, et quand il fait des vœux pour l'institution américaine en France des « Visiteurs de l'Amitié », dans le but de porter des consolations aux malades des hôpitaux, il fait preuve d'une ignorance crasse. Il y a belle lurette que les dames catholiques de France se sont adjugé cette charitable mission, moins le titre pompeux.

Ils sont d'une fécondité désespérante, ces bons FF.·. ! Ainsi, tenez, voici le F.·. Auguste Ruben qui succède au F.·. Strauss pour apporter à l'enseignement public une réforme capitale, en le soumettant, pour ainsi dire, à une sorte de méthode



initiatique en trois degrés. D'après lui, les trois ordres d'enseignement devraient former un ensemble parfait. D'abord, l'enseignement primaire intégral devrait être appliqué à tous les enfants sans exception. Ce serait le premier degré, comme qui dirait celui d'*Apprenti*. Après quoi, seulement, il serait possible de procéder à la seconde initiation : l'enseignement secondaire qui créerait le *Compagnon*. Enfin, l'enseignement supérieur couronnerait l'œuvre au troisième degré : ce serait l'épanouissement des *Maîtres*. Il paraît que, de cette façon, les instituteurs primaires contracteraient une importance de premier ordre, et l'on sait que les instituteurs pullulent en Maçonnerie.

Le F.·. Georges Martin y va de son petit corollaire. Tout cela est fort bien, mais à une condition, c'est qu'il soit procédé à l'éducation mixte et à la promiscuité des sexes. Filles et garçons, il faut tout mettre dans le même pilon, et surtout qu'on ne néglige pas de donner aux garçons des professeurs femmes, pour les soins maternels, et aux filles des professeurs hommes, pour les soins paternels!

Le système ne laissera rien à désirer, du moment que maîtres et maîtresses seront pétris de maçonnerie et d'athéisme; mais voyez-vous d'ici les Frères des Ecoles chrétiennes recevant à leurs cours les petites filles du quartier? Quelle branle-bas!.....

Cette promiscuité offrirait peut-être quelques inconvénients, mais ce F.·. Martin pense à tout. C'est bien simple : dans les classes il y aura le côté des filles et le côté des garçons, comme dans les gares, et tout sera sauvé. Et quand l'orateur a terminé son laïus, il jette un regard satisfait sur son entourage : « Qu'en pensez-vous?..... » Ce que l'on pense, F.·. Martin, demandez-le donc aux mères de famille.

Si l'on fait de bonne besogne à la Loge mixte de la rue du Cardinal-Lemoine, celle de Lyon ne veut pas rester en arrière. La T.·. C.·. S.·. Vén.·. d'honneur de la section lyonnaise, S.·. Marie Bonnevial, munie en bonne et due forme des pouvoirs nécessaires, s'en est allée, vers la fin du mois d'août, procéder à l'inauguration du Temple de cette ville. Le T.·. C.·. F.·. Roche tenait le maillet de vénérable, et, parmi les visiteurs, on comptait l'illustre F.·. Dequaire. Après beaucoup de paroles, on a banqueté; après avoir banqueté, on a sauté, et

on s'est séparé en se disant *au revoir* d'une façon touchante.

La même S.·. Bonnevial raconte que, huit jours auparavant, elle avait eu l'avantage de représenser le *Droit Humain* à la Loge mixte de Zurich. A l'occasion de son passage, le F.·. Beer, Vénérable, avait mis les petits pots dans les grands, et trois officiers, étoiles en mains, étaient venus chercher dans les parvis l'heureuse déléguée de la Grande Loge. Ce que l'on se fit de politesses et de m'amours est inimaginable. Glissons d'un pied léger.

Dans ce numéro de novembre, le Bulletin donne un article du F.·. Jules Lermina paru dans le *Radical*, le 15 du même mois. C'est à l'occasion d'une monographie de feu le F.·. Louis Amiable, concernant la Loge les *Neuf-Sœurs*, la Loge du F.·. Voltaire. Notons en passant quelques particularités. Cette Loge, née treize ans avant 89, avait réchauffé dans ses flancs Sieyès, Bailly, Pétion, Camille Desmoulins et Danton.

Après la mort de Voltaire, la L.·. des *Neuf-Sœurs* lui consacra un service maçon.·. (on ne dit pas si c'était pour le repos de son âme) qui fut célébré le 28 novembre 1778. Ce jour-là, l'Académie française donna une preuve de l'étroitesse d'esprit qui était sienne. D'Alembert, Condorcet et Diderot avaient résolu de se faire initier à cette fête. D'Alembert aurait alors prononcé l'éloge de Voltaire. Les académiciens eurent peur du retentissement de cette protestation anticléricale et dissuadèrent les trois membres de leur projet. Ils durent retarder leur init.·. de quelques jours (p. 139).

C'est peut-être le point de départ de la vieille rancune que les maçons ont toujours nourrie contre l'Académie.

Nous allons maintenant donner la parole à la petite S.·. Maria Martin, mais nous ne la lui laisserons pas longtemps, juste ce qu'il faut pour nous dire quelque chose du Congrès féministe international de Bruxelles. C'est déjà de l'histoire ancienne, puisque cette cérémonie se passait vers le mois d'août, si ma mémoire est fidèle.

D'abord, la veille de l'ouverture du Congrès, une soirée musicale, un *raout* (c'est elle qui souligne), réunissait les délégués et leur a permis de faire connaissance avant les travaux sérieux. L'idée était heureuse et la soirée des plus agréables (p. 142).

Un raout! comme dans le grand monde. Ils se mettent bien, les féministes, et dans un palais de l'Etat encore, mis gracieu-



sement à leur disposition par le gouvernement belge, ce qui fait dire à la S∴ Martin que

évidemment, Mlle Popelin (c'est la présidente effective du Congrès!) n'a pas fait peur aux autorités belges, qui ne doivent pas voir, dans nos revendications, le renversement de la société, de la famille, et de l'ordre des choses établies....., d'autant plus qu'en la circonstance il n'y avait que les chefs de parti, les officiers; l'armée était absente (p. 142).

Le *Droit Humain* constituant, au sein de la Maçonnerie, le parti des revendications féministes, cette charmante institution avait sa place tout indiquée dans ces grandes assises. La Vénérable S∴ Georges Martin s'était fait représenter par un rapport de circonstance : *La place que devrait avoir la femme dans l'Assistance publique.* Nous en avons parlé dans un précédent numéro, et nous laissons au *Journal des Femmes* le soin de renseigner sur le reste les lecteurs curieux. Nous quitterons donc la Belgique pour revenir à Paris. Le Conseil municipal de la capitale a voté 200 francs pour le monument de la Vénérable fondatrice du *Droit Humain*, Maria Deraismes. A cette occasion, la S∴ Barberousse lance un pressant appel aux personnes de bonne volonté qui voudraient apporter leur pierre à l'œuvre commune, et se plaint amèrement de la négligence des frères et amis. Il faut être juste, cependant; les bourses ont été quelque peu allégées par l'édification du Temple de la rue du Cardinal-Lemoine. C'est le 28 novembre qu'eut lieu l'inauguration solennelle du monument dont « la fraîcheur des plâtres » ajourne les décorations définitives.

En attendant, « des tentures élégantes et des symboles provisoires » en font une petite merveille. Dans le compte rendu de cette fête, nous trouvons une phrase qui semble bien révélatrice. Nous la donnons textuellement, et les lecteurs en déduiront ce qui leur plaira :

A la pointe des glaives, ce qui est en haut et ce qui est en bas ont été conjurés de nous être propices (p. 150).

Il ne fut pas spécialement question des *Dieu Lares*, mais il doit y en avoir dans un petit coin de la maison où tout se passe en famille. Ainsi, par exemple, le 26 décembre :



Notre L.·. réunissant et le *père* et la *mère*, cette fête a été une fête de l'enfance : tenue blanche pour l'adoption par la L.·. des enfants de nos FF.·. et de nos SS.·. (p. 150). Concert et bal pour terminer, et, pour mêler l'utile à l'agréable, un bon conseil par-dessus le marché :

Où est donc le salut? Dans le retour à la nature.... (p. 151).

Encore une fois, ça se passe en famille. Ah! la libre nature, parlez-moi de ça! Parlez-en aussi au F.·. Henri *Mager*, ou plutôt non, c'est lui qui s'en charge, ainsi qu'il appert d'une communication dudit faite aux dames du *Droit Humain.*

Cet excellent cœur a constaté que, parmi nos compatriotes aux colonies, il n'existe qu' « une femme pour trois hommes » (p. 154). Conséquemment s'impose la nécessité d'envoyer un contingent féministe, mais..... sans s'inquiéter du sacrement :

Au début de cette année, il a été créé une Société française d'émigration des femmes. Malheureusement, cette Société s'abrite sous des patronages confessionnels : nous la voyons confier ses jeunes recrues aux soins des *Sœurs de Charité* (!) ; malheureusement, cette Société a surtout en vue le mariage aux colonies de filles qui n'ont pu trouver de mari en France, et elle affecte ainsi les allures d'une agence matrimoniale (p. 154).

Voyons, F.·. Mager, sont-ce des *légitimes* que vous demandez pour vos colons, ou..... n'importe quoi? Dites-le.

Terminons par quelque chose d'imposant et de solennel, que nous avons oublié plus haut. C'est le texte même des paroles prononcées par la Grande Maîtresse, lors de la dédicace du Temple dont il est précédemment parlé.

Nous, S.·. Marie-Georges Martin, G.·. Maît.·. Vén.·. Pré.·. de la Gr.·. L.·. Symb.·. Ecoss.·. mixte de France *le Droit Humain.*

N'oublions pas que le *panache* est à la mode depuis quelque temps.

Assistée de S.·. Béquet de Vienne, 1re Surv.·., Vén.·. de la L.·. Mixte de l'Or.·. de Rouen; du F.·. Azéma faisant fonction de 2e Surv.·.; de la S.·. Maria Martin, Gr.·. Secrét.·. ; du F.·. Georges Martin, Gr.·. Orat.·.; de S.·. Moreaux, doyenne du Conseil de Surv.·. faisant fonc-



tion de prés.·. de ce Conseil; de tous les Off.·., de tous les membres du Conseil de Surv.·.; des FF.·. et des SS.·.;

Consacrons et vouons ce T.·. à la Fr.·.-Maç.·. universelle en général et à la F.·.-M.·. mixte en particulier, pour que nos FF.·. et SS.·. y apprennent la pratique de la tolérance, de l'union, de la paix, du travail, inscrivant sur son frontispice notre belle devise: *Liberté, Egalité, Fraternité* (p. 157).

Et le F.·. Georges Martin, docteur et ancien sénateur, devait se sentir délicieusement ému à contempler sa femme transformée en..... Mère Abbesse.

TOURMENTIN.

LÉON XIII
ET LA FRANC-MAÇONNERIE

ENCYCLIQUE « HUMANUM GENUS »

(SUITE ET FIN)

En troisième lieu, une institution due à la sagesse de nos pères et momentanément interrompue par le cours des temps pourrait, à l'époque où nous sommes, redevenir le type et la forme de créations analogues. Nous voulons parler de ces corporations ouvrières destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs. Si la pierre de touche d'une longue expérience avait fait apprécier à nos ancêtres l'utilité de ces associations, notre âge en retirerait peut-être de plus grands fruits, tant elles offrent de précieuses ressources pour combattre avec succès et pour écraser la puissance des sectes. Ceux qui n'échappent à la misère qu'au prix du labeur de leurs mains, en même temps que, par leur condition, ils sont souverainement dignes de la charitable assistance de leurs semblables, sont aussi les plus exposés à être trompés par les séductions et les ruses des apôtres du mensonge. Il faut donc leur venir en aide avec une grande habileté et leur ouvrir les rangs d'associations honnêtes pour les empêcher d'être enrôlés dans les mauvaises. En conséquence, et pour le salut du peuple, Nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices et le patronage des évêques, ces corporations appropriées aux besoins du temps présent. Ce n'est pas pour Nous une joie médiocre d'avoir vu déjà se constituer en plusieurs lieux des associations de ce genre, ainsi que des Sociétés de patrons, le but des uns et des autres étant de venir en aide à l'honnête classe des prolétaires, d'assurer à leurs familles et à leurs enfants le bienfait d'un patronage tutélaire, de leur fournir les moyens de garder, avec de bonnes mœurs, la connaissance de la religion et l'amour de la piété.



Nous ne saurions ici passer sous silence une Société qui a donné tant d'exemples admirables et qui a si bien mérité des classes populaires : Nous voulons parler de celle qui a pris le nom de son père, saint Vincent de Paul. On connaît assez les œuvres accomplies par cette Société et le but qu'elle se propose. Les efforts de ses membres tendent uniquement à se porter par une charitable initiative au secours des pauvres et des malheureux, ce qu'ils font avec une merveilleuse sagacité et une non moins admirable modestie. Mais, plus cette Société cache le bien qu'elle opère, plus elle est apte à pratiquer la charité chrétienne et à soulager les misères des hommes.

Quatrièmement, afin d'atteindre plus aisément le but de nos désirs, Nous recommandons avec une nouvelle instance à votre foi et à votre vigilance la jeunesse qui est l'espoir de la société. — Appliquez à sa formation la plus grande partie de vos sollicitudes pastorales. Quels qu'aient déjà pu être à cet égard votre zèle et votre prévoyance, croyez que vous n'en ferez jamais assez pour soustraire la jeunesse aux écoles et aux maîtres près desquels elle serait exposée à respirer le souffle empoisonné des sectes. Parmi les prescriptions de la doctrine chrétienne, il en est une sur laquelle devront insister les parents, les pieux instituteurs, les curés, sous l'impulsion de leurs évêques. Nous voulons parler de la nécessité de prémunir leurs enfants ou leurs élèves contre ces Sociétés criminelles, en leur apprenant de bonne heure à se défier des artifices perfides et variés à l'aide desquels leurs prosélytes cherchent à enlacer les hommes. Ceux qui ont charge de préparer les jeunes gens à recevoir les sacrements comme il faut agiraient sagement s'ils amenaient chacun d'eux à prendre la ferme résolution de ne s'agréger à aucune Société à l'insu de leurs parents, ou sans avoir consulté leur curé ou leur confesseur.

Du reste, Nous savons très bien que nos communs labeurs, pour arracher du champ du Seigneur ces semences pernicieuses, seraient tout à fait impuissants si, du haut du ciel, le Maître de la vigne ne secondait nos efforts. Il est donc nécessaire d'implorer son assistance et son secours avec une grande ardeur et par des sollicitations réitérées, proportionnées à la nécessité des circonstances et à l'intensité du péril. Fière de ces précédents succès, la secte des francs-maçons lève insolemment la tête et son audace semble ne plus con-

naître aucunes bornes. Rattachés les uns aux autres par le lien d'une fédération criminelle et de leurs projets occultes, ces adeptes se prêtent un mutuel appui et se provoquent entre eux à oser et à faire le mal.

A une si violente attaque doit répondre une défense énergique. Que les gens de bien s'unissent donc, eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts. En conséquence, Nous leur demandons de faire entre eux, par la concorde des esprits et des cœurs, une cohésion qui les rende invincibles contre les assauts des sectaires. En outre, qu'ils tendent vers Dieu des mains suppliantes et que leurs gémissements s'efforcent d'obtenir la prospérité et les progrès persévérants du christianisme, la paisible jouissance pour l'Eglise de la liberté nécessaire, le retour des égarés au bien, le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la vertu sur le vice.

Demandons à la Vierge Marie, Mère de Dieu, de se faire notre auxiliaire et notre interprète. Victorieuse de Satan dès le premier instant de sa conception, qu'elle déploie sa puissance contre les sectes réprouvées qui font si évidemment revivre parmi nous l'esprit de révolte, l'incorrigible perfidie et la ruse du démon. Appelons à notre aide le prince des milices célestes, saint Michel, qui a précipité dans les enfers des anges révoltés ; puis saint Joseph, l'époux de la Très Sainte Vierge, le céleste et titulaire patron de l'Eglise catholique, et les grands apôtres saint Pierre et saint Paul, ces infatigables semeurs et ces champions invincibles de la foi catholique. Grâce à leur protection et à la persévérance de tous les fidèles dans la prière, Nous avons la confiance que Dieu daignera envoyer un secours opportun et miséricordieux au genre humain en proie à un si grand danger.

En attendant, comme gage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous envoyons du fond du cœur la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, ainsi qu'au clergé et aux peuples confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 avril 1884, de Notre Pontificat la septième année.

LÉON XIII, PAPE.



LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

DOUZIÈME ANNÉE — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE.

Administration et Rédaction : 83, rue de Rennes, à Paris.

Sommaire du numéro du 15 février 1898.

Denier de l'Institut catholique de Paris. — Camées parlementaires : *le F.·. Jules Méline*. — Sous les FF.·. F. Faure et J. Méline. — Le F.·. Hubbard à Nancy. — La propagande maçonnique. — Paris mystique. — Orient de Paris et sa banlieue. — Papauté maçonnique. Le G.·. O.·. de France et les G.·. L.·. allemandes. — La Loge *l'Emancipation*. — Laïcisation monétaire. — La Boule mystique de cristal. — Le Serpent (fin), L. ANTONINI. — Chez les juifs. Départements : Vaucluse; Vienne. — La succession de la veuve d'Allan-Kardeck. — Papus Mage et Papus Fakir. — Revue des publications spéciales : *La Cathédrale; le Commandant Mardochée*. — Etranger : Amérique ; Espagne ; Italie. — Contribution à l'étude des sources du *Diable au XIXe siècle*, H. D'OGER.

Sommaire du numéro du 28 février 1898.

Recrutement maçonnique. — Pas de duperie. — La Franc-Maçonnerie par un électeur. — Les députés francs-maçons. — Le F.·. Chauvière en sommeil. — Le F.·. juif Paul Strauss. — Echec de la Maçonnerie ardennaise. — Sous les FF.·. Félix Faure et Méline. — La *Revue maçonnique* et le F.·. Paul Rosen. — L'ordre des Béni-Bérith en Algérie. — L'homme, le Verbe et le Christ dans l'occultisme maçonnique, P. ANTONINI. — La fédération maçonnique italienne indépendante. — Le monument du F.·. Mazzini à Rome. — Le martyre moral de la reine d'Italie. — Maçons anglais et latins. — Les Sœurs maçonnes. — Chez les juifs. — Départements. — Etranger. — Dernières nouvelles.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8 rue François Ier, Paris.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.





LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15ᵉ ANNÉE. — Avril 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 50

TABLE DES MATIÈRES



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Iᵉʳ, 8

1898

Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*





LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 50 — AVRIL 1898

LA FRANC-MAÇONNERIE
FILLE DE L'OCCULTISME

Si nous prêtons l'oreille aux doléances des martinistes, « nos francs-maçons martinistes » comme les appelle Baruel (*Mémoires*, etc., t. II, p. 233), — ces intellectuels de la F.·. M.·., si nous prêtons aussi l'oreille aux enseignements les plus doctes *Enfants de la Veuve*, tels que les FF.·. Ragon et Wirth, nous arrivons avec eux à cette conclusion que la Maçonnerie, surtout en France, a perdu la clé de son symbolisme, le sens de ses mystères.

Ici, c'est le F.·. Ragon qui, désolé sans doute de voir les



F.·. M.·. ses contemporains aussi terre à terre, exprime son vif désir de leur voir étudier à fond

ces sciences pratiquées jadis, avec une si grande réserve, dans les mystères anciens et dans les écoles pythagoriciennes, comme complément de la haute initiation ou de la doctrine secrète..... Alors, ajoute-t-il, on ne sortirait plus de nos temples sans profit pour l'intelligence. (*Orthod. maç.*, p. 491.)

C'est discret, mais éloquent.

Là, c'est le F.·. Oswald Wirth, l'un des plus érudits Maç.·. de notre époque, qui a entrepris toute une série d'études destinées, dit-il, « *à rendre la F.·. M.·. intelligible à ses adeptes* ». Cela semble bien prouver, n'est-ce pas, qu'à ses yeux les maçons ne comprennent goutte à leur Maçonnerie. Il déclare d'ailleurs qu'il compte sur l'appui et les concours de *tous ceux qui sentent le besoin d'une régénération initiatique de la F.·. M.·.* (*Le Livre de l'Apprenti*, juin 1894, O.·. de Paris.)

Le besoin de cette régénération se fait vivement sentir, en effet, si nous en croyons M. Papus, président du S.·. C.·. de l'Ordre martiniste.

L'enseignement, dit-il, donné dans cette initiation (*à la Maç.·.*) est des plus grotesques. Le sens des symboles étant perdu, le Vénérable..... remplace le symbolisme par des commentaires de son cru..... La politique et la philosophie primaires se partagent également cet enseignement où aucune donnée vraiment transcendante ou initiatique n'est fournie au candidat..... (*Initiation*, avril 1889, p. 4, 5.)

La Franc-Maçonnerie actuelle a perdu presque totalement le sens des symboles traditionnels constituant le dépôt qu'elle devait transmettre d'âge en âge. (PAPUS, *Le Tarot*, p. 11.)

En raison même des efforts accomplis par des Maçons aussi remarquables que Ragon et que le F.·. Wirth, son digne continuateur — efforts méritoires qui tendent à restituer à l'Ordre les clés de son Symbolisme, — il est indispensable que les catholiques, de leur côté, s'efforcent d'obéir *à la lettre* à l'auguste et pressante parole du Saint-Père : « **Démasquez la Franc-Maçonnerie et faites-la voir telle qu'elle est** (1) »; il est indispensable que les catholiques sachent ce qui est

(1) Encyclique *Humanum Genus.*

caché sous les masques, et qu'ils dépouillent les rites maçonniques de leurs voiles plus ou moins épais.

Or, que cachent ces voiles? Que dissimulent ces masques qu'il est de notre devoir d'arracher à la secte? — Ceci : les doctrines secrètes de la Maçonnerie, ses dogmes les plus mystérieux sont les doctrines et les dogmes de l'**Occultisme.** Et ces dogmes, ces doctrines, florissaient déjà dans les sanctuaires des religions païennes où le culte s'adressait non pas au vrai Dieu du ciel, mais à ces Esprits menteurs et usurpateurs que les Pères de l'Eglise nous montrent cachés dans les simulacres de pierre et de bronze, dans les idoles des temples..... Voilà, n'est-il pas vrai, de beaux quartiers de noblesse pour la Maçonnerie?

C'est dans les sciences occultes que réside véritablement la force qui anime la F.·. M.·. Et je n'entends pas ici la F.·. M.·. de ceux que le F.·. Gambetta traitait de sous-vétérinaires : je parle de la vraie Franc-Maçonnerie dogmatisante qui, aujourd'hui, est à demi étouffée en France par la politiquaillerie la plus vulgaire et la plus percée à jour. Comme le dit très bien le F.·. Wirth, parlant du groupement presque exclusivement politique organisé par le G.·. O.·. de France :

Il est évident qu'une semblable ligue dépouille tout caractère maçonnique. Elle forme des hommes de parti et n'a plus rien de commun avec la Franc-Maçonnerie, dont toute la raison d'être consiste à unir les hommes sans distinction de race, de religion, de nationalité ou d'opinion.

Mais, encore une fois, le régime du suffrage universel rend indispensable une ligue de ce genre.....

D'un autre côté, il existe des partisans de la Maçonnerie classique qui se désolent en présence de l'évolution fatale que poursuit le G.·. O.·. Leur ligne de conduite me semble toute tracée : ils n'ont qu'à s'affilier à la Grande Loge de France..... Que le Gr.·. O.·. poursuive son œuvre politique..... Tout autre sera la situation de la Gr.·. L.·. de France, si elle persiste à représenter **l'idée initiatique.** (*Revue maçonnique*, février 1898, p. 24, 25.)

Je souligne **l'idée initiatique**, car c'est là l'idée-mère de la Maçonnerie, c'est surtout par le fait qu'elle professe les doctrines initiatiques de l'Occultisme, même sans s'en douter, (ainsi M. Jourdain faisait de la prose!) que la Franc-Maçon-



nerie, — cette synthèse de toutes les fausses théosophies de l'antiquité et des hérésies de tous les siècles, — apparait aux yeux du catholique comme la véritable synagogue de Satan.

Bien des chrétiens ont déjà soutenu cette thèse, mais fidèle à notre méthode, et nous abritant toujours derrière l'autorité des F.·. M.·. les plus autorisés, nous allons les montrer établissant eux-mêmes notre proposition : à savoir que la Franc-Maç.·., par ses doctrines et ses dogmes, est réellement et positivement la fille de l'Occultisme.

Voici comment s'exprime le F.·. Ragon, que l'on sait être devenu l'un des *auteurs sacrés* de la F.·. M.·., sous les auspices du G.·. O.·. de France.

L'institution maçonnique, dit-il, est une rénovation, une continuation des mystères de l'Asie, de l'Egypte (1). (*Orthod. maç.*, août 1853, p. 3.)

Ces mystères, le chrétien sait ce qu'il doit en penser! Saint Augustin a montré dans son admirable *Cité de Dieu* leur épouvantable perversité : il a dit quels Esprits y régnaient en maîtres!

L'un prend et avec raison l'Initiation à son origine; il la fait descendre de siècle en siècle, chez les diverses nations qu'elle éclaire et civilise; il assiste à ses transformations dans les Ecoles philosophiques de la Grèce, de l'Italie et dans des collèges antiques de prêtres qu'elle débarbarise, jusqu'à ce qu'enfin elle prenne le nom voilateur de **Franc-Maçonnerie,** *sans que ses adeptes aient songé à construire le moindre mur.* » (*Orthod. maç.*, p. 8.)

En 1646..... Elie Ashmole, aidé d'*Initiés*, etc..... *s'occupa de regénérer sous un voile architectural les mystères de l'initiation indienne et égyptienne.* » (*Ibid*, p. 99.)

On a dû remarquer que les grades hermétiques occupent une assez grande place dans la plupart des Rites (sous entendu *maçonniques*), **parce qu'en effet il n'y a pas d'Initiation complète** *sans l'étude des* **sciences occultes**. *Nous traitons dans la deuxième partie de cet ouvrage de la Maçonnerie occulte* (2), *et dans la troisième de la Maçon-*

(1) Le F.·. Clavel, dans son *Hist. pitt. de la F.·. M.·.*, 1843, p. 289 à 308, a soin de narrer tout au long les mystères de l'initiation égyptienne qui s'accomplissaient, dit-il, dans l'intérieur des Pyramides. Il souligne leur grande analogie avec les épreuves physiques de la Maç.·. moderne. Cf. aussi Christian, *Histoire de la Magie.*)

(2) Avec ce sous-titre : *Où l'on traite des sciences occultes.*



nerie hermétique, si dignes de l'attention du Maçon instruit..... » (Ibid, p. 177.)

Voici comment Ragon parle d'*Hermès Trismégiste*, qui donna son nom aux *sciences hermétiques.*

En Egypte..... Hermès fit choix d'un certain nombre d'hommes..... il les instruisit dans les sciences et les arts..... Parmi ces sciences, il y en avait de secrètes qu'il ne leur communiqua qu'à la condition qu'ils s'obligeraient par un serment terrible à ne les divulguer qu'à ceux qui, après une longue épreuve, seraient jugés dignes de leur succéder..... Ce secret se nommait l'**Art sacerdotal** *et renfermait l'Alchimie, l'Astrologie, le Magisme (Magie), la Science des Esprits..... » (Ibid,* p. 526.)

Tout ceci fut écrit en 1853. Montrons que ces doctrines ne sont nullement abandonnées aujourd'hui et que le lien primordial qui unit la Franc-Maçonnerie *à la Science Occulte, sa Mère,* n'est pas rompu et ne peut d'ailleurs se rompre.

Voici ce que nous lisons dans le numéro 1 (25 décembre 1891) de la publication franc-maçonnique *la Renaissance symbolique* qui porte ce sous-titre : **Initiation, Gnose, Kabbale, Sciences occultes.**

Depuis l'Hiérophante d'Egypte jusqu'au Vénérable des Loges franc-maçonniques contemporaines, la tradition a transmis aux Initiés le secret de la Philosophie cachée dans les symboles emblématiques des rites anciens s'incorporant dans les rites nouveaux..... (p. 7).

*Les gnostiques ont su garder les Lumières d'Europe et d'Asie; ils ont formé au XII*e *siècle l'Ordre des Chevaliers du Temple et cet Ordre, à son tour, a engendré la Maçonnerie philosophique dont l'organisation et la propagation, commencée en 1717 par la Grande-Loge de Londres,* **d'après les rituels rédigés par Ashmole,** *s'est étendue depuis sur toute la surface de la terre. La tradition a conservé dans nos Loges et Ateliers modernes les mots symboles* **et Doctrines des anciennes Sociétés initiatiques.** » (*Renaissance symbolique* du 25 mai 1893, p. 5.)

Et le F.·. Oswald Wirth, dans son *Livre de l'Apprenti* (juin 1894), s'écrie :

..... L'examen de documents nombreux conduit à la conclusion qu'il y a eu influence réciproque de l'Alchimie sur la Maçonnerie ancienne et de celle-ci sur les Sciences secrètes cultivées jadis par les esprits les plus distingués. (Ibid, p. 23.)



Vers 1604, une association secrète (celle des Rose-Croix Kabbalistes) *voulut rappeler le christianisme à l'intelligence de ses mystères.....* (p. 24).

..... *Elias Ashmole, un antiquaire très érudit*, s'avisa de donner un corps aux aspirations des Rose-Croix. En 1646, il se fit recevoir à cet effet dans la Loge maçonnique de Warrington..... Ashmole modifia les rituels à leur intention..... Ses connaissances *initiatiques* lui permirent de coordonner les anciennes traditions..... (p. 25).

Il nous faut insister sur ce fait *rigoureusement historique*, des rituels d'*Ashmole le Kabbaliste* introduits dans les Sociétés d'ouvriers maçons anglais. C'est là, en effet, l'origine de la Maçonnerie proprement dite, organisée en 1717 dans la grande Loge d'Angleterre.

Cette origine très fortement occultiste de la Maç.·. est également professée par le Dr Papus, président du Sup.·. Cons.·. de l'*Ordre martiniste*, Société dont les attaches maçonniques sont du reste *nombreuses*, a-t-il dit) (1), et membre de la Rose-Croix Kabbalistique :

La Franc-Maçonnerie est née par fusion des courants *alchimiste, templier et rosicrucian* existant au commencement du XVIIIe siècle..... (1891. *Traité méthodique des sciences occultes*, p. 689.)

Les francs-maçons sont les derniers anneaux d'une chaine occidentale de transmission de la science occulte, chaine formée par les sectes gnostiques, les Arabes, les alchimistes, les templiers et les rosicruciens. (Papus, Le *Tarot*, p. 10 et 11.)

Même note également chez le F.·. Blitz, délégué pour les Etats-Unis du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste, membre de la Rose-Croix Kabbalistique, maître à tous les grades du rite d'York, chevalier du temple (maçonnique), etc., à Névada (Missouri-Amérique) :

Le rite écossais englobe les principaux degrés des grandes écoles philosophiques du *siècle dernier*, quand la *réorganisation maçonnique de Désaguliers démontra aux hermétistes, aux rose-croix* et *aux kabbalistes isolés* les immenses avantages d'une hiérarchie, d'une coopération..... Les *doctrines ésotériques reçurent donc* la *forme maçonnique*;..... le rite écossais, ancien et accepté, est devenu un véritable *centre d'initiation* où l'adepte peut se familiariser *avec la philosophie de*

(1) *Initiation*, avril 1889, p. 12.



Pythagore, la *religion des gnostiques, la tradition des kabbalistes, la doctrine des hermétistes et les spéculations mystiques des théosophes; ces idées lui sont présentées sous une forme littéraire calculée de manière à impressionner fortement le néophyte.* (Article du *Morning-Star*, reproduit par le *Voile d'Isis*, mars 1896.)

Dans une thèse de l'Ordre kabbalistique, de la Rose-Croix, le même Dr Blitz nous parle de l'

existence d'un ésotérisme maçonnique à côté du cours de morale pratique et **d'une philosophie occulte.....** (*Initiation* de juin 1895.)

Les dogmes de l'antique philosophie furent scellés dans le symbolisme naïf des ouvriers maçons, parmi une foule de pantacles empruntés au gnosticisme, à la magie expérimentale, au mysticisme des religions mortes, et la vénérable confrérie des libres maçons fut utilisée pour transmettre **la tradition hermétique aux générations à venir.....**

Origine hermétique du grade de *royale-arche* (*rite d'York*) par le Dr Blitz (*Initiation* d'octobre 1895).

Quelques lignes plus loin, nous lisons cette phrase importante du même écrivain :

Les auteurs de la Maçonnerie scientifique sont les philosophes hermétiques des XVIe et XVIIe siècle qui unissaient à leurs opérations alchimiques les œuvres de la kabbale, de la Magie, de l'astrologie et de la théurgie (2).

Nous trouvons encore les mêmes conclusions dans la *Revue maçonnique* d'avril 1895 :

La Franc-Maçonnerie dérive des Sociétés secrètes, des penseurs du moyen âge; par ses traditions, elle se rattache aux religions de la plus haute antiquité..... Ses symboles sont tirés des Sociétés initiatiques de tous les temps..... (p. 167).

Veut-on voir la Maçonnerie revenir avec amour à ses origines rosicruciennes? — Qu'on lise donc *The Freemason*, le grand organe maç.·. anglais, qui, le 18 juillet 1896, publia quatre pages en l'honneur du F.·. W. J. Hughan, le maçon d'Angleterre le plus éminent par son savoir, son zèle et son

(2) A propos des *œuvres de la Théurgie*, voici de singulières paroles d'*Hermès Trismégiste*, citées par saint Augustin (*Cité de Dieu*, lib. VIII, cap. xxvi): *Les divinités de la terre et du monde se livrent facilement à la colère, car l'homme les a douées de deux natures.* Et saint Augustin ajoute: « Hermès veut dire que l'homme les a composées de corps et d'âme; leur âme, c'est un démon; leur corps, c'est la statue. »



habileté; il couronna tous ses titres maçonniques par celui de membre du Tiers-Ordre, honoris causâ, comme suprême mage 9° de la Société des Rosicrucians d'Angleterre (1).

Nous savons d'ailleurs par la *Vérité* (de Québec) du 18 septembre 1897 que cette Société des *Rosicrucians* aurait été ressuscitée en Angleterre vers 1875, s'il faut en croire les 80 écrivains maçonniques d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, dont la collaboration a produit l'*History of Freemasonry and Concordant Orders* (1891).

Cette Société rosicrucienne paraît donc antérieure à la rose-croix kabbalistique rénovée en France et qui, dirigée d'abord par le marquis Stanislas de Guaita, l'est depuis quelques jours par M. Barlet.

En tout cas, les Rosicrucians anglais professent les doctrines les plus *transcendantales*, comme ils disent, ainsi qu'on peut en juger par cette annonce d'un ouvrage dû à un Suprême Magus de leur ordre :

Les Nombres. — Leur pouvoir occulte et leur vertu *mystique*. C'est un résumé des vues des kabbalistes, des pythagoriciens, des adeptes de l'Inde, des mages chaldéens et des magiciens du moyen âge, par Winn Wescott, *Frater Rosæ Crucis*.

Le F.·. Waite ajoute à propos de cet ouvrage :

Le respect maçonnique pour certains nombres, qui en eux-mêmes paraissent arbitraires, est en réalité lié à un système très occulte et curieux de philosophie méthodique et mystique. (*The Devil Worship in France*, 1896.)

Voilà pour la Maçonnerie anglaise, après la Maçonnerie française. Voici maintenant pour la Maçonnerie américaine.

Nous avons déjà cité le F.·. W. J. Hughan, dont il a été parlé plus haut comme d'un des plus savants maçons d'Angleterre. C'est ce F.·. W. J. Hughan qui, dans le *Freemason* de mars 1896, s'écriait :

« Mon très-aimé compagnon d'étude, le général A. Pike, le roi non couronné des hauts grades. »

(1) Le texte anglais du *Freemason* est le suivant : « He — W. J. Hughan — is..... a member of the Royal Order of Scotland, since 1867, as well as of the rosicrucian society of England, of which as a Past supreme magus, 9°, he is a member of the third Order, Honoris Causâ. »..... Cité par la *Vérité* (de Québec), 7 août 1897.



Nous avons vu par ailleurs le rôle considérable que ce *roi non couronné* a joué dans l'univers maçonnique, et la grande importance que les diverses Maçonneries du globe ont dû, bon gré, mal gré, lui reconnaître.

Eh bien! Nous allons trouver le Souverain Grand Commandeur Pike en parfaite communion d'idées, au point de vue qui nous occupe, avec les FF.·. Ragon, Wirth, etc.

Voici en effet ce que nous apprend la *Vérité* (de Québec) du 25 septembre 1897 :

Le F.·. Gould, Passé Grand Diacre d'Angleterre dans son *History of Freemasonry*, vol. II, p. 110, nous dit que **la connexion** *entre la Franc-Maçonnerie et le Rosicrucianisme ou Herméticisme* — qui sont, dit-il des termes synonymes — **est un article de foi pour A. Pike** et le révérend Woodford..... »

Ajoutons à cela que dans l'*History of Freemasonry and Concordant Orders* se trouve un chapitre sur le rosicrucianisme, ancien et moderne; on y lit ceci qui achève de nous édifier sur les Rose-Croix.

Dans les limites des sciences abstruses communes aux Rosicrucians se trouvaient l'hermétisme, le magnétisme....., l'astrologie, etc., auxquels les esprits disposés au mal ajoutaient **la magie ou art noir**.

De tout cela, ne résulte-t-il pas de la façon la plus évidente que la Franc-Maçonnerie est bien *fille de l'Occultisme?*

Quels F.·. M.·. seraient assez osés pour répudier l'autorité de *Pères de l'Eglise maçonnique* d'aussi grande envergure que les FF.·. Ragon et Pike, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus?

Et si nous joignons à leur opinion celles, — toutes concordantes, — des FF.·. Blitz, O. Wirth, Hughan, Waite, etc., n'avons-nous pas le plus solide faisceau de preuves qu'on puisse trouver pour établir le bien fondé de notre proposition : que les doctrines maçonniques sont identiques aux doctrines occultistes, aux doctrines de l'Initiation antique. Or, on sait quelle était la source empoisonnée de ces enseignements donnés dans les temples païens que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu renverser pour substituer son règne à celui de Satan.

Nous conclurons, en un mot, à l'union intime et parfaite, comme la chair avec les os, de la Maçonnerie avec l'Occultisme.

Mieux encore, nous dirons que l'Occultisme est l'*âme* du corps maçonnique. JEAN MEMOR.



UN CATHOLIQUE PRATIQUANT PEUT-IL ÊTRE MARTINISTE?

Nous avons révélé, dans notre dernier numéro, les doctrines enseignées par les chefs du martinisme, et l'on a vu qu'elles étaient en opposition formelle avec l'enseignement catholique. Il nous paraît nécessaire d'aller plus avant aujourd'hui et de montrer aux martinistes qu'ils ne peuvent être des catholiques pratiquants. Cette étude pourra éclairer aussi les ecclésiastiques auxquels des martinistes s'adresseraient, en vue de recevoir les sacrements.

Nous croyons, en effet, facile de démontrer que les martinistes tombent sous le coup de l'excommunication réservée au Souverain Pontife.

Pour faire cette démonstration, nous nous reportons au remarquable travail d'un professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, travail inséré dans le *Rapport général sur les Conférences ecclésiastiques du diocèse de Paris en 1893* et que la *Franc-Maçonnerie démasquée* a reproduit en partie.

Il s'agit de l'article 4 de la Bulle *Apostolicæ Sedis* qui frappe de la peine d'excommunication : *Nomen dantes sectæ Massonicæ aut Carbonariæ, aut aliis ejusdem generis sectis, quæ contra Ecclesiam, vel legitimas potestates seu palam, seu clandestine, machinantur; necnon iisdem sectis favorem qualemcumque præstantes; earumque occultos coryphæos ac duces non denuntiantes, donec non denuntiaverunt.* (Ceux qui adhèrent à la secte maçonnique ou aux carbonari, ou à d'autres sectes du même genre, qui ourdissent des machinations, soit ouvertes, soit cachées, contre l'Eglise ou contre les puissances légitimes ; et aussi ceux qui favorisent ces sectes d'une manière quelconque, et enfin ceux qui n'en dénoncent pas les chefs tant qu'ils ne les ont pas dénoncés.)

Voici le commentaire du savant professeur sur le point qui nous occupe :

« Cet article, non seulement prohibe, mais frappe de la peine



d'excommunication une certaine catégorie de Sociétés; deux de ces Sociétés sont désignées par leur nom, la *Franc-Maçonnerie* et les *Carbonari;* les autres ne sont désignées que génériquement: *Aut aliis ejusdem generis sectis, quæ contra Ecclesiam, vel legitimas potestates seu palam, seu clandestine, machinantur.* La *Maçonnerie* et les *Carbonari* étant suffisamment connus par eux-mêmes, nous n'avons à expliquer que ces derniers mots. Deux éléments sont requis pour qu'il y ait application de notre article; il faut d'abord une *Société,* c'est aujourd'hui le sens reçu du mot *Secta,* employé dans le texte; il faut donc des *associés* ayant un but commun, gouvernés ou au moins dirigés par une certaine autorité, et réunis entre eux par quelque lien; il n'est pas nécessaire que ce lien soit un *serment*, ainsi que l'a décidé le Saint-Office, soit dans son décret du 5 août 1846 (dans PIAT, *Comment. in Bullam Apostolicæ Sedis,* Tournai, 1881, p. 146), soit dans son *Instruction* de 1884, § 3, mais il faut au moins un *engagement* ou une *promesse;* aujourd'hui, dans la Maçonnerie du Grand-Orient de France, le serment est remplacé par une promesse; peu importe, du reste, le nom que prend cette Société : *association, alliance, compagnie, fédération*, etc., etc. Il faut, de plus, que cette Société « machine soit contre l'Eglise, soit contre les puissances légitimes ». C'est là le motif principal et même le motif unique de la condamnation; il faut donc que cette condition se réalise pleinement et certainement; dès qu'il y a doute sérieux sur le but d'une Société, nous ne devons pas (car nous sommes ici en matière pénale) le comprendre dans notre article. Quelques auteurs (dans PIAT, *loc. cit.*, p. 146) disent que les Sociétés secrètes, par cela seul qu'elles sont secrètes, tombent sous notre article, quand même elles affirmeraient qu'elles n'ourdissent rien contre l'Eglise ou les puissances légitimes. Cette opinion est trop sévère, au moins depuis la Bulle *Apostolicæ Sedis,* qui requiert expressément la « machination ». Sans doute, la Pénitencerie, dans la décision du 22 août 1850, déclare que toutes les Sociétés secrètes sont visées par les Bulles pontificales, mais cette décision est antérieure à la Bulle *Apostolicæ Sedis* de 1869; si donc, en réalité, une Société n'est pas coupable de *machination* contre l'Eglise ou les puissances légitimes, elle n'est pas condamnée sous peine d'excommunication. Tel paraît être le sentiment



du Saint-Office dans son instruction de 1884, §§ 3 et 4. D'autre part, il n'est pas nécessaire que la Société soit *secrète* pour tomber sous la peine ; notre texte dit expressément : *seu palam, seu clandestine machinantur*. La machination peut se faire, ou par la plume, ou par la parole, ou par l'action ; il n'est pas nécessaire qu'elle se fasse à la fois contre l'Eglise et contre les puissances légitimes ; la particule *vel* de notre article le prouve abondamment.

» Il ne sera pas toujours facile de décider si telle Société déterminée tombe, oui ou non, sous notre article. Quand il y a une décision formelle, soit du Saint-Siège (comme celle du 12 janvier 1870, pour la secte américaine des Fénians), soit des évêques réunis en Concile, ou même d'un seul évêque pour son diocèse, la question est tranchée ; en dehors de ces cas, les statuts suffisamment connus, les plans avoués par la Société, le bruit public, l'appréciation des membres éclairés de la même Société, etc., fournissent des éléments précieux de solution. »

Nous n'avons donc qu'à examiner si l'Ordre martiniste contient les éléments nécessaires pour tomber sous le coup de l'excommunication.

Or, il est incontestable que l'Ordre martiniste est un rite maçonnique et constitue une Société secrète telle que les vise l'article 4 de la Bulle.

Le Dr Blitz, souverain délégué général du martinisme pour les Etats-Unis, s'exprime ainsi dans l'article du *Morning Star* reproduit dans le *Voile d'Isis* (4 mars 1896) et que nous avons déjà cité : « Le martinisme, bien que totalement indépendant de la Maçonnerie, est cependant un RITE MAÇONNIQUE par son but, sa constitution, son histoire, et par beaucoup d'autres particularités « qui ne doivent pas être confiées à l'écriture ».

Le Dr Papus lui-même écrit : « Il suffit de consulter Ragon (*Orth.˙. maç.˙.*) et tous les historiens sérieux de la M.˙. pour savoir que le rite martiniste est un des plus anciens rites pratiqués en France et qu'il n'a jamais cessé d'être pratiqué. » (Lettre du Dr Papus à la *Revue maçonnique*, décembre 1896, p. 271.)

Le martinisme est, en effet, maçonnique dans son origine : « En 1754, Martines de Pasqually, initié aux mystères de la rose-croix, avait établi à Paris un centre d'*illuminisme*. Le recru-



tement des Frères était très méticuleux, et les travaux poursuivis portaient sur l'étude de la magie cérémonielle, sur le rituel des évocations d'esprits, et sur la domination absolue de l'homme sur ses passions et ses instincts.

» Parmi les disciples les plus célèbres de Martines, nous citerons le prince de Luzignan, Louis-Claude de Saint-Martin (le philosophe inconnu) et Jean-Baptiste Willermoz, gros négociant lyonnais, le réalisateur véritable de l'Ordre. Le martinisme se répandit rapidement en France, et, dès 1767, beaucoup de Loges de l'Ouest demandaient leur affiliation à ce rite. » (Papus, *Martines de Pasqually*, p. 151.)

Claude de Saint-Martin avait été reçu rose-croix le 17 avril 1772 par Martines de Pasqually (Papus, *ibid*, p. 57), et Jean-Baptiste Willermoz fut de 1752 à 1763 vénérable de la Loge la *Parfaite Amitié* à l'Orient de Lyon, Loge fondée d'après les constitutions maçonniques ordinaires et dont la charte fut confirmée par la Grande Loge de France (Papus, *ibid*, p. 151). D'ailleurs, « en 1767, le rite martiniste fut introduit à Lyon, et ses membres se recrutèrent uniquement parmi les Frères pourvus des plus hauts grades, ce qui indique la valeur de ce rite martiniste. » (Papus, *ibid.*, p. 152.)

Aussi les auteurs contemporains n'hésitent pas à proclamer que les martinistes sont des francs-maçons, témoin l'extrait suivant de J. Mounier : « La secte des francs-maçons martinistes avait son centre dans la *loge de la Bienfaisance* à Lyon. » (Papus, *ibid*, p. 153.)

Voici, en effet, quelles étaient, en 1772, toujours d'après M. Papus, les grandes puissances maçonniques représentées à Lyon : 1° la *Grande Loge des Maîtres* représentant le rite français et présidée par le F.·. Sellouf; 2° le *Chapitre des Chevaliers de l'Aigle noir* représentant le rite templier et présidé par Jacques Willermoz, médecin; 3° les Elus Coëns représentant le rite martiniste et présidé par Jean-Baptiste Willermoz lui-même; 4° Sellouf, Jacques Willermoz et Jean-Baptiste Willermoz formaient un *Conseil secret* ayant la haute main sur tous les centres lyonnais. (*Ibid*, p. 153.)

Maçonnique dans son origine, le martinisme a toujours été une Société secrète. Quant aux débuts, M. Papus le reconnaît hautement. Il déclare dans ce volume sur Martines de Pasqually qu' « en 1785 existaient trois grandes associations



secrètes réunies en apparence sous le voile de la Franc-Maçonnerie, mais ayant chacune un esprit et des tendances bien particulières » (p. 138). Ces trois associations étaient le *Grand-Orient de France*, le *Grand Chapitre général de France* issu du rite templier et les *Loges Martinistes*. C'est même à l'inspiration des martinistes et spécialement à l'instigation de Jean-Baptiste Willermoz (il faisait partie des trois associations à la fois), que M. Papus attribue la réunion des deux fameux Convents de cette époque, le Convent des Gaules en 1778, et le Convent de Wilhemsbad en 1782.

D'autre part, M. Papus nous dit : De tous temps, il exista des fraternités plus ou moins secrètes, donnant à des hommes choisis par l'initiation progressive la théorie et la pratique des facultés transcendantes qui existent en germe dans l'être humain. Les membres de ces fraternités : initiés de la grande université d'Hermès, Thérapeutes, Esséniens, Gnostiques, Templiers, Alchimistes, Rose-Croix etc., conservèrent toujours la tradition secrète concernant ces facultés mystérieuses de l'être humain et furent considérés par les vrais philosophes comme des hommes évolués et supérieurs aux autres..... Martines de Pasqually appartenait (à cette catégorie) aux hommes évolués, aux élus. (*Ibid.*, p. 70.)

De nos jours le martinisme est-il demeuré Société secrète? On ne peut en douter. Outre la prétention qu'affiche M. Papus de rester fidèle aux traditions de l'Ordre, il est facile de retrouver les mêmes caractères du secret que dans la Maçonnerie au point de vue de l'organisation : Les termes employés sont les mêmes que dans la Maçonnerie : *Suprême Conseil*, *Fraternité*, *Loges*, *Initiation*. Les trois points ∴ d'abréviation sont remplacés par six ∴∴. Trois degrés successifs sont franchis à mesure que l'initiation est jugée pouvoir devenir plus complète. Le récipiendaire promet de ne jamais révéler le nom de son initiateur. Les cahiers renfermant les enseignements de l'Ordre ne peuvent pas être livrés à la publicité : on exige à ce sujet la *parole d'honneur* de tous les membres. Bien plus, M. Papus nous a déclaré dans une de ses lettres que « tout document publié sans notre autorisation (celle du Suprême Conseil) est caduc, ce qui a lieu pour les rituels, quand ils ne sont pas appuyés par les mots de passe et les signes de reconnaissance ». (*Franc-Maçonnerie démasquée*, sep-

tembre 1897, p. 319.) Voilà donc bien la note caractéristique de toute Société secrète et des Sociétés maçonniques en particulier.

Quant au but du Martinisme, il est exactement le même que celui de la Maçonnerie, et, par là, on sait quelles sont ses intentions à l'égard de l'Eglise. Déjà, au moment de la Révolution, les Martinistes, nous dit Papus, « s'occuperont fort peu de politique, mais, par contre, auront une très grande influence dans la direction *intellectuelle* des travaux maçonniques ». (*Ibid.*, p. 140.) On sait à quels résultats tendait cette direction et l'on connaît ce qui est sorti du Convent de Wilhemsbad. De nos jours, le Martinisme vise à la même domination intellectuelle et ne reconnaît comme capables de comprendre ses enseignements que les francs-maçons rose-croix ou kadosch. « On comprend jusqu'à un certain point que les E.·. de la V.·. (enfants de la veuve, les francs-maçons) des grades inférieurs, qui sont par nous considérés comme des demi-profanes, n'aient pas à connaître notre rite. Le 18° et le 30° écoss .·. sont seuls reçus dans nos Loges. » (PAPUS, *Revue maçonnique*, décembre 1896, p. 271.)

Pour deviner les desseins du Martinisme, on n'a qu'à relire, dans notre numéro de mars, les citations des ouvrages de M. Papus que nous avons groupées sous la rubrique CATHOLICISME. On y verra à découvert la vraie pensée du rénovateur et du chef suprême de l'Ordre martiniste. On jugera par là dans quelle direction peut marcher une Société secrète gouvernée par lui et l'on conclura, sans crainte de se tromper, que **les Martinistes tombent sous le coup de l'excommunication réservée au Souverain Pontife.**

GABRIEL SOULACROIX.



LES TRAVAUX DU CONVENT DE 1897

(*Suite.*)

Au début de la séance du matin du vendredi 24 septembre le F.·. Maréchaux fit connaître à l'assemblée le résultat des délibérations de la Commission de propagande. Voici les passages les plus saillants de ce rapport :

Multiplicité des conférences et des tenues blanches, union des Loges maçonniques et des groupes de la libre pensée : En mettant, chaque fois que cela est possible, nos locaux à la disposition des groupes de libre-pensée, nous établissons un trait d'union entre ses groupes et nous; nous nous créons, de ce fait, une pépinière pour le recrutement de nos At.·. Quant à l'effet des conférences, et surtout des tenues blanches, lorsque la propagande par la parole peut prendre ce caractère sans léser les intérêts profanes de nos FF.·., il est considérable. Ceux d'entre vous, MM.·. FF.·., qui ont pu en faire l'expérience le savent. Cela obère parfois notre trésor de guerre, mais ce sont des munitions bien employées.

Les compagnonnages sont aussi de précieux auxiliaires qu'il importe d'attirer à nous, au même titre que les libres penseurs.

La presse, mes FF.·., est aussi un puissant et rapide moyen de propagande. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, dès l'ouverture de nos travaux, nous ayons été saisis d'une proposition émanant de la R.·. L.·. les *Amis des Hautes-Alpes*, O.·. de Gap, et tendant à la création d'un journal destiné à combattre l'action funeste exercée par les organes du clergé, notamment par les *Croix*.

Toute séduisante que soit cette proposition, il ne nous a pas paru possible de la soumettre à votre approbation. La création d'un journal dans les conditions indiquées par les FF.·. de Gap serait une très grosse affaire, demandant, quoi qu'ils en pensent, des capitaux énormes et présentant tous les aléas d'une entreprise commerciale dans laquelle il serait imprudent de risquer une partie des fonds dont dispose notre fédération. Elle aurait, de plus, si elle arrivait à donner des résultats satisfaisants, auxquels votre Commission ne peut croire, le grave inconvénient d'entrer sur beaucoup de



points, en concurrence avec d'excellents et très vaillants petits journaux locaux qui se débattent déjà pour la plupart dans d'inextricables difficultés et qui méritent plutôt des encouragements et une aide efficace qu'une concurrence, qui serait le plus souvent mortelle pour eux.

Et puis, MM.·. FF.·., et je demande à parler à demi-mot, si la Maçonnerie n'a pas un organe officiel à elle répandu quotidiennement sur toute la surface du pays, elle n'en a pas moins avec la presse des rapports très étroits, et son action, pour n'être pas toujours directe, pour venir quelquefois d' « à côté », ne pénètre pas moins jusque dans les campagnes les plus reculées, canalisées par un nombre considérable de journaux locaux ou régionaux auxquels elle arrive à faire parvenir la bonne parole. Cette action constante, très régulière et très efficace, a le très grand mérite de laisser intactes les situations acquises, de seconder les bonnes volontés, et de combler de joie le trésorier de notre fédération, à qui elle ne demande rien ou presque rien.

S'il convient d'abandonner, quant à présent, l'idée d'un journal maçonnique, il serait bon d'étudier les moyens de publier une revue mensuelle ou bi-mensuelle, sans aucun signe ni titre révélant son origine maçonnique, et pénétrant, parallèlement aux différentes grandes revues, dans les milieux où les sciences, la philosophie, l'histoire et les belles lettres sont en faveur (p. 173).

. . . .

Ma tâche ne serait pas complète si je ne vous révélais pas qu'au-dessus encore des plus importantes de ces propositions, nous avons placé les graves préoccupations que nous cause l'heure présente, qui sont revenues continuellement au cours de nos délibérations et les auraient exclusivement absorbées, si nous n'avions été pénétrés de notre devoir d'apporter un égal soin à tous les détails de notre mission. Je veux vous parler de l'offensive vigoureuse, inouïe, du clergé, je dirais honteuse pour la République, si je m'abusais au point de confondre la République avec le gouvernement que nous subissons.

Nous sommes à la veille d'une bataille, MM.·. FF.·., *qu'il faut gagner*, car, s'il n'y a pas là pour nous une question de vie ou de mort, il y a pour le progrès humain, le triomphe des libertés publiques, de la vérité et de la raison, le danger d'un ajournement indéfini suivi d'un recul d'un siècle peut-être. Ce sont, MM.·. FF.·., toutes les conquêtes de la Révolution française que la plus repoussante des coalitions veut rayer de notre histoire nationale, arracher du patrimoine que nos pères de 89 nous ont légué.

Unis dans une promiscuité infâme, l'or des fonds secrets, qui ne devrait être employé qu'à assurer la sécurité du pays par une sur-



veillance spéciale, et la mitraille dorée du Vatican forment un trésor de guerre à toutes les épaves des anciens régimes autour desquels sont venus se grouper toutes les haines, tous les appétits, toutes les corruptions, toutes les lâchetés. Jamais, — et celui qui a l'honneur de parler devant vous, MM.·. FF.·., en sait quelque chose pour avoir tenu tête pendant quinze mois, avec le F.·. Vibert, son complice, à une meute enragée de 809 curés bretons, — jamais le parti clérical ne s'était montré aussi avide, aussi effronté, aussi astucieux. Le monde échappe à l'Eglise; ne pouvant le retenir, elle en poursuit la destruction en semant partout son hypocrisie et ses haines.

Nous allons entrer dans une lutte terrible qui sera, je le crains pour l'honneur de notre siècle, le triomphe de l'or, l'or de la monarchie, l'or de l'empire, l'or de l'Eglise, l'or des Congrégations!

Sommes-nous armés pour le combat? Voyez.

Il s'agit bien aujourd'hui de discuter des programmes! Qui donc conserve des illusions à cette heure sur le caractère de la prochaine bataille électorale? Croyez-vous, MM.·. FF.·., que l'Eglise va opposer ses dogmes à nos doctrines? — et si je mets l'Eglise en avant, c'est parce que je sais qu'elle est l'âme de l'infâme coalition que je vous signale. — Non, l'Eglise sait bien qu'elle a perdu pied sur le terrain de la raison; elle ne discute plus. Et alors que beaucoup d'entre nous, MM.·. FF.·., qui combattons depuis un quart de siècle, sont encore à cette heure ce qu'ils étaient quand l'empire s'est effondré dans la honte : radicaux ou radicaux socialistes, le Pape, lui, pour les besoins de sa cause, est devenu socialiste.

C'est bien là le rôle de notre Commission de propagande de rechercher tous les moyens susceptibles de dissiper rapidement cette équivoque habilement conçue et entretenue, qui permet aux malheureux que l'histoire n'a pas instruits de confondre notre républicanisme ardent, sincère, désintéressé, humain, avec les hypocrites manifestations du parti clérical qui absorbe, — je dis absorbe, — tous les jours l'idée de liberté et celle de patrie, pour en faire sa chose, son bien, son monopole..... monopole qu'il mettra en exploitation après la victoire (p. 177).

On revient encore, mais sans avancer la question d'un pas, sur les renseignements à fournir par le Conseil de l'Ordre pour apprendre si tel ou tel est franc-maçon. C'est le soir seulement qu'on arrive à la solution suivante :

Lorsqu'un franc-maçon voudra connaître si quelqu'un est ou n'est pas franc-maçon, ou désirera l'adresse d'un F.·., il n'aura qu'à s'adresser à son Vén.·. auquel le G.·. O.·. sera tenu de répondre. L'intéressé dans le deuxième cas sera averti (p. 199).



Disons en passant que, par ce moyen, les francs-maçons sauront si l'individu en question est franc-maçon appartenant à la Fédération du Grand Orient, mais s'il appartient à la Fédération du Suprême Conseil et de la Grande Loge de France, voire de Misraïm, le Conseil de l'Ordre ne pourra répondre à la question posée. C'est ainsi que le *Tout Paris maçonnique* fait par des catholiques, et dont il vient de paraître un Supplément (1), donne, par certains côtés, des indications plus complètes que celles que peuvent avoir les francs-maçons eux-mêmes.

Dans cette séance de l'après-midi nous apprenons par un vœu de la *Loge Française des Arts* à l'Orient de Toulouse qu'il y a une « République franchement républicaine » ; comme qualificatif précis, c'est assez joli ! Différents vœux sans grand intérêt sont examinés.

Une instructive discussion s'engage ensuite sur un vœu visant un projet de loi concernant le remboursement des bourses d'enseignement quand les boursiers se trouvent dans une situation de fortune leur permettant d'opérer ce remboursement. Nous y apprenons de la bouche du F.·. Damuzeaux d'édifiants détails, celui-ci entre autres : que dans toutes les villes il y a des personnes qui ont une maison de ville, une maison de campagne et même une villa sur la plage, qui pour leur famille ont obtenu des bourses complètes de l'État ou du département (p. 206). F.·. Damuzeaux ! une question indiscrète..... Croyez-vous que ces familles appartiennent au parti clérical ?

A noter un vœu que l'Assemblée rejette d'ailleurs comme contenant des mesures absolument impraticables et même dangereuses, mais qui révèle nettement « l'état d'âme » de certains maçons.

Les soussignés considérant : 1° qu'à la veille des élections législatives il importe de faire connaître au pays les noms des représentants du peuple qui n'ont pas craint, méprisant tous leurs engagements antérieurs, de donner des gages de bienveillance, de dévouement envers la réaction cléricale en confiant aux congréganistes l'éducation de leurs enfants ; 2° qu'il y a urgence de démasquer tous les fonctionnaires cléricaux, ces dangereux et irréconciliables ennemis

(1) Hermelin éditeur : dépôt chez Pierret, 37, rue Étienne-Marcel.



de la République, qui se font un jeu, en envoyant leurs enfants dans les écoles congréganistes, de manifester publiquement leur mépris pour le gouvernement qui les paye.

Emettant le vœu que le Conseil de l'Ordre soit invité à centraliser, puis à faire connaître ensuite, dans la plus large mesure au monde profane les noms et adresses des sénateurs et députés républicains, ainsi que des fonctionnaires publics qui envoient leurs enfants dans les écoles congréganistes, attendu que le moment est non seulement venu, mais s'impose impérieusement, si l'on veut conserver les institutions libérales que la France s'est données, de signaler à la vindicte du suffrage universel les noms de tous les traîtres à la patrie et à la République.

Signé : Fléty, Richard, Dubief, Edgard Monteil, Dequincieux, Bizet, Devallon, Renaudie, Briois, Vindret, Riffard, Bochard, Humblot, Bertrand aîné (p. 213).

Nous ne nous arrêterons pas à la discussion de vœux relatifs à la gratuité de l'enseignement secondaire pour des élèves recrutés au concours dans les écoles primaires *publiques*, nous passons de suite au morceau de résistance, la discussion à propos des déclarations à exiger des candidats aux prochaines élections.

Le F.·. Bouglé, rapporteur. — Mes FF.·., j'ai maintenant à vous rapporter un vœu des Loges de la région parisienne qui est ainsi conçu :

Le Congrès des LL.·. de la région parisienne.

En présence de l'alliance manifeste des ministres actuels de la République avec la réaction ;

En présence des empiétements incessants du clergé, constitué aujourd'hui à l'état de parti politique ;

En présence du danger croissant qu'un tel état de choses fait courir à la République ;

Attendu qu'il y a la plus grande urgence à faire tomber le masque derrière lequel s'abritent de pseudo-républicains et de pseudo-socialistes ;

Attendu que, pour ce faire, il est nécessaire que la Franc-Maçonnerie établisse un programme nettement défini, sur lequel tous les vrais républicains soient d'accord, sans qu'il puisse être accepté des ennemis de la République,

Par ces motifs, décide :

1° Séparation des Eglises et de l'Etat ;

2° Revision de la Constitution pour la nomination du Sénat par le suffrage universel ;

3° Suppression des Congrégations.

4° Impôt sur le revenu global et progressif.

Votre Commission des vœux admet le principe de ces vœux, mais elle a pensé que la discussion de toutes ces questions si importantes présenterait à l'heure où nous sommes de graves inconvénients, un projet de cette nature ayant besoin d'être mûri au foyer des réflexions maçonniques. La Commission vous propose de laisser aux Loges le soin d'agir suivant les intérêts et les besoins locaux.

Le F.·. Thiébaud. — Le Convent de 1896 avait justement renvoyé ces questions à l'étude des Loges, elles se sont prononcées favorablement. Je crois donc que nous pouvons émettre un vote de principe.

Le F.·. Merchier. — MM.·. FF.·., comme président de la Commission des vœux, je crois devoir vous dire qu'il y a ici à distinguer la question du programme minimum et les différentes questions qui y sont contenues. La Commission des vœux croit qu'il serait difficile, dans les conditions où la lutte va s'engager dans tous les départements, de forcer les candidats qui vont se présenter comme francs-maçons à soutenir ce programme sous peine de manquer à leur devoir maçonnique; elle vous propose de renvoyer les diverses propositions qui ont été émises par le Congrès des Loges de la région parisienne, non pas à l'étude des Loges, mais aux Loges, en leur disant : « Voilà des propositions qui ont été discutées, qui peuvent servir de base pour réunir une majorité républicaine, nous vous invitons à faire tout votre possible pour les faire insérer dans les programmes électoraux des candidats que vous soutiendrez. » Mais nous vous demandons en même temps de ne pas déclarer qu'un candidat franc-maçon, qui serait dans l'impossibilité d'inscrire toutes ces questions dans son programme, serait indigne comme ne pouvant soutenir un programme minimum.

Le F.·. Gundhardt. — MM.·. FF.·., je crois que la Commission demande une sorte d'enterrement. Nous n'avons pas le temps d'envoyer ces questions à l'étude des Loges, car les élections ont lieu au mois de mai 1898, et il me semble que les délégués au Convent sont investis du mandat nécessaire. Comme auteur de la proposition, j'en demande la discussion immédiate.

Le F.·. Alphonse Bouyer. — MM.·. FF.·., voici ce qui s'est passé à la Commission des vœux. Elle s'est dit : Le Convent s'est déjà prononcé : 1° sur la séparation des Eglises et de l'Etat; 2° sur la revision de la Constitution et la nomination du Sénat par le suffrage universel; 3° sur la suppression des Congrégations..... cela a été voté une douzaine de fois au moins; 4° sur l'impôt global et progressif, qui a été voté l'année dernière. Mais, ce n'était pas le fond de la proposition, la Commission n'avait pas à examiner ces



divers points qui ont déjà été admis par les Convents précédents. Il s'agissait de faire un programme minimum à l'usage des candidats qui voudraient se recommander de la Franc-Maçonnerie.

Ce qui nous a paru ne pas pouvoir être voté, c'est le principe d'un programme minimum, et nous allons vous en donner les raisons. La principale, c'est que nous ne voyons pas de sanction. Si un franc-maçon se présente dans une circonscription, et s'il ne met pas sur son programme le minimum que vous voterez, nous aurons donné un coup d'épée dans l'eau. Seulement, nous faisons le raisonnement suivant : lorsqu'un franc-maçon se présente, il doit savoir les résolutions qui ont été prises par les Convents; s'il est consciencieux, si c'est un maçon dévoué, s'il est de cœur avec nous, il n'a pas besoin qu'on lui indique aujourd'hui un programme minimum, il existe depuis l'année dernière au moins; c'est donc une affaire entre sa conscience et lui, mais aussi entre lui et la Loge qui le soutiendra, et c'est à sa Loge de prendre des mesures pour l'empêcher de se présenter ou pour le faire échouer, s'il ne porte pas à son programme la solution des questions qui ont été indiquées par le Convent.

Nous avons vu un autre danger; nous nous sommes dit qu'il y a des FF.·. qui admettent tous ces points, qui peuvent les défendre, mais qui se garderaient de les imprimer dans un programme et de les faire afficher. Nous avons eu un scrupule, et quoique, je puis le dire, les membres de votre Commission aillent tous au delà du programme qu'on vous propose, vous pouvez en être certains, nous avons pensé qu'il y avait lieu de faire de la conciliation, et surtout nous avons cru devoir éviter de prendre une mesure générale pour laquelle nous n'avons, je le répète, aucune sanction. Nous avons estimé d'ailleurs, à notre grand regret, qu'utilement nous ne pouvons aller plus loin.

Le F.·. Souchet. — MM.·. FF.·., la Commission vous propose de sanctionner un programme minimum; or, l'argument le plus catégorique qui puisse être invoqué contre cette sanction vient d'être apporté par le F.·. Bouyer lui-même à cette tribune, car il a dû reconnaître qu'il n'y a aucune sanction à exercer contre le candidat qui n'accepterait pas ce programme minimum : Eh bien! mes FF.·., je viens vous dire, non seulement au nom de la Maçonnerie, mais au nom de la République, et, dans cette assemblée où tous les cœurs battent à l'unisson, je ne crois pas qu'il y ait un maçon qui ne soit en même temps un républicain aussi avancé que possible, je viens vous dire que votre programme est condamné; car s'il est deux points sur lesquels tous les républicains, quels qu'ils soient, sont d'accord : la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la suppression des Congrégations religieuses, il en est deux autres dont pas un républicain ne



saurait se contenter, c'est l'élection du Sénat au suffrage universel et l'impôt global et progressif; le devoir de tout républicain est de demander la suppression du Sénat, et il ne saurait à ce titre se contenter d'un programme minimum, mais exiger un programme maximum.....

Le F.·. Gundhardt. — Mais il n'y a pas de programme maximum!

Le F.·. Souchet. — Quant à l'impôt global et progressif, c'est une question très complexe, et, à cet égard, nous avons déposé à la Commission des études sociales un vœu tendant à ce que la réforme de l'impôt porte, non pas sur le revenu, mais sur le capital. Ce n'est pas lorsque nous avons vu les divisions qui se sont produites à la Chambre, alors qu'aucun des systèmes d'impôt n'a pu réunir une majorité, que vous pourriez imposer l'impôt sur le revenu.

Un F.·. — Il est évident, mes FF.·., que nous sommes tous d'accord sur le fond de la question; nous voudrions prendre des garanties à l'égard des candidats qui sollicitent l'appui de la Franc-Maçonnerie, mais ces garanties, on se demande de quelle façon elles peuvent être réalisées.....

La clôture est demandée par un certain nombre de FF.·.

L'assemblée consultée se prononce contre la clôture conformément à l'avis du F.·. Orateur (p. 228).

Et la discussion continue.

Le F.·. **Morin** nous apprend des choses fort curieuses.

Je me rallie à l'opinion exprimée par les LL.·. de la région parisienne, et voici pourquoi: il est extrêmement important que, surtout en province, on connaisse, parmi les candidats maçons, ceux qui sont républicains et ceux qui ne le sont pas.....

Un F.·. — Ils le sont tous.

Le F.·. Morin. — On m'objecte: « ils le sont tous!..... » Je ne voudrais pas entrer dans des questions personnelles; mais si vous y teniez, je vous démontrerais, pièces en mains, la preuve que des maçons ont été des candidats d'archevêques dans certaines circonscriptions; je me mets à la disposition de tous nos FF.·., et si quelqu'un émettait un doute, j'apporterais des documents contre lesquels il n'y aurait rien à répondre. Les maçons, en grande majorité, sont essentiellement républicains; il en est même qui sont socialistes, et je m'honore d'être du nombre de ces derniers; la plupart des maçons sont également des libres penseurs; mais permettez-moi de vous dire aussi qu'il y a dans la Maçonnerie, malheureusement, des faux frères, des félons, des jésuites, des ralliés, ou, dans tous les cas, des hommes qui font risette aux ralliés. Il y en a qui ont défendu les ralliés de la première heure, et qui deviendront des ralliés de



la deuxième heure. Il y a encore, j'ai la douleur et presque la honte de le dire, des maçons indignes de figurer dans la Franc-Maçonnerie qui demain seront les alliés des ralliés et qui combattront leurs FF.·. qui sont des républicains. Nous avons donc l'impérieux devoir de nous entourer de certaines garanties, surtout pour nos FF.·. des Loges de province qui mènent un combat bien plus difficile que nous à Paris (p. 230).

Le F.·. **Guillemot** est partisan de l'habileté en matière du programme électoral, et il nous cite un bel exemple de la prudence qu'il conseille.

Que vous y intercaliez un programme politique, programme qui n'est, comme on l'a très justement dit, qu'un programme minimum, attendu que beaucoup d'entre nous vont beaucoup plus loin dans leurs revendications politiques et philosophiques, je ne dis pas le contraire, c'est une chose excellente ; mais si vous affichez même ce programme minimum dont on vous parlait tout à l'heure, il se produira que beaucoup de républicains essayeront de mener la lutte sans vous, essayeront de se passer de votre appui, qui peut-être pourrait leur coûter trop cher.

En 1887, nous soutenions dans le département de la Haute-Garonne, contre la coalition des bonapartistes et des renégats de l'idée républicaine, la candidature d'un de nos FF.·. qui a siégé au Conseil de l'Ordre, le F.·. Calvinhac ; c'était à une époque où la réaction avait pu faire passer quelque temps auparavant deux députés bonapartistes. Qu'avons nous demandé à Calvinhac? D'afficher sur tous les murs de la Haute Garonne une profession de foi démocratique socialiste comme elle était dans son cœur? Assurément non! Il n'en a pas été question, et l'excellent F.·. Lafon ne me démentira pas, il n'a pas été question dans son programme d'un seul des articles qu'il est ici question d'imposer à tous nos candidats. Il est nécessaire que nous agissions avec une habileté d'autant plus grande que nos adversaires sont plus forts, plus nombreux (p. 232).

On va voir que l'assemblée a fort goûté ces avis.

Le F.·. Louis Lucipia, président. — MM.·. FF.·., je vous donne lecture d'un amendement qui est déposé par les FF.·. Thiébaud et Souchet :

« Le Convent de 1897 demande que tous les candidats francs-maçons s'engagent, en face de leurs Loges respectives, à soutenir toutes les lois anticléricales, socialistes et ouvrières. »

Le F.·. Merchier, président de la Commission des vœux. — La



Commission déclare se rallier à l'amendement des FF.·. Thiébaud et Souchet.

Le F.·. Louis Lucipia, président. — La demande de scrutin public n'étant pas maintenue, il sera procédé au vote à mains levées. — Le F.·. Orat.·. émet un avis favorable, et l'assemblée se prononce en faveur de cet amendement.

Le F.·. Jullien. — MM.·. FF.·., j'ai peur, en vérité, que nous n'entrions dans une voie bien dangereuse. Républicains nous sommes, et nous voulons le triomphe de la République, mais ce n'est pas en votant des formules comme celle que nous venons d'adopter que nous ferons quelque chose d'utile; je considère, au contraire, que cela nous ferait courir les plus graves dangers. On vous présente une formule absolument vague, qui parle d'un programme qui comprendra toutes les lois républicaines, toutes les lois socialistes..... mais, mes FF.·., avec une formule pareille, dites-moi donc ce qui n'entrera pas dans ce programme! Où irons-nous? Nous sommes, nous aussi, des partisans d'une démocratie progressiste, vous le savez bien, et nous l'avons prouvé, et sur bien des points nous serons d'accord avec les lois de progrès social; mais ne prenez pas de formules aussi vagues, aussi inquiétantes, aussi troublantes, dans lesquelles nos adversaires pourraient trouver tous les éléments pour combattre les meilleurs républicains. Avec cette formule, il n'y a pas un candidat républicain qui puisse tenir debout dans ce pays. Dans bien des départements, hélas! mon T.·. C.·. F.·. Souchet, on ne peut pas se présenter ainsi devant les électeurs; je ne parle pas de ce qui pourrait retenir le candidat, de ses timidités, mais la majeure partie des électeurs n'est pas au point que vous pourriez croire, et c'est une nécessité impérieuse que celle qui consiste à ne se présenter qu'avec les idées qui sont celles de la majeure partie des électeurs républicains.

Si nous voulons atteindre le but que nous visons, si nous voulons donner plus de force à la République démocratique et à la grande institution maçonnique dont nous sommes, ce n'est qu'à condition de la mener progressivement et de savoir rallier autour de nous tous ceux qui sont capables de concevoir ses doctrines et de s'en approcher, mais non avec des doctrines comme celles qu'on vient de nous présenter, et qui éloigneront tout le monde (p. 235).

Le F.·. Souchet. — Le F.·. Jullien disait qu'il pouvait y avoir danger pour la République, mais il se trompe, ou il n'a pas entendu les termes de mon amendement. J'ai dit que le candidat franc-maçon devait s'engager, non pas par affiches sur les murs d'une commune ou d'une circonscription, mais s'engager vis-à-vis de sa Loge; par conséquent, la plus grande latitude est laissée aux Loges pour faire ce qu'elles croiront devoir faire pour le succès de leurs

candidats. Il y a là une question de principe qui nous tient au cœur ; nous voulons que les Loges sachent que les hommes qu'elles soutiendront, lorsqu'ils seront à la Chambre, si les électeurs veulent bien les y envoyer, voteront, toutes les fois qu'il en sera présenté, des lois anticléricales, des lois socialistes, des lois foncièrement républicaines, des lois protégeant les pauvres et les petits, des lois protégeant les travailleurs.

Mais ne demandons rien qui puisse compromettre les candidatures de maçons que les Loges voudront soutenir. Je crois qu'il ne peut rester maintenant la moindre équivoque.

Le F.·. Guillemot. — Après la déclaration qui vient d'être faite, je crois que nous allons être bien d'accord. Le F.·. Souchet entre tout à fait dans mes vues, en disant qu'aucune de ces déclarations ne devra être exigée publiquement du candidat. Je viens simplement vous demander de décider à l'égard du programme politique ce que vous avez décidé sur le programme économique.

Il y avait deux amendements; on n'a pas su exactement auquel la Commission donnait son adhésion ; elle avait primitivement donné son adhésion au mien, qui n'avait pas été formulé par écrit; je vous demande donc qu'un vote définitif et clair ait lieu d'abord sur mon amendement, ou plutôt je vous demande d'adjoindre à l'amendement que vous avez voté celui-ci :

« Le Convent de 1897 demande que tous les candidats aux élections prochaines se réclamant de l'appui de la Franc-Maçonnerie remettent au Vénérable de leur Loge, qui la transmettra au Conseil de l'Ordre, une déclaration signée de leurs principes philosophiques et de leurs principes politiques, qui devront être : les premiers, en conformité avec la déclaration récente du Conseil de l'Ordre ; les seconds, au moins conformes au programme politique minimum du Congrès des Loges parisiennes.

» L'affichage de cette déclaration ne pourra être exigé d'aucun candidat (p. 237).

L'assemblée se prononce en faveur de cette proposition.

(*A suivre.*)

LE PREMIER COUP DE CANON MAÇONNIQUE

(LA RÉFORME)

Si le lecteur veut bien se reporter à l'exposé critique que nous avons fait précédemment (*Franc-Maçonnerie démasquée*, juillet 1897, p. 200) des « coups de canon » de la Franc-Maçonnerie, il constatera que le premier de ceux-ci eut lieu « quand Luther se mit à la tête de la révolte de l'intelligence contre la forme. » (*Le profane. Cours de Maçonnerie pratique* 1885, I, p. 446.)

Plus d'un lecteur sans doute sourira à ce simple énoncé. Eh! quoi, dira-t-il, la Franc-Maçonnerie n'existe officiellement que depuis 1717, et elle entend faire sienne la révolte de Luther brûlant les bulles papales qui le frappent d'excommunication le 10 décembre 1520? Quel anachronisme, ou plutôt quels racontars dénués d'authenticité, que ces coups de canon.

Ces réflexions, nous les avions faites, mais une étude sérieuse de la question nous a conduit à admettre la réalité de l'enseignement maçonnique relatif aux coups de canon tel qu'il est fait au grade de prince du Royal secret (32e degré), et à considérer que la Franc-Maçonnerie pouvait à juste titre se solidariser avec les hommes de la Réforme.

L'authenticité de la doctrine, mais elle résulte de ce fait que cinq rituels différents l'exposent en détail, s'il faut en croire le profane. Or, personne encore, à notre connaissance, ne s'est inscrit en faux contre ces indications vieilles de treize ans!

Elle résulte encore de ce fait que Papus, ce haut initié, a fait sienne la théorie des coups de canon dont il nous entretient en maints endroits de son *Traité de science occulte* (1891) : p. 708, quand il reproduit *in extenso* et sans commentaires le texte original du profane relatif à cette doctrine; p. 689, quand il insiste sur la haute portée du *protestantisme* comme



« victoire (coup de canon) remportée par la Franc-Maçonnerie sur la papauté », enfin, p. 704, quand il nous entretient de ces « deux nouvelles tentatives maçonniques : l'*indépendance de l'Amérique* et la *Révolution française* ».

Bien mieux, les coups de canon font partie de la matière d'examen du baccalauréat en kabbale (premier examen à subir pour entrer dans la Rose-Croix kabbalistique), et nous lisons au programme que si la *Réforme* fut le « premier coup de canon des E.·. d.·. I.·. V.·. » la *Révolution française* fut leur « troisième coup de canon ». (*Agenda magique* pour 1895, p. 37.)

En vérité, si nous nous trompons en cette matière délicate, il faut avouer que c'est en précieuse compagnie, et il nous sera doux d'être traité de jobard, si l'épithète atteint en même temps cet homme avisé et qu'aucun traquenard ne peut surprendre, nous avons nommé M. Papus, le grand maître actuel du martinisme.

Mais où la tâche devient particulièrement épineuse, c'est quand il nous faut montrer la Franc-Maçonnerie inspirant la Réforme deux cents ans avant sa naissance! Par bonheur M. Papus, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer au seuil de ce petit travail, veut bien encore nous tendre sa main secourable et même nous prêter l'appui de sa haute autorité jusqu'au terme de notre étude.

Nous avons parlé de la haute autorité de M. Papus. C'est qu'en effet les martinistes ont, s'il faut les en croire, des lumières toutes spéciales, en matière maçonnique. Ainsi quand le Dr Blitz, l'un des gros bonnets de l'association, nous confie « qu'il est impossible de réaliser l'*ordo ab chao* dans ce système (le rite Ecossais ancien et accepté), à moins de devenir un souverain Inspecteur général 33e..... ou un Martiniste » (*Voile d'Isis*, n° 236, p. 2), bien vite son chef Papus vient renchérir et affirmer bien haut « que l'instruction du premier degré des S.·. I.·. dépasse de beaucoup au point de vue traditionnel celle d'un 33e franç-maçon ». (*Initiation*, avril 1889, p. 12.) Et ne vous avisez pas d'insinuer à l'encontre que peut-être Franc-Maçonnerie et Martinisme sont deux sectes bien différentes, car le même Papus vous répliquerait aussitôt « que les attaches maçonniques de cette Société sont du reste nombreuses ». (*Initiation, loco citato*.

p. 12.) Que pouvons-nous répondre, pauvre profane, à des affirmations si nettes, si catégoriques? Nous nous inclinons devant elles, et, sur la foi de celles-ci, nous allons, libres désormais de toute inquiétude, marcher à grand pas dans cette étude des origines secrètes du protestantisme, à la suite de M. Papus.

Or, ce dernier s'est posé à lui-même cette objection d'anachronisme que nous soulevions plus haut, et, fort judicieusement, il la tranche en ces termes :

L'histoire de la Réforme, dit Papus, constituerait, d'après les tuileurs de la Franc-Maçonnerie (32e degré), la première action d'éclat à laquelle aurait été mêlée cette société secrète. — Si l'on réfléchit que la Franc-Maçonnerie n'existait pas à cette époque, on verra que cette affirmation se rapporte à l'histoire d'une des nombreuses sociétés dont la fusion a donné naissance à cet ordre (*Voile d'Isis*, 11 février 1891, p. 1.)

Un peu plus loin, M. Papus va nous développer toute sa pensée. Il nous fait assister à la naissance de l'Eglise et nous montre, assis déjà près de son berceau, un ennemi qui désormais s'attachera à ses pas, s'efforçant sans cesse de terrasser cet adversaire au sujet duquel il a été écrit : « Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle!..... » Cet ennemi du christianisme et de l'Eglise, c'est la Gnose.

La Gnose, continue Papus, émanée des centres universitaires épars dans le monde dit païen, prétendit asseoir la foi sur des données tirées de la raison pure et soumettre la révélation à l'analyse de l'esprit humain. (*Voile*, *loc. cit.*, p. 2.)

Les premières luttes ne furent point favorables à l'ennemi héréditaire de l'Eglise. M. Papus le constate en ces termes :

Le cléricalisme étendit, dit-il, son noir manteau dogmatique sur le monde chrétien. Le moyen âge commença. (*Voile*, *loc.cit.*, p. 2, 2e col.)

C'est alors que, se sentant battue sur le terrain de la discussion dogmatique, la Gnose qui, avec les Valentin, les Basilide, avait jeté un éclat trompeur, se réfugia honteuse et à demi morte dans les laboratoires des alchimistes.

L'alchimiste, nous dit encore Papus, se dressa devant l'évêque, et la philosophie d'Hermès vint confier à ses adeptes les secrets de la



Gnose égyptienne. Les initiés se passaient à travers les âges le mot d'ordre des frères orientaux : *reconstruire le temple d'Hermès*, refaire l'Université trismégiste détruite par le cléricalisme partout victorieux. (*Voile, loc. cit.*, p. 2, 2e col.)

Mais la Gnose ne se rencontrait pas qu'au fourneau des souffleurs, elle avait aussi ses adeptes en Orient. Ce furent eux qui, en Palestine même, initièrent les Templiers et leur fondateur, Hugues de Payens. (PAPUS, *Traité méthodique*, p. 684.)

Si ces chevaliers parjures espérèrent un moment faire triompher la vieille rivale de l'Eglise, leur rêve fut court.

En un jour l'Ordre fut détruit, la liberté fut étouffée sous la persécution royale. Mais, ajoute bien vite Papus, Jacques-Baptiste Molay venait de donner par sa mort volontaire cette âme qui manquait à la Gnose. (*Voile, loc. cit.,* p. 3, 1re col.)

Nous venons de voir quelles étaient, vers cette époque si troublée, les principales personnifications du principe de révolte contre l'Eglise. Des *Templiers*, « ces réalisateurs pratiques poursuivant l'avènement philosophique de la Gnose » (PAPUS, *Traité méth.*, p. 998.), il ne subsistait plus que des restes. Mais les *alchimistes-hermétistes*, « théoriciens et philosophes appliquant l'ésotérisme à la science » (PAPUS, *Traité méth.*, p. 999), poursuivaient, inentamés, le triomphe de la Gnose. Si, à ces Templiers et à ces alchimistes, nous ajoutons les frères de la Rose-Croix, « mélange de pratique et de théorie ». (PAPUS, *Traité méth.*, p. 999), nous aurons montré les principales forces de l'adversaire.

Or, par quel procédé ces troupes disséminées et éparses vont-elles s'assurer l'unité et la cohésion qui leur manquent pour se lancer à l'assaut du catholicisme toujours vainqueur, toujours inébranlable? Papus va nous répondre encore que c'est en favorisant de tous leurs efforts le grand mouvement anticatholique de la Réforme !

La Germanie, nous conte-t-il, avait su résister à toutes les invasions. Elle saurait encore avoir raison du cléricalisme despotique. Les Sociétés hermétiques, les frères de la Rose-Croix, les Templiers, tous unis dans la devise gnostique, affilièrent à leurs fraternités les grands seigneurs allemands. *Jean Huss*, ayant voulu ne compter que sur ses propres forces succombe, comme les premiers Templiers. Mais *Luther* eut plus d'audace, et *pour cause :* aussi, lorsque les envoyés de la papauté voulurent s'emparer de l'hérétique (à qui des sauf-

conduits avaient sauvé la vie jusque-là), les soldats de l'électeur de Saxe veillaient sur le *protégé des Sociétés secrètes*. En quelques années l'Allemagne échappait au Pape. Les Templiers commençaient leur œuvre de vengeance. Le terrain de culture était prêt : l'*Allemagne;* l'instrument du culte était trouvé, la *Réforme.....* (PAPUS, *Voile d'isis*, *loc. cit.*, p. 3.)

L'Allemagne devenue libre, pouvait servir de centre d'action aux diverses associations hermétiques. Aussi verrons-nous toujours les succès du protestantisme en religion aller de pair avec les succès de la *Franc-Maçonnerie qui protègera* partout les *descendants de l'électeur de Saxe* en récompense du service rendu. (PAPUS, *Traité méthodique de science occulte*, p. 689.)

Ainsi, l'aveu nous en est fait en termes aussi nets et saisissants qu'on pouvait le souhaiter; le protestantisme n'est au fond qu'une machine de guerre dirigée par la Gnose contre l'édifice du catholicisme, et les chefs de la Réforme ne faisaient sans doute que mettre à exécution le plan préparé dans les assemblées occultes des rosicrucians et des hermétistes du temps !

Mais l'œuvre de Jean Huss et de Luther devait être dépassée encore par celle de Faust Socin ; et c'est avec cet homme, digne continuateur de son oncle Leclius, que nous voyons germer la Franc-Maçonnerie. Celle-ci va aux mains de la Gnose, remplacer l'arme du protestantisme qui s'est usée inutilement contre la cuirasse papale. L'abbé Lefranc dans son ouvrage : *Le voile levé pour les curieux*, 1792, a bien vu en Faust Socin le précurseur immédiat, sinon l'initiateur de nos modernes francs-maçons :

Il est certain, dit-il, qu'aucun des chefs de sectaires ne conçut un plan aussi vaste, aussi impie que celui que forma Faust Socin contre l'Eglise. Non seulement il chercha à renverser et à détruire, il entreprit, de plus, d'élever un nouveau temple dans lequel il se proposa de faire entrer tous les sectaires, en réunissant tous les partis , en admettant toutes les erreurs, en faisant un tout monstrueux de principes contradictoires, car il sacrifia tout à la gloire de réunir toutes les sectes pour fonder une nouvelle Eglise à la place de celle de Jésus-Christ qu'il se faisait un point capital de renverser, afin de retrancher la foi des mystères, l'usage des sacrements, les terreurs d'une autre vie, si accablantes pour les méchants. Ce grand projet de bâtir un nouveau temple, de fonder une nouvelle religion, a donné lieu aux disciples de Socin de *s'armer de tabliers*,



de marteaux, d'équerres, d'à plombs, de truelles, de planches à tracer, comme s'ils avaient envie d'en faire usage dans la bâtisse du nouveau temple que leur chef avait projeté..... Pour lier plus étroitement les sectateurs, Socin voulut qu'ils se traitassent de frères et qu'ils en eussent les sentiments. De là sont venus *les noms que les sociniens ont portés successivement de frères-unis*, de *frères-polonais*, de *frères-moraves*, de *frey-maurier*, de *frères de la Congrégation*, de *free-murer*, de *frey-maçons*, de *free-maçons*. (Lefranc, *Le voile levé*, p. 20-23.)

On le voit, la Franc-Maçonnerie était bien en germe dans le socianisme, ce rameau particulièrement exécrable de l'arbre du protestantisme, et l'abbé Lefranc ne manquait pas d'arguments pour étayer sa thèse, plus tard reprise par Mgr Fava et la pseudo Diana Vaughan (*Mémoires*, p. 130.) de l'origine socinienne de la Franc-Maçonnerie.

Quoi qu'il en soit, quand les *rosicrucians*, Jean-Théophile Désaguliers, naturaliste, et Jacques Anderson, *ministre protestant*, assistés de plusieurs autres Frères, posèrent, le 24 juin 1717 à l'auberge du Pommier (Papus, *Traité méthodique de science occulte*, p. 702.) les premières assises de la Franc-Maçonnerie, ils ne firent que mettre en œuvre, sur un plus vaste plan, les idées de Faust Socin.

Il n'est pas jusqu'à la fameuse légende du Rosenkreutz qui ne vienne nous montrer par quelle étroite filiation les protestants se relient aux rosicrucians, et par eux à la Gnose :

Ce Rosenkreutz, nous dit Stanislas de Guaita, né en Allemagne vers 1378....., coula une longue vieillesse au fond d'une caverne où la mort l'oublia jusqu'en 1484..... Cette grotte, sépulcre de Rosenkreutz, ne fut découverte qu'en 1604, cent vingt ans après le décès du mage. (*Au seuil du mystère*, 3e édit., 1895, p. 204.)

Or, il est tout à fait remarquable que ces dates nous rappellent les chefs les plus fameux du mouvement anticatholique de l'époque : 1° *Wiclef*, dont la lutte contre la papauté devint aiguë vers 1378, ce Wiclef qui suscita Jean Huss et prépara Luther, et qu'on surnomma pour cette raison l'*Etoile du matin de la Réforme* ; 2° *Luther*, qui naquit en 1483 (un an donc seulement avant la mort du légendaire Rosenkreutz) et 3° *Faust Socin*, qui mourut en 1604. Est-ce là tout ce qu'entend rappeler la légende des rosicrucians? Sa signification est sans doute multiple. Il était toutefois intéressant de mon-

trer de quelle façon elle rappelle, et à juste titre, au souvenir des Frères de la Rose-Croix, les noms des protestants les plus fameux.

Au cours de ce travail, nous avons sans cesse été amené à montrer aux prises les deux ennemis : catholicisme et gnose, et à considérer, avec M. Papus, comme armes de guerre de cette dernière : Ordre du Temple, protestantisme, et enfin Franc-Maçonnerie. Nous ne pouvons donc mieux terminer notre étude qu'en rappelant les paroles si nettes par lesquelles M. Papus, semblant commenter les termes de l'encyclique *Humanum Genus* relatifs aux deux camps en présence : celui de Dieu et celui de Satan, est bien obligé de reconnaître, à sa manière, la vérité de l'enseignement du Vatican.

Deux grands courants d'idées, dit-il, ont toujours partagé les hommes, et par suite les sociétés : le libéralisme et l'autoritarisme.

Les uns veulent relever l'homme par la science et prétendent n'imposer aucune croyance avant d'en avoir fait accepter les bases par la raison elle-même. Socialement, ceux-là seront des *révolutionnaires, des égalitaires*, partisans acharnés du principe de liberté quand même. Les sociétés, se rattachant à cet ordre d'idées, défendront les *droits de l'homme sans vouloir tenir compte de ses devoirs.*

Les autres veulent empêcher l'homme de commettre par étourderie de graves fautes et prétendent qu'il doit s'incliner devant les affirmations des corps détenteurs de la tradition et surtout de l'Eglise. (PAPUS, *Voile d'Isis, loc. cit.*, p. 1.)

Ainsi, de l'aveu de M. Papus lui-même, les francs-maçons ont de réelles attaches gnostiques, et par suite se relient au premier courant, au courant des révolutionnaires, des égalitaires, des partisans de la liberté quand même, de ceux enfin qui défendent les droits de l'homme sans vouloir tenir compte de ses devoirs. De cela, nous nous doutions bien un peu, mais l'aveu n'en est pas moins précieux à enregistrer.

Quant au coup de canon qui retentit si douloureusement à travers la chrétienté tout entière, marquant la révolte de Luther, nous savons maintenant que, s'il ne fut pas tiré par la Franc-Maçonnerie elle-même, il le fut par sa mère la Gnose, cette haute personnification du principe de révolte : Donc émanation de Satan en personne !

HENRY D'OGER.

REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Sommaire. — *Revue maç.·., février 1898 :* — Le champ clos des opinions. — Les vétérans de la Truelle. — Reportage.

Nous remettons à notre prochaine *Revue* l'étude des théories longuement exposées par le F.·. Limousin dans le numéro de février de la *Revue maçonnique* et nous contentons d'analyser le reste de ce bulletin.

*
* *

On est en droit de se demander s'il n'est point dans la destinée des initiations philosophiques de subir, à des époques que ne prévoient pas les savants, des éclipses au moins partielles. Il y a dans les Loges de France toute une jeune génération qui voudrait renvoyer aux calendes grecques les pratiques rituéliques et surannées des temps passés, ouvrir largement les portes aux prolétaires et s'adonner uniquement aux délices de la politique. De leur côté, les vieilles barbes du Temple tiennent pour le *statu quo*.

En l'état aigu des dissentiments, le F.·. Pézard prit l'initiative d'un questionnaire, donné dans le numéro 213 de la *Revue maçonnique*, et destiné à provoquer un *referendum*, une sorte de plébiscite. Nous trouvons en février les premiers résultats de l'enquête. C'est d'abord le F.·. Wirth qui s'est fait l'auteur d'une vraie consultation sur *Ce que doit être la Franc-Maçonnerie*.

On se demande si la F.·. Maç.·. doit conserver son caractère traditionnel..... ou s'il convient de la transformer en une Société d'action politique et sociale.

Il me semble que cette transformation est de nos jours un fait accompli, au moins en ce qui concerne le Grand Orient de France. Cette fédération s'est assigné un programme politique. Elle organise, dans notre pays, la lutte contre la réaction et reprend, pour son compte, la mission dévolue aux *clubs révolutionnaires*..... Il y eût eu



naïveté de la part des maçons de s'en tenir au programme strict de leur Ordre..... Et puisque cette tâche est assumée par le Grand Orient de France, rattachons-nous à cette fédération, en tant que républicains. Plus elle se *démocratisera* et plus elle sera puissante. Il lui convient également de l'adapter à son rôle spécial, et par conséquent de se moderniser, en ne conservant qu'un minimum de pratique rituélique, juste de quoi bénéficier de l'atavisme maçonnique (p. 24).

Quant aux partisans de la Maçonnerie classique qui ne partageraient pas la manière de voir du F.·. Wirth, ils n'ont qu'une chose à faire, c'est de s'affilier à la Grande Loge de France, c'est-à-dire à l'Ecossisme. Cette puissance maçonnique n'ayant pas les moyens d'aller sur les brisées du G.·. O.·., devrait adopter une ligne de conduite absolument différente.

Plus elle *s'aristocratisera* — dans le meilleur sens du terme, — et plus elle sera forte. Elle doit chercher la *qualité* et non la quantité (p. 25).

Autrement dit, le Grand Orient sera la populace par laquelle on fera exécuter les grandes canailleries, tandis que l'Ecossisme les inspirera par la bouche et l'influence de *Messieurs* distingués qui se tiendront à l'abri dans le grand secret.

En résumé, il suffit, pour se mettre d'accord, de distribuer à chacun son rôle.

Que le Grand Orient de France poursuive son œuvre politique..... Il aura pour lui les esprits ardents, les passionnés, et la partie la plus importante du corps électoral républicain..... Le gouvernement devra compter avec lui.

Toute autre sera la situation de la Grande Loge de France..... Elle donnera au pays ce qui lui manque le plus : des hommes de pensée (p. 25).

Il serait injuste de ne pas trouver fort ingénieuse et fort habile la façon de concilier toutes choses du F.·. Wirth.

Le F.·. Catalo, un vieux de la vieille, juge le cas à un point de vue tout différent. Pour lui, la Maçonnerie marche au suicide en faisant de la politique directe, en cessant d'être une école pour devenir une armée, au service

des ambitions de personnes toujours sujettes à des faiblesses ou simplement à de fausses manœuvres. .



Qu'il y ait des LL.·. politiques, ce n'est pas niable, mais si nous étudions l'organisme avec impartialité, il nous faudra convenir qu'elles mènent de front des visées personnelles..... On connaît des Atel.·. où se groupent des fonctionnaires, d'autres qui sont des pépinières de candidats, ce qui n'est pas les calomnier puisqu'il en faut; mais c'est ce qui démontre que l'idée de la politique dans les Loges n'est pas exempte des petites convoitises qui certes sont mieux à leur place dans le monde prof.·. (p. 26).

Et puis, la politique étant chose fort peu stable, le F.·. Catalo estime qu'il est dangereux de partir en guerre pour la défense d'un ministère quelconque. L'histoire est là pour lui donner raison.

Où en serions-nous, par exemple, si les Maç.·. du temps de la Convention s'étaient solidarisés à ce point aux Jacobins, qu'ils eussent souscrit au décret spiritualiste de Robespierre qui consacrait politiquement la divinité?

De même, en 1848, l'intrusion du prêtre dans la politique, tolérée, admise par toutes les gauches du parlement, devait-elle l'être d'une Maç.·. raisonnant philosophiquement et tenue utilement hors d'une politique d'action? (p. 27).

Ce vieux sectaire est donc d'avis que l'unique but de la Maçonnerie est de tenir en réserve

tout un monde de penseurs qui, de la Loge, *à distance*, prépare le citoyen, juge de la situation du pays et ébauche dans les esprits les évolutions qui devront s'introduire dans les faits (p. 27).

Il veut que la Franc-Maçonnerie soit avant tout une « grande éducatrice », et il laisse penser quel peut bien être son genre d'éducation, en faisant remarquer que Robespierre était un tiède.

Un troisième ergoteur, le F.·. Pion, de la R.·. L.·., *Travail et Lumière*, envoie de Charenton ses vues personnelles. Il en tient pour la liberté en Loge, où tout peut être abordé, étudié, discuté, sans faire de politique de parti.

C'est de la libre discussion, c'est l'étude contradictoire d'une question, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle intéresse l'humanité. S'il en était autrement, les cléricaux n'auraient plus besoin de nous combattre, car nous aurions abdiqué. Ce que nous faisons n'a rien de subversif et *la recherche de la vérité n'a pas de limites*. C'est pour cela que nous *voulons le Maç.·. libre dans la L.·. libre* (p. 28).



Enfin, voici qui est plus pratique, en cette saison de lutte électorale.

Notre F.·. Hoffert, de la R.·. L.·. *Tolérance et Frat.·.* à l'Or.·. de Belfort, voudrait voir la Maç.·. prenant la tête du mouvement politique. Il souhaite qu'*au moment des prochaines élections, les Maç.·. soutiennent partout les candidats radicaux*. Il veut les voir descendre en corps dans l'arène et *combattre pour le triomphe de la politique radicale contre le cléricalisme* (p. 29).

Avec le F.·. Pézard, nous renvoyons nos lecteurs au prochain numéro pour la suite des opinions. Fn attendant, nous leur offrirons un régal de petits potins.

Il paraît qu'à la maison de retraite d'Issy, il existe un groupe maç.·. des *Invalides du Travail.* Les vieux béquillards ont pris le bras des enfants valides de la L.·. *Emmanuel Arago,* et tous se sont acheminés, l'un portant l'autre, vers la salle Perrin, 6, boulevard Gambetta, à Issy, pour célébrer la fête solsticiale.

A l'Or.·. avait pris place le F.·. Parmentier, trésorier de l'*œuvre des Invalides du Travail*..... A ses côtés, nous avons remarqué le F.·. Gervais, conseiller général; M. Mayer, maire d'Issy; M. Clerget, de Malakoff; les FF.·. Mulois, Alépée et Fix, du Comité général de l'*œuvre maç.·. des Invalides du Travail.*

Quelques FF.·., retenus par leurs occupations, s'étaient fait excuser : le F.·. Strauss, sénateur, président de l'*œuvre des Invalides du Travail;* le F.·. Pelletier, 1er surv.·. de la L.·. *le Lien des Peuples;* le F.·. Jochum, maire de Boulogne, Vén.·. de la L.·. *le Réveil maçonnique,* s'était fait représenter par le F.·. Malzy, 1er surveillant (p. 29).

Nos lecteurs nous en voudraient de ne pas leur offrir toute cette aristocratie de l'équerre. Un F.·. tout à fait gentleman a remercié les dames venues en grand nombre à cette fête. Il paraît qu'elles se pâmaient lorsque l'orateur prononça les derniers mots de sa péroraison : « Le but (de la Maçonnerie) est assez grand, assez généreux pour gagner le cœur de nos femmes, de nos sœurs, de nos mères!..... » (p. 30). On a dû passer des sels.

Cette émotion fut heureurement de courte durée, grâce aux chansons du banquet et au bal qui couronna la fête. On ne dit pas si les *Invalides* ont dansé leur petit *rigodon.*

Un autre banquet à signaler est celui qui fut offert par la L.·. *Sincère Union,* à Avignon, au F.·. Léon Bourgeois, flanqué



des FF.·. Pourquery, Mesureur, Lockroy, Dupré, Mérignargues, Vassail, Audibert, Satger, Maurice Faure, Garde, Desmons, Guieysse, Nicolas, Lebon. Beaucoup de discours et beaucoup de verres de champagne!

A la Loge *les Hospitaliers de Saint-Ouen*, ce n'est pas du champagne qui se boit, mais bien les paroles capiteuses du F.·. Ode et du F.·. Bouley. On y donne une suite de travaux sur l'éducation nationale, en conformité avec les principes émis par nos pères de la Révolution, pour consolider les fondements de la République : il paraît qu'ils sont branlants!

Cet atelier semble donner un grand exemple aux autres Loges dont la façon de travailler est fort défectueuse. C'est du moins l'avis du F.·. Vergal qui, le 14 février dernier, au sein de la L.·. *le Mont-Sinaï*, s'est débarrassé du poids qui lui écrasait le cœur. Faisant allusion aux événements actuels (affaire Dreyfus-Zola), il

regrette que les éléments aussi compétents dont la Maç.·. se composent aient si peu d'influence extérieure et, au lieu d'imprimer une allure à la société, subissent la loi d'une poignée de braillards..... Le cri du jour, dit-il en terminant, a été inventé pour faire oublier aux républicains cette autre exclamation du grand tribun français, Gambetta : le cléricalisme, voilà l'ennemi! (p. 32).

De ce qui précède, il résulte que nous ne faisons pas fausse route en cherchant dans le syndicat les influences maçonniques qui s'y cachent. Et ce sont ces gens-là qui prétendent que le cléricalisme est l'ennemi, comme si les cléricaux vendaient des documents à l'étranger!

TOURMENTIN.

CROISADE RÉPARATRICE

Deux diocèses de France ont été, pendant ces derniers mois, attristés par de sacrilèges attentats contre la Sainte Eucharistie. Au diocèse d'Aire, quatre églises successivement ont été profanées, probablement par les mêmes criminels, animés d'une rage horrible contre l'adorable Sacrement de nos autels. Nous empruntons les détails qui suivent à la *Semaine religieuse* du diocèse. Dans la nuit du 19 au 20 février, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église de Rion-des-Landes; après avoir pillé les troncs, ils ont ouvert le tabernacle et se sont emparés des Saintes Espèces; l'Hostie de l'exposition retirée par eux de la lunule a été emportée, tandis que la lunule était laissée dans le tabernacle. Du 1er au 2 mars, le même crime a été commis dans l'église de Brocas et dans les mêmes conditions. Du 8 au 9 mars, les Hosties consacrées ont été enlevées aussi dans l'église de Sore, et le malheureux a rageusement déchiré le voile qui enveloppait le vase où le Saint Sacrement était renfermé, donnant ainsi la mesure de la rage satanique qui l'animait. Enfin, dans la nuit du 15 au 16 mars, les Saintes Hosties ont été enlevées du tabernacle de l'église de Luchardès, dans des circonstances identiques. Dans chacune de ces paroisses, Mgr l'évêque a ordonné que les églises fussent tendues de deuil, qu'aucun office ne fût célébré à l'autel profané, que le tabernacle restât vide et ouvert, et que la population fût convoquée chaque jour à des prières d'expiation. Sa Grandeur a voulu présider elle-même plusieurs des cérémonies solennelles de réparation.

Dans le diocèse de Grenoble, l'église de Saint-Fons a été le théâtre d'un sacrilège analogue. Dans la nuit du 23 au 24 février, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église; après avoir fracturé les troncs, ils ont attaqué l'autel. Un misérable est monté sur la pierre sacrée, où il a laissé l'empreinte de ses pieds, et, après avoir entamé à coups de ciseau la pierre du tabernacle,



il a forcé la porte du coffre-fort qui y était enfermé. Un pauvre petit ciboire apparut alors à ses yeux, ainsi qu'une modeste custode. C'était un trop mince butin pour sa cupidité. De dépit il les mit en pièces, sans vouloir en prendre le moindre morceau, et répandit les Saintes Hosties, dont quelques-unes furent affreusement triturées, sur les nappes de l'autel. La réparation ne s'est pas fait attendre et elle a été aussi unanime que touchante. Les cinq cents enfants des écoles chrétiennes sont venus, dès le vendredi 25, faire à la Sainte Eucharistie une première et bien affectueuse amende honorable. Le dimanche, les jeunes gens du patronage faisaient ensemble une fervente communion réparatrice, et l'église était pleine de fidèles douloureusement émus qui assistaient avec piété à la messe de réparation célébrée solennellement. Déjà, le vendredi matin, une victime de choix, jeune religieuse de vingt-huit ans, qui avait fait à Dieu plusieurs fois, dans la journée du 24, l'héroïque sacrifice de sa vie en réparation, avait été frappée par la mort et avait quitté ce monde, le sourire aux lèvres, heureuse de voir son offrande acceptée.

On le voit, les sacrilèges inspirés par la haine se renouvellent, mais pour notre consolation se multiplient aussi les réparations généreuses et les sublimes oblations. Sachons y trouver un double motif de renouvellement dans les sentiments et les pratiques de la *Croisade réparatrice*.

MESSES DE RÉPARATION

En janvier, **245** messes ont été célébrées, dont **97** sans date fixée.

En février, **231** messes ont été célébrées, dont **82** sans date fixée.

On remarquera que ces messes sont moins nombreuses que celles recueillies pendant les derniers mois. Une des causes de cette diminution peut se trouver dans l'élan qui a fait promettre tant de messes pour les obligations contractées par l'église Saint-Joachim. Le sentiment qui a dicté cet élan est trop élevé et trop filial à l'égard du Saint-Père pour que nous songions à nous plaindre.

Voici le tableau des messes célébrées en mars. Il indique en même temps celles de toute l'année. Les noms en carac-

tères ordinaires signalent les messes pour des jours fixes dans le mois (1er ou 2e lundi, etc.), ceux en *italique* les messes à dates fixes chaque mois.

1. Mar. *Lille, Rouen,* Le Havre, Blaisy, Cette (T.-O. F.), Padoue.
2. Merc. Rome (Gesu et Minerve), Assise, Subiaco.
3. Jeud. *Constantinople,* Montpellier, Nevers, Avignon, Rome (Saint-Claude).
4. Vend. Notre-Dame d'Esparron, Montpellier, Béziers, Mèze, Marseille, Marvéjols, Aspiran, Lodève, Gimont, (T.-O. F.) Nézignan, Millau (T.-O. F.), Vatan, Nuits, Samos.
5. Sam. *Paris,* Aspiran, Lourdes, Rome (Collège canadien).
6. Dim. Avignon, Cette, Nîmes, Lorette.
7. Lundi. Cette (T.-O. F.), Toulouse, Saint-Michel-du-Mont-Gargan.
8. 2e Mard. Le Havre, Cette (T.-O. F.), Padoue.
9. 2e Merc. Villeneuve-sur-Lot, Rome (Gesu et Minerve), Assise, Subiaco.
10. 2e Jeud. *Montpellier* (T.-O. F.), Lille, Avignon, Rome (Saint-Claude).
11. 2e Vend. Nuits, Rouen, Notre-Dame d'Esparron, Millau (T.-O. F.)
12. 2e Sam. *Montpellier* (T.-O. F.), Aspiran, Lourdes.
13. 2e Dim, *Brive,* Avignon, Cette, Lorette.
14. 2e Lund. *Cassis,* Monthonnex, Cette (T.-O. F.), Toulouse, St-Michel.
15. 3e Mard. *Corte, Nevers,* Messon, Le Havre, Cette (T.-O. F.). Padoue.
16. 3e Merc. *Notre-Dame des Victoires,* Rome (Gesu et Minerve), Assise, Subiaco.
17. 3e Jeud. *Caen,* Avignon, Montpellier, Rome (Saint-Claude).
18. 3e Vend. *Saint-Quentin,* Toulon, Moulins. Gimont, (T.-O. F.), Jérusalem, Montpellier, Notre-Dame d'Esparron, Millau (T.-O. F.)
19. 3e Sam. *Notre-Dame de la Salette,* Aspiran, Lourdes.
20. 3e Dim. Cette, Giry, Avignon, Lorette.
21. 3e Lund. *Rozrador,* Bagnac, Cette (T.-O. F.), Toulouse, St-Michel.
22. 4e Mard. *La Délivrande,* Cette (T.-O. F.), Le Havre, Padoue.
23. 4e Merc. *Paris,* Rome (Gesu et Minerve), Assise, Subiaco.



24. 4e Jeud. *Saint-Jacques du Haut-Pas*, Avignon, Montpellier, Rome (Saint-Claude).
25. 4e Vend. *Paris*, *Lisieux*, (T.-O. F.), Lodève, Estissac, Montpellier, Notre-Dame d'Esparron, Millau (T.-O. F.).
26. 4e Sam. Notre-Dame d'Esparron, Lourdes.
27. 4e Dim. *Lisieux*, Elbeuf, Avignon, Lorette.
28. 4e Lund. Toulouse, Saint-Michel.
29. 5e Mard. Soure, Le Havre, Cette (T.-O. F.), Padoue.
30. 5e Merc. *Rome* (*Assomption*, Gesu et Minerve), Assise, Subiaco.
31. 5e Jeud. Montpellier, Avignon, Rome (Saint-Claude).

A cette liste nous devons ajouter pour le mois de mars les messes suivantes : le 3 à Paris (Sainte-Madeleine), le 8 à Lésignan, le 11 à Montagnac, le 22 à Dreux, le 25 à Marseille. Dans tous ces endroits une messe est promise chaque mois à des jours variables.

Tous les mois sont promises les messes suivantes : Alger 15, Saint-Quentin 15, Saïgon 10, Clairefontaine 7, Sittard 6, Bergues 5, Paris (Sacré-Cœur, chapelle du Saint-Sacrement) 2, Marsanne 3, Fayet 3, Javerzay 4, Warmériville 3, Bruxelles 4, Pernambuco 2, et une à Montagnac, Plauzeran, Caen, Luxembourg, Broadway.

Nous sommes persuadés que plusieurs autres promesses ont été continuées, sans qu'on nous ait avertis. Nous espérons qu'après avoir lu cette liste on nous adressera des réclamations auxquelles nous serons heureux de faire droit.

Le total des messes pour mars est de **248**, dont **89** sans date fixée, et **20** dues à des Fraternités franciscaines.

Adresser toute la correspondance relative à la *Croisade réparatrice* à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.



LÉON XIII ET LA FRANC-MAÇONNERIE

L'Encyclique *Humanum genus* fut suivie de l'instruction suivante :

INSTRUCTION

DE LA SAINTE INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE

A TOUS LES ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

Pour détourner les maux très graves portés à l'Eglise et à tous les ordres de citoyens par la secte des *maçons* et les autres qui sont nées d'elles, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans une sage intention, a récemment adressé à tous les évêques du monde entier la Lettre encyclique *Humanum genus*. En cette Lettre, il a découvert les doctrines de telles sectes, leur fin, leurs desseins; il raconte le soin qu'ont pris les Pontifes romains pour délivrer la famille humaine d'une peste si néfaste; à son tour lui-même, il imprime à ces sectes la marque de la condamnation et de la censure, et enseigne aussi par quels moyens, par quelles armes il faut les combattre, par quels remèdes apportés aux blessures qu'elles ont faites il faut les guérir. — Comme Sa Sainteté a considéré que ces soins devaient enfin espérer des fruits salutaires, et que dans une affaire de si grande importance, les œuvres, les conseils, les travaux de tous les pasteurs de l'Eglise devaient être employés en un effort unanime, il a chargé cette suprême Congrégation de la Sainte Inquisition universelle et romaine de proposer aux pasteurs les mesures les plus efficaces et les plus opportunes. En vertu de ce mandat du Souverain Pontife, comme il est juste, les Eminentissimes cardinaux, faisant avec moi fonction d'inquisiteurs généraux, ont cru devoir donner cette instruction à tous les évêques et aux autres ordinaires des diocèses :



1° Le très clément Pontife, désirant surtout pourvoir au salut des âmes, suivant les traces de notre Sauveur Jésus-Christ, qui n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence, invite de sa voix paternelle tous ceux qui se sont enrôlés dans la Maçonnerie et dans les autres sectes condamnées à purger les souillures de leur âme et à rentrer au sein de la divine miséricorde. A cette fin, usant de la même largesse que son prédécesseur Léon XII, dans le délai d'une année complète, à dater du jour de la publication régulière des Lettres apostoliques ci-dessus mentionnées, en chaque diocèse, il suspend l'obligation de dénoncer les coryphées et les chefs occultes de ces sectes et aussi la réserve des censures, accordant à tous les confesseurs approuvés par les ordinaires des lieux la faculté d'absoudre de ces censures et de réconcilier à l'Eglise tous ceux qui sont vraiment venus à résipiscence et ont quitté les sectes. — Il appartiendra donc aux pasteurs sacrés d'annoncer cette générosité du Souverain Pontife aux fidèles confiés à leurs soins. Ils feraient aussi une chose digne de leur sollicitude pastorale si, dans le cours de cette année, que le Pontife veut consacrer à une clémence spéciale, par des exercices sacrés en forme de missions, ils excitaient leurs ouailles à méditer les vérités éternelles et à rentrer dans la rectitude d'esprit.

2° L'intention de Sa Sainteté est que l'Encyclique soit publiée avec le plus grand zèle, afin que tous les chrétiens comprennent quel terrible poison circule parmi eux, quelle perte menace eux et leurs enfants s'ils ne prennent les précautions opportunes. Il faudra donc donner les soins les plus exacts et les plus actifs à appliquer les remèdes proposés par le Pontife et ceux que la prudence de chacun conseillera. — Il faut avant tout exciter à cette fin l'ingéniosité et le zèle des curés; puis faire aussi un appel général à tous ceux à qui Dieu, auteur de tout bien, a accordé la faculté de parler et d'écrire, et à ceux aussi à qui est remise la charge d'annoncer la parole divine, de purifier le peuple chrétien de ses fautes, ou d'instruire la jeunesse, afin qu'eux aussi consacrent leurs travaux à démasquer la Maçonnerie, les décrets impies et les manœuvres néfastes des Sociétés condamnées, et à ramener dans la voie du salut ceux qui, soit par témérité ou imprudence, soit par réflexion et de propos délibéré, y ont accédé, et à donner



des avis préalables à ceux qui ne sont pas encore tombés en ces pièges.

3° Afin qu'il n'y ait lieu à aucune erreur, lorsqu'il faudra déterminer auxquelles de ces sectes pernicieuses s'appliquent les censures, et lesquelles tombent sous une simple interdiction, il est certain absolument que la Maçonnerie et les autres sectes qui sont désignées au chapitre II, n. 4, de la constitution pontificale *Apostolicæ sedis*, sont frappées de l'excommunication *latæ sententiæ*, aussi bien que celles qui menacent l'Eglise ou les puissances légitimes, qu'elles agissent ouvertement ou secrètement, qu'elles exigent ou non de leurs affiliés le serment de garder le secret.

4° Outre celles-là, il y a d'autres sectes interdites et qu'il faut éviter sous peine de péché grave, au nombre desquelles il faut compter principalement celles qui exigent de leurs membres un secret qu'il ne faut dévoiler à personne, une obéissance sans réserve devant être prêtée à des chefs occultes. Il faut en outre prendre garde qu'il y a quelques sociétés qui, bien qu'on ne puisse définir avec certitude si elles se rattachent, oui ou non, à celles dont nous avons parlé, sont pourtant suspectes et pleines de périls, tant pour les doctrines qu'elles professent que pour leur mode d'action et pour les chefs autour desquels elles se groupent et qui les commandent. Il faut que les ministres du culte, qui doivent avoir surtout à cœur la fidélité intacte au Christ et l'intégrité des mœurs, sachent en détourner et en écarter leur troupeau, et cela avec d'autant plus de soin que l'apparence d'honnêteté conservée par celles-là peut rendre le péril caché en elles plus difficile à apercevoir et à prévenir de la part d'hommes simples ou de jeunes gens.

5° Donc, les pasteurs sacrés feront une chose extrêmement utile aux fidèles et agréable à Sa Sainteté si, au mode ordinaire et usité d'instruction publique, qu'il faut conserver absolument, ils ajoutent celui qui est d'usage pour défendre les vérités catholiques, et qui est si propre à dissiper les erreurs dont l'Encyclique *Humanus genus* déplore la propagation plus large, au grave détriment des âmes. Ce mode d'instruction publique sera très salutaire au peuple chrétien, et aussi, par la réfutation des erreurs, exposera clairement et méthodiquement la force et l'utilité de la doctrine chrétienne,



excitera dans l'âme des auditeurs l'amour de l'Eglise catholique, qui conserve la doctrine en son intégrité et en sa pureté.

6° Puisque, grâce aux détestables artifices et aux perfidies des sectes, des jeunes gens, de pauvres artisans et des ouvriers se laissent facilement séduire et prendre, il faut leur appliquer des soins spéciaux. En ce qui regarde la jeunesse, il faut tâcher surtout, dès les premieres années, tant dans l'enceinte de la famille que dans les temples et les écoles, de la former attentivement à la foi et aux mœurs chrétiennes, de l'instruire abondamment des moyens de se garder des pièges dressés par les sectes ténébreuses, lui montrant que si elle tombe dans ces filets, elle devra par la suite servir honteusement des maîtres iniques, pour la perte du salut éternel et de la dignité humaine. On pourvoira très utilement à la sauvegarde des jeunes gens en provoquant chez eux des sociétés placées sous le patronage de la Bienheureuse Vierge ou d'un autre patron céleste. Dans ces réunions, comme en des gymnases, surtout si des prêtres ou des laïques remarquables par leur sagesse et leur habileté sont placés à leur tête, les jeunes gens prendront le goût de cultiver la vertu, de professer ouvertement la religion, méprisant la dérision des impies, et, en même temps, s'accoutumeront à détester tout ce qui est contraire à la vérité catholique et à la sainteté.

7° Il est aussi très utile que les pères d'un côté, de l'autre les mères de famille, s'unissent par un pacte fraternel à cette fin, de sorte que leurs forces unies leur permettent de se dévouer plus convenablement et de pourvoir plus efficacement au salut éternel et à la bonne éducation de leurs enfants. Plusieurs associations de ce genre, soit d'hommes, soit de femmes, se sont constituées en divers endroits, sous la tutelle de quelque puissance céleste, et produisent d'heureux fruits de religion et de piété.

8° Au sujet des artisans et des ouvriers, parmi lesquels ont coutume de faire leurs recrues ceux qui ont pour but de miner les fondements de la religion, les ministres du culte doivent mettre sous leurs yeux ces antiques collèges d'artisans, ou ces universités ou corporations d'ouvriers qui, sous un patronage céleste, au temps passé, ont été l'illustre ornement des cités, et ont contribué à l'accroissement des arts plus relevés ou plus humbles. Il faut restaurer ces réunions et d'autres encore

parmi les hommes mêmes qui se donnent aux affaires du commerce ou aux études supérieures, et il faut que les associés soient soigneusement instruits et dressés aux devoirs de la religion, et en même temps se prêtent une aide mutuelle dans les nécessités humaines que la maladie, la vieillesse et la pauvreté ont la coutume d'apporter. Les présidents de ces associations veilleront attentivement à ce que les associés se fassent remarquer par la probité de leurs mœurs, leur habileté technique dans leurs travaux, leur docilité et leur assiduité dans le travail, afin qu'ils puissent plus facilement se procurer ce qui est nécessaire à la vie. Les ministres du culte ne refuseront pas de veiller sur des Sociétés de ce genre, d'en proposer ou d'en approuver les règlements, de leur concilier la générosité des riches, de les prendre sous leur patronage, de les aider de leurs soins.

9° Leur bienveillance particulière ne manquera pas à cette admirable société des prières et des œuvres, qui, naissant en quelques endroits, a déjà commencé à prospérer en d'autres. Il faut veiller avec un zèle suprême à y faire inscrire tous ceux qui ont de bons sentiments religieux ; comme son but est d'encourager et de développer par un général effort des âmes, dans toute l'étendue de l'Eglise universelle, les œuvres de religion et de piété, de s'appliquer assidûment à apaiser la colère divine, on comprend sans peine de quelle utilité elle sera en ces temps malheureux. Parmi les formules de prières, les évêques recommanderont surtout celle qui tire son nom du Rosaire de la Mère de Dieu, celle que Notre Saint-Père, il y a peu de temps, a recommandée et si instamment conseillée, avec de si amples éloges, comme étant la plus importante. Parmi les œuvres de piété, qu'ils donnent la préférence à celle du Tiers-Ordre de Saint-François. Ils tâcheront d'y faire inscrire le plus d'adhésions possible, comme à celle de Saint-Vincent de Paul ou des Enfants de Marie, afin que les œuvres éclatantes accomplies par elles, aux applaudissements du monde catholique et au bénéfice des âmes, se répandent chaque jour davantage.

10° Enfin, il serait très bon, partout où les conditions des lieux et des personnes le permettent, de faire naître des Académies catholiques, de tenir ces utiles assemblées ou Congrès, comme on les appelle, où sont envoyés les hommes d'élite



d'une ou de plusieurs régions; il faut que les pasteurs ne dédaignent pas de les honorer de leur présence, afin que sous leurs auspices on puisse adopter les résolutions propres à développer le mouvement catholique, les mesures les plus utiles à l'intérêt de la religion et à l'intérêt public.

Il ne serait pas déplacé que ceux qui, par des écrits suivis et par leurs travaux, ont acquis cette spécialité de défendre les droits de Dieu et de l'Eglise, de couper dans leur racine les nouvelles erreurs et calomnies qui prennent chaque jour naissance, s'associassent pour lutter, sous la conduite des évêques. Si toutes les forces qui, grâce à Dieu, sont encore vives et actives dans l'Eglise concouraient au même but, il est impossible que des fruits très abondants n'en soient pas recueillis pour racheter la société actuelle des hommes de la contagion funeste des sectes iniques, et pour la rendre à la liberté chrétienne.

11° Le but qu'on se propose aujourd'hui ne sera pleinement réalisé que si les forces s'unissent, si les archevêques prennent avec leurs suffragants les résolutions et les mesures sur ce qu'il convient de faire pour répondre aux désirs du Pasteur suprême. Il est dans les vœux de celui-ci et de cette suprême Congrégation que chacun d'eux, sans délai et à l'avenir, chaque fois qu'il fera un rapport sur l'état des diocèses, n'omette pas d'indiquer ce que, en particulier, ou d'accord avec ses collègues en épiscopat, il aura fait, et quels résultats son zèle aura obtenus.

Donné à Rome, de la chancellerie du Saint Office, le 10 mai 1884.

RAPHAEL, cardinal MONACO.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8 rue François Ier, Paris.

LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

ONZIÈME ANNÉE — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE

Administration et Rédaction : 83, rue de Rennes, Paris.

Sommaire du numéro du 15 mars.

Sommaire du numéro du 31 mars.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15e ANNÉE. — Mai 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 51

TABLE DES MATIÈRES



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898



Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*





LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 51 — MAI 1898

INANITÉ DES BASES DE L'ÉCOSSISME

Nous avons montré, en janvier dernier, combien est considérable le rôle du Rite écossais ancien et accepté dans le mouvement maçonnique. Le Dr Papus, président du Suprême Conseil de l'Ordre martiniste (Société dont *les attaches maçonniques sont, du reste, nombreuses* (1), ce qui rend précieux les renseignements qu'elle veut bien donner), a cru devoir décerner au Rite écossais plusieurs éloges fort mérités :

Le Rite écossais, dit-il, est un des plus importants, sinon le plus important au point de vue international..... C'est lui qui possède les données symboliques et traditionnelles les plus complètes..... (*Initiation*, avril 1889, p. 3.)

(1) *Initiation*, avril 1889, p. 12, article signé Papus.



Et le docteur nous cite ces chiffres éloquents :

Rite d'York ou de Royale Arche	767 170	membres.
Rite écossais ancien et accepté	160 145	—
Rite d'Hérodom	92 760	—
Rite français	18 000	—
Etc.		

Il ajoute, dans une note peu aimable pour les FF.·. du G.·.-O.·. de France : *On voit que le Rite qui contient presque tous les matérialistes n'a comparativement qu'un nombre infime de membres.*

Mêmes éloges dans le *Morning Star*, sous la signature du Dr Blitz, délégué du S:.: C:.: de l'Ordre martiniste pour les Etats-Unis d'Amérique, Chevalier du Temple (Maç.·.), *Maître à tous les degrés du Rite d'York*. (Voir *F.-M. D.*, mai 1897, p. 119) :

Le Rite écossais ancien et accepté est *le plus élevé et le plus scientifique des systèmes maçonniques*, le seul auquel un martiniste, un adepte ou un étudiant (*sous-entendu en Hermétisme*) puisse se faire dignement affilier..... Ses hauts grades sont basés sur les plus élevées des conceptions dont il a été précédemment parlé (*celles des Hermétistes, des Rose-Croix et des Kabbalistes*).

Mais si nous avons vu jusqu'à présent le Rite Ec.·. Anc.·. et Acc.·. sous son beau jour, si nous avons pu saluer en lui *le plus élevé et le plus scientifique des systèmes maçonniques*, c'est qu'à l'instar de ses tenants les plus enthousiastes, nous laissions dans une ombre discrète certaines particularités aussi fâcheuses que bizarres : il est temps de les mettre en pleine lumière.

Où est la vérité? Est-elle avec les thuriféraires de l'Ecossisme, ou bien serait-elle avec le F.·. Clavel qui nous déclare que :

Les grades et les rites qui prennent la qualification d'écossais ne proviennent pas de l'Ecosse où ils sont absolument inconnus et n'ont jamais été pratiqués;.... les chartes produites à l'appui d'une telle origine sont des titres fabriqués. Dans plusieurs occasions la Grande Loge d'Ecosse a désavoué solennellement des patentes de ce genre, qu'on disait émanées de son autorité. (*Hist. pitt.* p. 204.)

Et ceci !

L'Ecossisme, masse informe et indigeste, monument de déraison et de folie, tache imprimée à la Franc-Maçonnerie par quelques trafiquants éhontés, et dont le bon sens des maçons eût depuis longtemps fait justice, si leur vanité n'eût été séduite par les titres et les croix qui en forment le cortège obligé. (*Hist. pitt.*, p. 213.)

Pour le F.·. Rebold :

Le Rite écossais est l'altération la plus monstrueuse des bases de la F.·.-M.·. (*Hist. des trois grandes Loges*, p. 497.) .... Il repose sur une création illégale et antimaçonnique..... (Les Maç.·. de l'Ecossisme), n'ont en leur possession aucun des actes auxquels ils ont donné le nom de *Grande Constitution* et qu'on leur avait signalés comme étant la base du Rite en question, tandis que ceux qu'ils possèdent ne sont que des actes fabriqués par celui qui leur a vendu cette même Constitution (1). (*Loc. cit.*, p. 542.)

Pour le F.·. Ragon, les FF.·. Dalcho, etc., qui ont fondé à Charleston le Rite Anc.·. et Acc.·., sont d'*audacieux jongleurs*. (*Orthod.·. Maç.·.*, p. 131.)

Que doit-on penser, dit-il, de ces *fondateurs* fallacieux, dont les matériaux de construction sont l'astuce, la fraude et le mensonge pour bâtir des temples à la morale et à la vérité? Et que penser de leur Rite? Avons-nous tort de l'appeler une *jonglerie?* (*Loc. cit.*, p. 305.)

Puis voici les *turpitudes de Charleston*, la *Macedoine écossaise* (*Loc. cit.*, p. 307.)

Or, le F.·. Ragon est positivement et indéniablement l'*Auteur Sacré* de la Maçonnerie, ainsi qu'il appert des éloges pompeux dont il fut honoré par le Grand-Orient de France à différentes reprises, en 1840-1841, et par la Loge chapitrale de Saint-Jean de Jérusalem. (Voir *Saint-Albin*, préface, p. VI.)

Remarquons que cette dernière Loge, par une contradiction bien maçonnique, pratiquait justement ces hauts grades que Ragon avait en horreur et couvrait de mépris : cela ne l'a pas empêchée, elle, de couvrir Ragon de fleurs !

Il nous faudrait un volume pour citer toutes les pierres brutes et autres jetées dans les plates-bandes de l'Ecossisme par les Maç.·. les plus illustres. Nous avons entendu quelques

(1) Le F.·. Grasse-Tilly (N. du R.)



FF.·. Français tout à l'heure. Donnons maintenant la parole au F.·. Yarker, une des illustrations de la Maç.·. anglaise contemporaine :

L'introduction en Amérique *du claim* (des prétentions) de Charleston provint d'un schisme temporaire en France en 1762, quand Lacorne, un complaisant méprisable du prince de Clermont, donna une lettre patente à un juif nommé Etienne Morin. Quelque temps après, une prétendue Constitution fut faussement forgée et attribuée à Frédéric le Grand de Prusse. (Cité par le F.·. Waite, *Devil Worship in France*, 215-216.)

Le plus joli est que ce F.·. Yarker, tout en éreintant de la sorte le Rite écossais, s'honore d'être membre honoraire du 33e degré du même Rite écossais dans la plus grande partie des pays maçonniques du monde! Merry England! Joyeuse Angleterre !

Les origines.

Voyons maintenant à quelles illustres origines prétendent se rattacher les Maç.·. écossais Anc.·. et Acc.·. Oh! ils sont bien modestes!

Les voici d'abord qui semblent revendiquer l'héritage des Templiers!

Nous lisons en effet dans le *Recueil des Actes du Suprême Conseil de France — de 1806 à 1830, O.·. de Paris. Imprimerie de Sétier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 29. Se trouve au secrétariat général de l'Ordre, 1832*, — ouvrage archi-officiel, s'il en fût :

..... Art. 15. — Les assemblées du Conseil seront tenues chaque trois nouvelles lunes; mais il s'assemblera plus souvent, si la nécessité le requiert, pour expédier les affaires.

Il y a deux fêtes dans l'année, l'une le 1er octobre, lorsque *nos possessions furent séquestrées et données aux Chevaliers de Malthe*, et l'autre le 27 décembre, fête d'ordre de la Maçonnerie. (*Recueil...., Constitution du grand Frédéric II, roi de Prusse*, p. 40.)

D'autre part, nous avons sous les yeux une curieuse plaquette sur fort beau papier, avec timbres secs aussi variés que mirobolants :

Annual Register, *of the Grand Lodge of Perfection of south Carolina for the Year 5802. Charleston — South Carolina — Printed by T. B. Bowen.*

Elle nous fournit précisément pour l'an 1802, qui vit sortir de l'œuf le Rite écossais Anc.·. et Acc.·., les listes des officiers,

1° du Grand Conseil des princes de Jérusalem;

2° *du Souverain Chapitre des Rose-Croix de* **Hereden**;

3° du Grand Consistoire des Princes du Royal Secret;

4° du Suprême Conseil des grands Inspecteurs généraux du 33e degré.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ces grands seigneurs de l'Ecossisme n'étaient pas *des tas!* Ce sont toujours les mêmes qui reviennent à chaque page, et de vieilles connaissances pour nous, les FF.·. Mitchell, Dalcho, Isaac Auld, Abraham Alexander, Emanuel de la Motta, etc.....

Ajoutons que **cet Hereden** est l'un des nombreux avatars du mot *Herodem, Hérédom, Herodom* (on ne sait pas au juste!), nom d'une montagne (?) d'Ecosse qui joue un rôle mystérieux dans la Maçonnerie écossaise de Kilwinning.

Voilà donc établie de façon irréfutable la filiation *officielle* du Rite écossais Anc.·. et Acc.·. par la Maç.·. templière d'une part, et par la Maç.·. d'Hérodom ou de Kilwinning d'autre part.

Ces deux origines ne manquent pas de panache..... de loin! De près, c'est autre chose.

Le système Templier avait été combiné en 1728 par Ramsay, que le **F.·.** Ragon stigmatise en ces termes :

> Après avoir été quaker, anabaptiste, anglican, presbytérien, Ramsay vint à Cambrai, où Fénelon le convertit au christianisme (*sic*)..... Aussi vacillant en Maç.·. qu'en religion, il quitta le premier la voie de la vérité....., c'est-à-dire qu'il a dénaturé les symboles (*de la Maç.·.*).
>
> ..... Il fallut toute la vérité de l'antique bon aloi du Symbolisme maç.·. pour ne pas succomber sous les coups redoublés des faussaires de toutes couleurs..... Et voilà donc le créateur de cette fameuse grande Loge de Saint-André d'Ecosse, constituant toujours et qui ne fut jamais constituée. Quelle origine! (*Orthod.*, p. 113-115.)

Réformé en 1743 à Lyon, le système Templier devint le régime du chapitre de Clermont (1754-1758), *sous le titre d'Hérédom* (**F.·.** Ragon, *loc. cit.*, p. 129.), et c'est de ce chapitre



que nous avons vu sortir le Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident dont émana le F.·. Stephen Morin, chargé par ce fastueux Conseil de propager en Amérique *sa Maç.·. d'Hérédom.* (*Loc. cit.*, p. 131.)

Quant à la Maç.·. d'*Hérédom et de Kilwinning* en elle-même, d'où venait-elle?

Simple confrérie d'ouvriers maçons et dite *de Kilwinning*, du nom de son village, elle vint à Edimbourg avec le titre usurpé de Mère-Loge et

> *y prit la dénomination de* **Grande Loge Royale,** *qui lui sera venue en dormant, ainsi que ses hauts grades, pendant son long sommeil.....* Et *les procès-verbaux des séances royales* (1) *seraient aussi difficiles à exhiber que les patentes de la fondation de la Loge!* (*Orthod.*, p. 94.)... Les écrivains soi-disant *francs-maçons* ont depuis longtemps fait de l'Ecosse une féconde Gascogne, dont le drapeau..... flotte sur le mont *Hérédom* ou *Hérodom*, invisible en Ecosse. (*Orthod.*, p. 88).....

Ragon s'est aussi élevé contre cette impayable « *gasconnade* » émanée d'Hérodom :

> *la G.-L. royale..... de Saint-André, sise à Edimbourg, en Ecosse, y est établie* **de temps immémorial!!!!** (p. 93.)

Si donc la Maçonnerie templière de Ramsay est louche, celle d'Hérodom ne l'est pas moins. Mais, en vieillissant, les Rites maçonniques acquièrent, paraît-il, une patine qui les rend tout à fait respectables!

On sait qu'un des titres maçonniques les plus précieux possédés par les *empereurs d'Orient et d'Occident* était celui de *Prince de Jérusalem*. Ce titre allait comme un gant aux israélites de Charleston que leur coreligionnaire Stephen Morin racola dès son arrivée, et qui sont les réels fondateurs du Rite écossais ancien et accepté.

Certes, ce n'était pas un mince seigneur qu'un *Prince de Jérusalem!* Voici ce que nous lisons au sujet de ses prérogatives dans le *Recueil des Actes du Sup.·. Cons.·. de France, Collection des Décrets, Arrêtés et Décisions de cet illustre Corps, de 1806 à 1830 :*

(1) Ainsi nommées de ce qu'anciennement les rois d'Ecosse auraient en personne présidé les tenues de Loges!



..... Art. 31. — Quand un prince de Jérusalem est annoncé en sa qualité à la porte d'une Loge royale ou d'un chapitre ou d'aucun autre....., le vénérable ou le très puissant Grand-Maître enverra quatre officiers dignitaires pour l'introduire ou l'accompagner.

Il entrera le chapeau sur la tête, ou son casque, l'épée nue à la main droite, comme un combattant, le bouclier au bras gauche, et même cuirassé, s'il est absolument décoré de tous ses attributs et ornements..... (p. 15.)

..... Les princes de Jérusalem ont le droit, ainsi que les chevaliers d'Orient, de s'asseoir le chapeau sur la tête, pendant les travaux d'une Loge de perfection.....

Art. 34. — Les jours de fête que les chevaliers, princes-maçons, seront tenus de célébrer particulièrement, sont :

1° Le 20 novembre, jour où leurs ancêtres firent leur entrée à Jérusalem ;

2° Le 23 février, pour louer le Seigneur à l'occasion de la construction du temple.....

Ces belles choses furent *soi-disant* élaborées le 20 septembre 1762, au G.·.-O.·. de Bordeaux. Mais n'anticipons pas!

On vient de voir quel accueil flatteur était réservé aux princes de Jérusalem! Espérons que rien n'a été changé au protocole et que c'est encore le chapeau sur la tête, l'épée nue à la main, que sont reçus en Loges ceux de nos hommes d'Etat qui sont parés de ce titre pompeux. Il serait vraiment dommage que ces pittoresques mômeries n'aient plus qu'un intérêt archéologique.

En tous cas, à en juger par l'immense succès qu'obtint le F.·. Stéphen Morin en Amérique, ces mômeries devaient avoir un attrait considérable pour les Yankees. A Charleston, le puffisme devint grandiose.

Les constitutions, statuts et règlements.

Nous ne sommes plus en Ecosse, la Gascogne du Royaume-Uni, comme disait le F.·. Ragon, mais dans le Nouveau Monde, et là, les FF.·. princes de Jérusalem surent travailler la matière maç.·. d'une façon vraiment merveilleuse. Mais aussi à quel beau résultat ils sont parvenus avec leur Rite ancien et accepté! Combien il est piquant de voir des F.·.-M.·. *israélites d'Amérique* y édifier une Maçonnerie *Ecossaise* importée de *France*, alors surtout que les pierres angulaires de leur édifice ont



été soigneusement taillées par..... les Jésuites, si nous en croyons le F.·. Rebold, qui voit les Jésuites dans le chapitre de Clermont, dans le conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, dans la Maç.·. d'Hérodom, partout enfin!

Cette Maç.·. écossaise, inspirée par des Jésuites et fondée par des Juifs, n'est-elle pas tout à fait extraordinaire?

Plus extraordinaires encore sont les *documents* (si j'ose m'exprimer ainsi!) qui lui servent de bases; et d'abord voici quels sont ces documents, selon le *Memorandum des Actes officiels du Sup.·. Cons.·. de France*, n° 34, p. 21. (Séance du 7 juillet 1869) :

> Le Rite écossais ancien et accepté, héritier des traditions maçonniques et conservateur du culte antique dont il a gardé tous les sages principes, la forte morale et la discipline, a été constitué tel qu'il est aujourd'hui par *les Constitutions de 1762; Nova Instituta* de Frédéric le Grand..... 1786; *les Grandes Constitutions* données la même année, approuvées par Frédéric.....

Le *Memorandum* n'indique pas comme référence la circulaire que nous avons citée en janvier dernier,— cette étonnante circulaire due à l'Ill.·. F.·. Dalcho, *native of Maryland, doctor of medicine*, etc., etc. *aged 32 years, sublime grand Master of the sublime grand Lodge of perfection of South Carolina, Sover. Grand Inspector general of the 33d degree, and Lieutenant Grand Commander for the united states* (1). C'est dommage! L'Ill.·. F.·. y faisait allusion à des **documents authentiques** prouvant, selon lui, que la Maç.·. fut créée de suite après la première croisade ; il affirmait que le 25 octobre 1762, *le roi de Prusse Frédéric II avait été proclamé chef des hauts grades avec le rang de souverain grand inspecteur général et de grand commandeur.*

Il termine enfin par cette déclaration d'une belle audace: que les mêmes principes et les mêmes cérémonies furent de de tous temps observés (dans ce Rite écossais), et *nous savons*, ajoute-t-il, *par* **les documents de nos archives,** *qu'ils subsistent depuis plusieurs centaines d'années dans leur état originel.*

Le F.·. Rebold s'est contenté de faire observer dédaigneu-

(1) *Annual Register of the grand Lodge of perfection of South Carolina.*



sement que le F.·. Dalcho a oublié (et pour cause!) de citer ces documents!

Il nous paraît amusant d'insister sur certaines bizarreries du factum Dalcho : si nous comparons *ses plusieurs centaines d'années* de durée du Rite écossais (nous sommes en 1802!) avec l'*immémorialité* que nous avons vu attribuer déjà au Rite d'Hérédom, nous constaterons une fois de plus combien les F.·.-Maç.·. aiment à se faire des ancêtres, à attribuer à leurs diverses Maç.·. des arbres généalogiques aussi gigantesques que possible! Vraiment, les fondateurs du Rite comptaient sur la naïveté grande de leurs contemporains : leur succès a prouvé qu'ils avaient joliment raison!

Procédant par ordre, voyons ce qu'étaient leurs *Constitutions* de 1762. Dans le *Recueil des Actes du Sup.·. Cons.·. de France*, etc., elles sont intitulées :

Règlements et Constitutions faits par les neuf commissaires nommés par le souverain grand Consistoire des sublimes chevaliers de Royal Secret et princes de la Maçonnerie, le 20 septembre 1762, au Grand-Orient de Bordeaux.

Nul ne vit jamais ces neuf commissaires! On sait simplement que ces *Règlements et Constitutions* ont été *transmis à notre Ill.·. F.·. de Grasse-Tilly, grand inspecteur de toutes les Loges dans les deux mondes.* (*Recueil.....*, p. 1.)

Comme caractère d'authenticité, c'est plutôt faible, et le F.·. Ragon de conclure :

Cette date (de septembre), attribuée aux règlements du rite de Perfection, appelés les *grandes Constitutions de 1762*, n'est confirmée par aucun document. Il n'est resté à Bordeaux aucune trace, aucun souvenir du Consistoire prétendu qui les aurait arrêtés. *On sait que la fraude préside volontiers à la naissance de ces fausses maçonneries!* etc. (*Orthod. maç.·.*, p. 134.)

D'autre part, le F.·. Dalcho, en son inoubliable circulaire (Voir *F. M. dém.*, janvier 1898, p. 486.), s'appuie sur certaines *Constitutions de l'Ordre arrêtées le 25 octobre 1762*, par lesquelles, dit-il, le roi de Prusse avait été proclamé *chef des hauts grades!* — Où et quand? Personne ne l'a jamais su davantage. De toute façon, les Constitutions du 20 septembre 1762, *les seules qui figurent pour l'an 1762 dans le Recueil*



officiel du S.·. C.·. de France, ne soufflent pas mot du grand roi Frédéric II.

Que s'est-il passé entre ces deux dates mémorables des 20 septembre et 25 octobre 1762, pour motiver l'accession du roi Frédéric à la haute dignité de *Souverain Grand Inspecteur général et Grand Commandeur ?* Indéchiffrable énigme !

Mais cette amusante contradiction entre les deux compères Dalcho et Grasse-Tilly n'est rien à côté de cette chose énorme que nous trouvons à la page 29 du *Recueil*, etc.

A l'O.·. du Mon.·. sous le C.·. C.·. du zénith près du Buis.·. Ard.·., au point vertical répondant au 17ᵉ degré 58 minutes Sud, sous le signe du Capricorne le 9ᵉ jour du 2ᵉ mois nommé jiar **5081.**

Par mandement du grand Consistoire souverain des PP.·. métropolitains d'Hér.·......

D'où il suit qu'il aurait existé des *Princes métropolitains d'Hérodom* (le titre est joli!) dès l'an **1081 !** La voilà bien, l'*immémorialité* d'Hérodom !

Poursuivant notre examen des *documents* sur lesquels s'appuie le rite Anc.·. et Acc.·., nous arrivons aux **Nova Instituta de Frédéric le Grand,** datant de 1786, et « aux *grandes Constitutions* données la même année, approuvées par Frédéric... »

C'est à la page 36 du *Recueil* (officiel) *des Actes du Sup.·. Cons.·. de France*, etc., que le roi de Prusse entre en scène pour la première fois. Quand je dis qu'il entre en scène, c'est une manière de parler, car Frédéric II reste constamment à la cantonade. Voici, en effet, le début du morceau :

Constitutions, statuts et règlements.

.....Fait et approuvé dans le Suprême Conseil du 33ᵉ degré, dûment et légalement établi et constitué au Grand-Orient de Berlin, le 1ᵉʳ mai...... 1786.

Auquel Conseil était présent en personne sa très auguste Majesté Frédéric II, roi de Prusse, souverain grand commandeur.

On nous dit qu'*il était présent :* cet imparfait de l'indicatif nous prouve nettement que nous n'avons pas sous les yeux le



document primitif et original, mais tout au plus (dans l'hypothèse la plus favorable aux Maç.·. écossais) une copie fortement *arrangée* de la rédaction approuvée par le « grand roi. » En effet, à la page 39 (*Recueil*, etc.....) figurent ces deux passages caractéristiques :

.....Art. 8. — Le grand Consistoire de Royal Secret élira un président choisi dans son sein, mais aucun de ses actes ne sera valide qu'après avoir été sanctionné par le Sup.·. Cons.·. du 33e degré qui, *après le décès de Sa Majesté le roi de Prusse*, est souverain de la Maçonnerie.....

.....Art 12. — Le Sup.·. Cons.·. exercera tous les souverains pouvoirs maçonniques *dont Sa Majesté Frédéric II, roi de Prusse, était revêtu.....*

Si bien qu'on ne nous parle du rôle de Frédéric II dans la Haute-Maç.·. que pour l'enterrer *illico!* En tous cas, ces deux paragraphes, que je sache, n'ont pas été visés par Sa Majesté vivante !

Tout ceci donne raison au F.·. Ragon. Il déclare que :

.....c'est vers la fin de 1804, dans un local, rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'on a rédigé le règlement de Berlin, du 1er mai 1786, qu'on a ajouté au règlement de Bordeaux de 1762, **aussi authentiques l'un que l'autre ! !** (*Orthod. maç.·.*, p. 322.)

Le roi (de Prusse), qui protégeait l'Ordre, n'en a jamais été ni le chef, ni le Grand Maître. Mais il l'eût été, qu'au 1er mai 1786, il n'eût pas pu approuver ni faire des règlements pour la Maç.·., car, dès avant cette époque, il avait eu une attaque d'apoplexie asphyxique. Sa maladie dura onze mois, sans interruption ni relâche. Il mourut dans l'année 1786. (Consulter l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, 2 vol. in-8°, 1789, t. Ier, p. 215, 28e lettre.)

Si ce souverain est mort en 1786, après onze mois d'une maladie extrêmement grave, *comment put-il prendre part au règlement du 1er mai de cette même année?* Mais Frédéric II n'était même pas Grand-Maître des Loges prussiennes, encore moins des Loges allemandes. Ouvrez le tome III de l'*Histoire de la monarchie prussienne*, publiée en 1788, par Mirabeau, et vous trouverez ce passage : « *C'est dommage que Frédéric II n'ait pas poussé sa ferveur jusqu'à devenir Grand-Maître de toutes les Loges allemandes ou du moins prussiennes ; sa puissance en aurait reçu un accroissement considérable.* » ..... Ce passage est emprunté à l'ouvrage allemand de M. Fischers. Voyez *Fischers geschichte Friedrichs des 2ten*, t. Ier.



Le F.·. Ragon a emprunté lui-même ce curieux passage à un discours prononcé le 27 février 1812 au *Souv.·. chapitre Ecoss.·.* du Père de Famille, vallée d'Angers, qui repousse violemment les innovations importées dans l'Ecossisme par Grasse-Tilly. (Voir *Hermès*, t. Ier, p. 302.)

Les hauts grades.

Les mêmes maç.·. angevins se sont aussi élevés très vivement contre la *prolifération* des grades au sein de l'Ecossisme! Ces FF.·. écossais (on n'est jamais trahi que par les siens!) expliquent que si la Maç.·. au Rite Anc.·. et Acc.·. renferme 33 degrés, quoiqu'il soit prouvé qu'elle n'en a jamais contenu que 25, c'est qu'*on a supposé des degrés dont les cahiers n'existent nulle part en Europe ni en Amérique* (!). (*Hermès*, t. Ier, p. 307), et Ragon insiste en démontrant que :

le nombre des degrés pareils dans les deux systèmes (*Hérédom* et *Ecoss.·. Anc.·. et Acc.·.*) est de 22. — Le nombre des grades falsifiés composés ou arrangés par les inventeurs du 33e est de 9. Puis ils ont pris dans d'autres régimes l'*Ecossais de Saint-André* et le *Souverain Tribunal*, ci : deux grades. Total 33 degrés, dans lesquels les 31e, 32e sont le 25e et le dernier..... suivant l'ancienne nomenclature. Quant au 33e, c'est une absurdité digne du Rite : on n'a jamais vu prendre une charge, une dignité, qu'elle porte ou nom le titre de suprême ou de souverain, pour un grade! (*Orthod.*, p. 321.)

Le F.·. Ragon nous cite aussi la G.·. L.·. d'Edimbourg (une véritable *Ecossaise*, celle-là !) reniant ses sœurs bâtardes et répondant en 1803 à la circulaire Dalcho à propos des 33 degrés, qu'*un pareil nombre de grades ne pouvait qu'inspirer le plus profond mépris pour la Maçonnerie Ecossaise*, **et qu'elle ne les reconnaît pas**.

Quant à la circulaire, c'est, dit Ragon :

un tissu incroyable de mensonges absurdes, imprimé à Dublin en 1808 sous le titre de discours de l'Ill.·. F.·. Frédéric Dalcho. Il y a des *illustrations* de tout genre. (*Orthod.*, p. 304-305.)

Il y a dans cette circulaire un petit détail vraiment charmant : c'est la façon désinvolte avec laquelle le brave F.·. Chaillou de Joinville, substitut général de l'Ordre, devient



le député du roi de Prusse, sous la plume du F.·. Dalcho. C'est comme cela qu'on crée une Maçonnerie nouvelle !

Maintenant, en admettant que Frédéric II eût été physiquement capable de rédiger les grandes Constitutions, le 1er mai 1786, aurait-il été disposé à travailler ainsi pour l'*exportation* d'un Rite qui ne va apparaître à Charleston qu'en 1802, après une incubation de seize ans ? — Eh bien ! le F.·. Ragon affirme que Frédéric II avait en dégoût les *hauts grades*, et il cite à l'appui de son dire le F.·. allemand Lenning Mossdorf, dans son *Encyclopædie der Freimaurerei.*

Nous savons de bonne source qu'il (le roi) a toujours été l'ennemi déclaré des *hauts grades*. L'expérience lui avait appris que les *hauts grades* sont la racine de tout le mal qui existe dans la confrérie maç.·. et la cause de la discorde..... (Cité dans *Orthod.*, p. 297.)

Le F.·. Rebold, de son côté, s'appuie sur le même F.·. Lenning Mossdorf. (*Encyclopédie*, etc., édit. 1862, p. 455-456.)

..... Des procès-verbaux émanant de la G.·. L.·. *Aux trois globes* à Berlin, en date du 17 août 1833 et du 19 décembre 1861, déclarent de la manière la plus formelle que les titres envoyés à elle à différentes époques et appelés les *Grandes Constitutions du Rite écossais 33°*, tant ceux écrits en latin et en français que ceux rédigés en anglais et attribués à Frédéric II..... **sont tous apocryphes.**

Autre preuve non moins authentique, qui met à néant les fables inventées par les partisans du Rite écossais : c'est qu'il est avéré que le roi Frédéric II alla le 9 septembre 1785 à Berlin pour la dernière fois, rendit alors visite à sa sœur, la princesse Amélie, et assista le lendemain à des manœuvres d'artillerie à Wedding ; de là, il retourna à Postdam, où il passa tout l'hiver dans des souffrances qui ne laissèrent aux médecins aucun espoir de le rétablir. Il fut transporté dans un état très inquiétant *le 17 avril 1786*, à Sans-Souci, et y mourut quatre mois après. (REBOLD, *Hist. des trois grandes Loges*, p. 450-451.)

Comment donc eût-il présidé la fameuse séance du 1er mai 1786 ? Le F.·. Dalcho n'était pas suffisamment au courant de l'Histoire de la maison de Prusse : fâcheuse absence de documentation !

Je me demande comment les maç.·. écossais peuvent s'y prendre pour parer des coups droits comme ceux des FF.·. Ra-



gon et Rebold ! Il faut qu'une admirable foi les possède ! C'est vraiment édifiant !

Pour terminer sur une note gaie, nous découpons ceci dans l'*Orthod. maç.* (p. 335).

Jamais les maçons qui ont apporté la Maçonnerie écossaise, divisée en 33 degrés, n'ont pu dire en quoi consistait ce 33e degré. Tantôt ils disaient que le mot de passe était *Frédéric*, tantôt que c'était *J. Molai*. Ils n'en avaient pas la plus légère connaissance, et ils attendaient pour le donner, des papiers d'Amérique qui ne sont jamais arrivés.

Voilà pour le *mot de passe*. Quant au *bijou* du 33e degré, voici ce qu'en disent, à l'article 16, les fameuses Constitutions de Berlin (?) du 1er mai 1786, qui débutent par les trois mots fatidiques *Ordo ab chao* (une des belles pensées du Rite !)

..... Le grand sceau du Suprême Conseil est un grand aigle noir à deux têtes, le bec d'or, les ailes déployées et tenant dans les serres une épée nue ; sur un ruban déployé au-dessous est écrit : **Deus meumque jus**, et au-dessus de l'aigle : **Suprême Conseil du 33e degré**. (*Recueil des Actes*, etc....., 1832, p. 40.)

Qu'est donc ce grand aigle noir ? Le F.·. Rebold nous l'apprend en ce termes :

Tout maçon qui, à force d'argent, a monté l'échelle de ce Rite jusqu'au 33e degré, ne se douterait pas que le bijou de ce grade est tout simplement *le double aigle prussien, emblème politique* pris en l'honneur du roi de Prusse, Frédéric, *qui, d'après l'histoire du Rite*, devait en être le créateur. (*Hist. des trois grandes L.·.*, p. 466.)

Ce majestueux volatile, *prusso-écossais*, fut plaisamment blagué par un F.·. irrévérencieux dans une lettre humoristique où nous découpons ces passages :

F.·. Hermès, je passais dernièrement près d'un petit théâtre à la porte duquel quelques farceurs faisaient la parade..... Voici de bizarres écriteaux sur la baraque : *Restaurateur faisant noces et festins. Vestiaire des dames ; Prix des rafraichissements ; bal masqué tous les dimanches*..... Un peu plus haut, j'aperçus un aigle à deux têtes, parlant latin et je lus..... *Chao ab Ordo*. Aisément je devinai que l'oiseau rare qu'on y montrait se nommait *Kao* et que, volatile de passage, il fallait se hâter d'entrer, prêt qu'il était d'aller à *Bordeaux*

se rembarquer avec ses maîtres pour l'Amérique, leur pays natal (33e degré).

Un démonstrateur noir déroula gravement un tableau..... Armé d'une gaule mystique de coudrier, il frappa trois coups sur ce tableau qui portait ces mots : Circulaire du G.·. O.·. de France du 1er février 1819 et dit :

« Messieurs, mes 33 fois Ill.·. auditeurs, non, ce n'est pas là qu'il faut aller chercher la *science*, la *sagesse* et la *perfection*; la première est borgne, la seconde boiteuse et la troisième bossue.....

N'est-ce pas, *Kao*, dit-il à l'aigle à deux têtes ? — *Abordo*, répondit le gros poulet. — Messieurs, répliqua l'exhibiteur, *Abordo*, dans son langage, c'est oui..... »

Impatienté par de trop incohérents discours, l'aigle *Kao* finit par fausser compagnie à ses barnums :

« Je brise ma chaîne, dit-il, et je vole à Bordeaux pour l'Amérique, mon pays natal. Là, je retrouverai le sens commun, *Deus*, et la paix, *meumque jus*..... » Et l'oiseau à deux têtes s'envola à tire-d'aile, laissant échapper de ses serres une batte d'arlequin, et jetant de son lest sur le nez de MM. les exhibiteurs. *Bravo, Kao, à Bordeaux !* s'écria l'auditoire, bon voyage !

Je partis aussi, cher Hermès, et j'allai me désennuyer chez le T.·. Ill.·. F.·. Bobèche. Ses bêtises du moins, ne font de mal à personne, et les honnêtes gens ne sont point taxés si chèrement pour les entendre.

V.·. dév.·. F.·. T.·.

(L'*Hermès* du F.·. Ragon, t. II, p. 126.)

Malgré ces plaisanteries d'un fidèle du G.·. O.·. de France, le Rite écossais vit encore ! Il jouit même d'une excellente santé « sur les deux hémisphères ».

Certes, pour qu'il soit en aussi brillant état, malgré les tripotages originaires de Charleston, malgré les impudents mensonges de Dalcho, malgré les faux règlements de Bordeaux, Berlin et autres lieux, malgré cette colossale mystification de *Frédéric II, chef suprême des hauts grades* et tant d'autres *jongleries*, comme dit le F.·. Ragon, c'est que le proverbe ment : non, le ridicule ne tue pas ! Surtout, il ne tue jamais les Rites maçonniques, si fantastiques que soient leurs origines, si apocryphes que soient leurs Constitutions !

Jean Memor.



LES TRAVAUX DU CONVENT DE 1897

(Suite et fin.)

Après les grosses questions traitées la veille, la séance du samedi 25 septembre devait être moins intéressante. Nous y trouvons cependant encore à glaner.

L'assemblée a adopté un vœu de la Loge la *Fraternité des peuples* de Paris tendant à inviter les FF.·. du Parlement à voter sans retard la séparation des Eglises et de l'Etat et la dénonciation du Concordat. C'est une des rengaines habituelles.

Ce qui suit est d'une netteté parfaite et mérite d'être enregistré.

Le F.·. **Serres**, rapporteur. — Voici, mes FF.·., un vœu qui a été émis par le Congrès régional des Loges du Midi :

« Considérant que les décisions prises par le Convent restent trop souvent lettre morte ;

» Considérant qu'il importe de les faire aboutir et de les faire passer dans le domaine pratique et légal ;

» Le Congrès émet le vœu suivant :

» Les décisions du Convent seront transmises par le Conseil de l'Ordre aux députés et sénateurs appartenant à la Franc-Maç.·. pour qu'ils se les approprient et les transforment en projets de lois qu'ils présenteront aux Chambres.

» Le Conseil de l'Ordre, dans ses circulaires aux LL.·., attirera en outre, d'une façon particulière, l'attention des francs-maçons de chaque atelier sur les questions d'ordre départemental ou municipal, en les invitant à peser de toutes leurs forces sur les membres des corps délibérants pour les faire adopter.

» Il a semblé à la Commission que ce vœu devrait être complété. En effet, les ateliers croient souvent que le G.·. O.·. doit avoir toutes les initiatives; il appartient aussi aux Loges d'avoir des initiatives souvent généreuses et souvent profitables à la Maçonnerie. La Commission vous propose de compléter la rédaction que je viens de vous lire par les mots suivants :



« Les ateliers pourront utilement adresser, en même temps qu'au Conseil de l'Ordre, aux membres du Parlement, des Conseils généraux et municipaux, les décisions des Loges ayant un caractère législatif, départemental ou municipal. »

Les conclusions de la Commission sont adoptées par l'assemblée, après avis favorable du F.·. Orateur. (p. 242).

Le Convent s'occupe ensuite de la *création de crèches*, de *la création des écoles professionnelles d'infirmiers et infirmières et de la laïcisation du personnel secondaire des hôpitaux et la création d'une Caisse nationale de prévoyance.* Nous signalerons seulement à ce sujet l'affirmation contenue dans un vœu présenté par le F.·. Martin-Dupont, inspecteur des enfants assistés à Montpellier. Elle nous paraît des plus sujettes à caution :

Attendu que l'expérience a fait voir qu'à nombre égal de malades les infirmières laïques coûtent moins que les religieuses; car si les religieuses reçoivent personnellement un salaire moins élevé que les laïques, deux laïques suffisent où trois et même quatre religieuses sont nécessaires, qu'il faut également loger et nourrir; qu'en outre, les religieuses ont pour habitude de s'entourer d'aides en nombre indéterminé, le plus souvent inutiles et toujours coûteux (p. 250).

Suit la tirade obligatoire sur la liberté de conscience! mais nous serions heureux que les catholiques répondissent par des chiffres officiels à cette affirmation de M. Martin-Dupont. Nous sommes certains que cette réponse serait écrasante.

On s'occupe aussi des instituteurs, ces enfants chéris des Loges et ces précieux agents électoraux, mais l'ordre du jour pur et simple est voté sur ce point. Par contre, l'assemblée accepte le vœu que « les grandes Compagnies soient mises en demeure de retirer aux corporations religieuses la faveur dont elles les ont fait bénéficier jusqu'ici. » (p. 259). Les délégués des Loges bavardent aussi un peu à propos de l'impôt global et progressif sur le revenu. L'assemblée vote encore l'ordre du jour, après cette réflexion du F.·. Rabier.

Laissez-moi émettre un vœu, c'est de ne pas voir apporter à chaque Convent ces deux cents vœux que vous n'avez pas le temps d'étudier. Laissez-moi vous dire que vous devriez purement et simplement porter votre attention sur deux ou trois grosses questions politiques ou anticléricales qui vous touchent plus particulièrement, et alors, mes FF.·., les délibérations que vous prendriez sur ces

8



deux ou trois questions, que vous auriez discutées, auraient une importance considérable au dehors.

Je vous demande purement et simplement de passer à l'ordre du jour sur cette question, et j'émets le vœu que dorénavant nos FF.·. se restreignent et ne provoquent pas toutes ces discussions qu'on aborde chaque année, et que l'on s'en tienne à la discussion de quelques vœux politiques, philosophiques ou anticléricaux; vous ferez alors de bonne besogne et on écoutera au dehors vos délibérations (p. 267).

Malgré ses sages conseils, une discussion qui occupe dix pages du compte rendu s'engage à propos de la *réduction du service militaire.* Comme souvent, le F.·. Sever a, à cette occasion, un mot pittoresque : c'est l'enfant..... de troupe terrible, quoiqu'il soit colonel.

On rit quelquefois de ce que nous faisons; on dit : « Les francs-maçons s'occupent de choses vraiment extraordinaires; en un rien de temps, « en cinq secs », ils votent un tas de questions qu'ils n'ont même pas étudiées. » Si on apprend que le G.·. O.·. D.·. F.·. a voté la réduction du service militaire à un an, on dira : « De quoi se mêlent-ils, ces bonshommes-là, ce ne sont pas des gens sérieux..... » On aurait raison, car la question n'est pas suffisamment étudiée (p.281).

Le soir, au banquet de clôture, de nombreux discours ont encore été prononcés.

Le F.·. Lucipia déclare qu'au moment des élections

..... il faudra quelquefois faire taire ses préférences personnelles pour ne songer qu'à l'intérêt général. (*Bravos.*) C'est alors qu'il ne faudra pas avoir peur des mots, c'est alors qu'il ne faudra pas croire que parce qu'on aura dit qu'on est socialiste, on est un ennemi de la société. (*Applaudissements.*) Celui-là seul est un ennemi de la société qui précisément n'est pas socialiste. (*Nouveaux applaudissements.*) En somme, MM.·. FF.·., le socialisme n'est pas autre chose que la doctrine enseignée dans nos ateliers, c'est la doctrine maçonnique de l'altruisme. C'est la recherche des moyens propres à assurer à chacun l'exercice de toutes ses facultés, c'est l'étude des moyens pour garantir à tous les citoyens remplissant leurs devoirs la jouissance de leurs droits politiques et sociaux. (*Vifs applaudissements.*) Voilà le socialisme MM.·.FF.·.! Voilà le socialisme républicain (p.300) !

Le F.·. Tinière, vice-président du Conseil de l'Ordre, est inquiet :

En effet, MM.·.FF.·., nous traversons, au point de vue de la marche civilisatrice, une situation très critique; les esprits sont quelque peu désorientés. Et pourquoi? La civilisation suit une marche inéluctable que rien ne peut changer; on peut, par une politique dépourvue de bon sens, peut-être retarder cette civilisation, mais elle suit son cours, on ne peut l'arrêter, pas plus qu'on n'empêche l'eau de suivre sa pente. Nous sommes en ce moment dans un état transitoire, nous quittons l'état théologique, métaphysique, pour entrer dans l'état scientifique, positif, l'ancienne philosophie ayant perdu, non toute influence, mais n'en conservant pas assez pour diriger les esprits, et la nouvelle philosophie n'étant pas assez prépondérante pour en avoir pris la direction. Nous sommes pour la grande majorité d'un âge où on élevait les enfants religieusement. Combien y en a-t-il qui ont dépouillé complètement le vieil homme et apprécient aujourd'hui toutes choses par la méthode scientifique..... J'en ai vu un bon nombre, très sincères, très bons Maç.·., très bons républicains, très bons socialistes, qui, néanmoins, jugeaient encore de toutes choses avec la méthode qu'on leur avait inculquée dès leur jeune âge. Nos adversaires veillent, ils élèvent leurs enfants à leur façon, peu leur importe que, plus tard, ils soient plus ou moins honnêtes, ils ont mis dans leur cerveau cette méthode, souvent elle y reste, c'est tout ce qu'ils désirent (p. 303).

Le F.·. **Urbain**, président de la Grande-Loge symbolique écossaise, a un mot aimable pour le président du Congrès.

Je remercie mon F.·. Lucipia, mon ancien complice d'il y a vingt-sept ans..... (*Applaudissements.*) et mon compagnon de bagne, ne l'oubliez pas..... (*Nouveaux applaudissements.*) Nous avons pris part l'un et l'autre à des luttes grandioses, à des luttes terribles, qui ont sauvé la République; c'est grâce à ces luttes que la France jouit aujourd'hui d'un semblant de République et peut être assurée de la réalité de demain, si elle le veut (*Applaudissements.*) (p. 305).

Nous passons sous silence les allocutions des FF.·. **Ranson**, **Hubbard**, **Mille**, **Dequaire**, et terminons ce compte rendu par les dernières paroles prononcées par le F.·. **Lucipia.**

Permettez à votre président, avant de clore les travaux, de résumer en un seul mot tout ce qui a été dit pendant ce Convent, tout ce qui a été dit notamment dans cette journée, un mot qui doit être la devise de la Franc-Maç.·. s'inspirant du grand révolutionnaire Danton: De l'action, toujours de l'action, et encore de l'action. (*Applaudissements.*) MM.·. FF.·., vive à jamais la République démocratique et sociale! (*Applaudissements prolongés.*)



RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS ET RÉVÉLATIONS RELATIVES A LA FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS 1885

VII. — Taxil, Rosen et Bertrand, ou les étapes d'une mystification.

Nous croyions en avoir fini avec Taxil, que, dans deux articles précédents, nous avions montré, tantôt plagiaire éhonté, tantôt adaptateur plus ou moins habile des traditions maçonniques ou occultes. Mais on nous fait observer amicalement que notre étude, pour être complète, aurait dû prendre le mystificateur à ses débuts et montrer comment il a été amené à échafauder son édifice palladique. C'est cet oubli que nous venons réparer aujourd'hui. Aussi bien, cette étude nous sera une occasion de faire une lumière plus complète sur le rôle des FF.·. Rosen et Bertrand qui, ainsi qu'on va le voir, se sont montrés, à un moment donné, les auxiliaires conscients ou inconscients, mais à coup sûr zélés du personnage en question.

La conversion (avril 1885).

C'est au 23 avril 1885 que ce dernier fait remonter sa prétendue conversion. Nous n'insistons sur cette date que pour rappeler que c'est, à un an près, celle de la fameuse Encyclique *Humanum Genus* (publiée le 20 avril 1884), qui déchaîna au sein des Loges tant de colères et de protestations. On peut, on doit se demander aujourd'hui s'il n'y a pas là autre chose qu'une simple concordance de dates et si Taxil n'a pas été amené à feindre le repentir pour mieux combattre cette Encyclique qui venait porter un si rude coup à la secte.

On sait de quelle façon l'abbé Barruel stigmatise Voltaire : « Pour combattre plus sûrement le Christ, dit-il, pour l'écraser, il se cache sous les livrées du Christ. Il fréquentait ses



temples, il assistait à ses mystères, il reçut dans sa bouche le Dieu qu'il blasphémait. Il ne le recevait, il ne faisait annuellement ses Pâques que pour le blasphémer plus hardiment. » (*Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, 1803, Hambourg, t. Ier, p. 127.) On retrouve dans ces quelques lignes, qu'on croirait écrites de nos jours, toute la tactique de Taxil pendant douze ans. Aussi, à son pilori, nous pouvons hardiment clouer cette épitaphe vengeresse : *Singe de Voltaire.*

Les Frères Trois Points (1885).

Le Palladisme, la grosse pièce de guerre de notre rusé Marseillais, a été l'objet d'une longue incubation de sa part (1885-1891). Ce n'est que par places, à de rares intervalles, qu'on le voit poindre peu à peu dans ses premières œuvres antimaçonniques.

Vous prendrez grand intérêt à feuilleter, au point de vue qui nous occupe, le second volume des *Frères Trois Points* (fin 1885.)

Vous y rencontrerez par exemple, à la page 282, l'oraison de Proudhon à Lucifer qui devait occuper une si belle place dans le *Diable* (I, p. 219). Plus loin, vous y lirez l'invocation *Hemon-Etan,* reproduite à la page 215 du même *Diable*. A la page suivante, vous êtes arrêté par une figure singulière qui a la prétention de représenter « le signe de l'ésotérisme » tel qu'il est fait aux agapes de Kadosch ; vous reconnaissez là sans peine un dessin du *Diable* (I, p. 201) intitulé « l'ombre fixée au mur ». Bien entendu, c'est E. Lévi, son fournisseur attitré pour tout ce qui concerne l'occultisme, qu'il a mis à contribution ici, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, et c'est encore lui qui va lui fournir la description du baphomet que notre auteur, on ne sait trop pourquoi, fait figurer au 29e degré de l'Ecossisme (p. 251). Toutes ces vieilles connaissances que nous venons d'évoquer au souvenir du lecteur un peu familiarisé avec le *Diable au XIXe siècle* étaient autant de « jalons », dont notre faux converti marquait sa route vers le Palladisme.

Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie? (1891)

Mais voici que nous assistons à l'éclosion du Palladisme avec l'ouvrage intitulé : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Ma-*



çonnerie (1891)? Dans ce volume, on nous parle de l'initiation aux grades d'Élue et de Maîtresse Templière, et un paragraphe y est consacré aux évocations en triangles (Cf. *Dogme* et *Rituel* d'E. Lévi). N'est-ce pas parce qu'il lui était difficile de dérober aux yeux clairvoyants ses nombreux larcins à l'œuvre de l'ex-abbé Constant, que Taxil s'est avisé d'en faire le précurseur du rite palladique en France (p. 235)? En tout cas, ce fut là invention fort habile.

Enfin le volume se clôt sur une biographie passablement obscène de S. Walder (p. 390-393), qui apparait là pour la première fois dans l'œuvre du mystificateur et qui aura bientôt en 1894, avec le *Diable au XIX*^e *siècle*, une compagne à qui elle servira de repoussoir, D. Vaughan. Mais n'anticipons pas.

L'existence des Loges de femmes (fin 1891).

On vient de le voir, le Palladisme était né viable. Mais, à ce nouveau-né, il fallait un tuteur et des répondants. Taxil ne pouvait les refuser bien longtemps à sa tendre et chère progéniture. Nous allons les voir apparaître à l'occasion de sa fameuse brochure, *L'existence des Loges de femmes* (1), parue fin 1891, et dont le chapitre intitulé le « Pape des francs-maçons » est d'importance capitale dans l'histoire que nous esquissons ici à grands traits. Le Palladisme était désormais lancé et l'apparition du *Diable au XIX*^e *siècle* avait été magistralement préparée.

Le personnage d'A. Pike d'après Rosen.

Nous avons parlé de répondants. Le premier que Taxil va donner à son Palladisme, c'est Paul Rosen. C'est derrière lui que va se cacher notre Marseillais lorsqu'il va s'essayer à faire jouer les rouages encore neufs de son invention et lorsqu'il va nous présenter son grand premier rôle, Albert Pike. Voici son entrée en matière (p. 38):

« C'est au sujet d'Albert Pike que M. Paul Rosen écrivait en 1886 ces lignes dans le *Cours de Maçonnerie pratique*, ouvrage composé

(1) Cette plaquette, signée Adolphe Ricoux, pseudonyme actuel d'un vénérable religieux, est bien l'œuvre de Taxil, ainsi que l'éditeur l'a déclaré (*Franc-Maçonnerie démasquée*, juillet 1897, p. 190.)

presque uniquement de documents maçonniques officiels (1) : « Albert Pike, le grand pontife de la Franc-Maçonnerie, dont les paroles et les écrits ont pour les francs-maçons des deux mondes à peu près la même autorité que l'Evangile pour les catholiques et qui n'est, au fond, qu'une contrefaçon du Pape, écrit et imprime en ce moment même, en leur donnant un caractère profondément sacré et les noyant dans des flots d'érudition mystique, des horreurs comme seul pourrait en écrire Satan. » (*Cours de Maçonnerie pratique*, 1886, II, p. 491.)

Faisons remarquer que cette citation est inexacte. Si on se reporte en effet au *Cours de Maçonnerie*, on y trouve ces lignes : « Albert Pike, le grand pontife de la *Franc-Maçonnerie américaine, le Nazaréen inspiré*, dont les paroles..... » Que voulez-vous, Rosen, en 1886, ne considérait Pike que comme le pape de la Maçonnerie *américaine*, et Taxil était si pressé d'en faire le pontife de la Maçonnerie *universelle* et, par suite, de son Palladisme !..... Du reste, concédons à ce dernier que sa citation n'est incorrecte que d'une façon toute relative. En 1890, en effet, Rosen, plus hardi, écrivait ceci dans son *Ennemie sociale* (p. 260) :

Le pape des francs-maçons se place en face des catholiques, A. Pike en face de Léon XIII, le représentant de Satan sur la terre en face du représentant de Dieu sur la terre.

Ceci, répétons-le, Rosen l'écrivait en 1890, un an avant que Taxil eût parlé du Palladisme et du rôle qu'il allait y faire jouer à A. Pike. Voilà donc Rosen qui apparaît à nous déjà, chose à coup sûr imprévue et déconcertante, comme précurseur de Taxil ! Mais nous ne sommes qu'au début de nos surprises !.....

Rosen ne se contente pas de poser A. Pike en souverain pontife, il le montre agissant comme tel :

Le F.·. A. Pike, dit-il, est devenu le *chef dirigeant* de la Franc-Maçonnerie révolutionnaire et *anticatholique universelle*. (Rosen, *Ennemie sociale*, 1890, p. 258.)

(1) On peut rapprocher cette appréciation de celle de Papus : « la meilleure étude parue en ces derniers temps comme documentation. Il ne faut pas oublier cependant qu'elle est éditée par les cléricaux..... » (*Bibliographie méth. des Sc. occ.*, p. 35.)



Il est si bien le grand chef, le grand-maître, que Lemmi, lorsqu'il lui écrit, se croit obligé à lui parler en ces termes :

Vous qui gouvernez avec sagesse et amour *les centres suprêmes de la confédération catholique universelle* (1). (Rosen, *loc. cit.*, p. 258.)

Il est si bien le pape, le vicaire de Satan, que Lemmi, à la date du 21 novembre 1888, lui écrit encore ceci :

Aidez-nous à lutter contre le Vatican, vous dont l'autorité est suprême, et, sous votre initiative, toutes les Loges d'Europe et d'Amérique épouseront votre cause (2). (Rosen, *loc. cit.*, p. 259.)

Enfin, n'est-ce pas toujours comme Souverain Pontife de la Maçonnerie que Pike excommunie le Grand-Orient de France le 15 octobre 1888? Il le fait en ces termes :

J'ai donné la liste de tous les ateliers du Grand-Orient de France. Aucun franc-maçon américain..... ne peut, sous aucun prétexte, visiter aucun de ces ateliers, et quiconque désobéira à cet ordre encourra bien certainement et bien sûrement tous les dangers de son expulsion de la Maçonnerie (3). (Rosen, *loc. cit.*, p. 262.)

L'organisation de la Franc-Maçonnerie universelle, d'après Rosen.

Son premier personnage Pike, une fois bien campé, grâce à la collaboration de Rosen, Taxil va esquisser rapidement à nos yeux l'organisation de la Franc-Maçonnerie universelle.

Celle-ci, dit-il, a comme dernier sommet de son organisation internationale un Directoire suprême..... Le siège du Directoire suprême est à Berlin. — Par contre, quatre chefs de grands centres directeurs sont installés en permanence et *ad vitam*, relevant directement du Directoire suprême et centralisant pour les lui transmettre les communications importantes. Ces quatre grands centres directeurs sont : à Naples pour l'Europe, à Calcutta pour l'Asie et l'Afrique, à Washington pour l'Amérique du Nord et à Montevideo par l'Amérique du Sud. (*Existence des Loges de femmes*, p. 64-65.)

(1) Ceci, dit Rosen, est extrait du *Bulletin officiel du suprême conseil pour la juridiction sud des Etats-Unis* (VIIIe volume, XIe partie, p. 439, lignes 5 et 6). Voilà qui est d'une précision merveilleuse! Malheureusement, impossible à nous de vérifier l'excellence de ce renseignement.

(2) Cette citation serait tirée encore, toujours d'après Rosen, du *Bulletin officiel du suprême conseil de Charleston* (vol. IX, p. 64-66). Même remarque que ci-dessus.

(3) Cité par Rosen d'après le *Bulletin officiel du suprême conseil de Charleston* (t. IX, appendice, p. 30).

Ne croyez pas que cette organisation soit sortie de toutes pièces du cerveau fécond de notre méridional. Que nenni! C'est à Rosen encore que nous sommes redevables de cette mirifique invention. Dans son *Ennemie sociale* (1890, p. VIII-IX) nous lisons en effet ceci :

Pour détruire l'ordre social établi par Dieu dans le monde, Satan a institué une association dont la véritable raison sociale est « Satan et C[ie] », et dont la dénomination avouée est « Franc-Maçonnerie ». — Cette association pour la destruction de l'ordre social compte aujourd'hui dans le monde entier 156 000 ateliers de travail satanique, dénommés « Loges », dans lesquels son grand chef Satan fait travailler contre la société chrétienne 25 875 000 hommes (1) qui s'intitulent « francs-maçons » et 2 850 000 femmes (2) appelées « Sœurs maçonnes »! — Les caisses de cette puissante association de plus de 28 millions d'agents de satanisation ont chaque année un mouvement effectif de trois millards de francs. — Son Directoire suprême siège à Berlin, et elle possède quatre grands centres directeurs : à Naples pour l'Europe, à Calcutta pour l'Asie et l'Afrique, à Washington pour l'Amérique du Nord, à Montevideo pour l'Amérique du Sud.

N'est-il pas évident que l'organisation du Palladisme est là en germe sous le nom de Franc-Maçonnerie universelle et que Taxil n'a fait que copier Rosen?

Quant au Directoire suprême de Berlin, il existe si bien pour Rosen qu'il écrit ceci dans son *Ennemie sociale* (p. 404) :

Un des membres du Directoire suprême de la Franc-Maçonnerie qui a son siège à Berlin, et quelques-uns des courriers de Cabinet, chargés de porter partout certains mots d'ordre, ont envoyé le 9 juin 1889 au grand-maître Lemmi le télégramme suivant : « Nous nous associons à la lutte sublime entamée au nom de la libre pensée

(1) Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux que nous fournissait, vers la même époque, l'*Initiation*, sous la signature de M. Papus (avril 1889). Ce journal n'avoue que *1 062 495 maçons*, dont 18 000 appartenant au rite français et 160 145 pratiquant le rite écossais ancien et accepté. — On ne nous dit pas, sans doute par excessive modestie, le nombre des martinistes répandus sur le globe. C'est bien dommage!..... — Quoi qu'il en soit, l'écart entre les chiffres donnés par Rosen et Papus est fantastique et méritait d'être signalé.....

(2) Voilà un chiffre de Sœurs maçonnes vraiment respectable! Or, on sait que Rosen s'est toujours appliqué à restreindre l'importance de l'élément féminin dans la Maçonnerie.



contre le Vatican, l'ennemi éternel de l'Italie (1). » Et ont signé des noms suivants plus ou moins italianisés par la transmission : Costebel, Oliva, Nicolini.....

Pour Rosen, le dieu des francs-maçons, c'est Satan.

Faisons remarquer enfin que Taxil n'a pas plus inventé la religion propre à l'association maçonnique, qu'il n'a imaginé, nous l'avons vu, et A. Pike « pape des francs-maçons », et l'organisation de la secte en « Franc-Maçonnerie universelle ». — Rosen n'en fait guère mystère : pour lui, les maçons adorent Satan. Il nous le dit dans son *Satan et Cie* (planche placée en frontispice) :

> Le seul dieu, c'est Satan! Tel est le secret suprême de la Franc-Maçonnerie écossaise et cabalistique. — Le but unique de la Franc-Maçonnerie, c'est d'établir dans le monde la toute-puissance de Satan!

Et, tout cela, il nous le répète à satiété et sous mille formes différentes, ainsi que nous venons de l'établir par de nombreuses citations.

Donc, sur ce point si capital, Rosen se montre encore véritablement précurseur et répondant de Taxil. Ce dernier n'a eu, en somme, qu'à débaptiser la conception Rosen et à dénommer luciféranisme ce qu'il appelait satanisme!

La Renaissance symbolique du 25 juillet 1892.

Nous avons parlé de répondants du Palladium, et nous n'en avons encore cité qu'un, le F.·. Rosen. Il est temps de présenter l'autre, le F.·. Bertrand.

C'est en effet la *Renaissance Symbolique*, organe de ce dernier, qui, en faisant un sort à ces premières élucubrations de Taxil, leur a donné tant de crédit aux yeux des catholiques. Ces derniers ne pouvaient admettre un seul instant que M. Bertrand, adjoint au maire du XVIIIe arrondissement, et commerçant estimé, voulût se gausser de ses lecteurs, et ils soupçonnaient encore moins que le F.·. Bertrand pût se faire

(1) D'après Rosen, ce document aurait été inséré dans la *Rivista* (t. XX p. 138).



l'écho de données fantaisistes, relatives à la Maçonnerie et à l'Occultisme contre lesquelles le mettait précisément en garde sa double initiation au Martinisme et à la Maîtrise maçonnique.

La prose de Taxil (*Existence des Loges de femmes*, p. 64 à 87) fut jugée si intéressante par le F.·. Bertrand qu'il en fit la matière de deux articles de sa *Renaissance symbolique*, 25 juillet et 25 novembre 1897.

Le premier était intitulé *Franc-Maçonnerie universelle.* L'auteur, après avoir rappelé quelle est l'organisation de la secte, dont les membres se groupent en Loges symboliques, ateliers capitulaires, aréopages....., nous montre qu'au-dessus de cette Maçonnerie connue de tous, il y a une Maçonnerie occulte, une Haute Maçonnerie ayant un Directoire suprême et quatre centres directoriaux. Cette Haute Maçonnerie, d'après l'auteur, imprime une même direction aux vingt-trois suprêmes conseils formant une seule et même confédération, qui, elle-même, entretient d'étroites relations d'amitié avec les Grandes Loges Symboliques et les Grands-Orients répartis sur tous les points du globe.

Ainsi se trouve formée, conclut-il, la grande confédération de la Franc-Maçonnerie universelle!

Or, qu'on ne s'y trompe pas, l'organisation du Directoire suprême et des centres directoriaux, la liste des Suprêmes Conseils, des Grandes Loges symboliques et des Grands-Orients, tout cela a été copié à peu près textuellement dans l'*Existence des Loges de Femmes* (p. 64 à 77). — Il est bien certain que le F.·. Bertrand est loin d'être un naïf. S'il a emboité le pas à Taxil, c'est, de toute évidence, parce que Taxil à son tour marchait si habilement à la suite du F.·. Rosen.

Les sources de « l'Instruction secrète ».

Nous arrivons maintenant à la pièce de résistance de la brochure Ricoux, la fameuse *Institution secrète d'A. Pike*, datée du 14 juillet 1889. C'est cette espèce de proclamation de foi qui servira de tuteur au Palladisme. Convenons-en, ce pseudo-document est une merveilleuse mosaïque où on trouve si bien



juxtaposées les doctrines occultes et maçonniques que rien n'y vient choquer l'œil le mieux exercé.

La pièce commence par un commentaire de la célèbre devise D.·. M.·. J.·. (*Deus meumque jus!*) Il n'est peut-être pas inutile de dire que ce commentaire a été emprunté à Rosen. Nous transcrivons l'œuvre originale de ce dernier et son adaptation par le pseudo-Ricoux, sur deux colonnes :

L'ordre réclame la mise en pratique immédiate de D.·. M.·. J.·. quand même.	Nous formulons ainsi notre devise humaine D.·. M.·. J.·. et nous l'expliquons.
Esotériquement, D.·. M.·. J.·. sont les initiales de la devise des 33es. *Deus meumque jus* : Dieu et mon droit!	
Exotériquement, D.·. M.·. J.·. sont les initiales des mots : *Destruction*, *Matérialisation*, *Imposition*, qui ordonnent de :	Esotériquement par : *Destruction*, *Matérialisation*, *Imposition*. En d'autres termes, il faut :
imposer la *destruction* de tout ce que la *matérialisation* n'atteint pas.	*Imposer* par le travail maçonnique la *destruction* de tout ce que la *matérialisation* n'atteint pas.
Les trois points .·. ont la signification suivante :	Les trois points qui suivent chacune de ces trois initiales signifient que le travail maçonnique de Destruction, de Matérialisation et d'Imposition est triple.
Destruction { Du Surnaturalisme. De l'Autoritarisme. De l'Anti-maçonnisme.	*Destruction* { De la Superstition. De la Tyrannie politique. De l'Anti-maçonnisme.
Matérialisation { De la Conscience. De l'Enseignement. De l'Etat.	*Matérialisation* { De la Conscience. De l'Etat. De l'Enseignement.
Imposition { A la Famille. A la Nation. A l'Humanité.	*Imposition* { A la Famille. A la Nation. A l'Humanité.
En conséquence, l'ordre de mise en pratique de « D.·. M.·. J.·. quand même » veut dire :	C'est pourquoi le travail maçonnique doit consister :

« Par tous les moyens, quels qu'ils soient, il faut IMPOSER pratiquement, à la *Famille* d'abord, et à la *Nation* ensuite, pour parvenir à l'imposer à l'*Humanité* :

1° La DESTRUCTION du *Surnaturalisme* là où la *Conscience* n'a pas été atteinte par le MATÉRIALISME maçonnique.

2° La DESTRUCTION de l'*Autoritarisme* là où l'Etat n'a pas été atteint par le MATÉRIALISME maçonnique.

3° La DESTRUCTION de l'*Anti-maçonnisme* là où l'*Enseignement* n'a pas été atteint par le MATÉRIALISME maçonnique.

(ROSEN, *Satan* et *C*^ie^, 1888, p. 305-306.)

Par tous les moyens, quels qu'ils soient, à IMPOSER pratiquement à la *Famille* d'abord, à la *Nation* ensuite et à l'*Humanité* enfin :

La DESTRUCTION de la *Superstition* là où la MATÉRIALISATION n'a pu faire son œuvre sur la *Conscience* ; de la *Tyrannie Politique*, là où l'*Etat* n'a pu être MATÉRIALISÉ ;

de l'*Anti-maçonnisme* là où l'*Enseignement* n'a pu être atteint par la MATÉRIALISATION.

(RICOUX, *Existence des Loges de Femmes*, 1891, p. 80.)

Cet élégant commentaire du D.·. M.·. J.·. est précédé dans le texte du pseudo Ricoux d'une petite phrase tout entière empruntée encore à l'excellente prose du F.·. Rosen. La voici confrontée avec le texte original :

Le deuxième principe est que si vous jugez qu'un profane ne puisse, intellectuellement parlant, s'élever jamais à la hauteur du degré de chevalier Kadosch, il faut bien vous garder de l'initier même au grade d'Apprenti, car vous ne pourriez en faire un vrai maçon écossais.

(ROSEN. *Satan* et *C*ie, 1886, rituel du grand inspecteur général 33e, p. 278.)

Nous vous rappelons que si vous jugez qu'un profane ne puisse, intellectuellement parlant, s'élever jamais à la hauteur du degré de chevalier Kadosch, il faut bien vous garder de l'initier même au grade d'Apprenti, car jamais vous ne pourriez en faire un vrai maçon.

(RICOUX. *Existence des Loges de Femmes*, 1891, p. 80.)

A cela se bornent les emprunts faits à Rosen. Nous avons montré ailleurs (*France chrétienne*, 1897, p. 138-142) quelle était la genèse du reste de l'*Instruction secrète*. C'est en appropriant à son œuvre différents morceaux découpés dans le *Dogme et Rituel* d'E. Lévi que le mystificateur a pu mener à



bien sa besogne. Nous n'insistons pas et nous renvoyons le lecteur curieux de ces particularités à ce qui a été dit ici même à ce sujet par notre ami J. Memor (*Franc-Maçonnerie démasquée*, septembre 1897, p. 314).

La Renaissance Symbolique du 25 novembre 1892

On sait (*Franc-Maçonnerie démasquée*, novembre 1896, p. 345-349) comment le F.·. Bertrand reconnut l'authenticité de ce faux document en lui donnant asile dans les colonnes de son journal (25 nov. 1892) sous ce titre : *Savoir, oser, vouloir, se taire!* Ajoutons pour la défense du F.·. et Martiniste Bertrand que s'il a donné tête baissée, comme un vulgaire catholique, dans le traquenard que tendait Taxil, c'est qu'il y avait flairé ce fin fumet d'occultisme de bon aloi que répandait la prose dérobée à l'œuvre d'E. Lévi.

Il est à noter que Taxil n'a mis définitivement en circulation son Palladisme que lorsqu'il a vu les maçons et les occultistes eux-mêmes, en la personne du F.·. Bertrand, mordre si bellement à son hameçon. Puisque le camp des initiés se laissait duper, c'est que l'œuvre était mûre et bien à point..... C'est peut-être la crédulité du F.·. Bertrand qui nous a valu les deux gros volumes du *Diable au XIXe siècle* (fin 1893 à 1895).

HENRY D'OGER.



LES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN CHINE

Nous trouvons dans le *Courrier de Bruxelles*, du 5 janvier 1898, un article intéressant à propos des Sociétés secrètes en Chine. En voici la partie principale :

La Chine est toute préparée pour une conquête facile, non seulement à cause des rivalités de race, des défauts de son organisation politique et de son éducation sociale, mais encore par suite de l'action persévérante des Sociétés secrètes qui, imitant en cela le travail criminel de leurs congénères d'Occident, ont plus contribué que d'autres forces destructrices à miner les défenses de l'empire et à développer la corruption publique.

Les Sociétés secrètes, qui ont accumulé tant de ruines et fait tant de mal parmi les nations de l'Europe, se sont introduites en Chine aussi ; là aussi, elles travaillent à renverser la monarchie — celle des Tsing — en hâtant ainsi le partage des immenses territoires de l'empire et sa dislocation définitive.

Grâce aux révélations de certains Chinois, et surtout aux travaux de Schlezel et d'autres écrivains qui ont été à même d'étudier le grand empire asiatique à l'intérieur, nous possédons un assez grand nombre de détails intéressants au sujet de l'organisation maçonnique au milieu des populations les plus importantes de la Chine.

La connaissance de l'existence de ces Sociétés occultes, en Chine, date de peu d'années. Avant 1864, cette connaissance n'était pas encore parvenue en Europe. A cette date fut imprimé à Paris un livre dont l'auteur était un Chinois, appelé Ting-Tung-Ling, qui, peu de temps auparavant, s'était fait recevoir dans la Loge *la Jerusalem des vallees égyptiennes*. Dans ce livre, l'auteur s'attache à démontrer qu'en son pays il existe des associations analogues, établies sur les mêmes bases, dans des locaux hermétiquement fermés aux profanes. Bien plus, les cérémonies de rituel seraient identiques. Dès ce moment, on a eu connaissance de l'existence de la Franc-Maçonnerie en Chine et l'on a su que la première propagande de la « doctrine du mystère » ne datait de rien moins que de quatre mille ans (! ?).

A la suite des révélations de Ting-Tung-Ling, complétées en la même année 1864 par un autre franc-maçon, Léon de Rosny, pro-



fesseur de langue japonaise, à l'École des langues orientales à Paris, un autre Chinois qui, lui aussi, résidait à Paris, Sam-Ung, publia des détails au sujet d'une Société, nommée le *San Ho*, ce qui veut dire « Société des Trois Concordes ou des Trois Unions », dont les initiés se reconnaissent entre eux au moyen de certains signes mystérieux, semblables à ceux dont se servent les maçons d'Europe.

Quel est l'objet de cette vaste association, qui serait vieille de quatre mille ans, et qui a tant de ressemblance avec la Franc-Maçonnerie? Est-elle philanthropique, sociale ou politique? Les détails qui nous sont connus nous permettent de penser que la Société secrète primitive a subi de grandes transformations, et que celle qui existe maintenant a été notablement influencée par la Franc-Maçonnerie occidentale, de sorte qu elle a perdu tous les caractères essentiels de l'ancienne Société.

On peut donc bien affirmer que, toutes indigènes qu'elles sont et remontant à une origine perdue dans la nuit des temps, les Sociétés secrètes d'aujourd'hui en Chine sont exotiques et y ont été, sinon introduites, du moins profondément modifiées par les Européens. Macao, Canton, Batavia, Hong-Kong ont été indubitablement les foyers les plus intenses de la Franc-Maçonnerie qui s'étend aujourd'hui à toutes les provinces du Céleste Empire.

Les relations de la Franc-Maçonnerie européenne avec la Chine ont pu être constatées par les Français dans leurs malheureuses expéditions au Tonkin et dans l'Annam. Des gens fort bien renseignés assurent que les déceptions que la République française a rencontrées dans l'Extrême-Orient et les désastres que ses armes y ont subis sont attribuables à la Société *Tien Si Hevi* (Ciel et Terre). Les endroits traversés par l'armée française étaient pleins de signes mystérieux, d'avis et de menaces maçonniques à l'adresse des initiés européens, qui étaient conjurés de ne pas user de leurs armes contre leurs *frères* orientaux.

Parmi toutes les formules prescrites par la Société *Ciel et Terre*, si y en a une qui mérite d'être tout particulièrement signalée. Cette formule parait, en effet, rattacher la Société établie à Batavia avec celle de la Chine même, établissant que non seulement elles ont toutes un but commun, mais qu'il y a encore unité de direction. Dans les réunions, dit la formule, le frère initié devra réciter les versets suivants :

« La dynastie de Tsing est impure, celle de Min est puissante.

» Les lances et les armes s'amoncellent de tous côtés et nous nous désolons de l'état présent des choses.

» Mais dût une révolution se produire entre le ciel et la terre, le grand Tsin sera rétabli ».

Il s'agit clairement, dans ces paroles, de la restauration de la dy-

nastie chinoise, renversée en 1644 par la dynastie mandchoue. On est donc en présence d'un but politique, ou, si l'on veut, révolutionnaire.

Les autres Sociétés secrètes chinoises, et en partie celles dont Tsing-Tung-Ling et Sam-Ung ont révélé l'existence, poursuivent-elles la même fin que la Société *Ciel et Terre?* La chute de la dynastie mongole des Tsing, désirée par cette dernière Société secrète, l'est-elle également par les autres? Ces Sociétés agissent-elles d'accord avec la Franc-Maçonnerie allemande, ou sont-elles d'intelligence avec la diplomatie de certaines autres puissances européennes pour faciliter à celles-ci l'accomplissement de leurs desseins par rapport à la Chine? Autant de questions dont la solution serait bien intéressante et jetterait un jour bien curieux sur les événements qui paraissent sur le point de se dérouler dans l'Extrême-Orient?

Nous avons plusieurs fois déjà parlé des Sociétés secrètes en Chine. On se souvient du parallèle établi dans notre numéro d'avril 1894 entre les renseignements donnés par le Dr Bataille sur la San-ho-hoeï et un article du Bulletin du Suprême Conseil analysant les travaux de M. de Rosny. Il est évident que là encore le Dr Bataille n'a été qu'un effronté plagiaire. — M. Antonini a publié deux savants articles à propos d'une brochure sur la Franc-Maçonnerie en Chine par le F.·. Viguier (février et mars 1896). — Enfin on a lu les articles relatifs à la secte du Pé-lien-kao (mars 1897) et à la secte de Tien-Tée-Whée (juillet 1897).

L'auteur de l'article du *Courrier de Bruxelles* fait erreur en disant qu'avant 1864 la connaissance de ces Sociétés occultes en Chine n'était pas encore parvenue en Europe. On rencontre en effet dans *l'Almanach de la Franc-Maçonnerie* de Clavel pour l'année 1847 l'article suivant qui donne de curieux détails sur ces Sociétés. Le titre est celui-ci : *Sociétés secrètes chinoises de Pé-lian-kiao, de Thian-li et de la Triade.* Nous retrouvons dans la première celle du Pé-lien-kao et dans la troisième celle du San-ho-hoeï ou San-ho-houy.

Nous trouvons les détails qu'on va lire dans la *Chine*, de M. G. Pauthier, que nous avons déjà citée ailleurs.

« De nombreuses associations se formèrent en Chine sous le règne de Kia-King (de 1796 à 1820); leur but était de détruire le gouvernement et la domination des Tartares. Cependant il en existait déjà sous le règne de Khian-Loung (de 1736 à 1795), puisque les missionnaires européens furent souvent accusés de faire partie de la Société



secrète des Pé-lian-kiao, ou secte du *Nénuphar*. Cette secte fut la plus formidable sous le règne de Kia-King; elle excita une insurrection dans le Chan-Toung, qui s'étendit sur trois des provinces voisines. Leur chef s'arrogea le titre san-hoang, triple empereur, c'est-à-dire empereur du ciel, de la terre et des hommes. Ce furent soixante et dix membres de la Société de la *Raison céleste* (*Thian-li*) qui attaquèrent l'empereur à main armée dans son palais, et en prirent possession pendant plusieurs jours; ils n'en furent chassés qu'avec de grands efforts. De ces différentes Sociétés secrètes s'est formée une autre Société nommée la *Société de la Triade*, dont les membres, comme les francs-maçons, se reconnaissent entre eux à certains signes ou symboles de convention; son but probable est le renversement de la domination tartare. On lui attribue toutes les révoltes partielles qui éclatent de temps en temps dans l'empire. D'après les lois en vigueur, toute réunion de plus de cinq personnes est illégale : cette sévérité apportée contre les associations de toute nature a aussi aggravé le sort de tous ceux qui se trouvent détenus. Un censeur de l'empire écrivait à l'empereur que les tortures les plus cruelles et les plus illégales étaient pratiquées dans la province du Sse-tchouan et faisaient mourir beaucoup de personnes. Ces cruautés commencèrent pendant la persécution active exercée contre les associations, et maintenant elles se trouvent appliquées à tous les cas. »

On a, dans ces derniers temps, déchiré une partie du voile dont la *Société de la Triade* couvre son histoire, son but, son organisation et ses emblèmes. Voici ce que rapporte à cet égard le journal anglo-indien *The Singapore free press* :

1° *Nom*. — Ce nom n'est pas indiqué sur le sceau de la Société, mais il parait être : *San-ho-houy*, Société des Trois-Alliés ou des trinitaires. Les trois objets désignés par cette détermination sont : « Ciel, Terre, Homme », ou les trois grandes puissances de la nature, selon le système chinois. Cette Société existait déjà du temps de feu l'empereur Kia-King : elle se propagea rapidement dans toutes les provinces et fit opposition au gouvernement. Ce n'est que dans la huitième année du règne de ce souverain qu'elle put être dispersée. On en arrêta les chefs et on les mit à mort; mais la Société ne fut pas détruite; seulement elle opérait plus secrètement. La principale dénomination sous laquelle les membres se désignent eux-mêmes est : *Hong-Kia*, la famille des eaux.

2° *But*. — Le but de cette Société ne paraît pas avoir été nuisible dans son origine; mais, par la suite, de secours mutuels il dégénéra en vol et en brigandage, en violation des lois et en tendance vers le pouvoir politique. Le produit de la rapine est partagé parmi les membres de l'association, selon le rang qu'ils occupent. Les socié-



taires s'engagent à se défendre réciproquement contre les attaques de la police, à cacher les crimes des uns des autres et à soustraire à la justice ceux d'entre eux qui tombent entre ses mains. Dans quelques localités, certaines personnes leur payent un tribut annuel pour qu'ils n'attaquent pas leurs propriétés ou même qu'ils les protègent contre d'autres brigands. Cependant, le but avoué de cette Société est la bienfaisance : ainsi le prouve le précepte suivant :

Yeou fou tong hiang,
Yeou ho tong tang.
Partager tous les agréments de la vie,
Ainsi que toute adversité.

Les associés s'entr'aident dans tous les pays où ils se rencontrent, après s'être reconnus par des signes.

3° *Gouvernement.* — Le gouvernement de l'association est entre les mains de trois personnes, toutes trois appelées *Ko*, frère, de même que chez les francs-maçons et dans de certaines corporations on se donne ce titre.

4° *Cérémonie d'initiation.* — L'initiation se fait de nuit, dans un lieu très caché. Il y a une idole à laquelle on adresse toutes les propositions, et devant laquelle se prête le serment du secret. Les Chinois prétendent que l'on prête trente-six serments ; nous pensons que ce ne sont que les différentes parties d'un seul. Le récipiendaire paye une petite somme en argent pour contribuer aux principales dépenses. Lors de la réception, il y a une cérémonie qu'on appelle *Kou-Kiaou*, le passage du pont. Ce pont est formé de glaives posés sur deux tables qui les soutiennent, ou posés sur les montures de manière que les pointes se touchent, ou bien encore tenus par deux rangs de membres. La personne qui prête le serment se place sous cette voûte ; le *yih ko*, ou premier frère qui préside, est assis au bout de ce pont d'acier comme tous les autres, armé d'une épée nue, et donne lecture des articles du serment dont chacun est accepté par le nouveau membre, et finalement il tranche la tête à un coq (forme ordinaire, en Chine, de confirmer un serment), pour indiquer qu'ainsi périront tous ceux qui trahiront le secret. Souvent, cette cérémonie se fait en plein air.

5° *Signes secrets.* — Les moyens de reconnaissance des *San-ho-houy* consistent principalement en des nombres mystiques, plus communément dans le nombre *trois*. Des mouvements des doigts que l'on pose sur certains objets constituent une seconde classe de signes. Lorsque, dans une réunion ordinaire, un membre veut savoir s'il y a un frère présent, il touche le couvercle de sa tasse avec trois doigts ; tout membre présent répond à ce signe par un signe



semblable. Il est vrai que tout le monde peut toucher ainsi sa tasse, soit par habitude, soit par l'effet du hasard. Mais un signe plus certain pour les initiés est, lorsqu'il faut soulever un objet à l'aide des deux mains, d'employer trois doigts de chacune.

Ils se servent pareillement des refrains de certaines chansons comme moyens de reconnaissance.

6° *Sceau.* — C'est un pentagone ; car le nombre cinq aussi est un des nombres mystiques de la Société. L'explication suivante nous paraît être une des meilleures qu'on en ait données.

Explication des cinq angles du pentagone ; 1° *Tou*, la planète Saturne, qui, selon la croyance des Chinois, exerce une influence particulière sur le centre de la terre ; 2° *Mou*, Jupiter, qui gouverne dans la partie orientale du ciel ; 3° *Schoy*, Mercure, qui gouverne le Nord ; 4° *Kin*, Vénus, qui règne sur l'Ouest ; 5° *Ho*, Mars, qui gouverne le Midi.

Explication des signes qui se trouvent immédiatement sous les planètes ; 6° *Hong*, une inondation, pour dire que l'association inonde la surface de la terre ; 7° *Haou*, un capitaine, un chef ou un homme brave ; 8° *Han*, un homme arrogant ; 9° *Ying*, un héros ; 10° *Kia*, une colonne, pour exprimer que la Société est un appui.

Nous nous arrêtons ici, car il serait de trop peu d'intérêt d'expliquer les signes contenus dans les deux octogones, le carré et le carré long qui complètent le sceau, et qui s'élèvent au nombre de soixante (p. 132).

P.-S. — Cet article était composé quand a paru, dans l'*Eclair* du 19 avril, un article sur le *rôle des Sociétés secrètes en Chine.* Le rédacteur y résume les renseignements recueillis auprès d'un sinologue et de M. Papus. Plusieurs confusions y sont faites.

En résumé, on peut distinguer trois grandes Sociétés secrètes en Chine :

1° La Pé-lien-kao ou Pé-lian-kiao (secte du nénuphar ou lotus blanc).

2° La San-ho-hoü, ou San-ho-houy, ou San-ho (secte des trois unis).

3° La Tien-tée-whée, ou Tien-si-hévi, ou Thian-ti-hioui (secte du ciel et de la terre).



LA CLÉ, S'IL VOUS PLAIT! (1)

Parmi les petites histoires dont on berçait mon enfance, je me rappelle une anecdote de la vie de Rubens. Lorsque le célèbre artiste abandonnait momentanément son domicile, il confiait la clé de son atelier à un vieux serviteur nommé Ruys, si je ne me trompe. Le maître n'avait que médiocre confiance en ses élèves et se souciait fort peu de leur donner libre carrière au milieu de ses pinceaux et de ses toiles. Or, il advint qu'un jour le vieux Ruys, plus harcelé que de coutume par ces grands enfants, ne s'aperçut pas que la clé, objet de la convoitise générale, montrait le bout du nez par la poche entr'ouverte de son pourpoint. On devine ce qui s'en suivit et je laisse aux lecteurs le soin de reconstituer la petite histoire.

Eh bien! il y a justement de la ressemblance avec notre cas. Gardien des initiations antiques, le petit père Ruys-Limousin nous fait languir, nous les grands enfants qui voudrions voir. Seulement, cette clé, il la laisse bien dépasser un peu, mais à distance, pour qu'il soit suffisamment impossible de la subtiliser. D'ailleurs, ce petit vieillard ne prend guère le soin de dissimuler sa malice :

> Ceux qui pourront comprendre comprendront, et ce sera bien, disait-il la dernière fois; ceux qui ne pourront pas comprendre ne comprendront point, et ce sera encore bien!.....

Alors..... Cherchons!

Nous avons vu que l'Héliolâtrie, l'ancêtre de la Franc-Maçonnerie, d'après Limousin, formait la doctrine secrète enseignée par les groupes initiatiques.

> Elle était aussi autre chose, ajoute-t-il aujourd'hui : elle était une croyance cosmogonique relative à la création du monde » (p. 18).

(1) Voir *Franc-Maçonnerie démasquée*, mars 1898, p. 29. La *Revue des Revues* y débute par une étude dont nous donnons la suite dans ce présent numéro.



Ce mot création n'embarrasse guère notre libre penseur, et le sens que lui attribue la doctrine catholique est pour lui quantité négligeable. N'allez pas croire que les vieux initiés entendaient par là la création *ex nihilo*. Ils sont par trop stupides, les livres religieux qui racontent des choses inobservées, alors que personne n'a assisté à la naissance du monde! Il y a bien, par contre, la révélation; mais Limousin est au-dessus de cela.

Pour lui, vieux Gaulois de race, la Genèse ou création de la Bible est une calembredaine, une équivoque, un calembour. Ecoutons-le :

> Il faut entendre *gnosis* ou connaissance, et non *genesis* ou création. Ce calembour a d'ailleurs un sens profond. N'est-ce pas créer que connaître? Les choses que nous ignorons ne sont-elles point inexistantes pour nous? Et le fait par nous de les connaître ne les appelle-t-il pas à la réalité?..... (p. 19).

Voilà certes de la subtilité de mauvais aloi: de *genesis* faire *gnosis*, et conclure que Moïse était un farceur, ne constitue pas une critique normale. Où donc aussi ce philosophe a-t-il pris que notre connaissance des choses les appelle à la réalité, comme si leur existence n'était pas indépendante du fait qu'elles soient connues? Ou je me trompe fort, ou le F∴ Limousin a dû farfouiller dans la doctrine de Kant; le jour n'est pas loin peut-être où il affirmera lui aussi que la raison applique la forme à la matière, puis croit voir comme existant dans les choses extérieures ce qui n'est qu'en elle-même. Seulement notre adversaire voudra bien nous permettre de faire observer que les élucubrations de cet Allemand ne forment pas un critérium. Nous ajouterons que son esprit de chercheur intelligent s'est laissé égarer au vent de toutes les doctrines et s'inflige infiniment plus de tortures pour créer un système éclectique et faux qu'il n'en faudrait pour accepter simplement la pure doctrine du catholicisme.

Cette manie de vouloir trouver quelque chose de neuf ou réhabiller des vieilleries ensevelies depuis des siècles, le ramène encore au *Zohar*. C'est pour l'épanouissement de son idée qu'il en arrive à rejeter l'absurdité apparente de la Genèse; mais, pour servir son système, il l'interprète à sa façon :

Les six jours de la création sont six degrés de connaissance, six grades initiatiques. Le septième jour, celui où Dieu se repose, indique le grade où l'on n'a plus rien à apprendre, celui de la totale connaissance (p. 18).

Attention, voilà un petit bout de la clé qui passe! Contentons-nous de lui jeter un éphémère regard d'envie, car l'insaisissable s'échappe aussitôt. Je n'exagère pas, amis lecteurs, et si, avec de grands efforts, j'arrive à peu près clairement à développer mon analyse, ce n'est pas sans pâlir sur ma copie, je vous assure. Ce F.·. Limousin vous glisse au bout de la plume avec l'élasticité d'un Djinn : ce sont des fugues, des antithèses, des envolées à perte d'imagination, et des racontages à bâtons rompus, où le diable perdrait son latin.

Revenons à la création. Jusqu'à présent, on avait pu penser que le mot cosmogonie signifie « science ou système de la formation de l'univers »; mais depuis que Limousin a découvert, pour le plus grand bien des chercheurs, le prétendu calembour de Moïse, ce terme signifie, non point le phénomène du *commencement* du monde, mais sa *durée*. Les hellénistes se contenteront, s'ils le peuvent, de cette petite jonglerie; l'auteur, lui, l'appuie sur la supposition que les premiers intellectuels se bornèrent à cette unique question : « Comment les êtres succèdent-ils aux êtres, l'homme à l'homme, l'animal à l'animal? » (p. 18). Des constatations qu'ils firent autour d'eux d'un même système reproducteur chez les animaux et les végétaux, ces premiers savants en arrivèrent à élaborer une *cosmognose* ou connaissance du monde, grâce à la méthode d'analogie. Du coup, ils tombèrent dans une telle admiration, que la *Physiolâtrie* fut créée de toutes pièces, c'est-à-dire la religion de la nature, de la création, de la cosmogonie, ces deux derniers mots étant pris, comme il est dit plus haut, dans le sens d'évolution et de durée. Aux lois de l'analogie furent adjoints les profonds enseignements de la « Table d'émeraude d'Hermès Trismégiste (1) :

Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, et ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, pour l'accomplissement de la chose

(1) Μέγιστος, très grand; par conséquent *trois fois très grand*. C'est le surnom donné par les Grecs au mercure Egyptien ou dieu Thot. L'art d'Hermès Trismégiste est l'alchimie.



unique. En d'autres termes, le monde visible, définit Limousin, nous apprend comment est fait le monde invisible (p. 18).

Ici, c'est encore un petit morceau de la clé qui se montre et disparaît aussitôt. Passez, muscade!

Maintenant, nous allons faire un peu d'archéologie. N'oublions pas que l'auteur nous a précédemment annoncé (1) que, dans cette bataille, il se proposait de faire donner cette science délicate: nous verrons du reste comment il s'en sert pour mettre le *feu* aux poudres.

C'est ici qu'il appelle à la rescousse son ami Soldi, armé de ses neuf volumes. Ne vous effrayez pas, lecteurs, je me garderai d'en affronter la série; mon adversaire s'est contenté d'ailleurs du premier tome de ce qu'il nomme la grammaire *cosmoglyphique* (2) ou représentation du monde par le dessin.

M. Soldi a donc découvert que les hiéroglyphes égyptiens ont eu des ancêtres dans tous les pays de civilisation préhistorique. Les dessins tracés sur les stèles ou sur les objets de la vie sociale et du culte constituent une langue idéographique, une langue figurée, contrastant avec la langue parlée. On y voit représentés : le soleil, par un cercle, avec ou sans point au milieu; la lune par un demi-cercle ou croissant. La thèse du F.·. Limousin, en ce qui concerne les origines maçonniques, commence à se dessiner à l'horizon; et il n'est pas hors de propos de se souvenir ici qu'en Maçonnerie on fait un fréquent usage et du soleil et de la lune.

Parmi ces dessins, il s'en trouvait qui étaient déterminatifs du mouvement ou de la qualité. D'où il résulte que cet assemblage de figures doit représenter le drame cosmique, la création du monde, en donnant à ce mot, bien entendu, la signification de *perpétuation*, pour nous conformer au petit bout de clé que nous avons entrevu précédemment.

Le F.·. Limousin éprouve le désir (nous verrons pourquoi) de faire passer sous nos yeux quelques-unes de ces figures.

On y voit le soleil projetant ses rayons, mais ces rayons sont formés de points brillants, de globules : ce sont les germes de la semence universelle qui engendre le monde. Le soleil étant le grand

(1) *Franc-Maçonnerie démasquée*, mars 1898, p. 31.
(2) Κόσμος, monde; γλυφή, ciselure.

foyer de la chaleur, les germes qu'il projette sont du feu. Il en résulte que le feu terrestre est à son tour divinisé comme la représentation du soleil. Puis, c'est le *nedj*, le bâton de bois dur, dont la pointe tournée avec rapidité dans un trou de bois tendre engendrait le feu, qui devient à son tour sacré. Pour ces lointains savants, partout où il y avait vie, il y avait chaleur; par suite, partout où il y avait chaleur, il y avait vie; partout où il y avait engendrement, il y avait feu, et partout où il y avait feu, il y avait engendrement (p. 19).

On ne saurait mieux établir que le soleil est le père, le créateur de tout ce qui existe.

Remarquez bien, chers lecteurs, la tendance de Limousin. Les détails ci-dessus ont pour unique et nécessaire objectif de nous démontrer que la religion primitive, le point de départ de toutes les religions, y compris la catholique, fut le culte du soleil, l'Héliolâtrie. C'est la clé, ceci, la fameuse clé qu'il forge au feu, à la lueur du soleil, et même à la clarté de la lune, puisqu'il en est question plus haut.

Il n'y a pas jusqu'au *nedj* qui ne cache son petit sous-entendu. Suivez bien :

Je me bornerai à constater ou plutôt à rappeler que la croix, dont les chrétiens ont fait leur symbole exclusif, a existé dans toutes les religions anciennes : en Egypte, dans l'Inde, dans le paganisme gréco-romain, chez les druides, et même dans l'Amérique antérieure à la découverte. Ce fut, chez tous ces peuples, l'emblème le plus vénéré (p. 19).

Pour être sincère, l'héliolâtre Limousin ferait bien d'ajouter qu'avant Notre-Seigneur, la croix était un bois de supplice destiné aux criminels. Je voudrais bien savoir de quel genre de vénération elle pouvait jouir à cette époque, et de la part de qui? L'auteur opine sans doute qu'il est prudent d'oublier ce détail, parce que ce serait gênant pour la thèse qu'il poursuit :

Et pourquoi était-il vénéré? Parce qu'il était le symbole du soleil.

Nous revenons à nos moutons, mais avec des chances si douteuses que l'adage tant connu nous revient naturellement à l'esprit : Qui veut trop prouver ne prouve rien du tout.



M. Soldi et son partisan ne paraissent pas d'ailleurs s'entendre parfaitement en ce qui touche à la cause de cette vénération.

Sur ce point, il existe un léger dissentiment entre M. Soldi et moi Il voit dans la croix, le *nedj*, l'instrument servant à produire le feu; j'y vois, moi, le disque solaire même (p. 19).

Tout beau! mes agneaux; si vous le permettez, je serai le troisième larron, et je vous mettrai d'accord en vous faisant remarquer que la croix est le symbole de la lumière, et même du soleil, parce que Notre-Seigneur, le Soleil de justice, l'a voulue pour autel; et, en fait d'héliolâtrie, il n'y a que celle-là de vraie.

Ne négligeons pas cependant de mentionner le spécieux raisonnement qui sert de base à l'opinion sus-énoncée. Il vaut ce qu'il vaut :

.....Qu'il me suffise de dire que la croix est formée de deux diamètres se rencontrant à angle droit dans un cercle (p. 19).

Le cercle, comme nous l'avons vu, c'est le soleil. Seulement, la démonstration géométrique du F.·. nous paraît volontairement incomplète : mais elle lui permet d'escamoter une objection possible! En effet, il n'est pas de l'essence d'une croix d'être formée de deux diamètres se coupant à angles droits. Deux sécantes quelconques, de dimensions inégales, remplissent le même but. Si l'une est plus longue que l'autre, il sera bien difficile de les renfermer dans le même cercle, pour en faire l'image du soleil. D'un autre côté, si on les dispose de façon à obtenir deux angles obtus et deux angles aigus, la figure d'une croix n'en subsiste pas moins, ou bien alors il faudrait soutenir que la croix de saint André n'en est pas une.

N'insistons pas, chers lecteurs, nous causerions du chagrin à ce bon F.·. Limousin. Les angles droits sont de première importance, pour la raison que voici :

« Nous devons faire attention à ceci, nous les FF.·.-MM.·. : *il contient quatre équerres* » (p. 19).

Ceci nous donne un aperçu des portes que l'on peut ouvrir avec la clé Limousine.

La *Physiolâtrie*, ou culte de la nature, fille aînée de l'Héliolâtrie, comme nous l'avons vu précédemment, n'était pas du ressort de tout le monde. Elle abritait un certain monde de philosophes, et ces physiolâtres, qui se réunissaient secrètement, ne peuvent être vraisemblablement que de vénérables ancêtres des francs-maçons.

Ils avaient, pour se reconnaître, des mots, des signes et des attouchements; on ne pénétrait dans leurs assemblées qu'après avoir prouvé sa qualité d'associé (*le tuilage!*); ils n'admettaient parmi eux les prof.·. qu'après les avoir soumis à de dures épreuves; leurs temples étaient décorés d'une manière analogue à celle de *notre temple* (p. 20).

Malheureusement, comme les meilleures choses arrivent à se gâter par un alliage impur, le fétichisme s'en vint troubler la physiolâtrie. L'homme s'aperçut qu'il était lui-même créateur, aussi bien que le soleil; il identifia les deux actes et se fabriqua un culte nouveau et *malpropre*, avec des rites spéciaux, qui fut la *Génésolâtrie* ou religion de la génération. Ce fut d'abord, nous apprend le F.·. Limousin, l'apanage secret des puissants. Mais il paraît que le *snobisme* existait déjà à cette époque, et que, poussées par ce sentiment, les foules s'empressèrent d'imiter leurs maîtres; le nouveau culte se traduisit par des orgies.

F.·. Limousin jette un voile pudibond sur les excès de la Génésolâtrie. Nous l'en blâmerons certainement moins que de falsifier, ou plutôt d'arranger, suivant les besoins de sa thèse, les événements du monde antique. Dire que la divinité, que Dieu, suivant la doctrine de nos Livres Saints, fut irrité des crimes des peuples, renverserait complètement ses conceptions; il lui est plus profitable d'établir que l'irritation vint de philosophes mystérieux dont les efforts amenèrent une réaction salutaire. Sodome et Gomorrhe consumées par la justice de Dieu, le feu du ciel vengeur, légende que tout cela! Ces symboles signifient purement et simplement, pour lui, Limousin, que les susdits philosophes brûlèrent du sucre en quantité suffisante pour assainir l'air et purifier le cloaque. Grâce à ces nouvelles mesures d'hygiène, les *physiolâtres* ou *métaphysiciens* continuaient à tenir leurs réunions secrètes et



à vaquer à leurs petites affaires, lorsque subitement, brutalement, sans dire gare, survint le christianisme.

Ici, notre historien-philosophe s'adonne à des exercices de haute fantaisie qui peuvent défier les acrobates de tous les temps.

Les négateurs de Jésus-Christ en tant qu'homme sont assez rares, et ceux qui lui refusent la divinité le tiennent au moins pour un grand philosophe qui jeta par le monde un système nouveau. Limousin, lui, n'en parle même pas : c'est infiniment plus commode.

> Le christianisme est, en apparence, un dérivé du judaïsme, dont il a emprunté la Bible, mais, en fait, il fut la manifestation d'un sentiment de protestation populaire contre les tyrannies et les corruptions du régime impérial romain..... Etant une religion de réaction contre l'iniquité, le christianisme fut à l'origine essentiellement démocratique : ce fut le peuple, abruti par l'esclavage et par conséquent ignorant, qui y domina. Aussi fut-il, aux points de vue intellectuel et artistique, inférieur au paganisme, vieux culte usé où dominait le scepticisme dont tous les adhérents instruits étaient teintés de philosophie grecque et initiés aux Sociétés secrètes (p. 22).

M. Limousin se montre dans cette page, ou le plus vulgaire des inconscients, ou le plus imposteur des sectaires.

Il admet la Bible comme un des meilleurs monuments à consulter de l'histoire religieuse; il est vrai qu'il a la prétention de l'expliquer à son goût. Quant au Nouveau Testament, avec ses évangiles imprégnés de sagesse et de la plus sublime des philosophies, il l'escamote sans vergogne. Cela le gêne pour parler de l'infériorité intellectuelle du catholicisme. Un saint Paul fièrement campé devant l'Aréopage, confondant les premiers sages du monde par des arguments qui emportent la conversion du plus célèbre d'entre eux, cela ne cadre pas avec son système d'incrédule imposteur. Pour arriver à ses conclusions, il lui faut enlever au christianisme toute sa force philosophique, religieuse et morale, glisser sur la prépondérance acquise à ses débuts et conservée jusqu'à nos jours; il faut le réduire à l'état d'accident pur et simple dans la filiation qu'il voudrait imposer à toutes les religions. Autrement sa fameuse clé ne sortirait pas de la forge à l'état parfait; ce serait un instrument forcé et faussé; il le sera quand même,

F.·. Limousin, et vous y mettez vous-même la paille qui fera briser l'acier.

Le F.·. Limousin veut oublier aussi les millions de martyrs qui succombèrent victimes de leur foi. Il aime mieux affirmer que les chrétiens devinrent « des oppresseurs grossiers », en proscrivant les mystères orgiaques, l'adoration de la déesse Nature et du dieu Tout, au même titre que celle de Jupiter, de Vénus et de Priape. D'un bond et sans autre forme de procès, cet homme merveilleux nous jette dans « la longue nuit du moyen âge », pour mettre au compte du catholicisme toutes les vieilles rengaines et les responsabilités idiotes qu'on lui fait porter. C'est lui qui maintint les coutumes orgiaques et les superstitions génésolâtriques ; qui créa le sabbat, les socières et le culte de Satan.

Cette façon d'envisager l'histoire et d'improviser des variations sur un vieux thème refroidit singulièrement la petite dose de sympathie que nous tenions en réserve pour l'auteur. Après cela, peut-être mérite-t-il un peu plus de pitié que de mépris. Peut-être aussi n'eût-il pas écrit les lignes ci-dessous, si sa passion de chercheur antique l'avait mis sur les traces plus récentes d'une plaquette de J. J. Raepsaet, publiée à Gand en 1817, sous le titre de « Les droits du Seigneur », et qui infirme victorieusement l'affirmation snivante :

> La coutume de la prélibation des prémisses sur les jeunes épouses serves, pratiquée au grand jour, avec l'approbation de l'Eglise....., fut aussi un reste du culte orgiaque (p. 22).

La vérité est que l'acrobate Limousin a franchi d'un seul coup une dizaine de siècles sans s'inquiéter des bienfaits semés, des mœurs adoucies, de la civilisation couvée par le christianisme. Tout ruisselant encore des orgies du paganisme qu'il venait de fouiller, il s'est éveillé ahuri dans l'épanouissement du dogme catholique, après « cette longue nuit du moyen âge », qui n'existe que dans son cerveau.

La vérité encore, c'est qu'il a besoin de faire croire à cette longue nuit pour masquer l'interruption gênante de l'initiation philosophique, vaincue par une autre morale autrement réconfortante et suave.



Que devint, dit-il, pendant cette longue nuit, l'initiation philosophique.....? Il est probable qu'elle disparut de l'Europe occidentale et se conserva, à l'état secret, seulement dans l'empire romano-grec et chez les peuples musulmans, *en Espagne particulièrement*, par l'effet d'une tolérance plus grande, et grâce à l'assistance de savants *Juifs* et Arabes initiés à la Kabbale (p. 22).

Les lecteurs remarqueront que j'ai souligné les mots « en Espagne particulièrement » et « Juifs ». C'est qu'en effet le F.·. Limousin a des vues sur l'Espagne, et, de son imagination féconde, il a fait jaillir déjà quelques travaux pour démontrer que les juifs sont Espagnols et que la Judée était dans la péninsule.

Après avoir perdu, durant « la longue nuit du moyen âge », le fil des initiations philosophiques, il le retrouve tout naturellement avec les Templiers, mais pour bien peu de temps, hélas! car, franchissant encore et toujours avec la même paresse acrobatique, sans signaler cette fois de nouvelles ténèbres, une petite botte de siècles, Limousin débarque au rivage du dix-huitième.

Ce fut alors « qu'on vit reparaître les Sociétés initiatiques, d'abord sous la forme de Loges de Templiers, puis sous celle de Loges maçonniques. Dès leur apparition, elles eurent le rituel de la religion héliâlotrique (*sic*) et la doctrine panthéistique, *accompagnés par prudence de quelques formules chrétiennes*. A considérer les choses de haut, il semblerait que l'antique institut initiatique, après avoir passé en état de léthargie une période millénaire, se soit brusquement réveillé tel qu'il était au moment de sa disparition » (p. 23).

A ce point de son récit, le F.·. Limousin, sciemment ou par ignorance, commet une erreur qu'il est bon de relever : Il insinue que l'Eglise se divisa au sujet de la Maçonnerie dans le cours du siècle dernier, alors que les Papes, depuis 1738, ne cessèrent de mettre la Franc-Maçonnerie au pilori de l'excommunication, et il doit savoir que le Pape, c'est l'Eglise. D'ailleurs, il a soin d'ajouter que la F.·. Maç.·. prit l'initiative

d'une vigoureuse attaque : l'antique religion philosophique voulait sa revanche et elle l'eut. Ainsi qu'on le sait, ce fut elle qui fit la Révolution française..... (p. 23).



La Révolution française! c'est-à-dire l'épanouissement de la haine fratricide, le sang versé à flots, la guillotine et les noyades en permanence, le massacre organisé du noble, du prêtre, du bourgeois et de l'enfant du peuple, indistinctement, pêle-mêle, sans forme et sans justice, voilà l'œuvre de la Franc-Maçonnerie! Il n'y a pas lieu d'en être bien fier; et cependant elle s'en vante aujourd'hui si fort et si bien, qu'il faut la tenir pour toute prête à recommencer.

Le F.·. Limousin, que rien ne rebute, la prend toute souillée, sa douce Maçonnerie, au sortir du grand cataclysme; et, dans son ardeur de prosélyte, il veut se convaincre des immenses bienfaits de sa nourricière à travers le siècle. Il a soin de dire cependant que, sous le premier Empire, elle se confina dans l'ombre et le secret, comme pour laver et remettre à neuf sa robe aux macules boueuses et sanglantes, en attendant un nouvel étalage au grand jour.

Il ne faudrait pas croire toutefois qu'elle se tint dans l'inaction. Son panégyriste prétend même que les armées de Napoléon étaient inféodées à une Maçonnerie spéciale appelée « Les Philadelphes », et que les francs-maçons militaires français s'en furent à travers l'Europe, semant à la pointe du sabre la bonne doctrine des enfants de la Veuve.

Il existait dans les régiments des Loges maçonniques. Celles-ci, dans les villes où l'on s'installait après une campagne, établissaient un temple provisoire, où l'on amenait l'élite intellectuelle du pays. On initiait ces hommes, on les instruisait, et quand le régiment partait, la Loge durait, continuant l'œuvre commencée (p. 43).

Et cela se comprend d'autant mieux qu'avec ces « impérissables souvenirs », le F.·. Limousin ajoute que les soldats maçons laissaient derrière eux « de nombreux descendants » (*id.*).

Je ferai grâce aux lecteurs des appréciations du cher F.·. sur les événements européens couvés, préparés, exécutés sous l'influence de la Truelle, pour revenir avec lui dans nos foyers.

Et en France? demande-t-il. En France, la Franc-Maçonnerie..... fit la révolution de 1830..... Pendant la *réaction cléricale* qui suivit de peu la révolution de 1848, la Franc-Maçonnerie constitua la



troupe d'élite de l'armée républicaine. Sous le second Empire, elle continua mystérieusement son œuvre. Napoléon III, lui aussi, était sorti des Loges, et nonobstant l'alliance qu'il avait faite avec l'Eglise pour accomplir son usurpation criminelle, il resta toujours imprégné de l'esprit révolutionnaire. Ce fut en obéissance à cet esprit qu'il fit la guerre de 1859, qu'il favorisa la formation de l'unité italienne..... Ce fut dans les Loges que se forma la génération politique qui fit la révolution du 4 septembre 1870 et qui a fourni pendant vingt ans le personnel républicain. C'est encore dans nos Loges que se recrute et se forme l'élément militant de la cause républicain (p. 44 et 45).

Pardon, chers lecteurs, je crois m'apercevoir qu'en nous faisant chercher sa clé, Limousin nous égare.

Ceux qui pourront comprendre comprendront, et ce sera bien; ceux qui ne pourront pas comprendre ne comprendront point, et ce sera encore bien.

Je rapproche le mot du commencement du mot de la fin. et ce mot de la fin sera en même temps le dernier tour de clé de notre habile homme.

En terminant..... je dirai..... que l'antique Église héliolâtrique et philosophique — la contre-Église du catholicisme — (lisez la Franc-Maçonnerie) a accompli pendant le siècle qui va finir sa tâche d'émancipatrice de l'humanité. Il n'est, par suite, pas surprenant que sa vieille rivale soit exaspérée contre elle et la dénonce de toutes les manières. Nous n'avons point à nous inquiéter de cela; au contraire, les colères que nous suscitons prouvent que l'on nous craint et que notre force est intacte (p. 45).

Ceci, F.·. Limousin, c'est de la flagornerie à bon marché. Non, nous ne vous craignons pas, mais nous nous défions de vous.

TOURMENTIN.

Imp.-*gérant :* E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.



LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

DOUZIÈME ANNÉE — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE

Administration et Rédaction : 83, rue de Rennes, à Paris.

Sommaire du numéro du 15 avril 1898

Sommaire du numéro du 30 avril 1898



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise*, tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
La Persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Le Complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les Francs-maçons, par Michel le Rochartt. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 15

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15e ANNÉE. — Juin 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 52

TABLE DES MATIÈRES



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898



Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 52 — JUIN 1898

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES ÉLECTIONS

Nos prédictions se réalisent. Voici que le temps est proche, ù la lutte sera confinée entre le catholicisme et l'anticatho-icisme, ce dernier représenté par la Franc-Maçonnerie qui ne raint pas de se donner comme la contre-Eglise des temps nodernes. Ce qui vient de se passer durant la période élec-orale est d'une instruction saisissante, et les hommes clair-oyants laissent tomber de leurs lèvres ou de leur plume des ndications précises qui tendent de plus en plus à serrer le ébat et à limiter le terrain d'action.

Dans son discours du 18 avril, à la salle Wagram, M. Etienne amy a indiqué, avec une très grande netteté, la tactique mployée par la Franc-Maçonnerie en France à la suite du 6 mai.

Nous croyons utile de conserver ici ce passage :



« La haine antireligieuse qui était dans la tradition du parti républicain trouva l'atmosphère favorable qui lui avait manqué jusque-là. Au milieu de ce trouble, la société qui, selon les heures, dissimule ou répand, mais entretient toujours cette haine, la Franc-Maçonnerie glissa ses adeptes dans les comités, ses candidats dans les circonscriptions et son influence dans nos affaires.

» Par sa victoire, la France avait voulu confier à des mains républicaines la République, elle s'était livrée elle-même aux agents d'un autre dessein. Elle croyait avoir donné le pouvoir à un parti de politiques, elle l'avait donné à une secte de philosophes. Leur philosophie tenait le catholicisme pour une superstition et rêvait de donner une nouvelle morale, émancipée du surnaturel et fille de la science à l'humanité devenue son propre dieu.

» Si ces penseurs s'étaient contentés de défendre cette doctrine par la propagande, ils auraient usé d'un droit consacré dans les pays où existe la liberté de conscience. Mais la nouveauté et l'excès de leur entreprise fut d'une part d'employer, au profit de leur irréligion, toutes les ressources de l'autorité publique; d'autre part, de poursuivre ce dessein sans l'avouer.

» Sur le dessein, il n'y a plus de contestation possible. Il apparaît avec une clarté éclatante aujourd'hui dans deux œuvres: une œuvre de gouvernement et une œuvre de législation.

» L'œuvre de gouvernement était : enlever aux catholiques toute part d'influence et de fonctions; et l'exclusion s'étendit non seulement aux catholiques monarchistes, mais aux catholiques républicains. L'œuvre de législation était : gêner, humilier, appauvrir, paralyser, étouffer par des artifices et des contraintes la vie naturelle du catholicisme en France.

» Comment une entreprise si peu conforme à la générosité et au vœu de la France a-t-elle réussi? Parce que ses auteurs ont caché, ont nié leur dessein. Ils déclaraient que les républicains devaient rendre au catholicisme les coups portés par les catholiques à la République; ils avaient soin d'ajouter que cette représaille toute politique était dirigée contre l'obstination monarchique et prendrait fin quand le gouvernement ne serait plus contesté.

» Le double jeu des meneurs, qui révélaient la véritable



pensée aux adeptes et la dissimulaient aux regards lointains et tout matériels de la foule par l'habile maintien du budget des cultes, contribua à favoriser la confusion, et cette confusion à perpétuer le mal; les mesures étaient calculées pour exciter les protestations des catholiques, et leurs protestations, présentées comme des actes d'hostilité à la République, servaient de prétexte pour perpétuer la lutte contre le catholicisme. Ainsi s'est accomplie une des substitutions de volonté les plus frauduleuses qui aient vicié les affaires d'un Etat. »

Et voilà pourquoi nous voyons poindre en France un parti catholique, comme il en existe en Belgique, en Allemagne et ailleurs. M. Brunetière en a saisi et montré la raison dans un article sur les « lois intangibles », publié par la *Revue des Deux-Mondes.*

« Les questions religieuses, écrit-il, intéressent directement et immédiatement tout le monde, par la raison bien simple que, selon qu'on les résout, tout le monde se sent atteint ou menacé dans sa liberté de conscience. »

Nous ne pouvons donner ici toutes les appréciations de M. Brunetière; il en est une, cependant, que nous ne saurions passer sous silence.

« Mais nous demanderons que l'on repousse également, dans le même domaine politique et avec la même vigueur, l'*envahissement de la Franc-Maçonnerie*, qui est beaucoup plus qu'un diocèse, et de la libre pensée, qui est toute une Eglise. Au temps de ma jeunesse, nous appellions M. Ernest Havet *le sacristain d'en face:* les solennels Brisson, les sémillants Bourgeois sont aujourd'hui les bedeaux de la libre pensée. Ne serait-il pas temps qu'on les renfermât, comme les autres, dans les limites de leur paroisse?..... »

Où M. Brunetière se trompe, c'est quand il traite de simples « bedeaux » les Brisson et les Bourgeois; ces FF.·. sont de grands pontifes en Maçonnerie.

Ces citations et tant d'autres que nous pourrions apporter démontrent avec évidence combien la secte devient l'objet des préoccupations de tout le monde. Il ne faut pas s'étonner, après cela, si tant de candidats à la députation ont inscrit, en tête de leurs programmes, la lutte contre la Franc-Maçonnerie; si quelques-uns même la considèrent comme l'unique ennemi qu'il faut vaincre.



Parmi ces clairvoyants, nous aimons à citer, pour leur envoyer toutes nos félicitations, le comte de Sabran-Pontevès, Henry de France, baron Le Guay, abbé Fèvre, Le Gonidec de Tressan, duc de Rohan, Victor du Verne, de Chabre, Nattier, Frénier, Massabuau, Aurio, comte de Pelleport, Savary de Beauregard, abbé Rambaud, Binder, Decombejean, de Coursac, de Maussabré, de la Billiais, de Gailhard-Bancel, Chambon, Biessy, Grousseau, Prache, de Cassagnac, Robert Mitchell, Porteu, et tant d'autres dont le nom nous échappe ou que nous n'avons pas encore eu le loisir de rechercher. Il en est quelques-uns dont les paroles doivent être retenues, et nos lecteurs nous sauront gré de les signaler ici. Le comte de Sabran-Pontevès, qui s'est battu à la Villette avec tant d'énergie et un succès relatif aussi considérable qu'inattendu, a engagé la bataille sur ces mots : « D'abord, et avant tout, lutte contre la Franc-Maçonnerie internationale qui est la plaie de notre régime actuel. » Nous nous en voudrions de ne pas reproduire l'affiche du baron Le Guay à Angers. Si elle a disparu des murs de sa circonscription électorale, nous la garderons ici, nous, comme un monument de haute valeur.

Réponse aux FF.·. — « Les francs-maçons de la Loge *Travail et Perfection* prétendent que je les ai injuriés.

» Je n'ai jamais parlé d'eux.

» J'ai dit qu' « une bande de juifs et de francs-maçons » attaquait l'armée, notre honneur et notre sauvegarde.

» N'est-ce pas vrai?

» Tous les membres du syndicat Dreyfus ne sont-ils pas des juifs et des francs-maçons? Le procès Zola ne l'a-t-il pas démontré?

» Mais il ne me déplaît pas d'être traité comme le champion de ceux qui, sans vouloir gêner la liberté de personne, trouvent que les francs-maçons jouissent, en France, de trop de privilèges.

» Pourquoi ne leur applique-t on pas les taxes qu'ils font si durement peser sur les associations religieuses vouées au soulagement des pauvres et des malades?

» Si leur programme intégral était exécuté, on verrait disparaître d'Angers ces asiles où trouvent refuge tant de vieux travailleurs et d'orphelins.



» Est-ce la Loge *Tendre Accueil* qui recueillerait tous ces déshérités?

» L'affiche de la Loge s'étend longuement sur « l'Emigration » et les « fourgons de l'étranger »..... Vieux clichés!..... bien plaisants quand ils s'adressent à moi, petit-fils du général Le Guay, volontaire de 1796, créé baron sur le champ de bataille d'Essling, mort glorieusement pendant la retraite de Russie.

» Ce sont de très vieux souvenirs!...... mes anciens du régiment en avaient de plus récents. Ils m'ont raconté qu'ils avaient vu sur les remparts de Paris les bannières maçonniques, les triangles des FF.·. dressés contre l'armée française à côté du drapeau rouge de la Commune, comme on les voit encore aujourd'hui s'agiter en faveur des Dreyfus et des Zola!

» En m'attaquant, les anonymes de la Loge *Travail et Perfection* me désignent aux suffrages de tous les vrais patriotes.

» Baron LE GUAY. »

M. Binder, l'élu du VIIIe arrondissement de Paris, ne s'est montré ni moins crâne ni moins catégorique, en adjurant « formellement les francs-maçons de ne pas voter pour lui ».

Les derniers et honteux événements provoqués par le syndicat ont arraché à de nombreux candidats des cris d'indignation et de douleur qui ne manqueront pas de faire écho en France et de se prolonger jusqu'aux futures élections. En voici quelques-uns :

M. Frémin, dans la Manche : « Il faut en finir avec cette juiverie insolente, ces sectes francs-maçonniques qui, se considérant maîtresses des destinées de notre noble pays de France, ont tenté d'accaparer par l'épuisement de ses sources vives son armée, son commerce, son travail et son industrie. Accouplement étrange qui nous a valu Panama et Zola-Dreyfus. »

Cette façon de traiter d'*accouplement étrange* l'alliance des juifs et des francs-maçons est loin de nous déplaire. On commence enfin à comprendre que, parallèlement à la juiverie, il existe une autre organisation solidaire de la première et dont la puissance législative et gouvernementale se traîne aux pieds



du veau d'or. Aussi nous ne saurions trop applaudir aux efforts de M. Nattier, qui se présentait dans la Somme contre les juifs et les francs-maçons, accusant ces derniers « d'être à la merci des juifs et d'avoir été cause de leurs succès depuis vingt ans ».

Dans l'Aveyron, M. Massabuau a jeté avec grand succès le cri de ralliement : « Je suis l'adversaire résolu de tous les agitateurs et de tous les financiers véreux, composant ce vaste syndicat judéo-maçonnique qui depuis trop longtemps nous ruine, et qui récemment est entré en lutte avec le pays tout entier pour réhabiliter un traître. »

Ainsi voilà qui est bien établi : à côté de l'antisémitisme qui bat son plein, l'antimaçonnisme doit dresser la tête et marcher à la conquête de nos revendications.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous manquerions à notre devoir en négligeant le côté philosophiquement instructif des dernières luttes électorales. Partout, en France, les antisémites étaient doublés d'antimaçons, et *vice versa*. En Algérie, il s'est produit une nuance (oh! bien pâle) qu'il importe de mettre au point. Le succès de Drumont a été immense, justement désiré et justement acclamé par tout ce qui est honnête, patriote, vraiment français. De ce qu'il fut soutenu par quelques francs-maçons, il ne faudrait pas conclure du particulier au général en faveur de la secte. Le F.·. Morinaud lui-même, candidat heureux à cause de son programme antijuif, se charge de nous enlever toute illusion à ce sujet. Voici en effet ce que Jean Drault écrivait d'Alger à la *Libre Parole*, le 21 mai : « Morinaud donne l'accolade à Drumont et à Marchal, puis il prend la parole pour flétrir les agissements de la Franc-Maçonnerie d'Alger qui a combattu Drumont.

» Moi qui suis franc-maçon, dit-il, je flétris la conduite de ces gens-là, qui n'ont pas craint de se déshonorer en combattant dans les rangs de la juiverie.....

» Mes amis les francs-maçons de Constantine, continue Morinaud, ont rejeté depuis longtemps les juifs de leurs Loges, car ils ont compris que le juif pourrit et salit tout. »

Ajoutons ici cet entrefilet publié dans le même journal à la date du 19 avril : « Louis Régis signale les agissements de la Franc-Maçonnerie juive qui, par l'entremise de Dubuc, pro-



cureur général, et Cottignies, procureur de la République, a fait arrêter Max Régis.

» Je ne fais pas le procès de la Maçonnerie, dit-il, mais quand elle contient deux misérables du genre de Dubuc et de Cottignies, je signale ses agissements. Elle soutient Samary dont je ne veux pas encore faire le procès.....

» Le citoyen Lejeune demande la parole. C'est un ouvrier. Il dit que malgré les francs-maçons les juifs seront par terre et qu'il faut voter pour Drumont. »

En France, personne ne l'ignore, il n'y a pas eu de FF.·. candidats antisémites. La mirobolante exception algérienne nous prouve qu'il y a là-bas quelques francs-maçons hors cadre qui commencent à voir clair et que la récente échauffourée a suffisamment édifiés. Ils appartiennent à la *minime* catégorie de ceux qui ne veulent pas aliéner complètement leur libre arbitre entre les mains du G.·. O.·.. Souhaitons pour ceux-là que la lumière se fasse complète, victorieuse des ténèbres maçonniques. L'exemple de Drumont doit leur montrer surabondamment qu'un vrai croyant est avant tout le champion des saines libertés; la haute autorité de ce maître et le magistral article tombé de sa plume le 8 juillet 1896, sur le « Secret maçonnique », emporteront d'assaut, nous en sommes convaincus, les hésitations de la dernière heure. Et puis, il faut bien se rendre à l'évidence, et l'on aurait mauvaise grâce à ne pas convenir que la poussée qui vient de se produire sur notre plus beau sol colonial est aussi antimaçonnique qu'antisémite. Qu'on lise plutôt le *Télégramme Algérien* (numéro du 16 mai 1898), à propos du Syndicat Dreyfus-Zola:

« Quel était le but de ce Syndicat?

» Envahir, asservir, déconsidérer ou détruire une à une toutes les forces vives de la nation, afin d'arriver à la domination absolue et à l'accaparement progressif de toutes les richesses.

» Autorité et pouvoirs publics, gouvernements et parlements, magistrature, armée, clergé, corporations ouvrières, agriculture, commerce, industrie, finances, tout devait y passer.

» Les juifs, cependant, grâce à l'énergie du patriotisme enfin réveillé, n'auraient pu arriver seuls à atteindre ce but, mais ils avaient trouvé un appui formidable dans la Franc-Maçonnerie qui avait répondu à l'appel lancé par l'*Univers israélite* de février 1898 :



« A nous les juifs, les protestants, les *francs-maçons*, de nous serrer les coudes ! »

» L'œuvre entreprise par la Franc-Maçonnerie, d'accord avec les juifs, a été tellement écœurante que, dans les Loges d'Alger même, une scission s'est opérée et que des voix maçonniques, voix d'électeurs clairvoyants, sont allées à Drumont, alors *que le mot d'ordre n'était pas en faveur du chef de l'antisémitisme*..... L'acharnement des francs-maçons contre Drumont a été terrible..... Ils ont appelé à la rescousse les protestants, ces autres demi-juifs..... »

Notre correspondant d'Algérie ne se trompait donc pas lorsqu'il nous écrivait naguère : « On a dit que les Loges d'Alger ont soutenu la candidature Drumont. C'est une erreur qu'il faut *dissiper*. Beaucoup de francs-maçons algériens ont en effet voté pour lui, mais ils se sont *séparés* en cela de leurs Loges *qui avaient pour mot d'ordre de voter pour Samary*..... »

Toutes ces citations et tant d'autres laissent la secte sans réplique devant les accusations dont nous ne cessons de la harceler.

L'alliance judéo-maçonnique est éclatante, elle saute aux yeux de tout le monde.

La légitimité de notre *furia* anti-maçonnique est donc suffisamment démontrée, et nous éprouvons une satisfaction profonde en constatant aujourd'hui que nos efforts ont été secondés. La lutte politique contre la secte est un fait accompli et déjà nous avons l'avantage de pouvoir enregistrer les premières défaites de nos mortels ennemis.

A tout seigneur tout honneur! Commençons par le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·.. Voici d'abord la liste officielle et complète des illustres FF.·. conseillers qui briguaient les tendresses du suffrage universel. On sait que le Conseil se compose de 33 membres; douze se présentaient : les FF.·.

Audibert à Montpellier,
Baudon à Beauvais,
Dazet à Valenciennes,
Dequaire-Grobel à Lyon,
Alfred Faure à Lyon,
Hubbard (Gustave-Adolphe!) à Pontoise,
De Lanessan à Lyon,
Lartigue à Rocroy,
Lemaître à Boulogne,
Edgar Monteil à Saint-Denis,
Rabier à Orléans,
Tavé à Tulle.

Sur ces douze, trois seulement ont décroché la timbale, et encore faut-il remarquer que les FF.·. Baudon et Rabier, députés sortants, se sont vus serrés de près par leurs concurrents catholiques. De son côté, le F.·. de Lanessan, qui avait comme compétiteur (horreur!) le F.·. Alfred Faure, ne l'a emporté que de 21 voix sur le général Voisin. Quant aux autres, ils ont endossé une veste de première marque. Avec le cordon et le petit tablier brodés, ce vêtement leur sera du meilleur effet aux jours de tenues solennelles. Ils se trouveront peut-être un peu gênés dans les entournures, mais ça se fera!

Pour le Grand Orient, l'échec est cruel, en raison des espérances qu'il fondait sur quelques-uns des blackboulés. Gustave-Adolphe Hubbard avait été l'orateur du Convent de septembre dernier; Edgar Monteil et Dequaire-Grobel comptent parmi les gros bonnets de la maison; le dernier est un habile commis-voyageur en marchandise maçonnique, et les beaux parleurs ne foisonnent pas chez les chevaliers de la Truelle. Parmi ces ergoteurs, il faut encore citer le F.·. colonel Sever, candidat malheureux dans le Nord, et dont l'appétit anticlérical laisse bien loin celui de Gargantua : c'est un ogre pour les curés et les religieuses. Comme le F.·. Boissy d'Anglas, battu dans la Drôme, il a dû céder son siège à un catholique, et l'on peut affirmer que ni l'un ni l'autre ne l'a fait de bonne grâce.

Après le G.·. O.·., c'est à l'Ecossisme de tirer de longues batteries de deuil. La Veuve est inconsolable de la perte subie par quelques-uns de ses fils. C'est d'abord le F.·. ministre des Colonies, Lebon, renvoyé à ses chères études par les électeurs qu'il avait gratifiés d'une Loge; ensuite le F.·. Magnien, grand maître du Conseil fédéral qui régit les deux branches du rite écossais. Notons en passant l'échec du F.·. Frébault, l'antique député du VIIe arrondissement de Paris, que les frères et amis, anticipant sur la fête des fleurs, devaient promener en vainqueur sur un char enguirlandé, le soir des élections. D'abord ballotté par le suffrage universel, il n'a pas eu l'avantage d'être bercé sur les ressorts de la guimbarde dont on lui ménageait la surprise. Le char a dû rester sous remise, enrayé pour longtemps.

Un autre désastre, qui doit mouiller de pleurs les beaux



yeux de la plus aimable partie de l'espèce humaine, c'est celui de l'ancien sénateur, F.·. Georges Martin, fondateur de la Maçonnerie masculino-féminine, dite *Droit humain.* Il est revenu de Vendôme comme son conf.·. Hubbard est revenu de Pontoise, avec l'air de circonstance.

Un certain nombre de députés sortants avaient jugé plus habile de renoncer aux incertitudes de la candidature ; pour mémoire, nous consignons ici leurs noms! Les FF.·.

Bourlier à Alger,
Couturier à Lyon,
Deluns-Montaud à Marmande,
Dindeau à Privas,
Guignard à Angers,
Hainsselin à Clermont,
Jacques à Paris,
Lagnel à Arles.
Lannelongue à Condom,
Lecomte à Issoudun,
Levecque à Amiens,
Marmottan à Paris,
Mathé à Moulins,
Naquet! à Carpentras,
Pontallié à Fougères,
Poupin à Poligny,

A la liste des membres du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. et autres gros bonnets de divers rites restés sur le carreau, il faut ajouter quarante-quatre députés maçons qui ont partagé leur malheureux sort. Ce sont les FF.·.

Abel à Toulon,
Alype aux Indes françaises,
Bastid à Aurillac,
Batiot aux Sables-d'Olonne,
Bepmale à Saint-Gaudens,
Bérard à Lyon,
Caussanel à Rodez,
Chavoix à Périgueux,
Clapot à Lyon,
Crémieux à Uzès,
Deproge à la Martinique,
Delanne à Dijon,
Derveloy à Meaux,
Descubes à Tulle,
Develle à Bar-le-Duc,
Dron à Lille,
Duval à Saint-Jullien,
Flourens à Embrun,
Forcioli à Constantine,
Franconie à la Guyane,
Genoux-Prachée à Lure,
Girodet à Saint-Etienne,
Goirand à Melle,
Jouffray à Vienne,
Jullien à Romorantin,
Lascombes à Mauriac,
Lacôte à Guéret,
Lavy à Paris,
Le Coupanec à Lorient,
Léveillé à Paris,
Marty à Carcassonne,
Mas à Béziers,
Masson à Lyon,
Michelin à Paris,
Michou à Bar-sur-Seine,
Philipon à Nantua,
Rameau à Versailles,
Reboulin à Apt,
Reinach à Digne,
Rey Aristide à Grenoble,
Samary à Alger,
Trélat à Paris,
Vacherie à Bellac,
Vogeli à Grenoble.

Récapitulons : en ajoutant aux soixante-deux FF.·. black-boulés les seize qui ont renoncé à la lutte, nous avons un total de : *78 francs-maçons qui, de gré ou de force, ont divorcé avec le Palais Bourbon.*

Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste des francs-maçons, *actuellement connus*, qui font partie de la nouvelle Chambre. Leslecteurs se rendront compte de la proportion dans laquelle ils y sont entrés et jugeront en même temps des efforts qu'il reste à faire pour continuer la lutte. Avec l'aide de Dieu, et pour ce qui nous regarde, nous ne faillirons pas à la tâche. Avant de terminer ce travail, nous devons loyalement procéder à quelques rectifications, bien minimes d'ailleurs. Dans des listes précédentes, nous avions signalé, comme appartenant à la secte, MM. Bertrand, député de la Marne; François, de la Somme; Rey, deputé du Lot, et Riotteau, député de la Manche.

Nous avions cru devoir classer ces hauts personnages dans les rangs sacrés de la truelle, sur l'indication de certains journaux pour quelques-uns, et, pour M. Rey, sur l'affirmation que ce dernier avait reconnu publiquement sa qualité de maçon. Il paraît que nous avons été induits en erreur. Nous enregistrons purement et simplement la protestation de ces Messieurs, et nous ne leur souhaitons guère la petite mésaventure survenue, comme on le verra plus loin, à quelques protestataires. Rien ne nous empêche cependant de faire remarquer ici que, si ces honorables puritains ne sont pas effectivement chevaliers du Triangle, ils en ont toutes les qualités. Pour n'en citer qu'un seul, par exemple, M. Riotteau n'a-t-il pas voté avec les francs-maçons les lois qui leur sont chères? N'a-t-il pas voté la loi anti-scolaire qui a chassé Dieu de l'école? N'a-t-il pas voté contre la liberté des réunions à propos du Congrès de Reims? N'a-t-il pas voté l'affichage des discours sectaires Hémon et Bourgeois? N'a-t-il pas voté contre l'ordre du jour de Mun dans l'affaire Dreyfus? etc., etc. Allons, disons-le de suite : Si le G.·. O.·. n'a pas décerné un maillet d'honneur à M. Riotteau, il en est temps encore.

Le cas de M. Simon (Amaury) est tout différent. Une précédente législature comptait, comme député de la *première* circonscription de Saint-Nazaire, un Simon (Fidèle) franc-maçon avéré. Pour une cause quelconque, ce dernier a disparu de la



scène politique ; mais, en 1893, la *deuxième* circonscription de Saint-Nazaire envoya à la Chambre un autre Simon (Amaury). La similitude de nom patronymique, dans le même arrondissement, prêtait à la confusion, et nous nous estimons fort excusables de cette erreur involontaire.

En revanche, plusieurs candidats ont eu la main malheureuse, et il leur en a cuit de risquer une protestation fort mal venue et, par-dessus le marché, fort mal accueillie.

Tout d'abord, réglons le cas de M. Ferrand, candidat dans la cinquième circonscription de Saint-Denis. Il a prétendu n'être pas franc-maçon. Voici la vérité : le F.·. Ferrand a été mis en sommeil par sa Loge, parce qu'il n'a pas réglé ses cotisations, mais il n'a pas donné officiellement sa démission. Le jour où il lui plairait de se mettre en règle vis-à-vis de la caisse, il se trouverait instantanément, par le fait même, réintégré dans tous ses droits maçonniques. La récente attitude de M. Ferrand nous fait espérer néanmoins qu'il est assez éloigné de reprendre effectivement sa place parmi ses ex-frères.

Voici maintenant quelques effrontés négateurs qui méritent d'être cloués au pilori; les lecteurs jugeront ce qu'il faut penser de la bonne foi et des protestations des enfants de la Veuve : *ab uno disce omnes!*

Le F.·. Bartissol, député de Narbonne, est *actuellement* député, c'est-à-dire représentant de la Loge *Saint-Jean des Arts de la Régularité*, à l'Orient de Perpignan. Il figure avec ce titre dans le dernier annuaire du Suprême Conseil et de la Grande Loge de France, p. 54.

Le F.·. Bompard (rien de Gabrielle!) député du XVIIe arrondissement de Paris, est membre actif de la Loge l'*Etoile Polaire*, Orient de Paris, ainsi qu'en fait foi une planche de cet atelier du mois de novembre 1897, reproduite par le *Peuple français*, à la date des 20 et 21 mai 1898.

Le F.·. Droz, candidat malheureux dans la deuxième circonscription de Meaux, figure en 1881 comme *officier* de Loge sur un tableau de la L.·. *la Clémente Amitié* à l'Orient de Paris. Nous n'insisterons pas sur l'immensité de sa stupéfaction, lorsqu'on lui mit sous le nez (le pauvre!) la preuve authentique de son affiliation.

Le F.·. Ligneul et le F.·. Mac-Adaras, deux compères qui



s'étaient probablement donné le mot dans la double circonscription du Mans, n'ont pas recueilli les fruits de leur mensonge et se sont repliés en désordre.

Le premier est *actuellement* vénérable de la Loge les *Amis du Progrès*, à l'Orient du Mans. L'annuaire du G.·. O.·. pour 1898 lui attribue même le 18[e] degré maçonnique, qui est celui de rose-croix.

Quant au F.·. Mac-Adaras, il fait partie, d'après une planche de 1888, de la Loge *la Justice*.

Ajoutons ici un détail bien fait pour nous étonner. Nous ne savons trop pour quel motif les socialistes ont montré les dents aux FF.·. Bartissol et Mac-Adaras ; ce qui est certain, c'est qu'ils sont venus à la rescousse et ont apporté à l'appui de l'affiliation de ces deux *veuvards* d'autres preuves que les nôtres.

Ces excellents FF.·. nous sauront gré du soin très attentif que nous apportons à tout ce qui les concerne, et ils pourront au besoin se souvenir qu'il faudra toujours compter avec les anti-maçons de France.

Tourmentin.



LA FRANC-MAÇONNERIE AU BRÉSIL

Nous recevons d'un de nos amis habitant le Brésil l'article suivant :

M. le comte Charles d'Ursel, auteur d'un livre intéressant et spirituel : *Sud-Amérique*, a, en parlant des francs-maçons du Chili et du Brésil, une jolie réflexion dont la vérité frappe ceux qui connaissent ces pays : « Arrivant du Brésil, dit-il, j'ai été étonné de voir la ressemblance de certaines Sociétés de secours mutuels avec les fameuses *rimandades :* ici, comme là-bas, ces confréries ont un centre de réunion, des caisses pour l'épargne, souvent un hôpital ou des maisons d'asile. Seulement, au Brésil, les confrères sont bedeaux, au Chili, ils sont pompiers. D'ailleurs, pour la lance comme pour le goupillon, la Franc Maçonnerie s'est mise de la partie et joue même un rôle fort important. »

La manie de s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, de se faufiler dans les confréries, de les diriger au gré de la secte, voilà en effet le trait dominant et, à mon avis, le côté le plus dangereux de la Franc-Maçonnerie brésilienne.

Tout cela étonnerait fort en France, mais, au Brésil, rien ne semble plus naturel. Ici, pas de camps nettement tranchés, ni en politique, ni en religion : tout est onduleux, fuyant. Dans un pays où le soleil éclaire tout d'une lumière implacable et détache crument les moindres reliefs du paysage, les demi-teintes, la pénombre se retrouvent dans le monde moral : en politique, on trouve tout simple de changer de parti suivant les occasions ; en religion, on est éclectique, on en prend et on en laisse ; on abandonne toutes les pratiques essentielles du catholique, mais on va à la Messe, à la procession surtout, et on n'oublie guère de se découvrir devant une église ou quand l'*Angelus* sonne. On dine de l'Eglise et on soupe de la Loge, et on revêt successivement et avec la même indifférence le manteau religieux du confrère et le tablier du franc-maçon.

Je ne sais quelle apathie, propre à une race qui s'étiole sous un ciel de feu, empêche de remarquer ces anomalies et ces contradictions.

Voilà ce qu'il faut savoir pour mettre les choses au point et juger sérieusement les Sociétés secrètes au Brésil.

Et voilà pourquoi, au Para, surtout dans les classes élevées, dans le commerce, presque tout le monde est franc-maçon. D'excellents jeunes gens, des hommes sérieux, entrent dans la secte, par curiosité, par amour du plaisir, parce que c'est la mode, parce qu'un ami en fait partie et les présente, que sais-je? On leur fait entrevoir de plus grandes facilités pour leur commerce; on se garde d'ailleurs de heurter leurs sentiments religieux....., et le tour est joué. Il ne s'agit d'ailleurs, disent les chefs, que de philanthropie et non de politique, que de charité et non de religion.

Ces apparences ont trompé bien des gens qui ont affirmé que la Franc-Maçonnerie au Brésil n'est qu'une institution de bienfaisance. Je m'inscris en faux contre pareille assertion La Franc-Maçonnerie, au Brésil comme ailleurs, sous une forme plus doucereuse et plus hypocrite, fait son œuvre de destruction et de mort. On s'en aperçoit à la transformation rapide qui s'opère dans ses adeptes. Au bout de quelques mois, vous surprenez dans leur conversation des tirades sur l'intolérance, sur l'Inquisition, sur les Jésuites, sur la religion de l'honnête homme, sur la croyance en Dieu présentée comme l'unique dogme raisonnable, enfin, toutes les calembredaines qu'il a apprises dans l'inénarrable catéchisme de la secte, dans les discours boursouflés des orateurs de la Loge et dans les conversations de ses nouveaux frères. Inutile de dire que les plus ignorants sont les plus enthousiastes : imaginez M. Jourdain apprenant de son maître de philosophie à prononcer A, E, I, O, U!

De temps en temps, il y a escarmouche entre le clergé, d'ailleurs très indulgent, et l'éternelle ennemie. C'est alors qu'on voit les ravages faits par la Franc-Maçonnerie; la levée de boucliers est générale. Les anciens catholiques qui ont perdu la foi dans les Loges, tout en conservant un reste de respect pour la religion de leur enfance, comme les véritables francs-maçons, haineux et sectaires, attaquent l'Eglise, insultent les prêtres dans les journaux, tournent les dogmes



en ridicule et parfois, rarement il est vrai, en arrivent à descendre dans la rue et à provoquer des émeutes; on en a vu un exemple pendant la question religieuse en 1873 : ce fut alors que deux évêques, ceux de Pernambuco et de Para, payèrent de deux ans de prison leur fermeté apostolique. Il y a cinq ou six mois, à Pernambuco toujours, les francs-maçons ont fondé un journal destiné à attaquer l'évêque qui, à l'exemple de l'archevêque de Bahia, a suspendu un Tiers-Ordre où les sectaires dominaient. L'évêque tient bon et je suis sûr qu'il triomphera.

La situation, en effet, s'est améliorée. Sous l'Empire, les *vimandades* ou confréries formaient des Sociétés moitié religieuses et moitié civiles, possédant des biens, des hôpitaux, jouissant de certains privilèges et dépendant à la fois de l'Eglise et de l'Etat : c'est même pour ce motif que les francs-maçons les avaient envahies et détournées de leur caractère primitif et purement religieux.

L'évêque s'avisait-il de rappeler les *vimandades* à l'ordre, de les interdire, immédiatement on recourait à l'empereur, les ministres francs-maçons eux-mêmes venaient à la rescousse, et les évêques captifs avaient à répondre devant les tribunaux de l'insulte qu'ils avaient faite à la secte dans la personne des irmaos (confrères). Aujourd'hui, l'Eglise est séparée de l'Etat; et les confréries dépendent uniquement de l'évêque qui les châtie sans qu'il soit permis au gouvernement d'intervenir; il en résulte que, des anciennes confréries, la plus grande partie disparait, quelques-unes se sécularisent et d'autres sont réformées. Je n'hésite pas à dire que c'est une victoire de l'Eglise sur la Franc-Maçonnerie; nous aurons le bonheur, je l'espère, d'assister à d'autres triomphes. Les camps commencent à se trancher, les catholiques s'agitent; les sièges épiscopaux se multiplient, et le temps n'est pas loin où l'Eglise du Brésil aura mieux à faire qu'à se taire devant l'iniquité, selon le mot éloquent de l'évêque de Pernambuco condamné en 1873 : *Jesus autem tacebat*. L'Eglise parlera, et sa voix écoutée, obéie, portera aux quatre coins du pays des paroles de salut et de résurrection.

Inutile d'ajouter que la Franc-Maçonnerie est aussi au Brésil une association politique et ne fait pas mystère du rôle qu'elle a joué en 1888, dans la brusque émancipation des



esclaves, premier pas vers la Révolution, et dans la proclamation de la République en 1889, second acte du drame.

En somme, la Franc-Maçonnerie brésilienne, quoiqu'on en dise, est ce qu'elle est partout, un élément révolutionnaire et antireligieux.

LUTHER FRANC-MAÇON (?)

A joindre, à titre de curiosité, à l'article que nous avons publié sur « le premier coup de canon maçonnique ».

Quant aux versions sur la question de savoir si Martin Luther fut ou non maçon, nous avons la parole autorisée de H. Guillaume A. Scott, grand maître de la Maçonnerie de l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique. Il dit : « Le Dr Slater de Memphis, Tenessee, Etats-Unis, dans ses œuvres publiées en 1864, raconte que Luther reçut la lumière le 25 décembre 1520, quinze jours après avoir brûlé lui-même la bulle du Pape. » Sur les impressions de Luther à son initiation, il dit : « Trois membres de l'institution vinrent m'offrir leurs services et me conduisirent dans un grand édifice, où, après diverses cérémonies antiques et symboliques, je fus présenté à d'autres membres de la chaîne mystique. Figurez-vous ma surprise quand la première chose qui attira mon attention, quand je vis la lumière, fut une Sainte Bible, le livre que j'ai toujours reconnu comme le fidèle régulateur de notre foi. » (*Bulletin maçonnique*, publié à Mexico, mars et avril 1882, p. 123.)



PROJET DE CONSTITUTION

POUR LA GRANDE LOGE DE FRANCE (1)

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

Déclaration de principes.

La Franc-Maçonnerie a pour base la solidarité humaine.

En toute circonstance, les maçons se doivent aide, protection et assistance même au péril de leur vie.

Le franc-maçon doit toujours se souvenir que tout homme, même non maçon, est son frère.

La Franc-Maçonnerie a pour but le perfectionnement moral de l'humanité ; pour moyen l'amélioration constante de sa situation matérielle et intellectuelle.

La Franc-Maçonnerie a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Elle est l'école pratique, le temple d'enseignement de ces trois principes fondamentaux de toute association d'hommes qui veut la justice et le progrès.

La Franc-Maçonnerie n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté complète de la pensée dans toutes les directions de l'esprit qu'elle exige la tolérance de toutes les opinions.

Elle est ouverte aux hommes de toutes nationalités, de toutes races et de toutes croyances. Elle ne leur demande que d'être libres et de bonnes mœurs. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés et accepte le concours de tous ceux qui croient que des efforts isolés ne peuvent rien produire de fécond.

Bien penser, bien dire, bien faire, poursuivre la recherche

(1) Extrait de la *Revue maçonnique*, numéro d'avril 1898, p. 65.



de la vérité, apprendre dans les temples la pratique des idées de liberté, d'égalité et de fraternité pour les mettre en œuvre dans la vie profane, aider au développement progressif de l'humanité par l'étude théorique de tous les grands problèmes sociaux et moraux par la propagande maçonnique, par les écrits et les livres, tels sont les devoirs que la Franc-Maçonnerie prescrit à tous ses membres.

Elle prescrit en outre à tous ses adeptes, comme citoyens et comme maçons, de se soumettre à la législation du pays où ils ont la faculté de se réunir librement et d'être prêts à tous les sacrifices que demanderait leur pays.

Des Loges maçonniques.

Les francs-maçons s'associent entre eux pour former des collectivités autonomes qui prennent le nom de Loges.

Toute Loge se gouverne conformément aux décisions prises par la majorité de ses membres, mais elle ne peut s'écarter des principes généraux de la Franc-Maçonnerie sans rompre les liens qui l'unissent à l'universalité des francs-maçons.

Rites maçonniques.

L'ordre maçonnique est partagé en *différents rites* reconnus et approuvés qui, bien que divers dans leurs origines, tendent au même but.

De quelque rite reconnu que soit un maçon, il est frère de tous les maçons du globe.

Chaque rite a son autorité régulatrice et sa hiérarchie.

Chaque rite reconnu est parfaitement distinct et indépendant. Les actes d'administration qui émanent de ses chefs ne sont obligatoires que pour les maçons de son obédience.

Toute obédience qui tenterait de rompre ou d'absorber à son profit l'autorité d'un rite reconnu ferait un schisme dont les conséquences devraient retomber sur ceux qui s'en rendraient coupables.

On entend par juridiction territoriale d'un rite l'étendue du territoire d'un même Etat et de ses dépendances.

L'autorité reconnue par chaque rite a seule le droit de constituer des maçons, de promulguer des décrets dans ce



rite et de conférer les degrés de sa hiérarchie. Les actes émanant d'une autorité schismatique sont nuls et de nul effet.

En vertu de l'indépendance et de la disjonction des tiers, aucun d'eux ne peut se fondre dans un autre sans cesser d'être lui-même et sans renoncer par ce fait à régir et à engager les Frères qui auraient auparavant reconnu son autorité.

Il en est de même pour chaque Loge.

Rite écossais ancien et accepté.

Le rite écossais ancien et accepté, héritier des traditions maçonniques dont il a gardé tous les sages principes, la force de la discipline, doit son institution actuelle aux *Constitutions* de 1732 et de 1786 et aux *Grandes Constitutions* du Convent universel des Suprêmes Conseils, réunis à Lausanne le 22 septembre 1875.

Les principes de ce rite sont renfermés dans la déclaration adoptée par le Convent de Lausanne.

En vertu des principes de fraternité qui sont la loi de la Franc-Maçonnerie, le rite écossais ancien et accepté accueille fraternellement les maçons des autres rites également établis et reconnus, dans les conditions déterminées par le Convent de Lausanne, et qui travaillent comme lui à l'accomplissement du grand-œuvre.

Le rite écossais ancien et accepté respecte l'indépendance des autres rites, comptant sur la réciprocité de leur part.

Suprême Conseil et Grande Loge de France pour la France et ses dépendances.

En France et dans ses dépendances, l'*autorité dogmatique* est exercée par un Suprême Conseil siégeant à Paris.

L'unique autorité régulière pour les trois premiers grades appartient à une Grande Loge.

Les relations entre le Suprême Conseil pour la France et ses dépendances et la Grande Loge de France et ses dépendances sont réglées d'une manière générale sur les bases suivantes :

La Grande Loge de France, par l'entremise de son Conseil, qui est le pouvoir exécutif de la Fédération symbolique écos-



saise, prononce seule la reconnaissance officielle, la mise en sommeil, le réveil et la démolition des Loges du premier au troisième degré.

Sur la proposition de la Grande Loge de France, le Suprême Conseil délivre les patentes et les décrets y relatifs.

Sur la demande de la Grande Loge de France, le Suprême Conseil délivre le passeport écossais aux Frères de la Fédération.

Une délégation officielle du Suprême Conseil ne visite une Loge qu'après en avoir prévenu le Vénérable Maître.



LE CONVENT DE LAUSANNE

On vient de lire le Projet de Constitution de la *Grande Loge de France* (Rite écossais ancien et accepté).

Nos lecteurs seront peut-être curieux de savoir quelles sortes de modifications les pontifes de ce rite ont cru devoir apporter à leurs règlements.

MEMORANDUM N° 34, p. 21.	REVUE MAÇONNIQUE d'avril 1898, p. 66.
SUPRÊME CONSEIL DE FRANCE Séance du 28e jour de la lune Tamouz, 4e mois de l'an de la Gr.·. Lum.·. 5869, *Vulgo*, le 7 juillet 1869. . . . . REVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	
Art. 9 (ancien). Le rite écossais ancien et accepté, héritier des traditions maçonniques et conservateur du culte antique dont il a gardé tous les sages principes, la forte morale et la discipline, a été constitué, tel qu'il est aujourd'hui, par les *Constitutions* de 1762; *Nova Instituta* de Frédéric, 1786; les grandes Constitutions données la même année, approuvées par Frédéric; et par le *traité d'alliance et de confédération* signé le 23 février 1834.	Le rite écossais ancien et accepté, héritier des traditions maçonniques dont il a gardé tous les sages principes, la force de la discipline, doit son institution actuelle aux Constitutions de 1732 et de 1786 et aux Grandes Constitutions du Convent Universel des Suprêmes Conseils, réunis à Lausanne le 22 septembre 1875. Les principes de ce rite sont renfermés dans la déclaration adoptée par le Convent de Lausanne.
Art. 9 (nouveau). *L'ancien est conservé avec cette addition qui le terminera :* Il est régi par ses règlements généraux.	

Observons tout d'abord que, dans la rédaction *dernière manière*, nous ne voyons plus figurer ni LA FORTE MORALE, ni LE CULTE ANTIQUE qui faisaient si bonne figure dans l'ancien article 9!

La *force morale* a dû paraître une superfluité bien inutile! Quant au *culte antique*, la Maçonnerie française est par trop anticléricale pour ne pas avoir expurgé d'enthousiasme ce vocable abominable. On a bien supprimé le mot Dieu des fables de La Fontaine destinées aux petits malheureux de *la laïque* : il fallait forcément finir par arracher ce *culte antique* aux règlements du rite écossais ancien et accepté.

L'ancienne version : *tel qu'il est aujourd'hui* exprimait orgueilleusement une idée de *continuité*, de *pérennité*, pour le rite écossais! La version de la Gr.·. L.·. de France nous indique, au contraire, par le mot *actuelle*, que l'écossisme serait fortement entré dans la voie des réformes, et que ses bases *actuelles* ne sont plus les mêmes qu'autrefois.

Quant aux Constitutions de *1732*, c'est une simple coquille : il faut lire *1762*, la *véritable* date de ce prétendu consistoire de Bordeaux (1), dont le F.·. Ragon s'est si bien gaussé. (*Orthod. maç.* p. 134.)

Autre chose : le nom vénéré du grand roi Frédéric, deux fois cité en 1869, ne paraît plus en 1898! Que les temps sont changés! Mais faut-il s'étonner que les Maç.·. Ecoss.·. de France aient renoncé au compromettant patronage de ce monarque? Nous avons montré, ici-même, dans notre précédent article, combien il était ridicule d'attribuer à ce roi de Prusse un rôle quelconque dans la fondation du rite ancien et accepté. Les Ecossistes de Lausanne l'ont senti. D'autre part, leur Convent était-il aussi *universel* qu'ils le disent : Non! eux-mêmes ont l'honnête modestie de nous parler du *Convent universel des Suprêmes Conseils* RÉUNIS *à Lausanne*, et non d'un *Convent universel* RÉUNI *à Lausanne*. Il y a une nuance!

Nous nous sommes plus d'une fois aperçus de la singulière ignorance qui distingue les Maçons, totalement oublieux des arcanes de leurs rites, si tant est qu'ils les aient jamais connus! Malgré qu'ils soient illuminés par toutes les lumières du troisième appartement, il leur arrive trop fréquemment de prendre pour argent comptant les billevesées les plus absurdes, racontées — sans rire — par leurs augures les plus fameux.

C'est en vue de remédier, s'il est possible, à ce défaut d'instruction Maç.·. que nous osons, nous, chétifs profanes, faire

(1) Voir *Fr. Maç. Dém.*, mai 1898, p. 104.



observer aux Maç.·. de l'Ecossisme en France que le Convent de Lausanne, s'il a jamais été une autorité, n'en est plus une depuis longtemps; hélas! les quelques Suprêmes Conseils qui en avaient fait partie se sont peu à peu retirés. Et nous verrons l'imposant *Convent* de Lausanne tendre à se rapetisser de plus en plus jusqu'aux proportions d'un modeste *quatuor!* Que dis-je? un quatuor, mais non, il s'est réduit à un simple duo de Suprêmes Conseils!

Consultons en effet les procès-verbaux des tenues de la R.·. L.·. L'ÉTOILE POLAIRE, à l'Or.·. de Paris.

Dans la séance du mercredi 19 juillet 1882, il s'agissait pour la quatrième ou cinquième fois au moins depuis la fondation du rite écossais, d'un projet de fusion du Gr.·. Or.·. de France avec l'Écossisme. La conclusion du F.·. Viguier, rapporteur, conforme à celle de bon nombre de maçons avant lui, fut qu'il fallait « respecter dès à présent la séparation organique dont nous proclamons, dit-il, la nécessité » (Procès-verbaux..... de la R.·. L.·. *l'Etoile polaire* 1882, p. 25.), et cela surtout en haine des hauts-grades et de l'organisation aristocratique des Suprêmes Conseils Écossais.

Nous ne voulons retenir ici des arguments du F.·. Viguier, que ces éloquents passages :

..... En réalité, ces Constitutions de Lausanne n'existent plus. Sur vingt-trois Suprêmes Conseils qui existent à la surface du globe (1), neuf seulement se sont fait représenter à Lausanne : ce sont ceux d'Angleterre, de Belgique, de Colon-Cuba, de France, de Hongrie, d'Italie, du Portugal, du Pérou et de la Suisse. Parmi ces neuf, deux ou trois seulement ont persisté dans leur attitude première. Les autres se sont retirés.

Ce Convent de Lausanne, représentant d'une minorité maçonnique, n'eut pas plutôt proclamé, le 22 septembre 1875, contrairement à toutes les présomptions de la science moderne, l'existence d'un principe créateur, tout en déclarant que la Maçonnerie n'imposait aucune limite à la libre recherche de la Vérité, que cette affirmation d'un

(1) 1° Sud des Etats-Unis; 2° Irlande; 3° Ecosse; 4° Amérique Centrale; 5° Grèce; 6° France; 7° Nord des Etats-Unis; 8° Belgique; 9° Brésil; 10° Portugal; 11° Angleterre; 12° République Argentine; 13° Uruguay; 14° Pérou; 15° Italie; 16° Mexique; 17° Nouvelle-Grenade; 18° Chili; 19° Suisse; 20° Vénézuéla; 21° Hongrie; 22° Colon; 23° Canada. (Note du F.·. Viguier.)



dogme mis aux lieu et place de la liberté de croyance pour tous souleva d'universelles protestations, aussi bien de la part des libres-penseurs que de la part de ceux qui affirmaient l'existence d'un Dieu vrai et vivant.

Les quatorze Suprêmes Conseils non représentés à Lausanne protestèrent; un nouveau Convent des confédérés de Lausanne, annoncé à l'Or.·. de Londres pour le 15 juillet 1878, un an à l'avance, ne put se réunir, et cette tentative, annoncée pour dissimuler l'échec, ne fut même pas renouvelée. Dès 1877, une ligue contraire au Convent de Lausanne s'était formée entre cinq Suprêmes Conseils : ceux du Sud des Etats-Unis, de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'Amérique centrale et de la Grèce. Ces puissances Maç.·., réunies en Congrès à Edimbourg, rendirent l'adoration envers Dieu obligatoire, laissant le Maçon libre de choisir la forme de son adoration. (F.·. Viguier..... *loc. cit.....* p. 23.)

Si les Maç.·. Écoss.·. répudiaient avec le dédain coutumier les dires de leurs FF.·. du G.·. Or.·., nous aurions encore à leur disposition quelques textes : ils feront foi pour eux, nous l'espérons, puisqu'ils sont extraits du *Memorandum* officiel de leur Suprême Conseil.

Voici, en effet, l'historique du Convent de Lausanne raconté en quelques lignes par les pièces les plus probantes empruntées au *Recueil des actes officiels du Rite Ecossais Ancien et Accepté.*

Combien nos recherches dans cet indigeste fatras sont méritoires ! Disons-le sans fausse modestie. Là-dedans, ni table, ni sommaires, ni pagination générale : chaque nouveau fascicule possède sa pagination isolée, ce qui rend les *Memoranda* aussi désagréables que possible à feuilleter. N'importe, on y trouve des perles d'un si bel orient, qu'il nous faut remercier chaleureusement les Ecossistes :

Le Sup.·. Cons.·. de Charleston a adressé au Secretar.·. deux Bal.·. (*Vulgo balustres*) par lesquels : 1° le Sup.·. Cons.·. propose Washington pour la réunion du prochain Convent des Sup.·. Cons.·. confédérés et son ouverture le deuxième lundi de mai 1874; 2° le Sup.·. Cons.·. du Pérou propose Paris.

L'Ill.·. F.·. Guiffrey, en qualité de Gr.·. Rép.·. du Sup.·. Cons.·. de Charleston, est chargé de proposer la Belgique pour cette réunion. (Séance du 5 février 1873, V. *Memorandum.* Année 1873, n° 38, p. 6-7.)

..... Par une autre Planche, le Sup.·. Cons.·. de Charleston déclare renoncer à réunir le Convent des Sup.·. Cons.·. à Washington et accepter la convocation pour 1874 à l'Or.·. de Bruxelles. La



Comm. Adm.·. accueille cette communication avec faveur et la fera porter à la connaissance du Sup.·. Cons.·. de Belgique par l'intermédiaire du T.·. Ill.·. F. Bagary. (Séance du 7 octobre 1873. V. *Memorandum*, même n°, p. 30.)

Le Sup.·. Cons.·. de Belgique a promis une réponse officielle au sujet du Convent pour le 5 ou le 6 du mois de décembre. (Séance du 2 décembre 1873, même n°, p. 42.)

Une circulaire sera adressée à tous les Sup.·. Cons.·. confédérés au sujet du Convent, à l'organisation duquel le Sup.·. Cons.·. (*de France*) déclare donner suite. (Séance du 3 mars 1874. V. *Memorandum*. Année 1874, n° 39, p. 6.)

Il n'est plus question ensuite de Bruxelles, et, le 7 avril 1874, le F.·. Besançon, 33°, Gr.·. Comm.·. Gr.·. Maître.·. du Sup.·. Cons.·. pour la Suisse, répond à une planche du gr.·. secret.·. chancel.·. du Sup.·. Cons.·. de France, datée du 30 mars. Par son organe, le Sup.·. Cons.·. de Suisse (1) déclare consentir à donner à Lausanne « l'hospitalité maç.·. » (c'est bien le cas d'ajouter *et écossaise !*) aux Sup.·. Cons.·. désireux de se réunir en Congrès. Le F.·. Besançon exprime le désir que le Convent ait lieu en septembre,

où la nature, dit-il, étale chez nous les plus magnifiques splendeurs, et où les FF.·. de Suisse ont plus de loisirs. (Séance du 28 avril 1874. *Memorandum*, 1874, n° 40, p. 4.)

Enfin, dans la séance du Sup.·. Cons.·. de France du 29 mai 1874 (13ᵉ jour de la lune Siwan, 3ᵉ mois de l'an de la gr.·. lum.·. 5874),

le gr.·. Secret.·. Chancel.·. du Rite donne lecture au Sup.·. Cons.·. d'une Pl.·. du T.·. Ill.·. F.·. ALBERT PIKE, gr.·. comm.·. du Sup.·. Cons.·., pour la juridiction Sud des Etats-Unis, qui accepte la Suisse pour lieu de réunion du Convent des Sup.·. Cons.·.

En conséquence, le gr.·. secret.·. donne connaissance de la lettre circulaire proposée pour la convocation de ce convent. Le Sup.·.

(1) « Le Sup.·. Cons.·. pour la Suisse, créé par le Sup.·. Cons.·. de France, a été officiellement reconnu par le Sup.·. Cons.·. de la juridiction Sud des Etats-Unis (Charleston). (*Memorandum*. Année 1873, n° 38, p. 42. Séance du 2 décembre.) Le Sup.·. Cons.·. de Charleston est le seul dont la reconnaissance officielle ait été ainsi enregistrée : ne sommes-nous pas en droit de voir là une preuve de la haute considération dans laquelle il était tenu par les Maç.·. Ecoss.·. de France ? (N. du. R.).



Cons.·. en accepte les termes et en ordonne l'envoi immédiat à tous les Sup.·. Cons.·. réguliers de tout l'Univers.

Cette circulaire est ainsi conçue :

Universi terrarum orbis Architectonis ad gloriam ingentis.

. . . .

A la suite d'une correspondance active....., nous sommes arrivés à nous convaincre de la nécessité d'un Congrès de tous les Sup.·. Cons.·. Confédérés du Rite Ecoss.·. Anc.·. Acc.·.

Nous tenons à reconnaître tout d'abord que l'honneur de cette initiative revient au Sup.·. Cons.·. du Pérou et au Sup.·. Cons.·. de la juridiction Sud des Etats-Unis qui..... ont bien voulu s'en remettre à nous du soin de donner suite à cette grande et féconde pensée.

...... La réunion de ce Convent est fixée au premier lundi de septembre 1875, à l'Or.·. de Lausanne, en Suisse.

..... Persuadés que tous les Sup.·. Cons.·. confédérés se rallieront à cette mesure qui doit assurer la prospérité du Rite...... nous vous prions d'agréer, TT.·. Ill.·. FF.·., l'expression, etc.....

Que le gr.·. Arch.·. de l'Un.·. vous soit en aide!

Le Souv.·. gr.·. Comm.·. Gr.·. M.·., A. Crémieux, 33e (1).
Le gr.·. Secrét.·. Chancel.·. du Rite, G. Guiffrey, 33e.

(*Memorand.* 1874, n° 40, p. 25-26).

Le 30 décembre 1874, le Gr.·. Sec.·. Chancel.·. Guiffrey s'écriait :

..... Aujourd'hui, vous apprendrez avec une vive satisfaction..... que le mois de septembre de l'année 1875 verra réunis à Lausanne les délégués des Sup.·. Cons.·. écossais de toutes les parties du monde.

Nous avons déjà reçu les adhésions de la plus grande partie des puissances Maçonn.·. écoss.·., les autres ne tarderont pas à nous parvenir..... (*Memorandum* 1874, n° 42, p. 20.)

Le 13 avril 1875, le Sup.·. Cons.·. de France est informé que les Sup.·. Cons.·. du Pérou et du Sud des Etats-Unis adressent leurs adhésions au Convent de Lausanne. (*Memorand.* 1875, n° 44, p. 1.)

Vraiment, ces deux Sup.·. Cons.·. ne se sont guère pressés d'adhérer à l'idée du Convent universel, idée dont ils étaient

(1) L'auteur du néfaste décret qui porte son nom. (naturalisation *en bloc* des juifs d'Algérie).



pourtant les instaurateurs ! Mais le plus beau de l'histoire est qu'ils n'envoyèrent personne à Lausanne ! !

Nous voici maintenant au lendemain du mémorable Convent. Le T.·. Illustre F.·. Le Batteux, l'un des délégués élus à Paris pour assister au Convent de Lausanne, s'adressa en ces termes au Sup.·. Cons.·. de France, en sa séance du 11 novembre 1875.

..... TT.·. Ill.·. FF.·., j'ai la faveur de remettre au Sup.·. Cons.·. copie des grandes Constitutions de notre Rite, telles qu'elles ont été modifiées par le Convent de Lausanne..... L'esprit des Constitutions de 1786 a été conservé....., les modifications à noter ne portent que sur le mode de procéder à la formation de nouveaux Sup.·. Cons.·., etc.....

..... *Nous avons la conviction que les Sup.·. Cons.·. qui n'étaient pas représentés à Lausanne, adhéreront au traité de Confédération.....*

..... Un prochain Convent tiendra séance à Rome en 1878 : *il réunira certainement les délégués de tous les Sup.·. Cons.·.*..... (*Mémorand.* 1875 n° 45, p. 13.)

Suivent (p. 14-29) les actes officiels, savoir : 1° *Grandes Constitutions..... revisées et votées par le Convent universel des Sup.·. Cons.·. réunis à Lausanne, dans sa séance du 22 septembre 1875*, et 2° *Traité d'alliance et de Confédération des Sup.·. Cons.·. du rite écoss.·. anc.·. acc.·.*.

Mais le *memorandum* n° 45, tout en nous donnant, à la page 29 une liste détaillée des 22 Sup.·. Cons.·. reconnus en 1875 (1), ne nous dit pas combien de Sup.·. Cons.·. étaient représentés à Lausanne et lesquels. Nous avons dit plus haut, d'après la *L.·. Chapitrale l'Etoile Polaire*, quels étaient les *neuf* Sup.·. Cons.·. en question.

Les optimistes prévisions de l'Ill.·. F.·. Le Batteux, que nous venons de souligner ci-dessus, ne se sont pas réalisées, loin de là ! Au lieu *d'adhérer au traité de confédération*, le T.·. Ill.·. F.·. Pike, Gr.·. Comm.·. du Sup.·. Cons.·. pour la juridiction Sud des Etats-Unis, adressa au T.·. Ill.·. Guiffrey, Gr.·. Chancel.·. du rite, une *Planche* furibonde dont le Sup.·. Cons.·. de France prit officiellement connaissance le 23 décembre 1875.

(1) Cette dernière liste ne comporte pas le Sup.·. Cons.·. de la *Nouvelle-Grenade*, cité par le Fr. Viguier. (*Procès-verbaux*, etc., p. 23.)

Voici quelques extraits caractéristiques de cette importante littérature :

Washington, le 3 novembre 1875.

T.·. Ill.·. F.·., nous avons reçu, à notre regret, des informations authentiques de ce que le Sup.·. Cons.·. de France, sans avoir jugé à propos de correspondre à ce sujet avec notre Sup.·. Cons.·., ou de nous notifier ses intentions, avait profité de l'occasion à lui offerte par le Convent des délégués d'une partie des Sup.·. Cons.·. du monde, pour obtenir de ces représentants, nullement commissionnés, etc., une opinion contestant à notre Sup.·. Cons.·. le droit d'établir des ateliers de hauts grades dans le royaume havaïen, et ceci parce que le Sup.·. Cons.·. de France y avait établi, il y a bon nombre d'années, une Loge symbolique du rite écoss.·. anc.·. acc.·..

..... Nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir justifiés en déclarant comme inconsidérée l'action du Congrès, et comme discourtoise et d'une convenance douteuse celle du Sup.·. Cons.·. de France.

..... Ce jour et par ces présentes (nous) révoquons votre qualité et mission comme notre gr.·. représentant et garant d'amitié.....

..... Pour le maintien des relations d'une amitié sincère et réelle, il faut qu'il y ait échange réciproque de courtoisies, etc., etc. Signé : A. Pike, 33e souverain, gr.·. commandeur. (*Memorandum*, 1875, n° 46, p. 15-18.)

A cela, le T.·. P.·. souverain gr.·. commandeur, gr.·. m.·., Adolphe Crémieux, répondit immédiatement par une *Planche* dont voici la conclusion :

..... Je viens vous proposer, conformément aux vœux exprimés par le Convent, d'unir nos efforts pour constituer un Sup.·. Cons.·. dans les îles Hawaï. C'est vous prouver combien nous sommes loin de cette envie de domination (2) que vous paraissez nous supposer. (*Ibid.*, p. 24.)

Ce violent désaccord, venant se greffer sur l'abstention, au Convent de Lausanne, de 14 Sup.·. Cons.·. parmi les 23 qui existent *à la surface des deux hémisphères*, n'a pas empêché le T.·. Ill.·. Guiffrey, de prononcer, à la fête de l'Ordre, le 27 décembre 1875, les paroles suivantes, empreintes du plus superbe optimisme :

(2) Cf. cette protestation du F.·. Crémieux avec les prétentions bien connues du F.·. Pike.



..... Désormais, une indissoluble confédération existe entre **tous les maç.·. écoss.·. des deux hémisphères,** et nos vœux les plus ardents sont enfin devenus une réalité ! (*Ibid.*, p. 26.)

Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer, de l'aplomb bien maçonnique du T.·. Ill.·. F.·. Guiffrey, ou de la naïveté des FF.·. auxquels il tenait ces fières et véridiques paroles !

Le 21 avril 1876, le Sup.·. Cons.·. de France est saisi d'une nouvelle lettre d'Albert Pike, encore plus violente que la première; il y traite du haut en bas le T.·. Ill.·. Guiffrey, lui reprochant ses prétentions « *par trop sans aucun fondement, par trop absurdes et arrogamment impertinentes pour ne mériter aucune réplique;* » il termine sa longue diatribe par ces mots qu'il convient de rapprocher de nos précédents articles, concernant le rôle de Charleston dans l'écossisme :

Si la confédération devait échouer, ou si elle devait obtenir seulement un appui partiel des Sup.·. Cons.·. du monde, le Sup.·. Cons.·. de France devra attribuer cet échec à son propre manque de sagesse, non seulement dans cette occasion, mais aussi dans d'autres, en poursuivant ses propres vues seulement et en cherchant de faire de ses propres opinions la loi des Sup.·. Cons.·. et du rite écoss.·. anc.·. acc.·. (*Memorandum*, 1876, n° 47, p. 15-25.)

Tout cela n'a pas empêché le T.·. Ill.·. F.·. Guiffrey de continuer à se féliciter des admirables résultats du Congrès de Lausanne! A la fête de l'Ordre, du 27 décembre 1876, il s'exprime ainsi :

..... Mes prévisions n'ont point été déçues; les relations fratern.·. et amicales qui existaient déjà entre un grand nombre de Sup.·. Cons.·. se sont resserrées plus étroitement encore pour constituer une indissoluble confédération..... (*Memorandum*, 1876, n° 50, p. 19.)

En se reportant à notre citation du Fr.·. Viguier, on verra de suite combien peu le F.·. Guiffrey avait raison de monter au Capitole !

Il nous faut passer à l'année 1881, pour trouver dans le *Memorandum* trace de relations quelconques entre les Sup.·. Cons.·. de France et de Charleston. Chose curieuse, c'est un membre du G.·. O.·. de France, le F.·. Hubert, qui semble avoir prononcé les premières paroles d'apaisement entre les



deux juridictions écossistes. En effet, invité à un grand banquet écossais, en 1881, le F.·. Hubert rappelait que :

dans plusieurs circonstances, le Supr.·. Cons.·. de la juridiction Sud des Etats-Unis d'Amérique, dont l'Ill.·. F.·. A. Pike est l'éminent et respecté Gr.·. Commandeur, avait bien voulu lui faire l'honneur de le désigner comme son représentant officiel auprès de la Maç.·. parisienne.

Il ajoutait :

..... Les deux Suprêmes Conseils des Etats-Unis seront fraternellement sensibles à la *santé* portée en leur honneur par le Suprême Conseil de France. (*Vifs applaudissements.*) (*Memorandum*, 1881, n° 72, p. 61.)

Nous avons vu que, malgré ces baisers Lamourette, la R.·. L.·. *l'Etoile Polaire* s'élevait vivement, l'année suivante (19 juillet 1882), contre les prétentions du Convent de Lausanne, déclarant qu'*en réalité les constitutions de Lausanne n'existent plus.*

Il serait curieux de savoir si les Maç.·. de Charleston ont ou non continué à professer des opinions aussi peu favorables au Convent de Lausanne; mais comme les loups ne se mangent pas entre eux, (ce ne serait pas frat.·.!) ils ont fini par condescendre à répondre aux persévérantes avances conciliatrices du Sup.·. Cons.·. de France.

..... Le T.·. Ill.·. F.·. Bérard, gr.·. chancel.·. du rite, communique au Sup.·. Cons.·. une Pl.·. qu'il a reçue du T.·. Ill.·. F.·. A. Pike, gr.·. comm.·. du Sup.·. Cons.·. des Etats-Unis d'Amérique, en réponse à une Pl.·. particulière qu'il lui a adressée le 26 février.

Le T.·. Ill.·. F.·. Pike est tout disposé à la reprise des relations officielles avec le Sup.·. Cons.·. de France, et demande que celui-ci reconnaisse comme régulièrement établis les atel.·. créés dans les îles d'Hawaï, par le Sup.·. Cons.·. pour la juridiction Sud des Etats-Unis.

A l'unanimité, le Sup.·. Cons.·. accepte la demande de reconnaissance de ces Atel.·. et décide que les relations officielles avec le Sup.·. Cons.·. pour la juridiction Sud des Etats-Unis sont, dès ce jour, reprises. (*Memorandum*, 1883, n° 78, p. 4. Sup.·. Cons.·. de France, séance du 25 avril 1883.)

..... La lecture d'une Pl.·. du T.·. P.·. souv.·. gr.·. comm.·. Albert Pike annonçant la nomination du T.·. P.·. F.·. Bérard comme gr.·. représ.·. du Sup.·. Cons.·. des Etats-Unis (juridiction Sud), auprès du Sup.·. Cons.·. de France, et établissant ainsi la reprise officielle



des relations entre les Sup.·. Cons.·., est saluée par une chaleureuse batterie tirée en l'honneur de cet heureux et important événement. (*Memorandum*, 1883, n° 80, p. 6. Sup.·. Cons.·. de France, séance du 2 novembre 1883.)

..... Le Sup.·. Cons.·., estimant que la réunion d'un Convent serait très profitable aux intérêts généraux de la maçonn.·. écoss.·., charge le T.·. Ill.·. F.·. gr.·. chancel.·. de faire à ce sujet des ouvertures au T.·. Ill.·. F.·. A. Pike, gr.·. comm.·., gr.·. m.·. du Sup.·. Cons.·., etc., pour l'engager à prendre l'initiative de la convocation d'un prochain Convent de tous les Sup.·. Cons.·. confédérés. (*Memorandum*, 1884, n° 81, p. 10. Sup.·. Cons.·. de France, séance du 27 février 1884.)

Les maç.·. écoss.·. de France pouvaient espérer que ce nouveau Convent aurait plus de succès que celui de Lausanne au point de vue du nombre des Sup.·. Cons.·. représentés. Il n'y a qu'un petit malheur : c'est que ce Convent tant désiré n'a pas eu lieu.

Le Convent de Lausanne reste donc le seul Convent *dit universel* de l'écossisme, et combien universel, nous l'avons vu.

JEAN MEMOR.



CROISADE RÉPARATRICE

La triste série des vols sacrilèges d'hosties consacrées que nous signalions s'est continuée pendant le Carême. Le diocèse de Bayonne a reçu, lui aussi, la visite des mystérieux malfaiteurs. Dans la nuit du 23 au 24 mars, l'église de Puyoo a été profanée. Les vases sacrés n'ont point été emportés, mais les hosties consacrées contenues dans le tabernacle et celles gardées dans la sacristie ont disparu; la statue de la Sainte Vierge a été coupée en plusieurs morceaux. Les mêmes attentats se sont renouvelés la nuit suivante dans l'église d'Abitein; il y a eu également profanation des vases sacrés, enlèvement d'hosties consacrées; les malfaiteurs, ajoute le *Bulletin* du diocèse de Bayonne, ont accompli là des actes honteux qui prouvent que c'est le démon qui les inspire. Dans le diocèse de Valence, le même crime a été accompli dans les premiers jours d'avril. Des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de Cliousclat et, après avoir fracturé le tabernacle, se sont emparés des hosties qu'ils ont emportées, sans faire main basse sur les objets consacrés au culte. Inutile d'ajouter que les populations de ces paroisses ont été douloureusement impressionnées par ces horribles attentats qui décèlent une rage vraiment satanique.

D'autre part, nous avons appris de plusieurs côtés que, dans des réunions secrètes, la sainte hostie était atrocement profanée. Nous ne pouvons, en ce moment, publier les récits que nous avons recueillis, mais il nous faut reproduire cette lettre parue tout dernièrement dans la *Revue antimaçonnique* publiée à Rome.

« Dans une ville peu considérable, écrit un correspondant sûr, une jeune fille vint un jour vers moi. Elle avait dans le cœur le désespoir de Caïn parce qu'elle avait foulé aux pieds le Corps sacré de celui dont la voix est plus puissante que le cri du sang d'Abel. Malheureuse femme! Celui qui aurait dû



être son soutien et son maître dans le bien l'avait plusieurs fois engagée à aller communier, et, après avoir recueilli les saintes espèces dans un mouchoir, à les porter le soir dans une réunion de sectaires lucifériens, ce qu'elle fit par plusieurs fois. La plume se refuse à décrire les outrages faits à Jésus dans ces orgies..... Et la sacrilège y prenait part! S'il est vrai que dans le cœur de l'homme il reste presque toujours une fibre qui n'est pas gâtée, dans le cœur de la jeune fille subsistait une certaine compassion pour Jésus; et après que les hommes étaient sortis de ce vestibule de l'enfer, elle recueillait les fragments de l'hostie. Elle en avait beaucoup en sa possession, elle venait me les remettre. C'était le premier pas pour sa conversion. Il lui fallait rompre les liens qui la tenaient attelée au char des plus abominables crimes; il lui fallut accomplir d'autres actes pour être déliée des censures..... et la Sainte Vierge l'aida à s'arracher des griffes de Satan et à se tourner repentante vers le Cœur du Bon Pasteur. »

Voici les sacrilèges auxquels s'efforce de répondre notre *Croisade réparatrice* par l'offrande du Saint Sacrifice et par tous les témoignages de la piété et de l'amour compatissant! Voilà les âmes dont il faut obtenir la conversion! On devine combien pénible et angoissante est la lutte qui s'engage parfois pour arracher de telles proies au démon et à ses suppôts!

Devons-nous nous décourager? Au contraire. Plus grande est la haine des ennemis de notre Sauveur, plus généreuse doit être notre tendresse pour lui! D'ailleurs, certains résultats consolants sont bien faits pour encourager nos efforts. Dernièrement nous apprenions la mort chrétienne de M. Zévaco, vice-président du tribunal civil de Puy, rose-croix et membre de la Chambre de cassation du Grand-Orient de France. Puissent beaucoup de ses collègues et de ses frères en Maçonnerie obtenir, par nos prières et nos sacrifices, une grâce semblable!

MESSES DE RÉPARATION

Comme nous l'espérions, un certain nombre de rectifications et de promesses nouvelles doivent être enregistrées.

Nous pouvons compter par mois 6 messes de plus à Montpellier, soit 15 en tout; 5 messes de plus à Alger, soit 20 en

tout; 3 de plus à Notre-Dame-d'Esparron, soit 7 en tout; 4 messes à Naples, dont une le premier dimanche et une le premier vendredi; enfin une messe le 25 à Notre-Dame, à Paris; une le premier mardi à Bergues (Nord); une le premier vendredi à Alençon et une le troisième vendredi à Brescauvel-en-Brélès (Finistère).

Par contre, c'est seulement le premier vendredi du mois que la messe est dite à Gimont, et une seule est dite par mois à Montagnac.

Nous sommes donc assurés désormais d'une façon régulière, pour l'année 1898, de **250** messes par mois.

Dans le mois d'avril, nous avons eu **250** messes dont 90 sans date fixée.

Pour le mois de mai, ont été célébrées **260** messes dont 94 sans date fixée.

Dix-sept de ces messes sont dues à des Fraternités franciscaines.

TRÉSOR SPIRITUEL

Voici pour 1898 les promesses de communautés religieuses. Nous n'inscrivons que celles dont nous sommes sûrs, mais nous espérons bien que la plupart ont continué, sans nous en prévenir, ce qu'elles avaient fait en 1897.

Dix communautés (Carmels, Visitations, Clarisses, Ordres actifs) ont promis une participation perpétuelle à leurs prières et bonnes œuvres; 3 alumnats de l'Assomption et 2 oratoires salésiens : une participation à toutes leurs œuvres; 1 congrégation : 60 communions par semaine; et 1 Carmel : 19 journées de réparation et 19 communions par semaine.

Les œuvres diverses promises par d'autres communautés, des Fraternités et de pieux fidèles ne peuvent être évaluées d'une façon absolue, car nous nous sommes contentés d'enregistrer les promesses à mesure qu'elles nous ont été faites.

Voici actuellement le tableau des œuvres promises pour chaque mois.

Nous indiquons la part des communautés religieuses, des Fraternités franciscaines et des pieux fidèles.



	Journées de réparation.	Messes entendues.	Communions.	Chemins de croix.	Chapelets.
Communautés.	5654	34166	9385	8239	36209
Fraternités....	631	9591	3555	2320	9608
Fidèles........	4187	9323	7043	5220	20816
	10472	53080	19983	15779	66633

	Heures saintes.	Visites au St-Sacrement.	Offices.	Œuvres de charité.	Mortifications.
Communautés.	4402	31049	13741	42687	71564
Fraternités....	165	8620	18523	25270	27835
Fidèles........	2932	5731	5428	11048	15860
	7499	45400	37692	79005	115259

	Heures de travail.	Prières de petits enfants.	Prières diverses.	Messes à int. secondaires.
Communautés.	135412	104440	192271	
Fraternités....	29138	30	82570	
Fidèles........	14046	2314	4625	161
	188596	103784	279466	161

Total des œuvres promises : **1022648**.

Adresser les promesses de Messes avec l'indication de la date et du lieu, les demandes de la prière de l'*Union antimaçonnique* approuvée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris, de feuilles de souscription et de tableaux pour inscrire les œuvres promises, à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, Paris.

LEON XIII ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Quand nous avons commencé cette étude, nous pensions seulement publier ici les actes de Sa Sainteté Léon XIII contre la Franc-Maçonnerie. Une heureuse circonstance nous ayant permis de nous procurer d'intéressants documents maçonniques, il sera curieux de reproduire les réponses faites par la Maçonnerie dans divers pays à cette condamnation tombée de si haut.

La Franc-Maçonnerie italienne devait la première se sentir atteinte par ce coup terrible. Dès le lendemain de la publication de l'Encyclique, la *Rivista della Massonneria italiana* commençait son numéro du 22-29 avril 1884 par un article que nous trouvons traduit en français dans le numéro suivant 9-14 mai et que nous reproduisons ci-dessous :

Enfin la bombe a éclaté! L'*Osservatore Romano*, dans son numéro 93 22 avril courant, publie la philippique du Pape Pecci, *De secta Massonum*, qui commence par ces mots sacramentels, *Humanum genus*, qui la distingueront devant les hommes, et qui est une des plus belles et des moins inattendues apologies de l'Institution maçonnique.

Le Pape dit que la Maçonnerie est largement étendue et solidement constituée. *Longe lateque diffusa et firmiter constituta :* que plusieurs fois le Siège Apostolique avertit les princes et les peuples afin qu'ils ne se laissassent tromper par les trames et les ruses des francs-maçons, d'abord, par la voix de Clément XII, puis par celles de Benoît XIV, de Pie VII, de Léon XII, de Pie VIII, de Grégoire XVI et plusieurs fois de Pie IX : le Pape dit que dans l'espace d'un siècle et demi la Société Maçonnique se propagea avec une incroyable célérité même dans la Hollande, dans l'Autriche et la Hongrie, dans la Suisse, en Espagne, en Bavière et en Italie, d'où bien des princes et des hommes d'Etat l'avaient bannie, et qui commence à devenir si puissante qu'elle semble presque la maîtresse des Etats : il dit qu'aussitôt parvenu au Pontificat, il vit et sentit la nécessité d'opposer autant que possible son autorité à la Maçonnerie et qu'il publia diverses bulles, visant indirectement au même but, et que maintenant il s'est décidé et résolu d'attaquer de front la Société maçon



nique dans la complexité de ses doctrines, de ses desseins, de ses tendances, de ses œuvres.

Il fait après une analyse minutieuse et suffisamment exacte des rites et des réglements maçonniques, et il dit que quelquefois la Maçonnerie a puni de mort ses traîtres; que son but suprême est celui de détruire de fond en comble l'édifice religieux et social, élevé par le christianisme, pour le refaire elle-même, tout neuf, selon son idéal en le réglant et en le fondant sur le *Naturalisme*. Puis avec une évolution fort habile, il fait observer qu'il parle de la secte maçonnique, considérée en elle-même, et non pas des individualités qui la suivent. On comprend facilement que le Pape Pecci voudrait ainsi ne pas s'en prendre directement aux rois, aux princes, aux hommes d'Etat qui, spécialement en Europe, font partie de la Maçonnerie.

Mais où l'habileté du pape Pecci arrive à son comble, c'est dans la période suivante dans laquelle, en décrivant les théories des Naturalistes, et partant, puisqu'il l'affirme, de la Maçonnerie, il s'exprime ainsi : « Le principe fondamental des Naturalistes c'est la souveraineté et le Magistère de la Nature, de la raison humaine : partout les francs-maçons s'occupent peu des devoirs envers Dieu ou les sentent mal; ils nient tout à fait la Révélation, ils n'admettent ni dogmes ni les vérités supérieures à l'intelligence humaine, ni aucun Maitre auquel on doive croire en conscience par l'autorité qui lui est conférée; ils procurent et veulent que l'Eglise n'ait plus d'influence, plus de Magistère, plus d'autorité dans la société, et ils prêchent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils soustraient à la vertu divinement salutaire de la religion catholique son gouvernement; ils attaquent les fondements de la religion catholique par la parole, par la presse, par leurs enseignements : ils foulent aux pieds les droits de l'Eglise et n'ont aucun respect pour ses divines prérogatives; et partout ils en restreignent l'action et la liberté; ils sanctionnent les lois contre le clergé, portent la main sur les biens ecclésiastiques, ils abolissent les corporations religieuses et les ruinent. »

Mais la guerre contre le Siège Apostolique et le Pontife Romain, (dit l'auteur de l'Encyclique) est encore plus ardente; il a été spolié de la principauté civile, réduit à une condition intolérable et menacé même, dans son pouvoir spirituel. Il dit que la tolérance religieuse tant vantée des francs-maçons, n'est qu'une arme de propagande et de prosélytisme; que la Maçonnerie, ouvrant ses portes à toutes les religions, à toutes les croyances, obtient par ce fait l'avantage de persuader et d'étendre l'erreur moderne de l'indifférentisme religieux et de la parité des cultes.

Il reproche à la Maçonnerie de laisser une liberté absolue, concernant la croyance en Dieu et en celle de l'immortalité de l'âme,



et il affirme que les Maçons veulent élever la jeunesse avec les seuls principes d'une morale civile et indépendante; qu'ils nient le péché originel; qu'ils retiennent le mariage comme un contrat purement civil sous la sanction et la protection de l'Etat; qu'ils n'imposent à leurs enfants aucune religion et leur permettent de choisir celle qu'ils jugeront préférable; et enfin que les maçons, partout où ils visent, veulent que l'éducation des enfants soit confiée aux laïques, ce qui a déjà été fait en beaucoup de lieux.

Après cette longue enfilade, Léon XIII fait un examen rapide des modernes théories sociales et se plaint de ce que les Maçons enseignent : 1° que les hommes ont tous les mêmes droits et sont parfaitement égaux devant la société; 2° que tout homme est indépendant par sa nature; 3° que nul homme n'a le droit de commander les autres, et que vouloir les hommes soumis à une autorité quelconque, hors celle qui émane d'eux-mêmes, c'est la tyrannie; 4° que partout le peuple est souverain; 5° que celui qui commande ne peut en avoir l'autorité sinon par mandat et concession du peuple; 6° que l'Etat soit athée; 7° que des diverses religions aucune ne soit préférée, pas même la catholique, unique, vraie et sainte; 8° que dès longtemps les Maçons font à ces fins tous les efforts possibles librement et ouvertement; 9° enfin, le Pape affirme que toutes ces doctrines répugnent tant et avec tant d'évidence à la raison humaine!!

Nous pourrions relever de cette philippique contre *Secta Massonum* encore des choses bizarres, mais il n'en vaut pas la peine; pourtant nous ne voulons pas omettre le point où, en parlant de la puissance que la Maçonnerie a déjà acquise, le Pape s'exprime ainsi : On a affaire à un ennemi rusé et frauduleux qui, en caressant peuples et monarques avec les adulations fines, avec des promesses douces et souriantes, les a trompés tous les deux (*sic*) : en s'insinuant sous les formes de l'amitié dans le cœur des princes, les maçons visèrent constamment à gagner les princes pour les avoir complices puissants dans leur dessein d'opprimer le christianisme; et devenus par ces moyens plus sûrs et plus audacieux, ils ont acquis une grande influence sur le gouvernement des Etats.

En dernier lieu, Léon XIII recommande à tout le monde catholique de ferventes prières afin que les Maçons se repentent ou se dispersent, laissant à Dieu leur résipiscence, et leur dispersion à la pédestre milice des Tertiaires, des Ordres monastiques, et spécialement à la Société de Saint-François de Paule.

Très heureux Saint-Père, nous vous remercions :

En reconnaissant que le droit moderne et la science sont avec la Maçonnerie, et que lui sont dues aussi celles que vous appelez *Aberrations* de l'esprit humain et *Perfidies sataniques*, et que nous appe-



lons *Conquêtes* de la raison, *Bienfaits* de la civilité, vous nous avez donné la part qui nous est due.

Nous ne relevons pas combien il est absurde et peu habile d'accuser les Maçons d'avoir commandé, commis ou rendu impunis les délits communs : les chefs de la Maçonnerie ne sont pas cachés : ils auraient payé pour tous. Ils n'ont pas, eux, ni palais, ni territoires inviolables, ni lois qui les garantissent. Pour eux, le procureur du roi n'aurait pas d'égard, en vérité? Et peu nous importe de rétorquer l'argument : pour ne pas parler des faits secondaires, les faits du pape Borgia, le poignard et l'assassin d'Henri IV, et les mains qui armèrent et bénirent les brigands des provinces méridionales. Mais tout cela est si grotesque, qu'il ne peut nous toucher d'aucune manière.

Mais nous sommes fiers de nos doctrines de tolérance religieuse et de respect pour l'individualité humaine; tolérance et respect qui rendent impossibles les bûchers du Saint-Office, les prisons de Campanelle et de Giannone, la torture de Galilée.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à ôter au genre humain la vile qualité de troupeau, et de lui avoir rendu les attributs et les droits qui appartiennent aux êtres faits à la ressemblance de Dieu.

Nous sommes fiers d'avoir eu tant de force et de persévérance pour ne pas craindre ni les persécutions des princes fourvoyés, ni les foudres des Papes, et d'être parvenus, comme vous le dites, à donner aux gouvernements une impulsion de réforme, de progrès, de liberté civile.

Et que tout cela soit un grand bienfait rendu par la Maçonnerie aux princes, que vous tâchez d'intimider, le démontre le fait historique moderne; les princes liges aux doctrines antihumaines et anticiviles de la réaction cléricale sont précipités dans l'abîme : et ceux qui ont accepté et appliqué les théories maçonniques sont respectés et puissants.

Et maintenant, que Dieu vous inspire souvent de telles Encycliques, et vous accorde tant de vie pour en voir les effets.

A cette première réponse, le Grand-Orient d'Italie voulut en ajouter une seconde plus officielle et il adressa une lettre à toutes les puissances maçonniques du monde entier.

Voici la traduction française de ce curieux document. Nous la donnons telle qu'elle a paru (en respectant le style et l'orthographe), dans le numéro de mai 1884 de la *Rivista della Massoneria italiana*, p. 153.

On remarquera la faiblesse de cette réponse qui ne réfute rien et la phrase curieuse sur la « race sémitique innocente et laborieuse ».

GRAND-ORIENT D'ITALIE

A TOUTES LES GRANDES PUISSANCES
DE LA FAMILLE MAÇONNIQUE UNIVERSELLE
SALUT, PAIX, PROSPÉRITÉ

Illustres, excellents et vénérés Frères,

Si nous croyons qu'il est de notre devoir de vous adresser la parole, en vous signalant le document, que, avec le nom d'Encyclique, le pape Léon XIII a dirigé à tout le monde catholique; ce n'est pas certainement parce que nous réputons que dans tout ce long amas de phrases, plus ou moins élaborées, on trouve une seule assertion qui mérite d'être sérieusement réfutée et discutée.

Notre ancienne et glorieuse Institution est habituée à de semblables violentes diatribes de la part des Pontifes de l'Eglise de Rome, et c'était inutile que Léon XIII nous fît l'énumération de ces malheureuses Bulles et Encycliques qui invoquent contre la Maçonnerie, outre les châtiments de Dieu vengeur, le bras séculaire des princes, la torture et la corde du bourreau.

Et tout cela pourquoi? Parce que notre Institution humanitaire et vraiment moralisatrice et civile, a toujours combattu avec l'énergie de ses honnêtes sentiments, avec la force de la raison et celle de la science, les superstitions périlleuses et immorales qui ont fait retarder le chemin fatal de l'humanité dans la voie élevée du progrès.

Cependant, l'origine des haines plus fortes contre nous, c'est de nous voir propagateurs et soutiens sincères et convaincus des principes sacrés de tolérance, de fraternité et d'amour, que le divin Instituteur du christianisme a prêchés, que l'Evangile a consacrés et que l'Eglise de Rome a reniés, et dont elle aurait voulu suffoquer même la mémoire, si elle avait pu le faire.

A l'intolérance du clergé de Rome a dû paraître énorme que dans les temples de la libre Franc-Maçonnerie on admit tous les honnêtes qui honorent le grand idéal humain de la Divinité sous toutes les formes, dans tous les modes de la prière, par les œuvres charitables et saintes et même par la négation scientifique.

Cependant, nous avions cru que l'Eglise même de Rome, quoiqu'elle soit fière de son immobilité malgré la marche progressive des choses humaines, eût appris quelque chose des temps et des vicissitudes : et nous croyâmes encore qu'après l'Encyclique *Quanta cura*, émanée avec un si triste succès par Pie IX, Léon XIII, qui a pourtant la réputation de savant et de sage, n'aurait jamais fait suivre celle de l'*Humanum genus*, encore plus folle et plus inqualifiable par ses assertions gratuites et ses insinuations calomnieuses.



Vous connaissez déjà ce document, très chers et excellents Frères, et pourtant nous n'avons pas besoin de vous en signaler les passages plus fièrement adverses à notre Institution. A l'heure qu'il est, vous les aurez déjà jugés et stigmatisés par votre intelligente réprobation.

Qu'il soit permis à l'Eglise de Rome de se plaindre à volonté du pouvoir qui lui a été arraché; qu'il lui soit permis de récalcitrer même contre la Providence qui en a déterminé inexorablement la fin; qu'il lui soit permis de rêver sur son idéal de l'abaissement et de l'anéantissement de la dignité humaine, jusqu'à regretter les siècles barbares et à sanctifier en Joseph Labre l'exemple du cynisme et de l'abrutissement moral!

Tout cela est facilement compris, comme l'on comprend l'appel retardé et intempestif au bras séculaire des princes pour détruire la *Secte*, à laquelle on attribue tout le progrès de la civilisation humaine et on inflige même la responsabilité des aberrations qui, dans toute élaboration de principes et dans l'explication des plus justes réformes, peuvent toujours se glisser plus ou moins sensibles.

On pouvait s'attendre bien à tout cela de la part d'une Institution qui voit s'écrouler sous ses pieds le présent, et qui craint, certainement et justement, pour son avenir. Mais la Maçonnerie se sentant forte sous le bouclier de la conscience pure, individuelle et collective de ses adhérents, n'aurait pas à s'en occuper, laissant aux aveugles de nier la lumière, laissant aux hommes et aux institutions destinées à périr la liberté de leurs dernières haleines. Tolérants et bénévoles, comme toujours, nous nous serions contentés de sourire de compassion, de regarder et de poursuivre en avant notre chemin.

Mais lorsque nous voyons, dans un document destiné à la lecture et aux commentaires du monde civil, qu'on signale au soupçon, aux mépris et aux férocités des plus inintelligents une classe de citoyens, seulement parce qu'ils s'appellent *Maçons*, nous devons penser alors si ce n'est pas précisément le cas de légitime défense et si on ne doit se rappeler nécessairement que dans la seconde moitié de ce siècle, et il est quelques années, de cette même Rome, encore dominée par le pouvoir théocratique, partaient enrôlés et bénis les brigands qui ensanglantaient nos provinces méridionales.

Rappelez-vous, excellents et très chers Frères, combien de larmes et que de sang en d'autres pays! et précisément dans ces dernières années, nous avons constaté quelques insinuations imprudentes et peu chrétiennes contre la race sémitique innocente et laborieuse.

Et vous le pensez bien, une parole, même imprudente et folle, dite en si haut lieu, n'est jamais vaine; et que si on ne pourvoit à temps à la réparation nécessaire, nous pourrons, en vérité, nous reprocher notre indifférence et ce laisser-aller, qui serait vraiment légitime et sublime s'il ne pouvait devenir périlleux et fatal.



Illustres, excellents et vénérés Frères,

La Maçonnerie italienne, jeune d'années, mais ardente de foi et : courage, est votre avant-garde. A vous donc la parole d'ordre pour ous assigner la place de bataille et pour nous diriger, par des mou-:ments stratégiques, à la victoire qui ne peut manquer à qui com-at pour la vérité et pour la justice.

Agréez illustres et vénérés Frères, nos salutations fraternelles.

Donné au siège du Grand-Orient d'Italie, dans la vallée du Tybre l'Orient de Rome, le 21 mois de V.·. L.·. 000 884 et de l'E.·. V.·. le l avril 1884.

Le Grand Maître,

J. Petroni.

Le G.·. M.·. Adjoint,

A. Lemmi.

Le Grand Secrétaire,

L. Castellazzo.

A TRAVERS LES LIVRES

Vérités sur la Franc-Maçonnerie. — Le cléricalisme maçon nique. — La Franc-Maçonnerie, le juif de l'union judéo-maçon nique. — La Franc-Maçonnerie et la paix sociale.

Il nous arrive assez souvent que des personnes, désireuse de se renseigner sur les agissements de la Franc-Maçonnerie nous consultent sur les livres à lire. L'étude de la secte es fort complexe, nous devons l'avouer, et il importe avant tou de ne point s'y engager sans méthode. Le mieux est de com mencer par la lecture d'ouvrages clairement conçus, sobres d'expressions techniques, mais riches en aperçus généraux e instructifs. Voici deux petits volumes et deux brochures qu remplissent parfaitement, chacun dans son genre, les condi tions requises ; nous nous faisons donc un devoir de les signaler à l'attention des lecteurs.

I. *Vérités sur la Franc-Maçonnerie*, par le vicomte DE LA SALLE, chez Pierret, 37, rue Etienne-Marcel, 2 francs franco.

C'est une étude anatomique de l'état social de la France depuis plus de deux siècles. Le fin scalpel de l'auteur met à nu jusqu'en ses moindres fibres les muscles de notre vieux monde, surprend les progrès latents et mortifères du chancre maçonnique, couvé, préparé par l'agitation protestante. L'écrivain semble, en quelques pages, s'écarter parfois du sujet, mais il y revient bien vite avec des aperçus nouveaux et ses digressions ne fatiguent pas. Il en profite d'ailleurs habilement pour exposer avec justesse de bonnes et solides vérités. Si l'on ne peut pas affirmer d'une façon péremptoire que la Maçonnerie remonte aussi loin que l'auteur croit pouvoir l'affirmer, certains chapitres démontrent avec succès combien le terrain se trouvait avantageusement disposé pour l'avènement de la grande hérésie moderne.

Le vicomte de La Salle, qui a su consulter les bons auteurs, écrit simplement, sans prétentions; c'est peut-être à cause de cette rare qualité qu'il fait lire avec plaisir même ce que l'on sait déjà. Ses idées sur certains hommes, sur Voltaire notamment, sont pleines d'à-propos et dénotent un esprit aussi observateur que judicieux. En outre, l'ouvrage, quoique modeste dans ses proportions, a l'avantage d'être complet, puisqu'il embrasse même les événements récents, y compris les scandales du syndicat.

Le côté favorable de notre appréciation semble d'ailleurs bien partagé, car on nous communique deux colonnes de l'*Autorité* consacrées par Edouard Pesch à la publication que nous aimons à signaler.

II. *Le cléricalisme maçonnique*, par P. M. Lenervien, à la librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. p. : 1 franc.

Le titre peut sembler étrange, mais quand on a lu l'avant-propos de M. Lenervien, il apparait d'une exactitude rigoureuse. Qu'on en juge.

> Qu'est-ce que le cléricalisme, demandait d'abord le questionnaire que la *Revue* du 10 juin 1897 adressait à diverses notabilités de tous les partis? N'existe-il qu'un seul cléricalisme, le cléricalisme catholique, ou des cléricalismes spéciaux aux diverses confessions?..... Il n'y a donc pas dans l'histoire qu'un cléricalisme catholique. Il y a un cléricalisme juif, un cléricalisme musulman, un cléricalisme protestant.....
>
> J'admets que cléricalisme veuille dire ingérence du clergé dans le gouvernement ou dans l'administration du pays.....
>
> Mais il faut être aveugle pour ne pas voir qu'à notre époque ce sont les sectes, ennemies déclarées de la religion catholique, non l'Eglise, qui oppriment les consciences, qui mettent au service de leurs coteries, de leurs opinions, ou plutôt de leur scepticisme, de leurs haines personnelles, toutes les forces, toutes les ressources de l'Etat, qui, pour parler leur langage, pratiquent le cléricalisme.

Et au cours des réponses si instructives, si suggestives faites à la question de la Revue et que nous abrégeons ici, se trouve la classification des divers cléricalismes qui nous oppriment, spécialement : *cléricalisme scientifique*, avec Berthelot pour Dieu, Bourgeois pour porte-parole et Zola pour porte-par-



fums; *cléricalisme politique; cléricalisme protestant: cléricalisme franc-maçonnique.*

Nous avons le cléricalisme franc-maçonnique qui n'a pas ses seuls temples à la rue Cadet..... Ce n'est pas seulement au Conseil municipal de Paris ou à celui de La Mure que siègent les représentants de ce culte. Ils fréquentent volontiers la Chambre des députés. Le bureau présidentiel se transforme alors, avec M. Brisson, en une chaire d'où partiront désormais contre les erreurs de la pensée chrétienne les foudres, les anathèmes, les excommunications de la libre pensée.....

De tout temps et dans tous les cultes il y a eu des cléricaux, c'est-à-dire des sectaires qui ont voulu mettre l'autorité publique au service de leur foi pour opprimer ceux qui ne pensaient pas comme eux.

..... Les cléricaux de cette fin de siècle, ceux qui enveloppent de leurs tentacules le gouvernement de ce pays pour l'associer à leurs querelles et l'asservir à leurs passions, ce sont, si j'ose le dire, les honorables francs-maçons.....

Ces citations expliquent l'en-tête de l'ouvrage, elles mettent en relief la note qui y domine et l'idée maîtresse sur laquelle M. Lenervien bâtit une thèse nouvelle ou tout au moins rajeunie. L'originalité nécessaire en la circonstance s'y étale abondamment et les titres de certains chapitres sont des antithèses habiles. Il annonce, par exemple, l'*abstention politique de la Franc-Maçonnerie*, et il démontrera avec évidence que la Maçonnerie ne fait que de la politique et que *les politiciens sont à peu près les seuls à faire les frais des discours maçonniques.*

Il indiquera : *La Franc-Maçonnerie école de tolérance, de libéralisme et de dignité;* et, entre autre tolérance, il citera le Convent de 1893 « désireux de voir le Conseil de l'Ordre donner à toutes les LL.·. (Loges) de l'obédience une impulsion énergique..... pour organiser sur toute l'étendue du territoire de la République une agitation pacifique destinée à permettre enfin l'écrasement du cléricalisme....., la suppression pure et simple des Congrégations et le retour de leurs biens à la nation.....

La thèse de M. Lenervien est un réquisitoire documenté, nerveux, de belle allure, plein de droiture et de bon sens, dont la conclusion se condense en quelques mot d'une façon précise. Il faut que la Maçonnerie disparaisse parce que :

Son caractère principal est l'étroitesse;
Son but, la domination:
Sa méthode, un mélange d'hypocrisie et de violence; parce que l'*Etat, c'est elle.*

Parcourez ce livre, amis lecteurs, et vous me direz merci

III. *La Franc-Maçonnerie, le juif, l'Union judéo-maçonnique,* par le colonel de Vittré, imprimerie C. Renoux, 6, Grand'-rue, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). pr.: 0 fr. 75.

Tombant d'une plume militaire, il n'est pas étonnant que cette brochure soit une vraie charge à la baïonnette. Pas de temps perdu, pas de mots inutiles, c'est une suite de coups portés avec entrain et qui se traduisent par des citations habilement choisies, dures, pénétrantes et qui n'autorisent pas la riposte. Le colonel de Vittré attaque la place maçonnique sur trois points différents parce qu'elle est une association qui professe :

1° En *religion*, un antichristianisme radical;

2° En *politique*, la démocratie la plus avancée;

3° En *matière sociale*, une solidarité trompeuse qui n'est autre chose que le socialisme.

Les documents apportés par l'auteur font ressortir victorieusement la triple tendance de la secte :

La Franc-Maçonnerie est une société *politique; sa* politique, elle veut l'*imposer.*

Cette politique prépare la *Révolution sociale.*

IV. *La Franc-Maçonnerie et la paix sociale*, M. Paul Nourrisson, bureaux du Comité catholique, 35, rue de Grenelle, Paris. p.: 0 fr. 10.

Je ne crains pas de dire que cette petite brochure est le *vade mecum* de l'antimaçon. En quelques chapitres, l'auteur fait défiler les éléments qui composent la Maçonnerie, les caractères qui la distinguent, l'œuvre qu'elle poursuit, les résultats qu'elle a déjà conquis, et, pour terminer, dans le domaine de la pratique, il indique les moyens de combattre la secte. La richesse des pensées et des documents fait de ce minuscule traité un travail de premier ordre, et si l'on a pu



dire que : « souvent un bon sonnet vaut tout un long poème », sans avoir l'autorité d'un Boileau, mais quelque peu expert dans la question qui nous occupe, nous pouvons affirmer hardiment que la brochure de M. Paul Nourrisson peut marcher de front avec de gros volumes.

ATHANASE ANTIME.

LA FRANCE CHRÉTIENNE

REVUE BIMENSUELLE

DOUZIÈME ANNÉE — NOUVELLE SÉRIE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE

Administration et Rédaction : 15, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Sommaire du numéro du 15 mai 1898.

Les FF.·. députés. — Comment devient-on franc-maçon ? Que fait le franc-maçon dans les Loges? — Echos maçonniques. — Lucifé-rianisme et satanisme dans la Franc-Maçonnerie anglaise. — Dictionnaire encyclopédique de la Maçonnerie universelle : *Absence*, *Abstention*.

Sommaire du numéro du 1er juin 1898.

Les FF.·. députés. — Jeanne d'Arc et le F.·. juif Naquet. — Entre FF.·. et protestants. — Le F.·. Félix Faure et Gladstone. — Le F.·. Roche et ses électeurs. — Sur la tombe du F.·. La Fayette. — La F.·. M.·. communarde. — Echos maçonniques. — Lucifé-rianisme et satanisme dans la Franc-Maçonnerie anglaise. — Dictionnaire encyclopédique de la F.·. M.·. : *Absolu*.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

EN VENTE A LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
La Persécution depuis quinze ans, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Le Complot franc-maçonnique dévoilé, par Un Patriote. Prix : 0 fr. 15.
Les Francs-maçons, par Michel le Rocharet. Prix : 0 fr. 40; port, 0 fr. 15

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15e ANNÉE. — Octobre 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 56

SOMMAIRE DU N° 56 — OCTOBRE 1898



PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

1898



Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Par

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Mais de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*





LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 56 — OCTOBRE 1898

RECHERCHES

SUR LES PUBLICATIONS RELATIVES A LA F.·. M.·.

DEPUIS 1885

M. PAUL ROSEN ET SON ŒUVRE

Au Congrès national catholique du mois de décembre dernier, dans la section consacrée à la lutte contre la Franc-Maçonnerie, il a été reconnu qu'il était indispensable de procéder à une critique sévère de tous les ouvrages publiés depuis 1885 contre la Franc-Maçonnerie. Nous avons promis de continuer le travail déjà commencé sur ce point, et la *Franc-Maçonnerie démasquée* a publié un certain nombre d'études à ce sujet (voir les numéros de juillet, août, septembre 1897, janvier, mai 1898).



Aujourd'hui nous avons le devoir d'étudier, sans parti pris et documents en mains, un auteur fort discuté sans doute parmi les antimaçons, mais dont les ouvrages font encore autorité pour beaucoup de catholiques.

Il semble en effet à de judicieux esprits que M. Paul Rosen, ancien franc-maçon de haut grade, était mieux qualifié que personne pour révéler les secrets de la secte; de plus, les deux volumes parus sous son nom sont tout remplis de citations de livres maçonniques authentiques, et contiennent de nombreuses et minutieuses références bibliographiques. Dans ces conditions, l'auteur et les ouvrages paraissent donner de sérieuses garanties.

Nous allons démontrer, croyons-nous, qu'il n'en est rien, et que désormais aucun écrivain ne pourra s'appuyer sur l'autorité de M. Paul Rosen, ni emprunter quoi que ce soit à ses livres.

Pour procéder méthodiquement, nous étudierons en M. Paul Rosen le franc-maçon d'autrefois, le converti d'aujourd'hui, le fournisseur de documents et l'auteur.

I. — M. Paul Rosen, franc-maçon.

M. Paul Rosen a été franc-maçon. Voilà sans doute une constatation qui peut sembler inutile. Il a même été franc-maçon très haut gradé, et non pas, comme Léo Taxil, simple apprenti. Voilà qui est généralement admis.

M. Paul Rosen a fait à cet égard les déclarations les plus catégoriques, et nous devons les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Le volume **Satan et Cie**, publié en 1888, porte comme sous-titre: Association universelle pour la destruction de l'ordre social : révélations complètes et définitives de tous les secrets de la Franc-Maçonnerie par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, Paul Rosen. Le volume l'**Ennemie sociale**, paru en 1890, porte également : par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33e et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, Paul Rosen.

Voilà pour la Maçonnerie officielle; mais, chose curieuse, ce même Paul Rosen, qui n'a cessé de déclarer que les catholiques étaient trompés par Bataille, Taxil, etc., qui l'écrivait,





nous a appris M. Papus, dans la Gazette du High-Life (numéro du 22 avril 1894), et qui s'en vantait encore dans une lettre au *Peuple français* (4 mai 1897), disant : « Dès l'apparition de ces *Mémoires* (de Diana Vaughan), je n'ai cessé d'avertir les catholiques de la fourberie de Léo Taxil, que j'aurais percée à jour, s'ils m'avaient écouté », ce même Paul Rosen s'est proclamé lui-même *palladiste*.

Voici sur ce point un témoignage irrécusable. Dans les *Mémoires d'une ex-palladiste* (n° 22), avait paru la déclaration suivante de M. van Term :

Je soussigné, déclare savoir d'une manière absolument certaine que M. Paul Rosen a visité, en mai 1895, la ville de Maëstricht. Du reste, il visita la Hollande, à peu près à chaque printemps, dans la dernière demi-douzaine d'années. En 1895, dans un voyage à Maëstricht, il eut un entretien avec un ecclésiastique, auquel s'en joignit bientôt un second. M. Rosen, lorsque le premier de ces ecclésiastiques lui demanda : *Est-ce que vous êtes Moïse Lid Nazareth ?* répondit en tirant sa barbe : *Oui, c'était mon nom, mais avant ma conversion.*

M. Rosen se souviendra bien de cette entrevue. On y parla aussi du meurtre rituel. C'était un vendredi.

S'il veut nier, la justice hollandaise est là ; il peut la saisir d'une plainte. — Jac. P. van Term. — Plantageney 67, à Rotterdam.

Or, le nom de Moïse Lid Nazareth était celui sous lequel les auteurs du *Diable au XIXe siècle* et les *Mémoires* déclaraient M. Paul Rosen qualifié comme palladiste. On pouvait faire une objection, après les déclarations de Léo Taxil. Peut-être la lettre de M. van Term était-elle apocryphe. M. de la Rive voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à M. van Term, et voici la réponse qu'il en reçut et qu'il a publiée dans la *France chrétienne* (31 mai 1897).

Rotterdam, le 11 mai 1897.

Monsieur, en réponse à votre honorée du 9 de ce mois, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

Oui, les *Mémoires* ont à peu près exactement reproduit le témoignage que je leur avais adressé sur le compte de Paul Rosen, c'est-à-dire qu'on a ajouté dans les dernières lignes le mot « mais ». J'avais donné la réponse de M. Rosen ainsi : « Oui, c'était mon nom avant ma conversion ». Pour le reste, le texte est exact. Paul Rosen a *avoué* avoir été palladiste et avoir porté *alors* le nom « Moïse Lid Nazareth ». Il a raconté plusieurs scènes palladistes à d'autres



Jésuites, déclarant en avoir été témoin..... Agréez....., votre serviteur *in Christo,* van Term.

Voilà déjà, on nous l'avouera, une chose singulière et bien faite pour nous mettre en défiance. D'un côté, le palladisme n'existe pas, déclare M. Rosen ; de l'autre, il a été palladiste et a porté le nom de Moïse Lid Nazareth.

Admettons, pour l'instant, que M. Paul Rosen se soit vanté en cette occurrence en voulant se donner une qualité qu'il n'avait pas et paraître plus instruit, plus initié qu'il ne l'est réellement.

Revenons donc à la Maçonnerie ordinaire.

Là, du moins, M. Paul Rosen a-t-il donné la preuve de sa haute initiation, de son arrivée aux grades supérieurs? Nous ne savons rien de semblable. Nulle part, à notre connaissance, M. Paul Rosen, ni dans ses livres, ni dans ses lettres aux journaux, n'a établi avec preuves et diplômes à l'appui qu'il ait été vraiment ce qu'il se proclame : Souverain Grand Inspecteur Général du 33e degré. La chose n'aurait cependant pas été superflue.

On demandait toujours l'acte de naissance, la date et le lieu de naissance de Diana Vaughan. Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que M. Paul Rosen n'a montré à aucun de ceux qui ont eu affaire à lui son acte de naissance. Pourquoi ce mystère?

Par contre, si M. Paul Rosen n'a pas donné la preuve de son affiliation à la Franc-Maçonnerie, on en a publié une assez curieuse. C'est une *planche* du chapitre écossais numéro 236 : *Le phare des hospitaliers de Saint-Ouen* en date du 2 février 1886, qui porte deux fois le nom de M. Rosen, d'abord parmi les officiers du Chapitre : **Rosen M.·. des C.·.** (maître des cérémonies), et ensuite dans la liste des membres actifs : **Rosen**, 9, rue Chape. Cette planche a été donnée en entier dans la *France chrétienne* (31 mai 1897).

Mais ce que M. Rosen passe volontiers sous silence, ce que personne n'a dit jusqu'ici, et ce que nous voulons faire connaître publiquement, ce sont ses aventures maçonniques. M. Paul Rosen, en effet, a été **mis à la porte de la Maçonnerie écossaise, parce qu'il avait été refusé auparavant par une Loge du Grand-Orient.**

Voici nos preuves :

On lit dans le *Memorandum du Suprême Conseil du Rite Ecossais ancien et accepté*, n° 90, 1er trimestre 1886, p. 6 :

A la suite d'une communication faite par les garants d'amitié du G.·.-Or.·. de France, et après l'enquête à laquelle elle a donné lieu de la part de la Commission hebdomaire,

Le Sup.·. Cons.·. rend le décret suivant :

DECRET. — Le Sup.·. Cons.·. de France,

Sur l'avis de sa Commission hebdomadaire, en sa séance du 15 janvier dernier,

Considérant que l'affiliation du F.·. **Rosen** à la R.·. L.·. n° 135 les *Hospitaliers de Saint-Ouen* a été faite d'une façon irrégulière et en contradiction avec les articles 47, 330 et 340 des Règl.·. gén.·. qui ont été méconnus ;

Que, par suite, l'admission du F.·. **Rosen** dans le Souv.·. Chap.·. n° 236, le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*, est également irrégulière et faite en violation de l'article 220 des Règl.·. gén.·. ;

Considérant, en outre, que le F.·. **Rosen** avait déjà été refusé par un Atel.·. du Gr.·.-Or.·. de France ;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'affiliation du F.·. **Rosen** à la R.·. L.·. n° 135 et son admission au Souv.·. Chap.·. n° 236 sont déclarées nulles et non avenues.

ART. 2. — Le Gr.·. Secrét.·. gén.·. est chargé de notifier le présent décret à la R.·. L.·. n° 135 les *Hospitaliers de Saint-Ouen* et au Souv.·. Chap.·. n° 236 le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*.

Voilà bien une exécution en règle. On a pu remarquer cependant que la *planche* que nous citions tout à l'heure est justement du 2 février 1886, alors que ce décret fut rendu en la séance du 27 janvier. C'est que l'exécuté avait de chauds amis parmi ses Frères, et nous trouvons la trace de leurs réclamations.

A la séance du Suprême Conseil du 26 mai, nous lisons :

Supplique de la R.·. L.·. n° 135 les *Hospitaliers de Saint-Ouen* au sujet du décret rendu par le Sup.·. Cons.·. dans l'affaire de l'affiliation Rosen.

Il sera répondu ultérieurement à cet Atel.·. (*Memorandum* du n° 91, p. 8).

En même temps, une décision désagréable pour la Loge



dut être prise, sans que le *Memorandum* en ait gardé trace, car, dans la séance du 23 juin, nous voyons :

« Lecture de deux pl.·. émanant de la R.·. L.·. n° 135, les *Hospitaliers de Saint-Ouen*, pl.·. relatives à l'affaire de l'affiliation Rosen. Il sera répondu par le Gr.·. Secr.·. gén.·., qu'en présence des explications données, le Sup.·. Cons.·. consent à annuler la décision prise dans sa tenue du 26 mai dernier, mais que l'impossibilité est maintenue par la R.·. L.·. n° 135, *les Hospitaliers de Saint-Ouen*, de procéder à l'affiliation du F.·. Rosen. (*Memorandum*, n° 91, p. 31.)

On était tenace dans cette Loge, mais le Suprême Conseil ne l'est pas moins, et la question est définitivement close par cette note de la séance du 24 juillet :

Pl.·. de la R.·. L.·. n° 135, *les Hospitaliers de Saint-Ouen*. Le Sup.·. Cons.·. s'en réfère au décret rendu le 27 janvier 1886, et rappelle à l'exécution rigoureuse des règl.·. gén.·. (*Memorandum*, n° 92, p. 3.)

M. Paul Rosen n'appartient donc pas au Suprême Conseil; pas plus au Grand-Orient. Qu'est-il donc comme maçon? et que devient son titre ronflant d'Illustre Souverain Grand Inspecteur général du 33e degré? Le Suprême Conseil l'appelle F.·. Rosen tout court, et lui refuse l'affiliation, non seulement à un Chapitre de Rose-Croix, mais même à une modeste Loge de Maîtres.

Nous apprenons en même temps qu'il a été refusé par un atelier du Grand-Orient. Pourquoi?

Ici le mystère est plus difficile à percer. Il n'y a guère que des on-dit. M. Paul Rosen aurait eu en mains un diplôme de la Loge *Le Temple des familles*, sans qu'on sût s'il en était vraiment le titulaire, et son séjour à Constantinople n'aurait pas été étranger au refus d'admission qu'il aurait essuyé de la part du Grand-Orient.

Voilà en tout cas, un singulier maçon, et dont l'autorité laisse fort à désirer.

Voyons si le converti est plus digne de créance.

II. — M. Paul Rosen converti.

M. Paul Rosen, juif d'origine — il ne s'en cache pas, — s'est, prétend-il, converti au catholicisme et a été baptisé.

A quand remonte cette conversion et ce baptême? Nul ne le

sait. Des personnes éminemment respectables déclarent que M. Rosen s'est présenté à elles, il y a une vingtaine d'années, comme Polonais et déjà catholique. Quant à avoir montré un acte de baptême à l'appui de son affirmation, nous croyons que M. Rosen ne l'a jamais fait. Il a cependant été sommé de présenter cette pièce par M. de la Rive dans l'article de la *France chrétienne* que nous avons déjà cité, mais il n'a pas répondu à cette mise en demeure.

Voilà donc M. Rosen dans le cas tant reproché à Diana Vaughan : ni acte de naissance, ni acte de baptême.

M. Paul Rosen n'est cependant pas un mythe, et puisqu'il nous faut un document écrit, indiquant une date certaine de sa conversion et de sa lutte contre la Franc-Maçonnerie, nous avons le traité passé entre M. le chanoine Brettes et lui, traité en date du 14 janvier **1882**. Ce traité nous est livré dans « l'attendu » d'un jugement du 9 août 1889, rendu par la première Chambre du Tribunal civil de la Seine, dans l'affaire Letouzé et Ané.

Attendu qu'il est intervenu, le 14 janvier 1882, entre Paul Rosen et l'abbé Brettes, un acte sous signatures privées qui sera enregistré, et aux termes duquel Rosen vendait à l'abbé Brettes une bibliothèque maçonnique de 600 volumes, moyennant le prix de 5 500 francs; que, par le même acte, Rosen s'engageait à prêter son concours actif pour tous renseignements et secrets nécessaires, et ainsi à rendre aussi complet que possible l'ouvrage que l'abbé Brettes s'engageait à faire contre la Franc-Maçonnerie, ouvrage dont les frais et bénéfices devaient être partagés par moitié entre Rosen et l'abbé Brettes.

En **1882**, M. Rosen a donc rompu avec les Loges; s'il ne l'a pas été plus tôt, il est du moins maintenant tout à fait converti. On va en juger par les citations suivantes :

En 1884, la *Chaîne d'union*, dans son numéro de février, p. 75, publiait la note suivante :

Notre F.·. Rosen, qui nous sait amateur de vieux et bons livres, a bien voulu nous offrir : les *Crimes des empereurs d'Allemagne, depuis Lothaire Ier jusqu'à Léopold II*, avec 5 gravures, édition de 1795.

Cette même année 1884, le *Bulletin maçonnique de la Grande Loge symbolique* publiait les comptes rendus suivants de diverses tenues de la Grande Loge :



Séance du 10 mars. — Le F.·. Paul Rosen a proposé à la Commission exécutive une collection importante de documents maç.·. susceptibles de constituer la base d'une bibliothèque maç.·. de la Grande Loge. Les FF.·. Vinson et Taillebois demandent la prise en considération; les FF.·. Dreyfus et Blois proposent le renvoi à la Commission des finances qui est adopté (avril 1884, p. 2). — Séance du 21 avril. Le F.·. Vinson donne quelques explications au sujet de la bibliothèque Maç.·. offerte par le F.·. Rosen; il a reconnu que cette bibliothèque contenait un grand nombre d'ouvrages intéressants sur la maç.·. Il en propose l'achat. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs FF.·., il est décidé que l'examen de la question sera remis à la Com.·. des fin.·. et que le F.·. Vinson sera spécialement adjoint à cette Comm.·. Le F.·. Dreyfus, président de la Comm.·. des fin.·., absent, sera informé de cette décision, afin qu'il soit statué au plus tôt (juin 1884, p. 67). — Séance du 9 juin. Le F.·. Sarcia donne un rapport verbal de la Commission des finances sur le projet d'achat d'une bibliothèque; la Chambre des députés vote contre (juin 1884, p. 100).

On aura sans doute trouvé trop élevées les prétentions du F.·. Rosen au sujet du payement. Mais quel singulier converti!

En 1886, nous l'avons vu tout à l'heure, le F.·. Paul Rosen est affilié à la Loge *les Hospitaliers de Saint-Ouen* et au Chapitre le *Phare des Hospitaliers de Saint-Ouen*, et nous avons assisté aux démarches réitérées de ses FF.·. pour le garder au milieu d'eux.

En 1887, du 8 janvier au 30 avril, le journal le *Franc-maçon*, paraissant à Lyon, publia l'annonce suivante :

Avis aux maçons. — A vendre, en tout ou par parties, 450 ouvrages, environ 500 volumes, par les auteurs maçonniques les plus célèbres des XVIIIe et XIXe siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue.

La même année, la *Chaîne d'Union* publiait, dans son numéro de novembre (p. 463 à 467), une longue lettre de M. Rosen à propos des *Sœurs maçonnes* de Léo Taxil. Cette lettre, qui commençait ainsi :

T.·. C.·. F.·. Hubert,

et qui contenait, entr'autres choses, ces lignes :

Léo Taxil..... a tout simplement fait traduire en latin de cuisine les pages 206 à 213 du premier volume de l'ouvrage « Maçonnerie pratique » paru en 1885-1886, au sujet duquel le F.·. Albert Pike nous



a adressé une magnifique série de remarquables correspondances parues dans les numéros de juillet à novembre 1886 de la *Chaîne d'Union*,

se terminait très maçonniquement par ces mots :

Recevez, T.·. C.·. F.·. Hubert, mes salutations fr.·. et empressées,

PAUL ROSEN.

On verra tout à l'heure la raison de cette citation.

Depuis cette époque, M. Rosen n'a pas cessé ses rapports avec les francs-maçons, et cela *même après la publication* de ses deux ouvrages.

C'est ainsi qu'en 1890 le F.·. John Yarker lui envoyait son volume *Criticisms of Eminent Masons*, etc. (voir *France chrétienne*, 31 mai 1897, p. 240). C'est ainsi qu'il correspondait, en 1893, avec le F.·. Ulysse Bacci, secrétaire du Grand-Orient d'Italie. C'est ainsi qu'il inspirait en 1895, nous en avons les *preuves morales*, deux articles de la *Revue maçonnique* signés X. de Monthénin. Enfin, cette année même 1898, la *Revue maçonnique* d'abord (janvier), puis l'*Initiation* (avril-mai), publiaient, la première en simple encartage, la seconde sur sa couverture, le catalogue de la bibliothèque maçonnique qu'offrait de vendre M. Paul Rosen.

De tout cela nous pouvons conclure que si M. Paul Rosen n'a pas été le maçon de haut grade qu'il prétend, il n'est pas non plus un converti sincère.

C'est à la lumière de cette constatation, qu'après avoir étudié l'homme, nous allons examiner son œuvre.

III. — M. Paul Rosen, fournisseur de documents.

Avant d'être auteur, M. Rosen a d'abord été fournisseur de documents maçonniques. Nous employons ce terme au lieu de collaborateur, on va voir pourquoi.

M. Rosen, nous l'avons constaté, a eu souvent une bibliothèque maçonnique à vendre, et, de fait, il en a vendu plusieurs ; nous connaissons pertinemment quelques-unes des personnes qui en ont acheté. M. Rosen, soit en parcourant les étalages des bouquinistes, soit en s'abouchant avec des francs maçons plus amis de l'argent que du secret, a pu se procurer bien des



ouvrages; il les revend, les écrivains en tirent parti. En cela, rien que de très naturel et de très légitime. Les ouvrages sont authentiques, les auteurs en font des citations exactes: tout est pour le mieux. Ainsi ont fait, pour ne citer que ceux-là: M. le chanoine Brettes, M. Georges Bois, M. de la Rive. Tous trois ont eu à leur disposition des ouvrages maçonniques procurés par M. Rosen, et en ont tiré parti.

Mais on conçoit, après ce que nous avons dit plus haut, que là doit s'arrêter, sous peine d'être fortement suspect, le rôle de M. Rosen comme fournisseur de documents.

Si M. Rosen fournit à un auteur un document soi-disant secret, manuscrit, n'ayant d'authenticité et d'autorité que celles que lui donnerait la qualité de haut maçon et de converti sincère du fournisseur, halte-là! Or, cela a été le cas de deux des auteurs que nous venons de citer.

M. le chanoine Brettes, en publiant l'ouvrage auquel le jugement que nous avons relaté fait allusion : **Cours de maçonnerie pratique,** *enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie (rite écossais ancien et accepté) par le très puissant Souverain Grand Commandeur d'un des Suprêmes Conseils confédérés à Lausanne 1875, édition sacrée s'adressant exclusivement aux maçons réguliers, publiée par un profane* (1885), a cru M. Rosen « un des plus doctes écrivains de la secte » (T. Ier, p. 7); il lui a laissé dire « trente ans de labeurs maçonniques non interrompus pendant lesquels nous avons pris part et présidé les travaux d'ateliers de tous les grades en Amérique, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en France, en Hollande et en Italie, nous ont permis de réunir les précieux matériaux maçonniques que nous offrons assemblés ici. » (T. Ier, p. 4.) Plus loin, il déclare authentique le rituel du 33e degré, qu'il publie en s'appuyant sur ceci : « l'autorité personnelle et la compétence de l'auteur mettent ses affirmations au-dessus de toute controverse, et ces affirmations *sont écrites entièrement de la main de l'auteur lui-même* » (T. II. p. 2), et enfin il a été jusqu'à croire M. Rosen affirmant qu'il avait pris part au Convent de Lausanne en 1875: « donnons le texte *in extenso* du compte rendu officiel du grand Convent de Lausanne, dont l'auteur des révélations qu'on vient de lire partageait les travaux » (T. II, p. 235).

Dans ces conditions, nous devons *a priori* suspecter tout

ce **rituel** du 33e degré écrit par M. Rosen, et qui comprend la première partie du second volume (de la page 5 à la page 235) et la soi-disant communication du pouvoir dirigeant de l'Ecossisme en octobre 1885, la fameuse *D.·. M.·. J.·. quand même* (p. 416 à 418), dont la *Franc-Maçonnerie démasquée* s'est déjà occupée longuement.

De même, M. Georges Bois, dans son ouvrage, fort bien fait d'ailleurs, **Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France**, *dossier politique et rituels réformés* (1892), a cru à l'autorité et à la sincérité de M. Rosen, et s'est appuyé sur elles pour publier deux documents qu'on ne pourra désormais citer : une partie de ce même rituel de 33e degré (de la page 376 à 387) et une instruction qui aurait été donnée au général Garibaldi, lors de son initiation maçonnique par le grand maître Anghéra en 1860, et qui aurait été *relevée par M. Rosen lui-même* sur le propre cahier rituel dont se servit Anghéra (de la page 389 à la page 400).

Voilà donc trois documents que désormais les écrivains catholiques devront s'abstenir de citer ; nous les rappelons encore, et voudrions pouvoir être lus par tous :

Le rituel du 33e degré,
Le D.·. M.·. S.·. quand même,
L'instruction à Garibaldi.

On va voir, par l'examen des livres publiés sous le nom de M. Paul Rosen, le cas qu'il faut faire des citations d'ouvrages maçonniques dont ils sont remplis.

IV. — M. Paul Rosen, auteur.

Le premier ouvrage paru sous le nom de M. Paul Rosen avait pour titre, nous l'avons dit, **Satan et Cie**.

De ce livre nous parlerons peu, car il ne contient de vraiment neuf que 70 pages environ sur 408, et quelques planches. *Tout le reste* est purement et simplement la reproduction du **Cours de Maçonnerie pratique**, à tel point qu'il y eut procès pour plagiat, et que le pauvre M. Rosen fut condamné, pour s'être copié lui-même, par le jugement du 9 août 1889 dont nous avons cité un passage.

Relevons cependant, pour donner une idée du crédit à



accorder à cet ouvrage, quelques-unes des contradictions les plus choquantes :

On lit (p. 25) que le médecin Dalcho ayant guéri Stephen Morin, reçut de lui en reconnaissance le titre d'empereur, et, p. 82, on voit que ce même Dalcho fut initié en réalité par Franken.

On nous présente (p. 16) Ramsay comme « créateur des grades maçonniques aux trois premiers degrés », et ailleurs (p. 93, 94, 96), on nous dit, ce qui, d'ailleurs, est conforme au texte de l'*Orthodoxie maçonnique* de Ragon, que ces mêmes grades d'Apprenti, Compagnon et Maître furent tous trois composés en 1646, 1648, 1649, par Elie Ashmole.

Puis, c'est l'histoire des Templiers qui, à la page 73, sont initiés au gnosticisme primitif par les « sofis (savants) de la Perse », et qui, à la page 84, sont initiés au même gnosticisme par « Théoclet, chef d'une secte de chrétiens-joannites ».

Ailleurs (p. 95), la colonne J. est blanche et représente le principe créateur, puis, quelques pages plus loin (p. 116), cette même colonne J devient noire et symbolise le principe passif.

Plus loin, on nous dit (p. 242) que le Convent de Lausanne de septembre 1875 a été constitué par la réunion de *vingt-deux* Suprêmes Conseils du rite Ecossais, alors que le compte rendu dudit Convent ne nous parle que de *huit* Suprêmes Conseils représentés à Lausanne. (*Cours de Maçonn. pratique*, II, p. 288-290.)

Enfin, M. Rosen nous donne (p. 330-332) une liste de *quarante-trois* degrés maçonniques conférés, le 22 septembre 1762, à Stephen Morin qui doit les répandre en Amérique, et, p. 334 *bis*, cette même liste ne comprend plus que *vingt-cinq* degrés.....

Satan et Cie ne pouvant plus être vendu après le jugement du tribunal, M. Paul Rosen ne voulut pas que son nom cessât de paraître sur la couverture d'un ouvrage, et il publia en 1890 l'**Ennemie Sociale.**

Dans ce livre, M. Rosen publie sur deux colonnes l'instruction donnée au général Garibaldi et celle donnée au prince de Galles. Il prétend avoir pris copie de la première, sur l'exemplaire même que le Grand-Maître Anghera lut à cette occasion, et de la seconde sur le manuscrit unique qui



existe dans les archives du Suprême Conseil d'Angleterre. On sait désormais la croyance que méritent de telles affirmations.

Mais ce qui, pour nous, achève de rendre impossible une citation quelconque des ouvrages de M. Rosen, c'est la manière dont il fait lui-même ses citations. Dans ce dernier ouvrage, en effet, il les a multipliées, et avec un luxe d'indications qui semble une garantie de sincérité. Or, il n'en est rien.

Nous avons voulu vérifier, parmi ces citations, celles particulièrement nombreuses qui constituent comme le tissu du chapitre : *L'Exploitation de la Franc-Maçonnerie en France* (de la page 90 à la page 147), et voici ce que nous avons constaté : **le plus grand nombre de ces citations faites entre guillemets ne sont aucunement textuelles**, elles sont généralement conformes au sens, mais modifient le texte et parfois le dénaturent. Nous allons en donner des exemples.

Disons d'abord que, chose bizarre, M. Paul Rosen ne cite pas sous leur nom si connu la *Chaine d'Union* et le *Bulletin du Grand-Orient*, mais appelle la première : journal de la Maçonnerie universelle, et le second : journal officiel de la Maçonnerie française. Pourquoi? Nous l'ignorons.

Parmi les citations faites de la *Chaine d'Union*, celles des pages 91, 92, 98, 99, 105, 107, 117, 123, 125, 132, 138, 141 sont inexactes comme texte, soit par des additions, soit par des changements ou omissions de mots, soit par un bouleversement des phrases. Les indications des références sont inexactes aux pages 96 et 136.

Voici un exemple de la manière dont les textes se trans forment sous la plume de M. Rosen :

TEXTE ROSEN	TEXTE « CHAINE D'UNION »
Le F.·. Tiersot a déclaré, en mars 1875, dans la Loge la *Parfaite Egalité* de Paris, que :	
« L'instruction doit être laïque et non cléricale. L'esprit clérical est antidémocratique, antinational, antisocial, antiscientifique, antihumain et antimoral.	L'instruction doit être laïque et non cléricale. L'esprit clérical est antidémocratique, antinational, antisocial et antiscientifique.
» Il est antidémocratique, parce que, pour lui, la Société se com-	Pour lui, la société se compose de deux classes, ceux qui commandent et ceux qui obéissent,

pose de deux classes, ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

« Il est antinational, car, pour lui, l'autorité vient d'une puissance étrangère à l'homme, et la vérité ne peut être vérité que sur le mot d'ordre de Rome.

» Il est antisocial, car il enseigne des peines perpétuelles, qui sont le contraire de l'idée de justice, pivot de toute société.

» Il est antiscientifique, parce qu'il s'oppose, en vertu de son origine et de sa doctrine, à tout progrès du savoir de l'homme.

» Il est antihumain et antimoral par ses préférences pour le célibat, qui perturbe les natures en les isolant des conditions sociales, qui sont la garantie sanitaire des esprits et des corps. » (p. 122.)

voilà en quoi il est opposé à la démocratie. Avec le cléricalisme, l'autorité vient d'une puissance étrangère à l'homme; la vérité par voie de transmission est le privilège de certains individus, et ceux-ci vont prendre en toutes choses leur mot d'ordre à Rome. Voilà en quoi le cléricalisme est antinational. Il est antiscientifique, car son antique conception de la formation du monde est en contradiction absolue avec les données de la science et les recherches de l'esprit humain éclairé. Le savoir de l'homme ne pourra pas faire un pas sans que le cléricalisme, obligé à cela par son origine et sa doctrine, ne s'oppose à ses progrès. Le cléricalisme est antisocial. Les peines perpétuelles qui sont dans sa foi sont précisément le contraire de l'idée de justice, pivot indispensable de toute société qui veut vivre, durer et prospérer.

Le cléricalisme est même antihumain; il est fatalement antimoral par ses préférences pour le célibat qui perturbe certaines natures en les isolant des conditions sociales qui sont la garantie sanitaire des esprits et des corps. (1875, p. 394.)

Singulière manière de citer littéralement, mais nous trouverons plus fort encore!

Signalons aussi les citations du *Memorandum du Suprême Conseil*, p. 94, du *Congrès universel de la Franc-Maçonnerie en 1889*, p. 119, des *Comptes rendus des travaux de la Maçonnerie du Nord*, p. 140 et 144, qui sont aussi mutilées et bouleversées. De plus, les indications des pages 119 et 120 contiennent des erreurs de références, les textes cités étant aux pages 145 et 137, et non aux pages 45 et 37.

Les citations du *Bulletin maçonnique* ne sont pas mieux faites, les indications de références données aux pages 116, 123, 129, 132, 136 et 144, sont fausses. Les textes des pages 91, 123, 126, 142, sont cités inexactement et arrangés, comme celui dont nous venons de donner un exemple.

Enfin, M. Rosen ne respecte pas davantage le *Bulletin du Grand-Orient*. Voici quelques spécimens de sa manière d'accommoder les textes :

TEXTE ROSEN	TEXTE DU BULLETIN DU G.·.-O.·.
Le but de la Franc-Maçonnerie, vous le connaissez tous, mes Frères. Mais pour que la *liberté règne* parmi nous, il faut nous inspirer d'un *sentiment d'obéissance* au chef choisi parmi nous.	Nous sommes tous des frères ici, mais il faut, pour que la liberté règne parmi nous, que l'on suive les impulsions de quelqu'un.
Cherchons donc une ligne, que vous trouverez, j'en suis certain, et qui nous conduira au but que nous poursuivons. (p. 93.)	Cherchons donc une ligne, que vous trouverez, j'en suis certain, et qui nous conduise au but que nous poursuivons. (1884, p. 579.)
S'il est nécessaire de faire connaître au public français les grands principes au nom desquels nous agissons, il faut conserver caché, bien entendu, ce qui doit rester dans nos temples au point de vue de la concentration de nos forces. (p. 94.)	Il est nécessaire de dire partout ce que nous voulons, ce que nous désirons, et c'est ainsi que nous répondrons à toutes les accusations des évêques et du Pape; nous ferons connaître au public français, en conservant, bien entendu, ce qui doit rester dans nos tenues, dans nos temples, au point de vue de la concentration de nos forces; nous ferons connaître, dis-je, quels sont les grands principes qui nous dominent, quels sont les grands principes au nom desquels nous agissons. (1886, p. 550.)
Il faut que nous nous imprégnions bien de ce principe, qu'en Maçonnerie il ne nous faut que des hommes d'action, des hommes résolus à tout. Pourquoi *résolus à tout?* (p. 105.)	Je crois qu'il faut que nous nous imprégnions bien de ce principe; il ne faut que des hommes d'action, des hommes résolus pour créer quelque chose de durable. (1887, p. 629.)



Voilà, certes, de la mauvaise foi évidente! faire dire : *résolus à tout*, quand il y a simplement *résolus*, et avoir encore l'audace d'ajouter : « Pourquoi résolus à tout? »

Nous croyons devoir arrêter là nos citations : après cette dernière, la cause paraîtra entendue à tout lecteur impartial. Ne craignons pas, cependant, de signaler *ad abundantiam juris* que les citations du *Bulletin du Gr.·.-Or.·.*, faites aux pages 91, 93, 94, 104, 105, 107, 108, 109, 130, 139, sont également modifiées, transformées, bouleversées ; la référence de la page 96 est fausse, et la citation de la page 116 est faite de la soudure de deux passages pris à trois pages de distance!

Nous pouvons donc donner, comme conclusion, cette simple affirmation que nous voulions établir et que nous croyons avoir solidement prouvée : aucun écrivain sérieux ne peut désormais s'appuyer sur l'autorité de M. Paul Rosen, ni emprunter quoi que ce soit à ses livres.

GABRIEL SOULACROIX.



LE CONVENT DU GRAND ORIENT

Le Convent du Grand-Orient a eu lieu du 19 au 24 septembre sous la présidence du F.·. Blatin. L'Orateur, qui a prononcé, selon l'usage, le discours de clôture était le F.·. Bourceret, rédacteur à la *Lanterne.*

A l'ouverture des travaux, le Conseil de l'Ordre a proposé et fait voter à l'unanimité la résolution suivante :

Les francs-maçons du Grand-Orient de France, représentés par les membres de l'assemblée générale de 1898 ;

Fidèles aux traditions qui sont l'orgueil de la Franc-Maçonnerie, fidèles aux principes de la Révolution, qui a proclamé l'égalité des hommes devant la loi, quelle que soit leur race, quelle que soit leur croyance philosophique ou religieuse, et promis à tous les garanties d'une égale justice, passionnés pour la grandeur de la patrie française, en qui ces principes se sont incarnés, et pour l'honneur de son armée nationale, qui doit être la gardienne de la justice et la sauvegarde du droit humain;

Proclament que toute violation du droit est une diminution de la patrie;

Déclarent, dans les circonstances actuelles, comme ils l'ont déjà fait, que défendre ou excuser, quels que soient les prétextes dont on les couvre, les illégalités reprochées à certains chefs militaires c'est trahir la Révolution, c'est renier la France dans son rôle historique et sa raison d'être, ce serait outrager l'armée, si elle pouvait être atteinte par des solidarités dont elle repousse l'injure;

Signalent le complot qui s'est noué contre la légalité, et qui fait ouvertement appel à la force contre les défenseurs du droit, dénoncent comme artisans du complot les cléricaux et les césariens, unis, aujourd'hui comme toujours par la haine commune de la Révolution, de la démocratie et de la République, conjurés pour abaisser la France de 1789, pour déshonorer son armée nationale et la livrer à la réaction;



Félicitent les membres du ministère républicain d'avoir enfin déjoué les pièges des éternels ennemis de la liberté;

Les encouragent à marcher d'un pas ferme et rapide dans les voies du progrès démocratique que leur acte de loyauté rendra plus faciles et plus droites;

Et prennent l'engagement de les soutenir jusqu'au bout contre tout retour offensif de la réaction confessionnelle ou césarienne, dans l'accomplissement de l'œuvre de justice et de légalité qu'ils ont courageusement entreprise.

Le Convent a procédé, comme chaque année, au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil de l'Ordre. Ont été élus les FF.·. Dubief, député de Saône-et-Loire; Lafferre, député de l'Hérault; Bourceret, publiciste; Fariel, directeur du *Petit Méridional;* Jeanvrot, conseiller à la Cour d'appel d'Angers; Bernardin, ancien notaire; Foissac, docteur en médecine, conseiller général de Tarn-et-Garonne; Sincholle, ingénieur; Jarton, ancien conseiller général de la Charente; Pasquier, capitaine d'infanterie; Blatin, ancien député; Marbeuf, imprimeur; Bouvret, ingénieur. Soit 13 membres nouveaux, au lieu de 11, par suite de deux vacances de siège.

Le bureau du Conseil de l'Ordre pour 1898-1899 est ainsi institué: *Président*, le F.·. Lucipia; *vice-président*, le F.·. Ranson, conseiller municipal de Paris; *secrétaires*, les FF.·. Bouvret et Lemaître; *garde des Sceaux*, le F.·. Mille.



LA FRANC-MAÇONNERIE DES NOIRS

Sous ce titre, nous avons publié, en mai 1897, une curieuse étude de Mgr Leroy sur les initiations pratiquées dans la tribu des Pygmées. Dans les *Missions catholiques* du 10 juin 1898, le R. P. Trilles nous révèle la forme que prend l'initiation dans la tribu des Fang, au Gabon. Il est intéressant de retrouver partout les mêmes marques dans les secrets du Maudit : la cruauté et la débauche.

N'est pas, et ne devient pas Ngil qui veut! Doués en effet d'une puissance certainement très grande, par la terreur qu'ils inspirent, par les secrets réels qu'ils possèdent probablement, et même, à mon avis du moins, souvent possédés par le diable lui-même, les Ngil, très peu nombreux, forment une sorte de Franc-Maçonnerie occulte, se recrutant elle-même, ayant ses rites et ses croyances bien déterminés.

Adorateurs de l'antique serpent, comme les Pahouins de jadis, ils ont, autant que j'ai pu le savoir, de nombreux rapports avec les Vaudoux des Antilles. Comme eux, ils se réunissent parfois la nuit, en des endroits sombres, se livrent à des danses obscènes, au centre d'un triple cercle magique de cendres noires, résidu humain, reste de sanglants sacrifices.

Devant la case qu'au fond de la forêt ils se construisent, en quelque coin, deux statues, grossièrement ébauchées en terre glaise, représentent un homme et une femme, et chacun de ceux qui viennent les consulter doit se livrer à une cérémonie horrible.....

Passons, et, dans un chapitre que feront bien de ne pas parcourir les âmes trop sensibles, disons rapidement comment on devient Ngil.

Chaque Ngil se choisit ordinairement lui-même son successeur. Dans une tribu, il distingue un enfant d'une dizaine d'années. Désormais, il le forme à ses idées, lui apprend à parler comme lui, de cette voix caverneuse qui semble sortir du fond de son gosier, et certes ce n'est pas l'œuvre d'un jour. L'enfant l'accompagne dans ses expéditions, lui sert de page, et devant lui par monts et par vaux, au village comme dans les sentiers de la forêt, marche en agitant la sonnette fétichiste.



Ces enfants, ayant continuellement de mauvais exemples sous les yeux, vivant au sein de la plus hideuse corruption, sont bientôt gangrenés jusqu'à la moelle des os. Ayant tout vu faire, n'ignorant aucun des abîmes où descend la perversité humaine, ils sont prêts à tous les crimes, à toutes les abominations. Parfois ils sont venus à la mission, jamais ils n'y sont restés longtemps.

Vers l'âge de dix-huit ans, après une longue initiation, quand on a reconnu, par une série d'épreuves savamment graduées, que le récipiendaire est apte à tout subir, à tout endurer, on l'appelle pour la dernière formalité.

S'il est jugé incapable ou indigne, le poison fait son œuvre, et du malheureux, pourrissant en quelque coin des bois, on ne parle plus.

Admis à l'épreuve, il amènera avec lui devant le Conseil des anciens un jeune enfant, garçon quelquefois, fille de préférence, choisi dans son immédiate parenté. Là, pas de remplacement par substitution : les esclaves sont refusés, l'esprit réclame un sang pur et libre. Généralement, c'est un jeune frère, une jeune sœur, parfois sa propre mère.

Au jour de l'initiation, les Ngil se réunissent dans la forêt, en un lieu écarté, souvent près d'une source, au fond d'un ravin sombre. Ils y coupent à hauteur d'homme un arbre nommé Esêm, et, dans le tronc resté debout, creusent grossièrement une coupe profonde. La sève de l'arbre, âcre, visqueuse, rougeâtre, monte et remplit une partie de la cavité.

Près de là, on a construit une case. Le chef des initiateurs s'y tient debout. Les chants commencent, chants d'un rythme au souffle puissant, mais monotone, et dont les inflexions peu variées, répétées à brefs intervalles, engendrent vite une fatigue indicible. Le chef est tatoué de rouge et de blanc, vêtu d'un pagne de fibres de bananier, qui, dans les trémoussements de la danse, s'agitent comme de longs serpents sur sa peau bronzée.

Le futur Ngil est devant lui. Affaibli par une longue attente, il est tout saisi par le côté mystérieux de cette mise en scène, il tourne vite à l'hystérisme, à l'hallucination. Souvent j'ai vu le Ngil dans la vie ordinaire, presque toujours je l'ai reconnu à ses yeux égarés, strillés de fibrilles sanguinolentes.

Aux derniers rayons du soleil, la lune paraît au firmament, la victime offerte est apportée : on l'attache au pied de l'arbre resté debout ; une corde est placée autour de son front violemment comprimé, et, fixant les extrémités de la corde aux racines de l'arbre, on ramène fortement la tête en arrière, de façon que les carotides se trouvent juste au-dessus de la coupe préparée.

Tous sortent alors de la case et se rangent en cercle autour de l'hostie du sacrifice.



Les chants recommencent, chants de mort, mélopée sauvage, étouffant les cris d'angoisses, les appels désespérés.

L'heure a sonné; du doigt, le chef des Ngil a reconnu que les veines étaient suffisamment gonflées; d'un seul coup du couteau recourbé réservé aux sacrifices, le récipiendaire pratique une longue incision circulaire. Epais d'abord, puis rouge et vermeil, le sang a jailli, aucune goutte ne doit s'échapper du vase, et, avec une longue cuiller en bois, le plus ancien mêle l'écumeuse et rouge liqueur, le sang vermeil et la sève visqueuse.

Le sang ruisselle, jet rapide d'abord, puis lentement, puis goutte à goutte, au milieu de danses sauvages, de cris d'allégresse féroce et de clameurs de joie sauvage. Le sang a cessé de couler, la tête pend inerte, les veines sont vides.

Le liens de la victime sont tranchés, elle a trouvé la liberté dans la mort. Tous s'approchent à tour de rôle, puisant le hideux breuvage. Chacun successivement boit à long trait pendant que les autres répétent à l'unisson le cri fatidique : *Evalega, evalega* (il participe, il participe).

Le vase s'est enfin vidé. Après que la dernière goutte a disparu, on le remplit de terre. La victime est de nouveau apportée, on la couche sur ce tronc, témoin de son supplice. Du bois sec est entassé tout autour, le feu jaillit du caillou, les branches s'enflamment, les chairs crépitent et se fendillent sous l'action de la chaleur; la graisse, tombant goutte à goutte, alimente le foyer; tour à tour le dos et la poitrine sont exposés à l'action du feu.

A l'œuvre! l'infernal festin est préparé, la victime est prête : A l'œuvre! les chairs sont dépecées, les membres séparés du tronc. Chacun sa part, chacun son lot; sous les dents les os craquent broyés, la chair disparaît, tout est consommé sur place, rien ne doit rester, tout doit être anéanti.

Et lorsque le jour luit, un grand feu, allumé sur le théâtre du crime, fera disparaître les derniers vestiges du drame.

Un homme de moins, un Ngil de plus.

Et si, par hasard, quelqu'un vient à passer par là, il se retirera avec effroi. Témoins muets du forfait, un tronc noirci, les herbes foulées, une case en ruine, lui auront dénoncé ce qui a eu lieu. Les Ngil ont passé par là. Malheur à qui pénètre leurs mystères!

Communion à la victime, participation au sang et à la chair, c'est bien là le sacrifice antique, restes dénaturés des rites d'autrefois, mais au fond subsiste encore l'idée primitive d'initiation par le sang, de consécration par la mort, d'union en un même repas mystérieux.

Singe éternel du Créateur, l'Esprit du mal a posé son indélébile marque sur ce qui était primitivement bon, et, comme toujours, il l'a



souillé, comme toujours il a mêlé, dans un ignoble mélange, le grotesque et le terrible, le repoussant et le cruel.

Un homme de moins, un Ngil de plus!

Dans la hiérarchie satanique, le Ngil occupe un haut rang; de lui-même, par l'effusion du sang qui lui tenait de plus près, il a donné la preuve de ce qu'il voulait et pouvait faire; il rentre dans son village. Mais désormais sa situation est bien changée; il est puissant. Ceux qui le gênent disparaissent peu à peu, la fortune lui vient; souvent il se croit à l'abri des blessures, et j'ai entendu conter bien des faits qui me laissent au moins perplexe.....

Et pourquoi pas, après tout?

Peut-être, de nos temps, est-on devenu trop sceptique! Notre saint fondateur, le Vénérable, bientôt Bienheureux P. Libermann, parlait souvent du démon de la Guinée. Nos premiers missionnaires n'hésitaient pas à lui attribuer nombre de leurs insuccès : pourquoi n'aurait-il pas ses prêtres? Pourquoi, en certaines circonstances données, ne leur communiquerait-il pas une partie de sa puissance infernale?

A cela, rien d'impossible.

Si dépravée qu'on la suppose, il y a de ces bas-fonds où l'âme humaine ne saurait descendre seule!

LE CONGRÈS ANTIMAÇONNIQUE FRANÇAIS

Nous tenons à annoncer, dès maintenant, à nos amis et lecteurs qu'au cours du prochain *Congrès national catholique* qui se tiendra à Paris, du 27 novembre au 4 décembre 1898, une journée entière (celle du 30 novembre) sera consacrée aux travaux de la 4e Commission : *Lutte contre la Franc-Maçonnerie*.

Les questions suivantes seront traitées : L'état actuel de la Franc-Maçonnerie en France. — Réalisation des vœux du dernier Congrès. — La Franc-Maçonnerie et les lois. — L'organisation antimaçonnique.

Une conférence sera donnée à la séance générale du soir sur : la Franc-Maçonnerie et la jeunesse.





MARTINISTES ET ILLUMINÉS

L'*Initiation* a récemment publié le manifeste qu'on va lire :

ORDRE MARTINISTE. — Par la présente, le Suprême Conseil a le plaisir de porter à la connaissance de tous les délégués et officiers de l'Ordre, qu'un traité d'alliance a été signé le 9 mai 1898 entre l'Ordre des Illuminés et l'Ordre Martiniste. Les signatures échangées par des plénipotentiaires nommés à cet effet par les deux Ordres ont été ratifiées par l'Aréopage secret des Illuminés d'une part, et par le Comité de Direction de l'Ordre Martiniste d'autre part. Le traité est donc exécutoire à dater du 13 juin 1898. Les délégués des deux Ordres alliés recevront personnellement toutes les instructions nécessaires. Ce traité unit les deux Fraternités les plus puissantes de la Tradition occidentale. (*Initiation*, juin 1898, p. 270.)

Ce n'est pas la première fois que s'unissent ces deux Ordres, et quand, à la fin du siècle dernier, ils conclurent une première union, elle eut pour résultat voulu et prémédité l'avalanche de boue et de sang qui fondit sur notre malheureux pays en 1793. Tel est le souvenir que nous tenons à rappeler aujourd'hui, alors que d'autres sectaires sont coalisés pour traîner le drapeau national dans toutes les fanges, et s'efforcer d'en salir les nobles couleurs!

Le Convent maçonnique des Gaules (1778), puis le Convent de Wilhelmsbad (1782), enfin les Convents des Philalèthes en 1785 et 1787 virent se conclure l'alliance des Martinistes Français, des Illuminés d'Allemagne et des Francs-Maçons proprement dits; leurs efforts unis aboutirent à la Révolution de 1789 et de 1793.

Avant les preuves détaillées que nous donnerons plus loin, au sujet de cette association de malfaiteurs, rappelons tout d'abord que le F∴ Louis Blanc lui-même a mis en lumière la



grande importance du *rôle des Martinistes dans la Révolution française,* — rôle beaucoup moins *bénin* que leurs apologistes intéressés voudraient le faire croire! (Cité par le P. Deschamps, t. II, p. 96-97.)

Pour être d'ailleurs complètement édifié, qu'on lise le remarquable ouvrage de l'abbé Baruel : dès 1803, il a magistralement prouvé la réalité de l'alliance des Francs-Maçons avec les Illuminés et les Martinistes, et l'identité des Jacobins avec le mélange de ces trois sortes de fanatiques. — Et, violemment injurié par les sectaires de tout acabit, *jamais* l'abbé Baruel, S. J., n'a été réfuté! Les sectes ont, en effet, une façon toute spéciale de polémiquer. (Cf. Baruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.* Hambourg, 1803, *passim.*)

On sait, par les études sur le Martinisme qui ont paru ici-même, ce qu'est l'Ordre Martiniste, ce que sont ses tendances de faux et dangereux mysticisme, ses doctrines aussi antichrétiennes que possible.

Il nous faut maintenant présenter rapidement à nos lecteurs l'*Ordre des Illuminés* (1), fondé en Bavière par Weishaupt.

Cet Ill.·. Frère fit tant et si bien parler de lui au siècle dernier, que le gouvernement de Munich, pourtant largement imbu des idées maçonniques ambiantes, ne put supporter, sans les vomir, les poisons que cet homme néfaste s'efforçait de faire absorber au peuple de Bavière.

Qu'on ne nous accuse pas d'exprimer ici nos sentiments d'indignation contre Weishaupt avec trop de vigueur! Que le lecteur veuille bien patienter un instant, et il jugera si nous

(1) Le nom d'*Illuminé* qu'a choisi cette secte, la plus désastreuse dans ses principes, la plus vaste dans ses projets, la plus astucieuse et la plus scélérate dans ses moyens; ce nom d'*Illuminé* est antique dans les annales des sophistes désorganisateurs. Il fut d'abord celui qu'affectèrent Manès et ses adeptes; *gloriantur Manichæi se de cœlo illuminatos.* (Gaultier, *verbo Manichæi.* sect. 3.) Les premiers Rose-Croix qui parurent en Allemagne se disaient aussi Illuminés. De nos jours, les *Martinistes* et diverses autres sectes ont de même leurs prétentions à l'Illuminisme. Pour la fidélité de l'histoire, distinguant leurs complots et leurs dogmes, je les réduis à deux espèces : il est aujourd'hui des Illuminés de l'*Athéisme* (*Illuminés proprement dits*), et des Illuminés de la *Théosophie.* Ceux-ci sont plus spécialement les *Martinistes*..... et les *Swédenborgistes*..... Les Illuminés dont je vais dévoiler la conspiration sont ceux de l'*Athéisme.* (Baruel, t. III, Introduction, p. xi.) Ce sont aussi ceux dont l'union avec les Martinistes et le G.·.-O.·. constitua « les Jacobins ».



avons raison de nous élever contre ces *Illuminés*, contre les odieux *Intellectuels* bavarois, — dignes ancêtres des *Intellectuels* qui rament aujourd'hui sur la galère dreyfusarde, pilotée par les FF.·. Yves Guyot, Reinach, Labori et *tutti quanti!* Aussi bien, les documents officiels de la secte, saisis par le gouvernement de Bavière, vont nous montrer ce que furent ces sectaires *Illuminés*, dont les petits-neveux ont le glorieux honneur de s'allier aux Martinistes, actuellement sous le sceptre magique (ῥαβδον) du docteur Papus.

Le Créateur de l'Illuminisme.

Quel était ce Weishaupt qui fonda cette secte des Illuminés, *l'une des deux Fraternités les plus puissantes de la Tradition occidentale?*

L'abbé Baruel, ce rude champion de l'Église, nous dira, pièces en mains, jusqu'à quel degré d'infamie atteignit Weishaupt, — et son autorité est grande, certes! Le F.·. Thory, cet *enfant terrible* de « la Veuve », lui a rendu un hommage que nous aimons à mettre à relief, quand il a avoué quels coups dangereux les inexorables Mémoires de l'éminent Jésuite ont portés aux sectes ennemies de Dieu et de l'Eglise (1)!

Laissons donc la parole à Baruel, et attendons patiemment les protestations de l'*Aréopage secret* des Illuminés, ainsi *que de leurs alliés Martinistes!*

Il est des hommes si malheureusement nés, qu'on serait tenté de les prendre pour une émanation de cette intelligence funeste à qui un Dieu vengeur n'a laissé de génie que pour le mal. Frappés d'une espèce d'imbécillité dans les conseils de la Sagesse, ils ont partout ailleurs tout ce qu'il faut pour nuire, toute cette abondance, toute cette plénitude de conception, d'artifices, de ruses, de ressources qu'il faut pour dominer à l'école du mensonge, de la dépravation et de la scélératesse..... Quand le ciel irrité par les hommes permet qu'il vienne au monde un de ces êtres, il n'a qu'à lui livrer la terre, ce fléau seul le vengera.

C'est avec tous ces traits, c'est sous ces auspices que vers l'année 1748, naquit en Bavière un impie appelé Weishaupt, plus connu

(1) **Angleterre.** 1805. — « Cette année, la Franche-Maçonnerie, découragée par le bill du Parlement et par les fâcheuses impressions qu'avaient laissées dans l'esprit du public les écrits de M. l'abbé *Baruel* et du docteur *Robison*, reprend quelque faveur. » (THORY, *Acta Latomorum*, 1815, t. Iᵉʳ, p. 223-224.)



dans les annales de sa secte sous le nom de *Spartacus*. A l'opprobre de son sérénissime protecteur, cet impie, d'abord professeur en droit à l'Université d'Ingolstadt, aujourd'hui proscrit de sa patrie comme traître à son souverain et traître à l'univers, jouit paisiblement de son asile, nourri de pensions sur le trésor public, décoré du titre de conseiller honoraire à la cour d'Ernest-Louis, duc de Saxe-Gotha (1).

Phénomène odieux dans la nature, athée sans remords, hypocrite profond,..... avec tous ces vices et toute cette ardeur, qui donnent à l'impiété et à l'anarchie de grands conspirateurs;..... semblable au hibou sinistre que le soleil hébète, et qui plane dans l'ombre de la nuit, ce désastreux sophiste ne sera connu dans l'histoire que comme le démon, par le mal qu'il a fait et par celui qu'il projetait de faire. Son enfance est obscure, sa jeunesse ignorée; dans sa vie domestique, un seul trait échappe aux ténèbres dont il s'environne; et ce trait est celui de la dépravation, de la scélératesse consommée. Incestueux sophiste, c'est la veuve de son frère qu'il a séduite; père atroce, c'est pour l'infanticide qu'il sollicite le fer et le poison. Exécrable hypocrite, il presse, il conjure et l'art et l'amitié d'étouffer l'innocente victime, l'enfant dont la naissance trahirait les mœurs du père.

Le scandale qu'il redoute n'est pas celui du crime; c'est, il le dit lui-même, et il l'écrit, c'est celui qui, rendant sa dépravation publique, le priverait de son autorité sur des élèves qu'il conduit aux forfaits sous le masque de la vertu..... Effronté et impudent parjure, il invoque tout ce qu'il y a de saint, protestant que jamais ni lui ni ses amis n'avaient eu connaissance de ces poisons, de ces moyens secrets de couvrir l'infamie; que bien moins encore ou lui ou ses amis les ont-ils conseillés, recherchés ou employés; il provoque et il force les magistrats publics à justifier l'accusation; ils produisent les lettres du parjure; et on le voit solliciter un premier, un second et un troisième confidents, de chercher et de faire chercher, de lui communiquer tous ces moyens affreux; on le voit rappeler les promesses de trois ans sur ces mêmes moyens; on le voit se plaindre du peu de succès de ces tentatives, accuser la timidité de ses agents ou leur peu d'expérience, presser et conjurer de renouveler les

(1) Ceci date de 1803, et Weishaupt, ce professeur d'anarchie, est mort en 1811, couvert d'ans et d'honneurs. Si le socialisme et l'anarchie font d'immenses progrès dans la *vertueuse* et luthérienne Allemagne, les princes allemands ne l'ont pas volé !

» Nous avons entendu dire par M. le pasteur *Munier*, *président du Consistoire de Genève*, que Weishaupt, ayant trouvé un asile chez le prince de Cobourg lui promit de l'en récompenser, et la Maçonnerie a peuplé de Cobourgs les trônes de l'Europe. » M. Léon Pagès, *Valmy*, p. 13.




essais, avertir qu'il en est temps encore, mais que ce temps est devenu pressant. Que de crimes, que de forfaits, que de monstruosités dans un seul trait! Quel étrange mortel que celui qui a pu s'en rendre coupable! Le Dieu qui humilie les sophistes n'avait pas besoin d'en manifester davantage, pour montrer le prodige de la scélératesse dans un homme que l'on verra sans cesse avoir dans la bouche le nom de LA VERTU, et sous ce nom sacré, enrôler les légions qui fournissent, qui mettent en activité TOUS LES BOURREAUX DE ROBESPIERRE.

L'importance de l'accusation m'impose le devoir de produire les preuves; qu'on lise donc d'abord cette lettre de Weishaupt à son adepte Hertel, la troisième dans le second volume des *Ecrits originaux* des illuminés de Bavière. « A présent, dit Weishaupt à cet adepte, que je vous dise dans la plus intime confidence, la situation de mon cœur. J'en perds le repos. j'en deviens inhabile à tout, prêt à désespérer. Me voilà en danger de perdre mon honneur et *cette réputation qui me donnait tant d'autorité sur notre monde. Ma belle-sœur est enceinte.* Je l'ai envoyée à Munich pour obtenir dispense et l'épouser, mais si la dispense n'arrive pas, que ferai-je ?..... *Nous avons déjà tenté bien des choses pour arracher l'enfant*, elle était elle-même résolue à tout; mais *Euriphon* est trop timide et je ne vois guère d'autre expédient. Si j'étais sûr du silence de *Celse* (de Buder, professeur à Munich), celui-là pourrait bien m'aider; *il me l'avait déjà promis il y a trois ans.* Parlez-lui en si vous le jugez à propos. Je n'aimerais point que *Caton* en sût rien, de peur qu'il ne le dit à tous ses amis..... »

Malgré sa répugnance à faire à *Caton* (1) les mêmes confidences, Weishaupt se voit forcé à lui en écrire :

« ..... Ce qui me fâche le plus dans tout ceci, *c'est que je perds en grande partie mon autorité sur nos gens; c'est de leur avoir montré un côté faible, à l'abri duquel ils ne manqueront pas de se mettre, quand je leur prêcherai la morale, et les exhorterai à la vertu et à l'honnêteté* ». (*Ibid.*, t. Ier, lett. 61, à Caton.)

Qu'on entende à présent ce même Weishaupt, disant effrontément dans son apologie : « Je pense et dois reconnaître devant Dieu, et je veux que cet écrit soit regardé comme la plus solennelle assurance, que de la vie je n'ai entendu parler ni de *ces moyens secrets* ni de *ces poisons*; que je n'ai rien vu, que bien moins encore ai-je connaissance d'une seule occasion, dans laquelle quelqu'un de mes amis ait seulement pensé à les conseiller, à les donner, ou bien à en faire le moindre usage. *Soit dit en témoignage et affirmation de la vérité.* » (*Introd. à son apologie*, p. 6.) C'est ainsi qu'il appelle au secours de la plus atroce hypocrisie le plus impudent des parjures. (BARUEL : *Mémoires pour servir*, etc..... t. III, p. 1 à 5.)

..... Le moderne Erostrate avait à peine vingt-huit ans, et la

(1) XAVIER ZWACH, conseiller aulique et de la régence de Bavière.



base des lois qu'il voulait donner à sa Société désorganisatrice était déjà posée. Sans être encore rédigés dans son code, les moyens de séduction étaient tous dans sa tête. Il commença par les essayer tous sur deux de ses élèves, l'un nommé *Massenhausen*, qu'il surnomma *Ajax*, jeune homme de vingt ans devenu dans la suite conseiller à Burkshaüsen, et l'autre nommé *Merz*, qu'il appela *Tibère*, à peu près du même âge, mais dont la carrière n'a de remarquable qu'une turpitude de mœurs, qui fit dans la suite rougir de honte son corrupteur même. Bientôt les deux disciples, se trouvant aussi impies que leur maître, Weishaupt les jugea dignes d'être admis à ses mystères (2). Il leur conféra le plus haut des grades qu'il eût alors imaginé; il les nomma ses aréopagites (1), s'installa leur chef, et voulut que cette monstrueuse association fût appelée *l'Ordre des Illuminés*. (*Ecrits Orig.*, t. Ier, sect. 4; et lett. 2 à Phil. Strozzi.)

Ce fut le 1er mai, année 1776, que fut célébrée cette inauguration; que le lecteur observe bien cette époque : elle indique de bien faibles commencements; elle a précédé de bien peu d'années l'éruption de la Révolution française; elle n'en est pas moins l'époque où il faut s'arrêter, pour trouver le berceau d'une secte qui vient consommer toutes les erreurs, toutes les conspirations, tous les forfaits de tous les adeptes de l'impiété, de la rebellion et de l'anarchie, réunis sous le nom de Jacobins pour opérer cette Révolution. (Barruel, *loc. cit.*, t. III, p. 11-12.)

Dans le discours pour le grade de *Prêtre* ou *d'Epopte illuminé*, le hiérophante s'adresse en ces termes à l'initié :

— ..... Sais-tu..... ce que c'est que les Sociétés secrètes, quelle places elles tiennent et quel rôles elles jouent dans les événements de ce monde?..... O Frère! Dieu et la nature disposant chaque chose pour le temps et les lieux convenables ont leur but admirable; *et ils se servent de ces Sociétés secrètes comme d'un moyen unique, indispensable pour nous y conduire.....* (V. Barruel, t. III, p. 119.)

..... Les hommes retomberaient bientôt dans leur dégradation, si la Providence, dans des temps reculés, ne leur avait pas ménagé des moyens qu'elle a fait arriver jusqu'à nous pour méditer secrètement et opérer enfin un jour le salut du genre humain.

Ces moyens sont **les écoles secrètes de la philosophie.** *Ces écoles ont été de tout temps les archives de la nature et des droits de l'homme. Par ces écoles, un jour sera réparée la chute du genre humain*; **les princes et les nations disparaîtront sans violence (!!) de dessus la terre.** Le genre humain deviendra une même famille..... La morale

(1) Voir le manifeste de l'*Initiation*, au début de cet article.

seule produira insensiblement cette révolution..... *la raison alors sera le seul livre de lois, le seul code des hommes.*

« C'est là un de nos grands mystères ». (V. BARUEL, t. III, p. 131-132.)

Au moins, nous sommes avertis! Si les modernes *Illuminés* sont à la hauteur (une hauteur de guillotine!) de leurs grands ancêtres, les organisateurs géniaux des massacres de la Terreur, les sauvages *adeptes* qui se proposaient de *vandaliser* le monde, eh bien! les Martinistes ont là de dignes alliés!

Ils vont d'ailleurs si bien ensemble! Robespierre le Martiniste (Voir P. DESCHAMPS, les *Soc. secr.*, t. II, p. 276), Robespierre le parfait initié (voir S. DE GUAITA, *le Temple de Satan*, p. 309), et Spartacus Weishaupt, général des Illuminés, quel couple! et quelles recommandations, n'est-ce pas, pour les adeptes du Dr Papus!

Maçonnisme des Martinistes et des Illuminés.

Chez les ignares F.·. M.·. du Grand-Orient de France (16, rue Cadet), il était ces dernières années de bon ton de s'esclaffer, quand les catholiques parlaient de billevesées comme la pornographie maçonnique, la sorcellerie maçonnique, — pour ne citer que ces deux sources de plaisanteries *attiques*, si j'ose m'exprimer ainsi, alors qu'il s'agit de plaisantins aussi distingués que *les dignes successeurs du maître à danser Lacorne, pourvoyeur des plaisirs clandestins de l'Ill.·. G.·. M.·. Philippe-Egalité!* (1). On était sûr alors d'exciter à la fois la bile et la risée des pontifes de la rue Cadet, en semblant attacher la même réprobation aux branches spiritualistes et à *l'unique* branche matérialiste de l'arbre maçonnique.

Car, ne l'oublions pas, seul de son espèce est le G.·.-O.·. de France, matérialiste et athée : les F.·. M.·. du monde entier, en dehors de ceux de France, professent un spiritualisme nuageux, extrêmement propice aux écarts d'imagination les plus échevelés.

« Voyez, ces catholiques, ignorants ou perfides, confondent toujours Illuminisme, Occultisme et Maçonnerie », se sont à maintes reprises écrié certains FF.·., des plus savants pour-

(1) Voir PAPUS : *Œuvres, passim*. Et particulièrement l'*Initiation* (mars 1897, p. 199); voir aussi l'*Hyperchimie* (mars 1898, p. 9).



tant. — Eh bien! les catholiques savent ce qu'ils disent en montrant **la Maçonnerie liée malgré elle à l'occultisme du juif kabbaliste Elias Ashmole,** qui rédigea les rituels primordiaux de la secte maçonnique à son berceau. Or, on sait ce qu'est la Kabbale talmudique, qui inspira tant de fabricants de rites maçonniques; on sait aussi quelles odieuses sorcelleries et quelles obscénités dégoûtantes elle renferme.

Nous ne nous lasserons pas de le répéter : c'est légitimement que, dans l'Encyclique *Humanum genus*, le Saint-Père a dénoncé la Franc-Maçonnerie comme le centre, *l'ombilic* de toutes les sectes malfaisantes qui empoisonnent la terre de leurs pernicieuses doctrines! C'est légitimement qu'il a confondu dans le même anathème les maçons de tous les Orients avec tous les carbonari assassins, comme avec les vipères de tous les Illuminismes, athées ou non, théosophiques ou non! (1).

Raisonnons un peu, et efforçons-nous de dissiper les nuages que les Francs-Maçons ont à plaisir accumulés autour des liens qui unissent entre elles les diverses fraternités.

D'abord, on le sait, la Martinisme est un rite absolument maçonnique. Les Martinistes le proclament tel avec raison, et les auteurs maç.·. les plus sérieux ne peuvent nier ce fait.

Martinistes et Enfants de la Veuve du rite français, tous sont également francs-maçons : ils ne sont pas de la même paroisse, voilà tout. Leurs suisses empanachés, leurs bedeaux et leurs sacristains diffèrent; mais tous appartiennent *à la Maçonnerie universelle,* à cette Maç.·. au nom de qui l'on nous change la vieille devise : *la liberté ou la mort*, en celle-ci, plus moderne : *la Révolution sociale ou la mort!*

Que de leur côté les Illuminés de Weishaupt aient été constitués en Société secrète *de nature maçonnique* comme les Martinistes, et qu'ils soient devenus, avant et pendant la Révolution, les alliés et des Martinistes et des *Enfants de la Veuve*, cela ne fait pas l'ombre d'un doute non plus.

Les F.·. M.·. auront beau épiloguer : c'est chose acquise! En 1782, le Convent de Wilhelmsbad consacre l'*Illuminisation* de la Maçonnerie avec le duc F.·. de Brunswick, général de Frédéric II, pour chef suprême : **or, ce Brunswick** (l'ancêtre

(1) Voir la citation de Barruel, faite plus haut.

du grotesque qui fit la Genève de Calvin son héritière) **s'appelait Aaron dans l'Illuminisme de Weishaupt!** (Voir Baruel, t. IV, p. 212.) C'était l'un des Illuminés les plus enragés!

Le F.·. Ragon (*Cours philosophique et interprétatif*, etc. p. 342) cite l'*Abeille maçonnique* : cette abeille nous semble bourdonner d'une façon bien inopportune pour les FF.·.

Les francs-maçons furent souvent confondus avec les Illuminés; les deux sectes prêchaient la liberté et l'égalité; mais les premiers ne voulurent jamais d'autres auxiliaires pour propager les principes, que la raison, la douceur et la prudence (!!) *et les seconds marchaient à leur but le poignard à la main, et entourés d'illusions et de mensonges. Dans ce nouveau tribunal secret, des spectres hideux et menaçants apparaissaient au récipiendaire et l'excitaient à la vengeance, au meurtre, à la trahison la plus infâme.* L'Illuminisme fit quelques progrès dans le Midi de la France. *Weishaupt, reçu maçon dans une Loge de Munich* (Loge de *Théodore au bon Conseil*, en 1777), *recruta ses adeptes dans nos ateliers, et compromit la Maçonnerie en la faisant servir de manteau à l'Illuminisme.....* » (*Abeille...* n° 84.)

Pour qui connaît la haute compétence et la grande autorité du F.·. Ragon, cette citation constitue un aveu des plus importants. D'ailleurs, que les FF.·. nient ou avouent, à leur aise! Voici des faits :

Le président du **Convent des philalèthes**, à la veille de la Révolution, fut Lavalette de Lange, le même qui *inventa* la garde nationale!

« Ce maçon, garde du trésor royal, institua à Paris, en 1773, le *Régime des Philalèthes* ou chercheurs de la vérité, dont la base était *la même doctrine que celle du Martinisme.* L'abbé Baruel a dit que les Philalèthes étaient *les avortons de Swedenborg* (1). » (Ragon. *Cours philos...*, p. 342.)

Ce Convent fut organisé au sein de la Loge des *Amis réunis* par les FF.·. Mirabeau, de Bonneville, abbé de Talleyrand-Périgord, marquis de Chefdebien. Mirabeau, affilié à l'illuminisme bavarois (Voir Baruel, t. V, p. 60, et Deschamps, t. II, p. 118-119), avait très activement contribué à illuminer la Maç.·. française ; il donnait donc, d'une part, comme Phila-

(1) Ceci est en effet dans Baruel, t. IV, p. 159.



lèthe, aux Martinistes (Illuminés théosophes), et d'autre part aux illuminés de l'athéisme, adeptes de Weishaupt.

Ces derniers Illuminés, mandés par Mirabeau en outre des FF.·. du Grand-Orient et des Martinistes, répondirent à son appel en la personne des plus illustres personnages : le baron *von Bode*, conseiller intime de Weimar, surnommé AMÉLIUS dans l'ordre des illuminés de Weishaupt, le baron *von Busche* (BAYARD dans le même ordre), l'évêque *von Dalberg*, coadjuteur de Mayence (CRESCENS chez les mêmes Illuminés bavarois (1), etc. ; puis le baron de Gleichen, le prince Louis de Hesse, Lavater, etc., qui comptent au nombre des plus importants maçons mystiques en Allemagne.

Il faut donc que les Enf.·. de la Veuve, d'une part, et les Martinistes, d'autre part, en prennent leur parti : il est constant, il est avéré que tous, ils ont, au siècle dernier, en vue de la Révolution, contracté la plus abominable des alliances avec les Illuminés de l'infâme Weishaupt! L'Histoire est là; on ne l'effacera pas.

Il suit de là que nous avons le droit de voir dans la récente alliance des Martinistes avec les Illuminés *une fédération contractée à nouveau entre deux rites maçonniques* : c'est un prélude à une concentration plus large des forces sectaires, à une mobilisation plus générale des groupements Maç.·., Illuminés ou non, semblable à celle qui eut, en 1793, de si épouvantables résultats.

Voilà pour le côté Maç.·. de cet événement.

(*A suivre*) JEAN MEMOR.

(1) Voir la liste de ces Illuminés : BARRUEL, t. II, p. 277-285, et S. G. Findel (traduct. Tandel), t. I, p. 336.

Imp. E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris. *Le gérant :* F. HERVAGAULT.



LA FRANCE CHRÉTIENNE

DIRECTEUR : A. DE LA RIVE

Administration et Rédaction : 15, rue Notre-Dame de Lorette.

Sommaires des Numéros :



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une Revue de combat. Faire la lumière sur les doctrines perverses et les agissements ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à ses attaques, fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise,* tel est son but. Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontificaux ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques fortement documentées, des articles de vulgarisation, des revues des journaux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette œuvre si importante et si difficile. Nous sollicitons en particulier les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents qu'on voudra bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus absolue : souvent une simple indication isolée peut paraître insignifiante; mise en regard d'autres documents qui sont entre nos mains, elle devient pour nous le point de départ des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues.

On rendra compte dans cette revue des publications se rapportant à la Franc-Maçonnerie dont on nous aura envoyé deux exemplaires.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.



LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉMASQUÉE

15e ANNÉE. — Novembre 1898.

NOUVELLE SÉRIE — N° 57

SOMMAIRE DU N° 57 — NOVEMBRE 1898



PARIS

8, RUE FRANÇOIS, Ier 8

1898



Le prix de l'abonnement est de 6 francs pour la France et de 7 francs pour l'étranger (6 fr. 50 et 7 fr. 50, si le recouvrement se fait par la poste).

Adresser toutes les communications relatives à la **Rédaction** et à l'Administration à M. Petithenry, 8, rue François Ier, à Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée *est éditée par la Maison de la Bonne Presse, mais sous la responsabilité de sa Rédaction spéciale.*

LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQUÉE

SOMMAIRE DU N° 57 — NOVEMBRE 1898

LE CONGRÈS DES LOGES
DE LA RÉGION PARISIENNE

Cette année, le secret sur les travaux du dernier Convent a été bien gardé. Le public profane n'a sû que ce que nous avons indiqué dans notre dernier numéro. Il faudra du temps, quelques mois peut-être, pour que le compte rendu officiel soit imprimé, et un certain délai aussi, avant qu'il parvienne entre des mains catholiques, qui en puissent révéler les arcanes.

Mais, chaque année, le Convent est précédé par un Congrès des Loges de la région parisienne, appartenant à la fédération du Grand-Orient, et ce Congrès, où une trentaine de Loges émettent des vœux, a toujours une influence assez considérable sur l'esprit même du Convent. On en comprend aisément la raison.

Cette année, le Congrès des Loges de la région parisienne s'est tenu à Paris les 23, 24 et 25 juillet. Un exemplaire du compte rendu imprimé des travaux nous a été communiqué,



et nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs de cette primeur, aucun journal n'en ayant publié quoi que ce soit, pas même la *Revue maçonnique*.

A ce Congrès, 31 Loges étaient représentées, dont 23 de Paris. Le bureau nommé est ainsi composé : les FF.·. Blatin, *président;* Revillet, *1er surveillant:* Théry, *2e surveillant;* Lelarge, *orateur;* Pelletier, *secrétaire;* Véron, *trésorier;* Cercueil, *hospitalier;* Felsemberg, *secrétaire-adjoint*.

Le Congrès décida de ne former que deux Commissions : Commission des affaires maçonniques ; Commission des études sociales.

Le 23 juillet, il est d'abord question de « la paix universelle », et nous apprenons des choses intéressantes : le F.·. Blatin déclare « qu'une Société poursuivant ce but et très prospère s'est formée sur l'initiative de la Fr.·. M.·., que la Commission qui s'est réunie l'an passé à Lausanne (Suisse) comprenait beaucoup de francs-maçons ». Pour le F.·. Léger, « la paix universelle et la République universelle sont étroitement liées, l'une amènera l'autre; on n'y arrivera que par l'arbitrage international substitué aux guerres qui ne font que consacrer le droit du plus fort » (p. 6). La discussion est terminée par un vœu adopté à l'unanimité, et demandant au gouvernement français de prendre « l'initiative auprès des nations civilisées de la création de Commissions ayant pour mission de préparer à bref délai une réglementation permettant de résoudre par l'arbitrage tous les différends internationaux ». Jusqu'ici, nous n'avons vu réussir que les arbitrages confiés au Pape, nous doutons que les Loges désirent celui-là! Le vœu ajoute : « (Le Congrès) demande au Cons.·. de l'O.·. de vouloir bien faire transmettre ce vœu à nos FF.·. membres du gouvernement et du Parlement, en insistant pour qu'il y soit donné suite dans le plus bref délai. » Voilà bien l'action maçonnique sur les députés prise sur le fait!

Le reste de cette première journée, après un vœu tendant à élever de 300 à 600 francs la subvention à l'œuvre des invalides du travail de la Fr.·. Maç.·. est consacré à des questions d'organisation maçonnique peu intéressantes pour nous.

A la séance du matin du dimanche 24 juillet, on s'occupe d'abord des moyens de faciliter la création des Loges dans les centres qui n'en sont pas pourvus.





Le F.·. Blatin expose que cette question de la création de LL.·. dans les régions qui en sont dépourvues a une importance capitale au point de vue de la diffusion des idées que nous préconisons. La beauté des locaux maç.·. est, selon lui, d'une importance particulièrement grande.

Le F.·. Durand cite quelques exemples de LL.·. qui, grâce à différents concours maç.·., ont été réveillées, dont la situation est devenue très prospère et qui sont arrivées à avoir, au point de vue électoral, une influence prépondérante, qui pourra permettre au parti républicain de reprendre la position qu'il avait perdue, dans ces centres, par l'inertie des LL.·.

Notre F.·. Bouvret dit qu'il y aurait lieu d'organiser dans les grands centres dépourvus de LL.·. des fêtes maç.·. d'adoption, de reconnaissance conjugale, suivies de conférences-concerts. Les LL.·. de la région s'entendraient pour l'organisation desdites fêtes dont les frais seraient supportés, partie par les LL.·. organisatrices, partie par les fonds de propagande (p. 13).

Le reste de la séance est consacré à un vœu proposé par le F.·. Blatin relativement à la représentation des minorités. Nous ne nous y attarderons pas, car ce vœu a dû être étudié au Convent, et nous possédons la brochure du F.·. Blatin, développant ses idées à ce sujet; nous aurons donc occasion d'y revenir.

L'après-midi, une discussion s'engage sur un vœu de la L.·. l'*Etoile de l'Avenir de Seine-et-Oise* ainsi conçu :

Le Congrès des LL.·. de la région parisienne :

Considérant que les œuvres post-scolaires laïques sont destinées à répandre la lumière de la raison et de la science dans les masses populaires;

1° Déclare adhérer à la Ligue de l'enseignement;

2° Déclare souscrire une cotisation annuelle de ..... francs pour les œuvres post-scolaires de ladite Ligue;

3° Engage tous ses membres et tous les F.·. M.·. de France à s'inscrire comme adhérents desdites Sociétés scolaires, créées dans leur voisinage et à user de leur influence en leur faveur;

4° Invite le Conseil de l'Ordre à s'associer au mouvement des associations post-scolaires laïques et à rechercher les moyens de leur venir en aide (p. 17).

L'assemblée passe à l'ordre du jour au sujet de ce vœu, les FF.·. Blatin, Bouvret et Edgar Monteil déclarant que l'argent de la F.·. M.·. doit servir surtout à la création de Loges.



On s'occupe ensuite de la création d'une Caisse de retraite et on vote le vœu suivant :

Le Congrès des LL.·. parisiennes demande que le convent de 1898 étudie la question de la Caisse nationale de retraite pour les invalides du travail en prenant pour base de discussion :

Que cette Caisse nationale de retraite soit inscrite comme grand service public au budget des dépenses, et que ce service soit alimenté par des recettes à demander à une réforme profonde de la loi sur les successions (p. 18).

La journée se termine sur un vœu qu'on ne s'attendait guère à rencontrer, et qui, sans explication dans le compte-rendu, est dit avoir été voté à l'unanimité.

Le Congrès des LL.·. de la région parisienne,

Emet le vœu :

Que des extraits du discours prononcé par le P. Didon à la distribution des prix des Dominicains d'Arcueil soient envoyés, par les soins du Conseil de l'Ordre, à tous les instituteurs de France (p. 20).

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce vœu. S'il était réalisé, les instituteurs recevraient d'excellents conseils, mais nous supposons que ces extraits seraient accompagnés d'une sauce poivrée à l'alliance du sabre et du goupillon, et alors.....

Nous ne parlerons pas de la séance du matin le 25 juillet. Elle est consacrée à des discussions sur la constitution actuelle de la Maçonnerie, sur le Convent permanent, etc.

Mais la séance de l'après-midi qui clôture le Congrès nous offre une riche et précieuse moisson de documents.

Voici d'abord l'ordre du jour voté à l'unanimité par le Congrès :

Les délégués des Loges de la région parisienne, réunis en Congrès les 23, 24 et 25 juillet 1898, sous la présidence du F.·. Blatin, ancien président du Conseil de l'Ordre, adressent aux FF.·. Henri Brisson et Léon Bourgeois l'expression de leurs sympathies frat.·.

Ils savent qu'on peut compter sur eux dans les circonstances où la République et la liberté ont besoin d'être défendues.

Aussi, profondément attristés des manœuvres déloyales, attentatoires à l'existence même de la République, qui se produisent à l'heure actuelle sous la pression de tous les partis réactionnaires,

Ils demandent aux FF.·. Brisson et Bourgeois d'agir avec la plus grande énergie envers ceux qui conspirent contre la République, contre la justice et contre la liberté (p. 25).

Voilà bien la première ébauche de la déclaration du Convent que nous avons publiée le mois dernier. Toutes ces belles phrases n'ont pas empêché la chute des FF.·. Brisson et Bourgeois!

Donnons aussi une page entière du compte rendu, elle mérite les honneurs de notre publicité.

Le F.·. Bouvret, au nom de la deuxième Commission, présente son rapport sur les moyens d'arrêter l'envahissement clérical et d'empêcher l'envahissement des services publics par les élèves des Congrégations religieuses, et dépose le projet de vote suivant :

Le Congrès :

Considérant que, à la fin du XIXe siècle, plus d'un siècle après la grande Révolution, le péril clérical se dresse plus menaçant que jamais;

Considérant que les hommes qui font métier de prêcher le désintéressement et la probité se livrent, pour se créer des ressources, à des escroqueries qui, de la part de tous autres, seraient sévèrement réprimées, entre autres les troncs de saint Antoine de Padoue; que c'est du reste par des escroqueries de ce genre, et en détournant de leur véritable affectation, le soulagement des malheureux, les sommes mendiées de porte en porte, qu'ils sont arrivés à constituer les biens dits de mainmorte qu'ils revendiquent comme leur propriété;

Considérant que le clergé est devenu aujourd'hui un parti politique, constitué, organisé pour la lutte électorale, et travaillant pour son propre compte contre la République qui le salarie;

Considérant que tous les services publics sont occupés par les cléricaux, depuis l'état-major de l'armée jusqu'aux services des Colonies, sans excepter la Marine, les Travaux publics, les Postes et Télégraphes, etc.;

Considérant que cet état de choses met en danger, avec la République, la civilisation;

Considérant qu'il y a culpabilité à laisser cette situation se prolonger aussi peu que ce soit,

Emet le vœu :

1° Que la séparation des Eglises et de l'Etat soit réalisée au plus tôt par la suppression du budget des Cultes;

2° Que les Congrégations religieuses, autorisées ou non, soient supprimées;

3° Que les biens de mainmorte soient confisqués au profit de la nation.

Le F.·. Léger demande que les candidats aux fonctions civiles et militaires soient obligés de passer par les classes de philosophie, et



qu'on exige d'eux le baccalauréat de philosophie qui seul donne l'émancipation libératrice au point de vue religieux et politique.

Le F.·. Léger propose le vœu suivant :

Le Congrès des LL.·. de la région parisienne émet le vœu qu'une éducation morale, civile et politique, établie et contrôlée par l'Etat, soit exigée de tous les candidats aux fonctions civiles et militaires.

Pour commencement de cette mesure, le Congrès émet le vœu que la fréquentation pendant une année d'une classe de philosophie, classe où les jeunes Français reçoivent une éducation démocratique et libératrice de leur cœur et de leur esprit, soit exigée de tous les futurs fonctionnaires et de tous les futurs officiers.

Le F.·. Lelarge dit qu'il serait désirable de voir nos gouvernants tenir la main à l'application de la loi sur l'obligation scolaire.

Le F.·. Blatin dit que le mauvais système d'éducation adopté est cause de certaines et malheureuses déchéances auxquelles nous assistons.

Le F.·. Meïss dit qu'il faut demander le monopole de l'enseignement par l'Etat.

Le F.·. Marchal demande qu'on ne laisse pas les instituteurs aller chanter au lutrin et que les processions soient absolument interdites.

Le F.·. Estier appuie la proposition du F.·. Lelarge.

On procède au vote concernant le vœu présenté par le F.·. Bouvret, vœu qui est adopté à l'unanimité, en y ajoutant le vœu du F.·. Léger (p. 26).

Enfin, pour terminer dignement et séance et Congrès, « sur le rapport du F.·. Blatin, un vœu, repoussant l'établissement d'une fête de Jeanne d'Arc, est adopté à l'unanimité » (p. 27).

Nous verrons probablement tous ces vœux repris au Convent et votés alors par l'ensemble des délégués de toutes les Loges relevant du Grand-Orient.



ISMARCK ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

M. de Bismarck, depuis sa mort, a été l'objet, tant en France ı'à l'étranger, de nombreux articles biographiques. Mais ıcun d'eux jusqu'ici ne paraît s'être occupé de sa personnaté maçonnique. Il appartenait à la *Franc-Maçonnerie démasquée* : réparer cet oubli.

Toutefois, l'étude que nous esquissons ici ne saurait avoir prétention d'être complète et définitive.

Il faudrait pour cela être d'abord plus documenté qu'on ne l'est ıjourd'hui, c'est-à-dire connaître les renseignements de nature plus ı moins secrète, qui ne sont jamais divulgués du vivant des grands ılitiques, qui restent soigneusement enfouis dans les archives d'Etat, permettent seuls pourtant de se faire une opinion définitive sur :s existences dont un côté unique, généralement le plus flatteur, été montré à la foule. (*Revue encyclopédique Larousse*, 1er oct. 1898, 845.)

Ceci est donc plutôt un article d'attente, d'avant-garde, où ɔus nous efforcerons de faire rentrer les données un peu ıarses sur un côté, peu connu en somme, de l'existence du ıancelier de fer. Ces données, nous les emprunterons surtout l'admirable ouvrage du P. Deschamps : Les *Sociétés secrètes la société* (1886), cette véritable encyclopédie antimaçonique dont l'éloge n'est plus à faire, et aussi à une brochure ıonyme parue chez Dentu en 1871 : Les *Mystères de l'internaɔnale* qui, par ses renseignements, confirmatifs en général : ceux du P. Deschamps, nous a paru mériter, elle aussi, une :rieuse attention.

I. — Le Tugenbund.

« Bismarck appartenait au Tugenbund » au début de sa carère, mais au Tugenbund de 1836, bien différent de celui ; 1813. Ce dernier, qui s'était fondé en Prusse peu après la



paix de Tilsitt, « n'était au fond qu'une vaste conspiration patriotique qui, immanquablement, eût abouti à une Saint-Barthélemy contre les Français, si les succès obtenus par les armées prussiennes dans les campagnes de 1813 et 1814 ne lui eussent fait perdre en grande partie sa raison d'être. » (*Mystères*....., p. 25.)

Tout autre était le Tugenbund de 1836.

L'association qui s'était vouée au renversement rêvait maintenant l'édification..... Une certaine école politique d'outre-Rhin poursuivait depuis quelque temps la pensée de l'*unité allemande*. Mais comment obtenir l'unité allemande sans l'*affaiblissement préalable* de l'Autriche qui dominait sur l'Italie? L'idée du pangermanisme se trouvait donc nécessairement entée sur cette abstraction : *unification de l'Italie*. Or, cette unification, la France seule était capable de l'amener. (*Mystères*....., p. 41-42.)

On le voit, ce Tugenbund avait tout à fait le même programme que Palmerston, « le Grand-Orient des Orients » (Deschamps, *loc. cit.*, II, p. 312), programme publié dans le *Globe*, le journal même de la Maçonnerie, le 12 mai 1849 :

Le plan qu'a formé Palmerston, disait ce journal, « est celui d'une nouvelle configuration de l'Europe, l'érection d'un *royaume allemand vigoureux* qui puisse être un mur de séparation entre la France et la Russie, la création d'un royaume polonais-magyare destiné à compléter l'œuvre contre le géant du Nord, enfin un *royaume de l'Italie supérieure dépendant de la maison de Savoie*..... Ce que l'Autriche fut au commencement du siècle dernier, ce que la Prusse devint plus tard, l'Allemagne peut l'être également, qu'elle ait sa capitale à Berlin ou à Francfort. Si lord Palmerston réussit à consolider cette alliance naturelle et à la renforcer par une *entente cordiale avec la France*, il aura prouvé jusqu'à quel point il est en réalité le diplomate le plus habile qu'ait vu naître cette époque. (*Le Globe*, cité par Deschamps, t. II, p. 313.)

Ce programme, on l'avouera, méritait bien d'être conservé. La ligne de conduite qu'il traçait dès 1849 devait s'exécuter fidèlement, grâce à l'appui que Palmerston saurait trouver dans cette secte maçonnique dont il tenait tous les fils.

Mais ce que le *Globe* ne disait pas, ce que nous découvrons aujourd'hui, c'est ceci : ces arrangements politiques, bien faits pour amuser les diplomates de l'époque, cachaient quelque chose d'autrement important. Nous y voyons, à la lumière de

l'expérience, l'exposition d'un plan dont la secte, depuis lors, n'a pas cessé un seul instant de poursuivre l'exécution. Ce plan, M. l'abbé Mustel, avec sa clairvoyance habituelle, le dénonçait nettement dans une des dernières *Revues catholiques de Coutances*. La Franc-Maçonnerie, faisait-il remarquer, a pris à tâche de favoriser de tout son pouvoir les états protestants contre les états catholiques. Elle a toujours soutenu la protestante Allemagne contre l'Autriche et la France, pays catholiques ; et, de nos jours, elle prête son appui aux protestants des Etats-Unis contre la catholique Espagne. C'est que, en effet, la secte rêve l'étouffement sur toute la terre du catholicisme par le protestantisme, car, le jour de ce triomphe arrivé, il suffirait de souffler sur le protestantisme vainqueur pour que celui-ci disparût aussitôt, s'évanouît, laissant à sa place le matérialisme et l'athéisme en lesquels la Franc-Maçonnerie a placé depuis longtemps son idéal. Le plan de Palmerston, comme celui du Tugenbund, comportait, il est vrai, « entente cordiale avec la France ». Mais il était sous-entendu que cette entente n'était que provisoire. La Haute Maçonnerie ne devait pas hésiter à sacrifier la France, fille aînée de l'Eglise, le jour où notre pays aurait rendu à la secte le service qu'on attendait d'elle relativement à l'unité italienne.

II. — La Franc-Maçonnerie.

Quoi qu'il en soit, c'était bien le même but que Palmerston et le Tugenbund poursuivaient. Dès lors, il est bien permis de penser que le Tugenbund était affilié à la Haute-Maçonnerie universelle de Palmerston.

M. de Bismarck, que sa volonté énergique et sa personnalité orgueilleuse portaient partout aux premières places, n'avait pu certainement se contenter de jouer un rôle effacé dans l'association secrète allemande. Il dut s'y élever rapidement au rôle de chef, ce qui lui permit d'entrer en relations directes avec Palmerston.

Les deux faussaires.

L'entente entre ces deux hommes, Palmerston et Bismarck, dut être facile. Ce n'est pas seulement l'unité de plan, des intérêts politiques ou sectaires qui durent les rapprocher,



mais encore une pareille impudeur à employer certains procédés que la morale réprouve à bon droit, mais que la Franc-Maçonnerie n'hésite pas à employer quand elle y voit son intérêt. Palmerston, « le Grand-Orient des Orients », et Bismarck son auxiliaire dévoué, resteront aux yeux de la postérité comme deux types d'illustres faussaires.

Le faux de Bismarck est bien connu aujourd'hui. On sait l'objet et la teneur de la dépêche d'Ems. L'ambassadeur de France, M. Benedetti, ayant demandé au roi Guillaume, le 13 juillet 1870, « qu'il donnât l'assurance positive de n'accorder jamais plus son consentement si, éventuellement, la candidature en question (celle du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne) se produisait de nouveau, le roi refusa et maintint son refus » par deux fois. Quelques heures plus tard, l'ambassadeur sollicitait une troisième audience, ajoutant :

Qu'il désirait revenir sur la question qui avait été agitée dans la matinée. Pour ce motif, le roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner et que, à partir de ce moment, toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise de ses ministres. (*Revue encyclopédique, loc. cit.*, p. 854.)

A cette rédaction de M. Abeken, que Bismarck jugea inoffensante pour l'amour-propre de la France et celui de la Prusse, le chancelier n'hésita pas à en substituer une autre, savamment outrageante pour les deux nations, et qui devait, quelques jours plus tard, déchaîner la guerre entre elles. Après avoir exposé l'objet de la demande du comte Benedetti, il ajoutait aussitôt :

S. M. le roi a refusé, dès lors, de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et lui a fait dire par son aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. (*Revue encyclopédique, loc. cit.*, p. 854.)

Tel est le faux à jamais mémorable dans les annales des crimes politiques et dont M. de Bismarck eut la rare impudence de se vanter en 1892.

Le faux de Palmerston, pour être moins célèbre, n'en mérite pas moins d'être rappelé ici, puisqu'il montre à quel point les deux compères étaient faits pour s'entendre.

Palmerston avait besoin, pour réaliser ses plans, de la France, de son armée, de ses finances. En janvier 1852, il fit reconnaître le



nouvel empire par l'Angleterre avec un empressement qui emporta la reconnaissance des autres cours européennes, restées pendant quelque temps dans une attitude execptante. Il le fit en altérant les lettres de la reine de la Grande Bretagne, comme a été obligé de le dénoncer en plein Parlement John Russel lui-même, son collègue au ministère, pour justifier le renvoi du ministre infidèle. Voici sur ce point le témoignage de lord Normanby : « John Russel affirma que le secrétaire d'Etat, au département des Affaires étrangères (Palmerston), avait écrit plusieurs dépêches aux ambassadeurs sans y avoir été autorisé par le Cabinet, et sans en avoir donné connaissance à la reine. *Il avait altéré des dépêches revêtues de la signature royale*; et enfin, ce même secrétaire d'Etat s'était mis aux lieu et place de la couronne, négligeant ainsi et foulant aux pieds les droits de la reine, afin de faire prévaloir son avis personnel sur l'état des choses à Paris « et amener l'entente cordiale sans laquelle on ne pouvait rien, ou peu de chose. » (DESCHAMPS, *loc. cit.*, II, p. 323.)

Bismarck était donc bien l'homme sans scrupules tout désigné pour exécuter le plan de Palmerston : fortifier la protestante Allemagne, l'unifier, tout en affaiblissant ses catholiques voisines. Ce qu'il fit dans ce but, l'histoire est là qui le raconte longuement, pour le malheur de l'Autriche et le nôtre.

La succession de Palmerston.

Palmerston mourut en 1865. Il laissait en mourant le soin d'accomplir son plan, son testament sectaire, à deux hommes d'action, Bismarck et Mazzini.

Qui des deux prit, à la tête de la Franc-Maçonnerie, la place de chef devenue vacante? A défaut de documents décisifs permettant de trancher péremptoirement cette question, si l'on se prend à considérer quel caractère inflexible et autoritaire était celui de Bismarck, on peut à bon droit douter que réellement, comme on l'a soutenu, ce fut bien à Mazzini qu'ait échu alors la lourde succession.

Le P. Deschamps n'hésite pas, semble-t-il, à faire de Bismarck l'héritier direct du suprême pouvoir directeur de Palmerston sur la Haute-Maçonnerie universelle, lorsqu'il écrit ceci :

La Maçonnerie, après son échec de 1848, n'avait pas cessé de travailler à l'unité allemande, et *M. de Bismarck fut l'homme qui groupa toutes les forces des Sociétés secrètes* sous sa direction. On peut remarquer que les hommes qui servent sa politique avec le plus d'ardeur sont



d'anciens agitateurs qui ont pris une part active aux événements de 1848. Tels sont les Schultze-Delitsch, les L. Becker, les Miquel, les Lasker, les Gneist, les Seydel, sans parler de ceux qui, comme Karl Marx et Simon Deutsch, les chefs de l'Internationale, travaillent pour lui sur un autre terrain..... Les *faciles victoires remportées contre la Saxe, la Bavière, l'Autriche elle-même, sont dues aux complicités que la Prusse rencontrait partout dans les affiliés des Loges.* (DESCHAMPS, *loc. cit.*, II, p. 404-406.)

La guerre de 1870.

Nous allons voir qu'il en fut de même du triomphe remporté par la Prusse sur la France lors de la désastreuse guerre de 1870.

Au moment de la mort de Palmerston, dit le P. Deschamps, l'Angleterre avait un ministère présidé par M. Gladstone, un élève de Palmerston, un des acteurs les plus déloyaux de la conspiration ourdie en 1856 contre le Pape et le roi de Naples, le honteux approbateur du Kulturkampf de M. de Bismarck en 1873. *L'Angleterre, qui eût pu servir la France, employa au contraire toute sa puissance à paralyser les forces qui lui restaient.* Dans le désarroi où nous avait surpris la guerre de 1870, une seule arme nous restait, c'était l'emploi de notre force navale, le recours à la course. Or, dès le commencement de la guerre, lord Grandville rappela au gouvernement français la déclaration de Paris, qu'il avait imprudemment signée, avec injonction d'avoir à s'y conformer. Peu de jours après, le 10 août 1870, lord Grandville communiquait à lord Lyons ses *démarches, de concert avec la Prusse et la Russie, auprès des gouvernements du Danemark, de l'Italie et de l'Autriche, pour empêcher ces pays de se rallier à la France.* M. de Bismarck avait donc pu préparer contre la France la guerre qui devait couronner son œuvre. (DESCHAMPS, *loc. cit.*, *II*, p. 389-390.)

Le chancelier devait rencontrer également dans un autre maçon de haute marque, Mazzini, un auxiliaire des plus utiles pour rompre les liens d'alliance et de reconnaissance qui attachaient depuis Solférino l'Italie à la France. C'est du moins ce qui ressort de la lecture de deux notes que l'agitateur italien adressait en novembre 1867 à M. Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence. En voici des extraits significatifs :

Je ne partage pas les vues politiques de M. de Bismarck, écrivait Mazzini; sa méthode d'unification n'a pas mes sympathies; mais 'jadmire sa persévérance, sa force de volonté et son esprit d'indé-



pendance à l'égard de l'étranger. *Je crois à l'unité de l'Allemagne, et je la souhaite comme celle de mon pays. J'ai en horreur l'empire et la suprématie que la France s'arroge* sur l'Europe, et pour cela *je crois que l'alliance de l'Italie avec elle contre la Prusse,* à qui nous devons la Vénétie, *serait un crime* qui souillerait notre jeune drapeau d'une tache ineffaçable. — Tout en assurant notre indépendance matérielle pour l'avenir, je regarde en même temps comme nécessaire ce que j'appelle une alliance stratégique entre le gouvernement prussien et notre parti de l'action contre l'ennemi commun. Le gouvernement prussien devrait nous donner un million de francs et un fusil à aiguille. Je m'engagerais sur l'honneur à employer ces moyens exclusivement à empêcher la possibilité d'une alliance entre l'Italie et l'empire, et à renverser le gouvernement dans le cas où il ferait le récalcitrant. (Deschamps, *loc. cit.*, *II*, p. 390-391.)

Ainsi le mot d'ordre donné partout par les principaux agents de la secte, avant la déclaration de la guerre, était celui-ci : isoler la France, neutraliser ses moyens de défense. — Cette guerre éclate. La Franc-Maçonnerie va continuer naturellement à se faire l'auxiliatrice zélée de M. de Bismarck. Le journal l'*Autorité* publiait récemment dans ses colonnes la déclaration suivante, on ne peut plus probante à cet égard, de M. de Giers, ambassadeur de Russie à Stockholm :

Je connais bien, disait-il, le rôle que joua la Franc-Maçonnerie dans cette guerre. J'étais alors accrédité à Berne. Il y avait dans la ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour les informations concernant la répartition des troupes françaises, leurs déplacements, la quantité de munitions, de vivres, etc., etc., et mille indications des plus infimes et détaillés que des Français affiliés à la Franc-Maçonnerie communiquaient aux Loges, et, chose étrange, ces renseignements parvenaient avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne maçonnique de Berne..... *La nation française avait été, parait-il, condamnée par la Haute-Maçonnerie internationale,* et, ni meilleure organisation militaire, ni talents stratégiques, ni bravoure incontestable des troupes n'auraient naturellement jamais pu triompher. *C'était une guerre d'aveugles à voyants.* (Cité par la *France chrétienne* du 15 mai 1898, p. 226.)

N'était-il pas nécessaire en effet pour les intérêts supérieurs de la Franc-Maçonnerie cosmopolite et universelle que l'Allemagne protestante réalisât cette unité qui devait faire sa force,



et que la France catholique fût contenue, réduite à l'impuissance, pendant que l'Italie s'emparerait des États pontificaux.

Le Kulturkampf.

Que pouvait faire M. de Bismarck pour témoigner sa reconnaissance à la Franc-Maçonnerie qui l'avait si bien servi pendant la campagne de France? Il était bien sûr de flatter ses vœux les plus sincères en déclarant la guerre au catholicisme :

C'est précisément après ses grands succès en 1870-71, dit le P. Deschamps, quand la Prusse n'avait plus d'ennemis en Allemagne, et que les catholiques, non contents d'avoir prodigué leur sang sur les champs de bataille, s'empressaient d'offrir leur fidélité à l'empire allemand, c'est alors que, sans aucun motif et contre son intérêt le plus évident, M. de Bismarck a inauguré une lutte religieuse qui sera la pierre d'achoppement du nouvel édifice. Avec la hâte et l'agitation qui sont le propre de son caractère, M. de Bismarck a, dans l'espace de trois années, changé toute la constitution prussienne et édicté la série des lois qui font partout partie du programme maçonnique et dont l'ensemble constitue le régime de Kulturkampf: loi sur l'inspection des écoles excluant de celles-ci les ministres du culte, — loi d'expulsion contre les Jésuites et Ordres analogues ou affiliés, — loi sur la nomination et l'éducation des clercs, enlevant aux évêques le pouvoir de droit divin qu'ils ont de conférer le sacerdoce, — enfin loi sur le pouvoir disciplinaire ecclésiastique, permettant l'appel à l'État contre toute peine disciplinaire prononcée par le pouvoir ecclésiastique catholique.

Des engagements pris avec les Sociétés secrètes, continue le P. Deschamps, *peuvent seuls expliquer une entreprise aussi insensée*, car la grande majorité du clergé et des laïques protestants sérieux a hautement repoussé toute solidarité avec de pareilles lois, et les a condamnées comme troublant la paix religieuse du pays..... Mais la justice de Dieu confond ses ennemis par les conséquences logiques de leurs crimes..... Le Kulturkampf a succombé à la fois devant l'admirable résistance de l'épiscopat et du clergé allemand..... et devant le développement du socialisme. Ce n'est pas impunément que l'on détruit toute religion dans les masses!..... De là le prodigieux et alarmant développement du parti démocrate socialiste. *Les masses ne se laissent pas guider docilement par l'héritier de Palmerston : fût-il le prince de Bismarck lui-même.....* Tout ce qu'il y avait d'honnête dans le pays s'est levé et a déclaré qu'on avait fait fausse route..... Devant cette puissante réaction, M. de Bismarck a dû changer de système : il a pris

la tête du mouvement contre le socialisme et a rompu ses alliances avec les progressistes. Mais jusqu'à présent il s'est refusé à subir les lois de mai..... Il consent bien à ne pas pousser plus loin la guerre contre l'Eglise, mais il veut obstinément garder les positions légales prises contre le catholicisme au mépris de la constitution et des concordats..... L'œuvre des Sociétés secrètes subit un arrêt en Allemagne, elle n'est pas détruite. (DESCHAMPS, *loc. cit.*, *II*, p. 411-415.)

(*A suivre.*) HENRY D'OGER.

DÉPUTÉS FRANCS-MAÇONS

Depuis que nous avons publié (juillet) la liste des francs-maçons de la nouvelle Chambre, nous avons encore trouvé un certain nombre de députés appartenant à la Franc-Maçonnerie. En voici la liste par ordre alphabétique. (B. H. signifie Bulletin hebdomadaire des travaux de la Maçonnerie.)

Chauvin (1re Meaux), B. H., 1er juillet 1898.
Cornet (Sens), B. H., 1er juillet 1898.
Dubois (XIVe arr., 2e circ., Paris), B. H., 3 juin 1898.
Faure (Firmin, 1re Oran), *Revue maç.*, 1898, p. 148.
Gervais (4e Sceaux), B. H., 1er juillet 1898.
Lafferre (1re Béziers), Conseil de l'Ordre du G.·.-O.·.
Laloge (4e Saint-Denis), B. H., 3 juin 1898.
Massé (1re Nevers), B. H., 1er juillet 1898.
Michel (Arles), B. H., 1er juillet 1898.
Rendu (Clermont), B. H., 1er juillet 1898.
Ursleur (Guyane), *Revue maç.*, 1898, p. 106.



MARTINISTES ET ILLUMINÉS

(*Suite et fin.*)

Caractères fondamentaux du Martinisme et de l'Illuminisme bavarois.

Dans le numéro d'octobre, nous avons étudié au point de vue maçonnique l'alliance des Martinistes avec les Illuminés.

Cherchons maintenant les caractères spécifiques de chacune des deux sectes dont l'union est aujourd'hui proclamée.

Ce qui caractérise à nos yeux le Martinisme, c'est *la Magie*. Quant à l'Illuminisme de Weishaupt, on verra qu'en l'accusant de la plus atroce immoralité, cachée sous une hypocrisie phénoménale, nous n'exprimons que la stricte vérité : les mots nous manquent pour peindre les sentiments de répulsion que nous inspire cette société initiatique.

Haute Magie Martiniste.

Nous avons dit combien les accusations de *sorcellerie* et de *pornographie* faisaient hausser les épaules aux F.·. M.·. *vulgaires*. Eh bien! mais les F.·. Martinistes ne sont-ils pas aussi mages que possible? Les pratiques magiques ne sont-elles pas la base même de l'*Ordre Martiniste?*

Voici d'ailleurs le début du chapitre *Le Martinisme*, dans l'ouvrage de M. Papus, *Martines de Pasqually, l'Illuminisme en France* (Paris, 1895.)

> En 1754, Martines de Pasqually, initié aux mystères de la Rose-Croix, avait établi à Paris un centre d'*Illuminisme*. Les travaux poursuivis portaient sur l'étude de la magie cérémonielle, sur le rituel des évocations d'esprits..... (Papus, *loc. cit.*, p. 150.)
>
> Entrer en communication avec l'invisible, tel est le premier résultat obtenu par l'Illuminé. (*Id.*, p. 71.)
>
> Martines..... va développer tous ces points en initiant progressivement Willermoz; mais ce n'est qu'avec un respect mêlé d'effroi

qu'il parlera de cette influence spirituelle, de cette action du monde invisible que le pauvre disciple lyonnais mettra tant d'années à percevoir, de ce grand mystère toujours désigné sous le nom énigmatique de « la chose ».

Dans les premières séances, les nouveaux disciples admis à prendre part au travaux du maître verront *la chose* accomplir de mystérieuses actions. Ils sortiront de là enthousiasmés et terrifiés, comme Saint-Martin, ou ivres d'orgueil et d'ambition comme les disciples de Pâris. Des apparitions se sont produites, des êtres étranges, d'une essence différente de la nature humaine terrestre, ont pris la parole et proféré de profonds enseignements, et chaque disciple est appelé à reproduire seul et par lui-même les mêmes phénomènes. (*Id.*, p. 73-74.)

« *La chose* demande des preuves sûres et très sérieuses, d'un dévouement sans bornes. Le jour où vous en serez digne, les phénomènes viendront. » (*Id.*, p. 74.)

Les pratiques enseignées par Martines dérivent uniquement de la magie cérémonielle..... Signalons toutefois l'importance considérable attribuée par le maître aux luminaires, aux cierges disposés dans le cercle. C'est là, en effet, un caractère très original de la tradition martiniste..... (*Id.*, p. 75.)

Il suffit de se reporter aux « certificats » donnés par Martines à Willermoz dans sa correspondance, pour être certain que beaucoup des disciples obtenaient de très importants résultats pratiques.

..... Willermoz parvient à ses fins et obtient des phénomènes de la plus haute importance, qui atteignent leur apogée en 1785, c'est-à-dire *treize ans* après la mort de son initiateur Martines de Pasqually.

Nous pouvons suivre dans la correspondance de Willermoz et de Saint-Martin (1771 à 1790) l'éclosion et la marche de ces résultats pratiques qui invitent Saint-Martin à venir plusieurs fois à Lyon, et nous possédons, de plus, une partie des cahiers, ainsi que le catalogue **des enseignements donnés par l'apparition** (1) que *Willermoz* désigne sous le nom de « *l'Agent inconnu chargé du travail de l'initiation* ».

Aujourd'hui, le chef des Martinistes est, on le sait, un mystique de premier ordre qui *dirige ses adeptes dans les voies de l'Illuminisme.* (*Almanach du Magiste*, 1896-1897, 3e année, p. 23.)

A Dieu ne plaise que nous accusions en outre les Marti-

(1) Remarquons ici que ces *enseignements* venus de l'*autre monde* se retrouvent avec Vintras et Mme Blavatsky, la médium théosophe.



nistes de pratiques immorales : nous les traitons de magiciens, sur documents positifs, émanés d'eux-mêmes; cela suffit. Je ne donne donc qu'en passant et sans m'y attacher ce passage de Baruel (*loc. cit.*, t. II, p. 244) :

Les œuvres de Voltaire lui-même étaient moins exaltées que cette apocalypse des Martinistes. (*Des erreurs et de la vérité*, par L. C. de Saint-Martin.) Plus elle était obscure, plus ils savaient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeaient d'en donner l'explication aux jeunes novices. *Il était surtout des novices femelles dont on savait piquer la curiosité. Leur boudoir devenait une école secrète où l'adepte interprète développait l'énigme de chaque page.* La novice extasiée s'applaudissait d'entendre des mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu, la novice devenait elle-même interprète, et fondait une espèce d'école. Ce n'est point au hasard que j'en parle; et, dans Paris et dans les provinces, surtout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il était de ces sortes d'écoles secrètes destinées à l'explication du code mystérieux; j'ai connu et je connais des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles disposaient à l'initiation; on y apprenait, de plus, l'art de tromper les simples par ces apparitions factices (1), qui ont fini par rendre la secte ridicule; l'art d'évoquer les morts, l'art de faire parler des hommes absents..... Enfin, ce que les charlatans de tous les âges étudiaient pour faire illusion à la populace et gagner son argent, les Martinistes l'étudiaient pour faire des impies et renverser les trônes (2)..... (Baruel, t. II, p. 244-245.)

Quant à cette « Apocalypse martiniste » en elle-même, on sait ce que le F.·. Voltaire en disait dans sa lettre à d'Alembert, (du 22 octobre 1776) :

Jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot. (Cité par Baruel, t. II, p. 244.) Ailleurs, le F.·. Voltaire traite l'*Œuvre* de Saint-Martin d'*archigalimatias!* (Voir F.·. Bezuchet, *Précis*, etc., p. 256.)

Mais n'insistons pas, car ce pauvre F.·. Voltaire irait bien vite

(1) Pour les clients pressés, il fallait bien suppléer au peu de fréquence de ces *manifestations de l'Invisible*, après lesquelles Willermoz a vainement soupiré pendant de longues années! (N. du R.)

(2) Il y avait aussi le côté financier! Mirabeau, ce maçon, à cheval sur le Martinisme et l'Illuminisme de Weishaupt, a avoué que le *trésor de guerre* de la secte était engraissé surtout par l'argent récolté au moyen des séances de magnétisme, de spiritisme, etc. (Voir Baruel, t. II, p. 123, 130.)

rejoindre le F.·. Lacorne dans les gémonies martinistes (1), et ce serait trop humiliant pour l'aristocrate seigneur de Ferney d'être associé à ce Lacorne, à ce marchand de flic-flacs, comme dit Ragon dans son *Orthodoxie maçonnique!* Le F.·. Ragon a d'ailleurs la franchise, quoique violent adepte du G.·.-O.·. de nous dépeindre le F.·. Lacorne (un des *Pères* du G.·.-O.·.!) comme un véritable *ruffiano,* à mettre *ex æquo* avec *Herr Doctor Weishaupt!*

Immoralité de l'Illuminisme bavarois.

Il suffit, pour l'apprécier, de feuilleter les pièces publiées en 1785 par le gouvernement de Bavière, — pièces contre lesquelles les Illuminés n'ont jamais protesté, et pour cause!

Les Francs-Maçons avaient leurs adeptes femelles; les Illuminés voulurent aussi avoir les leurs; il leur en fallait même de deux espèces. Le projet écrit de la main de Zwach, le plus intime ami et confident, l'homme *incomparable* de Weishaupt, est conçu en ces termes :

Plan d'un Ordre de femmes. — Cet Ordre aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leur secret à part. La première sera composée de femmes vertueuses; la seconde de femmes volages, légères, voluptueuses, *aüschweifenden.*

Les unes et les autres doivent ignorer qu'elles sont dirigées par des hommes.

..... Les Frères chargés de les diriger leur feront parvenir leurs leçons, sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture des bons livres, et les autres en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions; *durch begnügung ihrer Leidenschaften im verbogenen.*

L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre, serait de procurer au véritable Ordre d'abord *tout l'argent* que les Sœurs commenceraient par payer, et ensuite tout celui qu'elles promettraient de payer pour les secrets qu'on aurait à leur apprendre. Cet établissement *servirait de plus à satisfaire ceux des Frères qui ont du penchant pour les plaisirs.* (*Ecrits origin.*, t. 1er, sect. V.)

A ce projet de Zwach, très dignement nommé le *Caton* (!) des Illuminés, se trouvait annexé le portrait de 95 demoiselles ou dames de Manheim, parmi lesquelles devaient être sans doute choisies les fondatrices de la double classe..... Le sieur Distfurt, connu sous son vrai nom à Wetzlar comme assesseur de la Chambre impériale,

(1) Voir *Initiations* (mars 1897, p. 199.)



connu en même temps sous le nom de Minos chez les Frères Illuminés, élevé chez eux au grade de *Régent*....., semble disputer au Frère *Caton* l'honneur de l'invention..... Dans l'ardeur de son zèle, il offre pour premières adeptes son épouse et ses quatre belles-filles!..... (*Ecrits origin.*, t. II, lett. de Minos, p. 169.) (Cité par BARUEL, t. III, p. 28-30.)

Autre face de la morale Illuminée: (il faut du blé au moulin!)

Laissez-moi là les brutes, les grossiers et les imbéciles, dit Weishaupt au chapitre des exclusions; cependant, il est ici une exception à faire..... Tels sont ceux qui, tenant un certain rang dans le monde....., sans avoir de l'esprit, ont au moins des écus : *Ce sont de bonnes gens que ces gens-là*, dit le législateur Illuminé, et il nous en faut. Ces bonnes gens font nombre et remplissent la caisse, *augent numerum et ærarium*; mettez-vous donc à l'œuvre; il faut bien que ces messieurs mordent à l'hameçon..... (1) (*Ecrits origin.....*) (Cité par BARUEL, t. III, p. 27, 28.)

Les questions posées au novice étaient au nombre de vingt-quatre. Nous en extrayons celles-ci qui sont caractéristiques.

2° Avez-vous bien mûrement pesé que vous hasardez une démarche importante, *en prenant des engagements inconnus?*

6° *Si vous veniez à découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste à faire, quel parti prendriez-vous?*

7° *Voulez-vous et pouvez-vous regarder le bien de notre Ordre comme le vôtre même?*

11° *Donnez-vous, de plus, à notre Ordre ou Société*, **le droit de vie et de mort?** Sur quel fondement lui refusez-vous ou donnez-vous ce droit?

12° *Etes-vous disposé à donner en toute occasion aux membres de notre Ordre la préférence sur tous les autres hommes?*

20° *Vous engagez-vous à une obéissance absolue, sans réserve? Et savez-vous la force de cet engagement?*

24° *Quelle assurance nous donnerez-vous de ces promesses? Et à quelle peine vous soumettez-vous si vous y manquez?* (*Ecrits orig.*, t. Ier, *Protocole de la réception de deux novices*, sect. 17.)

..... A cette question : *Quelle conduite tiendriez-vous si vous veniez à*

(1) Et où passait l'argent? Voici qui éclaire encore la question du rôle des Illuminés dans la Révolution de 1793:

« Cagliostro, dans son interrogatoire devant le Saint-Office, a avoué qu'il menait la somptueuse existence (que l'on sait.....) grâce aux fonds que lui fournissait la secte des Illuminés, et qu'il avait reçu de Weishaupt la mission de préparer la Maç.·. française à recevoir sa direction. (BARUEL, t. II, p. 129.)



découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste?..... le premier de ces novices, âgé de vingt-deux ans, et nommé *François-Antoine St...*, répond, et signe, et jure :

Je ferais même ces choses-là, si l'Ordre ne les commandait, parce que peut-être ne suis-je pas capable de juger si elles sont réellement injustes. D'ailleurs, quand même elles pourraient être injustes sous un autre rapport, *elles cessent de l'être, dès* qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le *but général*.

..... A la question sur le droit de *vie et de mort*, le même novice répond encore et jure : *Oui, j'accorde ce droit à l'Ordre Illuminé*; et pourquoi le lui refuserais-je, si l'Ordre se voyait réduit à la nécessité d'employer ce moyen, et que, sans cela, il y eût à craindre pour lui de grands malheurs? *L'Etat perdrait fort peu à cela, puisque le mort serait remplacé par tant d'autres!* Au reste, je renvoie à ma réponse numéro 6, c'est-à-dire à celle où j'ai promis de faire même ce qui serait injuste, si mes supérieurs le trouvaient bon et me l'ordonnaient.

..... Sur la promesse d'une obéissance sans restriction, l'un répond : Oui, sans doute, *cette promesse est importante; cependant, je la regarde, pour l'Ordre, comme le seul moyen d'arriver à son but.* (BARUEL, t. III, p. 57 à 60.)

L'odieux de ces choses ressort assez de lui-même : inutile d'ajouter le moindre commentaire. Et à ceci donc :

Weishaupt..... s'exprimait lui-même en ces termes sur les grades préparatoires qui devaient succéder au noviciat de ses élèves : Dans la classe suivante, je pense à établir une espèce d'académie de savants..... *Je veux encore ici spécialement en faire les espions les uns des autres, et de tous.....* (BARUEL, t. III, p. 65.)

..... Je ne sais où Weisbaupt a pu prendre la partie de son Code qui dirige ici ses Frères scrutateurs; mais qu'on imagine une série au moins de 1500 questions sur la vie, l'éducation, le corps, l'âme, le cœur, la santé, les passions, les inclinations, les connaissances, les relations, les opinions, le logement, les habits, les couleurs favorites des candidats..... etc., etc..... Qu'on imagine encore sur chacun des articles, 20, 30 et quelquefois 100 questions diverses, toutes plus profondes les unes que les autres; tel est le catéchisme auquel l'*Illuminé majeur* doit savoir répondre, et sur lequel il doit se diriger pour tracer la vie et le caractère des Frères, ou bien même des profanes qu'il importe à l'ordre de connaître.....

..... Il faut qu'ils suivent ce Frère à scruter jusque dans son sommeil : qu'ils sachent dire *s'il est dormeur, s'il est rêveur, et s'il parle en rêvant; s'il est facile ou difficile à réveiller*, et quelle impression



fait sur lui un réveil subit, forcé, inattendu ?..... Baruel, t. III, p. 86-88).

Par ces échantillons on peut juger du Code illuminé que nous qualifierons de Code du parfait espion !

Vraiment Weishaupt, cet allemand incestueux et parjure, unissait aux plus rares qualités du cœur les plus hautes facultés intellectuelles, n'est-ce pas ! mais où sa supériorité éclate, c'est dans cet espionnage universel ! quel homme, quel génie, quel mouchard ! Et voilà l'*Imperator* des Illuminés auxquels le Dr Papus tend une main fraternelle : il n'est pas dégoûté !

Mais si les Martinistes modernes prétendent acclimater chez nous, en France, les délicieux procédés de leurs Frères les *Illuminés minervaux* (tel est le nom donné par Weishaupt à ses Éliacins de l'espionnage), eh bien ! ils ne manquent pas d'audace !

Il faut que l'homme, dirigé par ses sens, trouve dans la vertu des attraits sensibles. La source des passions est pure ; il faut que chacun puisse satisfaire les siennes dans les bornes de la vertu, et que notre Ordre en fournisse les moyens.

(*Code du grade Illuminé majeur*, V. Baruel, t. III, p. 94).

Cette maxime *Illuminée* fait d'ailleurs un remarquable pendant à ce pathos, dû à l'éminent Saint-Martin, patriarche du Martinisme :

En vain l'ennemi me poursuit par ses illusions. Il ne faut pas qu'ici-bas la matière ait mémoire de moi. Les délices de la matière, est-ce l'homme qui les goûte ? Lorsque ses sens ont de la peine ou du plaisir, ne lui est il pas aisé de voir que ce n'est pas lui qui éprouve cette peine ou ce plaisir ? (*L'Homme de désir*, par l'auteur *des Erreurs et de la Vérité*, n° 235).

Quels affreux logogryphes ! ajoute Baruel. Si toutes les passions des sens sont étrangères à l'homme, s'il peut les satisfaire sans que son âme en soit meilleure ou pire, quelles monstrueuses conséquences pour les mœurs ! (Baruel, t. III, p. 101, 102, note).

Veut-on une définition de la *Morale*, suivant Weishaupt ? Oh ! celle-ci est bien plus forte que celle de la pauvre morale indépendante des F.·. M.·. vulgaires !

La vraie morale n'est pas autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeur, à secouer le joug de la tutelle, à se

mettre dans l'âge de la virilité, à se passer de princes et de gouverneurs (1).

Et voilà ! En tous cas, ajoute à ce discours l'Hiérophante Illuminé (*Petits Mystères*), cette vraie morale ne sera point celle

..... qui contrarie la raison, qui interdit l'usage prudent des passions..... ce ne sera point surtout *celle qui vient tourmenter l'homme déjà assez malheureux et le jeter dans la pusillanimité, dans le désespoir, par la crainte d'un enfer et de ses démons* (2).

Après ça, des catholiques dignes de ce nom sont-ils édifiés, oui ou non, sur les véritables tendances des Illuminés ?

..... Jusqu'aux feuilles volantes, tout dans ces archives *(celles saisies chez les Illuminés par le gouvernement de Munich)*, indiquait la scélératesse des moyens, aussi bien que celles des projets. Sur des billets, pour la plupart écrits en chiffre de l'Ordre, par le Fr.·. Ajax *Massenhausen*, se trouvaient des *recettes* pour composer leur *aqua toffana*, le plus infaillible de tous les poisons; *pour faire avorter les femmes enceintes;* pour empester et *rendre malsain l'air d'un appartement. Avec une collection de 130 cachets* de princes, de seigneurs de banquiers, s'y trouvait encore le secret d'*imiter tous ceux dont l'Ordre avait besoin.....*, la description d'une serrure dont les adeptes seuls auraient eu le secret, etc..... (*Ecrits orig.*, t. Ier, sect 18, 19 et 21.— V. Baruel, t. IV, p. 270, 271).

Pour finir, un comble ! Une historiette tout à l'honneur de la claivoyance de certains théologiens protestants, devenus des adeptes de l'Illuminisme ! Weishaupt écrivait *Caton* (Xavier Zwack, conseiller aulique et de la régence de Bavière), au sujet de son grade d'*Epopte* ou *prêtre illuminé :*

Vous ne sauriez croire le bruit que fait ce grade, et l'estime qu'il inspire à notre monde. Le plus admirable en tout ceci, c'est que de grands théologiens protestants et réformés (3) — luthériens et calvinistes — qui sont de notre Ordre, *croient réellement voir dans ce grade l'esprit et le vrai sens du christianisme !* Pauvres humains ! Que ne pourrait-on pas vous faire croire ! (*Ecrits orig.*, t. II, lett. 18 — V. Baruel, t. IV, p. 285. Note).

(1) V. Barruel, t. III, p. 140.
(2) V. Barruel, t. III, p. 143.
(3) Docteurs Feder, Falck, etc., de Gottingue. (Baruel, t. IV, p. 285.)



- Oh! oui, pauvres humains! Et non moins pauvres Martinistes, qui se sont acoquinés avec des individus aussi..... singuliers que les Illuminés d'*Herr Weishaupt*, cet ignoble Allemand auprès duquel notre *Herr von Reinach*, notre *Herr Cornélius Herz*, ne sont vraiment que de la petite bière (ceci pour rester dans la note germanique)!

Aujourd'hui où l'idée de patrie est odieusement battue en brèche, en notre France, par une tourbe de *mauvais citoyens*, montrons que ce sont les Illuminés de Weishaupt qui, les premiers, ont fait de l'*antipatriotisme* un véritable dogme!

Voici ce que Baruel écrivait en 1803 :

Appelons..... aux leçons de la secte ces malheureux brigands eux-mêmes, qu'elle flattait de mériter eux seuls le nom de *patriotes*, et dont elle guidait le brigandage ou les atrocités, par ces mots si puissants de *peuple*, de *nation*, de *patrie*. Dans le temps même ou elle fait sonner si haut, pour eux et en public, ces noms chéris, écoutez les malédictions vomies dans ses mystères contre tout ce qui est *peuple, nation, patrie.*

A l'instant où les hommes se réunirent en nations (*dit l'Hiérophante illuminé*), « ils cessèrent de se reconnaître sous un nom commun. — Le *Nationalisme* ou l'*Amour national* prit la place de l'amour général. Avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire. Alors il fut permis, pour obtenir ce but, de mépriser les étrangers, de les tromper et de les offenser. **Cette vertu fut appelée patriotisme.** Celui-là fut appelé *patriote*, qui juste envers les siens, injuste envers les autres, s'aveuglait sur le mérite des étrangers, et prenait pour des perfections les vices de sa patrie.....

..... *On vit alors du patriotisme naître le localisme, l'esprit de famille, et enfin l'égoïsme. Ainsi l'origine des Etats et des gouvernements, de la Société civile, fut la semence de la discorde; et le patriotisme trouva son châtiment dans lui-même.....* **Diminuez, retranchez cet amour de la patrie, les hommes de nouveau apprennent à se connaître et à s'aimer comme hommes.....** (Cité par Baruel, t. III, p. 127-128). »

Tout cela ne fait-il pas l'effet d'un cauchemar mensonger? — Hélas! ces abominables sophismes, dont les échos centuplés grondent autour de nous, ont été vraiment enseignés au siècle dernier, et ces enseignements ont porté leurs fruits! Oui, les personnages fantômatiques que nous venons de voir s'agiter, ces *Caton*, ces *Celse*, ces *Strozzi*, tous ces pantins dont les

ficelles étaient réunies dans les mains de Spartacus Weishaupt, ce *Doctor* qui semble échappé d'un antre de Sabbat, tous ces sinistres fantoches ont parfaitement existé ! Leurs noms, leurs titres sont connus et reproduits dans les *Mémoires* de Baruel, qui, *d'après les journaux du temps,* cite un grand nombre de pièces juridiques *écrasantes*, auxquelles nous renvoyons nos lecteurs, désireux de s'édifier plus complètement sur les ignominies de la secte maudite.

Et les nombreux procès qui furent alors intentés en Bavière aux Illuminés (1784-1785) ne furent soumis à aucune revision! Heureux Bavarois!

Conclusion.

Nous avons vu, dans d'autres études, le Martinisme lié à la Maçonnerie d'une part, et à la Rose Croix kabbalistique d'autre part. Aujourd'hui, les Martinistes s'allient aux Illuminés —Maçons, Illuminés, Kabbalistes, ne sont pas, je présume, des catholiques! Sont-ce, oui ou non, des ennemis de l'Eglise que tous ces alliés du Martinisme?

Avons-nous donc raison, oui ou non, de traiter en adversaires ceux qui ne cessent de harceler le catholicisme?

Trêve aux baisers Lamourette que certains se sont figurés nous infliger. C'est la guerre à l'Eglise que veulent les sectes maçonniques, toutes flagellées par le Saint-Père de la même parole vengeresse!

Ah! ils se disent chrétiens! « Le Martinisme est une *Chevalerie chrétienne* » par ci! « Le Martinisme a comme directeurs *dans le plan invisible* des laïques chrétiens » (1), par là! Et Ieschoua-Jésus! Et l'Adam-Kadmôn, Verbe divin!

Trêve à ces habiletés cousues de..... ficelles. Les catholiques ne seront pas dupes, comme ces pasteurs protestants dont la naïveté égayait Weishaupt à si juste titre, ni comme ce pauvre curé bordelais, que Martines de Pasqually convainquit si prestement de sa qualité de catholique (2).

(1) *Initiation*, août 1898, p. 187-188; signé: Papus.

(2) «..... Je me transportai chez mon curé et lui demandai ce qui lui avait été dit..... contre moi. Il ne m'en fit point mystère, il me dit tout. Et je lui fis voir qui j'étais dans ma religion, mes certificats de catholicité, et mes devoirs exacts et essentiels d'un zélé chrétien, et (*il — le curé*) fut convaincu de la vérité que je lui dis..... » Lettres de Martines, 23 janvier 1769. Voir *Martines de Pasqually*, par Papus, p. 39.



« On ne ravitaille pas l'ennemi, on le bat », a dit un notable F.·. M.·. Efforçons-nous de suivre ce conseil désintéressé et combattons tout simplement d'implacables ennemis de notre religion.

Mais en passant, faisons observer que dans le feu de la bataille, nous ne les accusons pas de mauvaise foi, comme ils le font trop souvent à notre égard et que notre modération fait un piquant contraste avec leur attitude singulière.

Comment! Ils ont attaqué violemment tout ce que nous avons de plus sacré, nos prêtres, nos cardinaux, nos papes eux-mêmes! Et, du jour où quelques-uns d'entre nous, laissant là une patience qui nous pesait, se sont mis à rendre coup pour coup, les voici accusés de *sectarisme!* N'est-ce pas une mauvaise plaisanterie?

Après tout, le Martinisme moderne ne serait-il pas, lui aussi, *une mauvaise plaisanterie?* Cette hypothèse que nous donnons à tout hasard aurait tout au moins ce mérite de pousser à l'indulgence en faveur des joyeux fantaisistes qu'il faudrait alors voir dans les mystérieux S.·. I.·. (Silencieux Inconnus)!

Les Martinistes *modernes* qui s'attribuent tant d'importance à travers le monde ne seraient-ils qu'un tout petit cénacle d'*épateurs*? (Qu'on me passe ce mot!) Ne seraient-ils pas ce que j'appellerai des *sectaires à l'esbrouffe?* — Et les *Illuminés* actuels, auxquels ils s'allient aujourd'hui, ne seraient-ils, eux aussi, qu'une poignée d'*intellectuels,* jaloux de faire revivre pour la galerie les terribles Illuminés, assassins de l'empereur François II (Barruel, t. II, p. 113.) et du roi de Suède Gustave III? (*Id.*, t. II, p. 167.)

En un mot, n'y aurait-il pas (heureusement!) fort loin encore du mal qu'ils voudraient faire à celui qu'ils font réellement? Ce ne serait certes pas une raison pour abandonner la lutte contre des sectaires capables de professer les odieuses doctrines exposées dans la *Franc-Maçonnerie démasquée* de mars 1898: en tout cas, leur alliance avec les fils spirituels de Weishaupt n'est pas faite pour ajouter à la bonne renommée des Néo-Martinistes.

Ah! ils ont voulu se solidariser avec les individus qu'un *parfait initié*, le marquis Stanislas de Guaita, *Martiniste de marque*, et qui plus est, *grand-maître de la Rose-Croix kabbalistique*, a écrasés sous son mépris en ces termes cinglants:

De tous ces *Illuminés*, il en est peu de bons (exceptons Eckartshausen), beaucoup de médiocres (citons Yung-Stilling, Swedenborg et Lavater), et plus encore de **détestables** (tels que Schrœpfer, **Weishaupt** et *tutti quanti*). Il s'en faut que les meilleurs semblent eux-mêmes exempts de tares ou de ridicules. (*Temple de Satan*, par S. DE GUAITA. — 1891, p. 296.)

Tant pis pour les Néo-Martinistes : car nous avons le droit de dire : qui se ressemble s'assemble, — et ils ne s'assemblent pas avec quelque chose de très propre, en s'unissant avec ces Illuminés de Weishaupt, dont l'épouvantable hypocrisie confond l'imagination, dont les théories codifiées forment le plus odieux nonument de corruption et d'infamie que l'on puisse rêver!

Certes, au moment où la main de l'étranger sème si ouvertement dans notre France l'or des trahisons, **en pleine affaire Dreyfus**, il faut que les Martinistes français aient été bien mal inspirés par leurs *Chefs Invisibles* (1) pour s'être alliés avec les disciples de l'**Allemand Weishaupt, ce Kaiser des mouchards**.

JEAN MEMOR.

(1) « *Ce qui forme le caractère particulier du Martinisme*, dit M. Papus (*Initiation*. août 1898, p. 188), *c'est que ses chefs invisibles : Martines et Saint-Martin n'ont jamais cessé de s'intéresser à l'œuvre qu'ils ont créée.....* »

Si les « **Entités de l'Astral** » qui se manifestent aux Néo-Martinistes sous les noms de Martines et de Saint-Martin, sont vraiment des âmes chrétiennes désincarnées, — il faut avouer que ces âmes chrétiennes ont eu une drôle d'idée de pousser des *chevaliers chrétiens* à une alliance avec les Illuminés de l'Athéisme.

Comment les théologiens du Martinisme expliquent-ils cette bizarrerie?

—:o:—



REVUE DES REVUES MAÇONNIQUES

Revue maç.·., *avril-mai 1898* : Quelques oublis.
Juin, juillet, août, septembre : Vieilles barbes contre poils follets. — Une idée fixe. — Ces intrus de catholiques. — Un F.·. de plus. — Patronage laïque. — Menus propos de Convent. — Concurrence. — M. le curé. — Singeries. — Le juif martyr. — Au four crématoire.

En dépit du grand soin que nous mettons à glaner dans le champ du Grand Architecte de l'Univers, il nous arrive quelquefois de laisser passer quelques épis. Il en résulte pour nous l'obligation de revenir sur nos pas, pour ne rien laisser perdre. C'est ce que nous faisons au commencement de cette revue.

Les imaginatifs chevaliers de la Truelle ne conçoivent que de mirobolants projets, dont le moindre serait aujourd'hui de nous enfoncer le crâne. Vous croyez que c'est exagéré?.....

A l'occasion de l'ouverture à Biskra de la nouvelle Loge écossaise *Excelsior*, n° 336, et à Marseille de la L.·. *Egalité*, dépendant du G.·. O.·., la revue pousse ce cri délirant :

Voilà ce que l'on prêche et ce que l'on apprend dans les Loges où l'*éducation des masses* est l'objet des constantes préoccupations de la *Veuve* :

> Salut à ces nouveaux At.·., et vœux bien sincères de prospérité.
> Félicitations aux fondateurs, maç.·. actifs et dévoués, qui vont enfoncer dans le crâne de la gent noire deux coins pénétrants.
> Frappez, mes FF.·., et vigoureusement! La bête a la tête dure! (avril 1898, p. 74.)

Si les artistes de l'Opéra et autres scènes prébendées ne craignent pas plus pour leur chef que la gent noire pour son crâne, chacun pourra dormir tranquille. La L.·. l'*Equerre* a cru devoir s'occuper *des subventions aux théâtres publics*. A ce sujet, on a parlé de tout pour ne rien dire : de démocratie, de despotisme antique; des Grecs, des Perses, des Lacédémoniens et de Scylla ; des Pyramides, du Colisée, de la cathédrale



de Paris; du moyen âge, de la République; de Wagner et de Louis-Philippe, etc., etc. Quelle bouillabaisse, dirait le député de la Cannebière! Et tout cela pour aboutir à cette conclusion :

Que la musique est un art qui reflète des sentiments vécus..... mais qu'il faut la subventionner le moins possible..... (*Ibid.*, p. 77.)

Les maçons ne subventionnent que ce qui leur apporte profit; c'est ainsi que le F.·. Piperaud a des yeux fort tendres pour la *Société fraternelle parisienne du Centre*, composée d'un grand nombre de maçons de Paris et de province, et dont le siège social se trouve salle Brou, 23, rue d'Arcole. Le trésor municipal ne saurait trop se hâter d'ouvrir largement sa caisse en faveur d'une Société qui réchauffe en son sein « les FF.·. Camille Pelletan, Mesureur, Villejean, etc., députés; Opportun, Piperaud, etc., conseillers municipaux..... » (*Ibid.*, p. 79.) Piperaud appartient du reste à la L.·. *Prévoyance*, ce qui indique une prédisposition, et puis il semble, à lire son nom, que *piper* en soit le radical. N'oublions pas que la Maçonnerie s'abrite sous des symboles.

Qui donc nous avait affirmé que *Misraïm* agonisait et que ses dernières épaves s'étaient réfugiées dans la capitale? Il a laissé le bout de sa queue en Touraine, c'est évident, car la *Revue maç.·.* de mai nous fournit la certitude que la L.·. *Enfants de la Vérité et sincérité misraïmites réunies*, Val.·. de Tours, est en pleine activité, mais si petit bonhomme vit encore, il ne se produit guère de bruit autour de sa personne. Ce n'est peut-être pas meilleur pour cela, et l'on est toujours en droit de se défier de ce petit bout de queue : *in cauda venenum*.

Quelque chose de bien venimeux, c'est la prétendue *carte* des *Congrégations religieuses*, attribuée au F.·. Edgar Monteil et dont le G.·. O.·. a fait les frais. Jamais le mensonge et le cynisme ne s'étaient donné carrière avec une telle impudeur et une telle lâcheté; car cette carte a été livrée sans nom d'auteur, bien entendu, sans même d'adresse d'imprimeur. A bas les hypocrites, et qu'on les démasque!

Les biens des Congrégations dont les quatre cinquièmes sont absorbés par des hospices, asiles, écoles gratuites, forment un total de 500 millions de francs. Le méprisable auteur de la carte met 10 milliards, et la *Revue maçonnique* s'empresse de transcrire ce boniment :



Si l'Etat recouvrait cette fortune, dont il est le propriétaire légitime et unique, il y aurait de quoi payer la moitié du budget de la guerre, diminuer les impôts de 300 millions par an, assurer aux instituteurs le traitement minimum de 1 800 francs par an, ou encore élever les enfants privés de famille et constituer la caisse des invalides du travail. (*Ibid.*, p. 95.)

Et comme il n'y a pas de petit profit, on pourrait y ajouter l'immeuble de la rue Cadet pour l'installation de cette caisse des invalides. Car il ne faut pas perdre de vue que ces bons maçons, qui sont tout disposés, en paroles du moins, à « se soumettre à la législation du pays » (*Revue maç.*, avril 1898, p. 65.), ont oublié jusqu'à présent de se faire reconnaître et constituent une Société illégale au premier chef.

Il paraîtrait qu'il ne s'en porte pas mieux pour cela. Au dire du F.·. Limousin, il se glisse dans cette Société un « germe de mort » : c'est l'*esprit profane*.

J'ai visité récemment, dit-il, une L.·. dans laquelle le pr.·. surv.·. (premier surveillant) n'avait pas la moindre idée de sa fonction, et où l'on voulait admettre un néophyte sans bandeau — probablement a-t-on supprimé dans cette L.·. la symbolique Lum.·. — je me permis de faire observer que c'était agir bien légèrement..... Il me fut répondu par un F.·. que l'At.·. avait parfaitement connaissance de ses devoirs et la conscience de les remplir..... Le Fr.·. qui parla ainsi représentait l'esprit nouveau maç.·., il me déclara que la nouvelle génération avait répété le formalisme suranné et ridicule des antécédentes..... (*Revue maç.·.*, juin 1898, p. 97.)

Ceci nous rappelle qu'il y a en Maçonnerie un groupe d'études initiatiques composé de *vieux de la vieille*. Ils en tiennent pour les antiques cérémonies rituéliques et luttent de toutes leurs forces, avec un entrain digne d'un meilleur sort, contre les tendances d'une jeune génération, résolue à tout bouleverser et à donner du pied dans des pratiques traitées de surannées. Le F.·. Limousin est au nombre des vieux, et, pour une fois, je n'hésite pas à déclarer qu'il a raison. On va voir pourquoi.

La Maçonnerie n'est plus aujourd'hui qu'une boîte à politique, et comme elle a versé misérablement dans la radicaille et le socialisme, c'est par là qu'elle périra. Les vieux maçons, dont les bésicles sont plutôt une paire de jumelles, voient, omme on dit vulgairement, plus loin que le bout de leur nez,



et se rendent parfaitement compte qu'au jour du désastre final, la *Veuve* aura vécu, si ses fils ont lâché la branche de salut, s'ils ont oublié les singeries d'antan, l'acacia, et le tombeau d'Hiram-Abi, et le cabinet des réflexions, et la marche en cadence, et le cliquetis des épées de fer-blanc, etc., etc. Le ralliement ne sera plus possible, de longtemps au moins.

Voilà pourquoi, dans ses « Etudes maçonniques », le F.·. Limousin s'étend longuement sur le *profanisme*, son sens, son étymologie, pour foudroyer l'*esprit nouveau* et faire bien comprendre, par une suite de raisonnements un peu longs, que :

> Le temple est le foyer lumineux, le phare qui éclaire, c'est-à-dire le lieu, l'édifice où l'on instruit. Le temple, c'est l'école, et comme les FF.·. MM.·. ont construit un temple, le temple allégorique de notre maître H.·., ...il résulte de cela que la F.·.-Maç.·. est une école dans laquelle on vient s'instruire (p. 101).

Voici maintenant le plaidoyer en faveur des vieux :

> Or, s'instruire, c'est écouter des maîtres, acquérir des idées que l'on n'avait pas antérieurement. Comprendrait-on que les élèves d'un professeur de philosophie, de mathématiques, de physique ou de chimie, lui déclarassent : Votre science, qui est le résultat des pensées et des observations de milliers d'hommes cultivés, un héritage de connaissances que les générations se sont transmises en l'accroissant sans cesse, n'est qu'un tas de bêtises, qu'il ne vaut pas la peine d'étudier, et nous allons lui substituer les imaginations de nos esprits non défrichés, mais qui sont cependant sublimes, parce qu'ils sont nôtres. — Eh bien! c'est justement cela que font les FF.·. MM.·. qui introduisent l'esprit prof.·. dans les temp.·. Ils déclarent, sans comprendre la valeur de leur langage, qu'ils veulent substituer l'obscurité à la lumière, l'ignorance à la science (p. 101).

Le docte F.·. les rappelle à la raison en leur développant un cours sur ce qu'il faut entendre par *profane*, c'est-à-dire sur ce qui est étranger au temple; sur le sens du mot *religion*. Il y a une religion, paraît-il, qui est « hors du temple, étrangère au temple ». Il m'est impossible de reproduire ici ces pages lumineuses, mais on me pardonnera cependant quelques tirades :

> J'ai rappelé plus haut l'opinion de la plupart des FF.·. MM.·. sur la religion catholique. La religion est un ensemble de supersti-



tions grossières suggérées par des gens habiles à des ignorants (1). Cela est vrai, mais de la religion exoterque, de la religion extérieure, de celle que l'on enseigne au peuple et à tous ceux qui peuvent s'en contenter seulement. C'est cette religion qui constitue la religion étrangère au temple. Temple ici doit être entendu dans le sens symbolique et non dans le sens littéral, car l'enseignement du catéchisme se fait dans les églises, dans les édifices de prière. Le temple en question, c'est la doctrine secrète connue d'un petit nombre d'initiés seulement (p. 103).

Si je ne savais pas le F.·. Limousin un peu susceptible, je dirais ici que nous touchons à sa *toquade;* disons son *idée fixe,* pour ne pas le froisser, et écoutons-le :

C'est une question difficile que celle de savoir si la religion catholique a une doctrine secrète comme en eurent les religions du passé. Les prêtres le nient avec obstination..... Ces dénégations ne prouvent rien. D'abord, il est du premier devoir d'un initié qui a prêté le serment du silence de déclarer qu'il n'est pas initié, qu'il n'y a pas d'initiation, et toutes les dénégations ne sauraient suffire en la circonstance (p. 103).

Dans ces conditions, il devient naturellement impossible de convaincre le F.·. Limousin. Cependant, comment a-t-on pu savoir qu'il y eût dans l'antiquité des secrets religieux et des initiés? Apparemment, parce que, parmi ces derniers, il se trouva des bavards et des indiscrets. Il est permis de s'étonner que depuis-dix neuf cents ans, le petit secret catholique soit resté bloqué dans les arcanes des cervelles sacerdotales. Mais pour le F.·. entêté, cet argument ne dit rien qui vaille, et peut s'en faut qu'il n'ait découvert une petite piste.

D'ailleurs, quand on pousse quelques prêtres, dit-il, ils finissent par reconnaître qu'il y a des mystères — ceci n'est point nouveau, — mais qui ne sont pas ce que l'on veut bien dire. Puis il n'est pas affirmé que tous les prêtres soient initiés. Il est même certain qu'il y en a qui ne le sont point, et ceux-là ont beau jeu pour protester (p. 103).

Voilà certes qui va donner à réfléchir aux petits vicaires!

Mais la vraisemblance de l'initiation ressort de la métaphysique catholique et de certains documents — (le F.·. ferait bien de les

(1) On est en droit de se demander si le F.·. n'intervertit pas les rôles, et s'il ne s'agit point plutôt de la Franc-Maçonnerie dans cette définition aussi incomplète qu'illogique en l'espèce.



énumérer) — émanés de l'autorité supérieure de l'Église catholique : le Pape.

On peut en outre dire que peu importe que l'Eglise catholique ait ou n'ait pas actuellement une théorie secrète ou ésotérienne. Les religions dont le christianisme est issu avaient des mystères, des initiations, cela est connu (1). Il est à la rigueur admissible que le caractère révolutionnaire du premier christianisme ait empêché la transmission des secrets du paganisme, à la philosophie duquel cependant on fit de larges emprunts. Il est également possible que la doctrine secrète du christianisme ait été perdue pendant la période de barbarie du moyen âge, au temps où l'Église était gouvernée par des hommes d'une perversion cynique. Il se peut que le fameux *secret des évêques* n'ait été qu'une vaine formule, comme d'autres secrets. Je ne le crois pas, mais enfin c'est possible.

Admettons-le cependant, cela démontre-t-il que l'amas de superstitions grossières que l'on enseigne présentement sous le nom de religion, n'est pas simplement l'ancien exotérisme, dont l'ésotérisme, la doctrine secrète, a été oubliée, perdue. Le catholicisme officiel n'en aura pas moins ainsi droit à la qualification de religion profane, *étrangère* au temple de lumière (p. 104).

Autrement dit, nous sommes, nous catholiques, des intrus et des voleurs ; nous avons subtilisé la Bible au préjudice d'une certaine dame que personne ne connait jusqu'à présent, comme qui dirait *la dame voilée*, et que le F.·. Limousin a baptisée : *la libre-pensée ésotérique*.

Cette libre-pensée ésotérique, qui est la vraie, peut se développer et s'enseigner surtout dans le Temp.·. Maç.·. Mais pour la développer, l'enseigner, il faut la connaître, en retrouver les éléments. Où sont-ils, ces éléments? Ils sont dans le propre livre saint de nos adversaires : dans la Bible, dans la Genèse. C'est par l'étude de ce véritable monument, par la reconstitution de son symbolisme, que nous retrouverons les lettres de noblesse de la Maç.·., lettres qui nous permettront de considérer le catholicisme comme un parvenu de récente origine (p. 105).

Après cela il n'y a qu'à tirer l'échelle, mais je vois d'ici plus d'un lecteur en train de se faire une pinte de bon sang.

La libre pensée ésotérique aura peut-être quelque mal à s'approprier la Bible, car le F.·. Limousin ne peut s'empêcher de conclure qu'il faut compter avec le retour offensif de

(1) On se rappelle peut-être que le F.·. Limousin fait jaillir le christianisme de l'antique héliolatrie.



l'Eglise catholique. C'est le titre qu'il donne dans le numéro de juillet, à un article consacré au livre de M. Fonsegrive : *Catholicisme et Démocratie*. Il n'entre pas dans notre plan d'examiner ici les pensées que lui suggère l'œuvre du directeur de la *Quinzaine*, et qui tendent à prouver aux FF.·. cette chose dont l'exactitude est peut-être contestable : que les adversaires sont des collaborateurs.

Dans le numéro qui suit (août-septembre), ce même F.·. entame le grand cours de théologie maçonnique qu'il avait fait pressentir : **L'Origine de la Maç.·. et la Genèse.** Comme il promet une suite d'articles, il nous paraît préférable d'attendre le complément de cette piquante dissertation pour en dire un mot aux lecteurs ou en faire l'objet, si la chose en vaut la peine, d'un travail spécial.

Nous passerons donc de la théorie à la pratique, et, papillonnant de Loge en Loge, nous signalerons, selon leur mérite, les agissements des FF.·. depuis les dernières élections législatives.

C'est un maçon, le F.·. Henri Ursleur, qui a détaché la timbale de député à la Guyane. Aussi la L.·. de Cayenne, la *France Equinoxéale*, lui a souhaité la bienvenue par la bouche de son Vén.·., le F.·. Sanite.

Modeste et sage, comme d'habitude, il (le F.·. Ursleur) a simplement répondu aux deux précédents orateurs en affirmant, d'une façon nette et précise, que le programme qui venait de lui être tracé était le sien propre ; qu'il comprenait trop bien l'importance et la valeur de la Fr.·. Maç.·. pour qu'il se détache de ses colonnes..... etc. (juin, p. 107).

C'est en vertu du programme maçonnique, notons-le en passant, que le F.·. Ursleur a pris rang parmi les 243 députés qui ont voté contre l'armée, le 26 octobre dernier, sur l'injonction du F.·. Brisson.

Quand l'armée sera moins cléricale, les FF.·. changeront leur fusil d'épaule.

En attendant, s'est constitué, autorisé par arrêté ministériel en date du 31 mars 1898, le **Patronage laïque d'enseignement populaire et d'éducation morale et politique**, avec le F.·. Henri Brisson pour président d'honneur.

La L.·. *Amis bienfaisants et Clémente Amitié cosmopolite réunies*, s'est empressée de la gratifier du vœu suivant :

Considérant :

Que la F.·. M.·. a pour principale mission de faire jaillir la lumière en faisceaux radieux, à opposer aux ténèbres.....

Qu'il est temps qu'elle fasse se dissiper le brouillard, fait de tissus de mensonge, répandu autour d'elle par la secte cléricale....

Considérant :

Avec Danton, que l'instruction et l'éducation sont, après le pain, la première nourriture du peuple.....

Qu'il faut absolument que le peuple sache bien ce qu'il doit à la F.·. M.·.....

Emet le vœu :

Que tous les FF.·. Maç.·. par tous les moyens légaux en leur pouvoir facilitent la tâche du Comité..... en vue d'ouvrir les premières sections du *Patronage* laïque d'enseignement populaire.....

Et fait appel à leur dévouement, à leur propagande et à leur générosité, afin que les premières sections de ce patronage fussent ouvertes dans le plus bref délai possible.

Et elle décide de porter sa décision à la connaissance du Conseil de l'Ordre et de toutes les LL.·. de France..... (p. 109).

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de cette citation, sans nous arrêter au boniment du F.·. Léon Léger, président du Comité. Notre programme est chargé, et nous devons aller vite; aussi, nous ne ferons qu'effleurer un compte rendu qui concerne le Convent de la Grande Loge de France. C'est à la date des 24, 25 et 26 juin qu'elle a tenu ses assises. De longues heures ont été occupées à la présentation d'un projet de constitution qui a fait mettre en ligne un certain nombre de FF.·. opposants. Nous y reviendrons, s'il le faut, en temps utile. Un incident qu'il importe de ne pas négliger, par exemple, et qui ressort de ce même compte rendu, c'est le désaccord qui persiste entre l'Ecossisme et le Grand-Orient. C'est le cœur navré que le F.·. rapporteur prononce ces paroles :

Les relations avec le G.·. O.·. ne se sont pas beaucoup améliorées..... Nous attendons, convaincus que notre attitude correcte et absolument maçonnique ne manquera pas d'amener aussi de ce côté le rétablissement de relations cordiales (juillet, p. 123).

Dans ces conditions se trouve renvoyée aux calendes grecques la question de la fusion des rites, demandée par quelques Ateliers, notamment la L.·. *Osiris*

Les avis d'ailleurs sont fort partagés à ce sujet.



Ceux qui s'en déclarent adversaires prétendent que l'existence des deux rites séparés a pour conséquence une émulation salutaire à l'activité maçonnique; ils pensent aussi que la fusion ne serait acceptée par le G.·. O.·. que comme une absorption pure et simple et sans conditions du rite écossais.

Ce qui fait dire au rapporteur avec un à-propos parfait :

En tout cas, la question ne semble pas près d'être résolue (p. 124).

En attendant, la Grande Loge prend des dispositions pour abandonner la rue Rochechouart et la rue Payenne, mais le projet n'est pas encore à point. Ces deux vieilles installations sont si insuffisantes et si incommodes que certaines Loges ont adopté le café du Globe. Cette mesure désastreuse réduit les recettes de capitation locative, au grand désespoir du caissier, mais n'empêche pas le Convent de boucler son budget dans des conditions satisfaisantes. Laissons-le à ses comptes, pour jeter un regard sur les extraits suivants d'un document très suggestif. On sait qu'une cervelle maçonnique engendra naguère l'idée de création de *curés laïques* pour remplacer..... les autres. Voici quelque chose du même genre :

Utilisation des groupes maç.·. pour créer, jusque dans les moindres hameaux, parallèlement à la fonction sacerdotale, une fonction d'ordre civique et moral, indispensable à l'éducation sociale du peuple (p. 131).

Il paraît que ce projet s'impose d'urgence, et cette question capitale a été posée :

Le temps est-il venu d'affirmer une doctrine morale, capable de rendre les hommes meilleurs et de les relier universellement par le travail et la solidarité, sans le concours d'aucune religion et surtout sans l'idée fausse, suggérée aux hommes, dès l'enfance, de l'existence d'une divinité? (p. 131).

Ces bons maçons prennent prétexte de quelques défroqués pour affirmer cette bêtise :

Que les prêtres reconnaissent tous les jours qu'ils n'ont plus aucune raison d'être dans un milieu transformé par le triomphe de la science sur l'ignorance.

..... Une révolution éclaterait aussitôt dans le clergé français, si un gouvernement éclairé savait profiter de la disposition des esprits. La plupart des desservants, prêtres et évêques, sont de tranquilles fonctionnaires qui n'hésiteraient pas à faire comme les ecclésiastiques dont nous venons de parler (les défroqués) s'ils y avaient

intérêt. Leur intérêt personnel seul les oblige à conserver le masque des croyances religieuses qu'ils n'ont plus. Donnez à tous ces hommes des gages de sécurité dans l'avenir, et vous verrez les prêtres s'unir aux instituteurs pour accepter une doctrine morale indépendante des religions (p. 132 et 133).

Nous voudrions que tous les prêtres qui traitent la Maçonnerie de quantité négligeable pussent lire ces lignes et se convaincre une bonne fois des sentiments qu'on leur prête.

Les femmes chrétiennes elles-mêmes n'échappent pas à la critique sous la plume de Mme Hubertine Auclerc :

Qui connaît le sexe féminin sait qu'il aime plus qu'il ne croit, et qu'il est toujours guidé par les intérêts de ceux qu'il aime. Or, présentement, l'époux aimé, les enfants, *ont intérêt* à ce que la femme soit au mieux avec *M. le Curé*, puisque M. le Curé est un puissant du jour.....

Si M. le Curé n'avait plus ni la distribution des aubaines,..... les femmes, dans l'intérêt des êtres aimés, se retourneraient vers les nouvelles mains pleines (p. 133).

Les sectaires qui demandaient, il y a peu de temps, l'interdiction dans les églises des quêtes pour les pauvres, s'inspiraient donc du plus pur esprit maçonnique. Ils espéraient changer l'ordre des choses et créer ce que Mme Clémence Royer appelle *une force équivalente* (p. 133).

Pour atteindre ce but, toute la Fr.·. Maç.·. de France est invitée à seconder les efforts de la L.·. *Osiris*, et de s'imposer la tâche de :

Constituer d'abord un groupe central d'action maçonnique se donnant pour mission de rechercher avec les Loges des départements les hommes de valeur, les plus dignes d'exercer la belle fonction de *conseillers du peuple*. Cette fonction devra être constituée parallèlement à la fonction sacerdotale, mais *non en opposition avec elle*. Cela serait très maladroit (p. 134).

Et l'on osera dire après cela que les Maçons ne sont pas des singes, et des singes fort malicieux ?

Il paraît que le F.·. Gambetta, qui ne possédait qu'un œil, avait entrevu jadis cette évolution mirobolante, et qu'il parlait de conférer, ni plus ni moins, *aux instituteurs*, à titre inamovible, comme cela a lieu pour les prêtres, un *pouvoir moral* (p. 134).



On est en droit de se demander quel pourrait bien être ce pouvoir moral conféré *à titre inamovible* aux instituteurs.

Quant aux *conseillers du peuple*, ils devront être bien plus singes encore que leurs congénères de la Truelle, et avoir souci, entre autres choses, de contrebalancer les messes de départ, qui se célèbrent maintenant partout chez les catholiques, par l'institution « d'une fête civique pour le départ des jeunes conscrits, afin de les éclairer sur leurs devoirs patriotiques et humains » (p. 135).

Les devoirs patriotiques! Ils les entendent à leur façon, ces bons FF.·., en prenant position, par exemple, sur le terrain dreyfusard. Ce n'est plus un secret pour personne aujourd'hui, que les Loges exaltent le traître.

Au banquet de la fête solsticiale de la *Cosmopolite* de Vichy, parmi les grands *mangeurs* (de curés), siégeaient naguère le F.·. Desmons, sénateur, président du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·., flanqué des FF.·. Dazet, avocat, et Mille, membres du même Conseil; Letellier, ancien député d'Alger; Bourceret, ancien membre du Conseil, etc.

Or, savez-vous, amis lecteurs, quel ordre du jour fut voté avec enthousiasme? Voici :

> Les francs-maçons de la région..... considérant que, dans la France républicaine, tous les citoyens, quelles que soient leur race ou leur religion, ont des droits égaux à la protection de la loi et au respect absolu, à leur égard, des formes qui en sont la sauvegarde;
>
> Invitent le gouvernement à mettre un terme à l'agitation si préjudiciable à la paix sociale du pays, que la réaction césarienne et cléricale entretient avec une violence passionnée, à poursuivre et à réaliser, par la revision du procès de décembre 1894, l'œuvre de justice et de réparation légale qu'il a commencée. (*Revue maç.·.*, août-sept. 1898, p. 149.)

Il ne faudrait pas croire cependant que tous les maçons, jusqu'au dernier des apprentis, soient débordants d'enthousiasme pour l'israélite de l'île du Diable. Pour si peu qu'il y en ait, n'hésitons pas à dire qu'il existe quelques louables exceptions. Le 24 juillet dernier, la L.·. de Beaune, le *Réveil de la Côte-d'Or*, célébrait, elle aussi, sa fête solsticiale. A cette occasion, le F.·. Minot devait faire une conférence sur *un sujet fort inquiétant*, pour me servir de l'expression de la *Revue*. On a bien deviné qu'il s'agissait de l'affaire Dreyfus.



A 1 h. 1/2, le Vén.·. ouvrait les travaux. Un certain nombre de FF.·. de l'Atelier, *peu nombreux*, avaient cru devoir s'abstenir de paraître en manière de protestation contre une discussion qu'ils jugeaient contraire à l'intérêt du patriotisme. A cette première manifestation négative en succéda une autre de l'ordre positif. Le F.·. Thierry demanda que la L.·. revînt sur sa décision d'entendre le conférencier, le sujet choisi par lui étant irritant de sa nature et pouvant amener la désunion entre les membres de l'Atel.·. Cette entrée en matière fut chaude. Plusieurs FF.·. prirent la parole en faveur du maintien de l'ordre du jour, en faisant observer que si la Maçonnerie se distingue par un trait spécial du monde profane, c'est précisément par sa généreuse et intelligente aptitude à tout entendre et à mettre en œuvre le contrôle de la raison. Le F.·. Mathieu, membre de la L.·. *Solidarité et Progrès*, à l'Or.·. de Dijon, s'est particulièrement exprimé avec chaleur et éclat dans ce dernier sens. Enfin, le F.·. Minot a attaqué son sujet en débutant vaillamment par cette déclaration que l'innocence de Dreyfus n'était pas chez lui seulement une conviction, mais une certitude (p. 151-152).

Ce grand justicier, qui n'a rien de commun avec le Minos de l'antiquité, appelle le sentiment dont il est pénétré

la flamme de l'âme qui pousse à demander justice et réparation pour un juif martyr de l'iniquité, pour un juif victime d'abominables passions religieuses, et qui a droit, comme tout être humain en société, au traitement de la loi, égale pour tous..... (p. 152).

Les mots ronflants et les phrases creuses sont l'apanage de cet *avocassier* qui, après avoir décerné aux juifs le mérite de posséder « le génie du puffisme » (p. 153), qu'il pourrait, avec justice, revendiquer pour lui-même, se paye le luxe d'une péroraison sensationnelle :

Le F.·. Minot avait réservé pour la fin de son étude une division à passer en revue et à mettre en saillie les fraudes et les compromissions flagrantes, tant dans la marche du procès du capitaine Dreyfus que dans les systèmes imaginés pour justifier sa condamnation. Ce morceau de la fin était une sorte de démonstration confirmative à l'emporte-pièce, une manière de preuve par vivisection (*O Paul Bert !*) qui a fait jeter un cri de douleur à quelques vieilles convictions vertueusement silencieuses jusque-là. Le F.·. orateur, qui avait protesté avant le commencement de la conférence, requiert cette fois qu'il y soit mis fin, la patience ayant des bornes. Le conférencier se déclare prêt à ne pas continuer, mais désire que l'At.·. manifeste par un vote sa volonté, afin que chacun, dans cet inci-



dent, prenne la responsabilité qui lui appartient. Mais, sur un mot sage du Vén.·., tout s'apaise, et le F.·. Minot, tout en usant de précautions oratoires, épuise son sujet d'après le plan qu'il en avait tracé..... et s'écrie que c'eût été un honneur et une gloire impérissable pour la Franc-Maçonnerie si, dédaignant cette prudence de mauvais aloi des politiciens, faite d'intérêts particuliers et de trahison des principes, elle avait fait entendre sa grande voix pour demander..... la réhabilitation d'un innocent qui symbolise, dans sa personne martyrisée, l'humanité victime et le droit opprimé.

Cette péroraison emporta les colon.·. (*colonnes*) qui la saluèrent d'applaudissements répétés et nourris.

Une fois accoutumée au sujet, la L.·. s'y est complue..... (p. 155 et 156).

Ce mot de la fin est une perle fine! Nous regrettons de n'en pas trouver davantage dans les huîtres maçonniques pour les verser, en guise de pleurs, sur la tombe fraîchement fermée du F.·. Croissant, un des personnages les plus actifs du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·., 33e degré, membre du Grand Collège des Rites, Vénérable d'honneur de la Loge *le Matérialisme scientifique et Lutèce*, et président de la Maison de Secours.

Quand je dis « la tombe » du F.·. Croissant, c'est une manière de parler ; il serait plus exact de dire « le bocal » dans lequel reposent, à l'étroit, ses cendres précieuses. C'est le 13 août dernier que le four crématoire s'est repu de sa maçonnique dépouille, et que le *Colombier* du Père-Lachaise a redit aux échos les gémissements des enfants de la veuve.

TOURMENTIN.

En griffonnant la signature qui sert de point final à cet article, il me revient à la mémoire une tirade aussi inexacte que désagréable, élaborée par un maçon de marque, et qui me fut adressée il y a quelque trois mois. Je veux en faire part au lecteur pour lui montrer d'abord que le métier d'anti-maçon n'est pas toujours rose, et aussi pour lui fournir une explication, qui a bien sa raison d'être, sur mon pseudonyme.

Un vénérable religieux, prieur d'un couvent renommé, et qui me fait l'honneur de s'intéresser à ma prose, m'écrivait un jour en substance : « Il est certain que vous les *tourmentez* bien, ces pauvres frères. » L'expression n'est pas pour me déplaire, du moment qu'il s'agit de batailler pour défendre

la cause de la justice et de la vérité. Mais le sens de mon pseudonyme n'est pas précisément ce que l'on pourrait supposer, il ne signifie pas, sans rien empêcher toutefois, que je veuille *tourmenter* les chevaliers de la Truelle, mais, au contraire et symboliquement, me préserver moi-même contre la *tourmente*. Je m'expliquerai plus loin, après avoir donné au sujet de Tourmentin, l'interprétation du F.·. commentateur :

Un bizarre pseudonyme, écrit-il, que vous avez pris là et qui me permettrait, si j'engageais un jour une polémique avec vous, de vous présenter comme regrettant l'heureux temps de l'Inquisition, vous pourléchant à la pensée des tourments que l'on infligeait aux malheureux hérétiques ou simplement accusés d'hérésie. De Tourmentin à Torquemada, il n'y a qu'un pas. Je ne pense pas cependant que vous soyez un aussi grand diable que cela, tout au plus un petit *tourmentin*. Pratiquant à votre égard le système de l'adversaire collaborateur, je crois devoir vous avertir que *tourmentin* est une maladresse. Notez qu'il serait facile de vous pousser à une apologie de l'Inquisition, des autodafés, de la Saint-Barthélemy et des dragonnades.

Eh bien! me voilà gentil! Torquemada, l'Inquisition, la Saint-Barthélemy et les dragonnades! Et tout cela pour un pauvre petit pseudonyme que je me suis permis de pêcher..... sur les bords de l'Océan. La réalité, la voici dans son écrasante simplicité. Avant de collaborer, pour ma plus grande satisfaction, à la *Franc-Maçonnerie démasquée*, j'avais déjà gratté du papier sous un nom qui rappelait une expression usitée en marine. C'est mon faible, la marine, et j'ai des raisons pour cela. Lorsque, il y a dix-huit mois, j'eus à mettre un nom sous ma première *Revue des Revues*, ma première pensée fut de puiser un nouveau pseudonyme à la même source que le précédent. Déjà j'avais signé *Misaine* lorsque subitement j'effaçai ce premier nom pour lui substituer celui de *Tourmentin*.

Un tourmentin, c'est tout simplement une petite voile *triangulaire* qui se hisse par les gros temps pour faire tête à l'orage. Voilà tout le mystère. Et maintenant de Tourmentin à Torquemada, les lecteurs, plus bienveillants que les frères trois points, comprendront qu'il y a une distance.

H. J.



A TRAVERS LES LIVRES

Doctrine du mal, *son dieu et ses adeptes*, par PAUL ANTONINI, professeur à l'Institut catholique de Paris, vice-président du Congrès antimaçonnique de Paris, 1897. Delhomme et Briguet. Prix : 4 fr.

Nous avons ici même annoncé et recommandé plusieurs brochures sur la Franc-Maçonnerie, brochures récentes et bien documentées. Voici maintenant un volume tout entier sur cette question toujours ancienne et toujours nouvelle. Ce volume, dû à la plume de M. Antonini, tout en constituant un tout distinct, n'est que la première partie de l'ouvrage annoncé, la seconde devant comprendre « l'ésotérisme mystique et politique » de cette même doctrine du mal.

L'auteur a réuni dans ce volume de 450 pages une multitude de documents de toute espèce, et il en a fait un ensemble à la fois savant et pratique, selon qu'on veut étudier avec lui le fond même des doctrines ou les manifestations les plus récentes de la secte. Empêché, par notre manque de compétence, d'apprécier la partie qui s'appuie sur l'étude des mots hébraïques et au sujet de laquelle les doctes seuls pourront se prononcer d'une manière autorisée, nous nous contenterons plus modestement d'indiquer sommairement les questions traitées. Ce sera la meilleure façon de faire apprécier l'ouvrage et de montrer quel parti les lecteurs et aussi les écrivains catholiques pourront en tirer.

La première partie a pour titre : *l'œuvre maçonnique dans le présent et l'avenir*, la seconde comprend *les origines et l'historique de la Franc-Maçonnerie.*

Dans la première partie, l'auteur examine successivement : le dieu de la doctrine du mal, le cosmopolitisme, la philosophie et l'instruction, la charité et la justice de la secte et enfin ses attentats électoraux et ses attentats contre la famille légitime ; en tout sept chapitres, dont nous voudrions donner une



idée nette, malgré notre concision forcée et l'abondance des matières qu'ils contiennent.

La premier chapitre est consacré à l'étude de ce que les maçons appellent le Grand Architecte de l'Univers et qui n'est pas le Dieu des catholiques. L'auteur cite des passages fort curieux de maçons célèbres, d'occultistes renommés ; il analyse certains des mots employés par les kabbalistes et dans les rituels maçonniques, et en conclut, qu'en dépit du naturalisme et du panthéisme des imparfaits initiés, la Maçonnerie est une religion, et que cette religion est le *culte de Satan*.

Dans le second chapitre est spécialement examiné le *cosmopolitisme* de la secte, à la lumière du compte rendu publié sur le Congrès maçonnique international réuni à Paris en 1889. On lira avec grand intérêt les nombreuses citations faites de ce compte rendu.

La philosophie maçonnique et la prétention des Loges à laïciser l'existence sociale des nations, l'impudence des affiliés à rejeter toute croyance en Dieu, à se déclarer sectaires, à détruire l'instruction religieuse, font l'objet du troisième chapitre; nous y signalerons les extraits du nouveau *Rituel* publié par la *Clémente Amitié* et son Vénérable, le F.·. Edgar Monteil, nommé par le F.·. Brisson préfet de la Creuse.

Quant à la charité ou plutôt à ce que les FF.·. nomment la solidarité maçonnique, M. Antonini montre comment ils la pratiquent (ch. IV), et ce n'est pas à leur honneur, encore que ce soit d'après leurs propres aveux. Rien de piquant comme ces textes authentiques empruntés aux plus récents Convents!

L'énumération de quelques-uns des attentats maçonniques remplit les trois derniers chapitres de cette première partie. Attentats électoraux : imposant un programme minimum et secret à leurs candidats, les francs-maçons voudraient en même temps priver les religieux de leurs droits d'électeurs ; attentats au droit de propriété : ils proposent la confiscation des biens des Congrégations, la suppression de l'héritage en ligne collatérale, la limitation du droit de tester ; attentats contre la famille légitime : les sectaires travaillent à faire reconnaître à l'enfant naturel les mêmes droits qu'à l'enfant légitime, ils s'efforcent depuis longtemps de mettre la main sur la femme, et ne négligent rien pour l'arracher à l'influence moralisatrice de l'Eglise L'auteur donne d'intéressants détails sur les



tenues blanches, les baptêmes maçonniques, les reconnaissances conjugales. Il termine en montrant la mauvaise foi d'Albert Pike cherchant à réfuter les accusations lancées par le Souverain Pontife contre la secte, au sujet de l'enfant et de la femme, et en rappelant les dangers de la Maçonnerie en temps de guerre. Toutes les forces maçonniques s'unissent sans cesse contre la foi et la patrie pour la révolution sociale et la république cosmopolite.

La seconde partie du volume étant un exposé historique, peut plus difficilement se résumer.

Le chapitre VIII remonte aux premières origines de la société occulte qui met en pratique la doctrine du mal. On lira avec curiosité les recherches relatives aux origines templières de la Maçonnerie, à l'Abrasax, au dieu baptiseur, au Baphomet; nous ne pouvons ici en donner le détail. De même pour l'alliance des templiers et des *Assassins* (ch. IX), la doctrine secrète du Vieux de la Montagne, et le dieu androgyne Adam-Aishah.

Avec le chapitre X nous abordons l'étude de la terrible *Sainte-Vehme* et de ses mystérieux jugements. M. Antonini examine ensuite la Charte de Cologne (1535), et conclut en faveur de son authenticité.

Nous signalerons spécialement à l'attention des savants versés dans la connaissance des langues le chapitre XI qui traite de la Kabbale et de ses doctrines, de *Samael*, de *Zohar*; il serait difficile d'en donner en quelques lignes une idée suffisamment exacte.

Avec le chapitre XII, nous arrivons aux premiers Rose-Croix et à leur action souterraine et préparatoire, puis à l'apparition de la Maçonnerie dans le monde profane en 1717. Nous assistons à la formation du rite écossais, à la naissance du Grand-Orient. Nos lecteurs y retrouveront des faits que nous leur avons déjà présentés.

C'est également en pays connu qu'ils parcourront le chapitre XIII consacré au Martinisme, au Convent de Willemsbad et à la part si active prise par toutes les branches de la secte à la préparation de la Révolution. On ne se lasse pas d'étudier les dessous de cette tragique histoire.

Tout le chapitre XIV est consacré aux rapports de Napoléon Ier avec la secte, et ce n'est pas l'un des moins intéressants; l'auteur y discute l'opinion de quelques historiens maçons,

affirmant son initiative, et montre les complots des Sociétés secrètes contre lui. Il étudie en passant les Loges militaires, et pense que Napoléon Ier a enrayé l'émancipation philosophique maçonnique des Français.

Le chapitre xv nous mène dans l'histoire de la Maçonnerie de 1804 à 1828.

Le chapitre xvi examine la question des rapports de Napoléon III et de la Franc-Maçonnerie. M. Antonini emprunte au souvenir de ses conversations avec M. Drouyn de Lhuys, un des principaux ministres de Napoléon III, d'intéressantes appréciations à ce sujet. Pour lui, l'empereur fut d'abord trompé par la secte, puis condamné par elle.

Le dernier chapitre du volume met au courant de l'histoire intérieure, de la Maçonnerie française, de 1849 à nos jours. Il donne des détails précis sur les différentes branches ou rittes, et fait éclater l'antagonisme saisissant qui existe de plus en plus entre la Franc-Maçonnerie et l'Eglise.

Nous ne croyons pouvoir mieux résumer tout l'ouvrage et répondre au vœu de l'auteur qu'en terminant cette trop rapide analyse par les dernières lignes du livre lui-même :

« La patrie dans ses défenseurs ; la famille dans son chef, ses droits et son patrimoine ; la propriété dans ce qu'elle a de plus légitime : tout est attaqué dès le jour où, au nom de la négation de la conscience et du Bien, on dit à l'homme : tu n'adoreras plus Dieu !

« Vous tous qui voulez la France libre et forte, les chrétiens maîtres chez eux et non violentés par les *cosmopolites*, vous tous, armez-vous et combattez, car la patrie est en danger. »

GABRIEL SOULACROIX.



M. PAUL ROSEN

Depuis le mois dernier, nous avons eu quelques renseignements nouveaux sur M. Paul Rosen. Nous croyons devoir les consigner ici.

1° C'est à la fin de 1864 que M. Rosen aurait quitté la Franc-Maçonnerie, soit qu'il ait donné sa démission forcée, soit qu'on lui ait refusé de le reconnaître pour maçon. En tout cas, à cette époque, il était si peu maçon de haut grade qu'il lançait l'anathème contre les hauts grades auxquels il reprochait leur caractère éminemment chrétien. Il n'était donc même pas rose-croix alors. Comment le serait-il devenu depuis?

Il est piquant d'apprendre que M. Rosen maçon trouvait les hauts grades trop chrétiens, alors que M. Rosen converti les déclare éminemment sataniques.

2° Si M. Rosen n'a donné à personne communication de son acte de naissance, il a du moins montré son acte de baptême. Nous en avons reçu un témoignage autorisé. Mais là encore M. Rosen est convaincu de singulières contradictions. Qu'on en juge!

On nous avait appris que M. Rosen avait été baptisé à Paris en l'église Notre-Dame des Champs, le 6 octobre 1866, et s'était marié à l'église Saint-Eugène, le 30 juillet 1872. Nous avons vérifié et voici ce que nous avons trouvé.

L'acte de baptême porte qu'a été baptisé le 6 octobre 1866, Marie-Paul-Emmanuel, né le 15 juin 1839, fils de Salomon Rosen, israélite, et de Rosalie Kohn, demeurant à Varsovie, Pologne. — L'acte de mariage indique le mariage de Paul Rosen, commerçant, 29, boulevard de Strasbourg, fils majeur de Salomon Rosen et de Sara Camil, tous deux décédés. De sorte qu'à six ans d'intervalle, M. Paul Rosen a changé de mère! On avouera que la chose n'est pas banale.

Ajoutons que la signature de M. Rosen sur son acte de mariage prouve que ce n'est pas lui qui écrit et même signe habituellement ses lettres.

3° M. Paul Rosen continue à parcourir les différents diocèses cherchant une subvention pour publier un ouvrage antimaçonnique sur les *Kadosch-kadoschim*. GABRIEL SOULACROIX.

CROISADE RÉPARATRICE

Dernièrement, il nous tombait entre les mains le compte rendu officiel du Congrès des Loges de l'Est tenu à Besançon en 1891 et nous y avons lu d'horribles paroles. Elles furent prononcées par le F.·. Beauquier, alors et maintenant encore député du Doubs. Nous demandons pardon à nos lecteurs de reproduire ici de semblables impiétés, mais n'est-il pas nécessaire de montrer vivement le mal pour exciter davantage à le réparer? Voici ce passage : « Il est nécessaire que nous ayons avec nous les éducateurs de l'enfance, les instituteurs. Nous n'aurons la République à jamais fondée que lorsque dans chaque village, on trouvera un maître d'école fr.·.-maç.·., curé laïque qui pourra être opposé à l'autre pour combattre utilement sa pernicieuse influence. Nous n'aurons la République définitivement fondée que lorsque chaque enfant, élevé par un pareil instituteur, n'aura dans les mains que le catéchisme des droits de l'homme et du citoyen, quand les tables de la communion seront désertes, quand le tronc des offrandes sera vide et quand le curé, pour ne pas mourir de faim, sera obligé de consommer son stock de gaufrettes, dans lesquelles, sous le nom d'hosties, il a la prétention de faire descendre Jésus-Christ. »

La main tremble en traçant de pareils blasphèmes, et voilà cependant le genre de discours qui reçoit dans les Loges le plus d'applaudissements! Que d'actes d'amour, que de paroles de foi, de louange, d'adoration, ne devons-nous pas à notre divin Sauveur en repentir de tant d'insultes et d'outrages!

Aussi sommes-nous heureux d'enregistrer une belle liste de bonnes œuvres promises à Naples pour chaque mois, liste dans laquelle nous relevons 146 communions, 40 journées réparatrices, 122 chapelets, etc., etc. Reçue aussi une bonne lettre de la Martinique pleine d'espérances pour notre chère Croisade.



Au prochain Congrès national catholique qui se tiendra à Paris, du 27 novembre au 4 décembre prochain, la *Croisade réparatrice* sera rappelée.

MESSES DE RÉPARATION

Au mois de septembre ont été célébrées **243** messes; au mois d'octobre, **239** messes.

TRÉSOR SPIRITUEL

(*Octobre*)

Nous avons recueilli avec bonheur deux participations à toutes les œuvres de deux communautés : une de Dominicaines et une de Carmélites.

	Journées de réparation.	Messes entendues.	Communions.	Chemins de croix.	[illegible]
Communautés.	6 628	21 202	8 630	7 289	32 5[illegible]
Fraternités . .	601	9 571	3 535	2 320	9 5[illegible]
Fidèles	4 325	9 786	7 371	5 333	21 7[illegible]
	11 554	40 559	19 536	14 942	63 911

	Heures saintes.	Visite au St-Sacrement.	Offices.	Œuvres de charité.	[illegible]
Communautés.	4 262	29 013	13 201	34 687	62 1[illegible]
Fraternités . .	165	8 595	18 508	25 220	27 1[illegible]
Fidèles.	3 017	5 945	5 612	16 166	17 0[illegible]
	7 444	43 553	37 321	76 073	106 3[illegible]

	Heures de travail.	Prières de petits enfants.	Prières diverses.	Messes à int. secondaire.
Communautés.	123 260	103 807	136 671	154
Fraternités . .	29 110	30	82 450	
Fidèles.	14 760	2 633	15 273	
	165 130	106 470	234 394	154

Total des œuvres : **927 192**.

Imp. E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris. *Le gérant* : F. [illegible]



LA FRANC-MAÇONNERIE DÉMASQU[illegible]

REVUE MENSUELLE

La Franc-Maçonnerie démasquée *est une* [illegible] *faire la lumière sur les doctrines perverses et les* [illegible] *ténébreux d'une secte malfaisante, répondre à* [illegible] *fournir des armes aux défenseurs de l'Eglise*, tel est son [illegible]
Elle contiendra ou publiera à l'occasion les actes pontific[illegible] ou épiscopaux, des études doctrinales et historiques, form[illegible] documentées, des articles de vulgarisation, des revues des jour[illegible] naux et des faits maçonniques en France et à l'étranger, l'analyse des publications touchant les Sociétés secrètes, etc.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour [illegible] [illegible] cette œuvre si importante et si difficile. Nous [illegible] [illegible] les prières des fidèles et des communautés.

Nous recevrons avec reconnaissance les documents [illegible] [illegible] bien nous envoyer, promettant la discrétion la plus [illegible] [illegible] simple indication isolée peut paraître [illegible] d'autres documents qui sont [illegible] [illegible] pour nous le point de départ des [illegible] [illegible] et les plus inattendues.

EN VENTE À LA MAISON DE LA BONNE PRES[illegible]

[illegible], par Un Patriote. Prix [illegible]
[illegible], par Un Patriote. Prix [illegible]
[illegible] dévoilé, par Un [illegible]
[illegible] Prix : 0 fr. 10 ; [illegible]

[illegible] Imp. E. Petithenry, [illegible] rue François [illegible]

5 8 * 3 3

